(N°. 17.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

BRITISH MUS... NATURAL HIS...

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHÉNIER,

Daubenton, Delille, Desfontaines, Dolomieu, Fontanes, Fourcroy, Hallé, Hauy, Herman, Lacepede, Lagrange, Laharpe, Lalande, Lamark, Langlès, Laplace, Lebrun, Leroy, L'heritier, Mentelle, Morellet, Noel, Oberlin, Pastoret, Sicard, Suard, etc. etc. contribuent, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des scienoes; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant, une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte, enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an, de 600 pages chacun, et de gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, au Bureau du Magasin Encyclopédique, rue S. Honoré, N°. 94, vis-à-vis le passage S. Roch.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

MAGASIN ENCYCLOPEDIQUE.

SECONDE ANNÉE.

TOME CINQUIÈME.

$.1000.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Conservateur du Muséum des Antiques à la Bibliothèque Nationale, Professeur d'Histoire et d'Antiquités, des Sociétés d'Histoire naturelle et Philomathique de Paris, de l'Académie des Curieux de la Nature à Erlang; de l'Académie de Dublin, de la Société Linnéene de Londres, de celle de Médecine de Bruxelles, et de celle des Sciences physiques de Zurich.

SECONDE ANNÉE.

TOME CINQUIEME.

A PARIS,

De l'Imprimerie du MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, rue S. Honoré, vis-à-vis S. Roch, n°. 94.

L'an cinquième.

1797.

A

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE

DE PARIS,

PROPAGATRICE DE LA SCIENCE DE LA NATURE,

CONSERVATRICE DE SES VRAIS PRINCIPES

PAR

SES COURS,

SES EXCURSIONS,

SES MÉMOIRES,

QUI COMPTE PARMI SES MEMBRES

LES SAVANS LES PLUS DISTINGUÉS,

LES VOYAGEURS LES PLUS CÉLÈBRES,

LES MARTYRS LES PLUS GÉNÉREUX DE L'AMOUR DES DÉCOUVERTES.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

TOPOGRAPHIE.

Le citoyen TRAULLÉ *l'aîné au citoyen* MILLIN, *conservateur du Muséum des Antiques à la Bibliothèque nationale à Paris, sur* LA VALLÉE DE LA SOMME.

CITOYEN,

J'ai l'avantage de vous adresser un foible essai sur les diverses révolutions qu'ont éprouvé la *Vallée de la Somme* et le *Golfe*, aujourd'hui comblé, que cette rivière traverse avant de joindre ses eaux à celles de la mer ; quelques observations sur les tourbières de cette vallée ; enfin, un détail des monumens de l'*histoire naturelle* et de l'art qu'on y a rencontré depuis quelques années. Je désire que l'ensemble de ces idées soit capable de fixer votre attention.

La vallée de la Somme (comme celles de toutes les rivières de l'Univers) a été dans l'état de lac

depuis *Fond-Somme*, où sont les sources, jusques à la hauteur des falaises du *Bourg-d'Ault*, c'est-à-dire, jusques à la mer.

Les vallées des plus grands fleuves de l'Univers étoient également, à la même époque, inondées; et si, dans les pays de montagne en Suisse, etc., divers rameaux du Rhin, la principale branche de ce grand fleuve, celle du Rhône, ne sont point encore comblées, et forment encore des lacs sous *Genève*, *Constance*, *Thim*, *Lucerne*, *Neufchâtel*, *Morat*, etc., c'est parce que les vallées de ces diverses branches et rameaux sont profondes de plusieurs centaines de pieds; que les eaux qui s'y rendent ne roulent que sur des districts de pierre dure, et qu'elles ne charrient presque point de sable et d'argile.

Il n'en a pas été de même des vallées des basses plaines de l'Univers : ces vallées, qui n'avoient qu'une profondeur médiocre (profondeur qui se trouve toujours proportionnée à la hauteur des collines environnantes), ont été bientôt attéries soit par les sables amenés par les flux, soit par ceux descendus du haut des plaines, soit par la superapposition du limon tourbeux dans certaines vallées.

Avant le comblement de cette immense quantité de lacs, les plus grands formoient de vrais bras de mer; et, comme leurs profondeurs étoient proportionnées avec leurs étendues, que d'ailleurs leur communication avec la mer n'étoit arrêtée par au-

cun obstacle, le flux devoit y verser une masse d'eau infiniment plus considérable que celle qu'elle y verse aujourd'hui.

Dans notre lac et autres, l'alternative du flux et du reflux a souvent porté le limon tourbeux d'un point à un autre : de là viennent ces lits de tourbes alternant avec des couches de sables et d'argiles qui se rencontrent sous le sol de toutes les vallées, et qui ont été bien observées dans celle de la *Seine* et dans celle de la *Somme ;* dans celle de la *Seine* on les a trouvées à *Paris* en construisant le pont de la Révolution, à vingt-deux pieds sous le sol de la place y attenante ; dans la vallée de la *Somme* on les trouve à l'embouchure de la rivière ; dans le point qui a été autrefois baye, sous le sol de la partie de la ville d'*Abbeville*, bâtie dans la vallée ; dans le voisinage de ces bancs de coquilles de mer qui courent sous la ville à dix pieds de profondeur environ, où ils alternent avec le sable de mer : dans la vallée de *Seine*, l'épaisseur des lits est depuis un jusques à dix pouces ; dans la vallée de la *Somme*, elle varie depuis huit jusques à douze pouces et au-dessus : la tourbe de la *Seine*, tirée des ces positions, acquiert, en se séchant, une dureté très-considérable ; celle de la *Somme* présente les mêmes caractères ; et nous avons pensé de là que les eaux des lacs ou rivières tourbeuses, teintes de la couleur noire de ce limon, devoient communiquer, aux mers qui les recevoient, cette même couleur ; qu'entr'autres lacs celui du *Danube*, dont le com-

blement n'est point encore achevé dans tous les points, a dû teindre en noir pendant très-long-temps les eaux du *Pont-Euxin*, et que telle est probablement la cause qui a fait donner le nom de mer noire à cette mer Méditerranée.

Les tourbes de la vallée de Somme, comme celles de toutes les autres vallées, présentent des compositions diverses; les unes, dans les points qui n'ont jamais été exploités, sont formées de ce limon déplacé et trituré dont nous venons de parler; cette espèce occupe les plus grandes profondeurs, et surtout le fond des courans qu'avant la révolution qui a réduit le lac à une seule branche ou à un filet d'eau, elle s'étoit conservée en assez grand nombre sur les terres qui se mirent les premières hors d'eau: cette tourbe acquiert, en se séchant, une grande dureté, et son feu dure plus long-temps que celui des autres; il en est qui ne sont composées que de feuilles d'arbres, et ce sont les plus rares; et le plus grand nombre, celles qui constituent le banc qui vient au jour, montrent des racines, des portions divisées, plus ou moins de plantes d'eau, des racines d'arbustes, des plantes entières; cette dernière espèce, moins ancienne que la première, acquiert, en séchant, moins de dureté qu'elle, et son feu dure moins long-temps.

Une question sur la tourbe a été long-temps agitée, c'est celle de savoir si la tourbe recroissoit et se formoit de nouveau dans les trous dont elle auroit été extraite. Cette question est résolue pour l'affirma-

tive; et quoiqu'il ait été dit par le citoyen G. . . . ingénieur des ponts et chaussées, dans un dernier mémoire qu'on a vu dans un dernier journal des mines, que cette substance ne se reformoit plus, néanmoins nous adoptons la première opinion, et nous pouvons assurer que comme la tourbe n'est rien autre chose qu'une décomposition de végétaux, comme dans la majeure partie des trous exploités, il naît encore et se décompose à la longue de grandes quantités de végétaux; il s'y forme, par conséquent, une tourbe nouvelle; nous pouvons montrer une immense quantité de trous exploités depuis vingt ans, et déjà comblés aux trois quarts; nous conviendrons que les trous les plus profonds se comblent avec une peine extrême, et qu'il leur faut quelquefois soixante à quatre-vingts ans pour y parvenir; mais enfin ils y arrivent. Nous avons vu, il y a deux ans, à *Picquigny*, exploiter un trou de cette nature, où la tourbe nouvelle, de couleur rousse, mais parfaitement consommée et d'une très-bonne qualité, s'étoit encaissée dans un trou à tourbe primitive; la tourbe nouvelle étoit de couleur rousse, la tourbe primitive de la couleur noire la mieux prononcée; on reconnoissoit dans la tourbe primitive les coups de bêche de l'exploitation; et comme le trou n'étoit profond que de six pieds, on jugeoit qu'il étoit très-ancien, et datoit du temps où l'art d'exploiter étoit encore dans l'enfance. Il est vrai, et c'est peut-être ce que le citoyen G. . . . a voulu dire, qu'il est des points où la tourbe ne recroît

point; ce sont les abords des collines de la vallée, les lieux où la tourbe est enlevée jusques au tuf, où les plantes d'eau ne trouvent point assez de bonne terre pour pivoter, et ne rencontrent au contraire que de la craie et des cailloux. Mais cette vérité ne doit point être généralisée, et hors de cette exception, il faut convenir que par-tout ailleurs la tourbe recroît; enfin, nous sommes tellement sûrs de cette vérité, que nous soutenons que dans toutes les vallées de l'*Univers*, dans celle de la *Seine*, aux abords de *Paris* et des grandes *cités*, on peut faire naître et rendre capables d'être exploitées, en très-peu d'années, des quantités considérables de tourbes.

L'épaisseur du banc de tourbe varie suivant les points; près *Long*, *Picquigny*, et dans certaines positions de la vallée d'*Avre*, dans les emplacemens des courans comblés, elle est de vingt à vingt-cinq pieds; mais l'épaisseur ordinaire, soit dans la vallée-mère, soit dans ses rameaux, est de huit à dix pieds environ; sous la tourbe, on rencontre un sable gris, sous ce sable un banc de galets que la sonde ne peut entamer qu'avec peine; à *Picquigny*, ce banc s'est trouvé à vingt pieds au-dessous de la superficie des marais.

Nous ne ferons point une espèce particulière de tourbe de cette terre, plus ou moins mêlée de limon tourbeux, qu'on exploite en certains endroits de la vallée, quand on a épuisé les vrais bancs de tourbe; cette production ne tient, plus souvent, qu'une partie de limon tourbeux, contre six ou sept de terre;

sa présence s'annonce par des buttes confusément dispersées, et toujours on la trouve au pied des côtes du haut desquelles est descendue cette terre qui, lorsque la vallée étoit encore en état de lac, est venue se mêler avec le limon tourbeux.

Dans des temps plus reculés, la vallée a été rétrécie de presque de moitié en certains endroits, par des sables et des argiles; ces sables et ces argiles ont été charriés par le lac lui-même, ou sont descendus du sommet des plaines à l'aide des grandes inondations; ces sables ont été déposés avant la formation de la tourbe sous laquelle ils continuent, ce sont eux qui ont formé la basse plaine qui se trouve entre *Amiens* et *Dreuil*, route d'*Abbeville*, celle qui se trouve entre *Abbeville* et *Cambron*, route de *Dieppe*, et une foule d'autres.

Dans des temps plus voisins de notre âge, d'autres argiles encore descendues du haut des plaines ont produit un autre effet; car comme elles ont trouvé la tourbe déjà consolidée, elles l'ont couverte sans s'y mêler; ces accidens, communs dans la vallée-mère de la Somme et dans ses rameaux, les ont encore rétrécie dans beaucoup d'endroits; c'est ainsi que la vallée d'*Avre*, qui vient se jeter dans la Somme à *Amiens*, a été rétrécie entre *Renaucourt* et le pont de *Metz*, côte de l'*Ouest*, par une grande masse de terres jaunes descendues de la côte, et qui sont venues se supersposer à la tourbe qui, depuis long-temps, s'étoit formée; depuis cet accident, la tourbe du marais s'est encore accrue en hau-

teur, et le niveau de ces tourbes recouvertes est de trois pieds plus bas que celui des marais.

Cette observation est une de celles qui constate que depuis nombre de siècles le banc de tourbes s'est accru en hauteur; il paroît même que depuis la conquête des *Gaules*, par les *Romains*, cet accroissement a pu monter jusqu'à six pieds, soit dans la vallée de la Somme, soit dans celle de la *Cauche*, *Authie*, etc. Nous reviendrons sur cette observation dans le cours de ce mémoire.

Parmi les témoins qui indiquent que la vallée de *Somme* étoit primitivement dans l'état de lac, les uns sont apparens, les autres sont cachés dans les profondeurs de la tourbe; les témoins apparens se voient dans ces falaises considérables qui bordent la vallée en certains endroits; ces falaises, ainsi que celles qui bordent celles de la mer dans la *Picardie*, la *Normandie*, etc., se sont établies parce que des vagues puissantes ont attaqué, pendant les tempêtes, les massifs qui leur faisoient résistance; les plus considérables d'entr'elles se voient entre *Augert* et l'*Etoile*, entre *Amiens* et *Bray*, remontant vers les sources, et dans tout le cours de la rivière d'*Avre*, qui descend de *Mondidier*, où elles sont presque toutes taillées dans des bois; dans la vallée de Seine, et plus particulièrement en *Normandie*, il en existe aussi, mais ces falaises sont beaucoup plus élevées que celles de la *Somme*, le volume d'eau que contenoit le lac de la *Seine* ayant été trois fois plus considérable que celui du lac de la *Somme*.

Les témoins cachés dans l'intérieur de la tourbe sont, 1°. des bateaux de toute espèce et de toutes les grandeurs, qu'on trouve dans tous les points de la vallée; les plus anciens reposent sur le sable qui faisoit le fond du lac; 2°. dans d'immenses quantités d'arbres qu'on trouve journellement dans la tourbe; ces arbres n'y ont qu'une seule station; on ne les rencontre qu'au pied des deux collines de la vallée, et jamais au centre. C'est-là que, chassés par les courans, ils ont été forcés d'atterir; on les reconnoît à six pieds de profondeur. Le diamètre de la plupart de ces antiques hôtes des forêts primitives surpasse celui de nos plus gros arbres; sous la tourbe, ils se taillent avec une extrême facilité; exposés à l'air, ils acquièrent en peu de temps la plus grande dureté. Ils sont sortis des forêts dans lesquelles ont été taillées les falaises que nous venons d'indiquer, et ils ont été amenés dans le lac par d'autres accidens, tels qu'inondations, orages, etc. Les rivières qui traversent les déserts charrient encore beaucoup d'arbres; *Pallas* en a vu beaucoup sur le Volga, et les malheureux compagnons de M. de la Condamine ont fait naufrage dans la rivière des *Amazones* parmi des arbres qui avoient atteri sur ses rives. Au nombre de ceux trouvés cette année dans le tourbage de *Brailly*, près *Amiens*, nous avons reconnu un arbre de la famille des *Pins*.

Ayant dit plus haut qu'avant la naissance du banc de sable qui barre l'ouverture de la baie, et avant le comblement du reste du lac, les marées, qui n'étoient arrêtées par aucun obstacle, s'élevoient

dans l'intérieur du lac à des hauteurs considérables, c'est pour nous un devoir que d'indiquer les traces que ces marées ont laissées après elles, soit dans le golfe du *Marquentaire*, qui traverse la baie de Somme, soit dans l'intérieur de la vallée elle-même.

Les traces des hauteurs moyennes des marées, dans l'intérieur de la vallée, se voient dans ces couches horizontales de limon tourbeux qu'on observe le long des deux collines; ces couches dominent le niveau actuel de la rivière de vingt-cinq pieds environ; elles sont plus ou moins mêlées de sable gris, ce qui leur donne une couleur plus ou moins noire, plus ou moins grise : la position de ces couches fait preuve de deux grandes vérités; l'une, que les marées de moyenne hauteur sont montées à vingt-cinq pieds environ au-dessus du niveau actuel de la rivière; l'autre, que quand elles se sont élevées jusques-là, le limon de la tourbe commençoit déja à se former. Cette couche horizontale borde toute la vallée; la culture et divers accidens l'ont fait disparoître dans une foule de points; mais on l'observe bien, près d'*Abbeville*, au village de *Coquerel*; plus loin, à l'*Etoile*, vers *Amiens*, près *Dreuil*, sous le grand chemin, au coude que fait la rivière.

Les autres traces des hauteurs moyennes des marées, dans le lac, se voient dans des levées et amas de tuf qui y courent dans une foule de points; ces levées, qui se sont formées sous les eaux, ont été tellement façonnées par les courans, qu'elles ressemblent absolument à des retranchemens faits de

mains

mains d'hommes; leur longueur est de quinze à vingt pieds, plus ou moins; leur hauteur est de dix à vingt-cinq; en certains endroits, elles courent parallèlement à la colline; ailleurs, elles tiennent le centre de la vallée, ou elles serpentent entre *Fontaine* et *Long*. On en voit une qui barre la vallée dans la diagonale, vis-à-vis le camp de *César de Tirencourt*, près *Picquigny*; une autre qui la barre dans la ligne directe, entre *Pont-de-Remy* et *Coquerel*; une de ces levées sort de la vallée sèche de *Francière*, près d'*Hangest*. Il en est une autre qui sort du pied de la falaise d'*Hangest*; cette falaise se trouve revêtue, jusques aux deux tiers de sa hauteur, de galets lenticulaires de craie qui attestent le séjour des eaux, et composent cette même levée en partie; ces levées sont composées en général, à leurs bases, de gros fragmens de blocs de craie de galets, de tuf très-gros, dont les couches sont concentriques; d'autre tuf en bloc et de forme indéterminée, d'ostéocoles de toute grandeur, isolés et moins parfaits que ceux de la vallée d'*Albert*, l'un des rameaux de la Somme; de galets lenticulaires, de coquilles fluviatiles, de terre d'étang, de couches de tourbe et de nids de terre jaune amenée par les orages. Quelquefois ces levées reposent sur la tourbe qui s'est formée avant elles dans ces points; quelquefois aussi elles reposent sur le sable sur lequel le lac rouloit autrefois, en une foule de points, et peut-être plus de trente fois, depuis *Abbeville* jusqu'à *Amiens*, la rivière est contrainte de passer par-dessus ces levées; alors elle éprouve

des ressauts, change subitement de niveau et devient plus rapide; dans ces points, les crêtes de ces levées, qu'on nomme *venest*, se rencontrent à sept pieds environ au-dessus du niveau de l'eau, et formeroient encore autant de gués, si le niveau des marais étoit, comme au temps des *Romains*, de six pieds plus bas qu'aujourd'hui; ces levées, la plupart, paroissent s'être formées depuis l'arrivée de *César* dans les *Gaules*.

Les amas de tuf diffèrent des levées en ce qu'ils occupent toute la largeur de la vallée dans les points où ils se trouvent, et qu'ils reposent sur les galets, étant antérieurs à la formation de la tourbe; la composition de ces amas est presque la même que celle des levées; il y a cette différence seule qu'on y trouve à leur surface beaucoup plus de terre d'étangs que dans les levées; le plus considérable de ces amas est celui du *Pont-de-Remy*, il occupe toute la vallée, dans une longueur de trois quarts de lieue. Son élévation au-dessus des marais environnans est de quinze à vingt pieds, par-tout il est accessible à la charrue; plusieurs levées en partent comme d'un foyer commun; nous croyons que quand les marées montoient encore dans le lac à de grandes hauteurs, il y avoit barre en cet endroit. Nous rangeons aussi parmi les grands amas de tuf de la vallée celui qui coupe le fond d'un des rameaux de la Somme, connu sous le nom de la vallée d'*Albert* ou d'*Encre;* dans le dernier amas, le tuf est cristallisé autour des roseaux et de beaucoup de branches d'arbre, à la faveur desquels il a formé

des ostéocoles parfaits, d'un grain très-fin et très-solide, vers *Abbeville*. Au contraire, le grain du tuf est très-grossier, tous les blocs sont friables et les ostéocoles sont dépourvus de solidité. La station des tufs d'*Albert* est infiniment plus élevée que celle des tufs d'*Abbeville*, et c'est ce qui nous fait croire que sans doute ces premiers se seront formés lorsque les marées s'élevoient encore jusqu'à cent cinquante pieds et plus dans nos parages, et qu'il arrivoit une quantité considérable d'acide marin dans le lac de la Somme, tandis qu'au contraire les tufs d'*Abbeville* ne se seront cristallisés qu'au moment où il ne montoit plus que trente pieds d'eau ou environ dans ces mêmes parages, et où la quantité du dissolvant étoit infiniment moins considérable.

Les témoins des plus grandes hauteurs des marées, dans le lac de la Somme, se trouvent, 1°. dans de grands dépôts de sable qui flanquent la majeure partie des collines; 2°. dans des dépôts de galets lenticulaires de craie qui flanquent certaines falaises de la vallée; 3°. dans d'immenses quantités de galets ou cailloux roulés dont sont couvertes la plupart des côtes qui déversent dans les eaux de la Somme.

Les dépôts de sable s'élèvent à quatre-vingts pieds et plus au-dessus des marais; ces sables sont mêlés de galets lenticulaires de craie, qui leur communiquent une couleur blanchâtre; ils composent des monticules mamelonnées; ces monticules, dans l'origine, étoient séparées les unes des autres; mais d'autres sables non mêlés de craie, et de couleur jaune,

descendus du haut des plaines, sont venus remplir les intervalles qui séparoient ces monticules, réunir leurs sommets, et former par-là, de la cime des plaines jusques aux marais, un talus plus ou moins rapide, suivant la hauteur de ces monticules, dont les plus hautes touchent le roc, et dont les plus basses se confondent avec les marais.

Les dépôts de galets lenticulaires de craie qui flanquent certaines falaises de la Somme s'observent bien sur la falaise d'*Hangest*, côte de *Folicondé*; on y voit que cette falaise qui, dans le principe, étoit taillée à pic comme celles de la mer, a été revêtue, depuis sa base jusqu'à très-près de sa cime, d'une multitude de galets de craie dont l'arrangement atteste le passage des eaux; ces falaises ont près de cent pieds de hauteur. On reconnoît dans ces galets des substances analogues à celles qui entrent dans la composition des levées dont nous venons de parler.

Les galets de silex, dont l'existence atteste le roulis des vagues sur un terrain qui a pente, garnissent une grande partie des côtes et des plaines qui déversent dans les eaux de la Somme, notamment les côtes qui dominent de grands bassins, et les crêtes qui divisent les eaux de la Somme d'avec celles de la Seine. On voit beaucoup de ces galets sur la pente du mont qui domine le bassin de *Breteuil*, et qu'on nomme le mont à galets, après *Flers*, allant d'*Amiens* à *Breteuil*; sur cette côte venoient battre les eaux du vaste bassin formé par une des branches de la Somme, connue sous le nom de rivière de Noye; on en voit encore de

grandes quantités au-dessus de l'antique château de *Bove*, dans le bois de ce nom; enfin, quand on traverse la cime qui sépare les eaux de la Somme d'avec celles de la Seine, du côté de *Campuis*, près *Beauvais*, on trouve que cette cime en est toute garnie.

Dans le golfe de la Somme, golfe aujourd'hui comblé par les marais et les dunes du *Marquentère*, les témoins des hauteurs intermédiaires des marées consistent dans des îles entièrement composées de sables de mer et de gros galets qui se montrent au-dessus du marais du Marquentère; ces îles se nomment, dans le pays, Foraines, du mot *foras*, qui signifie hors d'eau, comme on nomme encore dans le district, fourrières les rives et lisières des bois; ces foraines s'élèvent au-dessus de la plaine marécageuse, comme les lagunes de Venise s'élèvent au-dessus de la mer Adriatique. Leur hauteur commune est de vingt-cinq pieds au-dessus des marais. Donc, les marées de hauteur intermédiaire se sont élevées dans le golfe au-dessus de ces lagunes. On peut observer, en passant, que sur une de ces lagunes il se trouve une tombelle de la forme de celles dont nous avons parlé dans les précédens numéros; nous ne l'avons point fait fouiller, mais nous soupçonnons qu'elle a pour auteurs les peuples auxquels les *Romains* avoient donné le nom de Morins; c'étoit sans doute au pays de *Marquentère* que commençoient les premières peuplades de ces hommes belliqueux qui opposèrent aux *Romains* une si vigoureuse résistance, et nous avons trouvé

sur les pentes des collines qui bordent cet immense marais des monumens qui attestent que les *Romains* y ont livré de grands combats.

Il est plus difficile de montrer les traces de l'élévation des plus hautes marées dans le golfe du *Marquentère;* cependant, quand on examine avec attention, et la disposition des côtes de ce golfe, et la nature du lut dont elles sont couvertes, on peut encore arriver à la solution de ce problême.

La disposition des côtes du golfe qui étoient baignées par la mer avant le comblement, est telle que nulle part on n'y trouve les hautes falaises de la *Picardie*, etc. Au contraire, c'est insensiblement et par la pente la plus douce que, du niveau des marais, les collines s'élèvent jusqu'au sommet des plaines; cette disposition prouve que dans les temps reculés la mer montoit très-promptement et très-haut, qu'alors elle n'avoit point le temps de battre en falaise; que, si le niveau de haute et de basse mer eût été le même qu'aujourd'hui, très-certainement les côtes du *Marquentère* auroient été attaquées, et cette opération, qui s'est consommée sur toutes les côtes de la *Normandie*, *Picardie* et *Boulnois*, se seroit au moins commencée. Mais, loin de là, nulle part on n'observe un léger commencement de falaise dont les marées se sont élevées très-haut sur les côtes du *Marquentère*. Si l'observation que nous venons de faire laissoit encore subsister quelques doutes, celle qui suit pourroit les lever absolument. Cette observation est fondée sur la nature du lut qui couvre les collines dont nous

venons de parler ; or, ce lut n'est rien autre chose qu'un sable de mer analogue à celui de la baie et des dunes mélangées d'une petite portion de terre végétale ; plus on descend vers le pied de la colline, plus ce sable se montre en abondance ; toutes les collines en sont couvertes sans interruption depuis leur base jusqu'à leur cime ; là, toutes les plaines qui les dominent en sont elles-mêmes tapissées ; on reconnoît les sables sur les plateaux du *Titre*, *Ouville*, *Ouvillers*, *Nouvion*, *Forestmomier* et *Bernay*, d'un côté, *Peudé* et *Bourseville*, de l'autre ; il est des points où ces sables forment sur ces plaines une lisière aussi prononcée que les laissés des marées ; la plus haute station de ces sables est de plus de deux cents pieds au-dessus du niveau actuel de la mer. Nous devons faire remarquer que le lut dont nous parlons est regardé, par des gens habiles, comme étant très-favorable à la culture du turneps ou gros navet, plante précieuse, dont l'introduction feroit disparoître en France l'abus fatal des jachères, abus qu'il seroit beau de proscrire, si toutefois on pouvoit vaincre les obstacles dont l'Angleterre a fait l'expérience, et que *David Hume* ne nous a pas dissimulé dans son histoire de *Jacques I.*

Nous avons si souvent parlé du golfe du Marquentère, et son histoire est tellement liée avec celle du lac de la Somme, qui, dans l'origine, ne faisoit avec lui qu'un même bras de mer, que nous croyons qu'il n'est point hors de notre sujet de présenter ici l'historique le plus succint de ces révolutions. Ce

golfe, aujourd'hui comblé, s'ouvroit du côté de la *Normandie* par la falaise du *Bourg-d'Ault*, et du côté du *Boulnois*, par celle d'*Etapes*, qui sont distantes entr'elles de plus de dix lieues, sa profondeur dans les terres étoit de trois lieues environ, et il servoit de baie commune aux trois rivières de *Somme*, *Authie* et *Cauche*; c'est toute cette profondeur qui se trouve aujourd'hui attérée, sauf les baies des trois rivières, aux eaux desquelles le massif de l'attérissement a toujours dû libre passage. Pour opérer ce comblement, la mer a usé du moyen dont elle s'est servi par-tout; elle a établi un banc de sables et de galets sur la ligne qui court directement de la pointe d'*Ault* à celle d'*Etapes*, enfermant par conséquent un vaste étang entre le continent et ce banc de sable; c'est ainsi que la mer Méditerranée a formé, sur les côtes de *Languedoc*, les bassins ou étangs de Cette et Maguelonne, et la mer Océane, sur les côtes de Gascogne, les bassins d'*Arcachon*, *Hourtin*, *Biscarosse*, *Lacanau*, etc.; sur celle de *Flandre*, les étangs dits la grande Moere et petite Moere; dans notre golfe, l'étang de *Rüe* et le hable d'eau, où l'on propose de former le port maritime de la *Picardie*. Insensiblement, ces étangs enfermés entre le continent et le banc de sable formé par la mer, sont tombés dans la stagnation, ont été gagnés par les plantes d'eau, comme le lac de la Somme, et se sont comblés comme lui par la tourbe. C'est le banc qu'a formé cette tourbe qui constitue l'immense marais du Marquentère, où l'on trouve le sable de

mer quelquefois à deux pieds du jour; par suite, ce banc de sable, dont la naissance avoit formé les étangs dont nous venons de parler, a pris un tel accroissement que sa surface a gagné sur la mer plusieurs lieues carrées, et c'est quand cette surface n'a plus été couverte par le flux, que s'y sont établis, à l'aide du vent seul, des dunes ou montagnes de sable qui sont les plus élevées de l'Europe. Tous les jours nous sommes témoins de cette singulière opération de la nature; tous les jours nous voyons qu'aussitôt que la mer s'éloigne, aussitôt le vent assèche le sable; que le sable asséché court et voyage sous la forme d'une multitude de petits nuages, rasant le sol; que ce sable finit par établir une petite butte; que, sur cette butte, il se ménage une pente qui toujours regarde le vent; qu'à l'aide de cette pente il gagne toujours le haut de la butte; que, plus la pente s'étend et plus la butte s'élève, telle est la forme de la haute dune de *Merlimont*, etc., sa pente regarde le vent, et le côté opposé se coupe à pic.

Dans ce pays intéressant, tout prête à l'observation; dans les dunes, dont la largeur est de près de deux lieues, le voyageur est frappé par la ressemblance du désert qu'elles composent, avec ceux du *Sahara* en *Afrique*. Sur cette côte sauvage, l'homme d'état voit avec douleur que la mer, fertile en naufrage, y exige chaque année, de toutes les nations du *Nord*, le tribut trop souvent payé de leurs personnes et de leurs biens; que, sur ces rivages, les plus dangereux de l'Europe, et autre-

fois les plus redoutés des mortels (1), il n'existe plus aucun fanal ; que la présence de tant de dangers ne soit annoncé par aucun signe ; sous la dune elle-même, le naturaliste trouve pétrifiés la plupart des fruits du Midi, tels que citrons et oranges, et en outre, les dépouilles de certains quadrupèdes, autrefois hôtes de nos forets, mais maintenant perdus pour nous, tels que le taureau-éléphant, dont nous parlerons plus bas. Dans le corps de ces montagnes de sables, depuis leur cime jusqu'à leur base, on observe avec surprise que quoique le sable qui les compose soit absolument homogène, que des zônes s'y rencontrent, dont les unes sont absolument sèches et les autres absolument humides. Ces zônes sont horizontales ; on rencontre au pied de la grande dune de *Merlimont* un lac de sable souvent fatal aux voyageurs, et dont les accidens sont les mêmes que ceux du lac Ferbonnis, en *Egypte*, dont *Diodore de Sicile* nous a donné la description, tome I. Enfin, dans divers sites du pays, le botaniste voit croître à plaisir les *hipophaë rhanmoides*, *salix arénaria*, *Trifolium subterraneum*, *euphorbia paralias*, *atriplex pedunculata*, *comarum palustre*, *ruppia maritima*, *hottonia palutris*, *riccia fluitans*, *genista* (2) *anglica*, *peplis portula*, *vaccinium oxicoccos*, enfin, l'*arundo arénaria*, le plus beau présent que l'auteur de la nature ait pu faire à cette vraie Thébaïde, plante précieuse, dont la propriété est d'assembler les sables de la dune, de les fixer par ses nombreuses racines, et de les empêcher d'envahir toute la contrée. Jamais on n'a pris à cet égard

des précautions bien sérieuses, aussi la disparution de plusieurs peuplades et d'une ville entière, celle de *Formont*, ont-elles été la suite de ce défaut de vigilance (3).

Il seroit infiniment intéressant de parvenir à la solution d'un problême curieux, celui de savoir à quelle époque la vallée de Somme étoit encore à marée basse dans l'état de lac; mais la solution de ce problême est d'autant plus difficile, qu'avant les *Romains* personne n'a rien dit de nos régions, jusqu'alors ignorées, tandis qu'au contraire il est des historiens qui n'ont point dédaigné de nous dire quelque chose des divers accidens qu'ont éprouvé, dans l'origine, les principaux fleuves des pays dont ils nous ont parlé.

Herodote a dit qu'il avoit appris dans ses voyages qu'au temps de Menès, un des premiers rois de ce pays fameux, « toute l'*Egypte* étoit encore sous l'eau, » et présentoit l'aspect d'un marais; alors il ne pa- » roissoit rien des terres qu'on voit au-dessus du lac » Maria, le nome thébaïque étoit seul cultivé. En » effet, tout homme judicieux qui n'en aura pas en- » tendu parler remarquera, en voyant l'*Egypte*, » que c'est une terre de nouvelle acquisition ». *Aristote*, lib. *Météorol. Diodore de Sicile*, livre 1. *Ephore*, que cite aussi ce dernier auteur, tiennent le même langage, et il doit demeurer prouvé, par le concours de tant de rélations, que les hommes ont conservé la connoissance de l'époque pendant laquelle les plus grands fleuves de l'Univers étoient encore en état de lac.

En nous faisant le récit de la bataille de *Mara-*

thon, qui date de 491 avant l'ère chrétienne, *Pausanias* nous a appris que, voulant traverser un marais dans lequel elle avoit été poussée, toute l'aîle droite de l'armée des *Perses* y fut engloutie, la surface de ce marais, qui seule étoit solide, s'étant entr'ouverte sous leurs pas. Il pourroit résulter de là qu'au temps de la soixante-douzième olympiade, dans certaines vallées de la *Grèce* le comblement des lacs n'étoit point très-avancé. Au demeurant, quel trésor pour un amateur! quelle mine fertile en découverte qu'un pareil champ de bataille! toute l'aîle droite de l'armée des *Perses* ensevelie dans un marais! ô fortune! je te promets un temple.

Quant à la vallée de Somme, il paroît que sous les premiers *Césars* le niveau des marais étoit de six pieds plus bas qu'il n'est aujourd'hui; que les marées s'élevoient encore à quinze pieds environ au-dessus du niveau actuel des eaux vers *Picquigny*, et que le comblement n'étoit pas encore très-avancé.

Toutes les chaussées jetées dans les marais de la Somme sous les *Romains* sont toutes recouvertes aujourd'hui par un lit de tourbe de six pieds d'épaisseur, soit celles qu'on trouve au-dessus d'*Amiens*, soit celles qu'on trouve entre *Amiens* et *Abbeville*, entre *Abbeville* et *Saint-Valery*. Tous les ans les tourbiers rencontrent nombre de ces chaussées en creusant le canal d'*Abbeville* à *Saint-Valery*: on en a observé une sous le sable; elle conduisoit à un des gués qui existent entre *Abbeville* et *Noyelles*, près *Mareil* sous *Abbeville*, à *Tuison*, faubourg

d'*Abbeville*. Il en a été découvert dans la campagne actuelle au-dessus d'*Amiens*, entre *Renancourt* et le *Pont-de-Metz*; on en a remarqué une à côté de laquelle, au même niveau, reposoit une lance en cuivre, une médaille de Vespasien et une agrafe dudit métal; dans la vallée de la Canche, les monumens des *Romains* sont couverts par un banc de tourbe de même épaisseur; car, il y a quelques années, que sous les tourbes de la vallée de Canche on a trouvé, à six pieds environ de profondeur, aux pieds de la colline, une tour où le mortier qui assembloit les pierres étoit rempli d'une multitude de pointes de flèches de cuivre et de fer. Le village sous lequel ce monument a été vu se nomme *Brimen*: là se rencontre la voie militaire qui fut établie par *Agrippa* sous *Auguste*, pour former la communication de *Rome* avec la *Grande-Bretagne*, et qui, dans nos parages, venant de *Rheines*, traversoit la Somme à *Amiens*, l'Authie à *Ponche*, et la Canche à *Brimeux*. Là, sans doute, les *Romains* avoient élevé quelques tours pour défendre aux Barbares le passage de la Canche, et là sûrement se donna, par les peuples du *Nord*, un de ces assauts qui leur ouvrit les portes de l'*Empire*. Cette découverte a été constatée par le citoyen *Baillon-de-Montreuil*, qui envoya même à *Buffon* plusieurs pointes des ces flèches de cuivre pour en faire l'analyse (4).

Nous eussions perpétuellement ignoré que, vers le temps de l'arrivée des *Romains* dans les *Gaules*, les marées parvenoient encore à *Picquigny*, bourg

éloigné, par eau, de huit à neuf lieues d'*Abbeville*; que les eaux s'élevoient, sous ce bourg, à quinze pieds au moins, si nous n'avions pas eu connoissance d'une découverte intéressante que les tourbiers viennent d'y faire dans le cours de la campagne actuelle, en exploitant un banc de tourbe caché sous une levée de tuf de quinze pieds de hauteur. Ils y ont trouvé, après avoir déblayé toute la levée dans le prémice de tourbe, une foule d'antiques tels que des armes en cuivre telles que les portoient les soldats romains, des poteries de terre rouge et blanche entières et en fragmens, et au milieu de ces armes un squelette qui ne pouvoit être que celui du soldat auquel elle avoit appartenu, et dont la tête étoit encore couverte d'un casque d'airain : cette levée est composée de lits alternans de coquilles fluviatiles, de tourbe de galets, de craie et de tuf, ce qui atteste l'ouvrage des eaux; elle est éloignée de la colline avec laquelle elle court parallèlement de soixante à soixante-dix pieds. Or, de cette découverte il est impossible de ne point conclure que vers le temps de l'arrivée de *César* dans la *Gaule*, les levées qu'on observe depuis *Picquigny* jusques à *Abbeville* n'étoient pas encore formées; que, d'un autre côté, les marées s'élevoient encore à quinze pieds environ sous *Picquigny*, ce qui ne manquoit pas d'avoir lieu lorsque les marées éprouvoient les accidens qu'a éprouvée celle de brumaire, an IV (5). On croira facilement à cette assertion, quand on se rappellera qu'au temps des premiers *Césars* il y avoit six pieds de tourbe de moins dans

toute la vallée, qu'il pouvoit y avoir aussi six pieds de sable de moins à l'embouchure de la Somme, et que, n'ayant point cet obstacle à vaincre pour la puissance des marées, devoit être encore considérable.

Il résulteroit de là que la vallée de la Somme, quoique beaucoup moins étendue que celle du Nil, se seroit néanmoins comblée beaucoup plus tard. Nous n'en faisons aucun doute, et, sans parler des accidens particuliers qu'éprouve annuellement la vallé du Nil, nous croyons que c'est dans le mouvement du flux qu'éprouve la rivière de Somme qu'il faut chercher la raison de cette différence; qu'en apportant journellement des sables à l'embouchure de la rivière, la mer y a formé une digue dont l'effet a été de retenir les eaux, d'empêcher leur écoulement, et de tenir tous les marais dans un état perpétuel d'inondations; que depuis les *Romains* cette digue s'est constamment exhaussée; qu'aussi l'état d'inondations n'a point cessé; que c'est cet état d'inondations qui a déterminé la formation des 6 pieds de tourbe qui ont couvert toutes les chaussées romaines, en faisant naître, chaque année, des plantes dont la dépouille a exhaussé, chaque année, le sol des marais; que si la mer de la *Manche* n'éprouvoit pas les mouvemens du flux, la vallée de la Somme auroit été, lors de l'arrivée des *Romains*, tout-à-fait comblée; que, chez nous, jamais l'accroissement du banc de tourbe n'a jamais pu être en mesure avec celui du banc de sable de la baye; que la mer, plus active, avoit toujours amené, à

la fin de chaque siècle, beaucoup plus de sable à l'embouchure de la rivière qu'il ne s'étoit formé de tourbe dans la vallée; que l'élévation des sables de la baye est la suite de l'action de la mer sur les falaises voisines; que, depuis des siècles, la mer ronge ces falaises, et porte, dans les golfes et bayes, les sables qu'elle forme à leurs dépens, ce qui fait dire, dans les pays de golfes, que la mer s'éloigne, et, dans les pays des falaises, qu'elle gagne; que, depuis l'arrivée de *César*, cette érosion a été si forte, qu'un des camps de *Tullius Cicéron*, aujourd'hui nommé *Leca-Tellier*, élevé par lui dans le pays de *Caux*, près de *Ealleville*, sur le bord de la mer, entre *Saint-Valery-en-Caux* et *Fécamp*, a perdu les trente-neuf quarantièmes de sa surface; que celui de *Boulongne* a perdu beaucoup aussi, peut-être même plus de moitié: ce qui fait la preuve de cette opinion, c'est que les bancs de Somme ayant perdu de leur hauteur depuis quelques années, ainsi que ceux de l'*Authie* et de la *Canche*, on a remarqué que l'état d'inondation dans lequel ces trois vallées étoient encore tenues vers leur embouchure avoit cessé presqu'aussitôt, et que certains marais, que notre âge avoit trouvés impraticables, étoient devenus, en peu de temps, capables d'être abordés par des voitures.

Objets curieux trouvés dans la tourbe et dans les sables et argiles de la Vallée.

Les objets dignes de curiosité qu'on trouve dans la vallée de Somme, ses dépendances et sa baye, sont

sont ou des dépouilles d'animaux de toute espèce, ou des monumens des arts.

Monumens d'Histoire naturelle.

Dans la tourbe et dans les sables, sur lesquels elle repose, on trouve des restes souvent entiers, mais plus souvent divisés, d'une foule d'animaux de toute espèce : la plupart de ces animaux subsistent encore dans nos forêts, et leurs ossemens gissent dans les premiers pieds de la tourbe ; d'autres sont perdus pour la France, et leurs ossemens ne se rencontrent que plus bas.

Parmi les ossemens que nous avons dû trouver au plus bas de la tourbe, nous avons singulièrement distingué ceux du taureau-éléphant, dont *César* parle dans ses commentaires sous le nom d'*urus*. « Il y a, dit-il, dans la forêt *Hercynienne* des » taureaux sauvages qui sont un peu moindres que » les éléphans, mais semblables, du reste, aux » autres ; ils sont d'une force et d'une vîtesse ex- » traordinaires, de sorte qu'il y a peu d'hommes et » d'animaux qui puissent éviter leur rencontre : on » les prend dans des piéges, mais on ne peut les ap- » privoiser, quelques petits qu'on les prenne. La » jeunesse s'endurcit à la chasse de ces bêtes, et » garde leurs cornes comme une marque de valeur ; » elles sont différentes de celles de nos taureaux tant » pour la grandeur que pour la figure, et recher- » chées avec grand soin, parce qu'on garnit d'ar- » gent leur ouverture, et qu'on y boit dans les

» grands festins ». Telle est l'espèce dont nous venons de trouver la dépouille dans les tourbes et dans les sables de la Somme, savoir, à *Hangest*, près d'*Abbeville* ; à *Beaucourt*, vallée de *Miraumont*, dépendance de la Somme ; à *Fortmannoir*, vallée de l'*Avre*, autre dépendance de la Somme ; et à *Rotianville*, pays de *Marquentère*, sous le sable de la dune. La dépouille de *Beaucourt* étoit entière ; il ne manquoit point un des os de l'animal ; mais ceux qui l'ont trouvé n'ont conservé que les cornes, qu'on peut voir à *Amiens* dans le cabinet du citoyen *Beaucousin*. Ces cornes portent, à leur base, treize pouces et demi de circonférence, et sont plus considérables que celles d'*Hangest*, dont *Buffon* a parlé Tome X du Supplément, page 281. Celles de *Fortmannoir*, trouvées, il y a quatre ans environ, ont été achetées par un particulier d'*Amiens*, dont les tourbiers ignorent le nom : celles de *Routianville*, plus curieuses que les autres, étoient absolument pétrifiées, ainsi que l'ont bien constaté des officiers de l'amirauté du port d'*Abbeville*, présens à la découverte. Ces cornes étoient encore assemblées par un morceau de crâne ; le surplus manquoit. Quelques recherches que nous ayons faites, nous n'avons pu nous procurer cette pétrification, qui n'a point été soignée par ceux qui l'ont trouvée, et a été égarée. Nous croyons que cette espèce de bœuf est certainement très-différente de l'espèce ordinaire, et tout le monde peut se convaincre qu'on ne voit point, dans les cornes de nos bœufs, les sillons qui, dans les cornes de l'*urus*,

parient de la racine des cornes, et gagnent leur extrêmité. Suivant *César*, l'*urus* n'existoit plus lors de son arrivée que dans la forêt *Hercynienne*. Si l'on veut croire *Servius Tullius*, qui a commenté *Virgile*, l'*urus* vivoit encore au seizième siècle dans les Pyrénées. *Virgile* en a parlé dans plusieurs passages : existe-t-il encore, comme le dit *Linné*, dans les forêts de la Pologne ?

Dans toute la vallée, dans les six premiers pieds de tourbe, une multitude de bois de cerfs de taille ordinaire ; plus bas, d'autres bois de cerfs plus forts que de coutume ; à *Hangest*, il y a plusieurs années, un bois d'élan entier ; à l'*Etoile*, il y a deux mois, un fragment de bois d'élan ; au même lieu, des cornes d'un animal inconnu ; dans nos parages, un bois de cerf décrit par *Buffon*, sous le nom de *cerf de Corse* ; à *Ailly-sur-Somme*, des griffes d'animaux qu'on a regardé comme des griffes d'ours.

Dans les sables qui rétrécissent la vallée, au niveau de l'eau, beaucoup d'ossemens d'animaux de toute grandeur. Des fouilles, qu'on fait chaque année dans ces sables, au faubourg *Menchecourt*, à *Abbeville*, à quarante pieds de profondeur, rapportent des cornes d'animaux inconnus, des fragmens de crâne énorme, des côtes de vertèbres fémurs, etc. Les ouvriers qui exploitent ces fosses, depuis long-temps, prétendent y avoir vu des ossemens gigantesques, et qui peuvent appartenir, par conséquent, soit à l'éléphant, soit à l'hippopotame : c'étoit peut-être le crâne d'un de ces géans de

l'espèce quadrupède, que celui qui nous a été apporté, il y a quelque temps, et que nous avons fait passer au citoyen *Daubenton*. Nous avons regret que ce morceau soit perdu, car il nous eût servi à constater que, sur les bords de la Somme comme sur ceux de l'*Arno*, comme aussi dans les environs de *Meaux*, dans les eaux de la Seine, l'éléphant ou l'hippopotame avoit existé (*Valmont de Bomare*, *V. Ostéolithes*). Cependant, comme nous venons de découvrir que le taureau-éléphant a vécu dans nos parages, et que ses ossemens doivent être presqu'aussi gros que ceux de l'éléphant, nous sommes forcés, jusques à ce que nous obtenions de nouvelles pièces de conviction, de suspendre tout jugement.

Monumens des Arts.

Les monumens des arts qui se trouvent dans la tourbe appartiennent soit aux *Romains*, soit aux peuples qui se sont établis après eux dans les Gaules, et peut-être même à ceux qui les ont précédés.

Nous savons du citoyen *Delgorgue-Rosny*, notre compatriote, homme instruit, et à qui nous serons bientôt redevables d'une nouvelle histoire des *Egyptiens*, que, dans un tourbage qu'on a fait, il y a environ vingt ans, dans les environs d'*Abbeville*, on a découvert un fort bateau dont les planches étoient tenues par des clous et des fiches de cuivre; cette manière de construire ayant été celle des

Carthaginois et des *Romains*, ce ne peut être qu'à l'un ou à l'autre de ces peuples que ce bateau ait appartenu; que les colonies de *Carthage* aient pénétré dans nos vallées, c'est ce qu'on ne peut révoquer en doute, quand on considère que le lac de la Somme se jette dans la mer, que ce peuple industrieux étoit obligé de tenir, pour aller chercher dans la *Grande-Bretagne* l'étain dont il s'étoit fait un commerce secret; qu'on trouve dans le *Vimen*, pays que longe la Somme, beaucoup de leurs monnoies; que, d'ailleurs, ce pays est très-fertile en bled; qu'il aura, sous ce rapport, fixé son attention, et qu'il est possible qu'il y ait formé des établissemens, et en ait tiré une partie des subsistances dont il alimentoit *Rome*.

Près du camp de *César-de-Tirencourt*, non loin de *Picquigny*, à dix pieds de profondeur, un bateau chargé de briques, il y a plus de quarante ans; et, sous le même camp, il y a deux ans, un autre bateau chargé de tuiles fort épaisses. Quant à la quantité des bateaux qu'on trouve dans tous les autres points de la vallée, elle est très-considérable; il en est de tous les âges et de toutes les grandeurs: on en a même vu, dans les tourbages de *Long*, qui étoient formés d'un seul tronc d'arbre comme les canots des sauvages.

Il y a peu d'années qu'à *Coquerel-sur-Somme*, voisinage d'*Abbeville*, en faisant un puits non loin de la colline-nord, on a rencontré un mât de vaisseau qui dérangea beaucoup les caisses de maçonnerie qu'on faisoit descendre; plus loin, sans

doute, on eût trouvé le corps du vaisseau. — A l'*Etoile*, une lime ; plus loin, des fragmens d'ancre de vaisseau ; et à *Picquigny*, cette année, une ancre entière du poids de 400 livres, forme inconnue.

Armes.

Dans tous les points de la vallée, et notamment aux pieds des deux collines (car c'est-là que se trouvent tous les objets curieux), on trouve presque tous les ans des lances en cuivre et autres armes des *Romains*, et cette année on en a découvert plusieurs, parmi lesquelles étoit gissant le soldat dont nous avons parlé ; la tête de ce soldat étoit encore couverte d'un casque d'airain, auquel les crins tenoient encore ; ce casque n'avoit éprouvé d'autre accident que le coup de pic de l'ouvrier, et ce militaire étoit, à coup-sûr, un de ceux désignés dans la milice romaine sous le nom de *Principes* ou *Hastiarii*, qui, suivant Juste-Lipe, portoient un casque d'airain et deux javelines, dont une grande et l'autre petite ; cette découverte intéressante est restée presque sans fruit pour nous, le casque nous ayant été enlevé par un chaudronnier ambulant qui, n'ayant ni feu ni lieu, couche où il peut et quand on veut ; cet homme dangereux, et contre lequel devroient conspirer tous les antiquaires des bords de la Somme, n'a pas donné 15 sols de cet objet rare, et ne s'étoit montré que huit jours avant nous. Heureusement nous avons sauvé les lances de cuivre dont nous venons de parler ; la première et la plus belle est

longue de deux pieds un pouce, large de deux; près de la pointe, de chaque côté, sur les bords du tranchant, trois raies assez profondes; un fragment de cuivre brisé, du même métal que cette lance, et trouvé contre, annonce que cette arme figuroit une fleur-de-lys, dont les branches collatérales, fort étroites, ne coupoient que dans l'intérieur, et ressemblent absolument à celles des fleurs-de-lys qui sont gravées sur les sceaux du treizième siècle; cette arme se fixoit sur sa hampe à l'aide de la corne; les clous qui la retenoient étoient au nombre de neuf, et leur place est marquée par neuf trous carrés, dont trois sont dans le sens longitudinal de l'arme, et six divergens, moitié vers la droite et moitié vers la gauche; cette arme a été coulée; elle est composée d'un mêlange de cuivre rouge, de cuivre jaune et de zinc; il paroît qu'il manque quelque chose à la partie inférieure. — La seconde espèce de lance est longue de sept pouces, très-plate; elle se fixoit sur la hampe par une douille qui court jusqu'à la pointe; cette arme porte sur la douille, de chaque côté, le numéro 1 (6). — La troisième espèce est longue de quatre pouces, large d'un; vers la base porte trois côtes de chaque côté; elle se fixoit à l'aide de la corne. — La quatrième espèce, vendue pour la mitraille, porte sous le tranchant principal deux autres tranchans qui font corps avec l'arme. — A l'*Etoile*, encore une autre arme en fer, imitant aussi la fleur-de-lys, et en tout point semblable à celle qui tient la statue d'un roi de la troisième race, qu'on voit sur un vieux édi-

fice de la ville de *Beauvais*, en face de la cathédrale; ces deux découvertes confirment l'opinion de ceux qui ont soutenu que la fleur-de-lys n'étoit rien autre chose qu'une arme des Francs, et que cette arme, ils l'avoient encore empruntée des *Romains*. — A *Mareuil*, près *Abbeville*, une épée en fer, très-courte, très-épaisse, pointe de couteau, trois raies profondes près de son dos. — Au même lieu, une hache d'armes. — A *Longpré*, des lances en fer très-épaisses, et d'autres armes des derniers siècles, toutes de fer.

Poteries.

A *Ailly-sur-Somme*, une tasse en terre rouge entière, forme élégante, grain fin, bords recourbés; ensemble beaucoup d'autres poteries communes. — A l'*Etoile*, une autre tasse de terre rouge briquetée, grain fin, jolie forme entière. — A *Hangest*, une autre tasse, grain commun, forme différente des deux précédentes. — Au même lieu, un plat entier de cette belle terre rouge. — A *Flichecourt*, un plat encore entier de cette belle terre; le premier a été brisé par des enfans et le second par ceux même qui l'ont découvert, et qui ont voulu savoir s'il ne contenoit point d'or caché. — A *Picquigny*, beaucoup de fragmens de poterie grise et rouge, près des armes dont nous venons de parler, parmi lesquelles nous avons distingué une amphore en terre rouge, qui porte trois pieds de haut, quoique le pied et le col manquent. — A *Abbeville*, en approfondissant, en

1793, les fossés du château de la Muette, des fragmens de poterie rouge d'un beau vernis. — A *Long*, des fragmens d'une autre espèce de poterie, terre noire, sans vernis et chargée d'ornemens.

A *Epagnette*, dans la partie qui dépend du faubourg d'*Abbeville*, une jolie amphore en bronze, semblable à celle que tient l'*Hercule* sacrificateur des médailles de Crotone, mémoire acad. insc. t. I. Cette jolie pièce étoit pleine de médailles, et cachée sous six pieds de tourbe; on a reconnu qu'elle avoit été coulée, et que le fond et l'anse étoient soudés, le fond, avec une matière inconnue, et l'anse avec de l'étain; à ses côtés étoient un pot de terre rouge commune et un couteau de bronze, sur le manche duquel étoient ciselées plusieurs divinités. Il y avoit vingt-cinq ans que cette découverte avoit été faite quand nous en avons eu connoissance, et malgré le laps de temps, nous avons retrouvé l'amphore, qui avoit été sauvée de l'oubli de la mitraille par un homme instruit de notre ville, M. *Douville*, ancien magistrat, et qui nous a été donnée par le citoyen *Lafresnoie*, son fils; une amphore pareille a été trouvée, il y a dix ans, à *Querrien*, près d'*Amiens;* au bas de l'anse de la première il a été soudé un petit ornement qui représente deux pieds d'homme, et au bas de l'anse de la deuxième, un ornement qui représente une grappe de raisin; les médailles de celle d'*Epagnette* ont été envoyées à *Paris*. — Dans le faubourg *Saint-Gilles* d'*Abbeville*, deux cents médailles de grand bronze. — A *Longuet*, un pareil nombre. — A l'*Etoile*, une

quantité si considérable, qu'on en a rempli six boisseaux ; ces dernières, et celles de *Longuet* étoient aussi de grand bronze ; elles sont tombées presque toutes dans un cabinet de *Montreuil*.

A *Marcuil*, le squelette d'un cheval dont les fers étoient en tout semblables à ceux des chevaux trouvés dans le tombeau de *Chilpéric* à *Tournay*, et dont *Monfaucon* n'a pas dédaigné de faire graver la figure ; il étoit enseveli sous quatre à cinq pieds de tourbe. — A *Picquigny*, les restes (7) d'une chaîne en cuivre, anneaux ronds chargés d'ornemens. — A *Long*, un ossement façonné, que nous avons pris pour un instrument de pêche, à sept ou huit pieds de profondeur. — A *Dreuil*-sous-*Amiens*, un croissant dont la matière étoit un charbon de terre des mines d'Ecosse, ainsi que l'a jugé le citoyen *Millin*. — A *Longpré*, deux petits chevaux de bronze d'une jolie composition. — Enfin, à *Marcuil*, encore un fragment de trompe en terre cuite, que nous avons regardé comme un très-ancien instrument de chasse.

Tel est l'état des découvertes que nous avons faites depuis peu d'années, dans notre vallée aux environs d'*Abbeville* notamment ; et telles sont aussi les idées que nous avons rassemblées sur les diverses révolutions que la vallée et ses dépendances ont éprouvées dans des temps éloignés de notre âge. Il est possible, et nous l'avons bien vu, de dire plus de choses sur ce point ; mais notre projet n'a pas été de le traiter à fond ; quoi qu'il en soit, nous n'abandonnerons point ce sujet sans produire

quelques idées qu'il va devenir plus que jamais nécessaire d'examiner sous toutes leurs faces. Nous dirons donc qu'il faut absolument songer à tirer des vallées tourbeuses tout le parti qu'il est possible d'en tirer; qu'il est étonnant qu'on n'ait pas encore songé à tripler et même quadrupler les récoltes de tourbe, ce qu'avec des soins il n'est point difficile du tout de faire; que cette ressource sera la planche du naufrage et le dernier moyen d'existence qui nous restera quand nous serons descendus dans la profondeur de l'abyme dans lequel nous précipite la dilapidation et le pillage actuel de nos bois; que ce malheur est tel, qu'il faudroit dépenser des sommes énormes pour mettre en état de production les bois dévastés, qui ne pourront jamais recroître utilement, parce qu'ils ont été hachés avec mal-adresse; que pour remédier à tant de maux, il est temps de tirer des vallées tourbeuses le plus grand avantage, de soigner avec une intelligente économie cette portion de la fortune publique, qui court déjà trop de dangers, et d'arracher aux antropophages habitans de certaines communes cette proie nouvelle et sûre qu'ils se disputent avec une insatiable avidité; qu'enfin, de-là doit dépendre un jour, dans nos cantons, le salut de la chose publique.

Salut et constante amitié,

TRAULLÉ.

Abbeville, le premier Vendémiaire, cinquième année républicaine.

NOTES.

(1) C'étoit, chez les anciens, une opinion généralement répandue, que les ames de ceux qui avoient bien vécu passoient dans l'île des bienheureux, île qui étoit située très-près de la Grande-Bretagne ; que ces ames ne pouvoient y passer du continent de l'Europe sans le secours des pêcheurs de nos côtes. L'âge des Grecs et celui des Romains étoient moins anciens que cette croyance, et il paroît vraisemblable que les Egyptiens, de qui les Tyriens avoient appris le chemin de la Grande-Bretagne, en étoient les auteurs. Les Grecs, longtemps après les Egyptiens, leurs pères, mêlèrent quelque chose de cette opinion avec les leurs ; mais, perdant de vue l'île bienheureuse, ils rapprochèrent d'eux l'entrée des enfers, dont cependant l'accès n'étoit ouvert que par l'avare et l'inflexible Caron. A leur arrivée dans les Gaules, les Romains trouvèrent ce dogme encore existant sur nos côtes. Les Francs, après eux, l'y trouvèrent encore, et conservèrent, à tous les pêcheurs de nos plages, l'exemption de tous impôts, qu'ils réclamoient comme chargés de ce triste et dernier passage. Ainsi c'étoit, pour les anciens, le rivage des morts que celui de nos mers ; c'étoit, pour eux, les sombres bords que les noires falaises du pays de Boulongne, et c'étoit le fleuve du Styx que le bras de mer qui nous sépare de l'Angleterre. (Voyez Pellentier, histoire des Celtes) Il y a lieu de croire que les noms de Scale ou Calais, Escale, France-Scalle, dont on a fait Framzelle, etc., noms communs sur les bords de la Manche, qui signifient port et passage, et qu'ont aussi adopté les peuples du Levant, ne tirent que de là leur origine ; enfin, quand nous avons fait attention à la foule des monumens funéraires qui abondent sur les bords de cette même mer, aux environs des ports dont nous venons de parler, et qui, dans le pays, sont nommés tombelles,

noires mottes, calimottes, etc., nous avons pensé qu'ils n'avoient été élevés, par les Celtes, que pour se rendre favorables les dieux des enfers, dont le royaume étoit si voisin, et que les hommes dont ils enferment les dépouilles sont les victimes que les prêtres du temps ont égorgées dans leurs abominables sacrifices.

(2) La plupart de ces plantes ont été trouvées par plusieurs botanistes d'Abbeville, les citoyens Dumeniel-Belleval, Buteux et Boucher: nous avons été quelquefois témoins de leurs découvertes intéressantes, et nous nous rappelerons toujours, avec plaisir, les momens que nous avons passés avec ces amateurs et ces maîtres de l'art.

(3) La Hollande se plaint, comme nous, que les sables des dunes commencent à la gagner; la société de Harlem a même proposé des prix à ce sujet; mais si les habitans de ce pays veulent, aux ressources de l'*Arundo arenaria*, ajouter celles que leur offrent deux plantes dont les propriétés sont les mêmes, mais en raisons doubles, le problême sera résolu. Or, ces plantes peuvent être naturalisées en Europe, et croissent à la même latitude que la Hollande dans le même continent: c'est assez en dire.

(4) Nous croyons que, sous les Romains, toutes nos vallées ne se présentoient que sous l'apparence de forêts de roseaux, comme encore certains points des lacs ou vallées dépendans du Danube, en Hongrie. L'histoire de la guerre des Gaules, par César, nous montre que la vallée de la Seine, au-dessus de Paris, étoit dans cet état; le récit de la bataille de Philippes, perdue par Brutus contre Marc-Antoine, nous apprend qu'à la même époque des marais, dans la Grèce, étoient dans le même état encore; enfin, nous soupçonnons que ce sont les roseaux qui s'étoient emparés du lac de la Somme à l'époque des premiers Césars, qui, arrêtant les graviers et les sables dans

leur cours, donnèrent lieu à l'établissement des levées dont nous venons de parler ; que telle est la raison pour laquelle on trouve tant de roseaux dans les ostéocoles que ces levées renferment ; que c'est l'obstacle que ces roseaux apportoient qui a été cause qu'un si grand nombre de ces levées s'est formé à cinq ou six toises des collines, et parallèlement avec elles. Des personnes très-instruites ont dit que ces levées étoient l'ouvrage des hommes. Nous sommes sûrs qu'un examen plus approfondi les fera revenir de cette idée très-promptement.

(5) La marée du 8 brumaire, an IV, a été la plus considérable du siècle : en voici la cause. Les vents de sud avoient régné précédemment pendant six semaines avec tempête, avoient refoulé de la partie de l'équateur, dans les mers du Nord, beaucoup d'eau, et l'y tenoient suspendue ; le 8 brumaire le vent se jeta brusquement dans l'ouest avec tempête, et, saisissant cette eau surabondante, qui n'avoit pas eu le temps de regagner son niveau, il jeta dans la Manche, dont l'ouverture est à l'ouest, toute celle qui se trouvoit dans sa latitude.

(6) Cette espèce de lame ou de couteau est sans doute l'un des deux poignards que portoient les *Hastiarii*, et dont il est parlé dans l'Encyclopédie méthodique.

(7) Ces anneaux, trouvés à côté du soldat dont nous avons parlé plus haut, étoient sans doute ceux de la chaîne dont les soldats romains se servoient pour porter leurs vivres et leur bagage quand ils marchoient en guerre.

BOTANIQUE.

Sur le Strelitzia reginæ.

Paris, 25 frimaire, an V.

Mon cher Millin,

Si vous jugez à propos de faire connoître à vos lecteurs la plante dont vous avez simplement annoncé la floraison dans votre Journal (*première année, volume VI, page* 129), vous pouvez insérer la description que je vous envoie, et dont j'ai fait lecture à la dernière séance de la société d'histoire naturelle.

Le *Strelitzia reginæ*, qui avoit fleuri, il y a deux ans, au jardin botanique de Paris, présente en ce moment, aux yeux des amateurs, toute l'élégance et toutes les richesses de sa fructification. Ses fleurs, parfaitement développées, permettent au naturaliste d'en saisir tous les caractères. Cette superbe plante est originaire du Cap de Bonne-Espérance. On sait que cette partie de l'Afrique produit un grand nombre de végétaux appartenans à la famille des liliacées, et qu'elle est la patrie des *Alethris*, des *Gladiolus*, des *Ixia*, des *Morœa*, des *Hæmanthus*, des *Lachenelia*, etc. Le *Strelitzia reginæ* fut introduit en Europe l'an 1773,

par M. Banks, président de la société royale de Londres. Ce célèbre naturaliste fit dessiner et graver cette plante, et il en existe une superbe figure dans l'*Hortus Kewensis*.

Le *Strelitzia reginæ* s'élève à la hauteur de quatre à cinq pieds ; ses feuilles, toutes radicales, et portées sur de longs pétioles, sont oblongues, très-entières, ondulées sur leur bord inférieur, coriaces, traversées dans leur milieu par une nervure longitudinale épaisse, de laquelle partent une foule de petites nervures transversales très-fines, comme dans les *Bananiers*. La surface de ces feuilles est parfaitement glabre ; leur couleur est d'un vert pâle en-dessus, et glauque en-dessous ; elles sont persistantes et sur une longueur d'un pied, elles présentent près de cinq pouces de large. Les pétioles qui les soutiennent sont engaînés, presque comprimés, droits, glabres, longs de trois pieds, et de la grosseur du pouce. Les fleurs naissent au sommet d'une hampe droite, cylindrique, plus élevée que les feuilles, et recouverte de gaînes alternes, distantes, acuminées, de couleur verte, et purpurines sur leurs bords. Elles sont d'abord renfermées dans une spathe monophylle, cymbiforme, acuminée, horizontale, de couleur semblable à celle des gaînes de la hampe, longue de six pouces, et elles en sortent successivement munies chacune d'une spathe lancéolée, courte et blanchâtre.

Le calyce est à six divisions, dont trois extérieures et trois intérieures ; les trois extérieures sont grandes, presqu'égales,

presqu'égales, de couleur jaune, et longues environ de trois pouces ; deux d'entr'elles, plus rapprochées, oblongues, concaves, acuminées et droites, forment une lèvre supérieure ; la troisième, écartée, canaliculée, élargie et réfléchie sur les côtés, munie sur le dos d'une nervure longitudinale, rétrécie, terminée en pointe dans la partie supérieure, est un peu inclinée en-dehors, et imite une lèvre inférieure. Les trois divisions intérieures sont alternes avec les extérieures, de couleur bleue, et inégales ; l'une d'elles très-courte, conformée en capuchon, contenant une liqueur mielleuse, est cachée au fond de la fleur entre les deux divisions extérieures rapprochées ; les deux autres sortant du même plan que le calyce extérieur entre les interstices des deux lèvres, sont presque de la même longueur que la division extérieure écartée qui les embrasse par le haut ; elles sont, à leur base, rétrécies, calaniculées, et ondulées sur un bord, munies vers leur milieu d'un appendice, élargies, toujours ondulées en-dessus, et comme tronquées à leur sommet. Ces deux divisions étant agglutinées et presque réunies d'un côté dans leur longueur, semblent faire corps et former une gaîne dans laquelle sont renfermés les organes sexuels. Les étamines, au nombre de cinq, attachées dans la partie rétrécie et canaliculée des deux divisions intérieures, se prolongeant avec elles, sont recouvertes, savoir deux, par le bord d'une division, et les trois autres par le bord de la seconde division. Ces cinq éta-

mines sont fertiles, et composées de filamens filiformes et d'anthères linéaires, droites, très-longues. Il n'existe point de sixième étamine ; mais on trouve, dans le milieu de l'intérieur de la division conformée en capuchon, une nervure saillante qui paroît être le rudiment de cette étamine avortée. Le pistil est formé d'un ovaire adhérent (*inférieur, L.*), oblong, obscurément trigone, d'un style filiforme, situé sous le bord de la division intérieure, qui ne renferme que deux étamines, et de trois stigmates subulés, un peu contournés, étroitement rapprochés, comme a glutinés et saillans. Le péricarpe, que nous n'avons pas eu occasion d'observer, est, selon Aiton, une capsule presque coriace, oblongue, obtuse, obscurément trigone, triloculaire, trivalve ; et les semences, selon le même auteur, sont nombreuses, disposées sur deux rangs, et insérées sur un placenta central : STRELITZIA, du nom de la reine d'Angleterre, à qui ce genre a été dédié.

On voit, par la description du *STRELITZIA reginæ*, que cette plante, soit par l'élégance de son port, soit par la grandeur et la beauté de ses fleurs, dont la couleur des divisions extérieures contraste agréablement avec celle des divisions intérieures, mérite d'être cultivée avec soin et d'être recherchée par les amateurs. Elle appartient à la pentandrie monogynie du système sexuel, et elle doit être placée, dans la méthode naturelle, après l'*Heliconia*. En effet, le caractère énoncé prouve le rapport de ce genre avec ceux de l'ordre des *Bananiers*, dont

il reproduit les mêmes parties, mais conformées différemment, telles que la spathe renfermant plusieurs fleurs, munies chacune d'une spathe particulière, les six divisions du calyce, dont quelques-unes intérieures, six étamines, dont une stérile, un ovaire adhérent, un seul style, terminé quelquefois par trois stigmates, et un fruit à trois loges polyspermes.

L'*Heliconia alba*, LS., doit appartenir, selon l'observation de Swarts, au genre *Strelitzia*: MM. Boutloub frères, Espagnols, très-versés dans la botanique et dans les autres parties de l'histoire naturelle, qui viennent de quitter l'Angleterre, m'ont appris que cette plante, dont le port ressemble à celui du *Musa paradisiaca*, L. avoit fleuri à Kew en 1796. Aiton, directeur de ce jardin, a recueilli une certaine quantité de la liqueur contenue en assez grande abondance dans la cavité intérieure de la division courte du calyce intérieur; et, en employant les procédés ordinaires, il est parvenu à en obtenir du sucre.

VENTENAT, *membre de l'Institut national, et bibliothécaire du Panthéon.*

CHYMIE.

Observations sur les Couleurs, par de Bugny.

En examinant le grand nombre de phénomènes qui prouvent les rapports les plus intimes entre la lumière et les différens gaz, j'ai été étonné qu'aucun physicien et aucun chymiste n'en ait encore fait l'objet particulier de ses recherches. A peine découvre-t-on quelques observations sur ce sujet, et ces légers aperçus n'ont conduit à aucune conséquence importante. Dans une province éloignée de la capitale, où les sciences sont peu cultivées, et où l'on trouve, par cela même, peu de facilités de les cultiver, je n'ai pas la prétention d'éclaircir une matière aussi vaste que difficile. Mes vues, dans cet essai, sont de rapprocher des phénomènes et des expériences que tout le monde connoît, pour engager les chymistes à s'assurer des conséquences qui semblent naturellement en découler.

Il n'est pas étonnant que les physiciens qui se sont occupés, avec le plus de succès, des expériences sur la lumière, n'aient point connu ses rapports avec l'air. La chymie étoit encore singulièrement imparfaite de leur temps. On croyoit l'atmosphère une masse homogène; le gaz qui s'échappoit du creuset

des chymistes étoit connu sous le nom d'exhalaisons, et l'on n'avoit pas encore songé à le recueillir pour le soumettre à l'expérience. Lorsque les premières découvertes sur les gaz eurent lieu, l'air se trouva divisé en un grand nombre d'espèces, qu'une attention plus scrupuleuse a singulièrement réduites. Le système des affinités étoit déja créé. Ces découvertes lui ont fourni des résultats plus intéressans encore. Il étoit impossible de ne pas s'appercevoir que l'altération des airs diversifioit les couleurs; mais ces expériences n'ont pas encore été rassemblées et comparées de manière qu'on en puisse tirer des conséquences certaines. Je ne crois pas même qu'on n'ait encore examiné si les divers gaz n'affectoient point une couleur qui leur fût propre.

Les chymistes paroissent incertains s'ils doiveut attribuer les couleurs aux affinités ou à la diversité des pores. Il me semble plus raisonnable d'admettre un système prouvé par l'expérience, que de supposer, avec les Newtoniens, des pores dont la figure ne correspond pas à celle que la nature a donnée aux molécules qui composent la couleur réfléchie. Comment, par le système des pores, expliquer la transparence? Si la neige est blanche, ce n'est pas, sans doute, comme ils le pensent, parce qu'elle a des pores remplis d'un air très-condensé et très-propres à réfléchir la lumière sans se décomposer, puisque, si vous écrasez de la glace, vous n'en remplissez pas les pores d'air condensé; cependant la poussière qui en résultera sera blanche. Il est certain aussi que les terres qui ne sont pas vitrifiables

sont peu susceptibles d'aggrégation. N'en pourroit-on pas conclure que la blancheur vient des matières qui n'ont aucune affinité avec la lumière, et qui sont divisées en un grand nombre de petits corps, soit isolés, soit peu unis? S'ils forment au-dehors un grand nombre de petites protubérances propres à disperser la lumière en la réfléchissant, ils ne produiront que la simple sensation de blancheur; mais s'ils sont susceptibles d'être polis, c'est-à-dire, de renvoyer en ligne directe toute la lumière qu'ils ont reçue, ils acquerront alors toute la faculté de réfléchir les objets qui viendront s'y peindre. Si le corps réfléchissant a affinité avec toutes les couleurs, hors le rouge ou le jaune, alors l'objet réfléchi paroîtra rouge ou jaune. Si un corps a une affinité parfaite entre ses parties, et n'a aucune affinité avec la lumière, alors il sera transparent; s'il avoit affinité avec quelques couleurs, il paroîtroit coloré.

Le plomb et le mercure, fortement combinés avec l'air vital, deviennent rouges; ils perdent cette couleur dès qu'on les en dégage. Si le charbon rougit, c'est parce que l'air vital vient s'y absorber. Lorsque l'on place le charbon allumé dans l'air gaz oxygéné, on a remarqué que le rouge devenoit plus vif: l'air vital ne vient jamais s'absorber avec vivacité dans les corps; il n'y reste jamais combiné en grande quantité sans y faire voir la couleur rouge. C'est ce qu'on peut présumer d'un grand nombre d'expériences. Il faudroit examiner maintenant si la couleur rouge indique aussi exactement

la présence de l'air vital. L'humeur qui provient du petit animal qui donne le pourpre teint d'abord les objets en blanc sale ; c'est le concours de l'air qui le change en rouge très-vif. N'est-il pas très-probable que c'est l'effet de la combinaison de l'air vital ? Il ne faudroit, pour s'en assurer, que plonger la laine nouvellement teinte en pourpre dans le gaz azote ou hydrogène.

Plusieurs expériences ont fait voir que le gaz azote étoit extrêmement favorable à la reproduction des plantes. Ne pourroit-on pas lui attribuer la couleur verte si générale dans le règne végétal ? Le moment où le gaz azote s'y trouve le plus fortement combiné est celui où la couleur verte est dans toute sa vivacité. On sait que les plantes ont, comme l'homme, une sorte de respiration ; mais l'homme, qui absorbe le gaz oxygène, y prend la couleur rouge affectée à ce gaz, tandis que la plante, qui se nourrit du gaz azote, transpire l'air vital et prend la couleur verte. La conséquence que je tire de ces faits paroît d'autant plus probable, que les parties vertes de la plante sont les seules qui transpirent le gaz oxygène.

Qui n'a entendu parler des sensations délicieuses qu'on éprouve quand on se trouve sur le haut des montagnes ? La respiration devient plus facile, l'ame et le corps semblent à-la-fois se trouver plus à l'aise. On sait que ces effets ont été également éprouvés par ceux à qui on a fait respirer du gaz oxygène pur, d'où il sembleroit que l'air vital doit s'y trouver en plus grande quantité, ce qui semble contraire à

l'expérience qu'on a faite sur le poids de cet air. Peut-être ce phénomène tient-il aux différens degrés de condensation et de raréfaction qu'est susceptible de prendre l'air vital. Si l'on étoit assuré que l'air vital est en plus grande quantité à la région des nuages, on expliqueroit plus aisément la couleur rouge dont ils se revêtent au coucher du soleil. Je voudrois aussi que l'on s'assurât si le gaz oxygène n'est pas en plus grande quantité dans les temps froids que dans les chaleurs, ce qui semble être indiqué par l'espèce de suffocation que font ressentir les trop grandes ardeurs du soleil ; je voudrois qu'on examinât aussi les résultats de la respiration des nègres, comparés à ceux des Européens, peut-être parviendroit-on à découvrir, par-là, la cause de leur noirceur et les principes de la couleur noire.

Cette couleur, une des plus rares dans les animaux, et sur-tout dans les plantes, est celle de la plupart des corps dont le feu a fait exhaler les parties les plus volatiles. Il seroit bien curieux de connoître pourquoi la lumière a tant d'affinité avec ces corps demi-brûlés ; il faudroit faire une analyse parfaite et comparée des parties exhalées. Prenez une bouteille d'air inflammable; présentez la lumière à son entrée, et faites-en sortir le gaz avec de l'eau, vous aurez une belle flamme bleue surmontée d'un peu de rouge ; ce rouge indique la présence de l'air vital, qui vient se combiner avec le gaz hydrogène ; mais quand l'air vital est combiné d'une manière plus égale avec l'air inflammable, la flamme devient

bleue. Ceci ne pourroit-il pas servir à rendre raison de la couleur bleue de l'atmosphère et de l'eau, qui a une grande profondeur ?

La base de toute flamme provenant de substances végétales ou animales m'a paru bleue; ensuite la flamme devient d'un jaune plus ou moins pur, selon qu'elle est plus ou moins dégagée de fumée. La couleur bleue indique bien encore la présence du gaz hydrogène : le jaune sembleroit naître de son mélange avec les parties volatiles qui s'exhalent. Mais le jaune, qui naît de la combustion, n'a-t-il aucun rapport avec la couleur du soleil? Pourquoi le jaune, dont se révêtent les corps lumineux, ne nuit-il pas aux autres couleurs? Ce sont des questions auxquelles je ne vois point de réponses satisfaisantes.

Si les couleurs pouvoient enfin se déduire d'une manière certaine de la concentration d'un gaz dans un corps, ou de son exhalaison, je crois qu'on auroit fait un grand pas dans la chymie, et qu'on auroit un guide de plus pour connoître l'organisation intérieure des corps.

J'aurois pu aisément accumuler un plus grand nombre de faits et d'expériences connus; mais le peu que je viens de dire suffira, sans doute, pour exciter l'attention des chymistes, qui ne négligent aucune observation, de quelque part qu'elle vienne. On ne doit regarder celles que j'ai rassemblées ici que comme les doutes que présente à ses maîtres un écolier attentif.

SUR L'ACIDE DU LIÉGE.

Paris, le 18 frimaire, an V.

CITOYEN,

J'ai lu, avec reconnoissance, l'extrait de mon mémoire, que vous avez bien voulu insérer dans votre intéressant Journal; mais, soit dans l'extrait qui a pu vous être communiqué, soit faute typographique, il en existe une qui pourroit induire en erreur ceux qui désireroient répéter les expériences. On a mis qu'il falloit employer de l'acide nitrique à 55 degrés : dans mon mémoire j'ai mis 35, et cela est d'autant plus important, que le liége s'enflamme spontanément lorsque l'on verse dessus cet acide concentré. Des expériences ultérieures m'ont même engagé à n'employer l'acide nitrique qu'à 30 degrés.

Veuillez, citoyen, ordonner que, dans votre prochain Numéro, cette erreur soit rectifiée : vous obligerez infiniment

Votre concitoyen,

BOUILLON-LA-GRANGE,

Professeur de Chymie, et Conservateur à l'Ecole polytechnique.

PALÆOGRAPHIE.

Essai sur les Inscriptions anciennes, par S.-C.

Des signes commémoratifs ont été les premiers monumens de l'histoire. Des autels épars, souvent au milieu de contrées désertes ou éloignées, des pierres amoncelées sans art, élevées seulement pour fixer quelques instans la vue des voyageurs, voilà les plus anciens titres des nations. A l'exemple des patriarches, Josué, traversant le Jourdain, ne laisse pas d'autres traces de son passage. « Quand vos enfans, dit-il au peuple Hébreu, vous demanderont un jour que signifient ces pierres, vous leur répondrez que les eaux ont taries devant l'arche du Seigneur (1) ».

Mais de pareils souvenirs pouvoient bientôt se perdre; il fallut nécessairement graver, soit en caractères hiéroglyphiques, soit en caractères alphétiques, les événemens publics, d'abord sur ces mêmes pierres, ensuite sur l'airain. Cette dernière manière étoit très-ancienne dans la Grèce, puisque Sophocle, après avoir fait dire à Déjanire qu'elle n'avoit rien oublié de ce que le centaure Nessus lui avoit prescrit, met dans sa bouche ces paroles : « Je conser-

(1) *Jos.* Cap. IV, v. 6 et 7.

» verai tes leçons comme si elles eussent été gravées » en caractères ineffaçables sur le bronze (2) ». Le poëte que je viens de citer étoit sans doute trop instruit pour commettre ici un anachronisme.

Avant même l'introduction de l'alphabet, par Cadmus, l'usage des inscriptions étoit établi dans la Grèce, et les hiéroglyphes y suppléeoient aux lettres. On en trouva la preuve sur le tombeau d'Alcmène, qu'un débordement renversa et fit découvrir sous le règne d'Agésilas (3). Hérodote parle de quelques autres monumens de ce genre, lesquels remontoient au même siècle, celui de Cadmus (4). Il dut, n'en doutons pas, s'écouler un espace de temps plus ou moins considérable, avant que les lettres, apportées de Phénicie par ce prince, fussent introduites sur les monumens publics. D'ailleurs, je pense que du caractère hiéroglyphique est venu l'usage d'écrire en *boustrophedon*, c'est-à-dire, en lignes tracées comme les sillons faits par les bœufs, alternativement de droite à gauche, et de gauche à droite.

Au temps de Cypsèle, cette écriture étoit celle de toutes les inscriptions (5). On l'employoit encore à la fin du septième siècle et vers le milieu du sixième

(2) Trachin, v. 695.

(3) *Plutarch.* de gen. Socr. T. II, p. 577—78.

(4) Hist. L. V, C. LIX, LX, LXI.

(5) *Pausan.* Eliac. I, C. XVII.

avant J. C. comme le prouvent l'inscription contenant la liste des prêtresses d'Apollon-Amycléen (6), et le monument de Sigée (7). Une pareille manière d'écrire n'a pu être abandonnée en même-temps dans toutes les parties de la Grèce. Le Péloponèse, étant un des pays où les lettres ont été cultivées plus tard, est celui qui a dû conserver plus long-temps les caractères en *boustro hedon*. Aussi la plupart des inscriptions de ce genre ont-elles été trouvées dans cette péninsule.

L'Attique donna vraisemblablement l'exemple de la nouvelle disposition des lignes, et d'une forme plus agréable pour les lettres alphabétiques. Mais on ne s'en servit d'abord que de seize. Les doubles ne furent introduites que successivement, et l'usage n'en fut consacré, par un décret, sur les monumens publics, que sous l'archontat d'Euclide, la seconde année de quatre-vingt-quatorzième olympiade, quatre cents trois ans avant Jesus-Christ. A cette époque, Archinus persuada au peuple d'Athènes d'adopter définitivement l'alphabet Ionien, composé de vingt-quatre lettres (8).

Tous les monumens publics de la Grèce étoient anciennement écrits dans le dialecte usité chez le peuple qui les élevoit. Je pense qu'ils ne com-

(6) Académ. des Inscr. T. XXIII, p. 394.

(7) Ap. *Chishull.* antiq. asiat. p. 4, et plus correctement dans le recueil de Chandler, *Inscr. ant.* p. 3.

(8) Voyez *Barthélemy*, Dissert. sur une ancienne Inscrip. p. 77, etc.

mencèrent a être mis en dialecte, ou plutôt idiôme commun, qu'après la prise de Corinthe, vers le milieu du second siècle avant Jesus-Christ. Ceux qu'on a composés en cet idiôme, sont au moins postérieurs à l'ère vulgaire. Sur plus de sept cents inscriptions que Fourmont avoit copiées dans le Péloponèse, à peine en ai-je vu quatre ou cinq en dorique ; aussi la plupart ne précèdent-elles pas le règne d'Hadrien, temps où les Grecs les multiplièrent à l'infini et sous le plus léger prétexte. Mais mon dessein n'est point ici de faire un traité de palæographie lapidaire ; il consiste seulement à montrer l'usage des inscriptions en Grèce, et de quelle utilité elles y étoient pour l'histoire.

Aucun événement remarquable n'arrivoit, qu'il ne fût aussitôt gravé sur la pierre, le marbre ou l'airain; les colonnes des temples et des autres édifices publics étoient surchargées d'inscriptions. On y lisoit jusques aux noms des citoyens qui avoient sacrifié leur vie à la défense de la patrie. C'est l'objet de celle que Nointel apporta, dans le siècle dernier, en France. Elle renferme la liste des officiers et des soldats qu'Athènes perdit, la même année, 457 avant Jesus-Christ, dans cinq expéditions différentes (9).

Le recueil des plus anciennes lois ne consistoit qu'en chansons (10); et la première des lois qu'on

(9) Ap. *Montfale.* palæogr. Græc. L. II, C. IV. Les lettres de cette inscription sont actuellement presque effacées.

(10) *Arist.* problem. §. XIX, C. XV.

écrivit chez les Athéniens, fut gravée. Elle avoit pour auteur le sévère Dracon, et concernoit l'homicide (11). Depuis, on n'en promulgua presque aucune sans prendre une semblable précaution. L'époque dont je parle n'a pu être la même dans toute la Grèce. Je crois qu'à Sparte les lois n'ont jamais été ni écrites, ni gravées, et qu'elles y furent traditionnelles jusqu'au temps de la ligue Achéenne.

S'agissoit-il de noter d'infamie un criminel ? L'exemple des Arcadiens nous apprend la manière dont on se servoit pour transmettre cette punition à la postérité. Ils élevèrent une colonne sur laquelle on lisoit que le perfide Aristocrate avoit reçu le prix de sa trahison, et que leurs alliés, les infortunés Messéniens, avoient été témoins de son supplice (12).

Se faisoit-il un partage de terre? Les conditions en étoient inscrites sur le marbre ou l'airain. Celui dont les premiers Héraclides convinrent entr'eux, parvint ainsi jusqu'au règne de Tibère (13). Des caractères que portoit la colonne élevée par Thésée, à l'isthme de Corinthe, marquoient la séparation des Ioniens d'avec les Doriens (14). Les tables d'Héraclée, ville de la grande Grèce, gravées sur l'airain, en l'an 430 avant Jesus-Christ, contiennent encore une fixation de limites (15), etc....

(11) *Joseph.* contr. *Apion.* L. I, §. IV.

(12) *Pausan.* Messen. C. XLI.

(13) *Tacit.* Annal. L. IV, C. XLII.

(14) *Plut. vit. Thes.* T. I, p. 23, etc.

(15) *Mazochi*, prodrom. *ad Heracl. psephisma*, C. II, §. II, p. 133.

Non-seulement les traités de paix ou d'alliance étoient gravés sur deux colonnes, placées dans chaque cité contractante, mais encore ils se trouvoient inscrits sur une troisième dans la ville qu'on prenoit pour la capitale de la contrée (16). Par-là, ces actes publics, en se multipliant, ne pouvoient être que difficilement détruits ou altérés. Pyrrhus, après avoir défait les Gaulois et les Macédoniens réunis, consacra les boucliers des premiers avec une inscription dans le temple de Minerve-Itonniene, et les dépouilles des seconds dans celui de Jupiter, à Dodone, accompagné également d'une autre inscription (17). De cette manière, plus d'un monument attestoit la même action. Alexandre n'avoit pas besoin de cela pour immortaliser ses victoires; après celle du Granique, il fit suspendre à Athènes, dans le temple de Minerve-Poliade, trois cents armes des Perses, avec l'inscription suivante : « Alexandre, fils de Phi» lippe, et les Grecs, excepté les Lacédémoniens, » des dépouilles des barbares qui habitent » l'Asie (18) ». On ne pouvoit se venger de l'orgueil Spartiate avec plus d'esprit et de dignité.

(16) *Monum. Teia. ap. Chishull.* ant. asiat. p. 131—132. A Athènes, ces traités étoient gravés sur une colonne de pierre dans la citadelle. Le grammatiste, ou secrétaire du sénat, chargé de ce soin, n'avoit que dix jours pour s'en acquitter. Il paroit qu'on donnoit environ une drachme (18 sols) pour chaque ligne d'inscription. *Marmor.* Oxon. *Inscr.* XXIV.

(17) *Pausan.* Attic. C. XIII.

(18) *Arrian.* Exped. *Alex.* L. I, C. XVI. Pour être plus

Les

Les républiques étoient encore plus jalouses que les rois de transmettre à la postérité le souvenir de tous les événemens remarquables, au moyen du marbre ou de l'airain; ils y consignoient jusqu'au moindre décret. Les conditions d'un marché pour restaurer les édifices publics (19), les comptes de nation à nation, de particuliers avec l'état (20), etc., étoient conservés par des inscriptions; ainsi l'airain, la pierre ou le marbre devenoient des registres publics. Il nous reste encore quelques monumens de ce genre, entr'autres celui où l'on trouve l'intérêt des sommes que plusieurs insulaires avoient payés aux Amphictyons de Délos (21), qu'il ne faut point confondre avec ceux de Delphes.

« Si l'on considère que la plupart de ces monu-» mens se multiplioient tous les ans, que leur té-» moignage ne pouvoit être révoqué en doute, qu'ils » contenoient des faits relatifs au gouvernement et » aux mœurs des Athéniens, et que presque tous » ont disparus, on jugera facilement de nos pertes » et de nos regrets (22) ». Rien n'est plus vrai que cette observation du savant et judicieux Barthélemy.

intelligible, j'ajoute *des dépouilles*. Le style des inscriptions grecques est très-elliptique. On a voulu l'imiter en français; mais le génie de cette langue y répugne beaucoup.

(19) *Chandler*, Inscr. ant. Part. II, p. 37.

(20) *Barthélemy*, Diss. sur une Inscr. anc. p. 15, etc.

(21) *Marm. Sandwic*, publiée par Taylor, mais plus correctement par Corsini. *Not. Græc.* Diss. VI.

(22) *Barthélemy*, Diss. cit. p. 16.

Cicéron, en parlant d'Athènes, dit qu'on y marchoit sur des histoires (23). Ce mot auroit pu être pris à la lettre, et convenir à plusieurs villes de la Grèce, si l'on y eût remarqué souvent des monumens semblables à la chronique de Paros. La découverte que l'on en fit, dans le dernier siècle, est une des plus importantes de ce genre, depuis la renaissance des lettres. Malheureusement on l'enleva à son légitime propriétaire, l'illustre Peiresc; elle tomba en de mauvaises mains, et auroit péri totalement, si le docte Selden ne l'eût, pour ainsi dire, découvert une seconde fois; il la déchiffra avec l'aide de Patrice Junius et de Richard James. Prideaux voulut en remplir toutes les lacunes; mais il a exécuté ce projet avec peu de succès; et sans la scrupuleuse exactitude de M. Chandler, qu'on doit regarder comme le restaurateur de ce précieux monument (24), il seroit aujourd'hui défiguré par des interpolations aussi hardies qu'invraisemblables (25). Si ce savant eût retardé plus long-temps son travail, il lui auroit été presque impossible de

(23) *De fin. bonorum*, L. I, etc.

(24) La belle édition qu'il en a donnée est de l'année 1763, *in-folio*, *Ch. Maj.* Elle ne dispense pas d'avoir celle de Maittaire, publiée en 1732, parce qu'on y trouve les notes de Selden, de Paumier, de Lydiat, de Prideaux, de Bentley, de Maffei, etc. Du reste, l'édition de Chandler est plus complète pour les monumens, outre celui de la Chronique, ils y sont au nombre de 487.

(25) *Scip. Maffei*, trad. ital. d'Antich. Scrip. p. 133. *Freret*, Observ. Acad. des Inscr. T. XXVI, p. 195, etc.

combiner les espaces des lettres qui s'effacent chaque jour, de manière à ne laisser aucune trace, sur-tout dans la partie inférieure des marbres.

Que de faits intéressans ne renferme pas cette chronique, non-seulement sur l'histoire générale et particulière de la Grèce, mais encore sur l'origine du culte religieux, des arts utiles ou agréables, sur l'institution des tribunaux, des jeux publics, etc. Il en reste soixante-dix-sept époques, les deux dernières étant de pure invention; les 22, 48, 68 et 69 sont aussi entièrement conjecturales; et les 73, 74 et 77 ont été supplées, en partie, trop hardiment. Toutes ces époques sont calculées en remontant, depuis l'archontat d'Astyanax à Paros, et celui de Diogène à à Athènes, jusqu'au commencement du règne de Cécrops, c'est-à-dire, l'espace de mille deux cents vingt-sept ans. La dernière de ces époques est de l'an 357 avant Jesus-Christ; mais l'auteur n'avoit fini son ouvrage qu'à la cent trentième olympiade.

De semblables chroniques ont dû nécessairement exister dans toutes les républiques Grècques, la plupart différant entr'elles par la forme de leurs années et par le nom de leurs magistrats éponymes. Ces fastes ont été le fondement sur lequel les anciens historiens avoient édifiés; et Apollodore, les premiers annalistes, les chroniqueurs leurs successeurs, Jules Africain, Eusèbe, etc. n'ont fait que les copier ou abréger. Afin donc d'être lu avec une égale utilité par les divers peuples de la Grèce, Thucydide joignit aux années des archontes d'Athènes celles des Ephores de Sparte, des Bœotarques de Thèbes et des prê-

tresses de Junon à Argos. Son continuateur, Xénophon, ne suivit pas la même méthode; mais Timée l'adopta, du moins pour les magistrats éponymes des principales républiques. Quoique nous ignorions si les premiers historiens eurent une pareille exactitude, nous savons toutefois qu'ils avoient fait grand usage des inscriptions.

Les poésies cycliques furent les seules histoires de la Grèce, jusqu'au sixième siècle avant Jesus-Christ, où Cadmus de Milet écrivit le premier, en prose, les annales de sa patrie. Acusilaus d'Argos lui succéda dans cette carrière. Ayant trouvé dans un champ quelques tables d'airain chargées d'inscriptions, il conçut l'idée de rassembler tous les monumens de cette espèce, pour composer l'histoire généalogique des anciennes familles, et remonter par-là jusqu'à l'arrivée des colonies étrangères (26) qui civilisèrent la Grèce. Phérecyde d'Athènes, Hécatée de Milet, Damaste de Sigée, ect. n'eurent pas d'autre méthode (27), et employèrent les mêmes matériaux. Ils servirent à Hellanicus de Lesbos pour écrire une histoire générale, où, sans négliger le calcul des générations, il rapporta les années des prêtresses de Junon à Argos (28). Mais il fut bientôt surpassé par Hérodote d'Halicarnasse, qui, le premier, immortalisa les exploits de sa nation par les

(26) *Suid. lex. in* h. v. *Clem. Alex.* Strom. L. I, p. 235.

(27) *Dion. Halic.* Jud. de *Thuc.* T. II, p. 138. *Joseph*, Contr. *Apion.* L. I, §. III. *Avien. Ora marit.* v. 41—46.

(28) *Vid.* Hist. *Passim*, *et Dionys. Hal.* l. s. l.

charmes de son style; il crut donner beaucoup de poids à ses récits, en rapportant les oracles qui les concernoient, et dont la mémoire ne s'étoit conservée que par le moyen des inscriptions.

A l'occasion de cet écrivain, remarquons que depuis Homère jusqu'à lui, presque tous les hommes illustres dans les lettres naquirent chez les Grecs d'Asie, preuve indubitable des progrès qu'elles y avoient faits par le commerce avec l'Egypte et la Phœnicie. De cette première contrée, elles passèrent, après l'expédition de Xerxès, dans la Grèce, qui reçut donc de ses propres colonies le goût de la philosophie et de tous les genres de littérature; elle leur dut même son alphabet et sa langue. Cela auroit sans doute besoin de plus de développement; mais je m'écarterois trop de mon sujet, qui m'oblige à parler de l'usage des inscriptions chez les peuples de l'Italie.

Les Etrusques s'y distinguèrent d'abord en cultivant les lettres et les arts; malheureusement les seuls monumens qui nous en restent sont quelques vases de terre, des inscriptions sépulchrales et les fameuses tables Eugubines. Au moins faudroit-il entendre celles-ci; car les savans n'ont pu être jusqu'aujourd'hui d'accord sur les élémens de la langue dans laquelle nous les trouvons écrites. Cependant, que d'efforts n'a-t-on pas fait pour les déchiffrer, et que de conjectures n'a-t-on pas hasardé là-dessus? Les caractères de ces tables n'étant pas uniformes, il n'a pas même été possible de convenir de l'âge de ce monument énigmatique. Les

autres inscriptions ne sont pas plus intelligibles ; et le fruit de tous les travaux des Italiens ne consiste encore qu'à des explications plus ou moins heureuses de quelques peintures ou bas-reliefs (29).

On ne peut douter que les Romains n'ait employé quelquefois la langue étrusque sur les monumens publics (30) ; mais il est difficile de savoir quel fut leur usage constant à cet égard avant la première guerre punique. Denys d'Halicarnasse nous assure que sous le règne de Tullius, les villes latines, parmi lesquelles Rome étoit comprise, tinrent une assemblée générale dont les décrets furent gravés sur une colonne d'airain, en anciens caractères grecs. Cet historien ajoute que cela n'est pas une foible preuve que les barbares n'ont pas fondé Rome (31). Je n'ai pas d'abord cru à la vérité de ce récit ; mais ensuite il m'a paru qu'il n'étoit pas hors de toute vraisemblance que les Latins, pour rendre leur engagement plus solemnel, eussent préféré de se servir d'une langue dont les colonies grecques avoient ré-

(29) Consultez, sur ces antiquités, les ouvrages suivans : *Dempster, de Etruriâ regal. cum adim. et not. Bonarroti, Flor.* 1723, deux volumes *in-folio ; Passeri, paralip. in Dempst.* etc. *in-folio*, 1767 ; *Gori, Museum Etruscum*, 1737, trois volumes *in-folio ; Guarnacium Mus.* 1744, *in-folio ; Guarnac. origin. ital.* 1767, deux volumes *in-folio ; Barnetti, orig. ital. aut de primis ital. Colon.* deux volumes *in-4°.* etc. etc.

(30) *Tit.-Liv.* L. IX, C. XXXVI.

(31) Antiq. Rom. *ed. Sylb.* L. IV, p. 220.

pandu l'usage dans toute l'Italie. Celle des Carthaginois, qui en faisoit alors le principal commerce, y étoit presque aussi connue; les Romains en empruntèrent même plusieurs mots (32). D'après cela, on apperçoit facilement le motif qui engagea Annibal à faire en Grec et en Punique l'énumération de ses exploits dans la fameuse inscription qu'il mit dans le temple de Junon-Lacinienne, avant son départ pour l'Afrique (33).

A cette époque, les Romains avoient déja formé leur idiôme du mélange des langues Osque, Etrusque, du Grec-Eolien, etc., et s'en étoient servi sur leurs monumens. Le plus ancien qui nous reste est celui qui atteste la victoire navale de Duillius dans la première guerre punique; il est de l'an 494 de la fondation de leur ville, 258 avant J. C. Un autre, de l'an 566 de la même fondation, 188 avant J. C., nous est parvenu plus entier; c'est le précieux décret du sénat sur les Bacchanales, où, ce qui en distingue le style du latin ordinaire, ne vient que de la différence dans la manière de prononcer certaines lettres (34). Les Romains, devenus maîtres de l'Italie, y envoyèrent par-tout des colonies, ce qui dut nécessairement répandre leur langue, et en faire celle des monumens publics. Aussi avons-nous encore une inscription latine trouvée à Neapole, ou

(32) *Macrob.* Saturn. L. VI, C. IV.

(33) *Tit.-Liv.*, L. XXVIII, C. XLVI.

(34) *Matt. Ægypti* de Sen. Cons. *de Bacchan.* Comment. p. 145—152.

Naples ancienne, et concernant cette ville, de l'an 103 avant J. C. Il s'en est conservé une à-peu-près du même temps, qui renferme un réglement de limites entre deux peuples de Ligurie (35).

Dans les derniers temps de la république, les inscriptions se multiplièrent à Rome, et les généraux s'en servirent à l'envi pour transmettre à la postérité leurs exploits; ils y exprimoient simplement de grandes choses. Pompée en fournit un exemple remarquable dans le sommaire de ses campagnes, en Orient, mis au temple qu'il avoit élevé à Minerve du produit des dépouilles de l'ennemi. Il étoit conçu en ces termes: « Pompée-le-Grand, *Impe-*» *rator*, après avoir terminé une guerre de trente » ans, défait, mis en faite, tué ou forcé à se ren-» dre douze millions cent quatre-vint-trois mille » hommes, coulé à fond ou pris huit cents quarante-» six vaisseaux, reçu à composition quinze cents » trente-huit villes et chateaux, soumis tout le pays » depuis le lac Méotis jusqu'à la mer Rouge, s'ac-» quitte du vœu qu'il avoit fait sciemment à Mi-» nerve (36) ». Sous les empereurs, les inscriptions devinrent encore plus nombreuses; mais on y prodigua les titres, et on finit par y mettre de l'emphase ou de l'hyperbole, au lieu de cette précision éloquente, et de cette simplicité persuasive qui conviennent si bien aux actions hé-

(35) *Decretum Arbitrium finium regundorum inter Genuates et Veiturios. ap.* Grut. *Thes. Inscr.* T. I, etc.

(36) *Plin.* L. VII, C. XLVI.

roïques. Bientôt celles-ci ne furent pas les seules qu'on grava sur le marbre ou l'airain. La moindre action y tint une place, chacun voulant laisser le souvenir des siennes. Ne nous plaignons pas de cette puérile vanité ; elle a été utile à notre instruction. On ne peut plus étudier aucune partie des antiquités romaines, depuis l'avènement d'Auguste, qu'avec le secours des inscriptions, soit qu'elles aient rapport à l'histoire ou au gouvernement, soit qu'elles concernent les usages ou les mœurs. Disons-le à l'avantage de ces dernières, la piété filiale, l'amour conjugal, l'amitié, la reconnoissance, etc. ont eu aussi beaucoup de part à cette foule de monumens funèbres qui sont parvenus jusqu'à nous. Quoique le plus grand nombre en soit assez insignifiant, il faut néanmoins les recueillir tous avec une scrupuleuse attention. On ne doit jamais oublier, en matière d'érudition, que ce qui paroît inutile à l'un, est quelquefois à l'autre d'une utilité inappréciable.

Les éditeurs des divers recueils d'inscriptions ne peuvent, sans doute, être accusés d'avoir voulu les rendre moins volumineux par un choix arbitraire ; mais ils y ont mis peu d'exactitude, encore moins de discernement. Quelques-uns se sont permis d'en insérer de fausses ; ce reproche regarde sur-tout Gudius (27). Il a puisé dans les nombreux manuscrits de Ligorius, conservés dans la bibliothèque royale de Turin, lesquels renferment des preuves évidentes de supposition et d'imposture. Ces mêmes

(37) Inscript. antiq. Lew. 1731, *in-folio*.

éditeurs, entr'autres Muratori, ont publié plusieurs inscriptions mutilées et fautives. Chishul et Chandler (38) sont les seuls qui aient montré cet esprit de combinaison et de critique si nécessaire dans ces sortes de recueils (39). D'ailleurs, tous incomplets, soit par le défaut de recherches, soit à cause des nouvelles découvertes qu'on n'a pas cessé encore de faire, ces recueils n'ont pas même l'avantage d'avoir un ordre qui puisse les rendre faciles à consulter.

On devroit, ce me semble, ranger toutes les inscriptions en trois principales classes, en suivant l'ordre des temps: la première contiendroit celles relatives au culte religieux; la seconde, que j'appele *civile*, tout ce qui concerne les lois, les usages, les gestes, etc., et la troisième, intitulée *domestique*, cette quantité d'épitaphes et autres titres qui n'intéressent que les particuliers. Ces trois classes seroient subdivisées en plus ou moins de sections. On n'y mêleroit pas ensemble les monumens grecs et latins, qui seront imprimés séparément. Outre des tables de mots, de noms de lieux, de magistrats, de fêtes, etc., il en faut une où soient non-seulement rapportés le sujet et le début de

(38) Antiq. asiat. Inscr. ant. *in-folio*.

(39) Voici les trois principaux que l'on peut regarder comme ne faisant qu'un seul ouvrage : *Gruter*, Thes. inscr. *ed. Græv.* 1707, quatre volumes *in-folio*; *Muratori*, Inscr. quatre volumes *in-folio*, 1739; *Donati*, Supplém. Murat. deux volumes, 1765. Les éditeurs ont profité des recueils publiés antérieurement par Ferrari, Reinesius, Gudius, Doni, etc.

chaque inscription, mais encore indiqués tous les fragmens cités ou expliqués dans différens ouvrages d'érudition; en un mot, cette table doit ressembler à-peu-près au lexique numismatique de Rasche. Quand on réfléchit sur un pareil travail, on le croit au-dessus des forces de l'homme le plus laborieux; cependant le savant et modeste Séguier l'entreprit par les conseils de Scipion Maffei, son ami et son maître; et, après y avoir consacré la plus grande partie de ses veilles, il l'a laissé presqu'entièrement fini, en trois gros volumes *in-folio*, l'un pour les inscriptions grecques, et les deux autres pour les latines (40). Il importe beaucoup qu'une table si nécessaire paroisse avec le nouveau recueil que je propose. Sans même l'attendre, la publication de cette table sera d'une grande utilité.

La totalité des inscriptions parvenues jusqu'à nous peut s'élever à quarante mille. Séguier en connoissoit trente-deux mille, et en avoit copié lui-même sur les originaux dix-huit mille. Ce dernier moyen est sans doute le seul efficace pour avoir des copies exactes, ou pour suppléer les lacunes, dont les espaces doivent être marqués ponctuellement, ainsi que la moindre trace des lettres. Personne ne s'est mieux acquitté de ce soin que M. Chandler. Avant

(40) Ces tables, ainsi qu'un exemplaire du recueil de Gruter, chargé de corrections de la main de Maffei, faisoient partie de la bibliothèque léguée par Séguier à l'Académie de Nimes. J'ignore le sort que ce dépôt précieux a eu dans la révolution.

lui, Spon, Wheler et Smith n'avoient pas mis une semblable précision dans leurs copies. Celles de Paul Lucas, de Pococke et de plusieurs autres voyageurs, sont presque toutes des énigmes que leur négligence a rendu inexplicables. Michel Fourmont se vantoit d'en avoir apporté plusieurs mille de la Grece. A l'exception de cinq ou six, en *boustrophedon*, elles sont restées manuscrites. Les unes, faites de sa main, au crayon, m'ont paru moins inexactes que d'autres, transcrites par son neveu, avec autant d'incurie que d'ignorance. L'état où elles se trouvent aujourd'hui (41) ne permet pas d'espérer qu'on en puisse tirer un grand avantage; et malheureusement cela est devenu fort difficile, même sur les lieux.

La barbarie des Turcs n'en est pas la cause, mais la démence de Fourmont (42). Une anecdote si extraordinaire mérite d'être rapportée, et je la tire des lettres autographes de ce voyageur. Dans une du 21 février 1730, adressée au comte de Maurepas : « J'ai donc mis, dit-il, des ouvriers *pour détruire*, » *jusques aux fondemens*, les restes de cette su-

(41) A la Bibliothèque nationale, dans plusieurs cartons ou porte-feuilles.

(42) Michel Fourmont, que les étrangers confondent quelquefois avec Etienne Fourmont, son frère, célèbre par son savoir dans les langues orientales, et le premier homme-de-lettres en France qui se soit appliqué à l'étude du chinois. On a soupçonné injustement Michel Fourmont d'être faussaire ; il n'étoit que fou et charlatan. Voyez la relation abrégée de son voyage dans le septième volume des mémoires de l'Académie des Inscriptions.

» perbe ville, Sparte, et *il n'en restera pas pierre* » *sur pierre.* Si par moi, Monseigneur, le lieu de » cette ville va dans peu être inconnu, j'ai de quoi » la faire revivre dans l'esprit des générations les » plus éloignées; car j'ai presque une suite entière » de ses prêtres, de ses Éphores, de ses Agora- » nomes, de ses Gérontes, etc. . . . J'ai trouvé plu- » sieurs inscriptions qui nous font connoître plu- » sieurs rhéteurs, capitaines, inventeurs d'arts, et » même des femmes illustres dont on n'avoit pas » encore entendu parler. . . . . Ma piété ne s'est » pas étendue jusqu'à *laisser en repos* les cendres » des rois. Celles d'Agésilas sont au vent; j'ai en- » tré dans le sépulchre que les Spartiates ont fait » bâtir en l'honneur de Lysander, et je vais fouil- » ler dans celui d'Oreste. » . etc. ». Il marque encore de Sparte, à l'abbé Sevin : « J'ai rencontré à » l'infini des colonnes inscrites, et une entr'autres, » élevée à l'occasion de l'ambassade des Juifs, du » temps des Macchabées. . . . . Mantinée, Stym- » phale, Tégée, et sur-tout Olympie, mériteroient » bien que je *les renversassent de fond en com-* » *ble* ». . . . . Enfin, il écrit au savant Freret : « Sparte est la cinquième ville de Morée que *j'ai* » *renversé.* Hermione et Trœzène ont eu *le même* » *sort.* Je n'ai pas pardonné à Argos, à Phliase » et à quelques autres. Je suis actuellement occupé » à *détruire jusqu'à la pierre fondamentale* du » temple d'Apollon-Amyclæen ». . . . Voilà une mission bien remplie; certes, on ne s'attend pas qu'un membre de l'académie des Inscriptions fasse

gloire de semblables opérations. Sylla et Alaric n'ont pas fait pire dans l'Attique. Cependant Fourmont assure, dans quelques-unes de ses lettres, qu'il enterra à une profondeur plus considérable qu'auparavant, les marbres ou les pierres, chargés de caractères, qui avoient été découverts. La plus grande partie a dû nécessairement périr dans toutes ces démolitions, et un voyageur très-digne de foi, qui a parcouru depuis les mêmes lieux, m'a certifié y avoir trouvé plusieurs monumens de ce genre, en pièces et hors d'état d'être déchiffrés.

Des trois mille cinq cents inscriptions découvertes par Fourmont, dans le Péloponèse, à peine en existe-t-il le quart dans ses papiers, et aucune n'offre ce qu'il annonce avec tant d'emphase et d'assurance. On n'aura pas sans doute le même reproche à faire au célèbre Wood, duquel nous attendons depuis long-temps le recueil des inscriptions qu'il a copiées dans ses voyages en Turquie et en Asie.

Faute de pouvoir vérifier, sur les originaux, toutes les copies d'inscriptions qui nous restent, il importe donc beaucoup de consulter et même d'étudier les ouvrages des critiques. Parmi eux, on doit distinguer Saumaise (43), Sertorius-Ursatus (44), Fabretti (45),

(43) *Duæ inscriptiones veteres Regillæ*, etc., *in-4°.*, 1619.

(44) *De notis Romanorum Coment.* etc. *Patav.* 1672.

(45) *De Column. Trajana, in-folio*, 1683.

Falconeri (46), Noris (47), Spon (48), Van-Dale (49), Montfaucon (50), Chishul (51), Jean Taylor (52), Hagenbach (53), Bimard (54), Maffei (55), Mazochi (56), Corsini[3] (57), Paciaudi (58), Swinton (59), Seguier (60), Bel-

(46) *Inscriptiones Athleticæ cum notis* Octav. Falcon. *in*-4°. 1658.

(47) *Cenotaphium pisanum*, etc. *in-folio.*

(48) *Miscellan. erudit. antiquit. in-folio*, *Lugd.* 1685.

(49) *De antiq. et marmor.* Dissert. IX, *in*-4°.

(50) *Palæograph. Græca*, etc., *in-folio*, 1708. *Diarium italicum*, *in*-4°. 1702. Passim.

(51) *Antiquit. Asiaticæ*, *in-folio.* Lond. 1728.

(52) *Marmor. Sandwic.* Cantabr. 1743, *in*-4°. *Ejusd. Comentar. ad L. Decemviarlem de inope debitore in partis dissecando*, 1742.

(53) *Epistolæ epigraphic.* deux volumes *in*-4°. 1747.

(54) *Dissertat. ap.* Muratori, Inscr. T. I.

(55) *Museum veronense*, *in-folio. Ars. critica lapidaria*, *in-fol.* vol. II. *Suplem. Murat. a* Donati *edit.* etc. etc.

(56) *Heraclens. Tabul. sive. ad Heracl. psephism. Com. in-folio.*

(57) *Notæ Græcorum*, *cum Diss. VI*, *in-folio. Inscriptiones Atticæ*, *in*-4°. *Series præfec. Urbis ab urb. cond. in*-4°. *Passim*, *in.* IV vol. *Fast. Attic.* etc.

(58) *Monum. Pelopones.* deux volumes *in*-4°. Passim. 1761.

(59) *Inscript. Citiæ sive in binas inscript. Phœnic. Coment.* 1750, *in*-4°.

(60) Dissertation sur la Maison quarrée, *in*-8°. seconde édi-

ley (61), Chandler (62), Torremuza (63), Barthélemy (64), etc. . . . Ils ont tous restauré ou éclairci les inscriptions anciennes, dont la connoissance est trop négligée aujourd'hui, et qui pourtant fait une partie fort essentielle de l'archæologie, ou science de l'antiquité. Du reste, puisse ce foible essai engager quelques gens-de-lettres à se livrer à une étude dont ils retireront bien des avantages, et qui nous procurera plus d'une découverte.

tion, mais sur-tout les tables manuscrites dont j'ai parlé. Il est le véritable éditeur, ou plutôt le rédacteur de l'ouvrage posthume de Maffei sur la critique lapidaire.

(61) Marbres de Cyzique, dans le recueil d'antiquités par Caylus, etc.

(62) *Inscriptiones Siciliæ, in-folio.* Je ne cite cet ouvrage qu'à cause des prolégomènes, mon intention n'étant pas de donner un catalogue de tous les recueils d'inscriptions.

(63) *Inscript. antiquæ, in-folio.*

(64) Remarque sur une inscription d'Amyclée, Acad. T. XXIII. voyez encore le mémoire sur les anciens Monumens de Rome, T. XXXVIII, et quelques autres, T. XXVI, T. XXX, etc. dans le recueil de Caylus, T. I, p. 61. dissertation sur une ancienne inscription grecque (les marbres de Choiseul), etc., *in*-4°. J'aurois pu encore faire mention du savant Bouhier, qui a très-bien expliqué plusieurs inscriptions, dans diverses opuscules et lettres imprimées, du P. Brotier, qui en a suppléé quelques-unes avec beaucoup de sagacité dans les notes de la seconde édition de Tacite, etc. etc.

GRAMMAIRE.

GRAMMAIRE.

Sur l'origine de la forme des lettres en général, et des lettres Grecques en particulier.

Au collége National, le 6 nivôse, an V.

Quatremère-Disjonval, lieutenant-colonel de l'armée Batave, au citoyen Millin, rédacteur du magasin Encyclopédique.

Vous desirez, Citoyen, que je vous expose l'origine du nouvel Enseignement, dont j'ai cherché à donner une idée à la dernière rentrée publique du collége de France, et dont le citoyen Luzac, professeur de Grec en l'université de Leyde, a fait l'annonce au monde Savant dans la gazette Française de cette ville, au supplément du N°. XCIV, 24 novembre 1795, v. st. Je me rappelle toujours avec plaisir ces premiers momens de ma vie. C'est à l'âge de quatre ans que j'ai commencé à m'inquiéter sur ce qui cause la forme des lettres en général, et celle des innombrables caractères Grecs en particulier. La rencontre d'un jeune Arménien me fit entrevoir de l'Arabe à neuf ans; et aussitôt de m'écrier, sinon comme Archimède après avoir résolu le problême

de la couronne d'Hiéron, ἵυρηκα ἵυρηκα, du moins quelque chose d'assez semblable. « Les Arabes peignent encore mieux que les Grecs par leurs caractères », dis-je en palpitant de joie à mon petit Turc : « Un jour peut-être j'enseignerai aussi les langues, mais non pas, certes, comme on nous les enseigne ». C'étoit aux sciences exactes qu'il appartenoit de m'affermir dans ma Découverte. Ce moment ne se fit pas long-temps attendre. J'avois, dans le jeune Deflers, neveu du représentant Camus, un autre petit ami qui cultivoit, et ne cultivoit même que les Mathématiques. Géomètre à dix ans, je me hâte de comparer les arcs, les cercles, les angles, les sinus, les cordes, les tangentes aux mots et aux lettres qui les expriment (1). Ma joie redouble ; je me vois Géométriquement certain que la cause du choix des lettres est dans leur forme et dans le rapport qu'elles offrent avec les contours des objets qu'il falloit faire connoître. J'ignorois heureusement que Platon, dans son Cratyle, en assignoit une autre ; que Cicéron et Saint-Augustin, en le réfutant, n'en assignoient aucune. A douze ans je pus obtenir le contact de ces langues sublimes, où un seul caractère fait le mot, et où des points font le reste, c'est-à-dire, ajoutent les lettres prosodiques à la lettre pittoresque. Je m'arrête, je me prosterne, j'adore l'invention sublime de l'Arabe, du Syriaque, de l'Hébreu, qui, pour ne pas compromettre le grand

(1) Pour ne parler que du latin ARCUS, ROTUNDUS, ANGULUS, SINUS, CORDA, TANGENS.

besoin de peindre, n'employent les lettres qu'à cet effet, et n'employent que des points pour ce qui concerne la partie proprement auriculaire (2). A dix-huit ans la géométrie eut tort. Sortant des mains de Deflers mon ami, et de Mauduit, ce maître qui en a formé tant d'autres, pour me précipiter dans la vaste carrière des arts Mécaniques, je m'y trouvai encore poursuivi par le besoin d'enseigner à lire et à écrire. La tâche en valoit la peine. Je retrouve, dans tous les mots d'Arts, la même généalogie : dans FALX, la première lettre me présente la Faulx qui moissonne ; dans MOLA, dès la seconde je vois la Meule qui tourne ; dans TEREBRA, je me laisse tout d'abord pénétrer par la Tarrière. Mais celui qu'on avoit surpris à genoux devant le Thucydide d'Henry Estienne, à six ans, se fit, vers l'âge de vingt, trois grandes questions. « Il y a », se dit-il, « trois manières toutes diffé» rentes d'écrire le Grec. On nomme l'une le style » lapidaire ou les majuscules ; l'autre se nomme pe» tite écriture, ou *scriptura brevior :* on nomme » la troisième liaisons et abréviations, *nexus et* » *compendia.* Plus j'y réfléchis », continua-t-il », » plus ces trois définitions me paroissent vicieuses. Si » je me contente du compas de la Géométrie, je vois

(2) Je rends compte ici, avec la plus grande exactitude, de la manière dont ma découverte a fait route avec mes années. Plus tard, j'ai reconnu que je devois attribuer encore le nombre et la situation des points au génie pittoresque. Citoyen Perille ! dites pour moi comment ils sont situés dans les mots Arabes Zénith et Nadir.

» qu'un des gamma compris dans le *scriptura brevior* présenté plus de hauteur que le gamma dit » majuscule Γ ſ, et, sans sortir des gamma, j'en » trouve encore parmi eux un si petit, qu'à peine » l'apperçoit-on ⌐. Le génie des Anciens étoit-il donc » celui des disparates » ? Lorsque je passois aux liaisons et abréviations prétendues, la définition devenoit encore bien plus ruineuse, et c'étoit par la Trigonométrie que je me le démontrois. Je dessinois d'abord sur une beaucoup plus grande échelle le nombre et le genre des lettres cursives, puis les caractères dits abréviations et liaisons. Si les abréviations étoient bien des abréviations, elles devoient couvrir moins de surface, occuper moins de triangles ; or, presque toutes en occupoient davantage. Quant à la solution de continuité des prétendues liaisons, il ne faut que des yeux pour la saisir dans un très-grand nombre ; donc la définition adoptée, même par les solitaires de Port-Royal, étoit la plus vicieuse de toutes. Hélas ! c'étoit au moment où tant de malheurs m'ont conduit à prendre les armes, qu'il étoit réservé de me fournir le moyen de résoudre ces trois questions d'une manière victorieuse. Oui, c'est à la Hollande, c'est à la France armées qu'appartient la gloire d'avoir complétement retrouvé le génie de ces peuples qui n'écrivoient rien, et qui décrivoient tout. C'est à mon sabre, c'est à l'arme que j'ai portée le premier des Français en cette grande cause, que j'ai dû la solution du problême que présentoient depuis si long-temps les liaisons Grecques. C'est enfin des deux mots ἐξ ἀμφῖς, *ex*

sanguinibus, qu'est sortie la dernière démonstration que les trois écritures se sont établies successivement pour peindre de mieux en mieux, et non pour aucun autre motif quelconque.

Mais comme c'est de la très-grande variété des preuves que dépend la fortune de toute nouvelle assertion auprès des hommes qui ne savent se rendre qu'à des vérités rigoureusement établies, je vais m'assimiler à la marche des Mathématiciens eux-mêmes. L'auteur d'un des ouvrages Mathématiques les plus recherchés (3), dit : « Le système de Newton » acquiert sa certitude, non parce qu'on y fait voir » que les effets peuvent, en gros, dépendre de » l'attraction, mais parce qu'ils suivent dans leurs » grandeurs, dans leurs circonstances, dans leurs » perturbations, etc. précisément la grandeur et la » combinaison que la théorie prescrit pour chaque » cas, parce qu'ils répondent à un calcul précis et » numérique ». D'Alembert a dit, préface de son traité de la précession des Equinoxes : « Il ne suffit » pas à un système de satisfaire aux phénomènes en » gros et d'une manière vague, ni même de fournir » des explications plausibles de quelques-uns ; les » détails et les calculs précis en sont la pierre de » touche ». Pour ne parler cependant que des preuves fournies à l'appui de ma doctrine par les comparatifs et les superlatifs Grecs, quelle plus belle rencontre que les faits qu'ils présentent ! Κράτιστον,

(3) J. H. Van-Swinden, *sur l'analogie de l'électricité et du magnétisme*.

meilleur, s'écrit, chez les typothètes entendus, comme on vient de le voir, c'est-à-dire, de manière que le petit τ à côté du grand 7 indique que Pierre est plus grand que Paul. Βέλτιστος, *le meilleur de tous*, ne présente que le grand 7, parce qu'ici la comparaison n'a plus lieu, au moins dans le même sens; et il y a cependant encore d'autres preuves triomphantes de mon assertion sans sortir des superlatifs. Il y a, comme on sait, superlatif de petitesse et superlatif de grandeur : or, ces deux cas vont eux-mêmes servir, chez les bons écrivains Grecs, à appuyer ma Découverte. Βραχύτατος, *le plus court*, μικρότατος, *le plus petit*, ne s'écrivent que par de petits τ, bien que superlatifs, pendant que le superlatif ανωτατος, *le plus haut*, s'écrit par deux grands 7, et, chez les virtuoses, de cette manière ανωτατος, c'est-à-dire, par deux thau bien plus grands encore.

Etant bien convenu que le pittoresque de l'écriture Grecque se démontre par au moins une, souvent deux, et quelquefois trois des lettres intégrantes de chaque mot, je passe à ce nouveau fait, que les Grecs peignoient encore par dilatation ou par contraction d'une même lettre. J'ai consigné, dans un mémoire *in*-4°. très-volumineux, nombre d'exemples de cette dilatation et contraction, dont celui συλληψη εν γαστρι, au-dessus de δια την χαριν του θεου υψιστου, a le droit de frapper davantage; et d'autant plus, que l'on trouvera la petite édition d'Elzévir parfaitement conforme à celle d'Henry Estienne sur ce fait de l'Embryon divin, comparé au Très-

Haut son Père. Etant donc admis que ce passage se trouve écrit, 1°. dans chacun des quatre Evangélistes; 2°. dans nombre d'éditions, avec l'observation de placer un petit ↓ en parlant de l'Embryon, et un grand ↓ en parlant de son Père, je demande si on peut placer ce fait et son analogie au nombre des vérités que non-seulement on est raisonnable d'admettre, mais même qu'on seroit fou de ne pas admettre. Sur l'article des étymologies et des probabilités, soit de l'origine des mots, soit de l'origine des lettres, je ne contrains l'assentiment de personne; parce qu'enfin si probable que j'aie rendu l'origine étymologique de Μωυσης et de Μουσα, comme venant de l'eau; si probable que j'aie rendu l'origine des lettres comme provenant de crochets à descendre les vases dans les puits, jamais il n'y aura que probabilités sur ces objets. Mais que deux Editeurs différens, ainsi que l'annoncent toutes les autres circonstances des deux livres, se soient accordés à placer un plus petit et un plus grand ↓ ↓ dans les deux mêmes occurrences, et qu'ils s'accordent toujours à écrire cette lettre par dilatation ou par contraction dans les mêmes occurrences, voilà ce qui n'est point une probabilité, mais un fait. Quant à l'analogie que j'en déduis au physique dans συλλημψη, au moral dans κλεψης, je me crois si sûr de cette probabilité, que celle de l'existence de Rome ne me subjugue pas davantage.

Après avoir écrit bien d'autres détails à un de mes correspondans sur ce que j'appelle, quant aux

lettres, le fait DE LA GRANDEUR RELATIVE, j'ai cru devoir choisir un autre Savant pour établir, auprès de lui, ce que j'appelerai l'écriture *per ascensum et descensum*, s'il m'est permis de lui appliquer la dénomination d'un précipité Chymique. Qui pourra, lui disois-je, à moins de ces cataractes qui obscurcissent souvent en pareils cas la vue, qui pourra s'empêcher de voir la différence de situation du ψ dans ωσαννα εν υψιστοις et dans παλιν κατω κυψας? Seroit-il plus aisé de se fermer les yeux de l'esprit sur l'analogie du sens moral avec la situation physique, analogie et situation d'ailleurs qui se répètent à chaque occasion pareille, non pas dans le nouveau Testament d'Henry Estienne seul, mais dans celui petite édition d'Elzévir à Amsterdam, comme je l'ai fait voir à qui l'a voulu pendant mon dernier voyage à Leyde? M. Van-Santen auroit voulu ne voir là-dedans qu'une supposition ingénieuse; M. Runkenius voudroit n'y voir qu'un effet du hasard. Mais je crois pouvoir dire à l'un qu'on suppose ce qui n'est pas, et non pas ce qui est; comme je crois pouvoir dire à l'autre qu'on ne peut donner au hasard ce qui arrive à chaque occasion où les circonstances sont pareilles. J'aimerois autant dire que c'est par hasard que nous mettons une grande lettre en tête de chaque phrase, et une plus grande en tête de chaque chapitre. Ce que M. Runkenius m'a opposé, que les premiers écrivains n'écrivoient point ainsi, ne me paroît pas plus admissible dans la discussion présente. Je n'ai dit, dans aucun de mes nombreux

ouvrages sur cette matière, que les premiers écrivains eussent écrit par haut et par bas une lettre qu'ils n'employoient même pas. Ce ⏚ est d'un âge secondaire. Faut-il nier aussi qu'il ait jamais été employé, parce qu'il ne le fut pas d'abord? Je ne donne certainement pas à l'emploi du ⏚, par haut et par bas, le mérite d'un haute antiquité: je le crois, au contraire, dû au temps où l'écriture se compliqua de plus en plus de méthodes plus pittoresques qu'abréviatives. Mais j'en suis à demander si l'on peut donner, comme un fait, que des écrivains en nombre ont placé une certaine lettre du plus fréquent usage à quatre hauteurs différentes, selon qu'il s'agissoit d'exprimer ce qu'il y avoit de plus haut, ce qui l'étoit moins, ce qui l'étoit moins encore, et enfin, ce qui étoit tout en bas. Je le prouve dans le même moment par deux éditions du même ouvrage, et par cent passages de chaque édition dudit ouvrage. Pierre Camper étoit bien moins riche en titres de sa découverte d'une inclinaison plus ou moins grande de la ligne faciale, selon les individus et les circonstances aussi.

L'ouvrage que j'ai confié provisoirement au Recteur Brugmans présente une foule d'autres faits tout aussi inconteſtables, tout aussi honorables pour le génie des Anciens, et qui n'ont pas été mieux observés. Mais le fait de l'écriture, *per ascensum et descensum*, est celui sur lequel je me borne à insister quant à présent. Il est d'une bien grande fécondité ce seul fait, Citoyen; il se lie à la création de la Musique; il y jette un jour inconcevable; il nous

promet un monde de connoissances et de jouissances ; mais l'ordre et la méthode veulent que je soye premièrement d'accord avec ceux qui ont du bon sens et de la bonne-foi sur ce nouveau fait DE LA SITUATION RELATIVE.

Salut et fraternité,

QUATREMÈRE-DISJONNAL.

LITTERATURE.

RÉFLEXIONS sur l'état actuel de l'Instruction publique en France, lues à la séance extraordinaire du Lycée des Arts, le 10 Frimaire, an V, pour l'ouverture des Cours.

LE jour auquel s'ouvrent des cours d'instruction est un véritable jour de fête pour les amis de l'humanité et de la patrie.

A qui douteroit de cette vérité, je montrerois, pour l'en convaincre, ce concours intéressant de citoyens réunis, en ce moment, dans le sanctuaire des arts, et l'alégresse qui éclate dans leurs regards et sur leurs fronts.

Quel spectacle délicieux! D'un côté des savans, quittant leurs silencieuses retraites pour venir présenter, à qui veut les recueillir, les connoissances

importantes dont, à force de travaux et de peines, ils ont fait d'amples et utiles moissons.

Des artistes qui offrent, pour le soutien des arts, et le perfectionnement de la pratique aveugle, leurs théories lumineuses.

Des philosophes qui ne dédaignent pas de communiquer leurs réflexions profondes, si nécessaires à la propagation des vérités et des vertus.

Enfin, des littérateurs consommés qui, forts des exemples de l'antiquité, sur lesquels ils ont pâli, viennent, avec courage, enseigner au génie les lois que le goût lui impose.

D'une autre part, des jeunes gens que le besoin de savoir pousse impérieusement vers ces maîtres.

Des enfans que leurs mères amènent à ces hommes extraordinaires, comme autrefois Thétis conduisit Achilles au Centaure, qu'elle pria de l'instruire.

Des magistrats du peuple qui, par leur présence, excitent le désir et l'émulation des élèves (1).

Oui : je le répète ; ce tableau est vraiment celui d'une fête ; et, cette fête, ne pourrions-nous pas la nommer la fête du bannissement éternel de l'ignorance ?

Eh ! qui de nous, en effet, témoins des maux sans nombre qu'a répandus sur notre patrie ce monstre

(1) Des officiers municipaux des divers arrondissemens de Paris se sont empressés de venir accompagner les élèves qu'ils destinoient à suivre les cours.

hideux que la tyrannie délirante vouloit faire adorer, ne verroit pas, comme une solemnité consolante, le jour du retour de l'instruction?

De l'instruction, qui apprend à l'homme à connoître autant ses devoirs que ses droits; qui, d'une manière sûre, règle sa conduite individuelle et sociale, adoucit les mœurs les plus farouches, et fait successivement l'ornement de nos jeunes années, le charme de l'âge mûr, la consolation de la vieillesse.

De l'instruction, si long-temps demandée à nos législateurs, accordée enfin à notre importunité et à nos vœux, mais qui s'organise avec autant de lenteur et de difficulté, qu'on a mis de précipitation et de barbarie à en tarir les sources, à en fermer les temples, à en persécuter et égorger les ministres.

Colosse vénérable! université de Paris, dont les universités étrangères se faisoient gloire d'être les rivales, on ne trouvera pas sans doute étrange que je tourne un instant mes regards vers tes respectables débris, et que ma reconnoissance les contemple et les montre encore, comme les amateurs de l'antiquité font admirer les restes imposans des monumens célèbres des beaux âges du monde!

Il est bien vrai, ton institution s'étoit viciée avec le temps. L'esprit de corps, ou l'esprit systématique, cet ennemi cruel des découvertes nouvelles et du progrès des connoissnaces de l'esprit humain, obscurcissoit ta gloire.

Il est bien vrai, la marche adoptée dans tes écoles pour l'instruction publique avoit de grands défauts. Mille fois moi-même j'ai regreté d'y avoir consumé dix de mes plus belles années aux études incomplètes qui se faisoient dans ton sein.

En sortant de tes cours, la tête remplie de l'histoire de la Grèce et de Rome, familier avec la langue d'Homère et avec celle de Virgile, je me suis plaint de n'avoir pas reçu la moindre idée de l'histoire de mon pays, et de ne connoître aucune des langues que parloient mes contemporains.

Mais je ne fus jamais assez ingrat pour oublier les maîtres que tu m'avois donnés, ces maîtres, qu'après cinq années de mépris, on est trop heureux d'employer encore (2)!

Aux premiers instans de notre étonnante révolution, lorsque tous les esprits, fatigués des abus qui régnoient de toutes parts, n'aspiroient qu'après des réformes, et y assujétissoient le trône, vieille fille des rois (3), tu devois naturellement en attendre et en éprouver; je l'en désirois pour ta propre gloire; mais réformer n'est pas détruire, et malheureusement tu as succombé toute entière, et long-temps on s'appercevra du vide affreux opéré par ta chûte.

(2) C'est avec plaisir qu'on voit d'anciens professeurs appelés pour l'enseignement des langues anciennes dans nos nouvelles écoles.

(3) On sait que l'université de Paris avoit le titre de *Fille aînée* des rois.

Ce n'est pas que l'édifice nouveau de l'instruction publique n'offre des beautés d'ensemble et ne promette de grands avantages ; mais il a des défauts essentiels qui en empêcheront la durée, si l'on ne se hâte de l'étayer solidement par-tout où il faiblit.

O *Condorcet!* ô toi qu'a moissonné, pendant son règne sanguinaire, l'ignorance tyrannique, faut-il que tu n'ais pu travailler au perfectionnement et au développement du plan qu'avoit conçu ton heureux génie ? Tu aurois, assurément, écarté les causes de mort que renferme en lui le plan adopté de notre instruction nouvelle.

Nous n'eussions pas vu se former avec de si énormes dépenses cette *Ecole normale*, qui, malgré tous les talens réunis qui y brilloient, ne pouvoit se soutenir, et dont le Lycée des Arts avoit publiquement annoncé la ruine prochaine, avant même qu'elle eût ouvert ses leçons.

Nous ne verrions pas, dans nos *Écoles centrales*, où le professeur le plus essentiel, celui de morale, est oublié ; la gradation des leçons, suivant les âges, négligée ; et les excellens maîtres qui sont chargés de faire ces leçons manquant d'élèves aptes à les comprendre (4).

(4) Les écoles les plus fréquentées sont celles de dessin. La raison en est simple ; c'est que tous les ans on commence par y développer et y enseigner les premiers principes, et que les leçons de cet art se suivant graduellement, les élèves deviennent capables successivement d'entendre et de suivre les professeurs.

Les professeurs de langues anciennes peuvent-ils avoir le

Mais, hélas ! à quoi servent nos regrets ? Ils ne retireront pas de l'antre de la mort l'homme célèbre que l'envie y a précipité.

Puisse du moins son ombre être consolée par notre souvenir !

Elle se consoleroit bien plutôt, si l'on donnoit à l'instruction toute son activité, tout son développement, but unique de ses désirs et de ses travaux.

Combien elle est pressante et nécessaire cette organisation réparatrice de nos écoles actuelles !

La guerre a enlevé à l'instruction des milliers de jeunes gens, qui, couverts de gloire et de lauriers, accoutumés à commander à la victoire, seront peu susceptibles, au retour des camps, de recevoir avec patience et docilité les leçons que leur absence leur aura fait perdre.

Le silence de l'instruction, pendant le régime révolutionnaire, a laissé grandir dans l'ignorance la génération qui devoit leur succéder, et nous aurons à compter avec douleur vingt années de lacunes dans l'éducation générale.

La morale a été totalement abandonnée. Les organes de la religion, soumis ou non soumis aux

même avantage ? Où en seroient-ils à la fin de l'année, s'ils étoient obligés de faire remonter aux premiers élémens de ces langues leurs élèves ? et, cependant, où les élèves auroient-ils appris ces élémens ? Ce n'est point dans les écoles *primaires*, où ils ne s'enseignent pas, et il n'y a point d'écoles intermédiaires pour les préparer.

lois, avilis, persécutés, ont suspendu leurs enseignemens dogmatiques et moraux. La philosophie, qui condamnoit leurs leçons comme chimères et préjugés, n'a présenté à nos enfans aucun code de morale qui pût occuper et diriger leurs cœurs. Le peuple, dépourvu de principes; le peuple, qui n'osoit pas prononcer le nom Dieu, qui n'avoit point de frein propre à arrêter la fougue de ses passions, n'a pas reçu le moindre livre élémentaire qui lui apprît au moins à retrouver, au-dedans de lui-même, les lois éternelles gravées dans son ame par le doigt de l'Etre-suprême, et qui forment ce *dictamen* de la raison, suffisant à l'homme droit, qui l'écoute, pour marcher dans les sentiers de la justice et de la probité (5).

Ah! puissent donc enfin ceux qui veillent à l'instruction publique se hâter d'y rappeler la morale, de la rappeler tellement pure, qu'elle semble sortir des mains de celui qui en a posé les bases éternelles, et qu'aucun des cultes qui se rivalisent parmi nous n'en puisse méconnoître la bonté!

Puissent-ils bientôt réparer les autres vices de notre éducation actuelle, et nous faire entrevoir un

(5) Dans les hôpitaux, où s'élèvent les enfans du malheur, c'étoit un chagrin véritable pour ceux qui étoient chargés de cette partie précieuse de notre jeunesse, de n'avoir pas de livres propres à les former du côté moral. Ils ne pouvoient, sans courir des risques, sans manquer aux lois, ils ne devoient pas leur faire apprendre les catéchismes religieux, et il ne leur avoit été rien donné pour les remplacer.

avenir

avenir plus heureux que le présent, où nous sommes obligés de vivre !

Détracteurs des établissemens de nos jours, à Dieu ne plaise que j'aille, comme les ennemis de l'ordre actuel des choses, les blâmer tous indistinctement, et décrier jusqu'aux efforts que l'on a faits pour tirer ma patrie du précipice où les rois du sansculotisme l'avoient précipitée ! Non ; je publierai avec franchise, que parmi les écoles établies, il en est une qui mériteroit tous nos éloges, si les dépenses qu'elle entraîne contrastoient moins avec la pénurie de nos moyens ; c'est l'*école polytechnique*, pour laquelle nous aurons encore à redouter bientôt le voisinage du corps puissant qui doit incessamment se placer dans son enceinte (6).

L'institut national, formé en grande partie des membres les plus estimables de nos anciennes corporations savantes, paroît devoir aussi propager avantageusement les lumières, si toutefois l'orgueil académique ne se glisse pas dans cet établissement, et si le gouvernement ne s'oublie pas jusqu'à lui faire partager les fonctions administratives, abso-

(6) Lorsque le chef-d'œuvre du mauvais goût, la salle des Cinq-Cents, bâtie avec tant de frais au ci-devant Palais-Bourbon, sera terminée, n'est-il pas à craindre que les inspecteurs qui seront nommés ne regardent toutes les dépendances de ce palais comme nécessaires, et, qu'oubliant les dépenses qui ont été faites pour l'établissement de cette école si intéressante, on la renvoye des lieux qu'elle occupe, et que, faute d'argent, on ne puisse l'établir ailleurs ?

lument opposées et au but de sa formation et aux travaux naturels de ceux qui les composent.

Le collége national, dont l'origine remonte à l'époque de la restauration des études en France, a conservé sa splendeur, acquise par des siècles de travaux.

Au jardin national des Plantes, au muséum d'Histoire naturelle, un cercle d'hommes célèbres aussi étonnans par l'harmonie et l'union qui règne entre eux, que par l'étendue de leurs connoissances, enseignant avec succès toutes les parties, que l'inépuisable nature offre aux recherches de l'homme, son plus cher ouvrage.

Déja le charlatanisme expire. Il n'abusera plus de la latitude des lois, et la trop facile patente ne lui donnera plus le droit d'empoisonner les malheureux humains. L'école de santé (7), celle de médecine, le collége de pharmacie, formeront des hommes sûrs, et les lois que méditent nos législateurs, et les arrêtés de la vieille police, que réveille utilement notre police nouvelle, jalouse de rappeler sur elle la gloire dont jouissoit l'ancienne, nous délivreront de ce fléau.

Au milieu de tous ces établissemens nationaux, il s'en est élevé de particuliers qui suppléent en partie à ce qui manque encore aux premiers.

(7) Dans les salles du Lycée des Arts s'assemble, pour l'utilité publique, la nouvelle société de santé, formée des hommes les plus instruits, anciens membres des ci-devant société et faculté de médecine. Leur amour pour l'humanité les porte à donner des consultations gratuites.

A l'instar des anciens colléges, il s'est ouvert des maisons d'éducation où l'instruction suit, dans l'ordre des difficultés qu'elle développe, le développement des facultés de la nature, et offre conséquemment une partie des perfections que l'on n'a pas données à nos écoles nationales (8).

La protection du gouvernement, accordée à des institutions de ce genre, pourroit, je le pense, utilement compenser celles qui deviendroient indispensables pour le succès de l'éducation publique, et qui seroient infiniment dispendieuses pour l'état. C'est à nos gouvernans à peser cette réflexion, et à voir si la protection, relativement à l'instruction, n'est pas un moyen plus puissant souvent que l'or même qu'il verseroit pour la solde des instituteurs (9).

Le Lycée républicain (10), cet établissement si

(8) Le citoyen *Désaudray*, à l'occasion de cette phrase, a rappelé un ouvrage du célèbre et malheureux *Lavoisier*, qu'il a remis sur le bureau. Cet ouvrage, un des derniers de cet homme estimable, perdu sous les scellés des barbares qui l'ont égorgé, sera réimprimé aux frais du Lycée.

(9) Il seroit, je pense, infiniment avantageux d'abandonner, peut-être même gratuitement, à des hommes connus par leur moralité et leurs lumières, quelques-uns des bâtimens de nos anciens *colléges*, où l'instruction ancienne, réformée et perfectionnée, seroit suivie, et formeroit un degré entre les écoles primaires et les écoles centrales.

(10) Le *Lycée*, connu maintenant sous le nom de *Républicain*, s'est formé il y a douze années, long-temps avant l'établissement de la République. Il s'est distingué dès son berceau

florissant avant la révolution, qui, par la suspension momentanée de ses cours, a perpétué son existence, présente aussi de grands avantages à la société. Des professeurs choisis, presque tous membres du Lycée des arts, vont y répandre leurs lumières.

Ecole des riches, on verra, nous devons l'espérer, au milieu des citoyens qui viendront y perfectionner leurs connoissances, nos parvenus qui le fréquenteront par ton, acquérir, à leur insu, un peu de cette politesse et de cette fleur des sciences, qui distinguoit autrefois le Français, et qui sied si bien à son caractère. Ils feront prendre à leurs enfans le goût des lettres, qu'ils n'auroient pu leur

comme Hercule. Les hommes les plus habiles y ont donné des leçons, et le choix qu'il vient de faire des professeurs qui vont ouvrir leurs cours, doit prouver qu'après le silence auquel l'ont forcé les circonstances, il veut reparoître avec la même splendeur. Je désire que les maîtres n'oublient pas le titre qu'a pris le Lycée, postérieurement à sa fondation. Si je l'ai appelé l'école des riches, c'est que l'administration a déclaré, par son prospectus, qu'il n'y auroit point de *demi-souscriptions ni aucune espèce d'entrée gratuite*, et que le prix de la souscription seroit de 96 *livres pour les hommes, et de* 48 *livres pour les femmes*. Dans ces temps malheureux, d'anciens riches mêmes n'en pourront pas faire les frais, et c'est uniquement par cette raison que j'ai parlé des nouveaux enrichis et des parvenus qui, par ton, pourront se décider à faire cette dépense. Le cours de morale du citoyen *Dumoustier*, si nécessaire dans tous les temps, produira sans doute les heureux effets que j'ai indiqués sur les femmes de nos parvenus, que la mode pourra conduire à ses leçons, et à qui je souhaite, pour leur maître, sinon le cœur, au moins la docilité d'*Emilie*.

donner. Leurs femmes, stimulées et corrigées par ses leçons, s'occuperont moins à cacher, sous le faste de leur parure, l'ignorance et la grossièreté, qu'à les faire disparoître; et leurs filles rappeleront peut-être bientôt, sans les minauderies auxquelles elles n'auront pas été formées dès le berceau, le bon ton dans les compagnies où elles ne peuvent maintenant offrir que les graces muettes de leur figure.

Quant au Lycée des arts, formé au milieu des orages les plus violens de la révolution française, et qui, loin d'interrompre ses leçons, les a constamment opposées au torrent dévastateur de l'ignorance, il s'est fait un plan particulier pour l'utilité publique.

Abandonnant à l'Institut national et aux sociétés savantes l'enseignement des hautes sciences, modeste dans ses vues, il s'est borné à appliquer les sciences aux arts.

L'artiste, accueilli avec empressement quand il se présente; dépisté, s'il est permis de se servir de ce terme, dans son atelier, lorsque la timidité le retient, y vient apporter le fruit de ses travaux et y reçoit les avis des savans qui l'éclairent; et c'est dans l'application de ces théories utiles au perfectionnement des arts, que le Lycée a cru devoir placer le but d'utilité dont il veut tirer sa gloire.

Ainsi l'on voit dans son sein le géomètre quitter ses hautes spéculations pour appliquer ses principes et ses règles à la mécanique, à la levée des plans, au nivellement et aux arts de construction: et ap-

peler les peintres, les architectes autour de lui, pour leur dévoiler toutes les ressources et tous les détails de la perspective.

L'anatomiste semble y oublier l'humanité souffrante, à laquelle il s'est consacré, pour s'occuper un instant des jouissances qu'il peut procurer à l'homme en santé, en faisant part de ses connoissances aux peintres et aux sculpteurs pour la perfection de leurs ouvrages.

Peut-être pourroit-on citer même ici un genre d'attraction de l'homme, que le fondateur du Lycée employe avec succès; le plaisir : oui, c'est par le plaisir que, coupant les travaux par la musique et les arts gracieux dans les assemblées publiques, il ramène à la science, à la douce fraternité, à la réunion des cœurs les citoyens que les orages révolutionnaires avoient dispersés, isolés, démoralisés.

Ah! que ne puis-je, lisant dans l'avenir, voir toutes les sociétés savantes, fraternisant ensemble, concourir toutes, chacune suivant la route différente qu'elle aura choisie, à la perfection de l'homme et des sciences qui agrandissent l'homme, et des arts qui le charment et le consolent!

Que ne puis-je voir le Lycée, pour prix de sa lutte courageuse contre le vandalisme qui a désolé la France, et de ses travaux désintéressés, devenir une espèce de juri perquisiteur, chargé de découvrir les artistes, d'examiner leurs découvertes, de les présenter à l'institut constitutionnellement destiné à proclamer les inventions utiles, et à décerner à leurs

auteurs, comme juges suprêmes en ce genre, les récompenses nationales!

En attendant cette époque flatteuse, que la paix acquise par nos victoires va sans doute accélérer, livrons-nous, citoyens, et aux douceurs de l'espérance et aux plaisirs qui naissent de nos efforts et de nos travaux.

Savans, dont j'ai retardé trop long-temps les leçons, parlez à ces élèves qui brûlent du désir de vous entendre.

Elèves pleins de courage et de zèle, livrez-vous avec confiance aux maîtres que le Lycée vous présente.

Pères de famille, applaudissez-vous de voir vos enfans s'élever comme des aiglons vers la lumière.

Vous tous, ô Français! réjouissez-vous de voir de tous côtés l'instruction reparoître; et, jaloux d'en conserver les fruits, jurez avec moi, dans le fond de vos ames, une haine éternelle à l'ignorance, et le mépris à ses protecteurs.

Ce sera le serment de cette solemnité.

F. V. MULOT, *ex-président.*

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

SUR LES MANUSCRITS DE PEIRESC.

J'ai lu avec plaisir, dans votre journal, n°. XIV de cette année, une lettre du savant bibliographe Saint-Leger, sur les lettres manuscrites de Peiresc. Il s'exprime en ces termes : « J'ai chez moi une » collection très-ample des lettres du célèbre Pei- » resc à divers savans, et de ces savans à Peiresc ; » cette collection est précisément celle que le pré- » sident Thomassin de Mazauguer projettoit de faire » imprimer, et que ses héritiers avoient confiée à » *Séguier* de Nimes, ... page 248 ». J'ai vu ce manuscrit entre les mains du savant et vertueux Seguier, mon maître et mon ami ; il ne m'a jamais dit le tenir des héritiers de Mazauguer, qui vendirent toute sa bibliothèque et la collection entière de ses manuscrits à Malachie d'Inguemberti, évêque de Carpentras. Seguier m'a assuré que la portion qu'il en avoit n'étoit qu'un léger fragment de celle qui existoit dans la bibliothèque publique de Carpentras, fondée par le généreux et bienfaisant évêque dont je viens de parler. J'ai moi-même souvent parcouru ce recueil de Peiresc, ayant eu autrefois le projet d'en donner une notice exacte. Autant que je puis m'en souvenir, il étoit composé

d'environ quatre-vingts gros volumes *in-folio*. La correspondance littéraire en formoit une partie considérable. Celle avec Holstenius remplissoit un volume entier, et quelques-unes étoient des dissertations. La lecture d'une fort étendue me fit naître l'idée d'une nouvelle édition des petits géographes Grecs. J'en ai rapporté plusieurs fragmens dans le mémoire que j'ai publié sur ce sujet, etc. . . . C'est donc à la bibliothèque de Carpentras qu'il faut aller chercher les manuscrits de Peiresc, du moins en grande partie; voilà ce qu'il importoit d'apprendre aux gens-de-lettres. Je dois encore réveiller leur attention sur les manuscrits de Seguier; ils consistoient aussi en une correspondance de beaucoup d'années avec les savans de toute l'Europe sur les antiquités et l'histoire naturelle. Cet homme, dont la modestie et la simplicité égaloient les vastes connoissances, mettoit sur-tout un grand prix à un recueil des lettres du célèbre Linné. Outre sa table des inscriptions, monument précieux dont je parlerai ailleurs, il avoit composé un traité des pétrifications très-complet, et d'après les rares découvertes qu'il avoit faites sur les montagnes du Veronnois. Il étoit alors chez le marquis Scipion Maffei, avec lequel il demeura vingt-deux ans, et qui lui légua tous ses manuscrits. Seguier les conservoit avec autant de soin que de respect, et ne les montroit qu'avec une sorte d'attendrissement. Ces derniers manuscrits auroient rempli une très-grande caisse; que sont-ils devenus, ainsi que tous les autres? Quel sort encore a eu la bibliothèque de

l'illustre Flechier ? C'est aux administrateurs du département du Gard à répondre à ces questions intéressantes.

Salut et fraternité ,

S. C.

Paris , premier nivôse, l'an V.

POÉSIE LATINE.

Description de Rome , élégie , traduite du latin de Joachim du Bellay , par J. B. C. Grainville , de Lisieux.

Loin de ma muse les débats sanglans du farouche Mars. Je ne veux chanter ni les querelles des hommes , ni les horreurs de l'hiver , ni les projets insensés des tyrans de la terre; mais un laurier pacifique va couronner mon front. Aujourd'hui , sur les hauteurs du Pinde , je conduirai les chœurs des vierges sacrées , ou couché nonchalamment à l'ombre épaisse des bois , je tirerai de ma lyre des sons tendres et mélancoliques. Mes vers, sur le ton Etrurien , célébreront les amours de l'heureuse Oliva (1) , ou

(1) Née à Angers , patrie de du Bellay. Il fait l'éloge de cette Oliva dans plusieurs de ses poésies.

plutôt ils retentiront des louanges d'un grand roi (2). Tu partageras aussi mon encens, divine Marguerite (3); et toi-même, ô la gloire de ma famille, toi (4) qui, jusques aux cieux, élèves ta tête ornée de la pourpre Romaine, ce fut sous tes auspices que je franchis le sommet pénible des Alpes; sous tes auspices j'ai traversé les belles campagnes de l'Italie; j'ai vu les eaux jaunissantes du Tibre, sinueux dans son cours; j'ai vu les murs de Rome épars dans les champs; ces murs qui, tombés en ruine, semblent respirer la vengeance et menacer encore. Mes yeux ont contemplé l'auguste dépositaire des clefs saintes; enfin, j'ai admiré la pompe et l'éclat de sa cour. Parlerai-je de cet édifice immense (5), dont

(2) François premier, ou, plus vraisemblablement, son successeur Henri II, puisque du Bellay ne suivit à Rome le cardinal son parent que deux ans après la mort du restaurateur des lettres en France.

(3) Est-ce à Marguerite de Valois, reine de Navarre, que ses talens pour la poésie firent surnommer la dixième Muse? Est-ce à Marguerite de France, fille de François premier, que s'adresse cet éloge? Celle-ci cultiva également les lettres avec succès, et fut la protectrice des savans.

(4) Jean du Bellay fut d'abord évêque de Bayonne, ensuite de Paris en 1532, et cardinal en 1535. Il fut chargé, à la cour d'Angleterre et à Rome, de négociations importantes. François premier avoit tant de confiance en lui, qu'obligé de partir pour la Provence, où Charles-Quint étoit entré à la tête d'une puissante armée, il le nomma son lieutenant-général pour veiller sur la Picardie et la Champagne.

(5) Saint-Pierre du Vatican. C'est, sans contredit, la plus

les beautés surpassent celles qu'enfanta l'antique Ausonie? Que dire de ces voûtes majestueuses qu'embellissent les plus riches peintures, et de ce palais des pontifes (6), qui se perd dans les nues? Décrirai-je ces places, ces vastes portiques, ces forteresses hardies, cette masse énorme du mausolée (7), et ce belvéder charmant qui reçut son nom du site le plus heureux? Peindrai-je (8) ce pont magnifique, dont les arches immenses ouvrent au

belle église qui existe ; on pourroit même l'appeler la merveille de l'Univers. Il faut consulter, pour les détails, les différentes descriptions qu'on nous a données de la ville de Rome.

(6) Le palais du Vatican, où demeure le pape en hiver, et qui tient à la basilique de Saint-Pierre du côté du nord, fut donné au saint siége par Constantin-le-Grand, et augmenté ensuite par divers souverains pontifes. C'est aujourd'hui un édifice immense, où l'on compte vingt-deux cours, vingt escaliers principaux, douze grandes salles, deux chapelles des plus majestueuses, et plus de douze mille chambres.

(7) Le mausolée que l'empereur Hadrien fit bâtir lui-même en opposition avec celui d'Auguste, qui étoit de l'autre côté du Tibre, est aujourd'hui le château Saint-Ange. Comme il se trouvoit placé dans la nouvelle enceinte de la ville, il devint naturellement une espèce de citadelle. C'est dans ce château que sont les prisonniers d'état, et qu'on renferme tous les autres pendant les conclaves.

(8) Le pont Saint-Ange, autrefois *Pons Ælius*, parce qu'il fut bâti par l'empereur Ælius Hadrien. Il est composé de cinq arcades, dont les archivoltes sont d'un profil mâle et fier ; il a environ quarante-quatre cannes de long. En 1450, les parapets en furent renversés par la foule du peuple ; en

fleuve un large passage, et ce temple (9) où Rome alloit jadis implorer tous ses Dieux, et cette fontaine de marbre (10), dont les eaux salubres sont dues à la bienfaisance d'un souverain pontife? Détaillerai-je enfin tant de chef-d'œuvres des arts, ensevelis sous les débris de Rome ancienne, et que des fouilles heureuses ont rendus une seconde fois à la vie? Non; mais en parcourant le vaste champ qui m'est ouvert, ô cité fameuse! qu'il me soit permis de retracer les mœurs et les usages de tes habitans fortunés.

Si vous ambitionnez les dons précieux de Pallas, là coule, pour les Romains, tout le miel de l'Attique; si vous aimez l'exercice des armes, les courses de chevaux, là, vous trouverez encore une foule de nouveaux Tyndarides (11). Si la politique et l'agi-

conséquence Nicolas V les fit réparer, et Clément IX les décora, sur les dessins du Bernin, de dix grandes figures d'anges, en marbre, qui tiennent les instrumens de la Passion.

(9) Le Panthéon, aujourd'hui Sainte-Marie-de-la-Rotonde. Ce temple, bâti en l'honneur de tous les Dieux par M. Agrippa, gendre d'Auguste, est de forme ronde; il n'y avoit point de fenêtres, et il ne recevoit du jour que par une ouverture pratiquée au milieu de la voûte.

(10) Le poëte veut sans doute parler *della fontana di Trevi*, qui fournit à la ville les eaux les plus pures.

(11) Les Romains rendoient un culte religieux à Castor et Pollux, appelés *Tyndarides*, du nom de Tyndare, leur père putatif. On les représentoit ordinairement à cheval, et Castor

tation des cours vous intéressent, Rome est le centre des nouvelles. Si vous êtes jaloux de voir les caprices de la fortune, c'est dans Rome sur-tout que règne en souverain cette aveugle déesse. Aimez-vous Vénus et ses plaisirs? Tout y est plein de son pouvoir; sous les auspices de Vénus, les Romains fondèrent leur empire; enfin c'est à Rome que la folie, au milieu du tumulte et de la joie, établit les fêtes les plus bruyantes, ou s'y plaît à former de toutes parts des danses, ou à chanter des vers Toscans aux sons de la guittare. L'Amour, sur son char, paroît auprès de la belle Vénus; dans sa main est un archet aigu, dont il frappe son luth d'ivoire. Une bandelette de pierres précieuses ceint son front de marbre; sur son visage est empreint un rouge trompeur. Un collier d'or embrasse son col d'albâtre, et ses mains, qui effacent la blancheur de la neige, sont ornées de bracelets de diamans; à ses oreilles pendent des anneaux; ses cheveux, en tresses arrondies, descendent et flottent sur ses épaules. Une broderie d'or enrichit ses vêtemens, que teignit la pourpre de Sidon, et sa longue robe descend en replis ondoyans sur ses pieds délicats. On diroit que cette figure va marcher, tant l'art (12) mit de grace et de

fut surnommé *Domitor equorum*, le Dompteur de chevaux. *Castora placet eques*, dit Ovide, *Castor gaudet equis*, voyez Horace, Set. L. II.

(12) Ce passage me paroît obscur; et, malgré mes efforts, il ne m'a pas été possible de pénétrer l'intention de mon auteur. De quel monument veut-il parler? Je l'ignore.

délicatesse dans ses jambes, ornées du cothurne; par l'art encore, ses doigts brillent et ses yeux paroissent clairvoyans. En un mot, tout ce que l'Arabie heureuse, tout ce que l'Egypte, l'Inde et Tyr possèdent de richesses et d'agrémens, Rome le renferme dans son enceinte.

Que dire de ses moissons abondantes, des dons précieux que lui prodigue Bacchus, de ses bosquets enchanteurs, des plaisirs et des fêtes qui s'y renouvellent sans cesse? Que dire de ses fraîches fontaines, de ces prairies nouvellement arrosées? Que dire enfin de toutes les beautés dont s'orne la nature à la renaissance du printemps? L'Ausonie, il est vrai, nous en offre de pareilles en mille endroits divers; combien il est plus doux néanmoins de les contempler et d'en jouir au sein de Rome!

Mais les chef-d'œuvres de la sculpture attirent et fixent mes regards. Le marbre qui s'anime sous le ciseau créateur des artistes décore vingt palais magnifiques. Voyez ce malheureux père enlacé dans les nœuds redoublés des serpens, et ses fils également la proie des deux monstres (13). Voyez Apol-

(13) Ce groupe admirable, ouvrage d'Agésandre, de Polydore et d'Athénodore de Rhodes, est heureusement décrit par le P. Doessin dans son poëme de la Sculpture. Voici comment, à son tour, en parle l'immortel Winckelmann. Ce passage est tiré de ma traduction des *Monumenti inediti*. « Au mi» lieu des convulsions et des tourmens de Laocoon, rendus » sensibles dans tous ses muscles tendus et roidis, on découvre » la retenue d'un grand homme qui, luttant contre la dou» leur, s'efforce d'en étouffer le tumulte et d'en réprimer in-

lon et Vénus (14), sculptés du plus beau marbre de Paros, et ces pierres que l'art puissant a changées en dieux. Ici, Rome (15), le casque en tête, le visage menaçant, impose aux rois vaincus le joug de la servitude. Là, deux jumeaux pressent en se jouant les mamelles bienfaisantes de la louve qui les alaite et les nourrit. Plus loin, cet enfant en bronze, plein d'expression, le corps ployé, les yeux attachés sur sa blessure, arrache une épine de son pied (16). D'un autre côté, Hercule nud paroît appuyé sur sa massue. Ailleurs, ce coursier vigou-

» térieurement le murmure. Il n'éclate point en cris aigus » comme nous le peint Virgile ; mais il pousse des soupirs » sourds et pénibles qui lui resserrent les entrailles ; ses flancs » se rétrécissent ; sa poitrine s'élargit et se gonfle, et là se » concentrent tous les déchiremens de la douleur ». Voyez encore le même auteur dans son histoire de l'art. Plin. Hist. lib. 55. Dubos, Réflex. crit. T. I.

(14) La Vénus du Capitole, mieux conservée que toutes les autres, puisqu'il ne lui manque que quelques doigts. Voyez Winckelmann, Hist. de l'Art.

(15) On remarque dans la grande salle qui occupe le centre de l'ancien Mausolée d'Hadrien, aujourd'hui le château Saint-Ange, une figure de Rome triomphante ; au capitole encore, une belle statue antique de Rome, posée dans une niche entre les deux statues du Nil et du Tibre.

(16) On le voit au Capitole placé sur un pivot ; il tourne à volonté. Sa hauteur est de deux pieds environ ; il fait l'admiration de tous les artistes.

reux

reux (17), dont un cavalier presse les flancs ; ses yeux enflammés, ses narines ouvertes soufflent le feu de la guerre. Qui n'admireroit pas ces belles figures des Césars reproduites en mille endroits de Rome ? Reconnoissez-vous le Tibre à cette louve, aux jumeaux placés à ses côtés, et cet autre fleuve, à ses sept embouchures (18). Voyez, étendue sur ce lit, la maîtresse d'Antoine (19), qu'un aspic presse de ses nœuds redoublés ; malheureuse et moins lâche que son amant, elle osa se donner la mort. Ici, Vénus les yeux baissés, le visage mouillé de larmes, appaise et fléchit le dieu terrible des combats. Là, deux coursiers que veulent dompter deux figures colossales (20), présentent leurs nazeaux aux vents, et rongent, impatiens, le frein qui les arrête. Plus

(17) La statue équestre de Marc-Aurèle, élevée au milieu de la place du Capitole sur un grand piédestal d'un seul bloc de marbre, du dessin de Michel-Ange. Le cheval a tant d'expression, que dans un moment d'enthousiasme Carle Marate s'écria : *Marches, oublies-tu que tu vis ?* Voyez encore Dubos, Réfl. crit. T. I.

(18) Ces deux statues de fleuves servent d'ornement à la grande fontaine qu'on apperçoit dans l'enfoncement de la place du Capitole. On les trouve encore au Belvédère.

(19) Cléopâtre, reine d'Egypte. Cette statue se trouve dans une des chambres du Belvédère.

(20) La balustrade du côté de la montée, au Capitole, est décorée des statues colossales de Castor et Pollux, en marbre grec, tenant chacun un cheval par la bride. On les trouva en fouillant dans la place de l'Ecole des Hébreux.

loin, le satyre qui, par ses caresses et ses présens, voudroit séduire un enfant; la figure hideuse du capripède lui répugne; mais l'appât qu'on offre à son avidité semble le tenter et lui plaire. Ailleurs, on apperçoit Adonis expirant de sa blessure; la veine rouge, qui se mêle à la blancheur du marbre, indique heureusement la plaie que firent les défenses meurtrières d'un sanglier farouche. Mais inutilement ma foible barque s'engageroit sur une mer immense; en vain j'essayerois de nombrer les astres qui brillent pendant la nuit. Si je voulois tout décrire, le papier, la plume, le jour me manqueroient bientôt. Que dirois-je de ces pyramides hardies, de ces colosses mutilés, de ces vastes théâtres aujourd'hui déserts, et où règne le plus triste silence? Voyez ces tours et ces murailles autrefois menaçantes, l'herbe à présent y croît avec orgueil. Autrefois, Rome occupoit la place de ces rocs confusément entassés, et qui vont se cacher dans les nues; à présent on ne voit de toutes parts que des colonnes brisées et des ruines des anciens temples des dieux; maintenant le Champ-de-Mars (21), les Thermes,

(21) Ce vaste terrain, qui, d'un côté, est environné de montagnes, et qui, de l'autre, est borné par le Tibre, s'appeloit autrefois le Champ-de-Mars, parce que Romulus l'avoit consacré au Dieu de la Guerre. C'étoit là que la jeunesse s'exerçoit dans l'art militaire, et que se tenoient les comices dans l'élection des magistrats. Il étoit défendu aux particuliers d'y bâtir; on y élevoit cependant des monumens publics, tels que des cirques, des naumachies, des théâtres,

le Cirque, le Forum, les sept collines et les tombeaux des Romains sont couverts de décombres. Par ici, les vainqueurs montoient au Capitole. D'un autre côté, les licteurs, armés de faisceaux, précédoient les consuls. Là, s'élevoit la tribune où Cicéron charmoit par son éloquence, le peuple qui se précipitoit en foule pour l'entendre. Hélas! d'un empire si puissant, de cet empire qui sourit et la terre et les mers, il ne reste que des cendres; le fer et la flamme ont tout détruit. Rome, autrefois l'émule des dieux, est devenue la proie des barbares, et dans tout l'Univers sont dispersées les richesses qui, de toutes les parties du monde, venoient s'engloutir dans son sein. Le temps rongeur a dévoré les autres chef-d'œuvres; et dans Rome enfin est le tombeau de Rome anéantie. Foibles mortels, connoissez par cet exemple l'inconstance des choses d'ici-bas! La souveraine de l'Univers, Rome n'est plus, et Virgile vit encore, et les sons mélodieux de la lyre latine charment encore nos oreilles, et les vers de l'ingénieux Ovide, de l'aimable Catulle, du tendre Tibulle, existent encore. Salut, restes précieux de ces grands hommes! Salut, divins poëtes, génies heureux, la gloire et l'orgueil de Rome ancienne. Tandis que je respire en liberté sous le beau ciel de l'Italie, qu'il soit permis à un Français de visiter vos sources sacrées.

des arcs triomphaux, des obélisques, des temples, des portiques, des statues des hommes célèbres; enfin, on y voyoit le fameux mausolée d'Auguste.

Assez cependant, assez jusques ici j'ai cadencé des vers dans une langue étrangère. Assez mon luth a retenti de sons inusités. Muses du Latium, pardonnez. Je veux désormais chanter pour ma patrie, et moissonner de nouveaux lauriers. Peut-être, quand je ne serai plus, ces monumens de mon travail échapperont aux ravages du temps. La vertu seule place l'homme dans les cieux; les muses seules immortalisent la vertu.

POESIE.

AMÉLIE ET VOLNIS,

Episode d'un Poëme sur l'Imagination.

J'ai dit les maux d'amour, ses plaisir, ses prestiges,
J'en ai peint les effets: qui peindra ses prodiges?
Qui saura m'exprimer comment ses traits puissans
Trompent la mort, l'absence, et les lieux et les ans?

Voyez-vous ce visage, où d'une ame flétrie
Se peint la douloureuse et lente rêverie;
Qui, gai par intervalle, et souvent dans les pleurs,
D'un sourire paisible adoucit ses malheurs?
D'un amant qui n'est plus, amante infortunée,
Et par un long délire à l'espoir condamnée,
Elle l'attend toujours; elle croit que la mer
Lui retient cet objet à ses désirs si cher.
Dans ces mêmes chemins, connus de sa tendresse,
Cet invincible espoir la ramène sans cesse;

Elle arrive..... son œil jette de toutes parts
Sur l'immense Océan ses avides regards ;
Elle demande aux flots si des rives lointaines
Le vent ramène enfin l'objet de tant de peines ;
Rien ne paroît..... Allons !.... il reviendra demain,
Se dit-elle... et reprend tristement son chemin.
Le lendemain arrive ; elle vient dès l'aurore,
Attend, soupire..... et part..... pour revenir encore.
Tant l'amour sait nourrir son triste enchantement !

Que dis-je? dans l'excès d'un fol égarement,
Même après le trépas, l'amour voit ce qu'il pleure,
Il le voit, il l'entend, l'entretient à toute heure.

Oh! pour tracer des maux si dignes de mes chants,
Si je pouvois trouver des sons assez touchans !....
De deux jeunes amans je dirois l'aventure.
Amour ! toi qu'une fade et vulgaire imposture
Met toujours dans les ris, sur un trône de fleurs,
Pardon, si je te place en un lieu de douleurs !
Ah! si l'on y goûta tes plus pures délices,
Viens m'aider à les peindre. En l'un de ces hospices
Dotés par les secours et fondés par les mains
De ce pieux Vincent, bienfaiteur des humains,
Dont le modeste nom, digne de la mémoire,
De tous les conquérans anéantit la gloire ;
Une jeune novice, à la fleur de ses ans,
Donnoit aux malheureux ses soins compatissans :
Les Grâces arrangeoient son simple habit de bure ;
Les Grâces se plaisoient à sa simple coëffure ;
Dans ses traits ingénus reluisoit la candeur ;
Son front se coloroit d'une aimable pudeur :
Tout en elle étoit calme ; un douceur modeste
Régloit sa voix, son air, son silence, son geste.

Ses yeux, d'où sa pensée à peine osoit sortir,
N'exprimoient rien encore, et faisoient tout sentir;
On eût dit qu'en secret la douce indifférence
D'un ascendant suprême attendoit la puissance.

Tel ce chef-d'œuvre heureux de l'amour et des arts,
La jeune Galatée enchantoit les regards,
Lorsqu'essayant la vie et son ame naissante,
N'étant déja plus marbre et pas encore amante,
Entr'ouvrant par degrés ses paupières au jour,
Pour achever de vivre elle attendoit l'amour.

Ainsi, dans sa langueur doucement recueillie,
En une aimable paix reposoit Amélie:
Ou, si son cœur s'ouvroit à quelqu'impression,
C'étoit de la bonté la douce émotion,
Qui, sur ce beau visage, où la grâce respire,
De l'aimable pitié répandoit le sourire.

A l'ombre de ces murs, ignorant les humains,
Ce cœur, si jeune encore, ignoroit les chagrins;
Cependant sur son front, je ne sais quel nuage,
S'il n'en étoit l'effet, en étoit le présage.
On eût dit, à la voir, que l'instinct de son cœur
Eût, avant le plaisir, deviné la douleur;
Et les traits si touchans de la jeune Amélie
S'embellissoient encor par la mélancolie;
Rien, d'ailleurs, n'altéroit le calme de ses traits:
Ah! puisse le malheur ne l'altérer jamais!.....

Cependant le jour vint où cette ame si pure
Reçut profondément la première blessure.

Un jeune homme, mourant à la fleur de ses jours,
Volnis (c'étoit son nom), sans amis, sans secours,

Dans ce danger pressant oubliant sa naissance,
Des charitables sœurs implora l'assistance.
Jamais rien de plus beau ne parut sous les cieux ;
En longs et noirs anneaux s'assembloient ses cheveux ;
Ses yeux noirs, pleins d'un feu que son mal dompte à peine,
Etinceloient encor sous deux sourcils d'ébène ;
Et son front noble et fier, où se peignoit son cœur,
S'embellissoit encor de sa douce pâleur.

Tel, moissonné trop tôt, tombe et languit sur l'herbe,
Ou le sombre hyacinthe, ou le pavôt superbe ;
Tel meurt avant le temps, sur la terre couché,
Un lys que la charrue en passant a touché.

Il fut reçu mourant dans le pieux hospice.
Des charitables soins l'honorable exercice
Distinguoit Amélie entre toutes les sœurs.
Son devoir l'appela près du lit de douleurs.
A leur premier abord leurs regards se cherchèrent ;
A leur premier regard leurs cœurs se rencontrèrent ;
Tant de rapports cachés le rapide ascendant
Sait allumer bientôt l'amour le plus ardent !...
Mais un respect timide, une pudeur secrète
Renfermoit dans leurs cœurs leur tendresse muette ;
Du plaisir de se voir leurs yeux embarrassés,
Levés timidement, étoient soudain baissés.
Volnis s'appuyoit-il sur le sein d'Amélie ?
De quel trouble charmant elle étoit embellie !....
Qu'elle donnoit de prix à ces soins délicats
Qui veulent être vus, et ne se montrent pas !...
En silence elle offroit, pour calmer sa souffrance,
Des secours que Volnis recevoit en silence.

Mais que de fois l'amour qu'elle enferme en son sein
Faisoit trembler la coupe en sa timide main !

Offerts par cette main que lui-même eût choisie,
Les sucs les plus amers lui sembloient ambroisie;
Reçus d'une autre main, pour son corps abattu,
Les sucs les plus puissans demeuroient sans vertu!...
Quels siècles s'écouloient dans les momens d'absence!
Quel doux tressaillement annonçoit sa présence!....
Dans ces nuits sans sommeil, dans ces jours sans repos,
La voir ou l'espérer adoucissoit ses maux....
Souvent, pour prolonger une si chère vue,
Il eût voulu nourrir le poison qui le tue:
Et, rendant en secret graces à sa langueur,
Des remèdes trop prompts imploroit la lenteur.

Tout-à-coup transporté de joie et d'espérance,
Il conçoit un projet qui l'enivre d'avance.
A peine relevé de ce lit douloureux,
Son œil osa fixer Amélie et les cieux:
« O fille vertueuse! ô mon dieu tutélaire,
» Dit-il avec transport!... que sert un vain mystère?
» Nos feux se sont trahis!... et ces feux innocens
» Ne sont pas, tu le sais, le délire des sens:
» Formés dans la douleur, nourris dans la souffrance,
» Ils s'épurent encor par la reconnoissance.
» C'est par toi que je vis; daigne vivre pour moi;
» Ne me fais pas haïr des jours sauvés par toi.
» D'un amour malheureux trop malheureuse fille,
» Tu n'as, on me l'a dit, ni parens ni famille:
» Eh bien! ces sentimens qu'eût partagés ton cœur,
» Sur moi seul réunis, feront mieux mon bonheur...
» Je suis libre, tu l'es.... Viens, ma chère Amélie!
» Viens; je veux te devoir le bonheur et la vie ».

Tel qu'un jeune arbrisseau dans la serre nourri
Ne quitte qu'à regret son sûr et doux abri;

En vain d'un œil brillant la liberté l'appelle :
Timide, il craint les vents et leur souffle infidèle.
Ainsi les yeux baissés, rougissant de pudeur,
Amélie en pleurant accepte le bonheur.

Les beaux jours renaissoient; la terre étoit plus belle;
Le fortuné Volnis s'embellissoit comme elle,
Et goûtoit à loisir, dans un riant séjour,
La santé, le repos; le printemps et l'amour,
Que renaître au printemps est un charme suprême !
Mais combien les beaux jours sont plus beaux quand on aime !..
Tous deux savoient jouir de ces charmes touchans :
Le véritable amour se plaît toujours aux champs.
« Vois-tu, disoit Volnis, ces fleurs, cette verdure ?
» Du ruisseau libre enfin entends-tu le murmure ?
» Tout revit au printemps, tout se ranime; et moi,
» Dans mon printemps, hélas ! j'étois flétri sans toi;
» Sans toi, mes yeux jamais n'auroient revu l'aurore,
» Ni ces riches couleurs dont le soir se décore,
» Ni cet astre des nuits, ni ce jour enchanteur,
» Doux comme ton regard, et pur comme ton cœur ».

Il disoit, et tous deux mêlant leurs douces larmes,
De la nature ensemble ils goûtoient mieux les charmes.
Hâtez-vous couple heureux ! hâtez-vous de jouir !....
Ces boutons que l'aurore a vu s'épanouir,
Peut-être avant le soir vont céder à l'orage :
Ah ! que de vos destins ils ne soient pas l'image !
Vains souhaits !.... Amélie, au milieu du bonheur,
N'avoit pas vainement pressenti le malheur.
Des parens qu'illustroit le nom de leurs ancêtres,
Visitèrent Volnis en ces réduits champêtres.
Amélie essuya leur superbe dédain,
Et son cœur en conçut un long et noir chagrin;

Non que sa vanité, secrètement blessée
Ne sût pas d'un dédain supporter la pensée ;
Mais de ce cœur si pur le noble sentiment
Se reprochoit d'avoir dégradé son amant.
Le cœur voudroit toujours anoblir ce qu'il aime.
Amélie enferma son désespoir extrême;
Et Volnis, de ce cœur sensible, mais discret,
S'efforça vainement d'arracher le secret.
Mais un jour qu'ils passoient rêveurs et solitaires,
Dans un salon rempli des portraits de ses pères,
L'esprit déjà frappé, d'un accent plein d'effroi :
« Les voyez-vous, dit-elle? ils ont honte de moi! »
Elle dit, et s'enfuit au fond de sa retraite.
Dès-lors rien ne calma sa douleur inquiète;
Dès-lors son tendre époux, de moment en moment,
Vit se décolorer ce visage charmant;
Et, malgré ses secours, des ames la plus belle
S'exhala doucement d'un corps si digne d'elle ;
Comme au gré d'un feu pur s'exhale vers les cieux
D'un beau vase d'albâtre un parfum précieux.

Pour pleurer tant d'amour, de vertus et de charmes,
Le malheureux Volnis a-t-il assez de larmes?
Non. Il ne pleure point ; mais son œil éperdu
Voit sans cesse présent l'objet qu'il a perdu :
Il le voit, il l'entend, il poursuit son image ;
Tantôt il l'entrevoit à travers un nuage,
Tantôt, comme au retour d'un voyage lointain :
« O charme de mes jours! je te revois enfin !....
» Pourquoi m'as-tu privé de ta douce présence ?
» Dieux! combien j'ai souffert pendant ta longue absence! »
Tantôt dans son délire heureux de revenir
Vers ce lit de douleur, cher à son souvenir,
Il croit se voir soigner par l'objet qu'il adore ;
Vers cet objet touchant sa main s'étend encore.....

Tantôt au bord des eaux, dans ces bois, dans ces lieux,
Que tous deux parcouroient, qu'ils chérissoient tous deux,
Il croit voir sa présence embellir ces campagnes;
Souvent il la demande à ses jeunes compagnes.
Les fleurs qu'elle élevoit frappent-elles ses yeux?
« Donnez, qu'à son réveil j'en pare ses cheveux ».
Tantôt de son hymen il apprêtoit la fête;
La couronne de rose et la pompe étoient prête.
Mais soudain la raison lui rendant son malheur,
L'affreuse vérité retomboit sur son cœur.....
Alors ses yeux troublés ne voyoient que ténèbres,
Que crêpes, que linceuils, et que torches funèbres!
Il marchoit, s'asseyoit, se levoit sans dessein,
Commençoit un discours, l'interrompoit soudain;
A force de douleur, quelquefois plus tranquille,
Un long accablement le rendoit immobile.
Tels on voit enchaînés dans leur triste repos
Ces simulacres vains, pleurant sur des tombeaux.
Mais toujours il rêvoit cette image si chère.

Vainement l'amitié tenta de le distraire;
Lorsqu'un hasard heureux que rien n'eût pu prévoir,
D'adoucir sa douleur fit naître quelque espoir.
Une jeune beauté, d'une grâce accomplie,
(Dieux! comment pûtes-vous faire une autre Amélie?)
De celle qui n'est plus intéressant portrait,
De cet objet charmant rappeloit chaque trait.
C'étoit son doux maintien, son aimable indolence,
Le charme de sa voix, celui de son silence:
On croyoit voir son air, sa démarche, ses yeux.
Deux gouttes de rosée ou du nectar des Dieux,
Deux matins, deux printemps, deux des plus fraîches roses,
Sur une même tige, à la même heure écloses,
Se ressembleroient moins. Par ce nouvel objet,
De distraire son cœur on forma le projet:

Heureux! si cette aimable et douce ressemblance
Pouvoit de sa douleur tromper la violence!
Sous un voile d'abord on cacha ses attraits;
Il vient, le voile tombe, et laisse voir ses traits:
Il tressaille à sa vue, et, d'un regard avide,
Il la fixe en gardant un silence stupide:
Puis égaré de joie, et de crainte et d'amour,
Son œil sur deux objets semble errer tour-à-tour.
Enfin jetant un cri: « Mes amis! quel prestige!
» Elles sont deux! » L'amour avoit fait ce prodige;
L'amour montroit de même à ses yeux éperdus,
Et celle qui respire, et celle qui n'est plus:
Tant avec ce penchant toujours d'intelligence,
L'*Imagination* lui prête sa puissance!

DELILLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LOVELACE FRANÇAIS, donné au théâtre de la République, est le dernier maréchal de Richelieu. Né dans une condition privilégiée, riche et doué par la nature des graces de la figure et de l'esprit, il employa tous ces avantages, non-seulement à satisfaire son goût immodéré et peu délicat pour les femmes, mais encore à paroître le plus corrompu et le plus immoral des hommes de son temps. Il y réussit parfaitement, et pour l'honneur de son siècle, il parvint par cela même au plus haut degré de faveur. Il trouvoit dans son esprit et dans les graces de sa personne tous les moyens de séduction; dans ses richesses, ceux de vaincre tous

les obstacles, et dans la naissance, le silence des lois et l'impunité de ses crimes. Il faisoit marcher de front un grand nombre d'intrigues dans toutes les classes de la société; et pour parvenir à son but, il les terminoit ordinairement par des catastrophes publiques, qui ruinoient les victimes malheureuses de ses perfidies et jetoient sur lui un éclat qu'il recherchoit, et que d'autres lui envioient.

Richelieu, que dans la pièce on nomme *duc de Senanges*, amoureux de la femme de Michelin, tapissier du faubourg Antoine, la suit long-temps, tant aux promenades qu'à l'église. Il s'introduit ensuite chez elle, sous le nom de valet-de-chambre du duc de Senanges, et achète un ameublement pour la petite maison de son maître. Par ses assiduités et sa figure, il plaît à la femme; par ses achats, au mari. Ce couple heureusement assorti vivoit heureux: la femme vertueuse résiste au penchant qu'elle ne veut pas même s'avouer; mais trompée par une lettre signée duchesse de Senanges, elle monte dans une voiture qui la conduit à la petite maison du duc, croyant descendre à l'hôtel de la duchesse. Livrée sans défense, entourée des complices gagés du duc, elle devient victime de son ravisseur. Content de son succès, ce perfide noue une nouvelle intrigue dans le même quartier, avec une femme amie de la jeune Michelin; il part ensuite pour se rendre en Flandre, et revient après trois mois d'absence.

Fidèle à son système abominable de diffamation, il reparoit chez la dame Michelin, trompe de nou-

veau la femme et le mari par ses ruses; il fait revenir la jeune Michelin à sa petite maison, où elle rencontre la dame Regnaut. Epouvantée de son horrible situation, elle rentre chez elle dans un état d'épuisement qui menace sa vie. Senanges reparoît. La malheureuse, indignée, l'apostrophe, dévoile tout à son mari. Senanges contemple et jouit du désordre de cette maison. Michelin, irrité, ordonne à Senanges de sortir, et sur son refus s'arme d'un pistolet; on l'arrête, la femme tombe évanouie; le duc, un peu agité et presque touché, se retire, et la toile se baisse.

Cette pièce avoit de grandes difficultés pour le théâtre, c'étoit de mettre en scène un homme de la trempe de Senanges, et une femme séduite et trompée comme la jeune Michelin : l'auteur a surmonté une grande partie des difficultés. Nous disons une partie, parce que, s'il a bien caractérisé *Lovelace*, il n'a pas été aussi heureux dans le rôle de *Clarisse*; c'est seulement dans les deux derniers actes que madame Michelin intéresse vivement.

Le succès de la deuxième représentation a été complet. Baptiste rend avec noblesse le rôle très-difficile de Senanges; madame Petit joue avec décence, énergie et sensibilité celui plus difficile encore de madame Michelin; il est un troisième personnage épisodique, mais que l'auteur a su rendre précieux et intéressant, c'est celui du secrétaire du duc. Ce personnage contraste avec Senanges, et le fait valoir. Honnête homme et ferme dans ses principes, il ose dire au duc ses vérités; et, quoiqu'ac-

coutumé aux plus fades adulations et aux louanges serviles, le duc l'estime et sait le distinguer. Les scènes, où tous deux s'apprécient, relèvent le caractère du duc, qui, trop souvent peut-être, tend à l'avilissement. Ce rôle, très-important pour le succès de la pièce, est rempli par *Monvel*, l'un des auteurs de la pièce, avec le citoyen *Duval*.

Pour suivre la loi dramatique, relativement à la morale, Senanges, au dénouement, devroit être puni. L'innocente Michelin meurt de remords et de honte, et Senanges sort pour suivre le fil de ses intrigues déjà commencées, et en former d'autres. En cela, le but que l'auteur s'est sans doute proposé est manqué; car ceux des spectateurs qui auroient des dispositions aux mœurs de Senanges, peuvent dire, en sortant, avançons sans crainte, les inconvéniens ne regardent que celles que nous choisirons pour victimes.

Journal de Paris.

On a donné le 13 nivôse, au théâtre du Vaudeville, *Arlequin friand et jaloux.*

Arlequin, maître de maison, marié depuis un an avec la belle Rosette, a cessé d'être heureux du moment qu'il est devenu époux. Il aime tendrement sa femme; mais il est jaloux, et cette maladie empoisonne tous les instans de sa vie.

Scapin, son valet, traverse l'appartement pour faire une commission de sa femme, dont il porte une lettre; elle est adressée à M. Dumont, peintre

en miniature, et qui a déja commencé le portrait de Rosette. Arlequin n'ose décacheter cette lettre; mais le nom de Dumont augmente ses frayeurs; Scapin s'en apperçoit et s'en amuse. M. Dumont arrive; il parle de la beauté de Rosette en peintre; Arlequin croit qu'il en parle en amant, ce qui produit un quiproquo assez piquant. Cette scène, quoique vieille et rebattue, a fait beaucoup de plaisir. M. Dumont sort, en priant Arlequin de dire à mademoiselle Rosette qu'il se rendra à ses ordres à six heures du soir. Arlequin forme aussitôt le projet de prétexter un petit voyage; et à l'aide de ce stratagême, d'épier la conduite de sa femme.

Rosette entre, et ne pouvant rien gagner sur son esprit, lui parle d'un macaroni qu'elle sait fort du goût de son mari; elle le quitte, après les adieux les plus touchans.

Jusques-là, tout s'est fort bien passé; mais à peine Rosette est-elle sortie, qu'Arlequin ouvrant un buffet, et y trouvant le macaroni en question, se met avec Scapin à table, et le mange avec une voracité, une mal-propreté qui a dégoûté le public. Quoique la pièce ait été vraisemblablement jusqu'à la fin, il a depuis été impossible d'en entendre un seul mot, tant la mauvaise humeur s'est manifestée dans le parterre. Nous doutons qu'on la rejoue davantage.

Elle eût eu sans doute un autre sort, si des situations qui se trouvent par-tout eussent été mieux ménagées; si les convenances eussent été mieux observées; si, par exemple, Arlequin, au lieu d'être maître

maître de maison, eût été simplement en condition dans la même maison que Rosette; si Scapin n'eût pas écrasé son maître; si Arlequin, au lieu de manger avec Scapin gloutonnement et longuement sur le théâtre, avoit emporté la collation dans un cabinet voisin; sur-tout, si les deux jumeaux de Bergame n'eussent pas été platement imités dans les dernières scènes; et peut-être si quelques-uns des jeunes gens qui ont fait le plus de bruit contre la pièce eussent été invités à la collation.

Dans la séance de l'Institut national du premier nivôse, an V,

Le citoyen Pelletier a lu un mémoire du citoyen Chaptal, sur les paillettes magnétiques qui accompagnent presque par-tout l'or natif.

Le citoyen Chaptal a fait ses expériences sur les paillettes noires magnétiques que l'on trouve mêlées avec l'or dans le sable de la rivière de Cèze, et sur celles de Tala, des environs de Barcelone, de Nantes, etc.

Ces paillettes magnétiques ne décomposent ni l'air ni l'eau; elles sont presqu'insolubles dans les acides, et infusibles avec les fondans connus. Elles sont mêlées avec différentes pierres, dont on les sépare à l'aide du barreau aimanté.

Ces paillettes, exposées à l'action de la chaleur

augmentée par un courant d'air vital, se sont simplement collées sans se fondre.

Elles n'ont paru former aucune combinaison avec le soufre.

L'acide sulfurique, étendu d'eau, n'a point eu d'action sur ces paillettes; concentré, il a formé un sel d'un gris verdâtre, soyeux, avec excès d'acide.

L'acide nitrique n'a eu qu'une action lente sur ces paillettes; il a pris alors une couleur jaune. Il y avoit toujours un excès considérable d'acide dans la dissolution.

L'acide muriatique a changé en poudre jaune ces paillettes, a dissout une partie de cette poudre, et a donné, par évaporation, de beaux crystaux prismatiques à base rhombe. Il n'y a eu aucun dégagement de gaz.

L'acide nitro-muriatique a eu la même action; celle de l'acide muriat oxygène a été presque nulle.

L'acide gallique et l'acide prussique ont produit dans les dissolutions de ces paillettes des précipités noirs et bleus.

Les alkalis ne leur ont fait éprouver aucun changement.

Quatre gros de ces paillettes, exposées au feu d'une forge qui fond facilement le mêlange de platine et d'arseniate de potasse, avec du nitre, n'ont point fusés; elles se sont réduites en un résidu porreux attirable à l'aimant, qui pesoit six gros. Ce résidu, fondu avec de l'oxide d'arsenic et de la pous-

sière de charbon, a donné un culot cassant, couleur de cobalt.

Ces paillettes, exposées à un feu extrêmement violent, avec le flux de *Guyton*, ont présenté une masse vitreuse qui contenoit quelques globules de fer malléables.

Traitées avec l'oxide de plomb rouge et le flux noir, elles n'ont fait éprouver au plomb aucune altération.

Ces paillettes, mêlées avec de l'arseniate de potasse et exposées à un feu violent, ont donné un culot métallique gris, cassant, très-peu attirable et assez semblable au platine fondu.

La pesanteur, 5 gros, de cette substance, est, à celle de l'eau, comme 73 à 10; réduit en poudre, il devient altérable à l'ainante; exposé au feu le plus violent, sous la mouffle d'un fourneau de coupelle, il s'élève un peu boursoufflé, et a acquis deux pôles magnétiques.

Les scories provenant de cette action du feu ne sont point solubles à froid dans l'acide muriatique, qui en a seulement séparé les paillettes, et qui prouve qu'elles n'étoient qu'agglutinées par les fondans.

A chaud, les acides nitrique, muriatique, nitro-muriatique sur-tout, ont rougi sur une partie du métal sans le dissoudre entièrement; ces dissolutions précipitoient en bleu gras le prussiate de chaux.

Le citoyen Chaptal conclut, de ces expériences, que ce métal a quelques propriétés communes avec

le fer et le platine ; mais que cependant il diffère essentiellement de ces deux métaux par des propriétés caractéristiques. Si c'est du fer natif, dit-il, le fer de la nature est bien différent de celui de nos foyers.

Le citoyen Desfontaines a lu, dans la même séance, un mémoire du citoyen Martin sur l'état actuel de la culture de plusieurs végétaux transportés des colonies orientales dans celles de Cayenne.

Ce citoyen qui, dans un voyage précédent, avoit introduit dans le jardin botanique de Cayenne plusieurs arbres intéressans, notamment le *ravengara*, le *mangoustan*, le *giroflier*, le *muscadier*, le *poivrier*, etc. De retour dans cette colonie, le 3 septembre, fut d'abord très-mal reçu du gouverneur, trouva le jardin botanique dans un délabrement total, et la plupart des végétaux qu'il y avoit apportés péris faute de soin.

Les girofliers seuls avoient été assez bien conservés, parce que ces jeunes arbres avoient été abandonnés dans les bois, et avoient crû à une exposition humide qui convient très-bien à leurs premières années. Il regarde la culture de ces arbres comme extrêmement productive, et rapporte que cependant elle a été défendue par le gouverneur, ainsi que celle du cannellier, à une certaine époque, on ne sait pourquoi, du moins l'auteur du mémoire n'en assigne pas la cause.

Ces arbres, au nombre d'environ dix-huit mille,

maintenant peuvent donner l'espoir d'un revenu de 1,129,296 livres, en mettant à six francs la livre de girofle.

Il rend compte ensuite des différens établissemens relatifs à la culture qu'il a formés à Cayenne, et sur-tout d'une sécherie faite sur un nouveau plan, qui n'a coûté que la main-d'œuvre, et à l'aide de laquelle on peut faire sécher en peu de temps, avec sûreté et économie, une grande quantité de girofle.

Il dit ensuite quelques mots sur la culture des autres arbres à épices. Les poivriers y sont encore peu multipliés ; ils demandent à être plantés au pied d'un autre arbre qui leur sert de tuteur, et que l'on étête lorsque le poivrier a acquis assez de grandeur.

Le muscadier, qu'il a apporté de l'Inde, y est encore moins nombreux.

Le giroflier est le plus délicat de ces arbres ; il a besoin, dans sa jeunesse, d'être protégé par l'ombre des bananiers.

Le citoyen Martin présente un tableau du nombre des arbres à épices qui existent maintenant à Cayenne. Il avoit aussi envoyé des échantillons de bois de construction, mais ils ont été perdus ; enfin, il auroit désiré voyager dans l'intérieur des terres, mais on lui a refusé les secours nécessaires.

La séance de la Société médicinale d'émulation a eu lieu le 5 nivôse, an V.

Le citoyen Maré a lu la traductiou d'une annonce sur la nature de l'irritation métallique, découverte par le professeur Créve, à Mayence.

Le travail dn professeur Créve a été envoyé à la société de médecine d'Edimbourg, en réponse à cette question : *Déterminer la nature de l'irritation métallique*, dont elle avoit fait le sujet d'un prix.

L'auteur, en annonçant ici un ouvrage encore sous presse, ne fait que prendre date de sa découverte. D'après le résultat d'un grand nombre d'expériences, il fournira les preuves les plus convaincantes que l'irritation métallique n'est, en aucune manière, de nature électrique. Il établit, en principe, que l'irritant découvert par Galvani est entièrement chymique dans ses effets et dans ses causes.

Soient en expérience deux métaux, ou un métal et un charbon, communiquant entr'eux et avec la partie irritable d'un animal, d'après Créve voici la cause de l'effet produit. — L'eau qui entoure le nerf ou l'organe nerveux se trouve décomposée en certaine quantité par le métal ; l'oxygène de l'eau ayant beaucoup plus d'affinité avec le métal ou le carbone, abandonne l'hydrogène.

L'auteur de la découverte attribue-t-il l'irritation à l'acte même de la décomposition de l'eau, ou bien seulement à l'occasion de l'hydrogène, de-

venu libre sur le nerf ? C'est ce qui n'est pas dit dans l'annonce.

Sur quels fondemens établit-il la nécessité de communication entre des métaux divers ?

Comment prouve-t-il l'oxydation du métal après l'effet produit ?

Pourra-t-il expliquer avec avantage ce plus grand effet du galvanisme par les métaux les moins oxydables ?

En général, cette annonce laisse par trop à désirer, et l'auteur, en cherchant à expliquer les causes de l'irritation métallique, ne fait guères qu'en établir les effets, puisqu'il n'apporte aucune preuve œtiologique.

Le ministre de la guerre a ordonné qu'il seroit ouvert un concours pour donner une place de chirurgien de deuxième classe à l'hôpital militaire d'instruction de Paris.

Ce concours a eu lieu le 2 nivôse, sous la présidence des inspecteurs-généraux du service de santé des armées de terre, les professeurs en médecine et en chirurgie de cette école faisant, en quelque sorte, les fonctions de jurés.

Le prix du concours a été adjugé, le 12, par les inspecteurs-généraux, et au nom du ministre, au citoyen Lepecq, chirurgien de troisième classe,

neveu du célèbre médecin Lepecq-de-la-Clôture. Cette nomination a été couverte des applaudissemens de tous ses collègues et de ses concurrens.

Toulon, 27 frimaire.

Les vingt-trois caisses renfermant les tableaux recueillis en Italie, et laissées à Coni par le citoyen Labillardière, sont rendues à Toulon depuis le 23 frimaire, ainsi que les dix-sept autres caisses provenant de Modène.

On les expédiera pour Paris dès qu'on aura pourvu aux réparations nécessaires pour les garantir de tout accident.

Le citoyen Vestris père a dansé, dans le ballet de Panurge, le menuet figuré du ballet de la Rosière. On sait bien que la curiosité devoit être grande, et le spectacle nombreux. Il faut avouer qu'il est impossible de se déployer avec plus de noblesse, de développer plus de grâces. C'étoit encore un modèle à admirer. Ce qui a sur-tout augmenté l'intérêt, ça été la sollicitude que le citoyen Vestris fils a montrée pendant que son père étoit sur la scène, le plaisir qu'il paroissoit prendre à ses succès, dont il sembloit jouir plus que des siens. On peut dire cependant que ce jour il s'est surpassé lui-même. Il est à désirer que le citoyen Vestris père donne encore quelques représentations.

Le citoyen Voiron, qui préparoit un voyage en Italie, où il avoit demeuré long-temps, pour y travailler à une traduction des *Monimenti inediti* de Winckelmann, et auteur de plusieurs articles sur les arts, insérés dans les journaux, vient de mourir; il avoit été un des conservateurs du Muséum des Arts avant sa dernière organisation.

Le citoyen Lemoine, compositeur célèbre, auteur de la musique de Phèdre, de Nephté, des Prétendus, des Pommiers et du Moulin, est mort à Paris le 30 décembre.

On a lu dans l'un de nos précédens numéros, tome IV, deuxième année, page 131 et suivantes, une notice sur l'établissement des hôpitaux militaires d'instruction à Paris, Lille, Metz, Strasbourg et Toulon.

Nous avons rendu compte de l'inauguration de la première de ces écoles, qui a eu lieu le premier brumaire dernier, et du discours prononcé dans cette circonstance par le citoyen *Coste*, au nom des inspecteurs-généraux du service de santé des armées de terre.

Cet excellent discours a été depuis imprimé, par ordre du ministre de la guerre, sous le titre suivant: *Vues générales sur les cours d'instruction dans les hôpitaux militaires, en exécution du réglement du 5 vendémiaire.*

En attendant que nous en donnions un extrait

étendu, nous nous empressons de faire connoître un avertissement qui le précède.

« Depuis le jour où ces vues furent présentées à » l'ouverture de l'école clinique de l'hôpital mili- » taire de Paris, les inspecteurs-généraux y ont en- » tendu des leçons où les rapprochemens historiques, » les systêmes précédens, le plan et la méthode de » chaque cours ont été présentés avec une clarté, » une force de pensée et une énergie d'expression » dignes des plus grands éloges.

» L'explantion des vues générales de tout l'en- » seignement n'est qu'un programme étendu, dont » les développemens et les détails étoient peu com- » patibles avec une aussi heureuse précision ; mais » le but sera rempli, si l'instruction marche comme » les inspecteurs la voient procéder à Paris, et » comme ils ont tout lieu d'espérer qu'elle procé- » dera dans les autres grands hôpitaux, d'un pas » assuré et philosophique. C'est ce caractère qui » doit distinguer les écoles cliniques consacrées aux » officiers de santé des armées. Que les systêmes y » soient tous comparés à la doctrine d'Hippocrate, » c'est-à-dire, à la *nature* et à l'*observation*, » pour prouver la vanité et l'incertitude de tout » ce qui n'est pas fondé sur ces bases immuables ! » Qu'ils y soient comparés, pour en conclure, avec » Celse, que » *la médecine doit être raisonnée et fondée sur des causes évidentes, et que si ses idées obscures peuvent s'offrir quelquefois à la pensée de l'homme de l'art, elles doivent être inexorablement bannies de sa pratique. Ratio-*

nalem quidem puto medicinam esse debere; instrui vero evidentibus causis; obscuris omnibus, non a cogitatione artificis, sed ab ipsâ arte rejectis. Cels. Lib. I. Cap. I.

Le célèbre *Piccini*, qui a enrichi notre théâtre lyrique de *Roland*, d'*Atys*, d'une *Iphigénie en Tauride*, de *Diane* et *Endymion*, de *Didon*, de *Pénélope*, mourant de faim en France avec sa nombreuse famille, fut obligé, en 1793, de retourner à Naples, sa patrie. Les amis de l'art et ceux de ce grand artiste apprendront avec plaisir qu'il y a composé plusieurs ouvrages qui ont eu le plus grand succès, et que cette année encore il a donné deux opéras bouffons, où l'on retrouve toute sa verve et son originalité. Plusieurs morceaux sont à Paris, entre les mains de quelques amateurs.

L'examen des jeunes gens qui seront présentés pour entrer cette année à l'école Polythecnique est terminé. En voici le résultat : trois cents quatre candidats ont été examinés dans les principales villes de la république. Un jury, composé des citoyens Bossut, Laplace, Cousin, Legendre et Lacroix, chargé de réunir et de composer les notes fournies sur chaque candidat par les examinateurs particuliers, a déclaré que sur ce nombre, cent treize étoient admissibles à l'école Polythecnique.

Les connoissances exigées dans cet examen sont

l'*arithmétique*, l'*algèbre*, comprenant la résolution des équations des quatre premiers degrés et la théorie des suites, et la *géométrie*, comprenant la trigonométrie, l'application de l'algèbre à la géométrie, et les sections coniques. Sur les cent treize élèves reçus, le jury a reconnu qu'il s'en trouvoit beaucoup d'une grande force.

Le citoyen Sue, médecin, a ouvert le primidi, 11 nivôse, à une heure après midi, dans la salle d'Anatomie, près celle des Antiques, cour du Louvre, un cours d'Anatomie pittoresque pour tous les citoyens qui se livrent à l'étude des arts d'imitation.

A la suite de ce cours, il en ouvrira, dans la même salle, un autre sur le modèle vivant, dans lequel il démontrera comparativement l'homme en mouvement, l'antique et l'écorche. Ce cours sera le résumé du premier.

Les artistes qui voudront avoir les Elémens d'Anatomie *à l'usage des peintres et sculpteurs*, dans lesquels le citoyen Sue traite des passions et de l'expression, trouveront cet ouvrage, orné de quatorze planches en taille-douce, chez l'auteur, rue Neuve-Luxembourg, n°. 160.

On me demande tous les jours des nouvelles de notre illustre et aimable collègue Delille. J'ap-

prends qu'il est à Bâle, où il fait imprimer ses Géorgiques françaises, en quatre chants, avec une permission du gouvernement. Il a passé les dix-neuf mois de son absence à Saint-Diez, dans les Vosges, à Strasbourg et à Lupach, près de Ferrette, sur la frontière du Mont-Terrible; il a terminé son poëme de l'Imagination, sa traduction de l'Enéïde, celle de l'Essai sur l'homme, et il travaille actuellement à un poëme sur les trois règnes de la nature, où il y aura autant de physique et de savoir, que d'imagination et d'harmonie.

LALANDE.

L'ÉCOLE de santé de Paris ouvrira le premier pluviôse prochain un cours d'accouchemens en faveur des élèves sage-femme.

Ce cours sera de deux mois, et se fera tous les jours impairs à midi.

ON est dans ce moment occupé à démolir une des portes de Nîmes, bâtie par Auguste, pour y établir une poissonnerie. La troisième classe de l'Institut vient d'écrire au ministre de l'intérieur pour engager la municipalité de Nîmes à faire rétablir ce monument, et à adresser aux divers autorités constituées de la République une circulaire relative à la conservation des monumens que le temps a respecté, moins barbare que nous.

LIVRES DIVERS.

MORALE.

MAXIMES et Œuvres complètes de FRANÇOIS, duc de la Rochefoucault, terminées par une table alphabétique des matières, plus ample et plus commode que celle des éditions précédentes. De l'imprimerie de Delance. A Paris, chez Desenne, libraire, au Palais-Egalité; Delance, imprimeur, rue de la Harpe, n°. 133, l'an quatrième de la République, 1796, *in*-12, deux cents soixante-dix-huit pages.

Cette édition est très-bien exécutée, et fort supérieure aux précédentes. L'éditeur, le citoyen Fortia, n'a rien oublié pour la rendre exacte. Il a profité du travail du savant Brotier, sans pourtant le suivre aveuglément. La table analytique des matières est excellente, et peut servir de modèle en ce genre. Nous ne dirons rien de l'ouvrage connu de tout le monde, et dont la base est cette maxime très-immorale : *Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés.*

On sait le jugement qu'en a porté le judicieux Smith dans sa théorie des sentimens moraux. Il sera toujours utile de s'en rappeler lorsqu'on lira

ces maximes, à la vérité trop séduisantes, mais qui, considérées sous un certain point de vue, deviennent utiles.

MÉLANGES.

Œuvres de MONCRIF, *membre de l'Académie française et de celles des Sciences et Belles-Lettres de Nancy et de Berlin; nouvelle édition, augmentée de l'histoire des Chats, deux volumes in-8°., avec figures, et ornée du portrait de l'auteur.* A Paris, chez Maradan, libraire, rue du Cimetière Saint-André-des-Arts, n°. 9. Prix, 8 liv.

François-Augustin-Paradis de Moncrif naquit à Paris en 1687, et y mourut le 12 novembre 1770, à quatre-vingt-trois ans. Des gens qui l'ont connu le peignent comme ayant eu un esprit fin, une figure prévenante, un désir constant de plaire, une humeur égale, douce et complaisante. L'avantage de lire d'une manière intéressante, de chanter des couplets délicats, de composer des madrigaux flatteurs, lui firent de bonne heure un grand nombre d'amis, et d'amis illustrus auxquels il étoit fortement attaché.

Ses divers ouvrages, qui ont le plus contribué à établir sa réputation pendant sa vie, et qui la soutiendront après sa mort, sont: 1°. l'essai sur la nécessité et sur les moyens de plaire, production agréable et finement écrite; 2°. plusieurs petits romans remplis de grace, de naturel, assaisonnés d'une gaieté et

d'une moralité piquantes; 3°. des poésies fugitives pleines d'esprit, de délicatesse et de sentiment; des chansons où règnent un badinage charmant d'un sel agréable; des odes et des opéras; 4°. enfin, l'histoire des Chats, bagatelle ingénieuse, qui, comme il le disoit lui-même, est une production gravement frivole.

Si quelques-uns de ses ouvrages manquent peut-être un peu trop de nerf et de philosophie, on remarque, en général, dans sa prose comme dans son style poétique, une fidélité sévère aux règles de la langue, aux lois de l'usage et du goût; une parure qui n'est point recherchée, des images qui semblent se présenter d'elles-mêmes, en un mot, cette peinture vive et lumineuse d'objets qui éclaire et soulage l'esprit autant qu'elle embellit le style.

Cette édition complète des œuvres de Monrif ne peut manquer de plaire au public. Le premier volume contient ses ouvrages en prose; le second renferme ses poésies: le tout est précédé d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, et terminé par son histoire des Chats.

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Étranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toute sorte d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau, c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier et le quinze de chaque mois.

OUVRAGES DU CIT. MILLIN,

ANTIQUITÉS NATIONALES, ou *Recueil de Monumens, pour servir à l'Histoire générale et particulière de la France*, tels que *Tombeaux, Inscriptions, Statues, Vitraux, Fresques*, etc. tirés des Abbayes, Monastères, Châteaux et autres lieux devenus Domaines nationaux.

Il paroît déja 4 volumes *in*-4°. à 42 livres le volume, et 4 volumes *in-fol.* à 72 liv. le volume, en feuilles. (*On ne tire ce dernier format qu'à 200 exemplaires.*) Chaque volume est composé de 4 à 500 pages et d'environ 60 Estampes.

Les Monumens décrits dans cet ouvrage sont presque tous aujourd'hui détruits ou dégradés; l'auteur a encore beaucoup de Mémoires et de Dessins. Le cinquième volume est sous presse.

ÉLÉMENS D'HISTOIRE NATURELLE à l'usage de la jeunesse, ouvrage qui a remporté le prix au jugement du Jury, pour les Livres élémentaires, un volume *in*-8°. 3 liv.

MINÉRALOGIE HOMÉRIQUE, ou *Description des Minéraux dont il est question dans les Poëmes d'Homère*; ouvrage où se trouvent des détails sur l'histoire des Arts dans la haute Antiquité; *in*-8°. 1 liv. 10 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Monumens Antiques*, 1 l. 4 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Pierres gravées*, *in*-8°. 1 liv. 4 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Médailles*, *in*-8°. 1 liv. 10 s.

On a tiré de ces trois Ouvrages douze exemplaires sur papier vélin : le prix est de 5 liv.

TABLE

Des articles contenus dans ce numéro.

TOPOGRAPHIE.

Traullé aîné. *Sur les vallées de la Somme*, 7

BOTANIQUE.

Ventenat. *Sur le Strelitzia reginæ*, 47

CHYMIE.

De Bugny. *Observations sur les Couleurs*, 52

Bouillon-la-Grange. *Sur l'Acide du liége*, 58

PALÆOGRAPHIE.

S.-C. *Essai sur les Inscriptions anciennes*, 59

GRAMMAIRE.

Quatremère-Disjonval. *Sur l'origine de la forme des lettres en général, et des lettres grecques en particulier*, 81

LITTÉRATURE.

F. V. Mulot. *Réflexions sur l'état actuel de l'Instruction publique en France*, 90

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

S.-C. *Sur les manuscrits de Peiresc*, 104

POÉSIE LATINE.

J. B. C. Grainville. *Description de Rome, élégie trad. de Dubellay*, 106

POÉSIE.

Delille. *Amélie et Volnis*, 117

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Théâtre de la République, 124

Théâtre du Vaudeville, 127

Séance de l'Institut national, du 1 nivôse, an V. 129

Séance de la Société médicinale d'émulation, du 5 nivôse, 134

Concours pour une place de Chirurgien de deuxième classe à l'hôpital militaire d'instruction de Paris, 135

Tableaux recueillis en Italie, rendus à Toulon, 136

Pas exécuté par le citoyen Vestris père, ibid.

Mort du citoyen Voiron, 137

Mort du cit. Lemoine, ibid.

Discours du citoyen Coste, ib.

Ouvrages du cit. Piecini, 139

Cours d'Anatomie pittoresque du citoyen Sue, 140

Elémens d'Anatomie, par le citoyen Sue, ibid.

Ouvrages du cit. Delille, ibid.

Ouverture d'un cours d'Accouchemens à l'Ecole de Santé de Paris, 141

Démolition d'une des portes de Nîmes, ibid.

LIVRES DIVERS.

Morale.

Maximes et Œuvres de François, duc de la Rochefoucault, etc. 142

Mélanges.

Œuvres de Moncrif, 143

(N°. 18.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHENIER,

DAUBENTON, DELILLE, DESFONTAINES, DOLOMIEU, FONTANES, FOURCROY, HALLÉ, HAUY, HERMAN, LACEPEDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARK, LANGLÈS, LAPLACE, LEBRUN, LEROY, L'HÉRITIER, MENTELLE, MORELLET, NOEL, OBERLIN, PASTORET, SICARD, SUARD, etc. etc. contribuent, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant, une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte, enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an, de 600 pages chacun, et de gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, au Bureau du Magasin Encyclopédique, rue S. Honoré, N°. 94, vis-à-vis le passage S. Roch.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

ASTRONOMIE.

Histoire de l'Astronomie, pour l'année quatrième de la République française, 1796, par Jérôme de Lalande.

Je ne puis mieux commencer cette histoire que par l'anecdote la plus importante pour les sciences en général, et pour l'astronomie en particulier.

L'établissement de l'Institut national, installé le 15 frimaire (6 décembre 1795); les traitemens qui lui ont été assignés le neuvième messidor (5 juin 1796); les prix proposés par l'Institut pour la meilleure montre, qui sont chacun une médaille d'or du poids d'un kilogramme, ou 3200 livres de notre ancienne monnoie : tout cela promet à l'astronomie de nouveaux secours.

A la fin de février, je parvins à avoir du citoyen Lenoir un cercle entier de dix-neuf pouces, que j'attendois depuis deux ans, instrument précieux, avec lequel le citoyen Lefrançais a déja déterminé la latitude de Paris, quarante-huit degrés cinquante minutes quinze secondes, l'obliquité de l'écliptique, vingt-trois degrés vingt-huit minutes une seconde, à la fin de juin 1796, plus grande de huit secondes que par les tables du soleil, qui sont dans la troisième édition de mon astronomie.

Le citoyen Méchain, à Perpignan, a trouvé exactement la même chose ; mais comme d'autres observations donnent douze secondes de moins, nous nous réservons de discuter ailleurs cette question.

Le bureau des longitudes a envoyé à Montauban, au citoyen Duc-la-Chapelle fils, le sextant de six pieds, avec lequel Lacaille avoit fait ses meilleures observations, et nous sommes certains que ce jeune et habile astronome en tirera le meilleur parti ; il a fait, cette année, beaucoup d'observations, et il se propose d'en faire imprimer, à ses frais, un recueil considérable.

Le 31 mars M. Olbers découvrit, à Brémen, une comète dans la Vierge ; il l'observa, et il en a calculé les élémens : c'est la quatre-vingt-cinquième que nous connoissons, suivant le catalogue qui est dans mon astronomie. Les erreurs du 31 mars au 14 avril ne vont qu'une fois à six minutes.

Nœud, 0 signes dix-sept degrés deux minutes.

Inclinaison, soixante-quatre degrés cinquante-cinq minutes.

Périhélie, six signes douze degrés quarante-quatre minutes.

Distance périhélie, 1,578.

Passage, le 2 avril 1796, vingt heures vingt-trois minutes, temps moyen à Brémen.

Comète rétrograde.

L'opposition de mars, arrivée le 14 juin, où l'erreur de mes tables étoit de cinquante-quatre secondes, m'a donné lieu d'examiner l'équation de cette planète, en comparant cette opposition à celle

de 1788, qui étoit dans la partie opposée de l'orbite. Pour cela, j'ai eu égard aux perturbations que j'avois négligées jusqu'à ce jour, quoique j'en eusse donné le calcul en 1758 et 1761. J'ai vu qu'il faudroit ajouter environ quinze secondes à l'équation de mars, qui est dans mes dernières tables; mais je ne les changerai pas jusqu'à ce que les perturbations aient été calculées de nouveau, comme le citoyen Delambre se propose de le faire, aussitôt qu'il aura fini son grand travail de la méridienne, qui a interrompu depuis deux ans toutes ses recherches, ainsi que celles du citoyen Méchain.

L'équation de mars, résultante de mes nouvelles recherches, seroit plus petite de quarante-huit secondes que celle de M. Triesnecker, à l'endroit de son mémoire où il employe les perturbations (Ephém. de Vienne 1789).

L'opposition de mars, observée par M. de Zach, est arrivée le 14 juin 1796 à quatorze heures quarante-neuf minutes trente secondes, temps moyen à Gotha, dans huit signes vingt-quatre dégrés trente-quatre minutes trente-sept sec. de l'équinoxe apparente. Latit. trois dégrés trente-sept minutes cinquante-quatre secondes 9 dixièmes australe; latitude héliocentrique, un degré six minutes neuf secondes: la correction de mes tables, moins cinquante-six secondes en longi- plus dix-huit secondes en latitude.

La conjonction de Vénus, observée le 6 août par le citoyen Lefrançais, n'a donné pour l'erreur de mes tables que cinq à six secondes; et, comme Vénus étoit Aphélie, c'est une confirmation satis-

faisante de la détermination que j'avois donnée de cet élément difficile à constater (Mémoires de l'Académie, 1785).

M. de Zach, à Gotha, trouva l'erreur de mes tables le 29 juillet ; plus quatre secondes en longitude, et moins quinze secondes en latitude.

L'opposition de Jupiter, observée le 29 août par le citoyen Bouvard, a donné l'erreur des tables de Delambre de sept secondes, ce qui prouve que la grande inégalité annoncée par le citoyen Laplace le 10 mai 1786 est parfaitement confirmée par les observations.

Dans l'opposition de Saturne, le 15 décembre 1796, l'erreur des tables s'est trouvée moins trente-une secondes ; c'est une confirmation de cette découverte et de l'intelligence avec laquelle Delambre a construit ses tables de Jupiter et de Saturne.

L'éclipse de l'étoile 4 du Sagittaire par Mars est une observation rare et singulière qui a été faite par le citoyen Flaugergue à Viviers, et par M. Englefield en Angleterre. Le premier la vit lorsqu'elle venoit de sortir ; elle touchoit encore le disque de Mars le 17 avril, à quinze heures cinquante-huit minutes vingt-cinq secondes, temps vrai à Viviers : il trouve que la conjonction étoit arrivée trois minutes douze secondes plus tôt, et que Mars étoit de six secondes plus boréal que l'étoile. La longitude de Mars étoit donc de huit signes sept degrés six minutes vingt-six secondes, et sa latitude de vingt minutes cinq secondes. Il trouve aussi la latitude héliocentrique, dix minutes sept secondes, plus forte de trois se-

condes que dans mes tables, quantité insensible qui prouve que le lieu du nœud est bien connu.

Il suppose l'ascension droite moyenne de l'étoile, deux cents soixante-six degrés cinquante minutes vingt-deux secondes 6 dixièmes, et sa déclinaison vingt-trois degrés quarante-six minutes quarante-huit secondes 8, par un milieu entre différentes déterminations que les meilleurs astronomes lui ont fournies.

Le 26 décembre nous avons eu une conjonction moins remarquable pour les astronomes, mais qui l'étoit plus pour le public. On voyoit Mars au-dessus et très-près de Jupiter; on estimoit cinq à six doigts une distance qui étoit réellement de quatorze minutes, et cela faisoit un spectacle pour ceux qui font attention à l'éclat des corps célestes. Ducla-Chapelle l'a observée avec soin à Montauban.

Le gouvernement s'est empressé de favoriser les sciences et ceux qui les cultivent; le ministre Bénézech a ordonné, le 6 floréal, l'impression de l'HISTOIRE CÉLESTE, qui comprendra toutes les observations faites à Paris, et d'abord les quarante mille étoiles que nous avons déterminées au mural de l'école militaire, et qui formeront le plus grand travail d'astronomie qui eût été entrepris; il y en a déja cent vingt pages d'imprimées (le premier janvier 1797).

J'espère qu'on y trouvera ensuite toutes les observations faites à Paris depuis cinquante ans par Delisle, Lemonnier, Messier, et même les anciennes, que Lemonnier n'a publiées que jusqu'à 1685; sur-tout celles de l'observatoire de Paris

depuis 1791, où finissent les extraits publiés par Cassini de 1785 à 1791.

Nous y insérerons des observations de Darquier, qu'il a envoyées au bureau des longitudes, et qui s'étendent depuis le 19 avril 1791 jusqu'au premier mars 1796 ; ce sera la sixième suite de ses observations, dont il avoit donné deux volumes *in*-4°. imprimés en 1781 et 1782, et trois cahiers dans les mémoires de l'académie de Toulouse. Les deux volumes se trouvent à Paris, chez la Porte, rue Christine.

Le grand travail de la méridienne a été continué autant qu'il a été possible. Dès le commencement de l'année le citoyen Delambre étant à Dunkerque, observa la latitude avec un cercle entier pour déterminer une des extrêmités de la nouvelle méridienne ; l'autre avoit été déterminée par Méchain à Barcelone, en 1792.

Le 9 juillet Delambre, retardé long-temps par la difficulté d'avoir des fonds et la lenteur des bureaux, est enfin parti pour Bourges ; il a commencé par placer des signaux jusqu'à Herment, qui est vis-à-vis de Clermont.

Le neuvième novembre il est arrivé à Sermur, ayant achevé huit stations, et terminé en tout deux cents quatre-vingt-huit mille toises de la méridienne ; il se propose de passer l'hiver à Evaux pour observer la latitude vers le milieu de l'arc total, afin d'avoir l'inégalité des degrés, indépendamment des hypothèses sur l'aplatissement de la terre.

Le citoyen Méchain a été moins heureux ; il n'a pu commencer aussitôt ; il a été contrarié par les mauvais temps, dans la montagne Noire, au nord de Carcassone, et il s'est déterminé à passer l'hiver dans cette ville, pour attendre les premiers jours favorables à son travail, et il y observera des azimuths pour assurer mieux la direction de ses triangles.

Le citoyen Nouet a fait dans les Alpes une campagne pénible, mais très-utile, aidé du citoyen Cardinet, ingénieur-géographe ; il a formé de grands triangles qui comprennent l'espace renfermé entre Thonon, au nord ; Saint-Jean-de-Maurienne, au midi ; le Mont-Blanc, à l'orient ; et le Mont-Colombier, vers Belley, à l'occident.

Le citoyen Borda s'est occupé à déterminer les réfractions, soit par la théorie, soit par des expériences ingénieuses et délicates sur la densité de l'air. Ces recherches serviront à perfectionner le travail de la méridienne.

Le général Calon, à qui la géographie et l'astronomie ont tou ours de nouvelles obligations, nous a encore procuré des triangles levés dans la Zélande, par le citoyen Perny, qui les continuera bientôt dans la Hollande.

La connoissance des temps, de l'an V (1797), a paru au mois de janvier 1796. Les additions contiennent un catalogue de mille étoiles circompolaires, chose importante et qui manquoit à l'astronomie ; c'est le premier résultat du grand travail que nous avons entrepris en 1789, le citoyen Michel Lefrançais-Lalande, et moi, pour la détermination de

quarante-cinq mille étoiles, dont il y avoit déjà trente-deux mille d'observées, et le citoyen Lefrançais les a porté cette année jusqu'à trente-sept mille, avec le zèle et le courage que méritoit cette grande entreprise.

On y trouve aussi beaucoup d'observations d'éclipses, avec les résultats que j'en ai tirés par le calcul.

Des observations de planètes, et sur-tout de Mercure, que j'ai calculées, pour achever d'en perfectionner la théorie.

Un journal d'astronomie depuis 1782, temps où finissoit l'histoire de l'astronomie de Bailly, jusqu'en 1788; j'ai donné séparément l'histoire des années suivantes.

Des observations de M. de Zach, à Gotha; de M. Barry, à Manheim; du citoyen Duc-la-Chapelle, à Montauban; du citoyen Vidal, à Toulouse, etc.

J'ai donné une détermination du diamètre du quatrième satellite de Jupiter, et de nouveaux élémens de l'orbite de Mercure, contenus dans le premier mémoire qui ait été lu à la première assemblée de la première classe de l'Institut national; cette classe remplace l'académie des Sciences, qui avoit été supprimée le 8 août 1793.

La connoissance des temps, de l'an VI (1798), a paru au mois d'août. Les additions sont encore plus considérables que celles des volumes précédens. On y trouve plusieurs mémoires de moi, sur le mouvement propre des étoiles, sur les satellites de Saturne, sur la courbure de l'orbite apparente de la Lune, sur la précession des équinoxes; de nouvelles

tables de Mercure, que j'ai calculées, après de nouvelles observations, et en tenant compte des perturbations que Vénus exerce sur cette planète.

Les positions de cent cinquante étoiles, déterminées par le citoyen Lefrançais; des observations faites par les citoyens Messier, Duc-la-Chapelle, Bouvard, Vidal, Pictet, Flaugergue, Thulis, etc.

Beaucoup d'éclipses, calculées par moi; une description du cercle entier, par le citoyen Bissy, avec la figure que le général Calon a fait graver au dépôt de la guerre, ainsi que celle de la Lune.

Des mémoires de moi, sur l'obliquité de l'écliptique; sur la longitude de Greenwich et du cap de la Circoncision, sur la hauteur de Paris au-dessus de la mer, sur les hauteurs de la Seine à Paris.

Mon histoire de l'astronomie, pour 1789-1791; des tables de moi, pour trouver le passage des étoiles au méridien; et du citoyen Borda, pour réduire les hauteurs de l'étoile polaire.

Les élémens de la comète de 1795, par MM. de Zach, Bouvard et Prosperin.

Les mémoires de l'académie, pour 1789, qui ont été publiés cette année, mais qui étoient imprimés depuis long-temps, contiennent un beau et grand travail du citoyen de Laplace, sur les satellites de Jupiter; des mémoires de moi, sur le mouvement de Vénus, sur les marées des équinoxes et sur diverses observations que j'ai calculées. On y trouve le commencement des observations de huit mille étoiles boréales, faites avec mon mural de huit pieds, à l'école militaire; et celles de d'Agelet, avant son

départ pour le voyage autour du monde, qui nous a privé de ce jeune et utile astronome.

Des mémoires du citoyen Messier, sur les deux comètes de 1788; un du citoyen Legendre, sur la figure des planètes; des mémoires du citoyen Laplace, sur les changemens de la précession, de l'obliquité de l'écliptique, sur les degrés de la terre et les longueurs des pendules. Il y donne ce résultat curieux, que la variation de l'inclinaison de l'écliptique vraie sur l'écliptique fixe de 1700, dont les limites seroient de cinq degrés vingt-trois minutes, suivant Lagrange (Mém. de l'acad. 1774. Mém. de Berlin, 1782), se reduit à un degré vingt-une minutes, parce que l'action du Soleil et de la Lune sur la sphéroïde terrestre réduit au quart l'étendue des variations de l'obliquité qui auroit lieu si la terre étoit sphérique.

Les mémoires de 1790, qui sont déja imprimés et qui paroîtront bientôt, contiennent la suite de nos observations des étoiles, et de celles que d'Agelet avoit faites en 1784, avant de partir; un grand travail du citoyen Laplace, sur le flux et le reflux de la mer; trois mémoires du citoyen Messier, sur les comètes de 1790; des mémoires du citoyen Messier et de moi, sur la disparition de l'anneau de Saturne; le passage de Mercure sur le Soleil, en 1789, par le citoyen Messier; la manière de trouver l'anomalie vraie, par Duséjour. J'avois plusieurs autres mémoires destinés pour ce volume, et que j'ai publiés dans la connoissance des temps, dont je viens de parler; elle contient le reste des cent

cinquante-quatre mémoires que j'avois lus à l'académie, depuis mon entrée dans cette compagnie jusqu'à sa suppression.

On a commencé à imprimer, dans la connoissance des temps de 1799, deux mille étoiles de la sixième grandeur, toutes réduites à 1790, et qui n'avoient jamais été observées ni calculées par personne.

Le citoyen Delaplace a publié son exposition du système du monde, où l'on voit celle de ses découvertes, et des idées nouvelles sur plusieurs objets de la physique céleste.

La troisième édition de l'atlas de Flamsteed, *in*-4°. a paru (chez Lamarche). J'y ai ajouté beaucoup d'étoiles et corrigé beaucoup de fautes. Le citoyen Méchain a aussi contribué beaucoup à perfectionner cette édition.

Le poëme sur la sphère, publié par le citoyen Ricard, n'est pas une chose indifférente à l'astronomie, puisqu'il peut la propager. Le mérite de l'exactitude y est joint à celui de la poésie ; je l'ai lu avant l'impression, suivant le désir de l'auteur, qui craignoit de n'être pas assez sûr de tous les détails, mais qui avoit peu besoin de mes conseils.

M. Dalby a publié, à Londres, un mémoire de vingt pages, qui contient le récit de la mesure d'un degré de longitude et d'un degré de latitude, exécutée aux Indes, en 1791 et 1792, par M. Reuben-Burrow, au nord de Calcuta ; le degré de longitude, sous le tropique, s'est trouvé de quarante-un mille six cents vingt toises, et le degré de latitude, entre vingt-deux degrés quarante-quatre mi-

nutes et vingt-trois degrés quarante-huit minutes, c'est-à-dire vers le tropique du cancer, de cinquante-six mille sept cents vingt-six toises, plus petit de vingt-sept toises que celui du Pérou; mais comme il n'avoit qu'un quart de cercle d'un pied, on ne peut regarder cette détermination comme bien concluante; cependant, M. Dalby ne croit pas qu'il y ait plus de dix toises d'incertitude.

La mort de M. Burrow, arrivée au mois de mai 1792, nous a privés de la suite de ce travail, qu'il se proposoit de continuer dès qu'il auroit reçu un grand secteur, qu'il sollicitoit depuis 1789.

Une montre d'Arnold, avec laquelle il alloit et revenoit de l'orient à l'occident, lui a procuré la différence des longitudes de deux minutes trente-deux secondes.

M. Dalby trouve que ces degrés donnent l'aplatissement de $\frac{1}{230}$; mais comme cela ne s'accorde pas avec les degrés mesurés ailleurs, il en conclut que la terre n'est pas un éllipsoïde régulier; et ce résultat est aussi celui du citoyen Laplace, dans ses recherches sur la figure de la terre.

M. Herschel a publié, dans les transactions philosophiques de 1795, la description et la figure de son télescope de quarante pieds; elle est aussi dans la bibliothèque Britannique, publiée à Genève, par MM. Pictet et Maurice, journal très-intéressant pour les arts.

On a annoncé un habile opticien de Londres, M. Watson, qui termine un télescope grégorien de $9\frac{1}{2}$ pouces d'ouverture, dont le prix sera de deux cents louis.

M. de Rossel, seul officier vivant de l'équipage du feu capitaine d'Entrecasteaux, est occupé, à Londres, de la rédaction de ce voyage, dont il a recueilli les journaux et les observations; et l'amirauté d'Angleterre promet de faire les frais de la publication.

Les éphémérides de Vienne, pour 1797, contiennent beaucoup d'observations faites à Vienne, à Bude, à Prague, à Cremsmunster; des calculs de longitudes pour un grand nombre de villes; une nouvelle détermination des distances des satellites de Jupiter, par Triesnecker. Les voici en demi-diamètres de l'équateur de Jupiter, qu'il trouve de dix-huit secondes quatre-vingt-douze centiemes.

Le 1er. satellite, 5, 86.
Le 2e. . . . . 9, 33.
Le 3e. . . . . 14, 99.
Le 4e. . . . . 26, 31.

Un mémoire de M. Burg, sur l'obliquité de l'écliptique, par les observations des solstices d'été et d'hiver, observés à Greenwich. Il lui paroît que les réfractions de Cassini sont préférables à celles de Bradley; il les établit de la manière suivante, le baromètre étant à 30 pouces anglais, et le thermomètre à 54 $\frac{1}{2}$. A 28 degrés, 0 minutes 31 second. 4.
28. . . . 0. . . . 45. . . . 4.
75. . . . 3. . . . 37. . . . 9.

M. le major de Zach, astronome célèbre de Gotha, dont la correspondance est la plus utile et la plus agréable que j'aie jamais eue, m'a fait con-

noître plusieurs ouvrages anglais et allemands, dont je n'aurois jamais eu connoissance, et plusieurs anecdotes qui annoncent la plus vaste érudition ; il a traduit mon éloge de Bailly, avec des additions plus étendues que l'ouvrage qu'il traduisoit ; il se propose de traduire mon abrégé de l'histoire de l'astronomie, qui est dans la connoissance des temps de 1797, avec des additions considérables ; c'est lui qui devoit faire cette histoire ; il veut bien me la laisser ébaucher, mais il se charge de la perfectionner.

Il a terminé depuis peu l'impression de ses tables d'aberration, avec un nouveau catalogue d'ascensions droites de quatre cents étoiles principales, qui auront toutes la même précision que les trente-quatre étoiles de M. Maskelyne ; il les a déterminées avec une lunette méridienne de Ramsden, qui est si parfaitement placée qu'il ne trouve pas plus d'un dixième de temps de différence entre huit étoiles distribuées sur cent soixante-deux degrés du méridien, depuis Antarès jusqu'à la Chèvre, sous le pôle. Cette lunette est placée sur des blocs de granit pesant chacun six milliers.

Le duc de Saxe-Gotha, à qui nous devons l'établissement de ce superbe observatoire, n'épargne rien pour le compléter, et la duchesse calcule elle-même les observations, avec une précision et un courage qui seroit admirable dans toute autre ; ce terme ne suffit pas pour une souveraine.

Le citoyen Louis Bréguet, horloger de Paris, continue de s'occuper à faire des montres de longitude, chronomètres, ou garde-temps ; il a fait des

expériences et des recherches curieuses; il a découvert sur-tout un nouvel échappement absolument indépendant de la force motrice et de toutes les inégalités du rouage. Cet habile artiste est né à Neuchâtel, au mois de janvier 1749; mais il habite en France depuis 1763, et dès 1780 il commença de s'occuper de la perfection de son art.

Le citoyen Oreily, qui a une belle manufacture de crystaux au Gros-Caillou, a fait du flintglass pour les lunettes acromatiques; le citoyen Caroché en a fait l'épreuve, et l'a trouvé d'une assez bonne qualité; le citoyen Oreily se propose de le perfectionner.

Don Denis Alcala-Galiano, capitaine de vaisseaux en Espagne, a envoyé au bureau des longitudes deux mémoires sur le calcul des longitudes et des latitudes, qui prouvent qu'on cherche à accréditer ces utiles méthodes dans la marine d'Espagne. Le voyage de Don Alexandre Malaspina, à la mer du Sud, en 1789, a été l'occasion de ces recherches, et nous a procuré aussi des observations sur les marées, aux deux côtes de l'Amérique. J'en enrichirai mon traité du flux et reflux de la mer, dont la première édition, publiée en 1783, a déja procuré beaucoup d'observations intéressantes des différentes parties du monde, pour améliorer la seconde édition.

C'est la méthode que j'ai suivie depuis trente ans. Dès que j'ai publié un ouvrage, je m'en sers pour me procurer des additions, des corrections, afin de le rendre meilleur dans une autre édition. Il y en a qui préféreroient d'attendre, pour faire mieux dès

la première fois; mais ils perdroient les secours que procure une première ébauche. Je préfère, d'ailleurs, le conseil de Quintilien, qui dit : *Multa dum perpoliuntur intereunt.*

Les lettres d'Espagne, en date du 8 novembre, nous ont appris que le prince de la Paix, premier ministre, avoit établi des professeurs d'astronomie théorique, pratique et physique, et pour les applications à la géographie et à la navigation; des professeurs surnuméraires ou suppléans; des élèves destinés à les remplacer; il en a formé un nouveau corps militaire, avec le nom d'ingénieurs-cosmographes d'état, qui, le 30 octobre, ont été présentés au roi et à la reine.

Il a aussi demandé à M. Herschel un télescope de vingt-cinq pieds, dont M. de Mendoza, officier Espagnol, est chargé de presser l'exécution.

Joseph Chaix, né à Saint-Philippe, à huit lieues de Valence, le 2 février 1766, vice-directeur de l'Observatoire, après avoir cultivé l'astronomie et la géométrie en France et en Angleterre, pendant plusieurs années, est allé prendre possession du grand et bel observatoire que l'on bâtit à Madrid, et qui est presque achevé.

En Allemagne, on imprime les fragmens aphroditographiques de M. Schroter, c'est-à-dire, ses observations sur la figure, les taches, les montagnes de Vénus, et sur sa rotation, dont il a déja beaucoup parlé dans les transactions philosophiques de Londres, dans les mémoires de Gottingue, d'Erfort, de Berlin, et dans les éphémérides de Berlin. Il

trouve

trouve qu'il y a, dans Vénus, des montagnes très-élevées comme sur la terre et sur la lune; que les hauteurs des montagnes de Vénus sont, au diamètre de cette planète, à-peu-près dans le même rapport que celles de la lune au diamètre de celle-ci; que la plupart de ces montagnes et les plus hautes sont, comme dans la lune, sur la partie australe.

La rotation de Vénus lui paroît de vingt-trois heures vingt-une minutes; les altérations observées dans l'espace de deux heures dans les cornes de cette planète lui paroissent indiquer que son équateur fait un grand angle avec l'écliptique, et que, par conséquent, les changemens des saisons y sont très-considérables.

Il pense que M. Herschel fait le diamètre de Vénus trop grand, en l'établissant de dix-huit secondes 8, vu à la distance du soleil; il ne le fait que de seize secondes six dixièmes comme moi, et comme M. de Zach, dans le second supplément aux Ephémérides de Berlin.

M. Schaubach a publié les catastérismes d'Eratosthènes en grec et en latin; M. Amman a publié des opérations faites pour la topographie de Suabe; M. Wurms s'est engagé de collationner les tables de Logarithmes, stéréotypées par Didot, ce qui procurera pour toujours des tables exemptes de fautes; car, dès qu'elles seront une fois corrigées sur les planches que l'on conserve, tous les exemplaires à venir seront corrigés.

M. Woltman, directeur des eaux à Cuxhaven, a fait des observations curieuses et des expériences sur les réfractions terrestres et sur leurs variations près des eaux et des terres; et, suivant les degrés du thermomètre et du baromètre; il trouva quelquefois de la dépression au lieu d'élévation. Il a donné un mémoire à ce sujet à l'académie de Gottingue.

M. Hornemann, Hanovrien, a été destiné à un voyage dans l'intérieur de l'Afrique; il sait les langues orientales; il entend la médecine; il travaille dans les arts du serrurier, du menuisier; il va facilement à pied; il est robuste, courageux, enthousiaste des voyages, et l'on doit tout espérer de cette entreprise. M. de Zach lui a proposé de le mettre en état de faire encore quelques obsevations astronomico-géographiques, ce qui rendroit ce voyage le plus intéressant qu'on eût jamais fait. On peut voir, dans mon mémoire sur l'intérieur de l'Afrique, tout ce que l'on peut espérer d'une pareille entreprise.

M. Nelkenbrecher a donné, à Berlin, un traité général des poids et mesures, en allemand, et il y a ajouté les nouvelles mesures républicaines. Ce volume est plus complet que la métrologie de Paucton, sur-tout pour l'Allemagne, dont les détails nous manquoient. Au reste, les détails des mesures mêmes de la France y manquoient également; on ne les trouve nulle part: il y avoit, à la bibliothèque de l'académie, un manuscrit où elles étoient rassemblées, et lorsque je proposai à M. Paucton

le plan et les principaux fondemens de son ouvrage, j'espérois qu'il y ajouteroit ces détails, qui intéressoient spécialement la France.

M. Hennert a remporté le prix de l'académie de Pétersbourg sur les perturbations du mouvement diurne de la terre. On va imprimer cette pièce, dont le résultat est qu'il y a bien quelques inégalités dans la rotation, mais qu'elles se rétablissent et se compensent de manière qu'on peut la supposer uniforme.

Les Ephémérides de Milan, pour 1796, nous ont procuré une théorie des perturbations de Mercure par M. Oriani, et d'excellentes observations de cette planète faites par M. de Césaris avec le beau mural de Ramsden, qui a huit pieds anglais de rayon.

Lorsque les troupes françaises ont fait la conquête du Milanais, des académiciens français sont allés y recueillir les objets utiles pour les sciences et les arts; mais nous avons respecté le mural dont les astronomes Oriani, de Césaris et Reggio font un si bon usage, et nous avons demandé au directoire exécutif de les recommander nommément au général de l'armée française, qui les a reçus avec distinction, entr'autres M. Oriani, et qui leur a donné toute la protection dont ils avoient besoin pour la continuation de leurs travaux.

M. Cagnoli, à Vérone, a entrepris de traduire en italien l'histoire de l'astronomie de Bailly; M. Toaldo a traduit, à Padoue, mon abrégée d'astronomie, et même l'astronomie des Dames.

J'ai visité, cette année, en allant au Mont-Blanc, l'observatoire de Genève, qui a pris de nouveaux accroissemens; il fut établi en 1771 par Mallet, dont j'ai donné l'éloge dans l'histoire de l'astronomie. Cet observatoire a vingt-quatre pieds de diamètre; on y voit une lunette méridienne acromatique de cinq pieds; un quart de cercle fait par Sisson, qui a 2 $\frac{1}{2}$ pieds; une lunette acromatique de dix pieds; une autre lunette acromatique de 3 $\frac{1}{2}$ pieds, qui a 3 $\frac{1}{2}$ pouces d'ouverture, et qui a un mouvement parallatique; elle appartient au jeune Maurice, astronome de grande espérance: il y a aussi un cercle de dix pouces; on peut le citer, parce que ces instrumens sont encore rares. Celui-ci a été cédé par le citoyen Tromelin, officier de vaisseau; une lunette parallatique de Ramsden, qui a trente pouces, avec un micromètre tracé sur une glace par Brander, d'Ausbourg; une excellente pendule de Shelton, qui ne varie pas d'une seconde par jour de l'hiver à l'été; une chaise roulante dont l'observateur peut élever le dossier à volonté, par le moyen d'un cric, pour mettre à la hauteur de la lunette méridienne, pour juger, par le détail de l'utilité, des observations qui nous arrivent de Genève.

M. le professeur Marc-Auguste Pictet et M. Frédéric Maurice en ont fait déja beaucoup.

Le comte Ignace Batthiani, évêque de Weissenbourg, où Alba Carolina, en Transylvanie, a établi un observatoire, et M. Martonfy a commencé à y faire des observations.

Il me reste à parler des pertes que l'astronomie a faites cette année ; je dois citer d'abord celle d'un géographe célèbre, quoiqu'elle appartienne à l'année précédente ; mais je ne pus parvenir alors à me procurer tous les renseignemens dont j'avois besoin.

Rigobert Bonne étoit né à Raucourt, deux lieues au midi de Sedan, le 6 octobre 1727 ; il apprit les mathématiques sans maître ; il étoit ingénieur à dix-huit ans, et servit en cette qualité dans la guerre de Flandre, où il se trouva au siége de Berg-op-Zoom.

Il s'appliqua de bonne heure à la physique, aux mathématiques, et il fut, pendant quinze ans, un des maîtres les plus recherchés à Paris : son goût le tourna bientôt vers la géographie ; d'abord il dressa pour Latré, graveur et géographe, des cartes de toutes les parties du monde qui composent l'Atlas moderne, ouvrage recherché encore actuellement par tous ceux qui étudient la géographie ; il fit aussi des cartes séparées, parmi lesquelles on distingue celle de la Méditerranée et celle du golfe du Mexique, qui fit sensation ; elle lui procura, en 1775, après la mort de Bélin, la place de premier ingénieur hydrographe de la marine, qu'il a remplie avec distinction, et qui lui a donné l'occasion de faire d'excellentes cartes pour perfectionner et étendre les grands ouvrages du Neptune français et de l'Hydrographie française. Cette place importante, qu'il ne sollicita point, fut donnée à sa réputation et au besoin qu'on avoit d'un grand géo-

graphe pour un grand établissement, qui influe sur la perfection de sa navigation.

Bonne dressa, au dépôt de la marine, le Neptune américo-septentrional, ouvrage pour lequel il se livra à un travail fort étendu, afin de déterminer la position des principaux lieux de l'Amérique, intéressans pour la marine, et sur lesquels il n'y avoit eu que des observations insuffisantes.

Parmi les différens moyens dont il se servoit pour déterminer la position de ces lieux, on doit distinguer les méthodes d'interpolations qu'il s'étoit faites pour prendre un milieu entre plusieurs quantités qui ne croissent point en progression arithmétique, de manière que celles qui s'écartent le plus, et qui, pour cela, sont présumées plus inexactes, n'influent sur le résultat qu'en raison de leur exactitude. On lui a reproché d'avoir porté trop loin l'usage de ces interpolations, en le préférant quelquefois à de véritables observations; mais il étoit trop éclairé pour donner dans un pareil abus.

Ce fut Bonne qui fit sentir le premier l'usage qu'on pouvoit faire de l'aplatissement de la terre dans la construction des cartes géographiques. Rizzi-Zannoni et Robert de Vaugondi écrivirent contre lui; mais il les réfuta victorieusement; il calcula une table de latitudes croissantes de minute en minute dans le sphéroïde aplati, dont il continua de se servir avec avantage pour la construction des cartes.

Lorsque Raynal publia son fameux ouvrage sur les établissemens des Européens dans les deux

Indes, Bonne se chargea d'un atlas considérable qui accompagne cet important ouvrage.

Il fit aussi l'atlas qui fait partie de la nouvelle encyclopédie méthodique par ordre de matières ; car toutes les fois qu'il y avoit un travail considérable à faire dans la géographie, c'étoit toujours à lui qu'on s'adressoit, comme étant le géographe le plus laborieux et le plus instruit : cet atlas est précédé d'une analyse qui renferme beaucoup de recherches sur la longueur des mesures itinéraires anciennes et modernes ; car il avoit autant d'érudition que de connoissances mathématiques.

Il publia un atlas à l'usage des colléges, dans lequel on doit remarquer la France en vingt-une petites feuilles, projetée avec toute l'exactitude possible, et réduite d'après la grande carte de France, après avoir calculé la longitude et la latitude des angles de toutes les cent quatre-vingt-trois feuilles de cette immense carte, d'après une formule qu'il avoit cherchée, avec laquelle connoissant la distance d'un lieu à la méridienne, et à la perpendiculaire, on trouvoit la longitude et la latitude de ce lieu.

Lorsqu'on commença à s'occuper de la réforme des poids et mesures, il publia un ouvrage dans lequel il fit voir comment on pourroit faire dépendre la mesure primitive des mouvemens du soleil, de la lune, et d'une étoile, comparés à la grandeur de l'équateur terrestre ; l'accord ou le rapport simple de cette mesure avec les mesures les plus célèbres de la plus haute antiquité, lui donnoient lieu

de soupçonner que les anciens avoient employé les mêmes élémens pour la déterminer.

La construction des globes, que nous publiâmes ensemble, lui donna occasion de faire des recherches de théorie et de pratique sur la manière de tracer les fuseaux; on peut les voir dans mon astronomie, art. 4077-4086, ainsi que son travail sur les projections des cartes de différente étendue; c'est ce qu'il y a de mieux pour la pratique.

Bonne fut le premier qui entreprit de déterminer la dilatation de l'air par des expériences ingénieuses; j'en rapportai le résultat dans mon astronomie, en 1771. Il en déduisit la correction des réfractions, dépendante de la hauteur du thermomètre et du baromètre, et en fit une table dont tous les astronomes ont fait usage pendant vingt ans, parce qu'elle étoit établie sur des fondemens plus lumineux que celles de la Caille et de Bradley.

Il avoit calculé des formules pour trouver les variations de la boussole, pour un lieu et pour un temps déterminé; il devoit même faire paroître un planisphère où les déclinaisons de l'aiguille seroient marquées; mais il n'a pas été gravé.

Il s'est aussi occupé d'un dictionnaire de géographie ancienne pour l'Italie; mais il n'a pas eu le temps de le terminer.

Il avoit eu une attaque de paralysie, il y a vingt-deux ans, dont il lui resta une infirmité le reste de sa vie; mais cela ne l'empêcha pas de travailler avec assiduité, et souvent une partie de la nuit; ce ne fut que quelques années avant sa mort qu'il suspendit

son travail au coucher du soleil ; mais alors il se levoit de grand matin.

La vie sédentaire et laborieuse qu'il menoit lui causa, vers le milieu de 1795, une enflure aux jambes et ensuite une hydropisie ; il faisoit cas de la médecine, mais n'avoit point de confiance aux médecins ; aussi eut-on beaucoup de peine à le faire consentir à en appeler un, lorsque les progrès de la maladie ne laissoient déja plus d'espoir pour l'efficacité des remèdes ; il souffrit cependant deux ponctions, mais le mal étoit incurable ; la mort suivit de près ces deux opérations, le 11 frimaire (2 décembre 1795), à neuf heures du soir ; il étoit dans sa soixante-neuvième année.

Bonne étoit extrêmement doux, d'une patience exemplaire, d'une humeur égale et toujours prévenante ; mais quand il étoit exaspéré, il avoit de la roideur, et n'auroit pas fait une démarche pour se réconcilier. L'on remarque un peu d'aigreur dans ses réponses à Rizzi-Zannoni et à Robert de Vaugondi, au sujet de l'aplatissement de la terre dans les cartes géographiques ; il étoit, au reste, d'une probité austère et d'un désintéressement peu commun, aussi a-t-il laissé peu de fortune, mais beaucoup de manuscrits qui attestent son mérite, ses connoissances et son assiduité.

Il a laissé un fils qui court la même carrière, et qui travaille utilement au dépôt de géographie dirigé par le général Calon, dont nous avons fait remarquer plus d'une fois le zèle pour la géographie.

Alexandre-Guy PINGRÉ, géographe de la marine, ci-devant associé libre de l'académie des Sciences de Paris, bibliothécaire de Sainte-Geneviève et du Panthéon, naquit à Paris le 4 septembre 1711 ; il fit ses études au collége de Senlis, tenu alors par les chanoines réguliers de la Congrégation de France, appelés vulgairement Génovéfains, et en 1727 il entra dans cette congrégation.

La théologie, à laquelle on le destina d'abord, fut long-temps sa principale occupation ; il s'y distingua au point d'être professeur à vingt-quatre ans, avant même que d'être prêtre ; mais en 1745, les troubles du jansénisme le réduisirent à enseigner les basses classes dans les colléges de Senlis, de Chartres, de Rouen ; il fut déplacé et persécuté par l'autorité, et ce ne fut qu'en 1749 que M. le Cat, fameux chirurgien de Rouen, qui venoit de procurer à son pays, en 1748, l'établissement d'une académie, le fit choisir comme un des membres. On n'avoit point d'astronome à l'académie ; Pingré dit qu'il s'occuperoit d'astronomie, et il devint un grand astronome (Magazin encyclopédique, Tome troisième, page 420).

Il s'en occupa avec succès dès 1750 ; le 2 mai 1753, il fut élu correspondant de l'académie des Sciences de Paris, ayant envoyé l'observation du passage de Mercure, qu'il avoit faite à Rouen, avec le citoyen Bouin, son confrère et son ami, encore vivant.

La considération dont il jouissoit dans son ordre,

le fit envoyer à Paris, où il pouvoit faire honneur à sa congrégation; il y connut Lemonnier, dont le zèle pour l'astronomie saisissoit tous les moyens de faire des prosélytes; il venoit de me lancer dans la carrière; il en fit autant pour Pingré, quoiqu'il eût vingt ans de plus; mais l'application et le talent de celui-ci compensoit bien le défaut de jeunesse. Notre maître lui proposa tout de suite de se faire connoître par le travail le plus pénible qu'un astronome put entreprendre, ce fut de calculer un almanac nautique, pour déterminer les navigateurs à observer les longitudes, par le moyen de la lune, en les dispensant de la partie la plus difficile, qui est celle des calculs qu'exige cette méthode.

Pingré calcula donc, pour 1754, son Etat du ciel, où le lieu de la lune étoit calculé rigoureusement sur les tables de Halley, pour midi et pour minuit, avec l'ascension droite en secondes de temps deux fois le jour; l'argument annuel et les distances de la lune au soleil, qui pouvoient servir à prédire les erreurs des tables, d'après les observations de Halley et celles du citoyen Lemonnier, que l'on avoit commencé d'imprimer dès 1751.

L'année d'après, il préféra les tables des institutions astronomiques du citoyen Lemonnier, et il calcula les lieux de la lune plus rigoureusement encore, c'est-à-dire, en secondes. Je doutois l'année dernière, dit-il dans la préface, qu'un seul homme pût suffire pour calculer dans toute la perfection possible les mouvemens de la lune, je n'en doute plus maintenant, et c'est par ma propre expérience. Pingré auroit pu

dire qu'il étoit presque le seul qui pût faire une pareille expérience. Aussi quand il fut question des calculs de la connoissance des temps, en 1759, Lemonnier vouloit, avec raison, qu'on la confiât à Pingré, et il l'eût faite bien mieux que moi: la petite pension qui y étoit attachée, et qu'on ne vouloit pas donner à un religieux, fut la seule cause de cette erreur; mais ce qui m'en consola, c'est qu'il eût fait cet ouvrage avec un scrupule et un détail qui lui auroient pris tout son temps, et nous eussent privé de travaux plus utiles que cet almanac ne pouvoit l'être alors, et dans lesquels d'autres ne pouvoient le remplacer: c'est à de bons calculateurs, mais non pas à un grand astronome qu'un pareil ouvrage doit être confié.

En 1756, il fut reçu de l'académie comme associé libre, et pendant quarante ans il n'a cessé de travailler pour cette compagnie, et de lui être utile et cher, d'enrichir les volumes de ses mémoires, et d'aller au-delà des mers pour seconder ses projets.

Dès 1751, il avoit obtenu la construction d'un observatoire dans l'abbaye de Sainte-Geneviève; l'abbé et le chapitre lui donnèrent un télescope de six pieds, une pendule et une lunette; l'académie lui confia un quart de cercle, et l'on voit que le 25 septembre il observa l'occultation des hyades; mais ce qui étoit plus difficile et plus rare, il commença à en tirer des conséquences en calculant les parallaxes. On voit, dans ce mémoire, qu'il

n'épargnoit point le calcul, et qu'il en fit beaucoup plus que cette observation n'en méritoit.

En 1757, il entra dans une nouvelle carrière, qu'il a parcourue avec la plus grande distinction ; c'est celle des calculs des comètes : la détermination des orbites cométaires étoit le problème le plus difficile de l'astronomie, celui qui exige le plus de calculs et le plus de sagacité à cause des différens cas qui embarrassent le calcul. Mais Pingré n'étoit jamais embarrassé, et il a calculé, à lui seul, plus d'orbites de comètes que tous les astronomes ensemble pendant un pareil intervalle de temps, comme on peut le voir dans l'immense ouvrage de sa Cométographie, qui a paru en 1784 en deux volumes *in*-4°.

En 1760, le passage de Vénus sur le soleil, qu'on attendoit pour le 6 juin 1761, engagea les puissances et les académies à envoyer des astronomes dans les différentes parties du monde. Pingré se chargea d'aller dans les mers des Indes, et il choisit sa position à l'île Rodrigue, où l'on devoit voir l'entrée et la sortie. Le mauvais temps contraria Pingré, ainsi que le Gentil, et Maskelyne à l'île de Sainte-Hélène. Le Gentil étoit allé aux Indes, ainsi que Mason, astronome anglais : les événemens de la guerre nous arrachèrent encore ces observations ; mais le voyage de Pingré fut utile à la géographie et à la marine.

On demanda, en 1764, à Pingré de tracer un cadran solaire sur la colonne de l'hôtel de Soissons, où l'on venoit de construire la Halle-au-Bled. Il

imagina un cadran ingénieux et savant, dont les styles environnent une partie de la colonne, et sont tous horizontaux; il en publia la description, que j'ai encore étendue en y ajoutant des démonstrations dans la nouvelle Encyclopédie, au mot *cadran*.

En 1765, il publia une description de Pékin pour accompagner un plan que Joseph Delisle avoit fait graver, et il y donna les résultats de beaucoup de calculs d'éclipses pour la position de Pékin. Depuis lors il en a calculé beaucoup pour déterminer les longitudes, qui étoient incertaines, ce que personne ne faisoit auparavant; car en Europe, ainsi qu'à la Chine, on observoit toutes les éclipses de soleil et d'étoiles, mais on ne calculoit jamais les observations pour en tirer des conséquences.

En 1766, il calcula les éclipses de 1900 ans pour l'art de vérifier les dates, dont la seconde édition fut donnée en 1770 par D. Clément. La Caille les avoit calculées pour la première édition, donnée par Dom Clément et Dom Durand; mais Pingré y mit encore plus de détails et plus de soins. Il étoit seul capable de refaire ce travail de la Caille, l'astronome le plus étonnant que j'aie connu.

Pingré a été bien plus loin; il a ensuite calculé les éclipses de mille ans avant l'ère vulgaire, et l'académie des inscriptions les a publiées dans le quarante-deuxième volume de ses mémoires, quoique Pingré ne fût pas membre de cette académie. Mais on sentit bien qu'un travail immense et important pour la chronologie, et que personne autre ne

pourroit entreprendre, devoit mériter à l'auteur cette honorable exception.

En 1767, le marquis de Courtanvaux forma le projet de vérifier les horloges marines, dont Leroy l'aîné s'occupoit depuis 1754. Pingré l'accompagna en Hollande sur la corvette l'*Aurore*, de soixante-six pieds de long, et publia, l'année suivante, un volume sur ce voyage.

En 1769, il fut question d'un voyage en Amérique, soit pour le passage de Vénus sur le soleil, soit pour l'examen des montres marines. Le ministre Praslin, à qui nous en eûmes l'obligation, avoit choisi le capitaine Fleurieu pour commander le bâtiment, et celui-ci m'avoit désigné pour les observations; mais Pingré étoit déja accoutumé à de grandes navigations et d'une santé robuste, il voulut bien prendre ma place, et je lui promis de payer sa complaisance par des travaux de cabinet qui ne souffriroient aucune interruption, pour le bien de l'astronomie.

Ce voyage de l'Isis, un des plus importans qu'on ait faits pour la géographie, a paru en 1773, en deux volumes *in*-4°. Pingré avoit fait la plupart des observations; il fit encore une partie des calculs; il en auroit fait beaucoup plus si Fleurieu l'eût consulté davantage.

Pingré s'en plaignit à moi; par exemple, Fleurieu mettoit le fort royal de la Martinique à quatre heures quatorze minutes dix secondes de Paris, et Pingré trouvoit une minute de plus.

En 1771, il y eut encore un autre voyage de même espèce, procuré par le ministre de Boynes, sur la frégate *la Flore*, commandée par le citoyen de Verdun; Borda en étoit, et Pingré fut aussi de ce voyage; la relation qui parut en 1778, en deux volumes, est presque toute entière l'ouvrage de Pingré. L'Europe, jusqu'au cercle polaire, l'Afrique et l'Amérique furent encore le théâtre de sa gloire astronomique, et plusieurs années de calculs ne furent pas de trop pour mettre toutes les observations en état de servir à la géographie, à la correction des cartes marines, à la détermination des longitudes et des latitudes, des variations de l'aimant, des courans, des sondes, et des marées.

En 1786, il publia une traduction française de Manilius, poëme astronomique fait sous le règne d'Auguste, et qui n'avoit jamais été traduit en français. J'avois cherché depuis plus de dix ans à procurer une traduction de ce poëme. Dreux du Radier, avocat retiré, l'avoit faite, à ma sollicitation, à condition que je l'examinerois avant de la publier. Quand je voulus m'en occuper, je m'apperçus que souvent le traducteur n'entendoit pas Manilius, et quelquefois je ne l'entendois pas non plus. Ce travail long et difficile étoit plus du ressort de Pingré, qui connoissoit parfaitement le latin et le grec, avec l'érudition de l'ancienne astrologie. Je le priai de s'en charger, et il trouva plus court de refaire lui-même la traduction, telle qu'elle a été imprimée en 1786, en deux volumes *in*-8°.

Il

Il y joignit la traduction du poëme d'Aratus, si célèbre dans l'antiquité, sur les constellations et les cercles de la sphère, et qui n'avoit jamais paru en français; en en rendant compte dans le journal des Savans, je rappelai quelques ouvrages de Pingré, et je finissois par ces mots: On ne peut entendre sans étonnement le récit d'un si grand nombre de travaux.

Dès 1756, il avoit publié le projet d'une histoire de l'astronomie du dix-septième siècle, où il vouloit rassembler et calculer une quantité immense d'observations éparses dans les ouvrages du dernier siècle et dans beaucoup de manuscrits.

Le citoyen Lemonnier, qui lui inspira ce projet, lui avoit communiqué les manuscrits de Boulliaud, et il en avoit rassemblé beaucoup d'autres. Il avoit eu beaucoup de pièces détachées que personne peut-être n'eût été en état de réunir. Ce travail fut interrompu par tous les autres travaux dont je viens de parler. Pingré ne put le reprendre qu'en 1786; il le termina en 1790, c'est-à-dire, à quatre-vingts ans. J'en rendis compte à l'académie, au mois de février 1791, avec un enthousiasme que je vins à bout d'inspirer à d'autres, et l'assemblée nationale accorda un secours pour l'impression de cet immense travail, qui seroit fini sans les embarras de la révolution; il y en a déja trois cents soixante-quatre pages d'imprimées, c'est environ les deux tiers, et le citoyen Barrois se propose de continuer à la paix.

On a vu, par ce qui précède, que l'extrême complaisance de Pingré et sa prodigieuse facilité pour le travail suffisoit à tout; on découvroit une comète, c'étoit à Pingré à la calculer; on avoit besoin de deux ou trois mille ans d'éclipses, il ne falloit que les lui demander; d'un voyage au-delà des mers, il étoit prêt à partir; de deux volumes de traduction, ce n'étoit rien pour lui, non plus que des hymnes pour le breviaire de sa congrégation; car on les lui demanda parce qu'on savoit qu'il pouvoit suffire à tout, et que ses grands ouvrages n'en souffroient presque point.

On a inséré dans la relation de la Perouse un voyage intéressant de Manille, au Mexique, fait par la frégate Espagnole *la Princesse*, en 1781, et traduit par Pingré. On imprime le quatrième volume de cette relation; il y en a quatre-vingts-huit pages d'imprimées (16 décembre 1796). Ce sont les mémoires des savans qui étoient de ce voyage.

Le désintéressement de Pingré, sa modestie, son insouciance pour tout ce qui n'étoit point son travail, firent qu'il n'obtint ni pension, ni récompenses littéraires suffisantes pour le dédommager de la perte que la révolution a causée à tous les gens-de-lettres; aussi il a passé les dernières années, non dans la médiocrité, mais dans le besoin; il perdit un domestique utile et cher, et cette perte l'affligea profondément; travaillant depuis quatre heures du matin à des calculs abstraits, on comprendra à

peine que sa tête et ses yeux aient résistés si longtemps.

Au commencement de 1796, je lui demandai s'il pouvoit encore calculer l'orbite de la comète qu'on avoit déja observée; il l'essaya, mais il me dit que cela lui paroissoit pénible. C'étoit la première fois qu'il trouvoit quelque difficulté à un ouvrage difficile; mais il avoit plus de quatre-vingts-quatre ans, et il ne restoit à ses organes que quatre mois de force et de durée.

Le 6 floréal, il étoit encore à l'Institut; mais le 7 il se sentit affoibli; il vit approcher sa fin sans aucune inquiétude. Le 11, il lisoit encore les papiers publics; il aimoit beaucoup Horace, il se faisoit l'application de ce génie, *uti conviva satur;* et le 12 (1 mai), à quatre heures, il s'éteignit tranquillement sans souffrances et sans regret, donnant lieu à ses confrères d'envier tout-à-la-fois et sa vie et sa mort.

Pingré étoit heureusement constitué pour le moral et le physique; avec une force et un talent très-rare pour l'astronomie, il n'avoit aucune prétention; il étoit simple, modeste, complaisant à un degré également rare; sa piété ne le rendoit point intolérant; il avoit pour amis des jésuites et des athées; il n'avoit point d'ennemis; enfin, je n'ai connu personne qui ait réuni plus que lui les suffrages, la considération et l'affection de tout le monde.

Aussi lorsqu'à la rentrée du collége de France, où j'étois auprès de lui, en 1795, j'annonçai l'impression de son dernier ouvrage, et que je montrai

l'auteur au public, un applaudissement universel et long-temps prolongé lui fit voir combien on s'intéressoit à sa vieillesse et à ses travaux. Sa place de l'Institut a été donnée au citoyen Jeaurat.

Jean-Dominique Cassini IV, né en 1748, s'étant retiré à la campagne en 1796, sa place du bureau des longitudes a été donnée au citoyen Messier, et celle de l'Institut au citoyen Bory, chef d'escadre, ancien gouverneur des îles, et ci-devant associé libre de l'académie des Sciences.

Don Antoine de Ulloa est mort à Cadix, à l'âge de quatre-vingts ans, au mois de juin 1795. C'est lui qui avoit été chargé, en 1736, avec Godin, Bouguer et la Condamine, de la mesure du degré au Pérou, et il avoit publié un ouvrage important à ce sujet, en trois volumes *in* 4°., de concert avec Don George Juan, mort il y a quelques années; les observations furent réimprimées en 1773.

Il fut un des grands promoteurs de l'astronomie en Espagne; il contribua beaucoup à la construction de l'observatoire de Cadix; il fut gouverneur de la Louisiane; son mérite lui avoit donné un grand crédit en Espagne, et il s'en est toujours servi pour le bien des sciences.

Nous avons aussi perdu, au commencement de 1795, Don Vincent Tofino et Don Joseph Varela, officiers de la marine d'Espagne, l'un mort à Cadix, l'autre à la Véra-Crux; ils s'étoient occupés ensemble des observations à Cadix, et ils avoient publié deux volumes intéressans en 1776 et 1777; le citoyen Delambre a calculé plusieurs de ces ob-

servations, et elles nous ont été fort utiles; ils s'occupèrent ensuite de la carte des côtes d'Espagne, qui a paru en 1786.

L'astronomie a perdu, en Amérique, M. David Rittenhouse, né en 1729, qui, depuis long-temps, avoit un observatoire à Philadelphie, et qui a publié diverses observations; mais comme il fut trésorier de la province et ensuite directeur des monnoies, il lui restoit peu de temps pour les observations.

En France, nous avons perdu le citoyen Fortin, professeur de mathématiques à Brest, qui y avoit fait diverses observations lorsqu'il y avoit un observatoire.

Le chevalier Lorgna est mort à Vérone le 28 juin; c'étoit un des plus célèbres géomètres; il avoit fondé une société Italienne, dont il y a déja sept volumes de publiés, et dans chacun de ces volumes il y a beaucoup de mémoires d'astronomie.

Il a laissé des fonds, par son testament, pour soutenir cet utile établissement; en sorte que nous pouvons le regarder comme un bienfaiteur de l'astronomie.

A Londres, on a perdu le docteur Antoine Shepherd, professeur d'astronomie à Cambridge, à qui l'astronomie avoit des obligations; il étoit né dans le Westmoreland en 1722. Sa correspondance étoit active et instructive; il avoit une belle et grande bibliothèque; comme il étoit riche, il contribuoit même de sa fortune au bien de l'astronomie. Il avoit formé à ses frais un observatoire à Cambridge et acheté

des instrumens; étant, par sa place, membre du bureau des longitudes, il y servit plus d'une fois l'astronomie et les astronomes.

Ce fut lui qui publia, en 1772, les grandes tables pour corriger les distances observées en mer; il nous a procuré celles de Taylor, pour les sinus de seconde en seconde. Il s'intéressoit à toutes les entreprises utiles, et il contribuoit toujours à leurs succès.

ARITHMÉTIQUE.

*Lettre de M. Develay, auteur de l'*Arithmétique d'Emile, *au citoyen Millin, rédacteur du Magasin encyclopédique.*

La Brétonnière, près de Payerne, le 10 décembre 1796.

Citoyen,

En parcourant votre journal, je vois que le citoyen A de F. a bien voulu vous communiquer une analyse de l'*Arithmétique d'Emile*, et je viens vous prier de l'en remercier pour moi, en me permettant de répondre, par la voie de vos feuilles, à une ou deux critiques qu'il m'adresse.

« L'auteur, dit-il, ne paroît pas avoir essayé sa » méthode sur aucun élève; car il auroit senti ai- » sément qu'il lui étoit infiniment plus facile d'en-

» seigner la soustraction que la multiplication, et » qu'ainsi ces deux opérations doivent conserver » l'ordre dans lequel les placent tous les livres élé- » mentaires ; il auroit aussi reconnu que les défi- » nitions et notions élémentaires sur les fractions » seroient mieux placées après le détail des opéra- » tions sur les nombres entiers, dont le calcul doit » être parfaitement compris pour avoir une idée » claire des fractions ».

Sans doute la soustraction est plus facile à enseigner que la multiplication ; mais la connoissance de la première de ces opérations ne sert point à l'intelligence de la seconde ; c'est pourquoi je n'ai point cru devoir changer l'ordre naturel, qui place, sans contredit, l'addition des nombres égaux immédiatement après celle des nombres inégaux. Je dois ajouter que cette marche m'a réussi avec tous mes élèves, et que j'en ai eu plusieurs.

Quant aux fractions, fondé toujours sur l'expérience autant que sur la théorie, je persiste à croire que les définitions et les notions élémentaires sur cette espèce de nombres peuvent être parfaitement bien saisies avant de passer au détail des opérations sur les entiers. On pourra s'en convaincre en lisant, dans l'Arithmétique d'Emile, le chapitre intitulé : *De la génération des nombres rompus ou fractions, et de la manière de les exprimer.* D'ailleurs, la division des entiers conduisant à rechercher le quotient d'un plus petit nombre divisé par un plus grand, et ce quotient étant une fraction, les notions élémentaires sur cette espèce

de nombres doivent précéder les opérations sur les entiers.

Le citoyen F. ajoute ensuite : « Si l'auteur avoit » suivi ses propres idées dans toute leur étendue, » il auroit été conduit à la théorie des puissanciations » à tous les ordres, etc. »

A ceci je n'ai qu'un mot à répondre ; c'est que je n'ai pat voulu faire une arithmétique destinée uniquement à ceux qui se vouent aux sciences ; j'ai voulu que mon ouvrage fût d'une utilité beaucoup plus générale ; mais je me suis, en même-temps, proposé d'en publier, par la suite, un autre, dont voici le titre : *Arithmétique du Mathématicien, faisant suite à l'Arithmétique d'Emile, et servant d'introduction à l'Algèbre.* Dans celui-ci, je pourrai développer la théorie des progressions, celle des logarithmes, celle des puissanciations, etc. Je me propose aussi d'y traiter des quantités positives et négatives, pour débarrasser l'entrée de l'Algèbre d'une difficulté qui ne vient pas d'elle, et qui rebute les commençans, quand ils la trouvent ainsi réunie avec les difficultés propres de la science qu'ils viennent étudier.

Salut et fraternité,

DEVELAY.

PHYSIQUE.

Sur la Physique électrique.

CITOYEN,

C'est avec bien du plaisir que j'apprends, par votre neuvième Numéro de la seconde année, le succès d'une note où le docteur Lafon, auteur de la Philosophie médicale, annonce le fluide électrique comme un des élémens premiers, toujours intervenant dans les combinaisons, d'où résultent la lumière et la combustion. Il a cru devoir annoncer cette neuve et grande vérité seulement comme un doute ou un soupçon. . . . . Plus hardi que lui, je n'ai cessé de la croire et de la démontrer depuis quinze ans que je remplis, à Bordeaux, la place de professeur de physique et de chymie. J'ai l'honneur de vous adresser la partie imprimée de ma théorie, qui ne tardera pas à paroître. Jetez, je vous prie, les yeux Liv. I, depuis l'article 2 jusqu'à l'article 39, et depuis 80 jusqu'à 98; veuillez aussi parcourir, Livre second, depuis l'article 106 jusqu'à 160; vous y verrez que les idées jetées, en passant, par le docteur Lafon, comme de simples apperçus, ont déja été long-temps et profondément méditées par moi; peut-être même trouverez-vous

que les conséquences que j'en déduis ne laissent pas grand chose à désirer pour les résultats intéressans et neufs que vous en espérez.

CAZALET, *professeur de Physique et de Chymie à Bordeaux.*

ARCHITECTURE.

SUR l'embellissement du Jardin national.

J'AI lu, avec le plus grand plaisir, l'article inséré dans le Miroir, n°. 223, concernant l'embellissement de la terrasse des Feuillans, sur laquelle un ami des arts propose de placer les statues des grands hommes, déposées dans différens endroits fermés au public. On ne peut qu'applaudir à cette belle idée: c'est par l'exposition publique des images de ces hommes célèbres dans tous les genres qui ont illustré leur patrie, que l'on parvient à instruire le peuple et à lui inspirer le courage, les talens et les vertus. Mais comme le projet d'embellissement proposé par l'amateur est susceptible de développemens, je lui demande la permission d'ajouter à ses idées, et même d'en contrarier quelques dispositions, parce que le projet tient à un plan plus vaste, dont il ne faut pas s'écarter. J'espère

qu'il me pardonnera d'entrer en lice avec lui. Heureux si cette lutte de deux amis des arts peut arracher les artistes de l'état d'engourdissement dans lequel ils semblent plongés depuis quelque temps! Voudroient-ils alléguer l'insouciance du gouvernement? Les invitations qui leur ont été faites par le ministre de l'intérieur et par celui des finances, de s'occuper des embellissemens de Paris, sont la preuve du contraire. Plusieurs ont reçu des secours directs de la bienfaisance nationale; des prix devoient être décernés à ceux qui présenteroient le meilleur projet sur la manière d'employer les propriétés nationales comprises entre la place de la Révolution, les quais, la place du Louvre, et la rue des Petits-Champs. N'est-on pas fondé à demander aux artistes pourquoi un programme, qui laissoit la plus grande latitude à leur génie pour l'embellissement de cette partie de la capitale, est resté presque sans exécution, quoiqu'un décret assurât une somme de dix mille livres à celui qui auroit produit le meilleur projet?

Cependant, quel champ plus vaste le programme décrété pouvoit-il offrir aux architectes français, pour exercer leurs talens, que la réunion du palais national au Louvre, conçue et entamée par les architectes du siècle dernier? celle du jardin des Tuileries, à la place de la Révolution et aux Champs-Elysées, et enfin le percement des places et rues aboutissantes?

D'où provient donc cette apathie, ces dégoûts, et, j'oserai dire, cet oubli coupable de leurs devoirs

dans les architectes ? Il en est une foule que le gouvernement paye ; et le ministre de l'intérieur a tellement favorisé cette classe d'artistes, qu'il a considérablement augmenté le nombre des places nécessaires au service des bâtimens publics. Il sembleroit que les places n'auroient été données qu'à des hommes de qui l'on n'auroit exigé que les simples connoissances d'un toiseur ou d'un vérificateur ; mais loin de moi cette idée ! Je sais qu'il est, parmi les architectes du gouvernement, des hommes d'un mérite réel, et qui ont fait preuve de talent ; c'est aussi à ces hommes, sur-tout à ceux qui composent le conseil du ministre de l'intérieur pour la direction des monumens publics, à qui mes reproches s'adressent.

Je leur demanderai comment ils ont pu, sans élever fortement la voix, laisser adjuger quantité de propriétés nationales nécessaires à l'exécution des projets qui ont été arrêtés par le Corps législatif ? Je leur demanderai comment ils souffrent que l'on fasse des établissemens ou des embellissemens qui peuvent gêner l'exécution du projet général donné au concours ?

Mais, puisque les artistes se taisent, les amis des arts parleront : si l'on critique leurs idées, on ne pourra, du moins, critiquer leurs intentions.

L'amateur qui a parlé dans le Miroir demande qu'on orne la terrasse des Feuillans de statues, de bancs et de balustrades de marbre : je suis bien de cet avis, et j'en désire la plus prompte exécution ; mais je voudrois, avant tout, que cette terrasse ne

fût pas replantée sur son ancien plan ; je demanderois qu'on lui donnât la largeur du pavillon du Palais national comme à celle du bord de l'eau, et que sa hauteur se raccordât à celle de l'orangerie, ainsi que *Lenôtre* a voulu l'indiquer par l'avant-corps qui termine cette terrasse.

Je voudrois que, pendant l'été, les beaux orangers que l'on a placé, depuis deux ans, à l'ombre des grands arbres qui bordent les bosquets et les parterres, fussent distribués sur cette terrasse élargie, avec les statues et les vases de marbre demandés par l'amateur.

Je voudrois que le mur et les barraques qui le soutiennent, dans presque toute sa longueur, fussent abattus, et que ce mur fût remplacé par une grille qui découvrît la façade des bâtimens qui s'éleveront, un jour, sur la nouvelle rue à ouvrir, de la place de la Révolution à la place du Louvre.

Je voudrois que, puisqu'on n'a pas voulu exécuter la salle pour l'opéra projetée par les anciens entrepreneurs de ce spectacle, dans la cour du Manège, vis-à-vis de la nouvelle grille de la terrasse des Feuillans, on choisît un autre emplacement dans l'étendue désignée, par le programme ci-dessus cité, afin d'y établir un monument isolé, digne du théâtre des arts, qui puisse promptement remplacer la salle actuelle, que, par une imprévoyance funeste, on a permis d'élever près de la bibliothèque nationale. Ce n'est qu'avec la plus mortelle inquiétude que les amis des lettres, des sciences et des arts voient cet unique et inappréciable dépôt de nos richesses lit-

téraires exposé, par la malveillance ou la négligence d'un garçon de théâtre, aux ravages d'un incendie. On ne peut penser, sans frémir, qu'une étincelle peut, en un instant, dévorer ce que des siècles et une dépense immense n'ont recueilli qu'avec des peines inconcevables, ce qu'enfin il seroit de toute impossibilité de remplacer. On ne sauroit donc trop répéter qu'il faut débarrasser la bibliothèque nationale d'un voisinage qui la menace à chaque minute, la transporter à un autre local, ou établir ailleurs le théâtre des arts.

Revenant à mon sujet, je demanderois que l'on remît, le plus promptement possible, au concours, le programme décrété par la Convention nationale, ou tout autre, si celui-là ne convient point aux artistes; que le gouvernement arrêtât le plan qui sera jugé le meilleur par le jury des arts, et ne permît plus qu'on s'en écartât.

Je demanderois. . . . . Mais c'en est assez pour cette fois. J'entends déja mille gens s'élever contre moi, et me demander, à leur tour, si nous sommes dans des circonstances assez favorables pour que l'on s'occupe de pareils projets, et si l'état déplorable de nos finances peut permettre au gouvernement d'entreprendre des constructions aussi immenses que celles que j'indique. Je réponds que je connois parfaitement notre malheureuse position; que ce ne sont pas des constructions que je demande, mais un plan général dont on ne puisse plus contrarier les dispositions par des constructions ou des embellissemens partiels, un plan qui puisse

s'exécuter au fur et à mesure des besoins, et en raison des fonds qu'on pourra y employer, sans gêner les operations du gouvernement ; que l'on fasse peu, que l'on ne fasse que ce qu'on pourra, mais qu'on fasse bien.

Je demand · sur-tout qu'on ne livre plus en vente les propriétés nationales, dont les emplacemens peuvent être utiles tant à la sûreté publique qu'à l'embellissement de la capitale. Il est affligeant, pour les amis des arts et de l'ordre, d'avoir vu vendre les maisons nationales destinées à ouvrir une rue en face du Panthéon ; celles nécessaires aux débouchés du Pont-aux-Changes, autour du grand châtelet ; celles en face de la colonnade du Louvre, sur-tout celles renfermées dans l'enceinte indiquée pour la réunion du Palais national au Louvre, et beaucoup d'autres que je pourrois citer.

Voilà ce que le conseil des bâtimens, ce que les architectes employés par le gouvernement devroient sans cesse mettre sous les yeux du ministre de l'intérieur, qui aime, protège les arts, et ne désire que d'être éclairé sur les moyens de les faire prospérer.

Ecartons, sur-tout, ces constructions mesquines de monumens de circonstances ; que le marbre et le bronze remplacent, désormais, ces statues de boue, ces obélisques de sapin, ces carcasses de toile et de papier qui déshonorent nos places publiques, et révoltent les amis des arts.

Que nos fêtes publiques soient rares, mais que leur objet soit réfléchi : une fete est un acte reli-

gieux, dont l'exécution doit porter un caractère de simplicité, de grandeur et de majesté qui étonne les regards et éveille le sentiment. C'est dans les fêtes que l'ame doit être émue par l'impression du plaisir ou de la douleur, suivant l'objet qui les détermine ; l'ordre, la décence et la liberté doivent en faire les honneurs, et y présider impérieusement. Sont-ce bien là les principes qui ont dirigé les ordonnateurs de nos fêtes républicaines?

Assez de destructions ont déshonoré cette grande commune ; tâchons d'effacer par degrés les traces honteuses du vandalisme qui épouvante encore les arts consternés. Que Paris reprenne, surpasse même son ancienne splendeur ; que cette grande cité soit toujours le centre de réunion, la patrie commune de tous les Français ; qu'ils y trouvent toutes les grandes instructions qui doivent concourir à la prospérité de l'Etat. Embellissons Paris pour y attirer l'étranger ; qu'il y soit fixé par l'instruction, le commerce, les arts et les plaisirs ; que Paris, surveillé par une police sévère, devienne enfin ce qu'il doit être, la plus florissante cité de l'univers.

HISTOIRE

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Histoire des Vaudois, habitant les vallées occidentales du Piémont, deux volumes *in*-8°. Se trouve à Lausanne, chez Luquiens, et à Utrecht, chez Altheer, an V, 1796; et à Paris, chez Maradan, rue Serpente. Prix, 3 liv. 12 s., et 4 liv., franc de port.

L'auteur, après avoir, dans sa préface, expliqué les motifs qui l'ont conduit à écrire l'histoire des Vaudois, et les raisons qui l'ont engagé dans cette entreprise, après avoir parlé de celles qui en ont déja été faites, des auteurs qui les ont écrites, tels que Perrin, Gilles, Leger, Arnaud et Boyer, et des éditions qui en ont paru dans le public, entre en matière par la description des vallées Vaudoises.

A l'occident du Piémont, dit-il, entre le Briançonnois et la province de Pignerol, entre le marquisat de Suze et celui de Salluces, se trouvent ces vallées que les Vaudois ont rendues si célèbres. Leur étendue est d'environ douze milles d'Italie, d'orient en occident, et autant du sud au nord, ce qui fait à-peu-près un carré de vingt-quatre lieues françaises.

Ces vallées sont au nombre de trois, celle de

Luzerne, celle de la Pérouse et celle de Saint-Martin.

La vallée de Luzerne, qui est la plus belle et la plus étendue, paroît avoir tiré son nom, ou de la ville de Luzerne, qui en est le chef-lieu, ou du torrent du même nom, qui en arrose une partie, ou enfin du flambeau (en Piémontais Luzerna), que de tout temps elle a eu pour type. Elle est séparée, à l'occident, de la vallée de Queyras, par le col de la Croix; elle a au midi la vallée du Pô; au nord celle de Saint-Martin; à l'orient, le territoire de Buliane et de Briqueiras.

Cette vallée comprend les communautés de Plora, Saint-Jean, la Tour, Villard et Bobbi.

La communauté de Saint-Jean passe pour la plus belle et la plus riante de toutes celles qui composent ces vallées. Elle est, pour la plus grande partie, située dans une plaine délicieuse, où les prés, les champs, les vignes, les vergers et les jardins les plus fertiles se confondent tour-à-tour, et présentent un aspect ravissant pour tout homme qui sait apprécier les beautés de la nature. Cette communauté fait un commerce étendu en vins, en bleds, et surtout en soie.

Dans la communauté de Bobbi, à un quart d'heure du hameau la Ferrière, se trouve le fort de Mirebeau, qui est une des clefs du Piémont. Cette forteresse est si bien favorisée par la nature, que mille hommes peuvent la défendre contre une armée de cent mille, ou que plutôt elle est impénétrable, s'il n'y a pas de trahison.

La rivière du Pélice (ou du Pélis) arrose toute la vallée de Luzerne. Elle prend sa source au-dessus de l'Alpe du Pra, et va se jeter dans le Pô.

La vallée de la Pérouse a environ dix milles de Piémont de largeur, mais fort peu de plaine. Elle est traversée par la rivière de Cluzon, dans laquelle la Germanasque prend son nom. Le chef-lieu de cette vallée est la ville de la Pérouse. Indépendamment de plusieurs villages qui sont au-delà du Cluzon, cette vallée possède trois communautés, qui sont Pramol, Pomaret et Sant-Germain.

Entre la vallée de Luzerne et celle de la Pérouse, on trouve une communauté qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre, c'est celle de Prarustrix, qui comprend aussi Rocheplate et Saint-Barthelemy. Cette communauté produit le meilleur vin de toutes ces vallées, du bled et des fruits en abondance.

La vallée de Saint-Martin a environ la même longueur que celle de Luzerne, mais beaucoup moins de largeur. Elle aboutit, à l'orient, à celle de la Pérouse; à l'occident, à la vallée de Queyras, en Dauphiné; au nord, à celle de Cluzon; au midi, à la vallée de Luzerne et à la communauté de Pramol. Elle n'a guères de largeur que celle de la rivière Germanasque, qui la traverse. Cette vallée produit du vin, des fruits, du fourrage, et est entièrement montueuse; elle comprend les communautés de Pral, de Maneille et de Ville-Sèche.

La communauté de Pral est la plus élevée de toutes; elle est ordinairement couverte de neige pendant neuf mois de l'année, et ne produit que

peu de fruits et de blé. Les bestiaux sont la plus grande ressource de ses habitans ; ils font sur-tout une espèce de fromage nommé séré, qui est excellent.

La communauté de Maneille, qui vient ensuite, comprend les villages de Chabrans, Macel, la Salse, la Bastille, etc. ; elle est sur-tout remarquable par la montagne de la Bastille, au pied de laquelle est le hameau du même nom. On remarque dans cette communauté une cascade nommée le Piss, qui l'emporte de beaucoup, à ce qu'assure l'auteur, sur le Pisse-Vache du Valais, dont les voyageurs parlent avec tant d'éloges. Cette cascade, inconnue jusqu'à présent au reste du monde, deviendroit assurément célèbre, si elle étoit voisine de quelque grande route ; la nappe d'eau est considérable, et tombe par une ligne parfaitement perpendiculaire.

La vallée de Saint-Martin est la plus forte des trois vallées Vaudoises ; elle est environnée de tout côté de montagnes couvertes de neige pendant huit à dix mois de l'année

Les mœurs des femmes habitant cette vallée sont dignes d'une attention toute particulière. Notre auteur en parle ainsi : « Les poëtes et les romanciers, en peignant sous des traits enchanteurs leurs bergers et leurs bergères, n'ont laissé dans toutes les ames sensibles que le regret bien vif de ne trouver nulle part dans la nature les originaux de ces portraits si séduisans ; mais que les amis de la vertu se consolent, je puis leur indiquer encore un petit coin de terre où ils retrouveront ce qu'ils ont cherché, ce

que j'ai vainement cherché moi-même ailleurs. Cet heureux asyle est dans la vallée de Saint-Martin. J'y ai connu des bergères, dans toute l'étendue du terme, aussi aimables, aussi intéressantes que le furent jamais les héroïnes de nos romans; et si le charmant auteur d'Estelle et de Galatée avoit vécu comme moi parmi elles, il auroit pu donner à ses pinceaux une teinte d'autant plus précieuse, qu'elle n'auroit jamais eu besoin de s'écarter de la vérité. Mais qu'on n'aille pas croire, d'après ce que je viens de dire, que ces bergères ressemblent aux petites-maîtresses de nos villes; oh! non; car alors elles n'auroient plus rien d'intéressant à mes yeux. De la vertu sans prétention, des graces sans minauderie, de l'amabilité sans coquetterie, tout cela embelli par cette modestie qu'inspire la simple nature; voilà ce que sont mes héroïnes Vaudoises. Si j'étois né poëte, elles auroient certainement été l'objet de mes chants ».

La population des trois vallées peut aller à seize ou dix-sept mille ames, ce qui paroîtroit devoir donner, en cas de besoin, environ trois mille combattans.

Notre auteur poursuit, en disant que *les Vaudois* ont été ainsi nommés, *des vallées* qu'ils habitent, et qu'ils appellent *Vaux* dans leur langage. Les noms de *Valdese*, en italien, de *Valdensis*, en latin, ont la même origine, et viennent également de *val*, *valli* ou *vallis*, qui, dans l'une et l'autre langue, signifient *vallée*. Mais ce nom, qui ne servit d'abord qu'à distinguer ce petit peuple de

ses voisins, ne tarda pas à être employé aussi pour distinguer ses opinions religieuses de toutes les autres. On donna même le nom de *Vaudois* à tous ceux qui suivoient la croyance des habitans des *vallées*, de quelque pays qu'ils fussent.

Après avoir rapporté les preuves historiques de l'antiquité de la croyance des Vaudois, en tête desquelles il dit que l'apôtre Paul, ayant été conduit prisonnier à Rome, y séjourna pendant deux ans, avec la liberté d'aller par la ville, de maison en maison, et profita de ce séjour pour étendre l'église qu'il avoit déja fondée dans cette superbe cité, et répandre la religion chrétienne par toute l'Italie, ainsi que dans le Piémont, qui en fait partie, il entre dans le détail des mœurs de ce peuple, si cruellement traité, malgré ses vertus, la pureté de ses intentions et la sagesse de sa conduite.

« En fait de religion, la théorie n'est rien sans la pratique. Reconnoît-on les principes les plus sacrés, les vérités les plus essentielles du christianisme, tout cela ne seroit encore qu'un vain échafaudage, si l'on n'y joignoit l'exacte observation des devoirs qu'il impose. De toutes les sciences, il n'en est aucune qui exige moins de spéculation que celle de l'évangile. Son auteur a déclaré que la religion qu'il annonce *ne consiste pas en paroles, mais en vertus;* et il a donné cette importante déclaration, qui fait si bien connoître l'esprit du christianisme, en mettant la charité au-dessus même de la foi. Et certes, la seule religion pure et sans tache est celle qui consiste à avoir soin des veuves, des orphelins,

de tous les malheureux dans leurs afflictions, et à se préserver des vices qui règnent dans le monde ».

« On ne pourra jamais assez répéter que c'est là le véritable christianisme, et qu'il n'y a de vrai chrétien que celui qui y conforme entièrement ses sentimens et sa conduite ».

« Telle a aussi été, de tout temps, la manière de penser des Vaudois. Jamais on ne les entendit perdre, dans des discussions inutiles, dans des disputes toujours pernicieuses, un temps qu'ils pouvoient employer à faire de bonnes œuvres; et, par une conséquence naturelle, il n'y eût peut-être jamais de société chrétienne plus vertueuse, de mœurs plus irréprochables ».

« De Thou, historien français aussi respectable que véridique, dit que les Vaudois observent les dix commandemens de la loi; qu'ils ne donnent entrée chez eux, ni dans leurs assemblées, à aucune œuvre d'iniquité; qu'ils ont en horreur et détestent vivement les sermens illicites, les parjures, les imprécations, les injures, les querelles, les séditions, les débauches, l'ivrognerie, le libertinage, les sacrilèges, les vols, les usures, etc. etc. »

« Baronius déclare aussi que les Vaudois fuient tout commerce illicite avec les femmes, et qu'ils ont soin, par-dessus tout, de l'honneur et de la chasteté, au point même que leurs voisins, qui étoient d'ailleurs contraires à leur religion, pour mettre la pudicité de leurs filles à l'abri de la violence des gens de guerre, les confioient aux soins et à la bonne-foi des Vaudois ».

« C'est ce qu'on a vu, entr'autres, en 1560, lorsque les troupes du comte *de la Trinité* s'étant logées *à la Tour*, les catholiques de ce bourg envoyèrent leurs filles et leurs femmes aux Vaudois, qui s'étoient retirés sur les plus hautes montagnes. Ce fut aussi alors que l'on vit une jeune Vaudoise, entre tant d'autres, vivement pressée par un soldat, qui venoit de massacrer son grand-père sous ses yeux, préférer la conservation de son honneur à sa vie, et se précipiter courageusement du haut d'un rocher; et *Boxhornius* rapporte une anecdote qui peint bien aussi toute la pureté des mœurs vaudoises. Une jeune fille se trouvant sollicitée fortement par un jeune homme de satisfaire à ses désirs déréglés, lui répondit : A dieu ne plaise, jeune homme, que je devienne jusques-là ton amie, ni l'amie d'aucun homme; car je sais bien que si j'avois prostitué ma virginité, je serois éternellement malheureuse. De semblables traits ne se trouvent pas dans les annales des peuples médiocrement vertueux; et cette pureté admirable de mœurs est encore si respectée parmi les Vaudois de nos jours, malgré la corruption de notre siècle, qu'il faudroit parcourir un assez long espace d'années pour trouver un ou deux exemples de femmes vaudoises qui se soient oubliées à cet égard ».

« Toutes sortes de jeux de hasard, *dit Leger*, sont bannis dans les vallées. On n'y verra jamais jouer aux cartes ni aux dez, si ce n'est par des étrangers; et si quelqu'un en est convaincu, il doit en faire une réparation plus ou moins rude, selon les

circonstances du temps, du lieu et des personnes. Les danses étoient absolument défendues parmi les anciens Vaudois, et ceux qui contrevenoient à la défense ne manquoient pas d'être censurés; on a même un exemple d'une sévérité remarquable à cet égard. La femme d'un des pasteurs des vallées avoit été conduite, par une de ses parentes, qui étoit Française, à voir dresser le *Mai* sur la place de Luzerne, où l'on dansoit. Il fallut que son époux appelât un autre pasteur pour présider, dans le consistoire, à la censure qu'elle dut endurer, quoiqu'elle n'eût regardé ces danses que de loin ».

Il nous reste à parler des Barbes ou Pasteurs des Vaudois. Le nom de *Barbe* est un titre de respect dans ces vallées; il signifie *oncle*, et on le donne aux personnes auxquelles on veut témoigner des égards. On s'en servoit dans les temps les plus anciens pour désigner particulièrement les Pasteurs, qui ont conservé ce titre jusqu'en 1630. Les ministres que l'on fut obligé de faire venir de l'étranger, à cette époque, prenant le titre de *Messieurs*, ceux de nos vallées adoptèrent celui de *Messer*, en langage vaudois. Depuis lors, la dénomination de *Barbe* a disparu, et il paroît que c'est de ce mot que les catholiques romains ont fait celui de *Barbet*, sous lequel ils désignent encore la plupart des habitans du Piémont.

Nous croyons en avoir assez dit sur l'antiquité de ce peuple, la simplicité et la régularité de ses mœurs, la loyauté de sa conduite, en un mot, sur l'excel-

lence de ses vertus. Nous allons présentement voir quelle en fut la récompense, comment se conduisirent, à son égard, les souverains qui l'environnoient, et de quels bienfaits ils gratifierent sa soumission, sa patience et sa fidélité.

A Dieu ne plaise que nous cherchions à aggraver leurs torts ; les faits ne parlent déja que trop d'eux mêmes; nous n'allons citer que ceux qui sont à la connoissance de tout le monde. Pourquoi faut-il que, dans tous les temps et tous les pays, la plupart des hommes n'aient usé de leur puissance que pour persécuter leurs semblables et les rendre malheureux ? Pourquoi faut-il que des êtres qui se disent *raisonnables*, que des êtres qui osent se ranger dans la classe de *l'espèce humaine*, aient oublié tous les devoirs de l'*humanité*, jusqu'à pouvoir massacrer de sang-froid des milliers de leurs frères? Pourquoi faut-il qu'ils aient abusé de la plus douce des religions, au point d'en avoir fait la complice de tous les crimes?

Un seul mot peut expliquer cette affreuse énigme. C'est qu'un faux zèle (et ceci peut s'entendre de bien des manières), méconnoît également tous les devoirs de la religion et de la nature, qu'il n'y a rien de sacré pour lui, et que le tigre le plus furieux est moins à craindre qu'un homme qui en est possédé.

Ce fut vers le milieu du quinzième siècle que commencèrent ces scènes sanglantes, et avec elles ce tissu de trahisons et de perfidies, qui ont for-

mé pendant plus de deux cents ans le système de conduite des ennemis des Vaudois. Ce n'est pas que dès l'année 1332, ils n'eussent été jugés dignes de l'attention de la cour de Rome; mais c'étoit à l'inquisition qu'il étoit réservé de travailler, par tous les moyens possibles, à leur entière ruine.

Un prêtre espagnol, nommé *Dominique*, étant venu prêcher en France contre les *Vaudois d'Alby, ou les Albigeois*, le fit avec tant de violence, que son ordre en reçut le nom de frères *Prêcheurs*. Ce *Dominique* s'établit à Toulouse, d'où il envoyoit des espions dans toutes les villes voisines, pour y découvrir ceux qui étoient suspectés d'hérésie, et les faire punir. *Grégoire IX*, alors pape, ne fut pas long-temps à sentir les grands avantages qu'il pourroit retirer de ces missionnaires, et il autorisa en conséquence, les *Dominiquains* en France, et les Franciscains en Italie, à s'enquérir (*inquirere*) par tout des hérétiques, et à leur faire leur procès. Telle est l'origine de *l'inquisition*, de ce tribunal exécrable qui ne semble né que pour noyer le genre humain dans le sang.

Toute accusation, fût-elle partie du plus infâme scélérat, étoit valable contre les Vaudois, et suffisoit pour leur faire perdre leurs biens et leur vie. Comparer les témoins, entendre les accusés, peser les preuves de part et d'autre eût été d'une justice trop relevée pour des *inquisiteurs*; il leur suffisoit d'un billet, d'une signature donnée par une personne inconnue pour condamner un Vaudois.

Un père étoit obligé de déposer contre son fils, une épouse contre son époux, un frère contre sa sœur, un ami contre son ami. Les liens de la nature, du sang, de l'amitié n'étoient rien aux yeux de l'inquisition.

Celui qui avoit le malheur d'être soupçonné d'hérésie, devoit produire sept témoins de son innocence; si l'un d'eux refusoit de prêter serment en sa faveur, son supplice étoit presqu'inévitable.

On n'indiquoit jamais à l'accusé les témoins qui déposoient contre lui, et il importoit peu que les témoins s'accordassent, ou que leurs dépositions fussent contradictoires: un seul suffisoit pour ordonner la torture. L'accusé n'avoit pas même la liberté de se choisir un avocat; c'étoit *l'inquisition* qui le lui donnoit. Quoique l'on ne pût lui prouver son crime, il n'étoit jamais absous. Il restoit noté d'infamie, et son nom étoit conservé dans les registres de cet horrible tribunal.

Mais comme ces moyens, quelqu'atroces qu'ils fussent, étoient encore trop lents pour assouvir la cupidité, la haine et la vengeance de leurs ennemis, les papes, les rois de France, et les ducs de Savoie se liguèrent pour les accabler de leurs armes; en même temps que leurs parlemens et leurs tribunaux employoient les formes les moins juridiques pour les priver de la vie, et, par suite, s'emparer de leurs biens.

Nous avons dit au commencement de cette notice que le nom de Vaudois s'étendit à tous ceux qui

suivoient la croyance des habitans des trois vallées, dans quelque pays qu'ils se fussent établis.

En 1540 le parlement *d'Aix* fit citer devant lui plusieurs Vaudois de *Mérindol*; et sur leur refus de comparoître, à cause des dangers auxquels ils se voyoient exposés, il les condamna avec tous les autres habitans de ce bourg à perdre leurs biens et leur vie, et ordonna que le bourg lui-même seroit détruit. L'exécution de cette sentence barbare fut différée jusqu'en avril 1545, que *le cardinal de Tournon* obtint du roi la permission d'*y* procéder par la force des armes.

Jean Minier, seigneur d'Oppède, président au parlement de Provence, et lieutenant du roi, en fut le principal exécuteur. Etant parti d'Aix le 16 avril, avec les troupes qu'il venoit de lever pour cet effet, il commença par brûler les bourgs de *Pépin*, *Lamotte*, *Saint-Martin*, et en fit massacrer tous les habitans sans aucune distinction d'âge ni de sexe. Le 17 il ravagea et brûla *Lormurin*, *Ville-Laure*, *Treizemoins*, *et Genson*. Le 18 il fit incendier *Mérindol*, et arquebuser un enfant qui y étoit resté tout seul. Le 19 ce monstre mit à feu et à sang le village de Cabrières, dont plus de huit cents habitans furent victimes de sa rage. Les brigands qui accompagnoient Minier portèrent la barbarie jusqu'à éventrer des femmes enceintes et à écraser leurs enfans contre les murailles. Et voilà comment, au nom du dieu de paix, les hommes se sont inhumainement déclaré des guerres sanglantes, et ont subs-

tituë leurs passions à la douceur de ses préceptes !

Mais, laissons de côté ces sinistres tableaux. Un génie bienfaisant vient dessiller nos yeux. Réparons, autant qu'il est en nous, les erreurs de nos pères ; abjurons leurs torts, et détestant les crimes de quelques scélérats fanatiques, rétablissons dans leurs antiques foyers les rejetons de ces victimes du despotisme, qu'une politique imbécile bannit, dans un siècle qui, tout éclairé qu'il fût d'ailleurs, pourroit fort bien un jour être rangé parmi les siècles de barbarie.

Beaucoup de nations s'intéressèrent enfin au sort des malheureux Vaudois ; et l'Angleterre, les Provinces-Unies, le roi de Suède, l'électeur-Palatin, celui de Brandebourg, ainsi que le landgrave de Hesse-Cassel, intercédèrent en leur faveur.

L'on trouvera à la fin de cette histoire, écrite avec autant de chaleur que de méthode et de clarté, des fragmens d'un poëme en langue vaudoise, intitulé *la noble leiçon*, daté de l'an 1100. — Une confession de foi, publiée par les Vaudois, l'année 1120, telle qu'elle a été traduite par Léger. — Un édit publié par la duchesse Iolant, en l'année 1476. — Enfin le cathéchisme des Vaudois, composé par leurs Barbes, au commencement du douzième siècle, et traduit en français par l'auteur de la présente histoire.

Cet ouvrage est dû à un jeune littérateur élevé dans la religion vaudoise, et qui réunit plusieurs genres de connoissances, ainsi que l'ont prouvé dif-

férens articles dont il a enrichi le Magasin. Il est écrit sans passions, sans préjugés, et il peut être agréable et lu par tous ceux qui aiment l'histoire. Celle des opinons qui ont divisé les hommes, qui ont causé leurs crimes et leurs malheurs, est toujours utile et intéressante.

C.

LITTERATURE.

Recherches sur l'origine et les progrès de la Critique, *par James Harris*, 1781, *traduit de l'Anglais par A. L. Millin* (1).

Il faudroit n'avoir aucune connoissance de la Critique, de son origine et de ses progrès, pour imaginer que ses règles furent d'abord établies, que les premiers ouvrages furent écrits d'après elle; comme on fait des confitures et des conserves d'après des livres de recette. Les bons auteurs firent les bons critiques, et non pas les critiques les bons auteurs; mais leur art contribua utilement aux progrès des écrivains postérieurs. Avec un peu de réflexion, cette assertion ne paroîtra plus singulière. Personne ne doute qu'il y eût des musiciens avant que les principes de l'harmonie fussent connus;

(1) Ce morceau est tiré des recherches philologiques, *Philological inquiries*, de James Harris, père du lord Malmesbury.

qu'on guérit des maladies, qu'on éleva des monumens avant que l'architecture et la médecine eussent été réduites en préceptes ; qu'on ait raisonné, qu'on ait harangué avant qu'il y eût des logiciens et des rhéteurs.

L'ancienne Grèce, dans ses jours heureux, étoit le séjour de la liberté, des sciences et des arts. Ces brillantes contrées, fertiles en beaux génies, produisirent d'abord des poëtes épiques ; les lyriques vinrent ensuite ; après eux, les tragiques, les historiens et les orateurs. Des hommes de goût et de sens, fins observateurs des principes et des causes, virent l'effet étonnant de ces ouvrages sur l'esprit humain. Ils se hâtèrent de rechercher ce qui devoit le produire, ne pouvant croire qu'il vînt purement du hasard.

Telle fut l'origine de la critique : « Une recherche » profonde et philosophique des premières lois et » des premiers élémens du bon goût recueillis » avec le plus grand soin des ouvrages les plus es- » timés ».

Dans leur examen, les critiques ne s'arrêtèrent point seulement à la signification des mots et à leurs différentes espèces, à la force d'un style nombreux, soit en vers, soit en prose, et aux différens genres qui conviennent à des sujets différens ; ils s'attachèrent à la conduite et au sens, qui sont la base de tout, ce qui les conduisit aux observations les plus curieuses sur la nature humaine en général, sur les divers caractères des hommes, sur les différences

rences que mettent entr'eux le rang et la naissance, la raison et les passions.

Ils remarquèrent comment il falloit persuader les uns, forcer les autres; à quelles ressources il falloit recourir pour remplir cet objet; ils étudièrent aussi les opinions et les mœurs, ce qui constitue un ouvrage parfait dans son tout et dans ses parties; à quel degré enfin une fiction doit être probable et naturelle pour produire un bon ouvrage dramatique.

On trouve beaucoup de morceaux de ce genre répandus dans les ouvrages de Platon. Aristote, son disciple, réduisit en système la doctrine de son maître dans ses deux traités sur la poétique et la rhétorique, et développa chaque partie de son sujet avec une pénétration si merveilleuse, qu'on peut le nommer le père de la critique à cause du temps où il vivoit, et de son génie transcendant. Cet art, enseigné par d'aussi grands hommes, a un rapport si intime à la philosophie, que je ne puis lui donner d'autre nom que celui de critique philosophique.

Au grand Aristote succéda Théophrate; il marcha sur les traces de son maître, comme on en peut juger d'après le catalogue de ses écrits, qui nous a été conservé par Diogène de Laërce; mais ils sont perdus pour nous, ainsi qu'une infinité d'autres: les principaux auteurs grecs de ce genre qui nous soient parvenus sont Démétrius de Phalère, Denys d'Halicarnasse, Longins, Hermogènes et Aphtonius.

Démétrius de Phalère semble l'emporter sur eux. Il suit les préceptes, le texte même d'Aristote avec un attention plus scrupuleuse qu'aucun autre; ses exemples, il est vrai, sont quelquefois obscurs, mais il faut l'imputer à la main destructive du temps, qui ne nous a point laissé d'auteurs dont le texte ne fût corrompu.

Denys d'Halicarnasse écrivit, avec un jugement profond, sur l'énergie du style nombreux, sans parler de ses autres traités sur l'art oratoire, et de ceux qui sont à-la-fois historiques et critiques.

Longin, qui leur fut bien postérieur, eut principalement en vue les passions et l'imagination : son ouvrage lui attira de justes éloges, et il s'exprima avec toute la dignité convenable à son sujet.

Les autres critiques grecs dirent encore quelques choses utiles; mais ils multiplièrent si minutieusement les règles de l'art, ils se bornèrent tellement au barreau, qu'ils rendirent peu de service au bon goût en général.

Le premier critique fameux, chez les Romains, fut Cicéron, philosophe moins profond qu'Aristote; il l'emporta, comme lui, sur tous ses compatriotes. Son fameux traité de l'orateur est écrit en forme de dialogue; ses interlocuteurs sont les Romains les plus célèbres; il nous donne ainsi, accidentellement, un élégant exemple de cette manière et de cette politesse qui distinguoient les grands hommes de la république.

Après Cicéron vint Horace. Dans tous ses écrits on trouve l'érudit et le critique, mais sur-tout dans son

art poétique, ouvrage trop bien connu pour avoir besoin d'éloges. Ensuite parut Quintilien, admirateur de Ciceron, qu'il se proposa pour modèle. Il se montre, dans ses écrits, non-seulement instruit et ingénieux, mais, ce qui est encore plus, estimable et honnête : on ne s'étonnera point qu'il se soit tant appliqué à l'éloquence du barreau, si l'on considère le temps où il a vécu. Sous un gouvernement tyrannique, le plus noble genre d'éloquence, le genre populaire et délibératif, étoit dégénéré et perdu, ainsi que tout ce qui tenoit à l'ancienne liberté. Les derniers rhéteurs latins ne méritent pas qu'on en parle, et illustreroient peu ce sujet ; je répéterai seulement que l'espèce de critique dont je viens de traiter est celle que j'ai déja nommée critique philosophique. Passons à une autre.

Le genre dont je viens de parler ne se borne pas, comme nous l'avons vu, à commenter un seul écrivain, mais contient des règles générales, soit pour former le jugement, soit pour écrire, appuyées sur des exemples tirés, non pas d'un seul auteur, mais de plusieurs. L'expérience nous prouve que dans la suite des temps le langage, les coutumes, les mœurs, les lois, les gouvernemens et les religions changent insensiblement. La tyrannie macédonienne, après la fatale bataille de Chéronée, opéra de grands changemens dans la Grèce et le despotisme romain, après les funestes batailles de Pharsales et de Philyres, changea tout le monde connu : beaucoup de choses devenant hors d'usage, les noms qui les désignoient le devinrent aussi. Les

auteurs, dont l'intelligence étoit claire et facile, parurent, en peu de temps, obscurs et inintelligibles : de-là se forma une seconde espèce de critique, celle des scholiastes, des commentateurs et interprètes.

Chacun d'eux s'attacha particulièrement à un auteur. Aristarque, Didyme, Eusthate, et quelques autres, travaillèrent sur Homère. Proclus et Tzetzes sur Hésiode ; le même Proclus et Olympiodore sur Platon ; Simplicius, Ammonius et Phyloponus, sur Aristote ; Ulpian, sur Démosthènes ; Macrobe et Asconius, sur Cicéron ; Calliergus, sur Théocrite ; Donat, sur Térence ; Servius, sur Virgile ; Acro et Porphyre, sur Horace, etc. A ces Scholiastes on peut ajouter les Lexicographes, tels que Hésychius, Philoxène, Suidas, etc. ; les Grammairiens, tels qu'Apollonius, Priscien, Sosipater, Charisius, etc. Ces hommes laborieux formèrent une classe différente ; je nommerai le genre auquel ils se livrèrent critique historique.

Les choses allèrent ainsi, quoiqu'en déclinant, jusques au temps où, après diverses révolutions, le nord de l'Europe anéantit l'empire romain ; le latin perdit sa pureté, le grec fut à peine entendu, et aux jours brillans de la littérature succédèrent les siècles des légendes et des croisades.

Enfin, après une longue barbarie, l'humanité reprit ses droits ; les ténèbres du monachisme se dissipèrent, les arts et la critique refleurirent. Il est vrai que les critiques du genre philosophique (ceux qui recherchent les causes et les principes des bons

ouvrages en général) furent en petit nombre : on peut cependant compter, parmi les Italiens, Vida et l'aîné des Scaliger ; en France, Rapin, Bouhours, Boileau et le Bossu, le plus méthodique et le plus soigneux de tous ; chez les anglais, le lord Roscommon, le lord Shaftesbury, et l'inimitable Pope.

Sire Josue Reynolds, dans ses discours sur la peinture, a recherché philosophiquement les principes d'un art dont personne n'avoit encore aussi bien traité que lui. Je les cite non-seulement à cause de leur mérite, mais parce qu'ils nous enseignent que pour bien écrire sur un art quelconque, il faut écrire philosophiquement ; que tous les principes des arts libéraux ont un rapport intime ; que si l'on remontoit jusqu'à leur source, on les trouveroit dérivant de la philosophie.

On trouve, parmi les modernes, peu de critiques du genre philosophique ; ceux qui se sont livrés à la partie historique et à l'interprétation sont en bien plus grand nombre. L'Italie a fourni Beroalde, Ficin, Victorius et Robertellus. La haute et basse Allemagne, Erasme, Sylburge, le Clerc et Fabricius ; la France, Lambin, Duval, Hardouin, Capperonier ; l'Angleterre, Stanley, Gataker, Davis, Clarke, et tant d'autres qu'il seroit aussi difficile de nombrer que les feuilles qui tombent en automne dans la forêt noire.

Après les éditeurs et les commentateurs, nous devons citer les lexicographes, tels que Charles et Henri Estienne, Favorinus, Constantin, Budée,

Cooper, Faber, Vossius, et d'autres encore auxquels nous pouvons joindre les grammairiens.

Les Grecs, lorsqu'ils quittèrent l'Orient, leur montrèrent les premiers la route. Les plus fameux furent Moschopolus, Chrysoloras, Lascaris, Théodore Gaza; ensuite on vit, en Italie, Laurent Valle; en Angleterre, Grocin et Linacer; en Espagne, Sanctius; dans les Pays-Bas, Vossius; en France, Cœsar Scaliger, quoiqu'Italien d'origine, et messieurs du Port-Royal. N'oublions pas les auteurs de lettres philologiques, tels qu'Emmanuel Martin, les rédacteurs de catalogues raisonnés, comme Lambecius, auteur du catalogue des manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne, et Michel Casiri, qui nous a donné celui des manuscrits arabes de la bibliothèque de l'Escurial, en Espagne.

Les commentaires historiques, entrepris sur les ouvrages des Classiques anciens, n'ont point fait négliger les modernes: beaucoup d'hommes spirituels et instruits les ont commentés.

M. Thomas Warton a publié une histoire curieuse de la poésie anglaise, pendant le milieu de ce siècle. M. Tirwhit a commenté Chaucer, M. Upton Spencer: Adisson a inséré dans son Spectateur d'excellens discours sur le Paradis perdu. Le docteur Warton a publié un essai sur le génie et les écrits de Pope, ouvrage plein de goût et d'observations fines. Les gens-de-lettres ne me pardonneroient point d'oublier l'ornement de son sexe et de l'Angleterre, M. Montaigu, qui a défendu Shakespeare

avec tant de goût et de talent. Ces auteurs, et d'autres encore, ont travaillé sur nos principaux poëtes, suspendant pour un temps leurs occupations, et se délassant dans ces régions du génie et de l'imagination.

Les dictionnaires de Minsheu, Spelman, Summer, Junius et Johnson, sont assez connus, assez estimés. Notre langue ne possède point un ouvrage plus immense, plus savant que ce dernier. Quant à la grammaire, nous devons parler avec distinction du savant prélat Robert Lowth, évêque de Londres, dont tout amateur de la langue anglaise doit lire et méditer le profond ouvrage, s'il veut écrire ou parler avec pureté.

Que mes compatriotes réfléchissent que dans un tel ouvrage ils étudient une langue qu'ils doivent connoître à fond, et dans laquelle on a composé autant d'ouvrages que dans aucun autre idiôme moderne. Les écrivains nés ou élevés dans un pays libre composent avec une noble liberté; leurs livres ne sont pas souillés par un index expurgatoire, ni leur génie enchaîné par les terreurs de l'inquisition. Puisse un droit si inappréciable ne recevoir jamais aucune atteinte, ou par un pouvoir arbitraire, ou par un licentieux abus!

Peut-être aux critiques devons-nous joindre les traducteurs. La traduction diffère seulement du commentaire, en ce que ce dernier n'explique qu'une partie, et qu'elle s'applique au tout. Comme le nombre des écrivains de ce genre est infini, j'en nommerai seulement quelques-uns. Emeric Casau-

bon a traduit Marc Antonin ; M. Carter, Epictète ; M. Syndenham, quelques dialogues de Platon. Ils entendoient parfaitement leurs originaux ; mais ceux-ci étant philosophes, il falloit, pour les rendre fidèlement, avoir étudié les termes de leur philosophie, connoître les différentes sectes, chaque art, chaque science ayant un langage qui lui est propre.

Nous pourrions leur ajouter MM. Melmoth, Hampton, Franklin, Potter, et tant d'autres, mais

Fugit irreparabile tempus
Singula dum capti circumvectamur amore.

VIRG. G. III. V. 285.

Nous allons parler maintenant d'une autre espèce de critique. Ce fut en les transcrivant qu'on conserva les anciens livres ; exposé ainsi à la négligence, l'ignorance ou la fraude des copistes, le texte des différens auteurs fut corrompu par des additions, des retranchemens ou des altérations.

Pour y remédier, il se forma une troisième sorte de critique, ce fut la critique corrective. L'occupation de ceux qui s'y livrèrent fut de collationner les manuscrits les plus authentiques, de rassembler les meilleures variantes, et de rétablir, après un juste examen, la vraie leçon, ou du moins la plus probable.

Le temps ayant augmenté le nombre de ces corruptions, la critique corrective devint chaque jour plus nécessaire ; elle fut cependant connue des anciens. On trouve une multitude de variantes sur le

texte d'Homère, ce que sa haute antiquité rend peu surprenant. Ammonius et Philoponus, commentateurs d'Aristote, discutent et examinent différentes leçons du texte de ce philosophe. Aulugelle corrigea de même les auteurs romains. Remarquons qu'alors on s'autorisoit sur les manuscrits les plus anciens. Un passage de Cicéron est justifié par une copie de la main de Tiron, son savant affranchi; un vers de Virgile est rétabli d'après un manuscrit qui avoit appartenu à la famille de ce poëte.

Depuis la renaissance des lettres, la critique corrective, pendant deux siècles et demi, a été l'objet des travaux des esprits les plus éclairés et les plus judicieux. Plusieurs hommes s'y sont distingués, tels que les deux Scaligers, les deux Casaubons, Saumaise, Heinsius, Gronovius, Grævius, Burman, Kuster, Wasse, Bentley, Pearce, Marklaud, Toupe, Taylor, Upton, etc.

Tel est le sort des choses les plus utiles, qu'elles dégénèrent en abus. Les altérations dans le texte des anciens auteurs devinrent si considérables que, ni les anciennes éditions, ni les manuscrits, ne purent guérir ce mal. Que fallo't-il faire? leur laisser leurs taches et leurs lacunes? « Non, dit un cri» tique; la conjecture peut tout guérir, et souvent » avec plus de succès que les manuscrits les plus » authentiques ». Cet esprit de conjecture fut porté à un tel excés, que les auteurs qu'on éditoit ne servoient, comme des sujets anatomiques, qu'à faire briller l'adresse et l'habileté de l'artiste. On ne se livroit

à ce genre de travail que pour faire parade de sa sagacité et de son érudition; aussi les corruptions furent-elles recherchées avec la plus scrupuleuse attention. Le mal fut de peu de conséquence, tant que ces esprits hardis ne travaillèrent que sur des écrivains du second ordre ; mais lorsqu'ils portèrent leurs mains sacriléges sur les auteurs du premier, ne dût-on pas s'écrier avec une horreur religieuse :

Procul ! oh ! Procul ! este profani.

Ceci peut s'appliquer au célèbre Bentley, le plus immodéré de tous les critiques.

Pour prévenir une censure que je ne mérite pas (on n'est pas l'ennemi d'une chose pour être celui des abus qu'elle entraîne), je rappelerai que je ne prétends attaquer ni la critique corrective, ni ceux qui s'y livrent. Avec de la sagesse et du goût, ils sont vraiment honorables, et, sans leurs immenses travaux, nous serions replongés dans l'ignorance et dans ces ténèbres épaisses dont la lecture des bons ouvrages, et sur-tout la renaissance de la littérature ancienne, nous ont si heureusement tirés.

LITTÉRATURE GRECQUE.

Notice sur un passage de Simplicius, découvert par le citoyen Schweighæuser, professeur de langues anciennes à Strasbourg, et membre correspondant de l'Institut national (1).

On sait combien la plupart des manuscrits qui nous ont transmis les ouvrages des anciens sont remplis de fautes et de lacunes ; ce n'est souvent qu'à force de recherches longues et fastidieuses que les éditeurs parviennent à en donner le texte dans une certaine pureté.

Le citoyen Schweighæuser a consacré un nombre d'années à ce travail ; ses éditions critiques d'Appien et de Polybe en ont été le résultat ; depuis quelque temps il s'occupe d'une nouvelle édition des différentes productions de l'école Stoïcienne d'Epictète. Ce sont les commentaires d'Arrien, le manuel d'Epictète, avec deux paraphrases chrétiennes et le commentaire de Simplicius sur ce manuel. Au milieu de ce dernier ouvrage, il a découvert, dans un manuscrit de la bibliothèque natio-

(1) La traduction de ce passage a été présentée à l'Institut national, et lue à la séance de la troisième classe le 13 nivôse.

nale, un passage qui manquoit dans tous les autres manuscrits connus, et dans toutes les éditions imprimées. Ce passage remplit une lacune assez grande soupçonnée déjà par plusieurs éditeurs. Simplicius commente le chapitre du manuel qui commence par ces mots : « *σῦηοί σι οἱ διαλογισμοὶ* ». (C'est le vingt-quatrième de Heyné, le vingt-cinquième de Camus et le trente-unième de Villebrune), et prouve que le philosophe doit, par ses vertus et ses talens, jouer un grand rôle dans un état digne de lui. Il cite l'exemple de Socrate, qui, lors de la bataille de Delium, s'est retiré seul à travers les bataillons ennemis, et que personne n'osa attaquer, tant cette audace les étonna.

Il continue ensuite (Voyez la traduction de M. Dacier, page 178 de l'ancienne édition, et page 163 de celle de 1790). « C'est ainsi que Xenophon sauva, par son courage et par sa prudence, ces dix mille Grecs si renommés, et . . . fut couronné aux jeux olympiques ».

Cette phrase embarrassa toujours les critiques ; car d'abord aucun historien ne parle de ce couronnement de Xenophon, et de plus, le grec donne un sens tout-à-fait contraire à celui que les traducteurs semblent ne lui avoir supposé que pour ne pas tomber dans une absurdité ; il dit à la lettre : » Et il fut déclaré indigne de prendre part aux jeux olympiques ». Un seul manuscrit prouve que cette phrase n'est formée que par l'omission d'un morceau considérable, dont les autres copistes ont joint le commencement et la fin, apparemment parce que la feuille qui contenoit le reste

manquoit dans un ancien manuscrit, ce qui est d'autant plus vraisemblable, que le passage peut remplir à-peu-près une feuille, et que de pareils accidens arrivent fréquemment. Voici la traduction fidèle de ce morceau, qui a paru assez intéressant pour être publié avant l'édition grecque.

« C'est ainsi que Xenophon, créé général d'armée, sauva les dix mille et les ramena en Grèce à travers tant de peuples, et par un chemin aussi long. Le même sera juge intègre, ambassadeur habile et gardien fidèle de tout ce qui seroit confié à ses soins. Un tel homme trouve bien des places dans un état bien administré ; mais dans un gouvernement corrompu, il s'abstiendra des affaires publiques, n'étant point fait pour plaire à de mauvais citoyens, et ne pouvant lui-même ni se plaire avec eux, ni seconder ceux qui règnent, sans compromettre sa probité et son honneur. Alors, ne se proposant point des choses impossibles, il se transportera, s'il y a moyen, dans un autre état. C'est ainsi qu'Epictète, voyant la tyrannie de Domitien, quitta Rome pour se rendre à Nicopolis. Si cela ne se peut point, il se choisira une retraite, évitera la foule et bornera tous ses soins à diriger vers la vertu, et ses propres actions, et celles des hommes sur lesquels il peut avoir de l'influence. Nuit et jour, par-tout, il épiera l'occasion de coopérer, si l'on a besoin de lui, à quelque bonne action, dans sa famille, dans sa société, dans l'état ; car bien des personnes, dans ces états, se trouvent avoir besoin, soit d'intérêt réel, soit de consolation, soit même d'appui dans les dan-

gers auxquels, en certains cas, le devoir veut qu'on s'expose.

» Si les affaires prennent pour lui un cours prospère, il rendra grace au ciel, comme ayant joui du calme au milieu de la tempête; mais si, par la guerre éternelle des hommes qui ont abandonné la nature, contre ceux qui en suivent les principes; des hommes aveuglés par les passions, contre ceux que guide la raison, les circonstances deviennent difficiles; tous ceux qui céderoient à la peur et abandonneroient les principes, prouveroient qu'ils sont faits pour vivre dans un mauvais gouvernement, et qu'à tort ils affectoient de s'en plaindre. Mais ceux qui ne voient dans ces malheurs qu'une grande école, et qui, dans ce gymnase, combattent plus volontiers les adversaires les plus redoutables, qui même rendent grace de ces épreuves à celui qui dirige le tout; ceux-là, dis-je, tels que les vainqueurs des jeux solemnels de la Grèce, remporteront la couronne, non d'une branche d'olivier, mais d'une franchise et d'une vertu parfaite. Toutefois, dans de pareils gouvernemens, où en général l'envie se déchaîne contre l'homme qui s'attache aux règles de la nature, il est bon de se montrer modéré, de chercher à ne jamais primer, principalement dans les dignités et dans tous les avantages extérieurs, afin que, s'il est possible, l'envie se modère également; ce n'est pas, je le sais, que souvent la modération même ne soit exposée à ses plus vives attaques; mais, dans de telles circonstances, il est

sage de s'interdire à l'avance tous les propos peu mesurés par lesquels on pourroit se compromettre auprès des hommes puissans, afin que s'il arrive quelque malheur, on doive en accuser, non l'homme juste, comme ayant réveillé la fureur des monstres assoupis, mais uniquement la rage et la déraison de ceux-ci. En même-temps, s'il faut les adoucir, je ne veux pas que ce soit en s'humiliant soi-même, en leur vendant sa liberté ou en s'enrôlant parmi leurs flatteurs, soit de fait, soit de paroles; car quiconque emploie aucun de ces moyens dément ses principes, et se déclare indigne de prendre part aux jeux olympiques ».

SCHWEIGHÆUSER fils.

MÉLANGES.

Œuvres complètes de FRÉRET, *secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, édition augmentée de plusieurs ouvrages inédits, et rédigée par feu M. de* SEPTCHÊNES. A Paris, chez Dandré, libraire, rue du Cimetière André-des-Arts, n°. 15, et Orré, rue Saint-Denis, n°. 20, an IV, 1796, petit *in*-12, vingt volumes.

L'AMOUR aveugle de la renommée est la passion ordinaire de ces hommes médiocres qui cherchent

à occuper le public d'eux-mêmes par des écrits hâtifs et multipliés. Les fausses et trompeuses jouissances de cette passion ne séduirent jamais Nicolas Fréret, aussi supérieur par l'étendue de ces vues que par son vaste savoir. Il ne lut, ne médita, ne travailla que pour tout discuter et tout approfondir. Semblable au mineur qui, attaché au filon qu'il exploite, en abandonne l'or et l'argent, cet illustre savant ne tiroit du sein de l'antiquité des richesses que pour les délaisser. Le soin de publier ses propres ouvrages paroissoit à ses yeux une coupable distraction; et une grande partie n'auroit pas vu le jour, sans le zèle d'un disciple éclairé, Bougainville. C'est à lui que nous devons environ cinquante mémoires ou longs extraits de dissertations, imprimés dans le recueil de l'Académie des belles-lettres, et *la défense de la chronologie ancienne* contre le système de Newton, qui ne parut que vingt ans après la mort de l'auteur. Bougainville ayant quitté la place de secrétaire de l'Académie, et sa santé s'étant extrêmement affoiblie, ne put plus continuer la publication du reste des ouvrages manuscrits de Fréret. C'étoit donc une louable entreprise de réunir ceux-ci aux autres, et d'en faire une édition complète. Voilà ce que Septchênes annonce, et ce qu'il n'a point exécuté.

Ce jeune homme, né avec des talens, mais trop pressé de se produire en public, ayant assez bien commencé une traduction, et s'étant mal tiré d'un essai sur la religion des Grecs, crut néanmoins être

capable

capable de succéder à Bougainville, dans l'édition des ouvrages de Fréret. C'étoit trop présumer de ses forces ; Septchènes n'avoit pas les connoissances nécessaires pour remplir cette tâche. Quoiqu'il soit mort avant de l'avoir achevée, on peut toutefois juger par les premiers volumes que les autres n'auroient pas été entre ses mains moins incorrects qu'ils ne le sont aujourd'hui. On s'est permis d'y supprimer toutes les citations marginales, ce qui dépayse en quelque sorte le lecteur instruit, et lui ôte les moyens de remonter aux autorités sur lesquelles l'auteur s'appuie. On annonce que cette édition est *rédigée* par M. de Septchènes. Cela sans doute a été ajouté depuis sa mort ; il savoit assez bien sa langue pour ne pas confondre le mot rédiger avec celui de copier. C'est en effet la seule chose qu'il a fait, sans y rien changer ni ajouter. Il a classé les différens mémoires répandus dans le recueil de l'Académie des belles-lettres ; mais d'une manière peu exacte, par exemple, des recherches historiques sur les Grecs et les Romains, de celles sur les anciens peuples de l'Asie, de la chronologie, il fait trois articles entiers d'un seul, le dernier sous lequel les deux autres devoient être compris ; la lecture des mémoires que ces articles ou divisions renferment, suffit pour prouver ce que j'avance. D'ailleurs pourquoi l'éditeur appelle-t-il ce simple catalogue une table *raisonnée*, n'y ayant pas mis une seule phrase analytique ou expliquative.

Comment peut-on encore assurer que ce sont les

œuvres *complètes* de Fréret, tandis que l'on a négligé plusieurs articles, même quelques-uns de ceux qui sont insérés dans le recueil de l'Académie des belles-lettres. On y en compte 75, soit dans la partie historique, soit dans celle des mémoires; et la nouvelle édition ne nous en offre que 72. On y a oublié des remarques sur *l'identité de Crissa et de Cirrha.* Acad. des inscrip. t. V. *Hist.* sur *les embrâsemens du Vésuve*, t. IX. *Hist.* sur *la nature du culte rendu dans la Grèce aux héros, et particulièrement sur celui d'Esculape*, t. XXI. *Hist.* Ces dernieres méritoient néanmoins une attention particulière. Mais la suppression la plus considérable est celle de seize éloges d'académiciens, imprimés dans les volumes XVI, XVIII et XXI. Nous ne pouvons pas imaginer quelles ont été en cela les raisons de l'éditeur. Outre que ces éloges sont bien écrits, ils renferment beaucoup d'anecdotes littéraires. L'auteur s'y livre peut-être trop à son goût dominant, celui de disserter; il en résulte toutefois des observations intéressantes, entr'autres celles concernant l'origine de l'apothéose, lesquelles remplissent à-peu-près l'éloge de l'abbé Mongault; et celles relatives à l'assemblée Amphictyonique de Delphes, qui occupent une partie de l'éloge de Valois. Celui de Fréret lui-même, composé par Bougainville, vrai chef-d'œuvre en ce genre, est à la tête de l'édition des ouvrages d'un savant si universel, que, suivant les expressions de son panégyriste, les Grecs, les Romains, les Celtes, les Chinois, les Péruviens, etc. l'auroient pris pour leur compatriote et leur contemporain.

On ne craint pas d'annoncer que cette édition est *augmentée de plusieurs ouvrages inédits*, et pourtant on n'y en trouve qu'un seul qui n'ait point été publié. C'est le traité *de l'origine des Français et de leur établissement dans la Gaule.* Il contient 438 pages, ce qui forme une grande partie des tomes V et VI. Degrace, dans le premier volume de son édition de l'introduction de Puffendorff à l'histoire universelle, avoit déjà donné un assez long extrait de ce traité de Fréret. Ce savant y soutient, 1°. que les Francs sont une nation, ou plutôt une ligue de différens peuples de la Germanie établis sur le Rhin, en remontant depuis son embouchure jusqu'à Cologne ; 2°. que ces mêmes Francs servoient dans les troupes romaines, et que leurs rois ou chefs, lorsqu'ils étoient reconnus par les empereurs, recevoient d'eux le titre et les ornemens de patrice avec le diadème, etc. Ce système n'est pas aussi glorieux pour les Français que celui de l'abbé Dubos, écrit avec tant de charmes, et trop amèrement critiqué par Montesquieu ; mais il a l'avantage d'être établi sur de meilleurs fondemens. L'abbé de Vertot fut néanmoins indigné à la lecture de ce premier ouvrage de Fréret dans une séance de l'Académie ; et au lieu de le réfuter, il en dénonça l'auteur, qui fut mis à la Bastille.

Le premier devoir d'un éditeur, sur-tout quand il veut donner une collection *complète* des œuvres imprimées ou manuscrites d'un auteur mort, est sans doute la recherche la plus exacte de tous ses écrits. C'est en quoi Septchênes ou son succes eur a man-

qué. S'il avoit lu avec attention l'éloge de Fréret dont j'ai déjà parlé, il y auroit vu que Bougainville, son auteur, étoit dépositaire de tous les papiers de ce savant. Ensuite, après quelques légères perquisitions, il auroit appris que ces papiers, à la mort de Bougainville, avoient passés entre les mains de l'illustre Barthélemy, homme très-communicatif, et toujours empressé de favoriser toutes les entreprises littéraires, qualités dont a hérité son neveu, aujourd'hui conservateur de la Bibliothèque nationale. C'est à l'amitié prévenante de ce dernier que je dois la communication des porte-feuilles de Fréret, que l'éditeur de ses œuvres n'a pas connu, ou plutôt n'a pas voulu connoître. On ne sera pas fâché de trouver ici une courte notice des principaux articles restés *inédits*, et qui auroient dû entrer dans la nouvelle édition.

1°. *Observations générales sur l'origine de l'ancienne histoire des premiers habitans de la Grèce.*

Elles sont renfermées en neuf articles, dont le résultat est, 1°. que long-temps avant l'arrivée des colonies orientales, la Grèce avoit des habitans dont la Genèse fait mention, et ces habitans, comparables aux sauvages d'Amérique, étoient Thraces d'origine; 2°. que les premiers Grecs formoient avec différens peuples de l'Asie mineure une seule et même nation; 3°. que l'histoire de ces premiers habitans de la Grèce ne remonte point au-delà de l'arrivée des colonies orientales, dont les dernières sont du com-

mencement du règne de Sésostris. Fréret concilie avec beaucoup de sagacité la chronologie grecque, celle d'Egypte et le récit de l'Ecriture, dans cet ouvrage plein de détails intéressans, et qui est le fruit de ses derniers travaux.

Bougainville en a donné une idée, comme il dit lui-même, plutôt qu'un extrait à la tête de la partie historique du vingt-unième volume du recueil de l'Académie, se réservant de publier ce traité, comme une suite du même recueil. Il ne put exécuter cette espèce de promesse. Je m'en chargeai depuis moi-même, et cette Académie approuva mon dessein par une délibération du 14 mars 1786. En conséquence l'ouvrage de Fréret, revu avec beaucoup de soin, fut remis à un libraire qui n'a pu le faire imprimer à cause de la révolution.

2°. *Observations sur les causes et sur quelques circonstances de la condamnation de Socrate.*

Cet ouvrage, que l'auteur du voyage du jeune Anacharsis a cité, est très-curieux. Fréret y est entré dans beaucoup de détails sur le gouvernement d'Athènes, et les factions qui l'agitoient au temps de la mort de Socrate. Nous reviendrons peut-être bientôt sur ces observations, dont le manuscrit est en assez mauvais ordre.

3°. *Observations générales sur la géographie ancienne.*

Elles forment un traité divisé en trois articles. Dans le premier, Fréret examine la forme des cartes construites par les anciens, et fixe l'époque des premières; dans le second, il fait l'histoire de leurs connoissances géographiques, depuis Homère jusqu'au temps de Ptolémée; le troisième est une comparaison de leur géographie astronomique avec la nôtre. Bougainville a fait mention de ce traité dans son éloge de Fréret, et paroît s'en être servi dans son mémoire sur Pythéas.

4°. *Observations sur divers points de l'ancienne Géographie.*

Elles sont encore divisées en trois parties. La première concerne la source et le cours du fleuve Halys; la seconde regarde l'Euphrate, et la troisième le Phase. Toutes les trois ont pour objet principal de justifier Guillaume Delisle contre la critique de la Barre, insérée dans le huitième volume des mémoires de l'Académie. De Boze, son secrétaire, auroit donc dû y faire imprimer aussi ces observations, qui sont très-judicieuses, principalement les deux premières parties.

5°. *Mémoire sur la Chronologie romaine.*

Il est partagé en plusieurs articles; 1°. sur le calendrier romain et sur la nature de l'ancienne année romaine; 2°. de l'ordre des années intercalaires et des années communes; 3°. du temps de l'omission des trois mois intercalaires restitués par Jules-César; 4°. du cycle des Romains; 5°. des caractères astrologiques, joints par les anciens à la date de la fondation de Rome, et à celle de la naissance de Romulus. Ce dernier article est très-curieux, et on y admire à-la-fois la patience et le savoir de l'auteur. La révision de ce mémoire seroit à la vérité pénible; peut-être y faudroit-il suppléer quelques lacunes; mais la publication en deviendroit avantageuse à l'étude de la chronologie. Celle de l'histoire romaine offre encore bien des difficultés.

6°. *Des Etats-Généraux.*

Cet ouvrage, dont le président Rolland avoit une copie qu'on trouve indiquée dans la Bibliothèque historique de la France, tome IV, page 439, est le fruit d'immenses recherches. Je crois que Boulainvilliers, ami de Fréret, en avoit eu communication, et s'en étoit beaucoup servi dans son traité sur les anciens parlemens de France. Dans les circonstances actuelles un pareil sujet est sans doute intéressant; mais on ne peut en rapporter ici que les divisions. La première est formée par la période

qui commence avec la monarchie et finit avec la famille de Charlemagne ; la seconde, par l'espace de temps qui s'est écoulé depuis Hugues-Capet jusqu'à Philippe-le-Bel, et la troisième, par celui compris entre le règne de ce prince et la tenue des Etats, sous Louis XIII. A la suite du manuscrit de cet ouvrage, on voit plusieurs extraits d'anciennes chroniques et de procès-verbaux qui seroient fort utiles pour en donner une bonne édition ; mais auparavant il faudroit l'avoir comparé avec celui de Boulainvilliers.

L'infatigable Fréret faisoit de pareils extraits de tout ce qu'il lisoit. C'étoit, dit son panégyriste, entre ses mains un amas immense de matériaux de toute espèce, et de là vient cette facilité qu'il avoit de composer, d'un jour à l'autre, et même sur-le-champ, de longues dissertations. On ne sera donc pas étonné qu'il en existe encore un assez grand nombre dans les porte-feuilles de ce savant, outre celles dont je viens de parler ; mais elles ont besoin de plus ou moins de rédaction, et ne sont pas aussi étendues que ces dernières, qui sont de véritables traités. Les unes et les autres, réunies, formeroient trois volumes *in*-4°, et six ou sept, si l'on y joignoit tous les ouvrages de Fréret déja publiés, même la *Défense de la chronologie ancienne ;* celui-ci étoit trop connu pour que le nouvel éditeur l'oubliât. D'autres n'ayant, il s'en faut beaucoup, ni cette célébrité, ni cette importance, étant d'ailleurs anonymes, ont dû facilement lui échapper.

Voici les titres de ces différens écrits :

1°. *Lettre au sujet d'une Dissertation sur Hérodote et Ctésias*, insérée dans la seconde partie du premier volume des mémoires de littérature publiés par le P. Desmolets.

2°. *Lettre sur la chronologie de l'histoire de Cyrus*, à la tête des voyages de ce prince, par Ramsay.

3°. *Mérope, tragédie de M. le marquis Scipion Maffei, traduite en français, in-8°.*, 1728.

4°. *Abrégée de la Chronologie de M.* Newton, *traduit en français, avec des observations*, dans le septième volume de l'histoire des Juifs, par Prideaux, édition de Paris. Ces observations ont été réimprimées dans la *défense de la Chronologie ancienne.*

5°. *Lettre à M.* D. L. R. *sur les ouvrages de M.* Delisle, *premier géographe du roi*, dans le Mercure de France, mars 1726.

6°. *Lettre de M. . . . de l'Académie des Belles-Lettres, à l'auteur des Mémoires, pour servir à l'Histoire des Hommes illustres.* Cette lettre, relative aux cartes de Guillaume Delisle, dont Fréret prend la défense contre les auteurs de la vie de Nicolas Sanson, se trouve dans le dixième volume des mémoires du P. Nicéron.

7°. *Extrait du voyage manuscrit de Desmonceaux.* L'abbé Banier l'a fait imprimer à la suite des voyages de Corneille le Bruyn.

Fréret n'est connu de bien des gens que par les ouvrages sur la religion, qu'on s'est empressé de lui attribuer sans aucun examen. Le nouvel éditeur n'en a fait imprimer que trois, dans les tomes XIX et XX, quoiqu'il s'en trouve un plus grand nombre dans l'édition en cinq volumes *in*-8°, qu'un libraire de Paris a donnée. J'ai interrogé plusieurs fois les anciens de l'Académie, entr'autres le respectable Foncemagne, qui étoit fort lié avec Fréret; ils m'ont toujours répondu que le seul de ces ouvrages qui paroissoit lui appartenir, l'ayant vu écrit de sa main, est celui intitulé, *Lettres de Thrasybule à Leucippe.* On sait que l'auteur veut nous y apprendre le beau secret d'organiser l'esprit avec de la matière; il est d'ailleurs plein des idées de Bayle, de la lecture duquel il s'étoit nourri pendant son séjour à la Bastille. Je dois attester ici que je n'ai pas trouvé la moindre trace de semblables écrits dans la recherche exacte et réitérée que j'ai faite de tous ses papiers.

On a prétendu encore qu'il étoit échappé de la plume de Fréret « quelques ouvrages frivoles qui » avoient servi à le délasser des travaux de l'éru» dition, mais qui amuseront moins les lecteurs » sages ». Quand on se permet de pareilles assertions, il faut en montrer la vérité par des preuves authentiques; c'est ce que n'ont pas fait les auteurs

du dernier dictionnaire historique ; ils méritent par-là d'être regardés eux mêmes comme des calomniateurs. Pourquoi vouloir outrager la mémoire d'un savant illustre, en lui attribuant des écrits qu'il n'a jamais avoués pendant sa vie, et qui, après sa mort, doivent rester ensevelis dans un éternel oubli. D'ailleurs, personne ne seroit à l'abri de semblables accusations, trop vagues pour n'être point fausses, et dont le dictionnaire que je viens de citer offre un exemple scandaleux à l'article Fréret.

S.-C.

Mon dernier mot sur la correspondance littéraire de Peiresc et sur le docte Séguier de Nîmes, mort en 1784.

J'avois dit, dans le numéro XIV du Magasin encyclopédique, que j'étois dépositaire d'une collection très-ample des lettres de Peirese, et que cette collection étoit précisément celle que le président de Mazaugues projettoit de faire imprimer, celle que ses héritiers (il faut lire *l'un* de ses héritiers), avoient confiée à Séguier de Nîmes.

Dans le numéro XVII du même journal, M. S. C. me donne sur ce dernier fait ce que l'on nomme en français un démenti, fondé sur ce qu'il a vu *ce manuscrit* chez son ami Séguier, qui *ne lui a jamais dit le tenir* des héritiers du président. « Séguier m'a assuré, ajoute M. S. C., que la por-» tion qu'il avoit des manuscrits de Peiresc n'étoit

» qu'un *léger fragment* de celle de Carpentras, » laquelle est en 80 gros volumes *in-folio*; c'est » donc à la bibliothèque de Carpentras qu'il faut aller » chercher les MSS. de Peiresc, du moins en grande » partie. VOILA CE QU'IL IMPORTOIT D'APPRENDRE » aux gens-de-lettres ». Après cette conclusion, M. S. C. croit devoir réveiller l'attention publique sur les manuscrits de Séguier lui-même; il répète (ce qui a été dit et imprimé tant de fois), que Séguier avoit demeuré vingt-deux ans chez le marquis Maffei, qui lui légua tous ses manuscrits; puis il parle de quelques ouvrages de Séguier, entr'autres de sa Table générale des inscriptions, etc. etc.

Pour assurer à la collection déposée chez moi son authenticité et son prix, je me trouve donc forcé de répondre à M. S. C.... Cette collection qu'il a vue chez Séguier n'est point, selon lui, celle du président de Mazaugues, puisque Séguier *ne lui a jamais dit* qu'il la tenoit des héritiers de ce magistrat. Certes, voilà une preuve d'un genre tout nouveau. M. S. C. pourroit même s'en servir pour prouver que je n'ai pas réellement chez moi le recueil en question, parce dans les différentes visites dont il m'a honoré, je ne lui *ai jamais dit* non plus que j'étois dépositaire de ce recueil. Heureusement j'ai de quoi renverser cette preuve de M. S. C.; car je possède les originaux de cinq lettres écrites par Séguier lui-même, de janvier 1773 à septembre 1775, à l'un des héritiers du président de Mazaugues, par lesquelles il conste que cet héritier avoit déposé chez Séguier ce recueil, qu'il a, depuis, déposé chez

moi. Dans la dernière, du premier septembre 1775, par laquelle il renvoye ce recueil au propriétaire qui le lui avoit confié, Séguier manifeste le chagrin qu'il a de se séparer d'un recueil si précieux; et cette dernière lettre, il l'accompagne d'une ample *notice* du même recueil, écrite de sa main. J'ai montré ces lettres et cette notice à plus d'un ami; je suis prêt à les faire lire à M. S. C. qui sait très-bien que je communique facilement le peu de richesses littéraires qui me restent, et qui se seroit épargné le chagrin de me donner un démenti public, en me demandant directement les preuves que j'avois de l'assertion qui lui paroissoit peu fondée. Je les lui aurois donné, ces preuves, avec autant d'empressement que de plaisir, et il se seroit convaincu par ses propres yeux.

Avant la note donnée par M. S. C. dans le Magasin encyclopédique, numéro XVII, tout homme tant soit peu versé dans l'histoire littéraire savoit que les héritiers Peiresc avoient vendu sa bibliothèque à d'Ingimbert, évêque de Carpentras, ce fait ayant été imprimé et réimprimé plus d'une fois. Il est donc très-vrai qu'en conséquence de cette vente, le corps le plus complet des manuscrits de Peiresc est à Carpentras. Mais en est-il moins vrai que Thomassin de Mazaugues avoit pris beaucoup de soin pour rassembler toutes les lettres de Peiresc pour en faire faire des copies exactes, et ensuite pour faire un choix réfléchi de celles qui lui paroissoient les plus importantes, dans la vue de les faire imprimer? En est-il moins vrai que de Mazaugues le

père étant mort avant que d'avoir pu donner cette édition, son fils n'abandonna pas ce projet utile; mais qu'étant mort aussi lui-même sans l'avoir exécuté, celui de ses héritiers à qui passa ce recueil, et qui l'a déposé chez moi, l'avoit mis, long-temps avant, entre les mains de Séguier, avec prière de trouver un imprimeur qui se chargeât de l'édition; que Séguier en fit la proposition à de Tournes, libraire à Lyon, etc. etc.? Les pièces que j'ai entre les mains portent, jusqu'à l'évidence, la vérité d faits et de bien d'autres que je supprime; je suis prêt à faire lire ces pièces à M. S. C. quand il voudra, s'il persiste encore à douter, parce que Séguier son ami *ne lui a jamais rien dit* de tout cela.

Préoccupé uniquement en faveur du grand recueil de Carpentras, M. S. C. passe très légèrement sur la collection particulière de lettres de Peiresc, préparée pour l'impression par de Mazaugues. J'en ai parlé, moi, et n'ai dû parler que de celle-ci, parce que dans le Magasin encyclopédique il n'avoit été question que des lettres, et non point du recueil général de ses manuscrits. Cependant après avoir parlé de ce grand recueil, et de son transport à Carpentras, M. S. C. s'écrie: *Voilà ce qu'il importoit d'apprendre* aux gens de-lettres. Il *m'importoit*, à moi, de ne parler que du recueil épistolaire dont il étoit uniquement question, et de ne pas répéter sur le grand recueil ce que les gens-de-lettres savoient déjà pour l'avoir vu imprimé dans plusieurs livres; *occidit crambe repetita.*

M. S. C. a cru qu'il *importoit* encore de parler aux gens-de-lettres des ouvrages du savant *Séguier*. Ce qu'il leur *apprend*, (page 75 du même numéro du Magasin), de la Table générale des inscriptions laissée par ce savant n'est pas d'une grande exactitude. Selon lui, cette Table est « en *trois* gros volumes *in-*» *folio*, l'un pour les inscriptions grecques et les » deux autres pour les latines ». Or, selon une lettre imprimée, il y a plus de dix ans, au nom de l'Académie de Nîmes, par son sécrétaire M. Razoux, cette même Table forme *quatre* volumes *in-folio*, *dont deux de Prolégomènes*. Cette lettre, dans laquelle M. Razoux donne le titre entier du manuscrit de Séguier, fut écrite et imprimée en réponse à une demande que j'avois faite relativement à ce manuscrit, en publiant l'inscription, jusqu'alors inédite, d'un sarcophage antique existant au prieuré de St. Irené de Lyon; on lit en termes exprès dans cette même lettre, que l'Académie de Nîmes « s'occupe » des moyens de publier la Table en question, de » même que la description d'une suite vraiment uni-» que de pétrifications que Seguier avoit rassemblées » pendant 60 années de travail ». C'est cette description que M. S. C. juge à propos d'appeler un Traité *des pétrifications très-complet*.

Il me semble que les gens-de-lettres ne se tromperont pas en croyant, sur la *Table* et la *description* de Seguier, ce qu'en a imprimé, il y a dix ans, le secrétaire d'une académie propriétaire de ces deux monumens, plutôt que ce que juge à propos de leur en *apprendre* aujourd'hui M. S. C.

Mais puisque M. S. C. s'intéresse tant (et avec raison, j'en conviens avec plaisir) à cette Table de Séguier, il apprendra sûrement sans peine qu'il n'a pas tenu à moi qu'elle ne fût donnée au public. Dans une des visites que je fis, il y a dix ans, à Utrecht, au savant Christophle *Saxius* (1), il me dit qu'il se proposoit de publier, avec des additions et des notes, l'*Eponymologrion* inédit de Thomas *Reinesius*, d'après le manuscrit autographe de l'auteur, qu'il me montra. Je lui observai que ce seroit une occasion favorable de publier, en même-temps, la Table de Séguier. En archæologue zélé, M. Saxius saisit mon idée avec une sorte de transport, et il me pria de faire les plus grands efforts pour lui procurer la communication de ce MSS, et le moyen de le publier; il rédigea même une note dont j'envoyai la copie à l'académie de Nîmes, en joignant mes instances à celle de M. Saxius. Nos démarches furent inutiles; l'académie me fit une réponse négative, ajoutant (conformément à ce qu'avoit déja dit son secrétaire, dans la lettre imprimée que j'ai citée), qu'elle se proposoit de

(1) Ce savant antiquaire et philologue est connu avantageusement par plusieurs ouvrages estimés, et, en particulier, par une dissertation sur le diptyque du consul *Magnus*, imprimée à la Haye, en 1757, *in-folio*, diptyque qu'il possédoit en original, et que, sur mes instances réitérées, il voulut bien céder au cabinet d'antiques, rue Richelieu. L'*Onomasticon litterarium* de M. Saxius, publié de 1775 à 1790, à Utrecht, en sept volumes *in*-8°., est désormais un livre classique dont les amateurs de l'histoire littéraire ne peuvent plus se passer.

publier

publier elle-même cette Table; qu'elle s'occupoit des moyens d'en procurer l'édition, qu'il ne lui convenoit pas d'abandonner à d'autres. J'envoyai la réponse à M. Saxius, qui, m'en accusant la réception, disoit : « J'attends avec impatience l'accomplissement de la promesse de l'académie de Nîmes » pour publier l'excellent *indice général des inscriptions*, par M. Séguier ». L'académie n'a point publié cette Table; elle a été ensuite détruite, de même que toutes les autres Compagnies littéraires; et le public se trouve, par-là, privé d'un ouvrage désiré par tous les antiquaires, et dont le P. *Zaccheria*, jésuite, a fait, dès 1754, un éloge que j'ai reproduit, il y a long-temps, dans un journal connu très-certainement de M. S. C.

Me voilà un peu loin de la correspondance littéraire de Peiresc; mais il m'a bien fallu suivre M. S. C., qui a cru devoir aussi parler de Séguier et de ses ouvrages. Je reviens à mon objet principal, et j'observe que ce n'est pas d'aujourd'hui que M. S. C. a imaginé que le recueil qu'il a vu chez Séguier n'étoit pas le même que celui de M. de Mazaugues. Dès 1792, il assuroit, dans une lettre dont je garde soigneusement la copie, que *le volume* de lettres de Peiresc, qui étoit chez Séguier, *appartenoit* à ce savant; mais sur cela M. S. C. se trompoit en 1792, et il s'est encore trompé en 1796. J'espère que désormais il sera pleinement désabusé.

Paris, 10 janvier 1797, v. s.

ST-L***.

Paris, ce 31 décembre 1796 vieux style,
11 nivôse, an V.

Un soldat romain, un brave compagnon de Jules-César, trouvé, dans le dix-huitième siècle, avec presque toutes ses armes, sous la levée du tuf qui domine les marais de Picquigny! C'est le prodige que nous lisons, citoyen, dans votre dernier numéro, page 544. Il n'y a aucun de vos lecteurs qui n'ait dû être frappé de cette découverte. Mais la surprise semble devoir diminuer quand on se rappelle ce que le Père Lucas disoit, en 1754, des marais d'Ecourt-Saint-Quentin, et autres endroits du même département.

Voici son texte, que vous me permettrez de rapporter en entier.

« Les marais d'Ecourt-Saint-Quentin, après avoir » fourni long-temps des tourbes plus noires et » plus compactes que les tourbes ordinaires, n'en » paroissent refuser aujourd'hui à vingt pieds de » profondeur que pour nous découvrir, d'un côté, » une antiquité cachée, une chaussée romaine lon- » gue de vingt-quatre pieds, dont le commencement » et le terme sont encore inconnus; . . . . . et, » d'un autre côté, un amas de piques, de haches, » de cuirass·s et de diverses armes gauloises et ro- » maines. La sablière de Barale, à six lieues d'Ar- » ras, nous a conservé, depuis 1300 ans, sous vingt-

» deux pieds de sable, des vases romains de diffé-
» rentes figures, des patères, des simpules, des
» jattes roudes et polies. Arras, Recourt, Feu-
» quières, etc., présentent aux dissertations des na-
» turalistes de nos jours, tantôt à vingt-deux pieds,
» tantôt à plus de cent pieds de profondeur, des
» arbres entiers dans une terre bourbeuse, dont ils
» sont noircis et pénétrés depuis plusieurs siècles
» sans avoir rien perdu de leur nature combustible
» en perdant leur couleur naturelle ».

Ce long passage du P. Lucas est tiré d'un discours prononcé par ce jésuite, à la société Littéraire d'Arras, le jour qu'il y avoit été reçu. Le Mercure rendit compte de cette séance, et l'extrait qu'il en donna est entré, depuis, dans le tome second des mélanges d'histoire naturelle d'Allion-du-Lac, d'où j'ai tiré le morceau curieux que je vous envoie.

Corneille Kemp, petit-neveu de Jean de Douum, assesseur de la chambre de Spire, et jurisconsulte lui-même, employé à Groningue, où il mourut en 1587, laissa sur la Frise un ouvrage latin en trois livres, qui n'est qu'une compilation ou jugement de Suffrid Petri, mais une compilation estimable et même précieuse (1). Dans ce recueil, quel qu'il soit,

(1) Son titre est : *Cornelii Kemp, de origine, situ, qualitate et quantitate Frisiæ, et rebus a Frisiis olim præclare gestis, libri tres.* Colon. Agripp. 1588. *in*-8°. C'est à Cologne que l'auteur avoit été reçu maître-ès-arts et bachelier en droit.

il se trouve des détails qu'on peut rapprocher des observations du P. Lucas. L'auteur prétend que les tourbiers de Frise y ont été apportés de la Norwège par une suite des vastes inondations du déluge, et parmi les preuves qu'il donne de cette opinion, il observe que par-tout où l'on fouille cette terre cespitée, on trouve entre elle et le sable qu'elle couvre une prodigieuse quantité d'arbres renversés, des chênes, des sapins, etc. En quelques endroits, ajoute-t-il, on trouve sous cette même terre des pièces monnoyées d'or, d'argent, de cuivre, de toutes sortes de grandeurs, mais d'une empreinte très-grossière et tout-à-fait inconnue. C'est aux pages 7 et 214 de son livre que Kemp fait ces deux remarques. Je ne rapporte pas, citoyen, le texte même; vous n'êtes pas du nombre de ceux qu'une citation latine puisse effrayer; mais tous vos lecteurs ne peuvent pas non plus goûter ce genre d'érudition.

A propos de tourbes et de tourbières, j'observerai que dans la vie de Saint-Sturm, abbé de Fulde, écrite vers 818, et publiée par Mabillon, dans le tome III des *Acta benedictina*, il est question d'un amas de terre cespitée, dont on se servoit pour faire de la chaux, *rase ad calcem faciendam composita*. *Rase* est le mot *gras* qui, en allemand actuel, signifie gazon. L'omission de cette particularité, dans l'*art du tourbier*, par Roland, n'est pas une omission essentielle; mais elle auroit pu venir très-naturellement après l'indication qu'il fait du

passage de Pline sur les tourbières d'un peuple de Westphalie; et à cette occasion, citoyen, je vous ferai part d'un vœu que j'ai toujours formé. Je désirerois qu'un jeune homme instruit et plein de courage prît la peine de chercher dans les actes que je viens de citer, ainsi que dans les Bollandistes et autres répertoires de ce genre, tout ce qui peut avoir rapport à l'histoire naturelle, comme d'Aguesseau auroit voulu qu'on cherchât dans le fatras des anciens glossateurs du droit canon ce qui s'y trouve d'anecdotes précieuses pour le maintien de nos libertés. La tâche seroit pénible, sans doute, pour le jeune naturaliste; mais c'est pour cela que j'exige de lui de l'ardeur et du courage; et si ces grands recueils ont été des trésors pour l'histoire et la géograhie, pourquoi l'histoire de la nature n'y puiseroit-elle pas à son tour, non pour former des compilations à la manière d'Aldrovandi, vaste fumier d'où Pluche a su tirer beaucoup de perles, mais pour recueillir des faits qui, rapprochés de nos connoissances actuelles, serviroient encore à les féconder et à les étendre de plus en plus?

L. T. H.

POÉSIE.

LES DINERS DU VAUDEVILLE.

Projet de Souscription pour le recueil de Chansons intitulé : Les Dîners du Vaudeville.

Air *du Curé de Pompone.*

Nous comptions d'abord, entre nous,
Diner, chanter et boire ;
Et sans chercher, comme des fous,
Le temple de mémoire,
Au cabaret, nous disions tous,
Dans un joyeux délire :
« Ah !
» Celui qui viendra
» Là,
» Rira,
» Nous ne voulons que rire (1) ».

Air : *Tous les Bourgeois de Chartres.*

Tout-à-coup un libraire (2)
Chez nous demande accès.

(1) *Voyez nos Réglemens dans le premier Numéro des Dîners du Vaudeville.*

(2) *Le citoyen* Huet, *libraire au théâtre Feydeau, qui nous a adressé une très-jolie chanson, que nous imprimerions avec ce Prospectus, si nous n'avions pris l'engagement de n'imprimer que les chansons de la Société.*

Il dit : « Je viens vous faire
» Part de votre succès.
» On chante vos couplets
» Dans le quartier de Chartre ;
» De Vaugirard jusqu'au Palais ;
» Du Gros-Caillou jusqu'au Marais ;
» Et du Louvre à Montmartre ».

Air *du Vaudeville de la Soirée orageuse.*

« Chez moi, le public arrivant,
» Vient vous chanter, même vous lire :
» Et, pour le Numéro suivant,
» A l'envi chacun veut s'inscrire ».
« Eh bien ! s'écrie un d'entre nous,
» Puisqu'on veut *nous chanter, nous lire*,
» Allez, publiez que chez vous
» *L'Europe entière peut souscrire* ».

Air *de la Gamme* (en montant et descendant).

Six commissaires, en chorus,
Sont nommés pour le *Prospectus*.

PROSPECTUS.

Air : *Chantez, dansez.*

Nous promettons *douze cahiers ;*
Douze *par an*, c'est bien honnête ;
Un chaque mois..... Des trois premiers
La livraison est déjà prête (3).

(3) *On recevra ces trois Numéros en souscrivant, et les autres successivement, les deux de chaque mois, à dater du 1 pluviôse.*

Joli format ; de plus, notez
Que tous les airs seront notés (4).

Air : *Tarare, Pompon.*

A combien devons-nous
Mettre ces petits livres ?
Des facultés de tous,
Voyons, rapprochons-nous.
Eh bien ! ces petits livres
Sont (le tarif est doux),
Pour Paris, de Sept livres
Dix sous.

Air : *Sans cesse à la ville, à la cour* (de la Fête du Château).

Pour les autres Départemens,
Le prix doit être de *neuf francs*.
Sans doute, ce surcroît léger
A la poste ne rendra guères....
N'importe ; elle peut s'en charger :
Nos feuilles sont légères.

Air : *N'en demandez pas davantage.*

Des douceurs de l'abonnement
Ils n'obtiendront pas l'avantage
Ceux qui prendront séparément
Des Numéros de notre Ouvrage.

(4) *Les airs de toutes les chansons imprimées jusqu'à présent seront délivrés avec le quatrième Numéro aux souscripteurs seulement ; et dorénavant chaque air non encore gravé sera joint à chaque Numéro.*

Quinze sous pour un ;
C'est le prix commun....
Ils ne valent pas davantage (5). *bis.*

Air : *Courons de la brune à la blonde ;* ou : *Moi, j'aime le mien, j'aime le mien* (de la Veillée).

Amateurs du Vaudeville,
Qui, dit-on, nous recherchez ;
Dans le centre de la ville,
Vous irez souscrire chez
Desenne, en son domicile (6) ;
Chez *Favre*, *Vente* ou *Forget* ;
On vous offre encore, à la file,
Sept
Libraires en *et* ;
Savoir : *Huet* (7),
Et *Bleuet*,
Et *Moret*,

(5) *Jusqu'ici, les Numéros n'ont été vendus que* 12 *sols. Cette augmentation est nécessitée par les frais de gravure des airs.*

(6) *Desenne*, libraire, au Palais-Egalité ;
Favre, idem ;
Vente, boulevard du Théâtre Italien, et au Théâtre Italien ;
Forget, imprimeur-libraire, rue du Four-Honoré.

(7) *Huet*, rue Vivienne, et au Théâtre Feydeau ;
Bleuet, Pont-Michel ;
Maret, cour des Fontaines ;
Chevret, cloître Germain-l'Auxerrois ;
Debret, ou *Debray*, Palais-Egalité ;
Brunet, rue du Coq.
(*Les lettres et l'argent doivent être affranchis*).

Et *Chevret*,
Et *Debret*,
Et *Brunet*,
Un autre.....*et* (8),
Lequel est
Libraire au Vaudeville.

Air : *O toi! qui n'eût jamais dû naître!*

Cordier (9) payé, si l'on suppose
A l'ouvrage quelque débit,
Nous voulons que le cœur dispose
Des bénéfices de l'esprit.
La Bienfaisance,
Par préférence,
Devra ce modeste trésor
A l'Indigence,
Que son silence
Rend plus intéressante encor.

Air : *Accompagné de plusieurs autres.*

Ce projet doit plaire aux auteurs,
Aux lecteurs,
Comme aux souscripteurs.
Ah! quels plaisirs seroient les nôtres,
Si l'on en tiroit quelque fruit;
Si, de ces DINERS, le produit
En faisoit dîner quelques autres!

(8) *Celui-ci ne veut pas être nommé.*

(9) *Cordier*, imprimeur des DINERS DU VAUDEVILLE, rue Favart.

Air : *Vaudeville de la Fausse Magie.*

Après ces couplets, le douzième
Terminera ce *Prospectus.*
Au nom de Bacchus,
De Momus,
Paris..... cinq nivôse, — an cinquième.
Piis, Barré, Deschamps, Radet,
Ségur aîné, Ségur cadet.

Premier Chant d'un Poëme intitulé : La Veillée du Parnasse.

(Il commence par le bel épisode d'Aristée)

Quand Borée aux Zéphyrs vient déclarer la guerre,
Et ramène en grondant les frimats sur la terre ;
Quand la nuit, prolongeant sa course dans les cieux,
Semble usurper du jour l'empire radieux,
Il est sur l'Hélicon de charmantes veillées.
Là, sous l'abri secret des grottes reculées,
Les Muses, tour-à-tour, d'un récit enchanteur
Trompent des longues nuits l'importune lenteur.

Une nuit que Phœbus, jaloux de les entendre,
A l'insu de Thétis, près d'elle vint se rendre,
La sensible Erato voulut chanter l'amour ;
Pour la tendre amitié Calliope eut son tour ;
Et la vive Thalie, au folâtre sourire
Joignit son luth badin à leur touchante lyre ;
Permesse, impatient d'écouter leurs concerts,
S'arrête ; et l'Aquilon n'ose troubler les airs.

Mes sœurs, dit Erato, si je romps le silence,
C'est Amour qui le veut; tout lui doit la naissance;
Vous-mêmes lui devez la lumière des cieux;
Les Dieux ont fait le monde; Amour a fait les Dieux.

Parmi vous cependant sa flamme est condamnée;
Mais craignez-vous l'Amour conduit par l'hyménée?
Pour deux tendres époux je demande vos pleurs.
Hélas! peindre l'amour c'est peindre des malheurs!
Orphée en est la preuve, et mon récit l'expose.
Mais je dois de ses maux vous retracer la cause.
O mes sœurs! gardons-nous d'offenser les amans;
Il est, il est des Dieux qui vengent leurs tourmens.

Dans ces rians vallons, où le fleuve Penée
Promène entre des fleurs son onde fortunée,
Poursuivi du destin, un berger demi-dieu
Avoit dit à ces bords un éternel adieu;
Aristée est son nom: loin de ce doux rivage,
Pleurant ses doux essaims que la parque ravage,
Aristée égaroit ses pas et ses douleurs.
Aux sources du Penée il accourt tout en pleurs;
Et là, tendant les mains vers ces grottes profondes:
« O Cyrène! ô ma mère! ô reine de ces ondes!
Du brillant Apollon si j'ai reçu le jour,
Si vous êtes ma mère, où donc est votre amour?
Eh! que m'importe, hélas! cette illustre origine,
Si les destins jaloux ont juré ma ruine?
Est-ce là ce bonheur que vous m'aviez promis?
Cet Olympe où les Dieux attendoient votre fils?
Un seul bien ici-bas, mes abeilles si chères!
Eût de mes jours mortels adouci les misères:
C'étoient les plus doux fruits de mes soins assidus;
Et vous êtes ma mère! et je les ai perdus!
Cruelle! de mes pleurs ne soyez point avare;
Au sein de mes agneaux plongez un fer barbare;

Et que mes jeunes ceps expirent sous vos coups,
Si le bonheur d'un fils arme votre courroux.
Cyrène, assise au fond de sa grotte azurée,
Entend le bruit confus d'une plainte égarée.
Ses nymphes l'entouroient : sur leurs fuseaux légers
Brille un lin de Milet teint de l'azur des mers.
Là sont en foule Opis, Glaucé, Pyrrha, Néere,
Cydippe, vierge encor, Lycoris déjà mère (1),
Nesé, Spio, Thalie, Oriope et Naïs,
Leurs blonds cheveux flottoient autour d'un sein de lys ;
Xanthe, Ephir, jeunes sœurs, filles du vieux Nérée,
Ceintes d'or l'une et l'autre, et d'hermines parée,
Et l'agile Aréthuse abjurant le carquois,
Et la jeune Climène à la brillante voix.

Pour charmer leurs loisirs, Climène, au milieu d'elles,
Leur chantoit de Vénus les amours infidelles ;
Les doux larcins de Mars, les fureurs de Vulcain,
Et ses réseaux tissus d'un invisible airain.
Les Nymphes, en filant, écoutoient ces merveilles,
Quand un lugubre cri frappe encor leurs oreilles.
Cyrène, en pâlissant, tremble à ce cri fatal.
Chaque Nymphe se trouble en son lit de crystal ;
Toutes, avec effroi, gardent un long silence.
Plus prompte que ses sœurs, Aréthuse s'élance,
Et, jetant ses regards sur la face des eaux,
Lève sa tête humide et ceinte de roseaux ;
Et de loin : O Cyrène ! ô mère infortunée !
Ton fils !... il est en pleurs aux sources du Penée ;

(1) *Un auteur connu emprunta ce vers tout entier, et en imita plusieurs autres de cet épisode, encore manuscrit, et composé plus de dix ans avant la traduction imprimée. Voyez les justes réclamations de Clément en* 1771, *dans le premier volume de ses observations critiques.*

(Note de l'auteur).

Il te nomme barbare ! A ces tristes récits,
Va, cours, vole, Aréthuse ; amène-moi mon fils ;
Il a droit de descendre en nos grottes sacrées.

Elle dit : A sa voix les ondes séparées,
Se courbant tout-à-coup en mobiles vallons,
Reçoivent Aristée en leurs gouffres profonds.
Il s'avance étonné sous ces voûtes liquides ;
Admire avec effroi ces royaumes humides ;
Tous ces fleuves grondans sous leurs vastes rochers,
Et la source du Nil inconnue aux Nochers,
Et l'Hèbre, et le Caïque, et le Phase et le Tibre
Orgueilleux d'arroser les champs d'un peuple libre ;
L'Hypanis à grand bruit sur des rocs écumans,
Et le mol Anio s'écoulant lentement,
Et l'Eridan fougueux, qui, dans les mers profondes,
Précipite en grondant le tribut de ses ondes.

Quand il a pénétré ce liquide palais,
Cyrène, en l'embrassant, calme ses vains regrets.
Chaque Nymphe à l'envi sert le jeune Aristée.
Les unes, sur ses mains, versoient l'onde argentée ;
Un lin blanc les essuie : et d'autres, à ses yeux,
Offroient les coupes d'or, les mets délicieux.
Mais Cyrène : O mon fils ! que cette liqueur pure
Coule pour l'Océan, père de la Nature,
Pour les Nymphes des bois, des fleuves et des mers.
Elle dit : L'encens fume, et les vœux sont offerts.
Trois fois le vin se mêle aux flammes odorantes,
Trois fois la flamme vole aux voûtes transparentes.

O mon fils ! dit Cyrène à ce présage heureux,
Non loin des flots d'Egée est un devin fameux ;
C'est l'antique Protée aux regards infaillibles.
Sur des coursiers marins il fend les mers paisibles.

Il court vers l'Emathie ; et, côtoyant nos ports,
De Pallène déja son char touche les bords.
C'est l'oracle des mers. Les Dieux lui font connoître
Et tout ce qui n'est plus et tout ce qui doit être.
Ainsi le veut Neptune ; et lui seul, sous les eaux,
Fait paître de ce Dieu les immenses troupeaux.
Il sait de vos malheurs la source et le remède ;
Mais par de longs soupirs c'est en vain qu'on l'obsède.
Son oracle est le prix de qui l'ose dompter ;
C'est lui que votre audace enfin doit consulter.
Moi-même, dès que l'astre embrâsant l'hémisphère,
Aux troupeaux altérés rendra l'ombre plus chère ;
Je veux guider vos pas vers l'antre où le vieillard,
Loin du jour et des mers se repose à l'écart :
C'est-là que le sommeil invite à le surprendre.
Chargez-le de liens ; mais, prompt à se défendre,
A vos yeux, sous vos mains, il se roule en torrent,
Gronde en tigre irrité, glisse et siffle en serpent,
Dresse en lion fougueux sa crinière sanglante,
Et tout-à-coup échappe en flamme pétillante.
Mais plus le Dieu mobile est prompt à s'échapper,
Plus de vos nœuds pressans il faut l'envelopper :
Vaincu, chargé de fers, qu'il vous rende Protée.

D'ambroisie, à ces mots, parfumant Aristée,
Cyrène lui souffla l'espoir d'être vainqueur :
Ses membres respiroient l'audace et la vigueur.

Dans les flancs caverneux d'un roc battu de l'onde
S'ouvre un antre ; à ses pieds le flot bouillonne et gronde,
Mais il creuse à l'entour deux Golfes dont les eaux
Loin des vents orageux accueillent les vaisseaux.
Le vieillard, de ce roc aime le frais et l'ombre.
Cyrène y met son fils vers le flanc le plus sombre,
Et se dérobe au fond de son nuage épais.

Déja l'astre du jour enflammant tous ses traits,

Des fleuves bouillonnant tarit l'urne profonde,
Et du haut de sa course il embrâse le monde,
Des feux du Sirius tout l'air est allumé.

Protée alors, nageant vers l'antre accoutumé,
Voit ses monstres, autour de sa grotte sauvage,
D'une rosée amère inonder le rivage;
Et, dans sa grotte assis, loin des feux du Soleil,
Compte ses lourds troupeaux que presse un long sommeil.

A peine il s'endormoit, que le fils de Cyrène
S'élance, jette un cri, le saisit et l'enchaîne.
Protée, en s'éveillant, s'agite dans ses fers;
Et, surpris des liens dont ses bras sont couverts,
Tout-à-coup de son art déployant le prestige,
Fleuve, serpent, oiseau, coule, rampe, voltige.
Vains efforts! Et, cédant au bras victorieux,
A lui-même rendu, sa voix l'annonce aux yeux.
Que me veut ton audace, ô jeune téméraire!
Et qui te fait tenter ma grotte solitaire?
— Divin pasteur des eaux, tu le sais mieux que moi;
Mes revers et les Dieux guident mes pas vers toi:
Parle; j'attends mon sort de ta bouche sacrée.

Protée alors frémit; sa prunelle égarée
Roule un bleuâtre éclat dans ses yeux menaçans,
Et sa bouche au destin prête ces fiers accens:
« Les Dieux sont irrités; leur courroux légitime
N'égale point encor tes revers à ton crime.
Du sein des morts, Orphée arme ces Dieux vengeurs.
Malheureux! tu ravis Euridice à ses pleurs.

» La Nymphe, un jour, fuyant ta poursuite enflammée,
Pressa d'un hydre affreux la tête envenimée;

Il

Il l'atteint; elle expire! ô douleurs! ô regrets!
Ses compagnes en pleurs font gémir les forêts;
Du Rhodope attendri les rochers soupirèrent;
Dans leurs antres sanglans les tigres la pleurèrent.
Mais lui, belle Euridice, en des bords reculés,
Seul, et sa lyre en main, plaint ses feux désolés.
C'est toi, quand le jour naît, toi, quand le jour expire,
Toi, qu'appellent ses cris, toi, que pleure sa lyre?
Mais que ne peut l'amour! Orphée aux sombres bords
Osa tenter vivant la retraite des morts,
Ces bois noirs d'épouvante, et ces Dieux effroyables,
Aux larmes des humains toujours impitoyables.
Il chante: tout s'émeut; et du fond des Enfers
Les mânes accouroient au bruit de ses concerts.
Tels, quand un soir obscur fait gronder les orages,
D'innombrables oiseaux volent sous les ombrages;
Telles, autour d'Orphée erroient de toutes parts
Les ombres des héros, des enfans, des vieillards,
Et ces fils qu'au bûcher redemandent leurs mères,
Et ces jeunes beautés, à leurs amans si chères;
Peuple léger et vain, que de ses bras hideux
Presse neuf fois le Styx qui mugit autour d'eux.
De l'Erèbe à sa voix les gouffres tressaillirent;
Sur leur trône de fer les Parques s'attendrirent;
L'Euménide cessa d'irriter ses serpens;
Et Cerbère retint ses tristes hurlemens.

» Déja l'heureux Orphée est vainqueur du Ténare;
Il ramène Euridice échappée au Tartare;
Euridice le suit; car un ordre jaloux
Défend encore sa vue aux yeux de son époux.
Mais, ô d'un jeune amant trop aveugle imprudence!
Si l'Enfer pardonnoit, ô pardonnable offense!
Orphée impatient, troublé, vaincu d'amour,
S'arrête, la regarde, et la perd sans retour.

Plus de trêve ; Pluton redemande sa proie.
Trois fois le Styx avare en murmure de joie.
Mais elle : Ah ! cher amant ! qu'as-tu fait ? quel transport
Et nous trahit tous deux, et me rend à la mort ?
Déja le noir sommeil flotte sur ma paupière ;
Déja je ne vois plus tes yeux ni la lumière ;
Orphée ! un Dieux jaloux m'entraîne malgré moi ;
Et je te tends ces mains qui ne sont plus à toi !
Adieu ! L'ombre s'exhale. Orphée, au noir rivage
Poursuit, embrasse en vain la fugitive image.
Mais comment repasser le brûlant Phlégeton !
Comment fléchir deux fois l'inflexible Pluton !
Quels pleurs ou quels accens lui rendroient son épouse ?
L'Ombre pâle est déja dans la barque jalouse.

» Sur les bords du Strymon, déplorant ses revers,
Orphée erra sept mois sur des rochers déserts,
Aux tigres, aux forêts il conta ses disgraces ;
Les tigres, les forêts gémirent sur ses traces.
Telle, pleurant la nuit sur un triste rameau,
Ses fils, sans plume encor, ravis dans leur berceau,
Philomèle, au milieu des forêts attentives,
Traîne ses longs regrets en cadences plaintives.

» Ah ! depuis qu'Euridice est ravie à ses feux,
Nul amour, nul hymen ne flatte plus ses vœux,
Son désespoir l'égare ; il franchit, dans sa course,
Ces monts affreux où luit le char glacé de l'ourse ;
Il pleuroit ses amours, hélas ! deux fois trahis ;
Quand tout-à-coup, ô rage ! ô forfaits inouis !
Les Bacchantes en foule, assiégeant le Riphée,
De leurs jalouses mains déchirèrent Orphée ;
Lui percèrent le cœur de leur thyrses sanglans,
Et semèrent au loin ses membres palpitans.
Dans l'Hèbre impétueux sa tête fut jetée,
Mais tandis qu'elle erroit sur la vague agitée,

Ses lèvres, qu'Euridice animoit autrefois,
Et sa langue glacée et sa mourante voix,
Sa voix disoit encore: O ma chère Euridice!
Et tout le fleuve au loin répétoit : Euridice ! »

A ces mots, tout-à-coup élancé dans les mers,
Protée a disparu sous les flots entr'ouverts.

LE BRUN.

HYMNE A LA BEAUTÉ,

Fragment d'un Poëme sur l'Imagination.

TOI que l'antiquité fit éclore des ondes,
Qui descendis du ciel, et règnes sur les mondes ;
Toi, qu'après la beauté l'homme chérit le mieux ;
Toi qui naquis un jour du sourire des Dieux,
Beauté! je te salue. Hélas! d'épais nuages
A mes yeux presque éteints dérobent tes ouvrages.
Voilà que le printemps reverdit les côteaux,
Des chaînes de l'hiver dégage les ruisseaux,
Rend leur feuillage aux bois, ses rayons à l'aurore;
Tout renaît: pour moi seul, rien ne renaît encore ;
Et mes yeux, à travers de confuses vapeurs,
Ont à peine entrevu ces tableaux enchanteurs.
Plus aveugle que moi, Milton fut moins à plaindre;
Ne pouvant plus te voir, il sut au moins te peindre.
Et lorsque par leurs chants préparant ses transports,
Ses filles avoient fait entendre leurs accords,
Aussitôt des objets les images pressées
En foule s'éveilloient dans ses vastes pensées ;

Il chantoit! et tes dons, tes chef-d'œuvres divers,
Éclipsés à ses yeux, revivoient dans ses vers.
Hélas! je ne puis pas égaler son hommage;
Mais dans mes souvenirs j'aime encor ton image.
Source de volupté, de délices, d'attraits,
Sur trois règnes divers tu répands tes bienfaits.
Tantôt, loin de nos yeux, dans les flancs de la terre,
En rubis enflammés tu transformes la pierre;
Tu donnes en secret leurs couleurs aux métaux,
Au diamant ses feux, et leur lustre aux crystaux.
Au sein d'Antiparos tu filtres goutte à goutte
Tous ces glaçons d'albâtre, ornement de sa voûte,
Edifice brillant qui, dans ce noir séjour,
Attend que son éclat brille à l'éclat du jour.
Tantôt nous étalant ta pompe éblouissante,
Pour colorer l'arbuste, et la fleur, et la plante,
D'or, de pourpre et d'azur tu trempes tes pinceaux.
C'est toi qui dessinas ces jeunes arbrisseaux,
Ces élégans tilleuls et ces platanes sombres,
Qu'habitent la fraîcheur, le silence et les ombres.
Dans le monde animé qui ne sent tes faveurs!
L'insecte, dans la fange, est fier de ses couleurs.
Ta main du paon superbe étoila le plumage;
D'un souffle tu créas le papillon volage;
Toi-même au tigre horrible, au lion indompté,
Donnas leur menaçante et sombre majesté.
Tu départis aux cerfs la souplesse et la grace;
Tu te plus à parer ce coursier plein d'audace,
Qui, relevant sa tête et cadençant ses pas,
Vola et cherche les prés, l'amour et les combats.
A l'aigle, au moucheron tu donnas leur parure;
Mais tu traitas en roi le roi de la nature.
L'homme seul eut de toi ce front majestueux,
Ce regard tendre et fier, noble, voluptueux,
Du sourire et des pleurs l'intéressant langage,
Et sa compagne enfin fut ton plus bel ouvrage.

Pour elle, tu choisis les trésors les plus doux,
Cette aimable pudeur qui les embellit tous,
Tout ce qui porte au cœur l'attendrit et l'enflamme,
Et les graces du corps, et la douceur de l'ame.
L'homme seul contemp'oit ces globes radieux :
Sa compagne parut, elle éclipsa les cieux.
Toi-même t'applaudis en la voyant éclore;
Dans le reste on t'admire, et dans elle on t'adore.
Que dis-je ? cet éclat, des formes, des couleurs,
O Beauté ! ne sont pas tes plus nobles faveurs.
Non, ton chef-d'œuvre auguste est une ame sublime;
C'est l'Hôpital si pur dans le règne du crime ;
C'est Molé, du coup-d'œil de l'homme vertueux,
Calmant d'un peuple ému les flots impétueux;
C'est Bayard, dans les bras d'une mère plaintive,
Sans tache et sans rançon remettant sa captive ;
C'est Crillon, c'est Sully, c'est toi, divin Caton,
Tenant entre les mains un poignard et Platon,
Parlant et combattant, et mourant en grand homme,
Et seul resté debout sur les débris de Rome.

DELILLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE succès des deux Veuves se soutient au Vaudeville; cette petite pièce est du meilleur ton, du meilleur goût, et rappelle le temps de la gaieté et de l'urbanité française.

On a donné, depuis, le *Mari supposé*, qui avoit été d'abord mal accueilli, et qui a ensuite obtenu plus de succès.

Isabelle aime son jeune cousin *Valério*; malgré cela, sa mère veut la marier à un homme ridicule appelé *Don Japhet de la Plata.* La noce doit se célébrer dans trois jours, il n'y a qu'une difficulté; un seigneur voisin, *Don Torribio de los Fatalos*, a promis de doter Isabelle de 300 ducats, en reconnoissance d'un service signalé que son père lui a rendu; mais il a mis pour clause dans le contrat que l'époux lui seroit présenté aussitôt après le mariage. Don Japhet a eu querelle avec Don Torribio, il en a reçu un soufflet dont il n'a pas demandé satisfaction; il sait bien que le brave Torribio ne pourroit l'agréer, il refuse la dot; mais Isabelle, qui a ses raisons, ne veut pas désobliger son parrein. Comment faire? Elle propose un expédient que Don Japhet accepte, c'est de faire passer Valério pour son mari. Don Japhet veut être de la

partie; comment le travestir? On l'habille en femme, et il devient la mère de Valério.

Torribio est un être assez singulier, grand amateur de la chasse, grand pourfendeur, espèce de Don Quichotte, plein des idées des romans, ne s'exprimant que comme un preux, et ayant une galanterie, un esprit, une gaieté, une probité chevaleresques et gothiques. Valério, qui est un jeune militaire, lui plaît; il veut avec plaisir s'acquitter de sa promesse; mais le notaire est absent, et il retient toute la famille à souper, et ensuite à passer la nuit dans son château, les deux jeunes époux dans la chambre des Amadis, les mères dans celle des Tristans. On sent l'embarras extrême des quatre personnages; il faut se résoudre à tout avouer. Don Torribio pardonne aux jeunes gens, à condition que ce qui n'est qu'une supercherie deviendra une réalité; Don Japhet n'a le choix que de se battre avec lui, ou d'épouser la mère d'Isabelle, et il accepte la proposition.

Le sujet de cette petite pièce est gai; les couplets sont tournés avec esprit. Ces avantages suffisent bien pour faire oublier quelques défauts et même des inconvenances dans le plan. Les rôles sont bien joués par les citoyens Duchaume, Henri et Chapelle, et par les citoyennes Duchaume et Blosseville.

Le théâtre de l'*Opéra-Comique national* vient d'établir un ouvrage qui a eu beaucoup de succès; il a été donné pour la première fois le 21 nivôse.

Les paroles sont du citoyen *Favières*, auteur de *Paul et Virginie*, et la musique est du célèbre *Grétry*, qui vient de donner encore un grand opéra dont nous aurons aussi bientôt à rendre compte, *Anacréon à la cour de Polycrates.*

L'attente du public n'a point été trompée, et les acteurs du théâtre de l'Opéra-Comique national ont prouvé, par les dépenses qu'ils ont faites pour cet ouvrage, par le soin avec lequel ils l'ont exécuté, leur respect pour un des artistes les plus distingués de l'Europe, avec qui la gloire et les succès leur ont été trente ans communs.

Le sujet est tiré d'une jolie nouvelle de Florian, intitulée *Claudine.* L'auteur a changé les noms et transporté la scène en Suisse, pour y introduire un personnage dont le nom seul commande l'intérêt, dont les ouvrages ont fait couler de douces larmes aux ames sensibles, et qui a fait du talent le plus noble usage, celui de faire honorer la vertu.

A ces traits, chacun nomme déja *Gesner*, c'est en effet lui qui ouvre la scène; elle représente un site de la Suisse; le chantre de la nature, celui qui a su la peindre dans ses écrits, l'animer dans ses dessins, donner des préceptes sur l'art du paysagiste, admire la magnificence de cette scène. *Simon*, son ami, vieillard riche et irréprochable, mais dont la probité est un peu âpre et sévère, l'entretient de ses inquiétudes; depuis huit mois, sa fille *Lisbeth* est allée chez son oncle, qui est aveugle, et depuis un mois elle ne lui a pas écrit. Gesner est bientôt instruit des motifs de ce silence par

Lisbeth, elle-même, qui l'implore pour fléchir son père; la malheureuse a écouté un jeune Français que le goût des paysages avoit amené près de Zurich; elle a été sensible, elle est mère; mais depuis huit mois elle n'en a plus entendu parler. Cependant ce jeune Français porte un cœur noble et honnête; après avoir servi avec distinction en Amérique, avoir signalé sa bravoure et acquis quelque gloire, il revient près de Lisbeth satisfaire à un devoir sacré; mais ne l'ayant pas trouvée à Zurich, il la cherche, et elle ignore son retour.

Gesner n'a point une vertu farouche; il sait plaindre l'innocence abusée; il promet sa médiation; il attend que les travaux champêtres soient terminés, et ces travaux représentés sur la scène y forment un tableau des plus rians et des plus gais; il veut enfin instruire Simon.

Ce vieillard est occupé à lire à sa famille le poëme de la mort d'Abel, et la scène offre le tableau si intéressant de la *lecture du père de famille par Greuze*. Il est à l'endroit où Abel pardonne à son frère avec tant de générosité et de douceur; Gesner profite de cet instant pour raconter à Simon le malheur de Lisbeth, et obtenir son pardon; elle-même paroît. Le terrible Simon dans son premier mouvement veut la tuer avec un fusil qu'il trouve sous sa main; il la maudit, il la chasse; il déchire son portrait; Lisbeth au désespoir veut se donner la mort; *Dorval* son jeune amant paroît; Gesner conçoit quelqu'espérance de calmer Simon.

Dorval a acheté de Simon une chaumière voisine

de la sienne ; par le conseil de Gesner on place l'enfant de Lisbeth près de la chaumière ; Dorval, dont la bonté et la candeur ont obtenu l'attachement de Simon, lui montre cet enfant qu'il vient de trouver et qu'il veut élever ; Simon croyant bien que c'est la fille de Lisbeth, supplie Dorval de le lui céder ; il y consent ; Simon accable cet enfant de caresses ; il répand sur son berceau ses larmes paternelles, et dans cet instant Lisbeth, Dorval et Gesner paroissent, tombent à ses pieds ; Simon embrasse ses enfans et pardonne.

Cet ouvrage a eu le plus grand succès, non pas qu'une critique sévère ne put trouver de grands défauts au plan. Il est certain que le retour de Dorval étant connu dès les premières scènes, on pense bien que la fin sera heureuse ; il est sûr que Simon, après avoir connu le retour de Dorval, ne se conduit pas en homme sage en refusant d'assurer par l'hymen le bonheur de Lisbeth, et de conserver l'honneur de sa famille, c'est ce qui est cause que le troisième acte produit moins d'effet ; mais le poëme offre des situations tantôt riantes, tantôt touchantes. Il y a du spectacle, de la gaieté, de l'intérêt ; que faut-il de plus pour plaire et attacher ?

On a principalement applaudi dans la musique les couplets chantés par *Nanette*, jeune sœur de Lisbeth, qui presse toujours Gesner de parler à son père pour l'unir à son amant *Adrien Fribourg*, et qui par sa gaieté piquante jette de la variété dans l'ouvrage. Plusieurs airs de Lisbeth, de Gesner ; le trio

de la malédiction paternelle et le final du premier acte.

Les décorations sont d'un très-bel effet, les costumes très-bien entendus, et les rôles très-bien joués par les citoyens Chenard, Solier et Michu, et par les citoyennes St. Aubin et Carline.

L'Institut national a tenu sa séance publique le 15 novôse.

Le citoyen Lacépède a lu la notice des mémoires présentés à la classe des sciences physiques et mathématiques, par ses membres et associés.

Les premiers travaux présentés à la classe pendant les trois mois qui viennent de s'écouler, a-t-il dit, ont eu la chymie pour objet. Les citoyens Fourcroy et Vauquelin ont continué de l'entretenir du grand travail qu'ils ont entrepris sur les propriétés d'un des agens chymiques les plus intéressans à connoître, sur les divers phénomènes que présente l'acide sulfureux dans les différentes combinaisons dont il est susceptible. Lorsque la suite de ces recherches sera terminée, nous mettrons sous les yeux du public les résultats de leur ensemble, qui composeront véritablement l'histoire de cet acide, et qui, en complettant une partie très-curieuse de la chymie, montreront comment l'on doit désirer de voir perfectionner les autres branches de cette vaste science.

Le citoyen Lamarck a examiné de nouveau les

principes généraux sur lesquels s'élèvent les théories de cette même science. Dans plusieurs mémoires qu'il a lus à la classe, il a tourné particulièrement son attention sur le résultat des altérations que la nature ou l'art peuvent faire subir aux molécules essentielles des corps composés. Il a considéré les diverses combinaisons, ainsi que l'union plus ou moins grande des substances qui concourent à former ces molécules; et conduit par ces recherches à s'occuper des couleurs des objets, il a proposé une échelle graduée à laquelle il donne le nom *d'échelle chromométrique*, par le moyen de laquelle on pourra réunir sur des tableaux méthodiques 2,700 nuances absolument les mêmes dans tous les temps et dans tous les lieux, et qui par conséquent procurera des instrumens étendus et comparatifs à l'histoire naturelle et à toutes les sciences dans lesquelles on a besoin d'indiquer les couleurs avec précision.

Un célèbre professeur d'Allemagne, Girtanner, avoit pensé qu'il falloit modifier un des points de la théorie moderne créée par les chymistes français, et que l'on devoit regarder le gaz hydrogène comme le radical de l'acide muriatique. L'un de nos associés, le citoyen Vanmons de Bruxelles, a fait parvenir à la classe une suite d'expériences faites avec un très-grand soin, et qui, en indiquant les apparences qui ont pu faire illusion à Girtanner, constatent de nouveau le point de la théorie française, que le professeur étranger avoit cru devoir révoquer en doute.

L'une des matières les plus précieuses dont les chymistes des différens âges aient fait l'objet de leurs méditations, l'or, ne se montre presque jamais à la surface ou dans l'intérieur du globe qu'au milieu d'un sable métallique, noirâtre et attirable à l'aimant. Le citoyen Chaptal, associé, a voulu reconnoître la nature de cette substance. Il l'a soumise successivement à l'action de l'air, de l'eau, du calorique, du soufre, du carbone, des acides, des alkalis, des différens fondans; et comparant les effets qu'il a obtenus dans toutes ces épreuves, il croit devoir regarder ce sable magnétique comme une modification particulière du fer produite par la nature.

Le citoyen Chaptal a aussi appliqué la puissance dont la chymie dispose à la recherche des qualités des sucs contenus dans plusieurs végétaux. Il a soumis particulièrement à des essais multipliés, les sucs gluans de plusieurs euphorbes, ceux d'autres plantes de la même famille ou de familles différentes, les décoctions de quelques végétaux à tige ligneuse, et le lait de plusieurs graines émulsives. Il a extrait ces sucs par des procédés qu'il a variés; et réunissant les résultats de ses diverses expériences, il ne se contente pas de chercher à répandre de nouvelles lumières sur l'art de la teinture; mais il montre la liaison des faits qu'il a observés avec les premiers développemens de l'embryon végétal. Passant ensuite à de plus hautes considérations, il expose l'origine du carbone, l'un des trois principaux élémens de toutes les substances végétales; il fait voir comment

ce carbone circule et se dépose dans toutes les parties de la plante ; et s'appuyant sur les ressemblances des produits que ses tentatives lui ont donnés, avec ceux que l'on obtient lorsqu'on soumet aux mêmes agens chymiques le lait et le sang, ces sucs alimentaires de l'homme et des animaux, il va jusqu'à traiter de la manière dont ces derniers se nourrissent.

Le citoyen Tessier a voulu, ainsi que le citoyen Chaptal, jeter un nouveau jour sur les principes des végétaux ; et il a eu pour but de ses recherches la plante la plus utile à l'homme, le blé. Il a examiné cette matière glutineuse que donne la farine de froment, et que l'on a nommée *végéto-animale.* Il a voulu savoir dans quelle proportion chaque espèce ou variété de froment contenoit ce gluten dont la quantité plus ou moins grande influe beaucoup sur la bonté du pain ; et après avoir montré, par des expériences, que la différence des engrais n'avoit aucun rapport avec l'abondance plus ou moins grande de cette substance glutineuse, il a tracé aux amis de l'économie rurale la route qu'il falloit suivre pour arriver à tous les résultats qu'il a désirés.

Le citoyen Tenon a donné le précepte et l'exemple d'une manière particulière d'étudier l'organisation de l'homme et des animaux. Il a prouvé combien il seroit avantageux d'examiner la conformation de chacune de leurs parties aux différentes époques de leur accroissement, de leur perfection, de leur dépérissement ; et commençant par appliquer

cette méthode à des portions très-dures, et cependant très-variables, aux dents des animaux, et particulièrement à celles du cheval, il a découvert des faits nouveaux, d'autant plus remarquables qu'ils servent à rendre raison d'autres faits déjà connus, mais difficiles à expliquer, et qu'ils doivent conduire à des principes de physiologie, féconds en conséquences.

Ce même animal, dont l'organisation a été l'objet des travaux du citoyen Tenon, l'a été aussi de ceux des citoyens Huzard et Gilbert, sous le point de vue de sa conservation. Le citoyen Huzard a lu à ce sujet un mémoire dans lequel il expose la nature et les causes d'une des maladies les plus funestes à cette espèce, de celle à laquelle on a donné le nom de *vertige*. Il a aussi présenté à l'Institut un travail dont le gouvernement a ordonné la publication, et qui relatif, comme son premier ouvrage, à la santé d'animaux devenus nécessaires à l'homme, expose les caractères généraux et particuliers, les symptômes extérieurs et intérieurs, les causes, les progrès et le traitement d'une maladie inflammatoire qui a attaqué les bêtes à cornes d'une grande partie des départemens de l'Est. De la considération de cette maladie, l'auteur s'élevant à celle des maladies épizootiques en général, donne, avant de terminer son mémoire, des vues étendues sur les dangers des méthodes employées jusqu'à présent pour les guérir, ainsi que sur la simplicité de celles que l'on doit y substituer.

Un ouvrage qui sera l'objet de l'attention de ceux qui s'intéressent aux progrès de l'instruction publique, et particulièrement à ceux de la zoologie, vient d'être présenté à la classe par le citoyen Cuvier. Sous le nom de *tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*, cet ouvrage destiné et à ceux qui cultivent la science et à ceux qui la professent, et à ceux qui l'étudient, offre dans un ordre méthodique et nouveau les vérités les plus remarquables de celles qui ont servi jusqu'à présent à composer l'histoire des êtres vivans et sensibles, fécondées pour ainsi dire par leurs rapprochemens et par les vérités nouvelles auxquelles elles sont alliées.

Nous devons encore dire au public que le citoyen Desessarts, poursuivant le travail très-considérable qu'il a entrepris sur la complication de la petite vérole avec d'autres maux, a entretenu la classe des effets que l'emploi du mercure peut avoir dans le traitement de cette maladie, et qu'en lui annonçant un nouveau mémoire sur ce point intéressant de l'art de guérir, il a continué de développer devant elle le plan de recherches qu'il lui avoit déjà exposé.

Tels sont les mémoires relatifs aux sciences physiques, et présentés à la classe par les membres qui la composent; mais ses travaux sur ces branches des connoissances humaines n'ont pas été bornés aux ouvrages qu'ils lui ont soumis. Empressée de recueillir des vérités nouvelles, ou de faire servir à l'utilité publique des faits déjà connus, elle

a chargé deux commissions, la première, de s'occuper des moyens de remédier à une maladie qui attaque et fait périr les ormes et d'autres grands arbres, et la seconde, d'éclaircr, par des recherches multipliées, des faits observés en Italie, en Allemagne et en Angleterre, sur l'action des gaz et sur l'influence de l'application des métaux, relativement à l'irritabilité ainsi qu'à la sensibilité, faits curieux dont le citoyen Guyton lui avoit fait le tableau, et pour l'étude d'une partie desquels le gouvernement anglais vient de consacrer 2500 l. sterling.

Nous ne croyons pas devoir parler d'un grand nombre de rapports qui ont occupé les membres de la classe, et qui, demandés presque tous par l'autorité publique, et roulant sur des questions d'un vif intérêt pour les sciences, ou sur des procédés très-utiles dans les arts, ont exigé quelquefois d'assez longs travaux, et ont souvent rappelé, confirmé ou établi des principes importans.

Mais nous ne pouvons passer sous silence les différens voyages prolongés, entrepris ou projetés sous les auspices du gouvernement, et par des membres de la classe, dans le cours des trois mois qui viennent de finir.

Pendant que les citoyens Méchain et de Lambre ont continué de mesurer l'arc du méridien compris entre Dunkerque et Barcelone; pendant que les citoyens Dolomieu, Gilbert et Parmentier ont répandu dans une partie de la France des semences fécondes de connoissances en histoire naturelle, en agriculture et en vétérinaire; pendant que les ci-

toyens Bertholet, Monge et Thouin ont observé en Italie et les grands phénomènes que la nature y fait naître, et les ruines augustes et éloquentes dont elle s'y est entourée, et les produits ingénieux de l'industrie manufacturière, et les ressources variées de l'art d'arroser et de fertiliser les champs; le citoyen Michaud, associé de la classe, que ses voyages en Perse avoient depuis long-temps rendu cher aux naturalistes, venoit au milieu des tempêtes de l'océan atlantique et malgré les horreurs d'un funeste naufrage, rapporter à sa patrie et à l'Institut national les richesses de la science qu'il a recueillies en parcourant l'immense continent de l'Amérique septentrionale, depuis les bords glacés de la baye d'Hudson jusqu'aux rives fécondes arrosées par le grand fleuve de Mississipi. Le citoyen Broussonnet adressoit à l'Institut et l'exposition des avantages que les sciences et les arts doivent retirer d'un voyage dans le Maroc, et le désir ardent de revoir ces côtes de Barbarie, déja parcourues par notre collègue Desfontaines, de s'enfoncer dans le vaste intérieur de l'Afrique, et de conquérir à la science et au commerce cette partie du monde jusqu'ici dérobée aux regards curieux des voyageurs par les déserts brûlans qui l'environnent, et qui doit recéler, pour l'ami des sciences naturelles, des trésors bien plus précieux que l'or renfermé dans son sein. Notre associé Brugnières ne cessoit d'énumérer les productions de la nature dans la Turquie, dans l'Egypte et dans d'autres contrées orientales; et enfin, la classe chargeoit deux de ses membres d'offrir à la

reconnoissance publique, dans un travail qui va être lu dans cette séance, les efforts heureux dont le citoyen Martin est venu, des bords de l'Amérique méridionale, faire hommage à l'Institut national, et qui ont assuré, dans la Guyanne française, la prospérité de ces épiceries devenues si nécessaires à l'Europe, qui ont successivement enrichi tant de nations fameuses, et qui, pendant long-temps resserrées dans un étroit archipel indien, arrachées à cette enceinte trop privilégiée par le courage éclairé du célèbre Poivre, rendues, pour ainsi dire, à la nature, qui les avoit destinées à tous les climats favorisés du soleil, sont maintenant assez abondantes dans une de nos colonies, pour que les récoltes qu'elles y donneront suffisent bientôt à la consommation de la France.

A peine l'Institut national existe-t-il depuis une année, et avant peu de temps, une grande partie de la surface de la terre aura été parcourue par plusieurs de ceux qui le composent. Pendant que la valeur de nos légions triomphantes fait flotter au loin l'étendard tricolor, ils vont faire entendre les accens de la science au milieu des glaces amoncelées des pôles et des plages ardentes des contrées équatoriales, des cataractes retentissantes du nouveau continent et des solitudes silencieuses de l'intérieur de l'Afrique, des forêts sauvages où l'homme ne pénètre qu'avec peine, et des régions depuis long-temps soumises à sa puissance. Par-tout et la nature et l'art vont être forcés de répondre à leurs voix, pour la gloire des sciences et le bonheur du

monde. Ah! puisse la douce paix favoriser, accroître, multiplier ces généreux efforts! Puisse-t-elle, conduite par la sagesse, la liberté et la victoire, venir bientôt ranimer les arts, féconder le génie et consoler l'humanité!

Le citoyen Mongez a lu la notice des mémoires de Littérature du dernier trimestre.

Le citoyen Prony, celle des mémoires de Mathématiques.

Le citoyen Talleyrand-Périgord, celle des mémoires de la classe des Sciences morales et politiques. Nous réservons ces trois notices pour le prochain numéro.

Le citoyen Séguin, associé, a développé la théorie de son procédé pour le prompt tannage des cuirs.

Le citoyen La Romiguière a lu l'extrait d'un mémoire de lui, sur la signification du mot *idée*.

Le citoyen Desfontaines a lu l'extrait d'un mémoire du citoyen Martin, directeur du jardin de botanique de Cayenne, sur les succès qu'a obtenu la culture des épiceries à la Guyanne française. Le résultat en est bien satisfaisant, puisqu'il nous offre, dans une perspective prochaine, l'avantage de trouver dans cette colonie les épiceries nécessaires à la consommation de la France. Nous avons donné en entier cet intéressant extrait dans notre dernier numéro.

Le citoyen Le Brun a récité un épisode imité des Géorgiques, et qui fait partie de son poëme

des *Veillées du Parnasse*, c'est l'histoire d'Aristée. Le public l'a souvent interrompu par de vifs applaudissemens. Les nombreux passages où brille l'harmonie imitative ont été particulièrement sentis, et d'une manière qui ne fait pas moins d'honneur à la délicatesse des organes des auditeurs qu'à la perfection du talent du poëte. Nos lecteurs peuvent juger par eux-mêmes de la beauté de ce morceau, qui se trouve dans ce numéro du Magasin.

Le citoyen Sélis a lu de longues notions sur la littérature, et en particulier sur l'éloquence.

Le citoyen Dupont de Nemours a lu un morceau sur la sociabilité et sur la moralité des chiens, des renards et même des loups.

Le citoyen Fontanes a récité une partie du troisième chant de son poëme de la *Grèce sauvée*. C'est le morceau où il peint le dévouement des trois cents Spartiates qui, sous les ordres de Léonidas, arrêtèrent les Perses aux Thermopyles, et y laissèrent leur vie. La grandeur des images, la richesse des descriptions, l'énergie des sentimens et le bel organe de l'orateur ont excité un enthousiasme qui s'est manifesté à plusieurs reprises par des applaudissemens prolongés

Le citoyen Langlès a donné quelques notions sur des poëtes orientaux, et a lu la traduction de trois morceaux arabes.

La séance a été terminée par la lecture du premier acte de la tragédie de *Junius Brutus*, du

citoyen Andrieux. Son plan est entièrement différent de celui de Voltaire ; il a plutôt imité la tragédie italienne d'Alfieri. Ce premier acte est tout en action ; Brutus tenant à sa main le poignard sanglant dont Lucrèce vient de se frapper, excite les Romains à la haine des rois. On apporte le corps de Lucrèce. Les dames romaines demandent vengeance ; le peuple la jure et court aux armes. Une simple lecture ne peut donner qu'une foible idée de toute cette action.

Le conseil de conservation des objets de sciences et d'arts vient de découvrir, dans la bibliothèque d'un ex-jésuite émigré, entr'autres manuscrits précieux, trois cents lettres environ du célèbre évêque d'Avranches, formant deux volumes *in*-4°. Plusieurs sont écrites de sa main. Il a revu et corrigé les autres.

L'abbé d'Olivet, dans l'éloge de Huet, compte, parmi les manuscrits de son illustre ami, dont il a connoissance, cinq à six cents lettres, tant latines que françaises, écrites à des savans.

Les lettres ci-dessus mentionnées étant toutes latines, ne forment donc que la moitié de celles dont parle l'abbé d'Olivet.

D'Alembert a fait aussi un éloge de Huet. Il avoit eu communication d'un volume de lettres françaises

et manuscrites de notre savant académicien, adressées la plupart au P. Martin, cordelier, à Caen.

Il paroit que ce volume forme la seconde partie des lettres qu'indiquoit l'abbé d'Olivet. Il est entre les mains d'un savant qui est digne de le posséder.

Les cinquante-huit lettres latines de Huet, qui ont été publiées en 1712, par l'abbé Zilladel, dans le tome II des *Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie*, font partie des trois cents récemment trouvées. Plusieurs autres de ces dernières ont été aussi imprimées à différentes époques. On en trouve dans le *Supplément de Chaufepié* au *Dictionnaire de Bayle*, à l'article *Huet*. Voyez le même article dans le *Moreri* en dix volumes.

Le 5 de ce mois l'Institut national a nommé le citoyen *Edme-Sébastien Jeaurat* à la place d'astronome, vacante par la non-résidence à Paris du citoyen *Cassini*.

La mort a moissonné le citoyen *Grenet*, dont la mémoire doit être chère à ses concitoyens, et qui a des droits à leur estime et à leurs regrets, par les soins constans qu'il a donnés à des objets d'utilité publique et privée. C'est lui qui, par le moyen d'une prompte dessication, est parvenu à conserver la pomme-de-terre sous la forme de vermichel ou de semoulle. Son procédé est maintenant

généralement répandu. Il a travaillé à faire du bouillon avec des os, à extraire de la potasse des marrons d'Inde, et de la farine des racines qu'il soupçonnoit pouvoir en contenir. Il n'étoit point favorisé de la fortune, et le bien qu'il a fait dans sa pauvreté est un reproche à ceux qui en font trop peu malgré leurs richesses.

La chambre Phil-Harmonique désirant consacrer son établissement aux progrès de la musique, a arrêté, dans une de ses séances, qu'il seroit décerné une médaille d'or, du prix de 200 liv., à l'artiste compositeur qui, avant le 1er. ventôse prochain, lui aura présenté la plus belle symphonie.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, au citoyen Fridzéri, à la chambre Phil-Harmonique, jardin Egalité, arcade nº. 59, à Paris, et porteront une devise qui devra se lire sur un billet cacheté, renfermant le nom de l'auteur. On publiera par la voie des journaux le nom du compositeur qui aura obtenu le prix; les autres pourront faire retirer leurs ouvrages, qui leur seront remis avec leur billet non décacheté. *Signé : Prousteau, Mont-Louis, Mauclerc, Baour, D. Hervier, Valmalete, Mondonville*, commissaires en exercice (1).

(1) Le citoyen Fridzéri se charge de toutes commissions relatives à la musique pour les départemens et pays alliés : on devra lui faire passer les fonds nécessaires.

Il existe déja dans Paris deux établissemens où les amateurs des sciences, de la littérature et des arts peuvent se consoler des ravages du vandalisme.

Les fondateurs du Salon, connu ci-devant sous le nom de *Salon des Etrangers*, ont cru qu'un troisième Lycée ne seroit pas de trop dans cette immense commune, sur-tout s'il offroit quelque avantage qui ne se trouvât point dans les deux autres.

Parmi les divers objets d'instruction, ils ont choisi ceux qui pouvoient convenir au goût du plus grand nombre, et ont désiré que l'utile ne fût point séparé de l'agréable.

Le public jugera s'ils ont atteint leur but. Voici la notice des cours. Les souscripteurs régleront eux-mêmes l'ordre et l'heure des leçons.

La nature est un livre placé sous les yeux de tous; mais peu d'hommes savent y lire. On observe mal, quand on observe au hasard et sans méthode. Les faits alors restent isolés, et sont plutôt les matériaux de la science que la science elle-même. *Un Cours d'Histoire naturelle* présentera l'enchaînement qui, seul, peut leur donner ce caractère.

La partie la plus intéressante de la physique est celle qui a été la moins cultivée. La plupart des hommes ignorent jusqu'au nom des organes, dont le ressort et l'harmonie constituent leur existence. On abandonne une recherche si importante pour des expériences qui ne sont que curieuses. *Un Cours d'Anatomie raisonnée*, dégagé de tout ce qui répugne

à la délicatesse des sens, ramènera l'étude de la physique à son principal objet.

Une négligence moins excusable encore est celle qui concerne l'art de connoître son propre tempérament, de le fortifier, et de se soustraire à toutes les causes qui dérangent la santé, en accélérant les progrès de l'âge. *Un Cours d'Hygiène* exposera les principes de cet art, et développera les préceptes de la médecine préservatrice.

La saine littérature est un autre besoin plus généralement senti ; mais les lois du goût n'en sont pas plus approfondies pour cela. *Un Cours de Littérature* ne laissera rien à désirer à cet égard.

De tous les attributs de l'esprit, le plus mal apprécié, mais le plus nécessaire, c'est la justesse. *Un Cours de Logique* en facilitera l'acquisition, en réduisant l'art de raisonner à une seule règle accessible à tous les esprits, et applicable à tous les sujets de la pensée.

Quelles sont les qualités physiques, les facultés intellectuelles et les dispositions morales de chaque individu ? Comment mesurer la portée de son esprit et pressentir ses déterminations dans une conjoncture donnée ?

Telles sont les questions qu'on examinera dans un *Cours sur l'Art de connoître les Hommes.*

Montrer aux femmes l'éminence du rôle que leur a destiné la nature en les faisant dépositaires de notre bonheur ; associer pour elles la jouissance des plaisirs à la pratique des devoirs, sera l'objet d'un *Cours de Morale*, qui leur est particulièrement consacré.

Les fondateurs du nouveau Lycée se flattent que le choix des professeurs ajoutera encore à l'intérêt de ces différentes leçons.

Le cours de littérature sera fait par *Lahar e*, qui commencera par l'analyse du théâtre de Racine.

Les cours d'histoire naturelle et d'anatomie comparée seront faits par *Sue*, professeur de physiologie au Lycée républicain.

Le cours d'hygiène, par *Audin-Rouvière*, professeur de la même science au Lycée des Arts.

Les cours de logique et de l'art de connoître les hommes par *Pinglin*, professeur de psychologie au Louvre.

Le cours de morale par *Demoustier*, professeur au Lycée républicain.

Outre ces cours, qui formeront en quelque sorte, le fonds du nouveau Lycée, les souscripteurs y trouveront des professeurs pour toutes les langues de l'Europe, les journaux nationaux et étrangers, et les productions du jour les plus intéressantes. Des littérateurs distingués ont promis de donner des lectures, des discours et des pièces de poésie.

Afin que rien ne manque à la variété des ressources qu'on a voulu leur ménager, il y aura, par décade, un cercle de danse, et par mois, un grand concert dirigé par *Langlé*, l'un des chefs du conservatoire de musique, et exécuté par les artistes les plus distingués, indépendamment des concerts particuliers d'amateurs, dont le nombre sera indéterminé.

Il faut s'adresser, pour le prix et les conditions de la souscription, au citoyen *Prat*, secrétaire du Lycée.

Il y aura, en faveur des souscripteurs seulement, un bureau d'avis et d'adresses, où les voyageurs nationaux et étrangers trouveront tous les renseignemens qui peuvent leur être utiles.

L'ouverture de ce Lycée a eu lieu le 27 nivôse, dans la maison Marbeuf, à l'entrée du Faubourg-Honoré.

L'assemblée étoit choisie, nombreuse et très-brillante.

Le citoyen le Brun, directeur du Lycée, a ouvert la séance par un discours qui a rappelé l'existence du Salon des Etrangers, qui, par son organisation, avoit eu un si grand succès en 1791; il a parlé de l'époque fâcheuse où les orages politiques et les circonstances révolutionnaires suspendirent la continuation d'une assemblée qui faisoit les délices des personnes qui la composoient. Il ne doute pas aujourd'hui qu'ayant recréé ce Salon sous la dénomination de Lycée des Etrangers, cet établissement n'offre un double intérêt, celui de réunir les sciences utiles aux arts d'agrément; il a ensuite développé le plan et l'institution de la nouvelle société (1).

(1) Il a rappelé un article du réglement énonciatif des qualités exigées pour y être reçu; une probité intacte, une

Le citoyen Audin-Rouvière, médecin, a énoncé, dans un discours d'introduction, les objets qu'il se propose de traiter dans son cours d'hygiène, science si utile aux gens du monde, et dont les préceptes bien observés préserveront un grand nombre d'individus des maladies qui les affligent. Ce professeur indiquera le régime propre à chaque âge, et celui qui convient aux deux sexes ; il développera les moyens indiqués par la nature, et avoués par les règles de l'art. Nous ne doutons pas que ce cours ne soit très-intéressant sous tous les rapports.

Le citoyen Pinglin enseignera, dans son cours de logique, l'art de bien raisonner, celui d'acquérir la justesse d'esprit, qualité si précieuse et si rare : la logique naturelle est un don que peu d'hommes possèdent ; ce professeur leur en présentera les élémens, et en développera les règles ; il consacrera un autre cours à l'art de connoître les hommes, de les apprécier et de les juger.

Le citoyen Sue a fait connoître, d'une manière simple et claire, le but de ses cours d'histoire naturelle, de physiologie et de botanique.

éducation soignée, l'aménité du caractère, et sur-tout l'obligation de respecter les lois et le gouvernement, en ne se permettant rien qui pût blesser les prétentions ou attirer la haine des partis. C'est sans doute, a-t-il dit, à la sagesse du réglement que cette société dût la tranquillité dont elle a joui au milieu des orages qui agitoient cette grande cité, jusqu'au moment où le soupçon plana sur toutes les têtes, et que le seul titre d'homme probe ou d'étranger fut un titre de proscription. C'est d'après les mêmes principes et les mêmes bases que l'établissement se rouvre aujourd'hui.

Dans un discours plein d'esprit, de sensibilité, de graces et d'aménité, l'auditoire a reconnu sans peine l'ingénieux auteur des Lettres à Emilie, le citoyen Demoustier; ce professeur fera un cours de morale principalement consacré aux femmes. Le sujet est piquant et neuf, et sera parfaitement bien traité.

Laharpe a prononcé un discours savant et profond sur la tragédie chez les Grecs, qui sert d'introduction à l'analyse du théâtre de Racine, qui sera l'objet de son cours au Lycée.

La séance a été terminée par une musique délicieuse. L'exécution en avoit été confiée aux meilleurs artistes musiciens que la France possède, Ozi, Fréderic, Devienne, Salantin, Blasius; un des chefs du conservatoire de musique, Langlé, dirigeoit ce concert, où la citoyenne Rollandeau et les deux Adriens ont chanté avec infiniment de goût.

Nous invitons les étrangers et les habitans de Paris à voir la maison Marbeuf, unique dans son genre; ils répéteront ce que chaque spectateur se disoit à lui-même, comment un local aussi enchanteur et aussi richement décoré a-t-il pu échapper à la fureur destructive et à la démence révolutionnaire? C'est le temple des arts, le perfectionnement du goût; en s'associant à un pareil établissement, on se prépare des jouissances bien douces que nulle autre ville du monde ne peut présenter.

Le bureau où l'on reçoit les souscriptions est ouvert tous les jours au Lycée ; il y aura des demi-abonnemens ; les femmes payeront la moitié moins que les hommes. On est inscrit sur le registre avant d'être admis membre de la Société.

LIVRES DIVERS.

MORALE.

PRINCIPES et questions de morale naturelle, nouvelle édition, destinée à servir de supplément et de correctif aux œuvres morales de LA ROCHEFOUCAULT. De l'imprimerie de Delance. A Paris, chez Desenne, libraire, au Palais-Egalité ; Delance, imprimeur, rue de la Harpe, n°. 133. 1796, *in*-12 de deux cents quatre-vingt-dix-huit pages.

Le public connoissoit déja les principes en question, que l'auteur a corrigés et revus avec soin. Il assure que le temps est plus *favorable à la liberté de penser, et qu'il en a profité pour faire plusieurs additions importantes.* Plusieurs de ces questions sont très-intéressantes. En jetant les yeux sur celles concernant le choix d'une épouse, on sent bien que le citoyen Fortia, auteur de cet écrit, en a fourni un excellent. On lit les autres avec le même intérêt. Ensuite vient une notice historique

sur les maximes, qui concerne les différentes éditions de cet ouvrage, et principalement celle donnée par le citoyen Suard. Ce volume est terminé par une espèce de commentaire sous le titre d'observations sur ces mêmes maximes. Le citoyen Fortia les explique, les justifie ou les censure. Par-tout on reconnoît un philosophe ami de la vertu, et un critique judicieux.

Carite et Polydore, par J. J. Barthélemy, auteur du Voyage du jeune Anacharsis en Grèce. A Lausanne, chez les Marchands de Nouveautés, *in*-12, 1796.

L'éditeur ayant lu l'article de notre journal, où nous revendiquions ce roman en faveur de son véritable auteur, s'est empressé de le faire réimprimer avec le nom de Barthélemy. Cela est très-bien fait, et on ne peut que lui désirer beaucoup de débit. Mais ce qu'on ne regardera pas comme aussi louable, c'est d'avoir compilé les deux éloges de Barthélemy, l'un imprimé dans notre journal, et l'autre publié par le citoyen Nivernois, sans citer aucun des deux. Non content d'en emprunter les faits et les réflexions, il en copie littéralement le style, sans s'embarrasser de la différence qu'il y a dans celui de ces deux écrits. En un mot, jamais l'on a été plagiaire avec plus d'ineptie et d'hardiesse.

OUVRAGES DU CIT. MILLIN,

ANTIQUITÉS NATIONALES, ou *Recueil de Monumens, pour servir à l'Histoire générale et particulière de la France*, tels que *Tombeaux, Inscriptions, Statues, Vitraux, Fresques*, etc. tirés des Abbayes, Monastères, Châteaux et autres lieux devenus Domaines nationaux.

Il paroît déja 4 volumes *in*-4°. à 42 livres le volume, et 4 volumes *in-fol.* à 72 liv. le volume, en feuilles. (*On ne tire ce dernier format qu'à 200 exemplaires.*) Chaque volume est composé de 4 à 500 pages et d'environ 60 Estampes.

Les Monumens décrits dans cet ouvrage sont presque tous aujourd'hui détruits ou dégradés; l'auteur a encore beaucoup de Mémoires et de Dessins. Le cinquième volume est sous presse.

ÉLÉMENS D'HISTOIRE NATURELLE à l'usage de la jeunesse, ouvrage qui a remporté le prix au jugement du Jury, pour les Livres élémentaires, un volume *in*-8°. 3 liv.

MINÉRALOGIE HOMÉRIQUE, ou *Description des Minéraux dont il est question dans les Poëmes d'Homère*; ouvrage où se trouvent des détails sur l'histoire des Arts dans la haute Antiquité; *in*-8°. 1 liv. 10 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Monumens Antiques*, 1 l. 4 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Pierres gravées*, *in*-8°. 1 liv. 4 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Médailles*, *in*-8°. 1 liv. 10 s.

On a tiré de ces trois Ouvrages douze exemplaires sur papier vélin : le prix est de 5 liv.

TABLE

Des articles contenus dans ce numéro.

ASTRONOMIE.

Jérôme Lalande. *Histoire de l'Astronomie, pour l'an quatrième de la République française*, 1796, 145

ARITHMÉTIQUE.

Develay. *Arithmétique d'Emile*, 182

PHYSIQUE.

Cazalet. *Sur l'électricité*, 185

ARCHITECTURE.

Sur l'embellissement du Jardin national, 186

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

J. Brez. *Histoire des Vaudois, etc.* 193

LITTÉRATURE.

James Harris. *Recherches sur l'origine et les progrès de la Critique, traduit de l'Anglais par A. L. Millin*, 207

LITTÉRATURE GRECQUE.

Schweighæuser. *Notice sur un passage de Simplicius*, 219

MÉLANGES.

S.-C. *Œuvres complètes de Fréret*, 223

S.-L***. *Mon dernier mot sur la correspondance littéraire de Peiresc, etc.* 235

L. T. H. *Sur les marais d'Ecourt-Saint-Quentin*, 242

POÉSIE.

Prospectus des Dîners du Vaudeville, 246

Le Brun. *Premier chant d'un poème intitulé : la Veillée du Parnasse*, 251

Delille. *Hymne à la Beauté*, 259

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Théâtre du Vaudeville, 262

Théâtre de l'Opéra-Comique national, 263

Séance de l'Instit. national, 267

Lettres de Huet, 278

Nomination du citoyen Jaurat, 279

Mort du citoyen Grenet, ibid.

Chambre Phil-Harmonique, 280

Ouverture du Lycée des Etrangers, 281

LIVRES DIVERS.

Morale.

Principes et questions de Morale naturelle, etc. 287

J. J. Barthélemy. *Carite et Polydore*, 288

(N°. 19.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

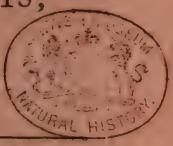

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHENIER,

DAUBENTON, DELILLE, DESFONTAINES, DOLOMIEU, FONTANES, FOURCROY, HALLÉ, HAUY, HERMAN, LACEPEDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARK, LANGLÈS, LAPLACE, LEBRUN, LEROY, L'HÉRITIER, MENTELLE, MORELLET, NOEL, OBERLIN, PASTORET, SICARD, SUARD, etc. etc. contribuent, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant, une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte, enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an, de 600 pages chacun, et de gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, au Bureau du Magasin Encyclopédique, rue S. Honoré, N°. 94, vis-à-vis le passage S. Roch.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

PHYSIQUE.

NAVIGATION AËRIENNE.

Parmi la foule des événemens intéressans dans tous les genres que ce siècle offrira aux regards de la postérité, on distinguera, sans doute, l'invention des machines aërostatiques qui, d'abord, n'ont été considérées que comme un objet d'amusement, et auxquelles a été ensuite attribué le gain d'une bataille.

Il n'y avoit guères plus d'un siècle que le secret de la pesanteur de l'air avoit été découvert par Pascal, lorsque ces mêmes montagnes où Pascal avoit fait ses expériences virent éclore une nouvelle invention qui en dérivoit nécessairement.

Puisque l'air est pesant et qu'il s'élève, l'atmosphère renferme diverses masses d'air plus ou moins pesantes qui tendent à se mettre en équilibre, et dont la cohérence forme les nuages que nous voyons suspendus sur nos têtes.

Le feu, en divisant les parties de l'air, lui fait occuper un plus grand espace, et il n'y a pas une de nos cheminées qui ne nous offre le phénomène d'un nuage formé de cette manière, et s'élevant au-dessus de nos maisons pour aller s'incorporer dans d'autres nuages, ou en composer de nouveaux.

Cette expérience si simple et si répétée frappa les yeux de Montgolfier ; il réfléchit qu'en renfermant ces vapeurs produites par le feu dans un tissu compact qui les empêchât de se mêler à l'air environnant, l'ascension seroit plus rapide et plus durable. Telle est l'origine des premiers ballons, dont il est le créateur.

Ses idées se perfectionnèrent ; il vit que le volume du ballon pouvoit être assez augmenté pour le rendre capable de soulever un fardeau considérable. Première utilité de ses expériences, de laquelle on n'a peut-être point encore tiré un assez grand parti.

Le poids d'un animal peut être aussi soulevé. Mais l'animal pourra-t-il respirer un air plus élevé que celui qui sert d'enveloppe à la terre? Le passage subit d'une couche de l'atmosphère à l'autre ne peut-il pas altérer l'équilibre des humeurs? La terreur que peut lui inspirer un état si nouveau ne lui nuira-t-elle pas aussi? On essaya donc d'abord d'enlever des animaux, et le succès produisit un nouvel effort.

Enfin l'homme put habiter, pour ainsi dire, un nouvel élément : une nouvelle navigation fut créée, un art inconnu à toute l'antiquité vint offrir aux sciences un nouveau germe à féconder.

La physique s'en empara la première ; elle connoissoit une espèce d'air distinguée par le mot *fixe*, huit fois plus légère que l'air ordinaire, et conséquemment remplissant mieux l'objet des machines aërostatiques que la vapeur produite par de la paille

brûlée dont s'étoit servi Montgolfier. Aux enveloppes de papier qu'il employoit on substitua des taffetas plus légers et plus imperméables à l'air, et c'est avec ce double secours que Charles et Robert firent leur belle expérience aux Tuileries.

Ce n'étoit pas tout de s'élever, il falloit se transporter d'un lieu dans un autre : les vents offrirent un moyen facile. Le passage du bras de mer qui sépare la France de l'Angleterre fut tenté par ce secours ; et, après un essai malheureux, Blanchard se rendit célèbre par cette périlleuse traversée.

La navigation aërienne seroit parvenue à son plus haut période, si les aëronautes pouvoient, avec le secours des vents, se diriger dans les airs comme le pilote sur son vaisseau ; mais celui-ci a l'avantage d'être soutenu par un fluide plus dense, qui lui donne un point d'appui contre l'action trop forte ou contraire des vents, tandis que la machine aërostatique semble ne pouvoir être que le jouet du mobile élément qui l'agite et la comprime.

Cette machine peut cependant employer deux directions contraires, l'une verticale, qui, par l'action de la pesanteur du fluide environnant ou la sienne propre, la fait monter ou descendre ; l'autre, horizontale, qui, par l'action des vents, la pousse et l'entraîne toujours dans le même sens. La combinaison de ces deux forces opposées peut être employée pour ménager une direction différente de celle du vent. Tel est l'objet d'un mémoire qui a été présenté au Directoire, et dont l'extrait seulement a été mis sous nos yeux.

Cet extrait nous a paru tellement abrégé, qu'il nous a été quelquefois difficile de saisir bien distinctement les idées de l'auteur, dont nous allons cependant tâcher de rendre un compte exact.

Il donne à sa machine la forme du poisson qui, doublement incisive, coupe le fluide dans le sens vertical, et le perce dans le sens horizontal.

Il habille son aërostat d'une espèce de carcasse formée par plusieurs bandes d'osier, qui, en se traversant sur l'enveloppe, soutiennent à leurs points de rencontre autant de baguettes sur lesquelles sont tendues des bandes de taffetas qui embrassent tout le corps du poisson aërien, et forment, autour de lui, plusieurs colliers obliques et parallèles de forme ovale et très-oblongue.

A ses deux extrémités et aux points de solidité qu'y forment toutes les bandes d'osier en s'y réunissant, sont ajustés deux gouvernails faits aussi en taffetas tendus sur de légers châssis, et destinés à changer la direction du poisson à l'égard du vent et par l'effet du vent même, suivant la volonté du navigateur, qui, de sa nacelle, les fait mouvoir par des cordons.

Un des avantages de la forme choisie est que les voiles pouvant être cachées les unes par les autres, et conséquemment se multiplier sur la longueur du poisson aërien sans donner plus de prise au courant, il devient facile d'employer, contre la colonne d'air et pour la direction, l'effort d'une surface égale à celle que l'action du vent lui pourra opposer.

Nous allons rapporter les termes du mémoire lui-même.

« En admettant cette égalité de la surface favo-
» rable à la direction, à celle qui lui est contraire,
» l'obliquité de ces deux surfaces etant aussi égale,
» quand l'effort horizontal du vent sera moins grand
» que l'effort vertical du mobile, celui-ci réussira
» à se mouvoir contre le vent même.

» Quand il y aura égalité entre les deux forces,
» il ne parviendra plus qu'à se maintenir contre
» le courant, et cessera de pouvoir le vaincre. Mais
» cette simple résistance lui sera d'un merveilleux
» secours quand il voudra se mouvoir dans d'autres
» directions.

» Lorsque l'action du vent deviendra la plus
» forte, le poisson aërien sera forcé de céder, et
» sa résistance alors ne pourra plus lui servir qu'à
» parcourir des lignes plus ou moins rapprochées
» de la direction du courant, selon que celui-ci
» sera plus ou moins supérieur.

» Nos succès contre le vent vont donc dépendre
» de la force ascendante et descendante que nous
» saurons donner au mobile, et de la transition su-
» bite de l'un à l'autre de ces deux mouvemens.
» C'est à augmenter leur vivacité, à les faire se
» succéder avec promptitude que doivent tendre
» nos efforts. Les voiles et les deux gouvernails
» ajoutés à l'aërostat ne servent encore qu'à faire
» éprouver des modifications nécessaires et de plus
» en plus particulières à la force verticale qu'il s'agit

» de lui donner. Voilà l'ame de la navigation » aërienne. . . . .

. . . . » Pour donner à l'aërostat le mouve- » ment vif et continuel qui doit servir à le diriger, » nous allons le soumettre à l'action composée de » deux forces contraires qui tendront sans cesse à » l'emporter l'une sur l'autre, se surmonteront tour- » à-tour, le feront passer continuellement d'une » prompte contraction à une prompte dilatation, » et le forceront, par ces variations répétées de son » volume et de sa pesanteur relative, à s'enfoncer » et à s'élever toujours de nouveau dans le fluide » qui le soutient ».

La première, nommée *force compressive*, est produite extérieurement par un filet tissu et ajusté de manière qu'en le tirant par les cordons qui en descendent, et qui aboutissent à la nacelle, il se crispe de toutes parts et augmente la pesanteur relative du mobile par la réduction forcée de son volume. Cette *compression*, qui croît ou s'affoiblit suivant qu'on resserre ou qu'on relâche le filet, sert à rendre le mobile alternativement plus lourd et plus léger que le volume d'air qu'il déplace, en le restreignant à une capacité plus petite, ou en lui rendant toute celle que peut lui donner le gaz qui l'anime.

La seconde, nommée *force expansive*, est produite intérieurement par l'effet de l'air raréfié qu'on introduit, qu'on renouvelle, qu'on redilate et qu'on diminue à volonté par un mécanisme particulier.

On tire ici un nouveau parti de la descente et de l'ascension, en employant, pour animer ce mécanisme, une roue placée horizontalement sous la nacelle, et qui, par les ailes inclinées qu'elle présente à la colonne d'air, tourne dans un sens ou dans un autre, suivant que l'on monte ou qu'on descend. Par ce moyen, la force motrice extérieure à l'aërostat n'y suppose la présence d'aucun poids, et la roue qu'elle fait tourner n'est que l'assemblage des leviers qui le reçoivent et le transmettent.

L'un des grands avantages de ce mécanisme, que l'on anime ainsi par l'action verticale du mobile, est la possibilité de mettre, pendant un grand nombre de jours, et presque sans aucun soin de la part du navigateur, l'introduction et la rédilatation de l'air raréfié qui anime le ballon en même raison que sa déperdition et son refroidissement, ce qui rendroit à l'avenir les voyages aëriens d'une bien plus longue durée.

Les modifications inverses de cette seconde force, appelée expansive, ont précisément les mêmes effets que celle de la première, qui a reçu le nom de compressive, c'est-à-dire, que la contraction et la dilatation obtenues tout-à-l'heure par l'accroissement et l'affoiblissement de la *compression*, l'*expansion* restant la même, résultent ici de l'affoiblissement ou de l'accroissement de l'*expansion*, la *compression* restant la même.

Ayant ainsi tiré des résultats pareils de chacune des deux forces en particulier, l'auteur du mémoire entreprend de faire voir comment elles concourent,

en leur faisant éprouver en même-temps des variations contraires, à augmenter la contraction et la dilatation, et à rendre plus vifs et plus subits les deux mouvemens qui en résultent; enfin, après avoir, pour ainsi dire, doublé en les réunissant la faculté ascendante et descendante nécessaire à son poisson aërien, il ose le faire voyager contre le vent, supposé toutefois moins vif que la force verticale qu'il a su se procurer.

Pour y réussir, le poisson déploie toute sa capacité lorsqu'il s'élève, et se réduit au contraire à un petit volume lorsqu'il descend. Chaque fois qu'il passe de l'un à l'autre de ces deux mouvemens, il revire au moyen de ses gouvernails, et oppose au vent son autre pointe, afin que l'inclinaison de ses voiles étant changée par ce demi-tour, leur pression oblique contre la colonne d'air le pousse toujours dans le même sens, soit qu'il monte ou qu'il descende. C'est ainsi qu'il réussit à s'avancer contre le vent même, en décrivant dans la profondeur des airs des zigs-zags verticaux plus ou moins alongés vers l'horizon, selon que le vent est plus ou moins inférieur à la force qu'on lui oppose.

Dans un autre voyage, où l'auteur suppose l'atmosphère parfaitement calme, et où il se sert de voiles mobiles dont l'inclinaison change dans les premiers momens de descente et d'ascension, sans le concours du navigateur, le poisson aërien n'emploie pour se mouvoir que des efforts momentanés contre la colonne d'air, après lesquels il se plonge dans un sens parfaitement horizontal jusqu'à l'épui-

sement de chaque impulsion acquise. Par cette manière de voguer, toutes les fois qu'il existeroit une région calme dans l'atmosphère, il deviendroit facile, quelque mince qu'elle pût être, d'y filer dans tous les sens, sans sortir des deux plans qui la terminent, en faisant succéder immédiatement l'impulsion ascendante à l'impulsion descendante, et réciproquement.

D'après ces divers avantages, l'auteur croit pouvoir préférer à la navigation ordinaire la navigation aërienne, qui trouve des ressources même pendant le calme, temps auquel le navigateur ordinaire est réduit à une immobilité désespérante. Il fait sentir combien alors celui-ci a besoin du secours du poisson volant, qui peut lui porter les provisions et les raffraîchissemens si nécessaires dans cette horrible situation.

Ces magnifiques promesses ont déja été publiées au Lycée des arts, et le mémoire qui y a été lu étoit accompagné de planches très-étendues, destinées à le faire mieux comprendre. Notre éloignement momentané de la capitale nous privant de cette utile ressource, nous y avons suppléé d'une manière avantageuse, en communiquant au célèbre Montgolfier le manuscrit qui nous avoit été envoyé. Il l'a examiné avec beaucoup d'attention, et a répondu par la lettre suivante, qu'il nous autorise à publier.

A. de F.

Lettre de Montgolfier l'aîné, écrite de Lyon.

J'ai lu le mémoire sur la navigation aërienne, que vous avez bien voulu me communiquer, avec d'autant plus d'intérêt, que le moyen de direction qu'il présente ne m'est point étranger. Depuis très-long-temps nous nous sommes occupés, mon frère et moi, à tirer parti du mouvement vertical combiné avec la résistance du fluide, et à faire louvoyer l'aërostat dans un plan perpendiculaire à l'horizon. Nous avons fait plusieurs expériences en petit, pour nous assurer de la quantité de l'effet qui en pourroit résulter; d'après les théories adoptées, j'en ai calculé la loi et déterminé quel étoit l'angle d'inclinaison avec la ligne verticale que doit présenter un plan, pour que dans une ascension ou une descente dont la hauteur est donnée, sa progression dans le sens horizontal fût la plus grande possible.

Mais plus je suis convaincu de la réalité des ressources que peut présenter ce principe, plus je crains qu'en les exagérant on n'en décrie la source, et que par des essais imprudens et des promesses exagérées on n'éloigne la confiance de ceux qui, convaincus intérieurement de leur avantage, voudroient le rendre sensible par l'expérience.

Avant de rien entreprendre, je pense que l'auteur devroit d'abord s'assurer par le calcul, autant qu'il est possible, de l'étendue des efforts qu'il peut attendre du moyen qu'il se propose d'employer, en observant que dans ce calcul il faut tenir compte,

1°. De la variation de densité des diverses couches de la partie de l'atmosphère que l'aërostat parcourt à chaque bordée, et observer;

2°. Que l'angle d'inclinaison doit varier avec la vitesse du vent contre lequel on se propose de louvoyer;

3°. Que la sûreté des aëronautes et de leur aërostat exige que l'on puisse changer en un clin-d'œil l'inclinaison du plan résistant, et faire varier aussi rapidement la pesanteur spécifique de l'aërostat.

Le changement de position du centre de gravité peut remplir avec beaucoup de facilité le premier de ces deux objets; mais les moyens mécaniques de compression sur lesquels l'auteur du mémoire paroît compter semblent tout-à-fait insuffisans pour le second. Je ne connois que le feu qui en puisse présenter d'assez efficaces et d'assez instantanés.

La nature a fait usage de ce principe: l'oiseau qui *file* ou *plane*, n'avance dans ce moment que par l'effet de la pesanteur combinée avec l'obliquité que le plan de ses aîles offre à cette force constante. Je ne doute pas que dans la profondeur des mers il n'y ait beaucoup de poissons dont le mouvement progressif ne soit le résultat d'un louvoiement vertical dû à la facilité qu'ont presque tous les êtres qui habitent dans l'eau de faire varier leur volume à volonté.

PHILOSOPHIE MEDICALE.

Du Pouvoir des consolations sur l'Homme souffrant, par J. L ALIBERT, *élève en médecine, de la société médicale d'émulation de Paris, de la société de médecine de Bruxelles, etc.*

Est aliquid fatale malum per verba levare.
OVID.

AINSI que la joie, la tristesse a ses douceurs et ses jouissances, et si c'est pour nous un malheur de souffrir, c'est un bonheur d'être consolé; de-là vient que les infortunés se cherchent; ils aiment en quelque sorte à faire échange de leur douleur, à se soulager mutuellement du fardeau pénible qui les oppresse; de-là vient sur-tout que, lorsque la mort nous traîne vers le tombeau, nous avons besoin d'un ami qui plaigne nos tourmens, qui s'afflige de notre sort, et qui ne nous abandonne pas lors même que l'espoir nous abandonne. Un orateur célèbre de la Grèce, dont l'éloquence étoit douce et persuasive, fit graver ces paroles rassurantes sur le frontispice de sa demeure : *Ici je prodigue des consolations à l'humanité gémissante.* Cette devise devroit être celle de tous les médecins philosophes, de tous ceux enfin qui font profession de

suspendre ou d'alléger les maux de la vie. Les Esculapes modernes négligent trop les secours moraux. Leur avare pitié se borne communément à l'homme physique, et quand le flambeau de ses jours est près de s'éteindre, quand le pronostic funeste est porté, ils se retirent dans la conviction cruelle où ils sont que leur ministère est accompli. Aussi Bacon les compare à des juges sévères, qui s'éloignent d'un air sombre et lugubre lorsqu'ils ont lancé leur arrêt fatal (1). C'est néanmoins un devoir bien cher à

(1) Bacon demandoit, à ce propos, s'il n'y auroit pas un art de rendre la mort plus paisible et moins effrayante. Je pense, en effet, que les discours consolans d'une amitié généreuse peuvent en diminuer infiniment les horreurs. Nos pères la voyoient approcher sans crainte, parce que ceux qui les assistoient dans leurs derniers momens avoient soin de la leur faire considérer comme un port tranquille contre les tempêtes dont la vie humaine est sans cesse agitée, comme un rideau derrière lequel se trouvoit une scène éternelle de jouissances et de plaisirs. Il n'en est pas de même aujourd'hui. *Chez nous*, dit Grimaud, *le peintre ou le sculpteur ne sauroit trouver des images assez hideuses et assez menaçantes pour répondre à la manière dont l'idée de notre destruction nous affecte. Chez les anciens, au contraire, la mort étoit représentée sous des allégories gracieuses et tendres; c'étoit un amour, principe de la vie, qui éteignoit son flambeau; c'étoit un jeune enfant doucement assoupi que l'aurore emportoit; c'étoit la rose, la plus belle des fleurs, tombant mollement sur sa tige. Des manières si différentes d'envisager un état qui nous attend tous, et qui n'est, aux yeux du sage, que le terme de ses erreurs, de ses foiblesses et de ses maux, tiennent à une révolution bien étonnante opérée dans l'ordre de nos idées.* — *Leçons de Physiologie.*

remplir auprès de l'être souffrant que de l'entourer de consolations, alors même qu'il n'a rien à attendre, et qu'il a tout à redouter. Ce sont les consolations qui prolongent l'existence, qui cicatrisent les blessures de l'ame, qui adoucissent ce que le chagrin a de plus cuisant et de plus amer... Ce sont les consolations qui font que le plaisir lui-même vient briller quelquefois à travers les larmes de la douleur, semblable à l'astre du jour lorsqu'il rayonne au milieu des nuages qui se fondent en pluie, et qui naguère obscurcissoient les plaines de l'horizon.

L'art qui verse les consolations fut anciennement l'art des sages et des philosophes; tous cependant ne s'accordoient pas entr'eux sur la manière de les appliquer; certains employoient les prestiges de la parole et les ornemens du discours; vaine et stérile ressource!.... Ce n'est pas l'esprit qui doit parler au cœur; le cœur n'entend que la langue du cœur. D'autres, à l'exemple d'Epicure, croyoient qu'il étoit plus avantageux de combattre les peines morales par les contraires; ils opposoient la joie aux amertures du chagrin, et s'efforçoient de distraire l'homme souffrant par les idées les plus gaies et les plus riantes; mais ce moyen ne sauroit être d'une efficacité réelle et durable; pour apprivoiser une ame affligée, pour la rendre plus confiante, plus expansive, il faut se mettre à l'unisson de sa douleur... Il en est des malheureux comme de ces oiseaux tendres et mélancoliques qu'on n'attire à soi qu'en imitant leur ramage plaintif.

Un moyen plus sûr d'arrêter les larmes d'un in-

fortuné, c'est de l'entretenir sans cesse des revers plus grands que les siens ; on se console bientôt des tourmens que l'on éprouve en pensant à ceux que l'on n'éprouve pas, et, comme l'a dit un poëte, une sorte de sécurité s'empare de nous, par la seule idée des maux dont nous sommes à l'abri. Il est sur-tout un sentiment précieux que le ciel nous donne ici-bas en remplacement du bonheur, et qu'il faut savoir réveiller dans le cœur de l'homme souffrant ; je veux parler de l'espérance..... L'espérance est comme l'air vital qui alimente le flambeau de nos jours, ou plutôt c'est une rame salutaire dont se servent les malheureux pour traverser le fleuve orageux de la vie : empêchons qu'elle ne se brise dans leurs mains ; l'espérance console de tout ; rien ne console de l'espérance ; aussi l'homme ne s'en détache presque jamais, et à l'heure même où il succombe, à l'heure même où il voit se briser les ressorts fragiles de son existence, il jette encore sa félicité dans l'avenir ; il éprouve une joie anticipée en songeant qu'un ami fidèle donnera des larmes à sa mémoire, et répandra des fleurs sur la pierre funèbre qui couvrira son tombeau.

Les consolations si douces et si vivement désirées ont cependant des suites funestes, quand on les verse à contre-temps sur les tourmens de l'esprit et du cœur. Rien, par exemple, n'irrite autant le chagrin que de l'attaquer dans sa naissance ; ses premières forces doivent s'user par ses premières fureurs, et les maladies morales deviennent toujours plus terribles, lorsque l'on cherche à les guérir par

un remède prématuré. Qu'on ne croïe pas d'ailleurs que cet art précieux de compâtir aux souffrances d'autrui soit de nature à vaincre tous les revers attachés à la condition humaine, souvent même pour soulager efficacement une ame affligée, il est nécessaire de remplir entièrement le vide que laissent en elle les privations les plus cruelles et les plus déchirantes. Meurtri par les peines d'amour, le fils de Seleucus touche aux portes du trépas ; averti par Erasistrate du feu secret dont il est dévoré, un père sensible et généreux le console en mettant dans ses bras le tendre objet de ses soupirs. Anthiochus remonte à la vie ; son corps cesse de languir quand son cœur n'est plus malade.

Il n'est pas néanmoins au pouvoir d'un consolateur de combler toujours les vœux d'un infortuné, et d'étancher ses pleurs en tarissant la source qui les produit. Que faut-il faire quand tous les moyens sont impuissans, et que le désastre est inévitable ? Il faut imiter la nature, qui, par un délire bienfaisant, dérobe à l'être qui va périr l'affreuse idée de sa destruction. C'est rendre hommage à l'humanité, que de tromper les malheureux sur les maux dont ils sont atteints. Les mensonges consolans valent mieux pour eux que la triste vérité. La douleur abusée s'endort quelquefois; hélas! pourquoi faut-il que son sommeil soit court, et que son réveil soit accablant ? . . . .

Les consolations sont donc indispensablement nécessaires à l'homme ; elles doivent l'accompagner dans tous les temps, dans tous les lieux et dans toutes

toutes les vicissitudes de la vie; les anciens philosophes en connoissoient si bien le prix, que la plupart d'entr'eux paroissent n'avoir écrit que pour affermir le genre humain contre les atteintes de l'adversité. Plutarque (2) et Sénèque (3) sont encore aujourd'hui les soutiens du malheur, de la désolation et du désespoir. Victime de la calomnie et des plus atroces persécutions, le sage et courageux Boece (4) traça des pages consolantes propres à rassurer les infortunés de tous les siècles et de tous les âges. Cicéron (5), quand la mort arracha de ses bras une fille adorée, nous transmit ses peines et ses regrets; mais son génie nous fournit en même-temps des armes puissantes pour résister aux injures du sort.

Il semble en effet que la douleur ne puisse s'envoler que sur les ailes de la plainte, et que le besoin de la dire naisse du besoin d'être consolé. Voyez ce malheureux que tout afflige et que rien ne rassure; il va par-tout cherchant des lieux aussi tristes que son cœur; il raconte aux échos ce que les hommes refusent d'entendre. Philoctète confioit aux antres sauvages de Lemnos les cruels souvenirs qui pesoient sur son ame, et c'est ainsi qu'il

(2) *Consolatoria Plutarchi ad Appollonium, ad uxorem.*

(3) *L. Annei Senecæ de consolatione ad Helviam, ad Polybum, ad Mariam.*

(4) *A. M. Torquati Severini Boethii de consolatione philosophiæ.*

(5) *M. Tullii Ciceronis consolatio.*

se consoloit du malheur de vivre et du tourment d'être abandonné. Quand la destinée nous accable, nous nous attachons à tous les objets qui sont hors de nous; nous voulons attendrir ou intéresser tout ce qui nous environne. Divines consolations! . . . Vous êtes donc le charme et l'élément de l'existence! . . . Il faut mourir à la terre, lorsqu'on est mort à vos douceurs.

Mais quel est celui qui sait le mieux appliquer ce baume salutaire et vivifiant, qui sait le mieux remplir ces devoirs précieux de bienfaisance, de protection, de tendresse et d'humanité? C'est celui qui sait en quelque sorte s'identifier avec l'infortuné qui l'appelle, qui sait s'approprier ce qu'il endure, celui enfin qui lui-même a langui sous le poids des maux qu'il veut alléger; car l'asyle des malheureux est dans le cœur des malheureux. Le sexe sur-tout possède, au plus haut degré, le talent d'effacer ou d'affoiblir les impressions de l'inquiétude et du chagrin; c'est ce qui a fait dire à un philosophe de nos jours, *que par-tout où il y a un être qui souffre, ses soupirs appellent une femme pour le soulager* (6). Le sexe, en effet, plus prompt que nous à s'émouvoir, est aussi plus prompt à prévenir les sollicitudes et les besoins. Ses attentions sont en général plus actives, plus vigilantes, plus étendues, plus tendres, plus affectueuses que les nôtres; souvent d'ailleurs nous ne faisons le bien que par ostentation; le sexe le fait toujours par

(6) *Roussel, Système physique et moral de la femme.*

sentiment. Idoles de nos cœurs, femmes généreuses et compatissantes, vous êtes les compagnes de nos plaisirs, vous devez l'être aussi de nos peines! . . . Les nuages de la tristesse se dissipent bientôt à votre aspect. Les larmes de votre pitié sont comme la rosée bienfaisante du ciel, toujours suivie d'un calme favorable et d'une riante sérénité (7). Et vous aussi, prêtres d'Epidaure, vous qui exercez ici-bas l'un des sacerdoces qui plaît le mieux aux Dieux, celui qui émane le plus manifestement de leur clémence et de leur pouvoir; vous qui cultivez l'art qui fait aimer les hommes, l'art qui suspend ou qui soulage les douleurs; et vous aussi, n'oubliez pas que, lorsque vous ne pouvez guérir, votre fonction est de consoler; quand l'être expirant réclame vos secours et vos soins, sachez relever son courage et dissiper ses vaines terreurs. Repoussez loin de lui toutes les réflexions pénibles et déchirantes; soyez

(7) *Tout ce qui opère avec douceur sur l'ame est un baume salutaire pour un cœur triste : voilà pourquoi tout malade, tout souffrant est toujours si sensible aux paroles de consolation d'une femme, à son affabilité, à l'intérêt qu'elle lui témoigne. Ah! quand tout me déplaisoit dans le monde, quand j'étois mécontent de tout, quand un dégoût universel m'ôtoit toute ma vigueur et toute mon énergie, quand je n'espérois plus de soulagement, quand la douleur déroboit à mes yeux toutes les beautés de la nature, et me faisoit de l'univers un tombeau, il étoit toujours pour moi un charme secret, une vertu consolante dans les attentions d'une femme. Non, rien n'adoucit plus nos souffrances que la conviction qu'elles ne sont pas indifférentes à notre sort* — *Zimmermann, de la Solitude, p.* 305.

humains envers celui que la nuit du cercueil va bientôt envelopper de ses ombres. Il n'y a que les pensées douces et rassurantes qui puissent prolonger la trame de ses jours, et rendre à son ame désolée le premier ressort qu'elle a perdu. Et vous, poëtes de notre âge, vous par qui tout s'anime et tout s'embellit, que la première des vertus, que l'humanité prête ses charmes à vos accens ! Chantez-nous quelquefois les délices que l'on goûte à s'attendrir sur le malheur, à compâtir aux peines d'autrui. . . . Dites-nous quels sont les devoirs d'un ami, d'un consolateur. . . Joignez sur-tout, au talent de les peindre, le don précieux de les pratiquer.

BOTANIQUE.

Tentamen dispositionis methodicæ fungorum in classes, ordines, genera et familias, cum supplemento adjecto, auctore C. H. Persoon. Lipsiæ, 1797, *in*-8°. *apud Petrum Philippum Wolf.* — *Essai d'une disposition méthodique des Champignons en classes, ordres, genres et familles, avec un supplément, par C. H. Persoon.* Léipsic, 1796, *in*-8°., chez Philippe Wolf, et au bureau du Magasin encyclopédique.

L'ouvrage intéressant que nous annonçons au public avoit été déja imprimé dans le nouveau Ma-

gasin de Botanique de M. Romer. L'accueil favorable qu'il a reçu des savans a déterminé M. Wolf à le publier séparément. On trouve, dans cette nouvelle édition, un supplément dans lequel l'auteur a fait quelques corrections, consigné de nouvelles observations, établi quelques genres nouveaux, et décrit plusieurs espèces intéressantes qu'il avoit déja fait connoître dans différens journaux.

Ceux qui, parcourant la carrière immense de la Botanique, s'adonnent spécialement à l'étude des plantes cryptogames, suivront avec plaisir M. Persoon dans la nouvelle route qu'il s'est frayée en traitant des productions fungoïdes. Avant de la faire connoître nous croyons devoir exposer, en peu de mots, quel a été l'état de la science par rapport aux Champignons. Cet apperçu, en rappelant le travail des savans qui ont traité cette matière, mettra en état d'apprécier celui de M. Persoon.

Les anciens Botanistes donnoient indistinctement, à tous les Champignons le nom de *Fungus*, quelque différentes que fussent leur substance et leur forme. On conçoit combien il étoit alors difficile de distinguer une espèce parmi une foule immense d'autres espèces, dont la phrase descriptive ne présentoit souvent aucun caractère tranché. Cet inconvénient, qui retardoit les progrès de la science, et qui en rendoit l'étude si pénible, détermina Tournefort à diviser les Champignons en cinq genres. Cette nouvelle réforme fut utile à la science, mais il s'en falloit bien qu'elle fût parfaite.

Micheli, qui éclaira le premier du flambeau de l'observation l'obscurité des plantes cryptogames, ajouta aux travaux de l'immortel Botaniste français. Il établit trente genres, et donna des figures qui, en représentant les individus, rendent sensibles les caractères du genre auquel ils doivent être rapportés.

Linnéus restreignit les genres de Micheli, et les réduisit à dix, qui se subdivisent facilement en deux sections ; savoir, Champignons dont le pédicule est surmonté d'un chapeau, et Champignons dont le pédicule est dépourvu de chapeau.

L'auteur de la Méthode naturelle en rappelant, dans son *Genera*, la Botanique à ses vrais principes, a cru devoir rétablir plusieurs genres des anciens, et conserver les noms qu'un long usage semble avoir consacré. Il a divisé la famille des *Fungus* en quatre sections : la première comprend les Champignons charnus et sphériques ; la seconde renferme les Champignons charnus, munis d'un chapeau orbiculaire, rarement sessile, plus souvent porté sur un pédicule central ; la troisième comprend les Champignons de substance subéreuse, munis d'un chapeau semi-orbiculaire, sessile, ou porté sur un pédicule latéral ; et la quatrième renferme les Champignons anomales, simples ou rameux : le nombre des genres de cette famille est de dix-sept.

Bulliard, dans son Histoire des Champignons de la France, a établi quatre ordres, auxquels se rapportent vingt genres, qui comprennent près de six cents espèces. Les divisions introduites par ce savant

laborieux sont simples, faciles à saisir, et parfaitement naturelles. Dans l'ordre premier sont compris les Champignons qui ont leurs semences renfermées dans leur intérieur ; l'ordre second contient les Champignons qui donnent leurs semences de tous les points de leur surface ; l'ordre troisième comprend ceux qui ne donnent leurs semences que de leur partie supérieure ou de la surface supérieure du chapeau ; enfin, l'ordre quatrième renferme les Champignons dont les semences résident dans la surface inférieure. Bulliard est, de tous les Naturalistes, celui qui a décrit et figuré un plus grand nombre de productions frugoïdes, et il est à présumer qu'il eût encore enrichi le catalogue de Flore, si la mort ne l'eût enlevé à ses utiles travaux presqu'au printemps de ses jours.

M. Persoon, très-versé dans la connoissance des auteurs qui ont écrit sur les Champignons, et riche d'une foule d'observations faites en étudiant la nature, présente dans l'ouvrage que nous annonçons de nouvelles divisions fournies par la forme, la situation, la proportion et la substance des différentes parties qui constituent les Champignons. Son traité, à qui il a donné le nom modeste d'essai, est d'abord divisé en deux classes. La première, ANGIOTHECIUM (*id est, theca vasculosa*), renferme tous les Champignons qui ne présentent aucune ouverture dans leur substance, et qui, tantôt contiennent dans leur intérieur des loges difficiles à appercevoir, tantôt sont gonflés d'une poussière spermatique. La seconde classe, GYMNO-

THECTUM (*id est theca nuda*), comprend les Champignons dont la substance présente quelque ouverture, et qui, tantôt contiennent des loges dans des parties déterminées, tantôt sont recouverts d'une liqueur séminifère ou d'une poussière séminale.

La première classe est divisée en trois ordres. L'ordre premier, SCLEROCARPUM (*id est, fructus siccus*), comprend les Champignons dont le péricarpe dur, roide, est gélatineux intérieurement. L'ordre second, DERMATOCARPUM (*id est fructus pelle tectus*), renferme les Champignons dont le péricarpe ordinairement membraneux est filamenteux et pulvérulent dans son intérieur. L'ordre troisième, SARCOCARPUM (*id est fructus carnosus*), comprend les Champignons dont la substance entière du péricarpe est charnue et solide.

La seconde classe est divisée en quatre ordres. L'ordre premier, SARCOTHECIUM (*id est, theca carnosa*), comprend des Champignons de forme différente, qui portent des vésicules solides, charnues et libres. L'ordre second, LITOTHECIUM (*id est, theca lapidea*), renferme également des Champignons de forme différente, qui contiennent des loges d'où s'écoule une liqueur visqueuse. L'ordre troisième, HYMENOTHECIUM (*id est, theca membranacea*), comprend des Champignons de substance ordinairement charnue et presque toujours terminés au sommet par une membrane qui présente des loges libres ou connées et disposées par séries. Enfin, l'ordre quatrième, NEMATOTHECIUM (*id est, theca filamentosa*), renferme les produc-

tions fungoïdes qui sont découpées de différente manière en laciniures filiformes.

Ces sept ordres renferment soixante-dix-sept genres, dont vingt sont figurés avec leurs caractères propres dans quatre planches qui se trouvent à la fin de l'ouvrage. Chaque genre contient un plus ou moins grand nombre d'espèces, et l'auteur paroît s'être attaché à l'énumération de celles qui pouvoient donner une idée plus parfaite des nouveaux genres qu'il a établis.

Le *Tentamen dispositionis methodicæ fungorum*, et les *observationes Mycologycæ*, etc. dont nous avons rendu compte dans le Magasin Encyclop., font désirer à ceux qui s'occupent des plantes cryptogames, que M. Persoon voulut entreprendre de traiter l'histoire générale des Champignons. Le succès qu'ont eu les différentes productions qu'il a publiées sur cette matière sont un présage de celui qu'obtiendroit un ouvrage qui n'existe point encore en botanique. Nous observerons néanmoins à M. Persoon qu'il seroit peut-être utile de diminuer le nombre de ses genres. Par exemple, il a divisé en six le genre *Lycoperdon*, de Linn. Juss. Bull.; cependant toutes les espèces de ce genre ont des caractères qui leur sont propres, et qui consistent dans une substance d'abord charnue et ferme, se convertissant à une certaine époque en une poussière séminale insérée sur des filamens, et s'échappant par une ouverture qui se pratique ordinairement au sommet du Champignon, lorsqu'il est parvenu à son développement complet. Ces caractères con-

viennent même aux *Lycoperdon stellatum et pedunculatum L.*, quoique leur forme soit différente de celle des autres espèces du genre. Nous observerons encore que les caractères assignés pour la détermination des genres rapprochent quelquefois des espèces qui ne paroissent point congénères. Nous pouvons citer, par exemple, le genre *sphaeria*, qui réunit des *Clavaires*, des *Hypoxylon*, des *Variolaires*, etc.

Nous soumettons ces légères observations aux lumières de M. Persoon; nul ne peut mieux juger que lui si elles sont fondées: le désir seul de contribuer à l'avancement de la science, et de rendre l'étude des Champignons plus facile, nous a inspiré la confiance de les lui exposer.

HISTOIRE.

ETAT des villes de la Gaule-Belgique avant le douzième siècle, avec des recherches étymologiques sur l'origine de leurs noms, par F. GRIGNY, médecin.

AVANT le septième siècle les villes des Pays-Bas n'étoient pas en grand nombre: excepté Tongres, Bavai, Arras, Térouane, Cambrai, Tournai, Nimègue, il existoit peu ou point d'endroits qu'on puisse à juste titre appeler de ce nom. Encore les

deux premières furent-elles détruites au point de ne s'être plus relevées dans la suite. On en trouve un plus grand nombre depuis cette époque jusqu'au douzième siècle ; mais nous ne pouvons offrir rien d'intéressant sur l'état de ces villes. Les recherches relatives à l'histoire du moyen âge sont d'un genre plus difficile que celles qui ont pour objet l'histoire ancienne. Des chroniques informes, très-concises, quelques passages des vies des saints, un petit nombre de diplômes sont les seuls monumens qui nous restent, encore doit on en faire usage avec beaucoup de circonspection. Et comment auroit-on songé à cultiver les lettres ou à écrire l'histoire ? Les peuples de ces provinces commençoient à peine à se relever des ravages horribles que les Quades, les Vandales, les Alains, les Gépides, les Hérules et autres nations féroces avoient causés en différens temps dans ce pays, quand l'invasion des Normands, bien plus terrible que toutes les précédentes par ses suites et sa durée, vint mettre tout à feu et à sang. Les auteurs contemporains nous en ont laissé des tableaux qui font glacer d'horreur. Les écrits et les monumens de ces temps, ainsi que ceux qui avoient échappé à la fureur des Goths et des Vandales, furent la plupart brûlés ou détruits par ces féroces brigands. Les moines et le reste du clergé, seuls capables de transmettre à la postérité les événemens de leur temps, loin de songer à écrire l'histoire de ces malheureux siècles, ne pensoient qu'à se soustraire à la rage de ces hordes sanguinaires, et au fléau de la famine, bien plus cruel encore que le

fer des barbares. Après le départ des Normands des circonstances malheureuses contribuèrent encore à augmenter la masse des ténèbres. Dans le dixième et le onzième siècle l'ignorance fut portée à son comble. Thierri, abbé de S. Bavon, qui vivoit à Gand vers la fin du onzième siècle, dit, dans la vie de ce Saint, en parlant des malheurs de son temps, *jus et lex omnis confusa est : quibus autem vix vivere aut nullo modo licet, quomodo scribere aliquid libet ?* (Act. SS. Belg. tom. 2. page 531.). Dans cette disette de monumens, nous nous trouvons réduits à ne pouvoir offrir, sur la question proposée, qu'une nomenclature aride, d'un travail ingrat et pénible pour l'écrivain, et dénuée d'intérêt et d'agrément pour le lecteur.

On ne doit pas se former une idée des villes de ces provinces avant le onzième siècle, d'après ce qu'elles ont été depuis cette époque ; il n'y avoit ni magistrats, ni municipalités ; et, excepté le clergé et les gens d'épée, tout le reste du peuple étoit, ainsi qu'à la campagne, plus ou moins esclave. Au reste, des remparts de terre, des rues de boue, des églises de bois, des maisons couvertes de chaume, sans cheminées, et le donjon du seigneur ou du châtelain ; voilà ce qui composoit en général la plupart des villes de ce pays qu'on a vues quelques siècles après les plus florissantes de l'Europe.

La campagne n'offroit pas un aspect plus riant. Des marais, des terres incultes, des déserts, de vastes solitudes, des forêts immenses, remplies d'ours, de chevaux sauvages et d'autres animaux,

inconnus aujourd'hui dans le pays, couvroient en grande partie la surface de ces provinces.

Tel étoit l'état des Pays-Bas pendant une grande partie de la période que nous allons parcourir.

En traitant cette question, j'ai cru qu'à l'exemple de tous les auteurs, tant anciens que modernes, qui ont écrit sur l'origine des villes, il me seroit permis de rechercher l'étymologie de leur nom. Ce que j'avance à cet égard est entièrement neuf; ou s'il ne l'est pas en tout absolument, au moins les preuves et les développemens le sont.

Les premiers habitans de chaque pays sont forcés de donner sur-le-champ des noms aux objets qu'ils ont journellement occasion de voir; et ces noms primitifs ne sont naturellement que de courtes descriptions de la situation, des formes les plus frappantes, et des propriétés les plus sensibles de ces objets dans leur langue naturelle. Ainsi tous les noms propres des rivières, des montagnes, des bois, des villes, villages et hameaux étoient autrefois appelatifs, et les habitans en connoissoient parfaitement la signification. Toutes les fois, dit Léibnitz, que nous ne comprenons pas ces noms, nous devons être persuadés que nous nous sommes écartés de l'ancienne langue. *Quotiescumque vocabulum fluminis, montis, sylvæ, pagi, oppidi, villæ non intelligimus, toties intelligere debemus nos ab antiquâ lingua decessisse. Miscel. Berolin. tom. I. page.* 1.

Comme les Belges, d'après leur propre témoignage rapporté par César (de Bell. Gal. l. 2. t. I.),

étoient la plupart Germains d'origine ; et que jusqu'à ce jour, on a conservé dans ce pays l'ancien idiôme teutonique, sans autre altération remarquable que celle qui est commune à toutes les langues vivantes ; c'est dans la langue ancienne des peuples germaniques, et dans les dialectes modernes qui en sont dérivés, qu'il faut chercher l'origine et la signification des mots. Je suis persuadé qu'en étudiant les monumens qui nous restent en très-grand nombre de l'ancien idiôme des Germains, et en les confrontant avec les langues des peuples du Nord qui en sont sorties, on trouvera généralement la signification de tous les noms que nous n'entendons plus aujourd'hui, de villes, de villages, de personnes, de familles, etc., non-seulement de la Belgique, mais de l'Angleterre, de l'Allemagne et de tous les pays du Nord où cet idiôme a été en usage. On verra en parcourant ces écrits les richesses immenses de cette langue si ancienne et si respectable, qui a perdu un grand nombre de mots très-pittoresques et pleins d'énergie, et qui, malheureusement, dépérit tous les jours. On y verra le bon-sens, et, si je puis m'exprimer ainsi, la philosophie de nos ancêtres ; car elle en contient plus qu'on se l'imagine communément. Je traiterai ce sujet avec quelqu'étendue dans une *dissertation sur la langue Belgique ancienne et du moyen âge*, que je me propose de publier incessamment.

Les recherches sur l'origine et l'histoire des langues, ont été depuis quelque temps l'occupation favorite des philosophes modernes ; et des hommes de

génie s'y étant appliqués, on a fait quelques progrès dans des points essentiels. On peut s'attendre à voir encore paroître de nouvelles découvertes. J'ai cru pouvoir offrir au lecteur celles que j'ai faites; elles ne sont pas le fruit de l'imagination, mais le résultat de recherches sur la langue ancienne, par-tout appuyées par des preuves existantes dans cette langue ou ses dialectes. Comme il est possible que je me sois égaré dans une carrière où je suis entré le premier, et où je n'ai eu personne pour guide, je crois que je pourrai perfectionner cet ouvrage dans la suite. J'ajouterai, avec Eckart, dans la préface de ses commentaires sur les lois saliques: *Quod si alicubi aliquid conjecturis dedimus, factum id est ut aliis meliora proferendi occasionem subministraremus, glaciem interim fregimus, et gaudebimus ubi quis post nos, viam quam paravimus, magis expeditam tritamque reddet. Joh. Georg. Eckardi præfatio in legem salicam.* Si nous nous sommes quelquefois abandonnés à des conjectures, nous l'avons fait pour fournir à d'autres l'occasion de produire quelque chose de mieux; nous avons rompu la glace, et nous nous réjouirons si quelqu'un, après nous, rend le chemin que nous avons frayé plus facile et plus commode.

Je ne m'arrêterai pas à réfuter les étymologies absurdes et ridicules que nos auteurs ont données jusqu'ici des noms des villes, etc. faute d'avoir étudié la langue ancienne; mais je ne puis m'empêcher de dire un mot d'un ouvrage qui a fait long-

temps l'admiration des Flamands, *Adrian. Schrickii originum Celticarum et Belgicarum, Libri* 24. *Ypris*, 1614. Cet auteur, très-versé dans le grec et l'hébreu, n'avoit aucune connoissance des ouvrages écrits dans la langue ancienne teutonique, et, hormis le flamand, il ne paroît avoir su aucune des langues vivantes qui sont sorties de cet idiôme. Les mots les plus communs dans cette langue, par exemple, *bregt* et *bald*, et qui se trouvent fréquemment dans les écrits du moyen-âge, ainsi que dans les noms propres, *Albregt*, *Hubregt*, *Rubregt*, *Lambregt*, *Ethelbald*, *Theobalt*, *Rombold*, *Zuentibold*, dont le premier signifie *clair*, *illustre*, et le second *vaillant*, *hardi*, en anglais *brig* et *bold*. Cet auteur fait de l'un *beregt*, qu'il interprête *jugement*, et de l'autre il forme *walt*, *gewalt*, *puissance*. Comme il ne voyoit dans toutes les langues que le pur flamand, tel qu'on le parle aujourd'hui, sans considérer que cet idiôme a subi de grands changemens par une destinée commune à toutes les langues, il rapporte, L. I, n°. 77, page 32, une inscription prétendue étrusque qu'il arrange à sa guise, et qu'il explique par des mots flamands qu'il y fait correspondre; mais il ne savoit probablement pas que « Etrusques écrivoient comme les Hébreux, de droite à gauche, puisqu'il lit l'inscription à rebours. M. du Rondeau, auteur d'un mémoire couronné par l'Académie de Bruxelles en 1777, page 46, cite cette inscription interprêtée par Schriekins pour prouver que les Etrusques, les Gaulois et les Germains avoient une origine

origine commune, et que la langue celtique ne différoit pas de la teutonique. Je cite cet exemple pour empêcher d'autres antiquaires de tomber dans la même faute. Je prouverai, dans un autre ouvrage, contre les verbeux raisonnemens de Peloutier, que ces langues différoient essentiellement, et peut-être autant que le gallois et le bas-Breton, où on trouve les restes de la langue celtique, diffèrent du flamand et de l'allemand, qui ont conservé l'ancienne langue teutonique. Ce livre de Schriekins n'est, d'un bout à l'autre, qu'un misérable tissu d'inepties. G. Becanus, qu'il critique sévèrement, n'est pas si complètement absurde. On peut appliquer à cet ouvrage ce que dit Wagter de semblables écrits : *His carduis asini pascuntur, non antiquitatis periti. Glos. Germ. Voce Henrich, page* 706 (1).

ANVERS. La vie de Saint-Eloi, écrite au septième siècle, par Saint-Ouen, son ami, est le monument le plus ancien où il soit fait mention d'Anvers.

(1) *Belg.*, dans cet écrit, signifie *en flamand* ou *en hollandais*, qui sont la même langue. Un auteur (Magasin encyclopédique, tome VI, n°. 22, page 217), a paru croire que ces deux langues étoient différentes. Il n'avoit qu'à jeter les yeux sur un livre flamand, imprimé à Gand, et un autre, imprimé en hollandais à Amsterdam, pour se convaincre que l'idiôme de ces deux peuples est absolument le même. Un Flamand de Dunkerque comprend aussi parfaitement un habitant de Grœningue parlant sa langue, qu'un Parisien entend un Lyonnois.

(Act. SS. Belg. tome III, pages 231-236), ce n'étoit encore qu'un château au siècle suivant, lorsque le seigneur Rohing en fit donation à Saint-Willebrord, évêque d'Utrecht. *Donatumque esse volumus* (dit le diplôme), *ecclesiam quæ constructa est infrà castrum* Antwerpis, *quam dominus Amandus* (circa an. 642), *in honorem sanctorum Petri et Pauli construxit.* (Mir. oper. diplom. tome I, page 10). Cette ville fut brûlée par les Normands en 837. *Northmanni Dorestatum vastant*, Andoverpum Oppidum *incendunt.* (Act. SS. Belg. tome III, page 136). Quand Saint-Norbert vint à Anvers, l'an 1120, ou peu après, il n'y avoit, selon un auteur de ce temps, qu'un seul prêtre dans cette ville. (Vit. S. Norbert. cap. III Act. SS. tome I junii. page 843). Ses accroissemens lui vinrent des anciens ducs de la Basse-Lorraine, qui y faisoient leur résidence. (Wustel. descript. de la Gaule Belg. page 216, édit. 8. 1788).

Anvers est nommée *Andoverp* dans la vie de Saint-Eloi. (Audoën in vit. Eligii L. 2. C. 8.), et *Antwerp* dans le diplôme de Rohing. (Mir. ub. supr.). Elle est aussi appelée *Antwerf* (id. cod. don. Piar. C. 4.).

Ant, ainsi que le gothique *anda*, le grec *anti*, signifie *contre.* Ce qui est manifesté dans le mot belgique *antwoord*, littéralement *tegen-woord*, *contre-parole*, réponses ; dans les mots gothiques *andstanden*, résister, belg. *tegenstaen* (autrefois *standen*, ainsi qu'en anglo-saxon, d'où le prétérit *stand*). *Andstandith kaisara*, il résiste à César.

(Evang. Goth. Joan. 12. 19.). *Anda stand.* ib. Marc. 5. 25. *Tegenstanden*, adversaire. *Andsakan.* Luc. 2. 34. *Tegenseggen*, contredire. *Andango*, Mat. I. 45. Joan. 7. 10. Manifestement, évidemment, mot-à-mot *contre l'œil.*

Werp signifie *jetée*. *Werf* signifie la même chose. *Werf, inquit Joan. Becanus, in fluminibus et mari dicitur id quod ultrà nativum ripæ littorisve ductum ab hominibus est projectum, ne naves vadi brevitate appellere prohibeantur, aut eo vis fluminum coerceatur. Dict. Kilian in voce werf.*

Arras. Saint-Jérôme, dans sa lettre à Agéruchie, marque Arras entre les principales villes des Gaules ruinées (en 407) par les Barbares. *Ambiani, Atrebatre, extremique hominum Morini, Tornacus. . . . translati in Germanium.* (Hist. Gall. script. apud Bouquet, tome I, page 744). Elle se remit cependant, puisque la notice de l'empire, postérieure à cet adage, lui donne une garnison Romaine. (*Præfectus lætorum Batavorum Nemetacensium, Atrebatis, Belgicæ secundæ*). Le roi Attila la détruisit par le fer et par le feu, vers l'an 450. (Act. SS. Belg. tome II, page 5). Il faut qu'elle fût encore rétablie, puisqu'elle avoit des murs et des portes quand Saint-Wast vint y prêcher l'évangile au commencement du sixième siècle, comme on peut le voir (Ch. III.) dans la vie de ce saint évêque, qui y mourut vers l'an 540. (Act. SS. ib. pages 10-54). Environ un siècle après,

son corps fut transféré, par l'évêque Saint-Aubert, dans un lieu appelé *Nobiliacus*, où il établit des moines; c'est l'origine de l'illustre monastère de Saint-Wast, que le roi Thierri fonda l'an 673. (Wast. desc. de la G. B. page 338). Il paroît que cette ville a été pendant plusieurs siècles dans un état de ruine, puisqu'après Saint-Aubert son évêché fut transféré à Cambrai, et ne fut rétabli qu'en 1093. Fulbert, auteur du onzième siècle, dit, dans la vie de ce Saint, en parlant d'Arras, *qui locus olim et ambitu murorum et frequentiâ civium celeberrimus fuerat, sed gentium infestatione à prisco statu deformatus, crebris ruinis huc usque consistit.* (Act. SS. Belg. tome II, page 18). Plusieurs auteurs soutiennent que *Nemetocenna*, dans le pays des Atrébates, où César passa un hiver (de Bel. Gal. L. VIII. C. XLVI), est Arras; mais ce qui en fait douter, c'est que ces deux endroits paroissent bien distingués dans la notice des dignités de l'empire.

Arras se nomme en flamand *Atrecht*, le *passage* ou le *trajet de l'eau*. Comme on dit *Maestrecht*, *Utrecht*, *Dortrecht*. *A* signifie *eau*, dans tous les anciens dialectes des nations septentrionales. En anglo-saxon, l'eau s'appelle *en*, selon les dictionnaires de Somner et de Lye. Beda, L. III. C. XXIV. *Yrnende ea* Belg. *Runnende*, *Toopende wacker*, eau coulante. Il faut observer qu'*ea* est ici monosyllabe, comme dans *seu* en anglais, *zée* en flamand, qui en sont formés. Ces monosyllabes ne pouvant, à cause de leur extrême brièveté, ni être

composées, ni dériver d'ailleurs, sont nécessairement des mots primitifs; *a* redoublé (*aa*), signifie *rivière*. Notker Psalm. 77. 44. *Aha und brunadera machete er zu bluote.* Belg. *de rivieren en bronaderen mackte hy tot bloede*, il convertit en sang les rivières et les fontaines. *Aa*, dans Hésychius, est interprété deux fois; *systyma ydatoon*, un amas d'eaux; c'est delà que vient le nom de l'*Aa*, en Artois, et de cinq autres rivières des Pays-Bas. Il y en a cinq de ce nom en Westphalie, sept en Suisse, etc. Delà vient encore le nom de famille *Vanderaa*, qui signifie mot-à-mot *de la rivière*. *Tregt* signifie *trajet*, *passage*, d'où notre mot *tregter*, entonnoir.

On ne doit pas s'étonner que le nom d'Arras vienne de la langue belgique-teutonne, puisqu'il est certain qu'encore au onzième siècle un idiôme peu différent de la langue flamande actuelle étoit en usage, non-seulement dans toute la Flandre, qui comprenoit encore l'Artois, mais même dans tout le pays situé en-deçà de la Somme. Harinlfe, moine de Saint-Riquier (*centula*), qui écrivoit à cette époque, rapporte que tout le monde chantoit encore de son temps, dans cette province (le Pontieu), les vers teutoniques composés en l'honneur de Louis, fils de Loui-le-Bègue, lorsqu'en 881 il eut vaincu les Normands. (Chron. Centul. L. III. C. XX. Rec. des hist. de France, tome IX, page 99 et suiv. It. Préf. page 25). Je transcrirai ici les deux premières strophes de ce poëme, avec une version belgique interlinéaire qui fera voir com-

bien peu l'idiôme teutonique de ces temps différoit du flamand que nous parlons aujourd'hui.

Einen kunig weiz ich
Cenen koning weet ich
Heisset heer Ludwig :
(Hy) heet heer Lodwyk :
Der gerne gott dienet
Die geerne god dient
Weil er ihms lohnet
Dewyl hy hem loont.

Kint wart er vatterloos ,
Kint wierd hy vaderloos ,
Des wart imm seer boos.
Dal was hem seer boos.
Holoda nan Fruhtin
Hield hem den heese
Magatzogo wart her sin
Magetoge wierd hy syn
En wierd zynen leydsman.

« Je connois un roi ; il s'appelle seigneur Louis , » qui aime à servir Dieu , parce qu'il le récom- » pense. — Il perdit son père étant enfant, ce qui » lui fut très-nuisible : le Seigneur le soutint , et » devint son pédagogue ».

Il y a deux mots dans ces vers qui demandent quelque explication , même pour les Flamands et les Allemands. *Truhtin , druehten ,* seigneur. Les Allemands ont perdu , aussi-bien que nous , ce mot , qu'on retrouve en islandais et norwégien , où *dro-*

tein a la même signification. (Des Roch, Hist. des P. B., p. 40, édit. 4). Il étoit encore en usage du temps d'Otfris, moine de Weissembourg, qui traduit le premier verset du *Magnificat: Mikkeloso min sela truhtin magazogo*, autrefois, en flamand, *magetoge*. *Majet* signifie aujourd'hui une jeune fille, une vierge; il signifioit autrefois jeune homme, enfant, fils. *Magus*, en mœso-gothique, *puer, filius*. (Evang. Got. Luc. 2, 43); *Mœg*, en anglo-saxon, *puer, filius*. (Lye. Diction. Saxon.) *Mage-toge* signifie conducteur d'enfant, comme *her-toge, hertog*, duc, conducteur d'armée; de notre ancien verbe *tiegen, tuigen, toog, getogen*, dont il nous reste *opgetogen*, en gothique *tinhan*, en saxon *teogan*, traîner, conduire. (L. ten kate, inleidinge tot de verheventheid der nederduitsche spraek. Amsterd. *in*-4°. t. II, p. 300). Le mot *pédagogue* signifie littéralement la même chose en grec, conducteur d'enfant. Je reviens à mon sujet, que cette longue digression m'a fait quitter. — La langue flamande a perdu et perd encore tous les jours du terrein. Des personnes encore vivantes ont vu arriver les premiers curés et maîtres d'école français dans le territoire de Bredenade, en Artois. — Il y a cinquante ans, tout le monde parloit flamand à Comines; les épitaphes de ce temps sont toutes en cette langue, qui y est entièrement hors d'usage aujourd'hui. On trouve que la confrairie des poëtes d'Ypres (*rederike*), qui est toujours appelée *de oudste Kamer van Vlaenderen*, a été disputer le prix de

la poésie à Tournai. Assurément ces poëtes n'ont jamais prétendu aspirer au prix de la poésie en vers français. Dans les archives du chapitre de Tournai, les sonneurs sont appelés *klockemannen*. J. Momolin fut élu successeur de S. Eloi au siége episcopal de cette ville pour la sainteté de sa vie, et parce qu'il savoit la langue tudesque. (Meyer, annal Fl. ad an. 665). On pourroit rapporter beaucoup d'autres preuves qu'on parloit autrefois flamand dans toute la Flandre-Wallonne, l'Artois, le Hainaut, le Cambresis, etc., où les noms des villes, des villages, des chemins sont la plupart tirés de cette langue.

Assche, bourg entre Alost et Bruxelles. Cet endroit est très-ancien. Un des huit chemins capitaux romains qui partoient de Bavai y passoit : on en voit encore distinctement les vestiges, ainsi que des traces très-remarquables d'un camp romain. (Mém. de l'Acad. de Brux. t. V, p. xxxix). C'étoit encore une place-forte à la fin du seizième siècle. (Ep. Hist. Belg. t. II, p. 321).

Assche signifioit *eau*, comme il paroît par les mots belgiques *wasschen*, *plasschen*, qui en ont été formés par prothèse, et par le mot *moer-assche*, *marasch*, marais. Du mot *assche* viennent les noms des villages d'*Assen*, *Assenhove*, *Assecbrock*, *Asschicourt*, *Ascium*, métairie royale en Artois, dont il est fait mention dans les diplômes. (Mir. cod. don. piar. L. I, C. III), aujourd'hui Aix-sur-l'Aq, entre Pernes et Saint-Pol. (Malbranq. de Morin. L. III, C. XXVII);

Aschiloh, entre Ruremonde et Maëstricht, aujourd'hui *Elsloo*, où, en 881, une multitude innombrable de Normands s'étoient retranchés, et d'où ils ravagèrent tout le pays, brûlant les villes de Liége, Tongres et Maëstricht. (Act. SS. t. I, p. 206). L'*Asciburgum*, dont parle Tacite. (Germ. C. III), aujourd'hui le village d'*Asbourg*, selon Cluvier, entre Meurs et le Rhin, où l'on trouva, de son temps, des restes d'antiquités romaines ; enfin, le grec *thall-assa*, mer, la *grande eau ;* le mot celtique *tâl*, *tall*, est resté dans la langue anglaise; peut-être aussi qu'*Asgard* de l'Edda islandaise ne signifie pas la demeure ou la cour des Dieux comme le veut Mallet, (trad. franç. de l'Edda, p. 86, édit. de Genève), mais seulement *jardin entouré d'eau*, *watter-gaert.*

Ische signifioit aussi *eau :* de là les mots belgiques *kuisschen*, nettoyer, laver ; *krysschen*, pleurer ; *neerissche*, *overische*, en Brabant signifient *eau inférieure*, *eau supérieure*. *Isca*, *aqua*, Baxter. Gloss. Antiq. Brit. p. 140.

Bavai, capitale des Nerviens, étoit dès le second siècle une ville considérable ; elle en porte la marque dans la géographie de Ptolomée et dans la table Théodosienne. Huit voies romaines s'y réunissoient comme à leur centre. Les itinéraires n'en indiquent que quatre, celles de Tongres, Rheims, Cambrai et Tournai. M. de Bevy a dernièrement décrit les quatre autres, qui sont de S. Quentin, de Cassel, de Gand et de Rupelmonde. (Mém. de l'Acad. de Brux. t. 5. page XXXIX). Les ruines

d'un aqueduc admirable de quatre lieues, un cirque, des bains, des palais de marbre, choses dont on ne trouve aucuns restes ni à Tournai, ni a Cambrai, ni dans les autres villes les plus anciennes de ces contrées, montrent assez que, sous les Romains, elle étoit la capitale du pays. (Wendel. Leg. Sal. page 72. Bucher. Belg. Rom. page 502.) Selon une inscription rapportée par le père Delewarde, dans son histoire du Hainault, (tom. I. page 32), Bavai doit avoir été bâti avant la fin du règne d'Auguste. Si son origine dévance l'arrivée de César, elle ne peut avoir été qu'un amas de cabanes entouré d'un fossé et d'un rempart à la gauloise. Les Belges qui peuplèrent la côte d'Albion ne construisoient pas autrement les retraites qu'ils appeloient villes. (Des Roch. Hist. des Pays-Bas. *in*-4°. page 143). Il paroît que cette ville étoit détruite avant l'irruption des Vandales et des Alains dans la Belgique, l'an 407, puisque S. Jérôme, en parlant de cette dévastation, nomme les villes de Rheims, Amiens, Arras, Tournai. (Epist. 91. ad Ageruch.), et ne fait aucune mention de Bavai, ville sans contredit plus célèbre que ces dernières. Selon les pères Henschenius. (Epist. Tungr. page 115.), et Boucher (Belg. Rom. page 372), elle fut détruite, ainsi que Tongres, l'an 385. Aussi la notice des cités des Gaules, faite selon les critiques. (Hist. de l'Egl. Gall. tom II. page 5) sous l'empire d'Honorius, dont le règne s'étend depuis l'an 395 jusqu'en 423, ne parle-t-elle point de cette ville. On y a trouvé il est vrai, de notre temps, des médailles posté-

rieures à cette époque ; telles que de Justinien, de Théodora, de Clovis, etc. (Journal Encyclop. mai 1773, page 519). Mais ces pièces sont très-rares, et ne se trouvent pas dans les édifices Romains. Si l'on parcourt l'histoire des comtes de Hainaut, on les voit fixer leur séjour, faire leur entrée, choisir leur tombeau dans les villes de Mons, de Valenciennes, de Binche, d'Avennes, etc. ; et tandis que ces villes sont honorées de la résidence de la principale noblesse, Bavai est ensevelie dans un profond oubli.

Bavai, en latin *Bavacum*. Je traiterai cet article avec quelqu'étendue, parce qu'on y trouvera l'explication de cette infinité de noms de villes et villages, terminés en latin en *acum* ; en Français en *ai* ; *Cameracum*, Cambrai ; *Tornacum*, Tournai ; *Duacum*, Douai. En y *Floriacum*, Fleury ; *Dulciacum*, Doucy ; *Griniacum*, Grigny ; *Muntiniacum*, Montigny. En *ogne Nassonacum*, Nassogne ; *Belsonacum*, Bastogne ; *Gesoriacum*, Boulogne ; *Geldenaken*, Joudogne. En *ac Saliniacum*, Salignac ; *Clariacum*, Clairac ; *Aureliacum*, Aurillac. Enfin des terminaisons en *on*, *Cambron*, *Bourbon*, *Bouillon* ; en *onne Peronne*, *Calonne*, *Vivonne*.

Acum, dans toutes les terminaisons de ces noms, que les Romains ont formé du mot teuton *ake*, signifie *eau*. Ceci est évident dans le nom belgique *aken*, au pluriel, *aquæ grani*, Aix-la-Chapelle, en allemand, *achen*. Les Belges disoient : *ake* et *eke*. On trouve *Oudenaken*, *Cortenaken*, *Loo-*

naken, *Montenaken*, *Vissenaken*, *Geldenaken*, etc. *Remeke*, *Windeke*, *Goyeke*, *Heleke*, *Vareke*, *Kemseke*, *Blendeke*, etc. Tous ces endroits sont situés en Flandre et en Brabant. *Eke* signifie aussi *eau*, comme il est manifesté dans le mot belgique *beke*, ruisseau, et *loken*, dégoutter, *stillare*, qui en sont formés par prothèse, usage très-familier aux nations septentrionales. Beaucoup de noms qu'on écrit aujourd'hui par *yke*, s'écrivoient autrefois *eke* : on disoit *Dorneke*, *Camereke*, *Seleke*, pour *Dornyke*, *Cameryke*, *Selik*, comme je le prouverai par des monumens anciens à l'article *Tournai*. Pour *ac* ou *ake*, les allemands ont *ach*. *Brisach*, eau rompue, *Creutzenach*, eau croisée, *Diepach*, eau profonde. — *Ai*, au pluriel *ais*, signifioit aussi *eau* en français, comme il est encore évident dans les noms de villes *Aix-la-Chapelle*, *Aix-en-Provence*, et dans le mot *marais*, *mare-ai*, mot-à-mot en langue belgique ancienne et moderne, *moere-wacter*, *moer-assche*, *moeren-ake*. On ne doit pas s'étonner qu'un si grand nombre d'endroits tirent leurs noms des eaux ; car quoi de plus naturel aux hommes, en fixant leur demeure, que d'avoir égard à cet objet de première nécessité? César, en parlant de la maison d'Ambiorix, roi des Eburons, qui étoit située au milieu d'un bois, dit : *Ut sunt plerumque domicilia Gallorum qui vitandi æstûs causâ sylvarum ac* FLUMINUM *petunt propinquitates*. *De B. G.* L. VI. *Baven*, *Baver*, signifioit autrefois *couler* et *bavardage*, *bavarderie*, *flux de bouche*. Ce

mot ne dénotoit rien d'ignoble; beaucoup de mots ont ainsi changé de signification. *Valet* signifioit autrefois *page; honneur*, ainsi que le latin *honos* signifioit *honte*. (Gell. Noct. At. L. XII. C. IX). Les noms belgiques *dief*, *boeve*, *voleur*, *coquin*, signifioient *valet*. *Teve* et *boel*, *prostituée*, signifioient *servante*. *Liegen*, *mentir*, signifioit encore, au temps de Melis-Stoke, au douzième siècle, de même que le grec *legein* (λεγω, *narro*), *raconter*. Voyez Wagt. Gel. Germ. au mot *tief*, etc. Baillet avoit avancé que le nom de Saint-Bavon, qui s'appeloit *Alowinus cognomento Bavo*, étoit un nom de guerre ou un sobriquet. Le P. Périer (dans les Act. SS. Oct. tome I, page 206), pour écarter cette idée injurieuse, veut le faire dériver de *poupon*, de l'allemand *bube*, de l'italien *bambino*, etc. Ce mot signifie tout simplement *éloquent*, ou, comme dit un ancien vers rapporté dans une dissertation du P. Périer. (Act. SS. ibid.), *Mellifluus*. Belg. *Honing-Vlocyende*, *coulant, distillant le miel : fulget mellifluu vocitatus nomine Bavo*. J'ajouterai ici, en passant, qu'*Alowinus* (nom de Saint-Bavon), *al-win* signifie *tout aimable*, comme *al-bert*, *al-bregt* signifie *tout illustre*, *alaric*, *al-ryc*, *tout-puissant*. — Ainsi *Bavai* signifiera *eau coulante*, comme *Cambrai*, *eau courbe*, *Stenai*, *eau pierreuse*. — Mais une ville s'appelle-t-elle *eau coulante*, *eau courbe*, etc? Rien n'est plus commun dans les langues. On prenoit le lieu où les demeures étoient situées pour la demeure même; c'est, si je puis me servir des

termes de l'école, le *continens pro contento*, le contenant pour le contenu. C'est ainsi que des villes s'appellent *Montbar*, *Scherpenhendel*, *Monteverde*, non que les villes soient la *montagne*, mais parce qu'elles sont sur le *Mont-stérile*, sur le *Mont-Aigu*, sur le *Mont-Vert*; c'est ainsi que des villes sont nommées *Sarbruck*, *Pontoise*, *Samarobeiv*, parce qu'elles sont *près* du pont de la Sarre, *près* du pont de l'Oise, *près* du pont sur Somme; c'est ainsi que des endroits sont appelés *Ruremonde*, *Dendermonde*, *Denlesmonde*, parce qu'ils sont situés *contre* l'embouchure de ces rivières; c'est ainsi qu'une ville se nomme Grœningue, *terre verte*; Namur, *pâturage*; Bergen, Mons, *montagnes*; Térouane, *la forêt*; Gand, *terre courbe*; Ypres, *canal supérieur*; Thorhout, *bois montagneux*; Meebrek, *grand ruisseau*, etc.

Bert, *Berten*, *Bertendael*, *Berteveld*, *Berthout*, *Berthem*, *Breght*, *Breghtingen*, *Brighthelm*, etc. *Clair*. Clairval, Clairchamp, Claireforêt, Clairville, etc. etc.

Bert, *breght* signifie clair, illustre. En gothique, *bairht*. (Evang. Got. Mar. 8. 25). *In bairhtein*, *in manifesto*. (Mat. 6. 4). *Bairhtjan*, *manifestare* (Joan. 7. 4). En anglo-saxon, *beorht*, et *briht*, *clarus*, *lucidus*, *coruscus*, *splendidus*. *Beorht*, *lumen*, *lux*. *An cagan beorht*, Belg. *un oogenblik*, un moment. (Lye Dict. Sax.). En franc-teutonique, *berhten*, *clarificare*. (Tatian. harmon. Evang. page 147). En islandais, *thad*

birter lucescit (in leid. tot de N. D. sp. tome II, page 31). En anglais, *bright*, clair. Ce mot est très-ancien, puisqu'il est commun aux langues celtique et teutonique : on le trouve dans les poésies d'Ossian, où une des étoiles gravées sur le bouclier de Cathmor est appelée *berthen*, la brillante. (Works of Ossian, troisième édition. *Temora*. L. VII, page 171). *Bert*, pour *bright*, étoit encore en usage en Angleterre du temps de Rowley, au quinzième siècle. (Rowley's poems, deuxième édition, page 32). On voit que je regarde ces poésies comme authentiques, malgré tout ce qu'on a écrit contre dans la célèbre contestation élevée à ce sujet en Angleterre ; car comment peut-on supposer que Chatterton ait forgé ces poëmes, puisqu'il ne les comprenoit pas lui-même ? Il interprète *berthen*, brillant, par venimeux, *venomons*. (*The Tournament*, vers 58). Je pourrois citer bien d'autres exemples. Ces poésies m'ont paru porter toutes les marques du siècle où on les suppose écrites, tant par rapport aux mœurs qu'au langage.

Bregt, *Bert*, *Berten*, ainsi que *Balde*, *Balten*, *Bouten* (hardi) sont des noms de famille très-communs aux Pays-Bas. Ce mot entre dans la composition de quantité de noms propres francs, lombards, allemaniques, goths, etc. *Berthe*, *Bertrade*, Brigitte, Berthaire, Bertram, Bertulfe, Lambert, Hubert, Robert, Charibert, Dagobert, et par-tout il signifie éclatant, illustre. (Dict. étym. de la langue fr. 1750. tome I, page 185).

Bruges. Cette ville, que Saint-Ouen nomme *Municipium Flandrense*, reçut les lumières de la foi par les prédications de Saint-Eloi. (Wast. descript. de la Gaul. Belg. page 380). Meyer, d'après la chronique de Saint-Bavon, dit que Bauduin, bras-de-fer, la fortifia contre les Normands, et que son fils acheva l'ouvrage. (Wast. ibid. Gram. Flandr. page 92). Gramaye dit que vers l'an 885 on rebâtit le château avec des pierres qu'on avoit transportées d'Aldenbourg, et que c'est delà qu'Ipérius dit que Bruges est sortie des décombres de cette ville (ibid.) Cependant Vredius ne croit pas qu'elle eût alors des murs de pierres, mais seulement des fossés et des remparts de terre, qu'on appeloit aussi murs; ce qui paroît assez vraisemblable et conforme à l'usage de ces temps. (Vred. Fland. Ethn. page 529. Custis jacrb. der Saint-Brug. page 57). Ce fut Bauduin III (qui gouverna la Flandre depuis 958 jusqu'en 961) qui fit entourer cette ville de murailles, et y établit des foires où l'on faisoit l'échange de toutes sortes de marchandises, parce que l'argent étoit alors très-rare. Ce prince introduisit les premiers tisserands en Flandre. (Meyer, Annal. page 8. Cust. page 56). En 1040, Bruges fut agrandie du triple de ce qu'elle étoit auparavant. (Id. page 66. Marchant. Fland. page 125).

Vers la fin du onzième siècle toute la Flandre étoit pleine de meurtres, et ses habitans si accoutumés au sang, que les plus proches parens s'égorgeoient pour les moindres sujets. Plusieurs nobles du

du pays prièrent Saint-Arnoul, évêque de Soissons, d'aller dans les lieux où le mal étoit le plus grand, et de travailler à y rétablir la paix. Il alla d'abord à Bruges et dans la Flandre intérieure, vers Oudenbourg et Furnes, et fit si bien par la douceur de ses prédications et par les exemples de sa vertu, qu'il appaisa ces esprits farouches et les amena à la concorde. Erembold, gouverneur de Bruges, fit calculer, par ordre du comte, la somme à laquelle pouvoient monter les compositions des meurtres commis dans ce seul canton, dont le saint évêque avoit empêché les suites, et on trouva qu'on n'y auroit pu satisfaire par dix mille marcs d'argent. (Vit. S. Arnol. Suesson. L. II. C. XIII. sæcul. 6. Bened. par. II. page 535).

Bruges, Belg. *Brugge*, étoit anciennement appelée *Brugstok* (custis jacrb. der St. Brugge, page 16), le *lieu du pont, stok, locus*, lieu, endroit, place : *wude-stok, sylvarum locus ;* en anglais, woodstok. (Lye Dict. Saxon Got.). Delà *stoke*, terminaison fréquente dans les noms de villes et villages d'Angleterre. — *Brugge* signifie pont, comme tout le monde sait; mais ce mot qui est resté dans les langues du nord (en allemand *bruck*, en anglais *bridge*, etc.), n'est point d'origine teutonique; on le trouve dans la langue celtique, plus ancienne que la teutone, ou peut-être un dialecte, ainsi que celle-ci, d'une langue primitive; *Samarobriga, Lacobriga, Durobriga*, anciennes villes des Gaulois, des Espagnols et des Bretons. *Briva* ou *Briga* (on le trouve écrit de

deux façons dans les anciens), signifie, selon Camden, un *gué*, un *passage*, ce qui est très-probable, car on a passé les rivières long-temps avant qu'il n'y eût des ponts.

Bruxelles. Balderic, chantre de l'église de Térouane, dit que Saint-Geri, évêque de Cambrai, tomba malade à Bruxelles, et y mourut vers l'an 712. (Chron. Camerac. L. I. C. XXVIII). Saint-Vindicien y étoit mort six ans auparavant. (Act. SS. Belg. tome V, page 523). L'empereur Otton II y donna, en 976, un diplôme par lequel il confirme les possessions du monastère de Saint-Bavon de Gand, situées en Brabant, et restitue d'autres qu'on lui avoit ôtées en Hasbanie. (Mir. op. dipl. tome I, page 345.), ce qui fait conjecturer, dit le P. Wastelain, que dès-lors ce prince y avoit un palais. (Desc. de la Gaul. Belg. page 423). Charles, frère de Lothaire, roi de France, duc de la Basse-Lorraine, au nom de l'empereur Otton II, y choisit son domicile, et bâtit un palais entre les deux bras de la Senne, avec une chapelle qui est à présent l'église de Saint-Geri. (Brab. Gesten MS. ap. des Roch. ep. Hist. Belg. tome II, page 12). Il transporta en ce lieu, avec beaucoup de vénération, le corps de Sainte-Gudule. (Mir. op. dipl. tome I, page 57. Act. SS. tome I. jan. page 529). L'abbé Mann, dans son abrégé de l'histoire de Bruxelles, page 2, admet la tradition constante que le duc y fit bâtir un palais; mais il croit que la chapelle de Saint-Geri est plus ancienne; quoi qu'il en soit, il est hors de doute que la demeure du duc et la piété,

des fidèles qui visitoient les reliques de leur nouvelle patronne ont contribué à l'agrandissement de la ville. — Lambert, nommé aussi Balderic, comte de Louvain, fonda en 1047 un collége de chanoines à Sainte-Gudule. (Mir. op. dip. tome I, page 57), qui fut érigé en paroisse par Gerard, évêque de Cambrai. Gramaye dit que la ville fut agrandie par le comte Lambert II, qui bâtit les remparts qu'on nomme aujourd'hui intérieurs. (Gram. Brux. page 1). Dès l'an 1071 il existoit une monnoie qui portoit le nom de sol de Bruxelles. (Mir. op. dip. tome I, page 59).

Bruxelles, Belg. *Brussele* et *Brussel*. L'abbé Mann, en rapportant dans son Histoire de Bruxelles, 1785, p. 3 et 4, un grand nombre d'étymologies de différens auteurs, a omis celle donnée par Vaddere. (Origine des ducs et duché de Brab.), qui paroît la véritable; *Brockscele*, *Brockzaele*, nom très-convenable à la situation primitive de cette ville, entre les deux bras de la Senne. *Sel*, *sele*; en anglo-saxon *sedes*, *mansio*, *habitaculum*, *domicilium*, *Win-sele* (*Winne-zeele*), *jucunda mansio*, demeure agréable. (Lye Dict. Saxon Got. au mot *sele*). L'autre partie du nom vient du mot connu *brock*, ou du saxon *broc*, *latesc*, *torrens*, *rivus rivulus*. (Dict. Sax. Got. *broc*), en anglais, *brook*. Le P. Henschenius. (Diatrib. de trib. Dagob. page 36) veut que le nom de cette ville soit *Brucscenne*, pont sur Senne; mais ce savant homme n'a pas fait attention que cette construction est absolument contraire au génie de la langue. On auroit

dû dire *Senne-bruc*, comme on dit *Sare-bruc*, et comme on disoit déja, du temps de César, et probablement long-temps auparavant, ainsi qu'il paroît par le nom de *Samarobriva.* (*Samarobriga* dans Ptolomée), *Somere-brugge*, pont sur Somme, *Amiens.*

Cambrai. On ne peut douter que Cambrai n'ait été une ville dès le cinquième siècle, puisqu'il en est fait mention dans la notice de l'empire, sous le nom de *civitas Cameracensium.* Tous les anciens conviennent que Clodion en fit la conquête. Je ne citerai qu'un passage d'Aimon. (L. I. C. V.). *Rex autem Clodio*, dit cet auteur, *angustos regni fines dilatare cupiens, exploratores à dispargo trans rhenum dirigit; ipse cum exercitu subsecutus Cameracum civitatem obsidens expugnavit.* C'étoit le siége du royaume de Regnacaire, parent de Clovis, quand ce conquérant l'immola à son ambition. (Wast. desc. de la G. B. page 397. Mém. de l'acad. de Br. 1769. page 7). Cambrai est appelé *Castrum* par un ancien auteur publié par Pithou, sur l'an 740. Un diplôme de Stavelo fait aussi mention du *château de Cambrai.* (Gramay. Camer. page 1). Cette ville fut dévastée par les Normands en 881, qui brûlèrent l'église de Saint-Geri. (Act. SS. Belg. tome III, page 564). L'an 934, elle fut encore assiégée et ravagée par les Huns. (Gram. Cam. page 2. ex Baron G. Molan). L'évêque Gérard l'entoura de fossés et de remparts de terre et de bois en 1030, auxquels son successeur substitua, en 1091, des murs garnis de tours,

(Chron. Camer. L. II. ad an. 1091). Il existe une pièce de monnoie dont la légende porte ces deux mots : *Cameraco civi.* C'est un tiers de sol d'or, représentant d'un côté la tête d'un roi de France, ceinte d'un diadême de perles, marque évidente qu'elle n'appartient à aucun roi de la seconde race, ni de la troisième, puisqu'ils ne portèrent jamais de semblables marques de leur dignité. (Mém. sur l'hist. monét. des Pays-Bas, par l'A. Gesq. p. 46). On trouve des pièces qui y sont frappées sous Louis-le-Débonnaire, sous Lothaire et Charles-le-Chauve ; les évêques acquirent dans la suite le droit de battre monnoie. (Ibid. page 77 et suivantes).

Cambrai, Belg. *Cameryke*, autrefois *Camereke*, en latin *Cameracum*. Nous avons vu à l'article *Bavai*, que la terminaison *ai* dans les noms de villes, en latin *acum* signifie *eau*. Reste à savoir ce que veut dire le mot *camer*. Servius, sur ce vers, au troisième livre des Géorgiques de Virgile, *camuris hirtæ sub cornibus aures*, dit *camuris id est curvis ; unde et cameræ appellatæ sunt.* Et Isidore remarque que *Camerinum*, ville considérable du *Picenum* (aujourd'hui *Camerino* dans la Marche d'Ancone) a été ainsi appelée à cause de la courbure de sa situation. Mais d'où les Latins ont-ils reçu le mot *camurus* pour *curvus* ? Il est vraisemblable, dit Wagter, qu'ils l'ont reçu, ainsi que plusieurs autres, des peuples de l'Umbrie, et que ces mots, avec de nouvelles terminaisons, sont retournés dans la suite aux nations Celtiques ; car *camm*, dans la langue Celtique, signifie *co*[illegible]

et *cammu*, *courber*, dont le premier, selon Boxhorn. (Lex. Ant. Brit.) est encore en usage dans le pays de Galles, et l'autre en Bretagne (voy. Gloss. Germ. au mot *komer*), Macrobe, liv. VI, chap. IV, dit que *Camurus* est un mot étranger à la langue latine. Or, puisque les Gaulois (Bretons) ont conservé jusqu'aujourd'hui le mot *camar* pour courbe, comme dit Pontanus dans son dictionnaire Celtique, il est évident qu'il doit leur être attribué. Ainsi *Cambrai* signifiera *eau courbe*. De *camer-acum*, *kamer-eke*, *camer-ai*, les Français auront fait Cambrai par l'insertion du *b*, comme ils ont fait de *camera*, *cambre* et *chambre*, de *numeras*, *nombre*, d'*humilis*, *humble*.

Comines, *Messines*, *Menin*, *Warneton* sont des endroits fort anciens; mais on ne peut pas prouver que ce fussent des villes avant le douzième siècle; c'est pourquoi je me dispenserai d'entrer dans aucune discussion historique à leur sujet. Il en est de même de plusieurs autres dont il est parlé dans ce mémoire.

Comines, Belg. *Comene*, *Cumena-hus*, *diversorium*, hospice. (Evang. Saxon. Luc. 2, 7, 22, 11,) *Cumena-bur*, hôpital. (Beda 4, 31), de *cuma*, hôte, qui dérive de *Cuman*, venir, Belg. Komen. (Olfric. Gloss. 27). Ainsi on aura dit *Comene-huis*, hospice; comme qui diroit la *maison des venans*, et dans la suite *Comené* et *Comen*, comme pour *Mussenhem* on a dit *Mecssen*, pour *Meenenhove*, *Mecnen*, *Waesten land*, *Wa[illegible]n Landen hove Landen Wavendald*,

Waver Mechelenstad, *Mechelen*. Voy. *Malin*. Les mots dont la désinence est aujourd'hui en *er* en Flamand, sont ordinairement terminés en *a* en Anglo-Saxon : *Cuma*, Belg. *Komer*, *Cempa*, Belg. *Kemper*, *Camper*, soldat ; *Cepa*, Belg. *Kooper*, marchand. Les Anglo-Saxons ne se servoient pas de la lettre *k*.

Dicsmude est appelée *Dicasmutha* dans un diplôme d'Arnoul-le-Grand, comte de Flandre sur l'an 96. (Mir. oper. diplom. tom I. page 43). Une carte de l'abbaye des Dunes, de l'an 1128, appelle, ainsi qu'Iperius, Dicasmutle, une ville. (Gramay. Fland. page 125).

Muth en Anglo-Saxon signifie embouchure, en Anglois *mouth*. (Lye. dict. Sax). Portsmouth est appelée *portes-muthe*, dans la chronique Anglo-Saxonne sur l'an 1101. De-là, les noms de *Mucden*, *termuiden*, *Annemude*, *Geelmuide*; *Meermude* dans un diplôme de Charles-le-Chauve. (Mir. tom I. page 502). De-là encore les noms de *Plymouth*, *Yarmouth*, *Falmouth*. Le caractère Anglo-Saxon *th* s'exprimoit par un *d*, avec une petite barre dans le trait supérieur. (Voy. Lec. dict. Saxon). Cet ouvrage très-curieux et assez cher, est imprimé en caractères Anglo-Saxon et Moesogotiques, semblables à ceux du *Codex Argenteus*, traduction des Evangiles par Ulphilas; ouvrage du quatrième siècle, et qui est peut-être le plus ancien manuscrit qui existe en Europe. J'en parlerai plus amplement dans une *dissertation sur la langue Belgique* (*Teutonique*) *ancienne et du moyen*

âge, que je me propose de publier incessamment. Ce livre a pour titre : dictionnarium Soxionico et Got ico-Latinum. Auct. Edv. Lyc. A. M. accedunt fragment versionis Ulphilanæ nec non opuscula quidam Anglo-Saxonica, edidit, nonnullis vocabulis auxit, plurimis exemplis illustravit, Grammaticam utriusque linguæ præmisit, Owen Manning. S. T. B. Londini 1772.

ARCHÆOLOGIE.

Lettre de Don Gaetano d'Ancora, Napolitain (*), *insérée dans le* Giornale Letterario di Napoli *du* 15 *juillet* 1796, *page* 68 *et suivantes.*

Sur l'idée que les Anciens avoient des Marées en général, et de celles du Cratère de Naples en particulier. Traduit de l'Italien par Chardon-la-Rochette.

Invité par un ami qui habite au-delà des monts à constater, par quelques observations physiques, l'existence et le cours des marées dans le Cratère

(*) Don Gaetano d'Ancora est un des membres les plus distingués de l'Académie de Cortone. A la connoissance des langues anciennes et modernes il joint celle des antiquités, de l'histoire naturelle, de l'économie politique, etc. On verra, par la liste suivante des traités qu'il

de Naples, j'ai voulu, selon ma coutume, m'assurer d'abord des notions que les anciens nous ont transmises sur ce phénomène en général. L'importance du sujet et le silence des critiques les plus recommandables par leur exactitude me font un devoir, mon estimable ami, de vous rendre compte, en peu de mots, du petit nombre de faits constans que j'ai recueillis dans les ouvrages des anciens. Mon but est bien moins de restituer à ceux-ci la portion de gloire qui leur est due pour avoir deviné quelques vérités importantes en physique, que de

nous a donnés, que son érudition, toujours variée, toujours dirigée par le goût, aime à s'exercer sur des sujets piquans.

1°. Bonæ menti sacrum. *De poculo malorum et mortis.* Neapoli, 1778, *in*-4°. 2°. *Memoria sull' osservanza degli antichi pel silenzio.* Napoli, 1782, *in*-8°. 3°. *Dell' uso de' Pozzi presso gli antichi.* Napoli, 1787, *in*-8°. 4°. *Della salutare ispirazione. Ragionamento filosofico critico sulla trasfusione degli aliti umani per soccorso della salute.* Nizza, 1788, *in*-8°. 5°. *De' segni della verginità presso gli antichi*, 1790, *in*-8°. 6°. *Ricerche filosofico-critiche sopra alcuni fossili metallici della Calabria.* Livorno, 1791, *in*-8°. 7°. *Saggio de' giuochi solenni di Grecia.* Napoli, 1790, *in*-8°. 8°. *Guida ragionata per le antichità e per le curiosità naturali di Pozzuoli e de' luoghi circonvicini.* Napoli, 1792, *in*-8°. 9°. Xenocrates, *de alimentis ex aquatilibus*, Græce, Latine. Neapoli, typis regiis, 1794, *in*-8°. — Dès que cette édition importante d'un traité fort curieux me sera parvenue, j'en rendrai compte dans ce journal. — 10°. *Economia fisica degli antichi nel costruire le città.* Napoli, 1796, *in*-8°.

(Note du traducteur.)

fournir quelques données, et d'ouvrir la route aux naturalistes modernes qui voudroient expliquer de pareils phénomènes; afin que prenant toujours pour base les connoissances anciennes, ils ne laissent aucun doute sur les découvertes nouvelles. Le grand *Newton* a prouvé la sagesse de cette méthode, lorsqu'il a fondé son explication du flux et du reflux de la mer sur les principes de *Posidonius* et d'*Athénodore*, que *Strabon* (*a*) n'avoit fait qu'indiquer, et qui ont été ensuite développés par *Pline* (*b*) et par quelques autres anciens.

Mon premier soin, et l'un des plus agréables, a été de voir, dans l'ouvrage de M. *Dutens* (*c*), les preuves qu'il a rassemblées pour démontrer que, dans les anciennes écoles grecques, les lois de l'attraction et de la gravitation des corps célestes, sur lesquelles repose la théorie des marées, n'avoient point été inconnues. J'ai vu que Plutarque, dans un de ses traités (*d*), parle en philosophe judicieux *de la force réciproque qui fait graviter les planètes les unes sur les autres*, et qu'un peu plus loin il nous entretient encore de *la force inhérente à la terre et aux autres planètes, qui attire à elles tous les corps qui*

(*a*) Lib. I, pag. 6, ed. 1620.

(*b*) Lib. II, Cap. 97.

(*c*) Origine des Découvertes attribuées aux Modernes, Part. II, Ch. 6.

(*d*) *De facie in orbe Lunæ*, Tom. II, opp. pag. 924 et seq. edit. Francofurti, 1599.

leur sont subordonnés. Mais quel a été mon étonnement lorsque j'ai vu que ces vérités fondamentales avoient été connues des plus anciens philosophes Perses et Chaldéens, du moins si l'on en croit Psellus (*e*)? Ainsi, je ne doute pas que même dans les premiers voyages de mer, où l'on s'éloignoit peu du rivage, on ne se soit bientôt apperçu du phenomène des marées; et que les Phéniciens, qui s'adonnèrent plus que tout autre peuple au commerce maritime, n'aient connu de bonne heure les lois du flux et du reflux. Elles ne pouvoient également être ignorées des Egyptiens; puisqu'en faisant dépendre la crue du Nil des phases de la lune, ils avoient soin de la combiner jusqu'à un certain point avec les lois des marées (1). L'on aura même une nouvelle preuve que le passage de Moyse au travers de la mer Rouge fut véritablement miraculeux, si l'on considère que les Egyptiens se seroient bien gardés de le suivre si, comme on n'a pas craint de le dire (*f*), il avoit profité du moment du reflux. La marée étoit trop sensible dans ces parages, et les Egyptiens n'auroient point voulu courir le risque d'être submergés. D'ailleurs, les astronomes du pays ne pouvoient ignorer un pareil phénomène, ni toutes les circonstances qui l'accompagnoient.

Si je passe ensuite aux Grecs et aux Romains, je ne vois pas sur quel fondement le savant *Brown* (*g*)

(*e*) *Declar. dogmat. Chaldæor. apud Patricium in nov. Philosoph.* p. 83. Venetiis, 1593.

(*f*) Hist univers. Tome I, p. 237. La Haye, 1737.

(*g*) *Discourse on vulgar errors.* Liv. VII, Ch. 13.

a pu avancer qu'Aristote ne fait nulle part une mention expresse de ce phénomène, puisque, dans son *Traité du Monde*, dont on ne conteste point l'authenticité, il s'exprime ainsi : *On parle de beaucoup de flux et de reflux, et de flots que la lune soulève dans des temps déterminés, et qu'elle entraîne après elle* (*h*). Cependant ceci n'ajoute aucun poids à la tradition fabuleuse, qui porte que ce philosophe, désespéré de n'avoir pu pénétrer la cause du flux et du reflux de l'Euripe d'Eubée, se précipita dans ses flots. C'est également à tort que les auteurs de l'Encyclopédie française ont dit que les Grecs furent surpris des fortes marées qui règnent dans ce petit détroit, parce qu'ils n'avoient presque connu d'autre mer que la Méditerranée. En effet, le golfe de Venise fait aussi partie de la Méditerranée, et cependant on y observe le même phénomène qui, dans l'un et l'autre détroit, s'explique facilement par leur position locale, c'est-à-dire, par les courans des deux mers opposées, par les îles adjacentes, les bas-fonds, et par beaucoup d'autres causes qui n'ont pas échappé à l'observation des marins. C'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur toutes ces choses, que les anciens n'eurent ni des idées distinctes, ni une opinion uniforme sur les marées de l'Euripe. En parlant, dans

(*h*) πολλαὶ δὲ ἀμπώτεις λέγονται, καὶ κυμάτων ἄρσεις συμπεριῳδεύειν αὐτὴ τῇ σελήνῃ, καθά τινας ὡρισμένους καιρούς. *De mundo*, c. IV, Tom. I, pag. 608, ed. 1619.

mon *Guide de Pouzzol* (*i*), des Euripes artificiels pratiqués par *Lucullus* dans sa fameuse maison de campagne, située près du cap de Pausilipe, et dont on apperçoit encore les vestiges, j'ai rapporté le passage de *Varron* (*k*), où il est dit que dans ces canaux *Lucullus* fit entrer des bras de mer qui avoient leur flux et leur reflux : *immisit maritima flumina quæ reciproce fluerent*, ce qui nous donne l'explication de l'Euripe d'Eubée et de ceux qui lui ressemblent. Tout le monde sait que Pline est celui des écrivains anciens qui a raisonné avec plus de justesse et de précision sur les marées en général ; mais ce qu'il en dit (*l*) est si connu, que je crois inutile de le rapporter ici. M. de la *Lande* (*m*), l'un des plus habiles astronomes de ce siècle, observe avec raison que l'explication que Pline nous donne de ce phénomène est très-exacte, et conforme à celle des physiciens modernes. On y trouve l'attraction de la lune, et même la différence de l'apogée au périgée, différence qui est une suite de l'attraction ; on y voit que le soleil concourt, avec la lune, à l'élévation des eaux, et que celles-ci, douées d'une force d'inertie, ne perdent pas tout-à-coup le mouvement que leur a communiqué la conjonction du soleil avec la lune, et qu'elles le conservent quelque temps après la

(*i*) Page 10, note 7.

(*k*) *De Re Rustica*, pag. 67. Venet. 1552.

(*l*) Lib II, C. 97.

(*m*) Observations sur Pline, Tom. I, pag. 385.

conjonction. On peut ajouter à ce passage de Pline la belle description philosophique des hautes et basses marées, des lois du flux et du reflux, et de l'influence de la lune sur ces phénomènes, dans le traité *de Mirabilibus sacræ scripturæ*, compris dans les œuvres de *St. Augustin* (*n*). On y trouve employés les termes nautiques de la basse latinité, *Malina*, et *Ledo* ou *Lédona*, dérivés de l'ancien Saxon (**a**); mais je me contenterai de citer ces beaux vers de *Lucain* (*o*) :

> . . . . . *An sidere mota secundo*
> *Tethyos unda vagæ lunaribus æstuet horis :*
> *Flammiger an Titan ; ut alentes hauriat undas,*
> *Erigat Oceanum, fluctusque ad sidera tollat*
> *Quærite, quos agitat mundi labor.*

« O vous qui vous agitez sans cesse autour de cet » Univers, apprenez-moi si l'onde errante de la » mer obéit à un astre impérieux, lorsqu'aux heures » marquées par la Lune elle quitte et reprend son » lit; ou bien si le Soleil, pour nourrir les feux » dont il est armé, soulève jusqu'au ciel les flots » de l'Océan ».

Je remarquerai enfin que les anciens surent très-bien distinguer la marée d'avec les courans, qui sont très-sensibles dans les détroits, et qui, pour cette raison, furent appelés ἀναῤῥύπεις chez les Grecs,

(*n*) Cap. IV, pag. 856, Tom. I. opp. Parisiis, 1654.

(*o*) Lib. I, vs. 413, seq.

et æstuaria chez les Latins. *Virgile* sentoit bien cette différence lorsqu'il demandoit aux Muses *par quel pouvoir les hautes mers se gonflent, rompent leurs digues, et rentrent ensuite dans leur lit.*

. . . . . *Qua vi alta maria tumescant*
Obicibus ruptis : rursusque in se ipsa residant (*p*).

Mais il ne paroît pas que *Strabon* l'ait bien saisie, lorsqu'il a pr. t du (*q*) qu'*Homère* avoit connu le flux et le reflux, puisqu'il avoit dit dans l'Odyssée (*r*) :

Τρὶς μὲν γάρ τ' ἀνίησιν ἐπ' ἤματι, τρὶς δ' ἀναροιβδεῖ.

« Trois fois par jour elle (Charybde) vomit les » flots, et trois fois elle les réabsorbe ».

Strabon ne faisoit pas attention que cela doit s'entendre du courant impétueux qui règne entre Charybde et Scylla, près du détroit de Messine.

Tout ceci me semble encore expliquer assez clairement pourquoi *Homère* et *Hésiode* (3) ont donné à notre Cratère le nom d'*Océan*, Ὠκεανός. En effet, on n'en sera plus étonné si l'on considère sa figure presque circulaire, ses marées apparentes et la

(*p*) Georg. II. 479.
(*q*) Pag. 4, cit. edit.
(*r*) XII. 105.

ressemblance du nom des lieux qu'il baigne avec le nom de ceux que les poëtes ont placés dans le vaste Océan, aux extrêmités de la terre, εἰς πείρατα γαίης. On pourroit même ajouter, avec assez de vraisemblance, que la forme de notre Cratère, aussi-bien que les ports effectifs, qui sont l'ouvrage de la nature, a pu donner l'idée des ports qui furent ensuite construits dans la Méditerranée. Le marquis Lucatelli, dans sa dissertation sur celui d'Ostie (*s*), a démontré que, pour former ces ports, on faisoit partir de terre des môles à deux bras qui, s'avançant dans la mer, et se courbant l'un vers l'autre, venoient ensuite se rejoindre, et ne laissoient entr'eux qu'une ouverture pour le passage des navires. Ensuite, de peur que les tempêtes ne vinssent tourmenter ceux-ci dans le port même, on leur opposoit une petite île artificielle, lorsque la nature n'y avoit pas pourvu elle-même, telle à-peu-près que nous voyons celle de Capri à l'embouchure de notre Cratère. C'est sur ce plan que le port d'Ostie fut bâti par Claude, et celui de Civitavecchia par Trajan, comme nous l'apprennent les médailles du temps, sur lesquelles ils sont représentés; sans parler de celui de Carthage, de celui d'Alexandrie et de beaucoup d'autres construits dans le même goût.

(*s*) *Atti dell academia di Cortona*, Tom. VI.

NOTES.

NOTES.

(1) On attribue à la Lune la vertu spéciale de *remplir les corps par son approche, et de les vuider par son éloignement; d'attirer, mais non d'enlever les humeurs.* — *Accedensque corpora impleat, abscedens inaniat..... nocturnum solvere humorem, et trahere non auferre.* Pline, Lib. II, C. 99—101.

(2) Selon le témoignage de *Bede*, Anglo-Saxon, cité par *Martinius* dans son *Lexicon Philologicum*, lorsque les Romains, au temps de *Drusus Germanicus*, pénétrèrent dans l'Océan germanique, ils empruntèrent ces dénominations de la langue des Saxons, et nous voyons, dans *Marcellus Empyricus*, que les marées étoient ainsi nommées dans les almanacs de ce temps-là.

(3) La chose est très-facile à concevoir. Ulysse, après avoir quitté l'île de Circé, qu'Homère appelle θάλασσα, vient dans la mer de Pouzzol et de Bayes, que ce poëte nomme toujours Ὠκεανός. (Odyss. I. 13. X. 508. seq.) De même Hésiode (Theog. 695. seq.), en parlant de la mer qui entoure nos Champs Phlégréens, dans lesquels il place l'horrible guerre des Géans contre Jupiter, lui donne la dénomination d'Océan, et la distingue de πόντος, nom sous lequel il désigne la mer Tyrrhénienne. Le savant Jean le Clerc, dans sa note sur le v. 133 de la Théogonie, dérive le mot Ὠκεανός de l'Hébreu *aggan*, ou du Chaldéen *ogan*, qui signifient, l'un et l'autre, *un Lac*, *un Cratère*. Or, comme notre mer, qui a son embouchure entre les promontoires de Misène et de Minerve, a été appelée par Strabon κρατὴρ; il est facile d'en conclure que le nom d'*Océan* lui convient parfaitement.

LITTÉRATURE GRECQUE.

Idylles de Théocrite, traduites en français par J. Gail, professeur de littérature grecque au collége de France, nouvelle édition, ornée de figures gravées d'après les dessins de Barbier et Boichot, deux volumes *in*-4°. De l'imprimerie de Baudelot et Eberhard. A Paris, *chez l'auteur*, au collége de France, place Cambrai, l'an IV, 1795. Papier vélin, 36 liv.

L'écrivain jaloux de sa propre gloire corrige, refait, efface, recommence, et n'achève même rien que dans l'espoir d'y revenir bientôt. Cette pénible tâche est une preuve du vrai talent, et le citoyen Gail vient de nous la donner en faisant de nouveaux efforts pour rendre, en notre langue, les Idylles de Théocrite avec autant d'élégance que de fidélité, le succès de sa première édition ne lui ayant pas fermé les yeux sur les fautes qu'on y avoit aperçues. Mais, avant de rapporter quelques exemples des changemens de celle-ci, arrêtons-nous au discours préliminaire.

On y remonte à l'origine de la poésie pastorale, dont l'inventeur fut Daphnis. Le citoyen Gail adopte en cela l'opinion générale, et semble rejeter celle de l'abbé Genest, qui la faisoit venir de la Chaldée.

Nous pensons néanmoins qu'elle n'est pas sans fondement ; d'ailleurs, on trouve un modèle de ce genre de poésie dans le second chapitre du livre de Ruth. Cette Idylle hébraïque pourroit être appelée *les Moissonneuses*, et comparée avec la dixième de Théocrite, intitulée *les Moissonneurs*. Ce parallèle ne seroit pas à l'avantage de celle-ci, Battus et Milon y parlant moins bien que Ruth et Booz dans la première, où tout est plus touchant, d'un intérêt fort supérieur, etc. Le judicieux Gail trace ensuite avec goût le caractère de Moschus et Bion, l'un Sicilien, et l'autre Ionien, dont il nous reste quelques Idylles moins naturelles que gracieuses : aussi avoient-ils pris leurs acteurs dans une ville, et presque sur un théâtre. Théocrite de Syracuse ne fit point une pareille faute, et choisit ses tableaux dans les champs, à l'ombre d'un bois, ou sur les bords d'une fontaine. Son traducteur en fait la comparaison avec Virgile, auquel il nous paroît trop favorable. Il cite plusieurs traits qui montrent que le poëte grec suppose quatre espèces de bergers, les bouviers, les *pastres* proprement dits, ou pasteurs de brebis, les chevriers, et les valets des uns et des autres. Après ce discours, on lit le peu que nous savons sur la vie de Théocrite, et une dissertation sur cette question souvent agitée : *Doit-on traduire les poëtes en prose?* Elle est adressée au célèbre la Harpe, qui étoit d'un avis contraire. Le cit. Gail soutient très-bien le sien : il voudroit pourtant que ces traductions fussent écrites avec le style de Fénélon ; et, à cette occasion, il

relève avec courage cette expression méprisante de Voltaire en parlant de cet immortel écrivain : *Il a allumé sa bougie au flambeau des anciens.* C'est la prose, dit Gail, qui vaut cette injure à Fénélon ; mais je crois pouvoir présager que c'est la Henriade qui s'éteindra la première, etc. La prédiction n'est point hasardée, et nous y croyons fermement.

Par-tout le citoyen Gail a fait d'heureux changemens, et il n'y a pas une seule Idylle où l'on ne trouve des différences remarquables d'avec la traduction qu'il en publia en 1792. L'auteur, si nous osons le dire, ne s'est épargné nulle part ; il a corrigé ses fautes et amélioré beaucoup son style. Nous pourrions en citer plusieurs exemples ; mais nous nous contenterons d'en choisir un dans l'Idylle vingt-unième, celle des Pêcheurs, dont les difficultés grammaticales ont exercé la sagacité des plus habiles critiques. Le sujet en est agréable, et la moralité excellente. Théocrite décrit d'abord la demeure des deux pêcheurs qu'il met sur la scène, et qui n'avoient, selon lui, pour compagne que l'indigence, pour voisin que la mer, qui battoit mollement de ses flots le pied de leur cabane. Asphalion, l'un d'eux, après s'être endormi, se réveille de bonne heure, et adresse la parole à son compagnon en ces termes :

« Tu sais, toi, expliquer les songes : oh ! j'en ai » eu d'excellens. Je veux que tu en aies ta part ; ainsi » que dans la pêche, soyons de moitié dans tous

» nos songes. Personne n'a plus de sens que toi, » et, en fait de songes, le bon sens est le premier » des maîtres. D'ailleurs, nous avons du loisir; que » faire couché sur d'*agrestes* feuillages au bord de » la mer? On ne dort pas volontiers sur *un si mi-* » *sérable lit* (1). Oh! oh! de la lumière au Pry- » tanée! c'est-là qu'il se fait de bonnes pêches ».

Que de naturel et de grâces ce morceau n'est pas rempli! que le dernier trait contre les magistrats de Syracuse est bien placé! Mais continuons; l'interlocuteur répond :

« Enfin, dis-moi ta vision nocturne; fais-en con- » noître les détails à ton ami ».

« A. Hier au soir je me suis endormi accablé de » fatigues de la pêche; je n'avois mangé trop; car, » s'il t'en souvient, nous soupâmes légèrement à » l'heure ordinaire. Aussitôt que le sommeil se fut » épanché sur mes yeux, je me figurai que j'étois » assis sur un rocher; là, tout entier à la pêche, » je guettois les poissons, j'agitois l'appât trompeur » suspendu à ma ligne. Un des plus gros y mordit. » Le chien (2) rêve au pain, et moi je rêvois pois- » sons: mon poisson tenoit à l'hameçon; son sang

(1) *In frondibus*, suivant le traducteur latin, et c'est plus littéral. L'épithète *agreste* mise plus haut ne se trouve pas dans le texte, et est ici oiseuse.

(2) Le texte porte : *Certes, tout chien rêve pain*, ce qui a plus de grâces.

» couloit ; ses efforts courboient ma ligne ; je la te-
» nois des deux mains, lutiant contre cet énorme
» animal. Quoi ! un fer si mince enlevera-t-il un si
» gros butin ? Puis m'étant souvenu d'avoir été
» blessé l'autre jour. — Si tu me mords, je te mor-
» derai à mon tour. Il se débattoit ; *je tendis ma*
» *ligne plus fortement* (3), le combat fut terminé.
» Enfin, je tirai un poisson d'or, d'or massif ! La
» frayeur me saisit. Ne seroit-ce pas le (4) favori
» de Neptune, ou peut-être le trésor de la *belle*
» Amphytrite ? Je le détachai doucement, dans la
» crainte que l'hameçon ne tirât de sa bouche quel-
» que parcelle d'or ; puis, à l'aide d'*une corde* (5),
» je le traînai sur le rivage, en jurant de ne plus
» retourner à la mer, mais de rester sur terre, et
» d'y vivre en roi avec mon trésor. En ce moment
» je me suis éveillé : ô mon ami ! rassure-moi ; mon
» serment m'effraye ».

« L.... Ne crains rien ; tu n'as pas juré, pas plus
» que tu n'as vu (6), que tu n'as trouvé de poisson
» d'or ; tes songes ont bien l'air de mensonges. Au

(3) Dans la première édition on lit : *je fis un dernier effort ;* c'est le véritable sens.

(4) Mettez ici *poisson*, d'après l'original ; ce mot ne doit pas y être sous-entendu.

(5) *De grosses cordes*, conformément au texte, et cela ajoute à l'image.

(6) *Tu n'as pas plus vu que tu n'as trouvé*, etc. le grec exige ce changement.

» lieu de dormir (7) vas, les yeux ouverts, par-
» courir ces rivages; cherches; ton rêve te promet
» des poissons réels. Prends garde de mourir de
» faim avec des songes d'or ».

Que de traits agréables! *Rassure-moi; mon serment m'effraye:* quelle naïveté! et c'est en cela que Théocrite est bien supérieur à Virgile, son ingénieux imitateur. Le nouveau traducteur n'a rien oublié pour faire passer tous ces beautés dans notre langue; il a si bien réussi, qu'à peine la critique la plus sévère peut-elle s'exercer sur un petit nombre d'endroits fautifs ou rendus trop foiblement. Qu'il nous soit permis d'en citer un de ce genre; nous le tirons du morceau qui vient d'être rapporté. « *Aussitôt que le sommeil se fut* » *épanché sur mes yeux*, je me figurai que j'étois » assis sur un rocher, *là tout entier à la pêche...* » Dans le texte, il n'est point question de ce sommeil épanché; on y lit seulement ces mots: εἶδον ἐμαυτὸν ἐν πέτρᾳ μεμαῶτα... que le citoyen Gail a voulu, sans doute, rendre par ceux-ci: *là tout entier*, etc. Au contraire, μεμαῶτα signifie une agitation de corps ou d'esprit. Du reste, ce passage a embarrassé d'habiles critiques, et Walckenaer même ne s'en tire que par une correction que nous ne pouvons pas approuver.

(7) La leçon de Warton et celle de Brunck offrent ici un meilleur sens.

Dans le discours préliminaire de la première édition, le citoyen Gail avoit oublié de parler de Longepierre, et fait mention de Chabanon. L'un et l'autre l'avoient précédé, et n'étoient pas sans mérite ; leurs ouvrages auroient donc dû être appréciés. Cependant il n'en dit pas un seul mot dans ces deux premiers volumes de sa seconde édition. Quoiqu'il ait surpassé de beaucoup ces deux traducteurs, il leur devoit néanmoins un témoignage public d'estime. D'ailleurs, en littérature on juge assez souvent du vainqueur par les vaincus.

Ajoutons que cette édition est parfaitement exécutée soit pour le grec, soit pour le français : les dix gravures qui l'ornent, sur-tout celle d'Hercule au berceau étouffant les serpens, nous ont parues dignes du burin des célèbres artistes Barbier et Boichot ; enfin, tout concourt à faire rechercher avec empressement cette nouvelle production du professeur Gail, aux travaux duquel on ne sauroit trop applaudir.

MÉLANGES.

Ce 13. janvier 1797, 24 nivôse, an V.

Vous nous avez annoncé, si je ne me trompe, dans un de vos derniers numéros, qu'il nous venoit d'Italie un manuscrit sur papier d'Egypte, contenant des donations faites à l'église de Ravenne (1). Permettez-moi d'ajouter à cette indication celle d'un semblable manuscrit, qui existe à Munich, dans la bibliothèque de l'électeur, et dont il doit se trouver une copie parmi ces manuscrits de Séguier, auxquels votre savant correspondant S. C. prend un si vif et si juste intérêt.

C'est à la fin de 1775 que je vis pour la première fois, à Munich, le recueil dont je vous parle; il est *in*-4°., de la fin du cinquième siècle, mais malheureusement presque illisible; il y manque, de plus, quelques pages ou moitiés de pages. Malgré cela, il parut assez précieux au docte bibliothécaire Oeffelé, le même dont nous avons deux volumes *in-folio* des *Scriptores rerum Bavaricarum*, pour qu'il ait cherché à déchiffrer ce

(1) Ces chartes étoient annoncées, mais ne se sont pas trouvées dans les caisses arrivées d'Italie, non plus que le Virgile avec des commentaires de Pétrarque, écrits de sa main. A. L. M.

manuscrit. Il y avoit réussi pour la plus grande partie, et son travail fini, il l'envoya au célèbre Maffei, qui se proposoit de faire graver cette copie, lorsque la mort l'enleva à la république des lettres. Voilà ce qu'on me dit à Munich, à la fin de 1775; on m'ajouta qu'à la mort du savant marquis, ses manuscrits avoient été dispersés, et qu'ainsi l'on ignoroit ce que cette copie d'Oeffelé étoit devenue. Ce que nous savons aujourd'hui du sort des papiers de Maffei peut faire croire qu'elle n'est pas entièrement perdue, et cela seroit d'autant plus à désirer, que la plus grande partie des manuscrits de Munich vient de la fameuse bibliothèque d'Heidelberg, dont une portion considérable a été jointe, comme vous savez, aux trésors littéraires du Vatican, que la bibliothèque des ducs d'Urbin a encore augmentés. Ainsi la source des deux manuscrits sur Ravenne pourroit être la même; et dans tous les cas, le domaine de l'histoire ne pourroit que gagner à la comparaison qu'on en feroit.

Il conviendroit peut-être, à cette occasion, de dire un mot de la bibliothèque électorale, qui doit être maintenant dans une des salles de l'académie, mais qui, en 1775, étoit encore dans un des greniers de la très-ancienne résidence de Louis de Bavière. Le docte hollandais Heerckens en parle au commencement des deux livres de son voyage d'Italie, qu'il a intitulé *Notabilium;* il vante sur-tout, et avec raison, les manuscrits grecs venus d'Heidelberg, parmi lesquels je me rappelle avoir vu une copie fort nette des Dionysiaques de Nonnus; mais

ce que ce savant ne dit pas, c'est que cette bibliothèque avoit été augmentée long-temps auparavant de celle de Jean-Albert Widmanstadt, né en Souabe, mais mort en 1559 chancelier d'Autriche. Il étoit fameux par son érudition, et il passa en Allemagne pour avoir le premier publié le nouveau Testament en syriaque, langue que, dit-on, il possédoit très-bien, ainsi que l'arabe. Sa collection de livres passa d'abord à George-Sigismond Seld, vice-chancelier de l'empire; Camerarius le dit dans ses lettres, et Schelhorn le répète dans ses notes ou observations sur le *Commercium epistolicum* d'Uffenbach. Schelhorn ne dit point quand ni comment cette collection entra dans celle de l'électeur; il ne doute pourtant pas du fait; il le tenoit de feu Oeffelé, et cette autorité me paroit plus sûre qu'une autre tradition conservée à Munich, suivant laquelle les jésuites de cette ville devoient avoir acquis ou obtenu la meilleure partie des livres de Widmanstadt. Parmi les manuscrits de la bibliothèque de ces jésuites, aujourd'hui, si je ne me trompe, à l'ordre de Malte, il n'y a, autant que je m'en souviens, que des livres théologiques, entr'autres le fameux traité d'Alvar Paëz, de *planctis ecclesiæ*, qui est aussi commun dans cette bibliothèque que l'Alexandreïde, de Gautier de Lille, l'est dans celle de Saint-Emmeran, si utile d'ailleurs à Aventin pour les richesses historiques.

C'est d'après un manuscrit de la bibliothèque électorale de Munich que Conrad Rittershusius publia, en 1605, les lettres de Saint-Isidore de Péluse,

moine Egyptien, qui étoit un élève de Saint-Chrysostôme. David Hæschel, recteur du collége protestant d'Augsbourg, eut aussi communication des MSS. de Munich, pour ses éditions des livres d'Origène contre Celse, de l'histoire de Procope et de la vie de Saint-Antoine, premier hermite, par Saint-Athanase. Le MS. de Procope, qu'il avoit reçu de la capitale de la Bavière, étoit plus ample qu'un autre qui lui avoit été envoyé par Scaliger; c'est ce dont celui-ci convient dans un des deux *Scaligerana*, supposé que ces recueils soient véritablement émanés de lui.

L. T. H.

P. S. Puisqu'il a été ici question de l'illustre Séguier, ami de Maffei, ce seroit peut-être le lieu de joindre l'extrait d'une de ses lettres qui m'est tombé entre les mains. Dans cette lettre, après avoir remercié et félicité l'imprimeur de la nouvelle édition de la Bibliothèque de la France par le P. Lelong, sur ses soins pour la partie typographique de cet utile répertoire, Séguier lui communique une idée qu'il croyoit propre à perfectionner ce livre, et lui fait connoître ensuite un médaillon trouvé il y avoit quelques années à Aigues Mortes, lieu de l'embarquement de Saint-Louis pour la Palestine; mais je réserve cet envoi pour une autre occasion, si vous croyez qu'il puisse occuper une place dans votre intéressant journal.

POÉSIE.

MINUIT (1).

Air *des Pierrots.*

J'ENTENDS l'horloge, *Minuit* sonne;
Je suis encor loin de chez moi:
Je ne rencontre plus personne;
Et chacun est rentré chez soi.
De ses travaux l'un voit le terme;
Un autre veille pour des riens;
Orgon sous ses verroux s'enferme;
Lise en secret ouvre les siens.

Favorisés de la nuit sombre,
Deux présidens de comités
S'abordent, à-la-fois, dans l'ombre,
Tous deux de leur bourse tentés.
Ces brigands, qu'un foible jour guide,
Se reconnoissent. — Sans cela
Le sévère et pur *Aristide*
Alloit dépouiller *Scévola*.

Surpris avec sa jeune amante
Dans les douceurs d'un rendez-vous,
Damon s'enfuit plein d'épouvante;
Et, poursuivi par un jaloux,

(1) *Ces deux Chansons sont tirées du Numéro 4 des* Dîners du Vaudeville.

De son chemin la peur l'écarte ;
Mais, cent fois près de s'égarer,
C'est peu d'avoir perdu la *carte*,
Il faut encore la montrer.

Voyez-vous *Chrisés* le tragique
Evoquer, dans ses noirs desseins,
Sa Melpomène léthargique
En éveillant tous ses voisins ?
Il croit produire une merveille !
Le sommeil est pour lui sans prix ;
Peut-être, hélas! *Chrysés* ne veille
Que pour endormir tout Paris.

Des vers quelle est donc la magie !
Puis-je perdre un si doux instant ?
Content, je rime, et je m'oublie,
Moi que bientôt l'amour attend.
Je ne vois pas, dans mon délire,
Que ma montre a marqué *minuit*.
Je vole à toi ; pardon, Delphire :
Ami, bon soir et bonne nuit !

Par le citoyen SÉGUR *jeune.*

LES JARRETIÈRES.

Air *du Vaudeville de la Soirée orageuse.*

MAUDIT soit l'auteur indiscret
Né pour tourmenter ses confrères,
Qui, me choisissant un sujet,
Me fait chanter les *Jarretières !*
Je crains ou de vous endormir,
Ou d'être accusé d'indécence;
N'importe, il vous faut obéir;
Mais *honni soit qui mal y pense !*

Pour en parler plus savamment,
Me trouvant auprès de Glicère,
Je la suppliai, poliment,
De me prêter sa *jarretière.*
En vain je priai; je trouvai
Trop de vertu, de résistance :
Adroitement je l'enlevai;
Mais *honni soit qui mal y pense !*

Je voulus après, tendrement,
Par mes soins calmer sa colère;
Mais elle me dit durement :
« Je veux ravoir ma *jarretière* ».
D'elle alors je me rapprochai;
Et, pour réparer mon offense,
Moi-même je la rattachai;
Mais *honni soit qui mal y pense!*

C'est ainsi qu'un traité de paix
Enfin arrangea nos affaires :

Depuis elle ne m'a jamais
Su refuser sa *jarretière.*
C'est toujours moi qui les défaits;
Et, jugez de ma confiance,
C'est toujours moi qui les remets;
Mais *honni soit qui mal y pense!*

Dieux! que j'ai découvert d'appas....
Dans son cœur, dans son caractère!
Non, je ne la connoissois pas
Avant de voir sa *jarretière.*
Pour avoir d'un objet qui plaît
Une parfaite connoissance,
Amis, voilà le secret;
Mais *honni soit qui mal y pense!*

Par le citoyen SÉGUR *aîné.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

IL y avoit long-temps que le Théâtre des Arts n'avoit établi de nouveautés; on attendoit avec impatience *Anacréon à la cour de Polycrate*, qui a été représenté pour la première fois le 28 nivôse. Les paroles sont du citoyen *Guy*, la musique est du citoyen *Grétry.*

L'idée étoit heureuse de représenter Anacréon à la cour d'un prince ami des arts et des lettres, et qui assuroit alternativement sa domination par des actes de violence et par des fêtes et des spectacles.

Nous

Nous allons voir si l'exécution mérite autant d'éloges que l'invention du sujet.

Anacréon jeté par la tempête sur les côtes de Samos, est endormi; des moissonneurs se livrent à différens jeux; un enfant l'apperçoit, le baise. Anacréon croit avoir été baisé par l'Amour; il se réveille, se nourrit des fruits qu'il trouve dans une corbeille. Au même moment l'enfant amène un beau jeune homme, qui veut fuir à l'aspect du vieillard. Celui-ci le retient, l'interroge; il lui apprend qu'il est Anacréon; le jeune homme à ce nom se rassure, et répond à l'intérêt d'Anacréon, en lui contant l'histoire de ses malheurs. Il se nomme *Olphide*, né d'une famille obscure; sa beauté a séduit *Anaïs*, fille de Polycrate, tyran de Samos; elle est devenue en secret son épouse; elle est la mère de ce jeune enfant appelé *Lysandre*; mais le tyran veut le faire périr pour donner sa fille au chef des Lydiens. Anacréon rassure Olphide. Anaïs paroît; elle accourt annoncer à Olphide que les soldats de Polycrate le cherchent, qu'il n'a qu'un moment pour fuir. Anacréon propose de se servir de sa barque échouée, et de fuir tous dans l'heureuse Ionie; Olphide monte dans la barque, mais aussi-tôt il est emmené par le courant. Les soldats de Polycrate ne trouvent qu'un vieillard au lieu du jeune époux d'Anaïs; ils le veulent forcer à découvrir la retraite d'Olphide; mais ne pouvant l'y contraindre, ils le conduisent à Polycrate.

Ici commence le second acte. Polycrate est avec son confident; on lui annonce qu'Olphide est échap-

pé ; mais que ses soldats ont trouvé sa fille avec un vieillard dont les discours leur ont inspiré un tel délire qu'ils marchent en chantant, couronnés de pampres et de fleurs ; ils paroissent en effet dans cet attirail. Polycrate leur reproche leur mollesse, il les menace de la mort ; mais le vieillard s'avoue seul coupable de la fuite d'Olphide. Polycrate ordonne son supplice ; mais aussitôt son confident reconnoît ce vieillard, et lui apprend que c'est Anacréon ; ce célèbre Ionien dont il aime tant les talens et les compositions. Polycrate fait détacher ses fers, lui témoigne sa joie de le posséder. Anacréon profite du moment, et obtient la grace d'Anaïs ; mais cette grace n'est pas complète, puisqu'il veut toujours qu'elle renonce à Olphide. Polycrate apperçoit le jeune Lysandre ; il demande qui il est. Anacréon dit l'avoir trouvé ; il veut l'élever pour les plaisirs. Il plaît à Polycrate qui le demande. Anacréon refuse. Polycrate prie. Anacréon le lui cède ; et celui-ci l'adopte ; il le donne à sa fille Anaïs pour lui servir de mère, et le prend sur ses genoux pendant la fête que le peuple, qui a pénétré dans le palais, donne à Anacréon ; cependant on vient annoncer qu'Olphide a été arrêté. On l'amène ; il se précipite aux pieds de Polycrate ; mais aussitôt la joie éclate dans ses yeux. J'ai, dit-il, obtenu ma grace, puisque mon fils est sur tes genoux. A ces mots, le tyran se lève sur son trône, jette l'enfant avec violence ; il est recueilli par les femmes de la suite d'*Anaïs*. Il s'éloigne en annonçant à sa fille et à Olphide

qu'ils ne doivent attendre de lui que la mort ; ceux-ci n'ont plus d'appui qu'Anacréon, qui promet de ne point abandonner leurs intérêts.

L'intendant de Polycrate a préparé une fête magnifique pour Anacréon ; elle est seulement suspendue par l'aventure d'Olphide. Polycrate veut avoir un entretien avec Anacréon ; celui-ci le presse de pardonner à sa fille. Polycrate refuse. Anacréon déclare qu'il va retourner en Ionie, qu'ami du plaisir, il ne peut demeurer dans des lieux livrés au deuil, aux pleurs et à la tristesse, et qu'il emmène avec lui le jeune Lysandre. Polycrate consent au départ d'Anacréon ; il redoute l'ascendant que son talent lui donne ; bientôt il revient à d'autres sentimens. Il voudroit le retenir par force ; mais il connoit le respect que l'on doit aux talens, la liberté dont on doit les laisser jouir ; il apperçoit la lyre d'Anacréon, et le prie de lui faire entendre ses chants. Anacréon chante ; il émeut, il adoucit l'ame de Polycrate. Olphide, Anaïs, le petit Lysandre le pressent ; il cède à l'effort du sentiment ; il est vaincu par le charme de la musique ; il cède à la puissance de l'art des vers ; il pardonne, embrasse ses enfans, et il obtient l'amitié d'Anacréon, qui se fixe à sa cour. La pièce se termine par la fête préparée par *Myrthé*, l'intendant de Polycrate. Les danseurs représentant les divinités groupées sur le parnasse, viennent rendre hommage à Anacréon.

Le sujet, assez semblable à celui de Lisbeth, mais placé dans un autre cadre, est ingénieux et

intéressant ; le moment où Polycrate, instruit par l'imprudent transport d'Olphide, jette le jeune *Lysandre*, qu'il caresse sur ses genoux, est du plus grand effet, et c'est une manière noble et grande d'honorer le talent, de représenter la tyrannie, l'ambition, la fureur, les passions les plus violentes domptées par l'effet magique des chants d'un favori des Muses et d'Apollon.

Le sujet est lyrique ; un style tantôt élevé, tantôt gracieux, toujours rempli d'images et étincellant de poésie, peut seul lui convenir, et nous sommes forcés d'avouer que rien ne nous a paru moins anacréontique. L'auteur s'est permis tant de négligence qu'il sembleroit même avoir méconnu les règles les plus simples de l'art des vers.

Polycrate, cet ami des muses et des lettres, qui honora Anacréon, qui remplit Samos de monumens, qui encouragea par ses bienfaits les premiers statuaires, les premiers architectes, les premiers graveurs en pierres fines, n'est qu'un tyran sombre et atrabilaire. On ne peut deviner comment il se montre sensible aux vers d'Anacréon.

Les grands théâtres, tels que le théâtre des Arts et le théâtre Français, doivent être des écoles ; c'étoit-là que se formoient autrefois les gens du monde, qui souvent n'avoient profité d'aucune autre instruction ; ils y apprenoient la pureté du langage et de la diction ; ils y recevoient des leçons de goût ; c'étoit pour eux un cours d'histoire et de littérature ; mais aussi les auteurs et les acteurs avoient eux-mêmes un pré-

cepteur sévère; c'étoit ce parterre redouté et respectable, composé des professeurs de collége, des jeunes gens nouvellement sortis de l'université, ou qui finissoient leurs études; rien ne leur échappoit, une faute de style ou de poésie faisoit siffler l'auteur, et l'acteur le plus estimé, qui auroit commis la moindre faute dans la diction, auroit éprouvé des murmures.

Aujourd'hui il suffit d'éblouir les yeux pour réussir. Les chef d'œuvres de la scène tragique sont délaissés pour des parades grossières et sans gaieté Il est vrai que la plupart des spectateurs ne pouvant juger que de ce qui est de sentiment, que de l'effet du roman de la pièce, et non de toutes les parties qui en rendent l'ensemble plus ou moins parfait, on ne peut exiger qu'ils trouvent du plaisir à ce qu'ils ne comprennent pas; Joad leur semble parler hébreux et Phèdre parler grec.

Si le parterre du théâtre des Arts eût renfermé seulement douze professeurs de l'université, douze jeunes clercs sortant de leurs études, et douze écoliers de Sainte-Barbe, la pièce eût éprouvé un terrible échec au moment où Polycrate demandant à Anacréon le nom du jeune enfant qu'il a près de lui, celui-ci ignorant son nom, et obligé d'en imaginer un, lui répond qu'il s'appelle *Prosper*; mais il faut avoir appris un peu de grec et de latin pour savoir que *Prosper* étant un mot latin, ne peut convenir à un jeune grec du temps d'Anacréon, que ce nom même est des bas temps de l'empire et de la primitive église, et que c'est un

anachronisme intolérable. Tant qu'il n'y aura qu'un professeur des langues anciennes dans les écoles centrales, et qu'elles ne seront pas plus suivies, les auteurs pourront long-temps commettre de semblables fautes sans être relevés.

J'allois, en te donnant la mort, dit Polycrate à Anacréon, *immoler* CE QUE J'AIME. Cette expression, *ce que j'aime*, est consacrée entre des amans, et ridicule ici. Rien ne peut plaire aux yeux d'*Angélique, parce qu'elle ne voit pas* CE QU'ELLE AIME, c'est-à-dire *Médor. Je renonce à* CE QUE J'AIME, dit-elle encore; mais un Français ne peut pas plus appeler un autre Français *ce que j'aime*, qu'un Italien ne peut appeler un autre Italien *il mio ben*, sans se faire suspecter d'un goût ci-devant florentin.

Anacréon demandant à Polycrate de pardonner à sa fille Anaïs, lui dit : *elle est ton ouvrage.* On dit, *tu lui as donné le jour, tu es l'auteur de sa naissance*, parce que l'idée de la création est noble et grande; mais qu'y a-t-il de plus dégoûtant que de rappeler l'instant où un enfant a été *ouvragé*, et combien cette image est éloignée de la délicatesse d'Anacréon!

Olphide dit que Polycrate ne veut pas lui donner sa fille, parce que *sa famille est sans ayeux.* Certes, une famille peut ne pas avoir eu des ayeux d'un rang élevé; mais elle ne peut pas plus être *sans ayeux*, qu'un enfant ne peut être né sans père.

Je te glorifie, dit encore Anacréon, et *glorifier* est un verbe neutre. On dit *se glorifier, tu dois te glorifier;* on ne dit pas *glorifier quelqu'un.*

Polycrate, à qui on annonce que le peuple entre dans son palais, dit *de faire avancer sa* GARDE. *Non, le plaisir nous* GARDE, répond Anacréon. Tous ceux qui ont lu seulement les règles de la versification, à la fin de la Grammaire de Restaut, savent qu'on ne peut pas faire rimer un mot avec lui-même, ni des mots dérivés d'une même racine, quand ils se ressemblent trop pour la signification.

Je pourrois relever encore beaucoup d'autres fautes semblables; celles-ci suffisent pour démontrer que le style est loin de la délicatesse et de la pureté qui couviendroient au sujet.

La musique est gracieuse et douce; on lui reproche avec raison quelques réminiscences; mais ce sont des réminiscences aimables, et l'auteur peut bien se ressouvenir de ce qu'il a fait lui-même, quand tout le monde se le rappelle avec tant de plaisir.

L'exécution, sur-tout celle du rôle d'Anacréon, est parfaite; *Laïs* enchaîne les suffrages; il force à l'admiration ceux même qui voudroient la lui refuser; il les contraint à lui en offrir le tribut par leurs applaudissemens. La citoyenne *Henri* joue avec chaleur et intelligence, chante avec goût; cette jeune actrice, chargée pour la première fois d'un rôle important, mérite d'être encouragée. *Adrien* joue avec noblesse celui de Polycrate.

Les ballets sont d'un bel effet et parfaitement entendus; le pas de cinq du premier acte et le pas de sept du dernier ont captivé tous les suffrages. L'idée du Parnasse est ingénieuse, mais son éxécution un peu mesquine ; il n'est élevé que de deux ou trois pieds, pour laisser voir le navire qui porte Bacchus et Ariane.

Nous l'avons répété plusieurs fois, les spectacles doivent, par la sévérité du costume, rappeler fidèlement les mœurs et les usages de l'époque à laquelle appartient le sujet qu'on représente. Celui qui est chargé de cette partie n'auroit pas dû mettre dans les mains d'Apollon une lyre ayant dans le milieu un rond percé de plusieurs trous, comme un théorbe ou une guittare espagnole. Nous voudrions aussi que les acteurs et les actrices se désabituassent de se charger de diamans à des époques où leur taille étoit inconnue.

Malgré ces observations, cet opéra offre un ensemble agréable et digne de piquer la curiosité.

Nous avons donné, dans le dernier Numéro, la notice des travaux de la classe des sciences physiques de l'Institut national. Voici celle des travaux des autres classes que nous avons promise.

Le citoyen *Prony* a lu celle des mémoires de mathématiques.

Le citoyen *Flaugergues*, a-t-il dit, membre-

associé, résidant à Viviers, a adressé à la classe un mémoire où il traite des effets du mouvement de la terre sur les phases des occultations d'étoiles par la lune. On a remarqué que les étoiles paroissoient s'avancer sur le disque lunaire pendant quelques secondes avant leur occultation, et *Flaugergues*, l'année dernière, avoit donné une explication de ce phénomène, qu'il attribuoit à la différence des aberrations de l'étoile et de la lune. Sa théorie avoit paru, aux géomètres et aux astronomes de l'Institut, plus ingénieuse que solide, et ils avoient fait part à la classe du résultat de leurs réflexions et de leur examen; mais *Flaugergues* lui adressoit, presqu'en même-temps, le mémoire dont on parle, et qui a mis fin à la discussion; il y dit qu'un examen plus approfondi lui a fait reconnoître que, quoiqu'à raison de l'aberration, une étoile en conjonction doive paroître plus avancée que la lune du côté où la terre se meut, néanmoins, par une circonstance particulière des occultations, l'étoile ne peut pas paroître plus avancée que le bord de la lune. Il donne l'explication de cette espèce de paradoxe, et se trouve ainsi d'accord avec ses collègues.

Le citoyen *Flaugergues* a envoyé à la classe un autre mémoire relatif à une observation curieuse de l'étoile de Mars; il a observé le 18 avril 1796 (vieux style), au matin, l'étoile β du sagittaire sortant de dessous le disque de Mars, dont elle paroissoit toucher le bord supérieur. Le résultat le

plus important de cette observation est le lieu du nœud, qu'il trouve de une ligne dix-sept degrés cinquante-huit minutes six secondes différant, en moins de deux minutes deux secondes de celui donné par les tables.

Le citoyen *Delambre*, l'un des astronomes chargés de la mesure de l'arc du méridien compris entre les parallèles de Dunkerque et de Barcelonne, et qui doit servir à la détermination de l'unité fondamentale du nouveau système métrique, a donné le détail de la suite de ses opérations jusqu'à l'époque où la mauvaise saison l'a obligé de se retirer à Evaux, où il emploie son hiver à faire des observations astronomiques. Il résulte de son exposé qu'il a complété, à partir de Dunkerque, la mesure d'une longueur de 288,000 toises de l'arc du méridien, à quoi il faut ajouter ce que *Méchain* a fait de son côté en venant de Barcelonne, et dont il n'a pas encore rendu compte. Tout fait espérer que cette grande et mémorable opération sera terminée dans le cours de l'an VI, et la République française aura signalé les premières années de son existence par l'établissement d'un système métrique, dont la formation sera le résultat des connoissances perfectionnées acquises dans les sciences physiques et mathématiques, et aura même contribué à les enrichir de nouvelles découvertes.

Le citoyen *Talcyrand-Périgord* a lu ensuite la notice des travaux de la classe des sciences morales et politiques.

Le citoyen *Tracy*, membre-associé, a communiqué deux mémoires sur l'analyse de la pensée, ou plutôt sur la faculté de penser, qu'il nomme aussi faculté de percevoir.

Il demande que la science qui résulte de cette analyse soit nommée *idéologie*, ou science des idées, pour la distinguer de l'ancienne métaphysique. Il avoue que cette science est presque neuve encore, et possède peu de vérités constantes et reconnues, malgré les ouvrages de plusieurs hommes célèbres, et quoique, reposant sur des faits, elle soit susceptible de certitude aussi-bien que les sciences qu'on nomme exactes. Il en indique pour causes d'abord qu'elle n'a jamais été traitée avec méthode et liberté; ensuite, que jusqu'à ce jour elle n'a été l'objet direct des recherches d'aucun corps savant. L'ordre suivant lequel il désireroit que la seconde classe de l'Institut s'en occupât consiste, 1°. à faire le dénombrement des vérités connues; 2°. à perfectionner les instrumens qui sont ici les langues; 3°. à convenir des observations et des expériences à faire pour éclaircir les points douteux.

Le citoyen *Tracy*, pour remplir lui-même ce plan, présente dans ces deux mémoires le tableau

sommaire des vérités *idéologiques* qu'il regarde comme constantes. Il établit que la faculté de penser, telle qu'elle est en nous, se décompose en cinq facultés distinctes et essentielles ; la faculté *de sentir*, celle *de se ressouvenir*, celle *de juger*, celle *de vouloir*, et enfin celle de se mouvoir, laquelle lui semble, aussi-bien que les autres, partie intégrante de la faculté de penser, et nécessaire à son action, attendu que la sensation du mouvement par opposition à celle de résistance donne lieu à exercer notre faculté de comparer ou juger. Il examine ensuite les relations de quatre de ces sensations avec celle de vouloir, et trouve qu'elles sont toutes partie dépendantes, partie indépendantes de cette dernière. De là il applique la formation de nos idées en tant que connoissances, et de nos idées en tant que sentimens et passions. Il observe que la liberté est la faculté d'agir d'après sa volonté, et il en déduit que liberté et bonheur est une même idée, considérée suivant le moyen et suivant la fin.

Le citoyen *Laromiguière* a présenté des *Observations sur le système des opérations de l'entendement.* Son mémoire est divisé en deux parties : dans la première il examine combien il étoit difficile de découvrir le système de Condillac. Il se place dans la supposition où il seroit encore inconnu, et il recherche par quelle suite de réflexions on pourroit être amené à le trouver. Dans la seconde il expose ce système, qu'il modifie en quelques

endroits, et auquel il ajoute quelques vues nouvelles.

Le citoyen *Laromiguière* a lu un autre mémoire ayant pour titre: *De ce qu'on doit entendre par le mot idée.*

Il a divisé son mémoire en quatre chapitres. Après avoir présenté, dans le premier, des considérations générales sur la nécessité de déterminer le sens des mots, il fait voir, dans le second, que le mot *idée* est un de ceux dont la signification varie le plus chez les différens auteurs; que c'est mal-à-propos qu'on a confondu l'*idée* tantôt avec la *pensée*, tantôt avec la *première opération de l'entendement*, tantôt avec la *représentation des objets*, d'autres fois aussi avec la *connoissance de certains objets qu'on ne peut pas se représenter.* Dans le troisième chapitre il essaye d'établir que nous n'avons d'*idées* qu'autant que nous distinguons les objets les uns des autres, en sorte qu'une sensation se transforme en idée à l'instant où elle est démêlée des autres sensations avec lesquelles elle se trouvoit confondue. Le quatrième chapitre est destiné à la solution de quelques questions qui ont embarrassé les métaphysiciens, et dont toute la difficulté tenoit aux fausses déterminations du mot *idée.*

Le citoyen *Duvillard* a communiqué à la classe la solution d'un problème d'arithmétique politique sur la *conversion de l'impôt territorial en un droit sur les héritages.*

Il détermine, d'après l'âge des propriétaires,

1°. Quel doit être le rapport exact de ce droit avec la valeur de l'héritage, pour qu'il soit l'équivalent de l'impôt actuel en comptant l'intérêt à trois pour cent;

2°. Quel seroit, dans ce cas, le produit annuel de l'impôt territorial.

Il résulte, de ses calculs, qu'il y auroit avantage pour l'Etat dans la conversion proposée; qu'il y auroit aussi avantage pour les propriétaires, puisque ce seroit un prêt que l'Etat leur feroit à l'intérêt de trois pour cent; que ce seroit un moyen de répartir sur les générations futures une portion des sacrifices que celle-ci fait pour leur bien-être; qu'au reste, chaque propriétaire restant le maître de choisir entre ces deux manières d'acquitter sa contribution, il en pourroit résulter plus de facilité dans la perception de l'impôt territorial.

Le citoyen *Antoine Dianyère* a fait part d'un mémoire sur le crédit public et les dettes nationales. Il cherche à exposer les funestes effets du crédit, et à indiquer en même-temps les moyens pour se procurer d'énergiques ressources, soit pendant la guerre, soit pendant la paix, sans accroissement d'impôts.

Le citoyen *Gosselin* a terminé la lecture de son mémoire sur le golfe Arabique.

Cette dernière partie renferme les connoissances successives que les Grecs et les Romains ont eues de cette mer depuis la conquête de l'Egypte par

Alexandre jusqu'aux derniers temps de l'Empire. La carte de Ptolomée, si différente des nôtres au premier aspect, ramenée à ses principes élémentaires, indique d'une manière très-précise la position des lieux que les anciens ont fréquentés dans ces parages, et que l'on a cherchés vainement jusqu'à nos jours. Un des points les plus importans à fixer étoit l'emplacement de l'ancienne *Adulis*.

Le citoyen *Gosselin* fait voir qu'il y a eu plusieurs villes de ce nom qui se sont succédées. Parmi les preuves multipliées de la retraite de la mer le long des côtes de l'Arabie, il cite l'ancien port de *Musa*, qui est aujourd'hui à six lieues du rivage, et dont il croit que la fondation est de la même antiquité que la ville de *Saba*, fréquentée par les Hébreux il y a vingt-huit siècles.

Le citoyen *Lévesque* a lu un mémoire sur les *mœurs et usages des Grecs du temps d'Homère*. Il remarque que, dans les ouvrages de ce poëte, on trouve des traces de l'origine des sociétés, les hommes ignorant les causes de tout, et créant autant de puissances supérieures qu'il existoit de phénomènes à expliquer. On y découvre, ainsi que par l'inspection de la carte, que la Grèce a reçu du Nord sa population. Le gouvernement de ces temps étoit mêlé de monarchie, d'aristocratie, de démocratie. Un roi tout-puissant à la guerre gouvernoit pendant la paix par le conseil des vieillards, et convoquoit le peuple quand les affaires intéressoient le corps entier de l'Etat. Les hommes

étoient féroces dans les combats, hospitaliers dans leur maison ; l'étranger et le pauvre étoient sacrés. Toujours on étoit en guerre, et il n'existoit point encore d'art de la guerre. Les Grecs ne savoient point assiéger une place ; ils n'avoient point de cavalerie ; ceux qu'on appeloit cavaliers combattoient sur des chars. La marine étoit absolument dans l'enfance ; les vaisseaux n'étoient pas encore pontés ; on les mettoit à flot à force de bras ; on les tiroit à sec quand on prenoit terre. Les mœurs intérieures étoient simples : les rois n'avoient dans leurs palais que des servantes ; leurs domestiques mâles étoient dans les campagnes ; un chien formoit toute leur garde ; leurs épouses faisoient les habits de la famille ; leurs filles alloient au lavoir, et eux-mêmes avoient l'œil sur la métairie.

Le citoyen *Anquetil* nous a fait part de trois mémoires, l'un sur les Egyptiens, le second sur la nation Helvétique, le troisième sur le Pérou.

Dans le premier, après une description de l'Egypte, de sa situation, de son fleuve, de ses productions, de ses animaux, de ses monumens, villes, pyramides, lac Moeris, labyrinthe, et de leurs ruines, il entre dans le détail des mœurs et coutumes, lois, superstitions, institutions civiles et religieuses ; il passe de là à l'histoire, et donne une idée des temps fabuleux, puis des temps héroïques, enfin, des temps vrais où commence la suite des rois Egyptiens qui ont gouverné l'Egypte pendant trois siècles.

Dans

Dans le second mémoire, le citoyen *Anquetil* rapporte l'époque des premiers efforts militaires des Helvétiens au temps de César; ils étoient dès-lors ce qu'ils sont maintenant, robustes, laborieux, guerriers, pleins de bonne-foi, chastes dans leurs mariages, sobres dans leurs festins. Il les considère sous le gouvernement de leurs comtes et de leurs barons, protégés d'abord contre ces petits tyrans par les Empereurs d'Allemagne, lesquels tâchèrent à leur tour de les asservir. L'effet de ces tentatives fut de les porter à se réunir contre les efforts de l'Empire germanique, qui menaçoit de les écraser. Il marque les dates de ces différentes réunions qui formèrent la ligue grise, ainsi que celle des Valaisans et autres qui leur sont affiliés.

Dans le troisième mémoire, il décrit tous les moyens militaires et politiques employés par les aventuriers espagnols pour la conquête du Pérou; les factions des premiers conquérans qui se détruisirent les uns les autres; l'adresse de la cour d'Espagne pour se saisir de l'autorité et pour la conserver; le gouvernement des vice-rois, tantôt favorable, tantôt funeste aux Indiens; leurs malheurs, la mort tragique des derniers Incas, et l'état actuel des Péruviens.

Le citoyen *Delisle de Sales* a lu un mémoire sur Bailly; il a exposé ses titres à la renommée comme littérateur et comme philosophe, et il a remis à un autre moment de peindre en lui le citoyen et l'homme public. Ce nom, que réclament

à tant de titres les sociétés qui concourent à la splendeur des lettres et à la gloire des sciences, devoit être célébré sans doute aussi dans cette classe de l'Institut, consacrée aux progrès de la morale et à la recherche de tout ce qui peut en fonder le culte parmi les hommes. Eh! quel homme appartient plus à la morale, dans l'acception la plus vaste de ce mot, que celui qui, au faîte des honneurs littéraires, sut désarmer constamment l'envie par sa simplicité; qui, citoyen par tous ses goûts et ses vertus long-temps avant la révolution, n'eut besoin d'aucun effort pour se trouver un de ses plus purs et de ses plus estimables défenseurs; qui ne se vanta jamais d'aimer la liberté, et toujours travailla pour elle: qui, à la tête d'une des plus grandes administrations, se dévoua sans relâche à ce qu'il crut être les intérêts du peuple sans jamais rechercher la popularité; enfin qui, victime de la plus épouvantable faction qui ait désolé la terre, et trouvant mille morts au lieu de son supplice, ne se permit ni une plainte, ni un regret, ni même le secours de sa propre indignation, et mourut avec ce courage calme et céleste qui sera long-temps un modèle, malgré les nombreux exemples d'intrépidité qui ont signalé cette longue époque de sang et de tyrannie.

Le citoyen Mongez a donné la notice des travaux de la classe de littérature et beaux-arts.

Le ministre de l'intérieur avoit fait, l'an passé,

un appel aux artistes, et les avoit invités à présenter des projets d'embellissemens pour les principales places de cette vaste commune. Les projets mis au concours ont été exposés dans la salle du Laocoon au commencement de cette année. Le ministre a invité la classe de littérature et beaux-arts à juger ce concours, et il a adopté ses décisions. Aucun des projets n'a paru digne d'être exécuté ; mais plusieurs ont mérité des encouragemens. Leurs auteurs sont les citoyens *Balzac*, *Faivre*, *Stouf*, *Dardel*, *Levasseur*, *Lemercier*, et *Tardieu*.

Associé de la classe de littérature, le citoyen *Guys* a envoyé d'Ithaque, où le retient son amour pour la Grèce, l'éloge historique de l'Anglais Sibthorp. Ce botaniste a employé plusieurs années à recueillir les plantes de la Grèce. Son travail répandra un grand jour sur les écrivains de cette belle contrée, écrivains dont les longs travaux du citoyen *Guys* semblent l'avoir rendu contemporain.

Chargé de rendre un compte verbal de la traduction de l'*Hermès* d'Harris à la classe à laquelle le citoyen Thurot l'avoit adressée, le citoyen *Sicard* en a composé un extrait raisonné et étendu. Il a lutté avec avantage contre le grammairien anglais, l'a réfuté souvent, et l'a toujours éclairci.

Voué par goût, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, par instinct, à la littérature orientale, le citoyen *Langlès* extrait chaque jour de cette mine,

négligée trop long-temps, des contes moraux et philosophiques. Il en a lu quelques-uns dans cette séance.

Le citoyen *François-Neufchâteau*, associé de la section de la poésie, a chanté les Vosges, comme Haller a célébré les Alpes, et comme Ramond eût chanté les Pyrénées, si sa brillante imagination se fût asservie aux lois sévères du mètre et de la rime.

Il n'est point d'écrivain qui ne soit choqué de la discordance qui règne entre la langue française écrite et la même langue prononcée. Les enfans et les étrangers, qu'il faut ranger dans la même classe sous ce point de vue, éprouvent de grandes difficultés à classer dans leur mémoire des anomalies si fréquentes. Après soixante ans de travaux consacrés à l'enseignement de la grammaire, le citoyen *Noël Dewailly* veut encore être utile dans ce genre d'étude. Il désireroit que notre orthographe fût réformée en partie, et établie sur des principes uniformes, invariables ; vœu de tous les bons esprits, mais qui ne pourroit s'accomplir en entier qu'à l'époque de la formation d'une langue ! Cependant le temps, qui détruit tout, détruit aussi les incorrections des langues ; et c'est de lui seul, de son travail continuel, mais insensible, qu'il faut attendre cette utile réforme. Pour la préparer et la diriger, notre grammairien propose un meilleur

usage des accens ; le rappel de certaines lettres à leur destination primitive ; la distinction à établir par des signes convenus entre les consonnes qui s'articulent différemment ; la suppression des voyelles et des consonnes qui ne se prononcent point dans le corps des mots, et enfin dans les consonnes doubles, qui ne sont prononcées que simples, la suppression de l'une d'elles.

Le citoyen *Gossec*, qui possède ausi bien l'histoire de la musique que la théorie et la pratique de ce bel art, a fait connoître à la classe un instrument à vent de terre cuite employé par les Chinois, et connu sous le nom d'*Hyven*. Ils en ont de deux sortes ; le grand, de la grosseur d'un œuf d'oie, et le petit égal seulement à l'œuf de la poule. L'*Hyven* donne avec six trous, et avec le son naturel de l'instrument, lorsque les trous sont bouchés, les sept tons, plus, l'octave du *son grave*, ce qui constitue une gamme entière et un système complet. Mais ce n'est là qu'un extrait du grand système de musique introduit à la Chine par Fou-hy, 2737 ans avant l'ère vulgaire, admis chez les Egyptiens, les Arabes, et dénaturé par les Grecs. Ce grand système guida le législateur Rameau dans l'établissement de la basse fondamentale, et reçut, sous la plume de Dalembert, le plus grand degré de précision et de clarté.

Nîmes possédoit, entr'autres monumens antiques, une porte de ville que l'inscription annonçoit avoir

été bâtie par Auguste. De jeunes artistes français qui voyagent en France et en Espagne pour la recherche des antiquités, ont été témoins de la destruction d'une partie de cette porte, dont on destinoit les matériaux à la construction d'une *Poissonnerie.*

Ils ont fait connoître cet attentat à la classe, qui a invité le ministre de l'intérieur à faire réparer cet outrage

La classe attend de son invitation le plus heureux succès.

Cher à Thalie, le citoyen *Andrieux* a essayé d'obtenir aussi quelques faveurs de Melpomène. Les auditeurs ont été les témoins de ses efforts en l'entendant réciter le premier acte de sa tragédie de *Junius Brutus.*

Ils ont entendu aussi le citoyen *Fontanes* chanter la *Grèce sauvée*, poëme épique, auquel il consacre les momens de loisir que lui laisse l'enseignement des belles-lettres et de l'éloquence, afin de joindre les beaux exemples aux bons préceptes.

Le citoyen *Sélis* a lu des *notions sur la Littérature, et en particulier sur l'éloquence.*

Un extrait de ce mémoire a occupé une partie de la séance.

Un très-petit nombre d'écrivains ont entrepris de traduire en vers toute l'Iliade ; le succès n'a pas couronné leurs efforts. Plus heureux, parce qu'ils ont été plus réservés, quelques poëtes en ont choisi, pour les traduire, des morceaux détachés, et leur

travail a été loué. Le citoyen *Villars* est de ce nombre. Il a lu la traduction en vers du seizième Livre, celle où le poëte grec a chanté le combat de Patrocle contre les Troyens.

Long-temps avant la traduction des Géorgiques, du citoyen *Delille*, le poëte *Lebrun* avoit imité l'*épisode d'Aristée*. Il en avoit enrichi son poëme intitulé *la Veillée du Parnasse*, qui n'a point été publié. On l'a entendu chanter les erreurs du fils de la belle Cyrène, le sort cruel d'Euridice, les regrets tant célèbres de son époux, et la mort tragique du chantre de la Thrace. Voyez le n°. 18 du Magasin.

Le citoyen *Schweighœuser*, professeur de langues anciennes à Strasbourg, et associé de l'Institut, prépare depuis long-temps une édition d'Arrien qui comprendra le manuel d'Epictète, et, entr'autres fragmens d'ouvrages philosophiques, une paraphrase de ce manuel par Simplicius, philosophe qui vivoit dans le cinquième siècle, et qui a aussi commenté Aristote. Dans cette paraphrase on trouve un passage relatif à Xénophon, qui est contraire à tout ce que l'antiquité nous a laissé sur ce grand capitaine. Ce professeur, en faisant dans les anciens manuscrits des recherches pour rétablir ce passage, a découvert un fragment précieux du texte de Simplicius, qui avoit été omis par tous les autres copistes, et dont l'omission avoit rendu défectueux le pas-

sage relatif à Xénophon. Ce fragment a été publié dans le Magasin Encyclopédique, n°. 18.

Le Lycée des Arts a tenu sa cinquantième séance publique le 30 nivôse.

Voici quel a été l'ordre de ses travaux :

Ce jour, a dit le secrétaire, est pour nous une véritable fête de *Cinquantaine*. C'est à la cinquantième année de leur tendre et utile union, qu'après avoir traversé une partie de la mer orageuse de la vie, de fidèles époux aiment à célébrer au sein d'une famille nombreuse et chérie l'époque heureuse de leur association, et renouvellent solemnellement le serment respectable qui les a réunis. — La cinquantième séance, qui rassemble aujourd'hui plus de trois cents membres du Lycée des Arts, devient de même pour eux une fête solemnelle, et c'est à cette époque précieuse, qu'après avoir traversé une mer encore plus orageuse, après avoir résisté à six années de tourmente, qui en valoient bien cinquante, ils aiment à renouveler au sein de la grande famille des amis des Arts qui ne les ont pas abandonnés le vœu solemnel qu'ils ont fait de mépriser les agitateurs, et de rester unis pour ne s'occuper que de l'utilité publique; de dévoiler, d'attaquer tous les abus nuisibles aux Arts, en abjurant toute personnalité; — de respecter les mœurs et la décence; — d'honorer le malheur et la piété

religieuse ; — de servir et consoler les artistes, toujours si *peu considérés !* — de plaindre le méchant ! — de ne haïr personne ; — de ne détester et combattre que l'ignorance, les fausses prétentions et le vandalisme ; enfin, de placer toute leur force dans l'opinion, et leur plus douce récompense dans les suffrages d'un public éclairé, qui depuis longtemps applaudit à leur zèle, à leur persévérance. Un long battement de mains a prouvé au Lycée que l'auditoire assistoit de cœur à cette fête, et payoit à cette société savante le juste tribut d'estime qu'elle mérite pour ses glorieux efforts.

Après l'énumération de plusieurs mémoires relatifs à des objets de première utilité dans les arts, pour lesquels des commissaires ont été nommés, différens perfectionnemens ou inventions ont été couronnés dans l'ordre qui suit :

I. Sur le rapport du citoyen *Malherbe*, une dissertation importante du citoyen *Guillaud*, manufacturier de Saint-Etienne, sur la mise en œuvre de tous les métaux dans le département de la Loire et la restauration des manufactures françaises. — Le tableau des ressources immenses que présente cette seule partie de notre territoire est si frappant, si consolant, qu'il est bien urgent d'exciter à cet égard l'attention du gouvernement. Une médaille lui a été décernée.

II. Un rapport du citoyen *Désessart*, membre de la société de Santé, sur les anatomies artificielles

de *Bertrand*, et particulièrement sur les pièces pathologiques dont son cabinet s'est trouvé augmenté par les soins et conseils précieux de feu *Dessault*, membre du Lycée. Une médaille lui a été décernée (1).

III. Un jeune homme de quatorze ans, nommé *Guillot*, élève du Lycée seulement depuis deux années, y a fait de tels progrès, sous les professeurs *Targe* et *Dergny*, et il y a tenu une conduite si exemplaire, que l'année dernière trois prix lui ont été accordés. — Cette année il s'est présenté à l'école Polytechnique, et après les examens les plus sévères, il a été le deuxième admis. Le Lycée a cru devoir lui donner à cet égard un témoignage public de son estime en lui décernant une *médaille*.

IV. Le citoyen *Mulot* a lu un mémoire sur les bibliothèques, où, après avoir parlé de leur utilité, il a tracé les tableaux affligeans des dévastations qu'ont éprouvées nos collections de livres, des efforts que la commission des Arts et celle des Monumens ont fait pour conserver la majeure partie de l'état actuel de nos richesses en ce genre, de la manière de les répartir, etc. — Ce mémoire, dont le Lycée n'avoit eu qu'un apperçu général, a souvent été interrompu par les plus vifs applaudissemens, et l'impression en a été demandée.

(1) *Le cabinet du citoyen Bertrand est à l'ancien collége de Cluny, place de Sorbonne.*

Nous ferons connoître cet ouvrage après sa publication.

V. Le citoyen le *Sûr* a lu un fragment d'un poëme sur la mort du général Marceau, et sur les honneurs funèbres qui lui ont été rendus par les deux armées, qui a été très-applaudi.

Si la sensation générale n'a pas été aussi vive, elle a été au moins aussi agréable et plus gaie à la lecture d'une charmante fable du citoyen *Lemonnier*, intitulée : *La femme de neige.*

VI. Les travaux ont été partagés par différens morceaux de musique, entr'autres un concerto de piano, qui a été exécuté par une jeune personne âgée de 13 ans, fille du citoyen *Cressot*, architecte, à laquelle une couronne de fleurs a été décernée ; et accompagné sur le violon, avec une infinité de goût, par le citoyen *Oudin fils*, dont les progrès depuis un an ont été admirés, lui ont mérité une médaille. Mais ce qui a réuni tous les suffrages, est un quatuor exécuté avec la dernière perfection par les citoyens *Guébaur*, *Legendre*, *Horace* et *Francisque*.

La séance a été terminée par l'expression du regret qu'avoit le président d'être forcé, à cause de l'heure qui s'avançoit, de remettre au mois prochain cinq ou six autres objets très-intéressans en mé-

caniques et en procédés nouveaux qui intéressent les manufactures (2).

La société d'émulation de Rouen a continué à rendre compte de ses travaux, et nous en a fait parvenir l'exposé. Ce qui a rapport aux lectures et aux mémoires, est ce qui intéresse le plus le monde savant ; les principaux sont un mémoire du citoyen *Ricard*, qui a relevé une erreur relative aux projections géographiques dans les *élémens de mathémathiques* d'un homme célèbre. Les commissaires ont reconnu dans leur rapport la réalité de l'erreur : quelqu'importante que soit cette matière, je n'entrerai pas dans un grand détail, l'intention du citoyen *Ricard* étant d'adresser ses observations à l'auteur de ces élémens.

Une lettre du citoyen *Millin*, conservateur et professeur du Muséum des antiques, et membre non résident. Cette lettre étoit adressée au citoyen *Mézaize*, membre résident, qui, dans une des tournées faites avec ses collègues, les citoyens *Brémontier*, *Noël* et *Varin*, pour les progrès de l'agriculture et des arts, avoit découvert une ancienne médaille sur laquelle il avoit consulté le citoyen *Millin*.

(2) Une très-belle mécanique pour filature à l'anglaise de la laine et du coton étoit exposée au milieu de la salle : on a annoncé qu'elle étoit à *vendre* chez le citoyen *Kaïser*, mécanicien, rue des Douze-Portes, près celle *Louis*, numéros 223 et 224, au Marais.

Cet antiquaire pense que cette médaille est *fourrée*, c'est-à-dire, simplement doublée d'or ; sa légèreté le lui fait soupçonner. « C'est ainsi, dit-il, que » sont la plupart des monnoies gauloises d'or, et celle-» ci en est une. Elle n'a de type que d'un côté, » ce qui annonce un temps où l'art des monnoies » n'avoit pas fait un grand progrès. Son type est » un bige ou char à deux chevaux, guidé par un » guerrier, avec une victoire au-dessus, qui tient » une couronne : tout cela d'un dessin extrêmement » barbare, et qu'il seroit impossible de reconnoître, » si on n'avoit d'autres types analogues. Ces mon-» noies sont probablement celles qui avoient cours » avant la conquête des Gaules par les Romains : » quant au temps précis où celle-ci a pu être frappée, » on ne peut le déterminer, puisqu'elle n'a pas » d'inscription ».

On a lu encore le *rapport des travaux de la Société philomatique*, pareillement adressé au citoyen *Mézaize* ; l'ardeur de cette Société pour les sciences ne peut qu'augmenter l'activité de celles avec lesquelles elle est en correspondance.

On a lu enfin les deux mémoires du citoyen *Leprevost*, artiste-vétérinaire et membre résident, sur deux épizooties qui ont eu lieu dans le département, l'une sur les moutons, au mois d'octobre 1791, dans plusieurs communes des districts de Caudebec, Cany et Montivilliers ; l'autre qui affectoit les vaches des cantons de Duclair et de Canteleu, dans le mois de pluviôse dernier.

Les animaux utiles destinés à cultiver ou engraisser nos terres, compagnons assidus des travaux du laboureur, et dont la vie et la mort sont également vouées aux hommes, pour me servir des expressions employées dans le rapport des travaux de l'assemblée provinciale fait en 1790 ; ces animaux, dit le rapporteur, sont, comme nous, sujets à des maladies contagieuses qui désoleroient entièrement la république, si des mains savantes n'arrêtoient ce fléau ; c'est pour multiplier le nombre de ces mains savantes que des écoles ont été formées par le gouvernement.

La médecine-vétérinaire est une science inventée de nos jours, qui produira peut-être la *médecine-comparée*, qui ne seroit pas moins utile que l'*anatomie-comparée*.

Elle a donc eu ses écoles à Alfort, etc. Les ci-devant administrations provinciales y ont envoyé et pensionné des élèves, les administrations centrales les ont imitées, et continuent à entretenir, aux frais du département, de jeunes citoyens qui se consacrent à l'art utile de conserver la vie de ces animaux partenaires de nos travaux, de nos peines, et très-peu souvent de nos aises et de nos plaisirs. Le citoyen *Leprevost* est sorti, le 22 mai 1788, de l'école d'Alfort, et n'a cessé, depuis ce temps, de prévenir, par ses instructions, les maladies des bestiaux, et d'arrêter, par les remèdes qu'il a prescrits, les progrès de celles qui se sont manifestées.

La société a été très-satisfaite de la lecture des

deux mémoires du citoyen *Leprevost ;* elle a jugé qu'on ne pouvoit pas exposer avec plus de netteté, de clarté, de méthode les causes des maladies, leurs symptômes, les moyens de guérison, les précautions à prendre pour arrêter la communication du mal.

Le premier mémoire, sur la maladie des moutons appelée *claveau*, a été imprimé et envoyé aux communes par le département ; il est donc connu ; le second l'est moins : il ne paroît pas qu'il ait été imprimé.

Un article de l'acte constitutionnel porte que les citoyens ont le droit de former des établissemens particuliers d'éducation, ainsi que des sociétés libres, pour concourir au progrès des arts, des lettres et des sciences.

C'est avec plaisir qu'on voit se former, dans les départemens, de ces sortes d'établissemens qui peuvent remplacer les anciennes académies, institutions utiles et conservatrices qui entretenoient le goût des lettres et de l'aménité, qui s'opposoient à la dégradation si rapide aujourd'hui des monumens antiques, et qui s'occupoient de procurer l'inventaire des richesses territoriales. On n'oubliera jamais les services littéraires que plusieurs de ces établissemens ont rendus. Je citerai, parmi les

principaux, les *Académies de Rouen*, de *Châlons*, de *Dijon*, d'*Arras* et de *Toulouse*.

Nous avons déja fait connoître, dans le Magasin, les institutions nouvelles de ce genre ; la *Société libre d'émulation* de Rouen, le *Lycée des arts, des sciences et des lettres* de Grenoble : une *Société d'Histoire naturelle* vient de s'établir à Bordeaux. La position de cette ville, près des Pyrénées, entre les deux mers les plus fréquentées, le nom des membres de cette société, la protection qu'une administration sage lui accorde, tout doit en faire espérer les plus heureux effets pour la propagation de la science de la nature.

Réglemens de la Société d'Histoire naturelle de Bordeaux, avec cette épigraphe :

> Les citoyens ont le droit de former des Etablissemens particuliers d'éducation, d'instruction, ainsi que des Sociétés libres, pour concourir aux progrès des sciences, des lettres et des arts.
>
> *Acte constitutionnel*, Tit. X, Art. CCC.

Travaux de la Société.

ARTICLE PREMIER.

La société d'histoire naturelle a pour but de former une collection des productions de la nature, spécialement de celles qu'offre le département de la Gironde, et de propager les connoissances et l'amour de

de la science parmi ses membres et parmi leurs concitoyens.

II. Aucune partie de la science n'est étrangère à sa curiosité et à ses travaux ; elle ne leur assigne d'autres limites que celles de ses moyens.

III. Elle s'assemble tous les tridi et octidi de chaque décade, à quatre heures après midi, pour délibérer sur son administration, et prendre connoissance des travaux et des observations de ses membres ; elle s'interdit toute discussion étrangère à ces deux objets.

IV. Depuis le premier germinal jusqu'au 30 fructidor il se fait, chaque décade, une excursion dans la campagne, destinée aux recherches et aux observations concernant l'histoire naturelle ; celles du reste de l'année seront fixées par des délibérations particulières.

V. Quoiqu'aucune partie de la science ne soit négligée dans ces excursions, elles auront cependant alternativement, pour but principal, des recherches sur l'un des trois règnes de la nature ; en conséquence elles seront conduites, tour-à-tour, par l'un des membres adonnés à chacune de ces branches de l'histoire naturelle.

VI. La société désignera le guide de l'excursion, le jour, l'heure et le rendez-vous dans la séance qui la précédera.

VII. Tout ce qui sera recueilli dans une excursion appartiendra à la société. A la fin de l'excursion, tous ceux qui y auront assisté se réuniront sous la présidence du guide, et distribueront la préparation des objets recueillis aux sociétaires présens ou absens, qui seront ensuite dédommagés de leurs frais, s'il y a lieu.

VIII. Dans le cas où la société feroit faire, à ses frais, un voyage ayant pour objet des recherches sur la science, celui ou ceux qu'elle aura envoyés rendront un compte circonstancié de leur mission, et feront l'exposé de toutes leurs observations et découvertes : leurs mémoires et les objets qu'ils auront recueillis deviendront une propriété de la société.

IX. Chaque collection de la société sera arrangée dans un ordre méthodique, qui devra préalablement être discuté et adopté par elle : chaque objet sera classé et nommé.

X. La société recevra, avec reconnoissance, les dons qui lui seront faits de pièces quelconques d'histoire naturelle; dans le cas où quelques sommes lui seroient offertes pour l'aider dans l'objet de ses travaux, elle contracte l'obligation de suivre, pour leurs emplois, les désirs des donateurs, et les invitera à venir recevoir, dans son sein, les témoignages de sa gratitude.

XI. La société célébrera tous les ans deux fêtes, l'une le premier vendémiaire, en l'honneur des bienfaiteurs de l'histoire naturelle ; l'autre le premier germinal, à l'occasion de la renaissance de la nature ; elle en déterminera le mode par une délibération.

Organisation de la Société.

XII. La société est composée, 1°. d'associés ordinaires qui s'adonnent à l'étude de l'histoire naturelle, et contractent l'obligation de concourir immédiatement à ses travaux et à l'augmentation de sa collection ; 2°. d'associés libres qui ne s'engagent qu'à aider la société par une contribution plus forte que celle des associés ordinaires.

XIII. Les associés ordinaires sont éligibles à toutes les fonctions, et forment les deux tiers au moins du nombre des membres de toutes les commissions spéciales.

XIV. Les associés libres ont voix délibérative dans les assemblées ; leur nombre ne peut excéder celui des associés ordinaires.

XV. La société choisira des associés non-résidens parmi ceux de ses correspondans dont les travaux et le zèle lui auront été le plus utile. Ces associés ne seront sujets à aucune contribution, et jouiront de tous les droits des associés ordinaires

pendant leur séjour à Bordeaux, dans le cas où ils y seroient appelés par leurs affaires.

XVI. Le mode de réception est le même pour tous. Le candidat est proposé par un membre de la société ; dix jours après cette proposition, il est scrutiné dans l'assemblée générale sans aucune discussion préalable et admis, s'il réunit en sa faveur les trois quarts des suffrages.

XVII. Les candidats admis en sont prévenus par un billet signé du président et du secrétaire ; ils reçoivent un exemplaire imprimé du réglement, et signent l'original sur le registre.

XVIII. Le membre qui, à raison de son inconduite extérieure et intérieure ne conviendroit plus à la société, sera exclus de son sein par la majorité des voix ; cette exclusion ne pourra être provoquée que par un avis motivé du bureau.

XIX. Les officiers de la société sont un président, un secrétaire, un trésorier et un conservateur des collections, tous élus par un scrutin séparé et secret, à la pluralité des voix. En cas qu'un de ces officiers nouvellement élus donne sa démission, on procède à un nouveau scrutin ; et, en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est préféré.

XX. Les fonctions de président durent trois mois ;

le secrétaire, le trésorier et le conservateur demeurent six mois en fonctions.

XXI. Il est nécessaire d'être associé ordinaire pour être secrétaire ou conservateur : un associé libre peut être élu président ou trésorier.

XXII. Le président exerce la police dans la société, porte la parole en son nom, rappelle à la question ou à l'ordre ceux qui s'en écartent, pose les questions, et annonce le résultat des suffrages.

XXIII. Le secrétaire tient le registre des délibérations et le tableau des sociétaires, avec la désignation de la partie de la science à laquelle chacun d'eux s'adonne plus particulièrement, il recueille les papiers, mémoires et les livres appartenans à la société, transmet son vœu aux membres absens, tient la correspondance, et fait, tous les six mois, le résumé des travaux de la société.

XXIV. Le trésorier reçoit la contribution de chaque membre, prévient ceux qui sont en retard, fait les payemens ordonnancés, et ne peut lui-même décider aucune dépense ; il rend ses comptes à l'expiration de ses fonctions, et plus souvent si la Société le demande.

XXV. Le conservateur garde les collections de la Société, veille à ce qu'elles ne se détériorent pas,

les range dans l'ordre adopté, met et maintient les étiquettes à leurs places, tient un registre chronologique, tant des objets acquis par la Société, que de ceux qui lui sont confiés comme dépôt, en donne les récépissés; tient le catalogue méthodique de tous les objets de la collection, et en fait la démonstration au public les jours désignés pour cela.

XXVI. Le bureau, composé des quatre officiers précédens, remplace provisoirement la Société, lorsqu'elle n'est pas réunie, convoque les assemblées extraordinaires, décide les dépenses, ordonnance les payemens, fait les estimations et les achats des objets de collection; en cas de partage des voix lorsqu'il délibère, celle du président est comptée pour deux: il ne peut délibérer que lorsqu'il y a au moins trois de ses membres réunis.

XXVII. Les délibérations de la Société ne peuvent être prises que lorsqu'il y a une réunion du tiers au moins du nombre total de ses membres.

XXVIII. Dans chaque séance de la Société, le secrétaire inscrira les noms des associés ordinaires présens, et ceux qui se seroient distingués par leur négligence seront censurés à la fin du mois par le président, au nom de la Société.

XXIX. L'associé ordinaire qui aura demeuré trois mois sans concourir aux travaux de la Société et sans payer sa taxe contributive; l'associé libre qui

aura laissé passer le même temps sans payer la sienne, malgré l'avertissement du trésorier, seront censés s'être retirés de la Société, et seront rayés du tableau de ses membres : l'associé ordinaire qui se sera contenté de payer sa contribution, sans concourir aux travaux, rentrera dans la classe des associés libres.

XXX. Le présent réglement ne pourra être changé en totalité ou en partie, qu'après que l'expérience d'une année révolue en aura démontré la nécessité.

Fait et arrêté définitivement en séance générale de la société d'Histoire naturelle. — Bordeaux, le 30 vendémiaire, an V de la République.

Signé, *Aquart, Archboid, Belin-de-Balu, Bory, Betbeder, Cayla, Cluzeau, Capelle, Chalup, Dargelas, Dutrouil, Dupuy, Dugay, Darles, Dufau, Duplantier, Joncquet, Latapie, Lartigue, Maugeret, Perin, Partarrieu, Rodrigues, Roger, Villers.*

Le citoyen Constant Duméril a lu à la société Philomatique des obervations sur le lombric marin. (*Lumbricus terrestris*, L.).

Ce lombric est caractérisé spécifiquement par des bouquets de poils très-sensibles, disséminés sur toute

la longueur du dos. Il offre la propriété singulière de laisser exsuder, à la surface de son corps, une liqueur onctueuse jaunâtre, qui paroît susceptible de combinaison chymique. Il habite le sable humide, aux environs du Tréport, où les pêcheurs de ce pays vont le chercher pour en amorcer les cordeaux qu'ils tendent aux merlans. Sa présence est manifestée à la surface unie du sable par les circonvolutions d'une bouillie tetreuse qu'il rejette, et qui varie en couleur du noir au blanc. Les femmes destinées à accrocher les vers aux ameçons se brûlent l'épiderme des mains avec de la cendre extrêmement chaude, pour empêcher la corrosion qu'y produiroit l'humeur du lombric.

Le citoyen Duméril a cru reconnoître dans la liqueur des vers marins une propriété tinctoriale; mais il étoit alors dénué des moyens propres à s'en assurer. Il observe qu'on pourroit se procurer cette liqueur à très-bon compte et en très-grande quantité, car les pêcheurs déposent les lombrics dans des pots, d'où ils se dégorgent de cette humeur. Les vers employés, on jette la liqueur dans laquelle ils étoient submergés. Ce seroit de celle-là dont on feroit usage.

Le même a communiqué des observations sur le pois maritime. (*Pisum maritinum*, Linn.).

Cette espèce de pois a été observée sur la digue naturelle de cailloux roulés de la pointe du Hourdel, département de la Somme. Le sol sur lequel elle végète n'y voit croître que cette seule plante,

qui se plaît sur les parties planes les plus élevées. Dans quelques expositions, on la rencontre en si grande abondance qu'elle paroîtroit y avoir été semée de main d'homme. Elle offre là l'aspect d'un champ cultivé. Les individus sont verts, bien vivans et chargés de beaucoup de graines. La semence sèche offre la saveur désagréable du pois crud; mais dans celle qui est encore verte, on y rencontre le sucré suave du pois vert cultivé.

D'après l'observateur, la culture de ce légume présente de très-grandes vues d'économie, et très-peu de dépenses et de soins. Les habitans de ces rives désertes en pourroient tirer le plus grand parti, ne l'employassent-ils même qu'à la nourriture des animaux. Les éclairer sur leurs intérêts à cet égard, ce seroit utiliser un terrain immense et abandonné.

Les citoyens Vauquelin et Alexandre Brongniart ont communiqué à la même société des expériences sur le gluten de froment et sur la fibre animale.

M. Valli, dans l'esquisse de son ouvrage sur la vieillesse, avance plusieurs faits qui, sans servir absolument de base à sa théorie, contribuent à l'asseoir. — Il dit, 1°. d'après Kessel-Meyer, que le gluten de froment et la fibre animale, traités par l'acide acétique, se changent, le premier en fécule et le second en gélatine; 2°. que la farine est une des substances alimentaires qui contient le plus de phosphate de chaux. Quoique les premiers faits aient

été déja reconnus inexacts par les chymistes, la société a cru devoir faire répéter ces expériences avec précision. Elle en a chargé les citoyens Vauquelin et Alexandre Brongniart.

Le gluten trituré dans de l'acide acéteux s'y dissout très-bien. Cette dissolution n'est cependant point transparente; elle se conserve long-temps. En évaporant lentement la dissolution ou y passant quelques gouttes d'alkali, le gluten reparoît avec toutes ses propriétés; c'est donc un moyen de conserver cette substance sans altération pour les expériences chymiques.

La fibre animale traitée de la même manière a offert les mêmes résultats. L'acide acétique dissout donc sans altération le gluten et la fibre.

D'après les expériences des commissaires, la farine ne contient que quatre-vingt-quatre grains de phosphate calcaire par livre, en sorte qu'une personne qui mangeroit une livre de farine par jour, ne prendroit que trois livres six onces quatre gros quarante-quatre grains par an de phosphate calcaire. Il est remarquable que la farine de froment ne donne point de carbonate de chaux par l'incinération, tandis que la paille de bled en fournit une quantité considérable, sans mélange presque sensible de phosphate de chaux.

On a joué, sur le théâtre du Vaudeville, le 6 pluviôse, *Persico*, ou *le Souper dérangé.*

Arlequin, en annonçant la pièce, prévient le mécontentement du public au sujet du repas dont il doit être témoin. Comment encore un souper? Il faut qu'à ce théâtre du Vaudeville on soit bien gourmand! Messieurs, point de courroux; ce souper est un très-foible accessoire; il n'en sera question que depuis le premier mot de la pièce jusqu'au dernier. Quel jour heureux pour nous si la même table pouvoit vous réunir tous! Mais envoyez-nous du moins votre indulgence; la place d'honneur lui est réservée.

La pièce commence.

Pauline profite de l'absence de son tuteur pour souper avec son prétendu, restaurateur établi dans le voisinage. *Simon*, jeune, galant et poli, n'en content de fournir à tous les frais du banquet, se fait encore précéder de jolis présens; il envoye une ceinture et une guirlande à sa maîtresse. *Gotton*, après avoir étouffé, en soubrette sage et prudente, quelques mouvemens de jalousie qui la portoient à de tristes réflexions, embellit Pauline des dons de son amant, et met le couvert, tandis que sa maîtresse et Simon se félicitent de leur commun bonheur.

Persico, amoureux et cousin de Pauline, vient déranger toute la fête par une visite inattendue. Il frappe à coups redoublés. La table est bientôt desservie; tout est serré, caché; chacun se retire dans

les chambres voisines, et Gotton reste seule pour faire les honneurs, c'est-à-dire, pour éconduire promptement cet importun rival. Elle ouvre enfin au pauvre Persico, mouillé, crotté, et mourant de faim. Il demande à voir sa cousine, qu'on lui dit être indisposée. Il voudroit bien souper; il n'y a seulement pas de pain dans la maison : il désireroit du moins boire un verre de vin ; monsieur a emporté la clef de la cave. Mais en vain Gotton s'évertue-t-elle pour persuader Persico d'aller chercher gîte ailleurs ; notre malicieux campagnard entrevoit le mystère, pose sa canne dans un coin, et déclare qu'il va passer la nuit sur une chaise. Gotton enrage tout bas, et feint pourtant de prendre sur elle pour lui apprêter un petit lit dans un coin du premier. L'odeur des mets enfermés dans le buffet achève de trahir Simon et Pauline. Les soupçons de Persico redoublent ; il feint à son tour de s'aller coucher, et reste aux écoutes, bien sûr de ne pas perdre son temps.

Nos deux amans, le croyant bien loin, se réunissent, et le délicat Simon s'applaudit de la double bonne fortune en serrant contre son sein son amante Pauline et son amie Gotton. A peine la fidelle soubrette a-t-elle remis le couvert, qu'un nouveau bruit se fait entendre à la porte, et annonce l'arrivée du tuteur. *Monsieur Cassandre* a beau frapper ; il faut que Simon ait trouvé une cachette ; il se blottit dans une armoire, et l'on ouvre. Après bien des cajoleries de la part de Pauline et de

Gotton, le tuteur voulant régaler sa pupile envoye chez Simon, qui n'a garde de répondre. Il demande où est Persico, qu'il sait être arrivé; on lui répond qu'il dort, ce que Persico dément en entrant sur la scène.

Le rusé cousin s'approprie l'honneur du bon souper que le buffet renferme, faisant accroire au tuteur qu'il l'a commandé pour plaire à sa cousine. Pour cette fois on se met tout de bon à table, et Persico, déployant toute la gaieté de l'ironie et du sarcasme, chante en présence de Pauline, très-embarrassée, sa mésaventureuse histoire; mais il cesse de rire à la vue de Simon, qui lui demande cinquante-quatre livres pour prix de son souper. Le tuteur demande l'explication de tout ce *quiproquo*. Simon lui avoue son amour pour Pauline, et Persico termine la comédie en homme de bon sens; et, adressant la parole au tuteur: *Tout le monde doit être content*, dit-il; *vous avez une pupile de moins, monsieur Simon a sa maîtresse, et moi un bon souper.*

Cette petite pièce est fort bien jouée; quelques couplets ont été redemandés.

La ménagerie du Muséum d'histoire naturelle est dans un état de dénuement peu convenable à un si bel établissement. Le citoyen *Cassal*, l'un

des gardiens, a proposé aux professeurs-administrateurs d'aller à Tunis chercher les animaux que l'on trouve dans ce pays, s'ils vouloient obtenir pour lui l'autorisation nécessaire. Cette autorisation, demandée au ministre de l'intérieur, a été accordée; ce ministre a même obtenu de l'ambassadeur de Tunis que *Cassal* partît avec sa suite, et passât sur le même vaisseau. L'ambassadeur a promis de lui faire avoir à Tunis toutes les facilités pour se procurer, à peu de frais, les espèces d'animaux les plus belles et les plus rares.

Les animaux demandés par les professeurs sont, entr'autres, le *Lion* et la *Lionne;* la *Panthère* mâle et femelle; le *Léopard*, l'*Once*, le *Chat-Tigre*, le *Caracal*, l'*Hyène*, le *Chacal*, la *Gazelle*, le *Bubal;* diverses espèces de *Rats;* le *Mouton de Barbarie*, le *Dromadaire*, mâle et femelle; des étalons de diverses espèces de *Chevaux;* l'*Autruche*, mâle et femelle; le *Vautour*, appelé *Saffran Bacha;* différentes espèces de *Poules;* le *Houbara*, et autres oiseaux de basse-cour.

L'ambassadeur a promis non-seulement toutes ces espèces, mais beaucoup d'autres qui ne sont pas sur la liste des professeurs. Il doit partir au plus tard dans douze ou quinze jours. *Cassal* sera de retour dans six mois avec toutes ces nouvelles acquisitions, qui rendront notre ménagerie l'une des plus riches de l'Europe.

Une société de jeunes littérateurs, dont le plus âgé n'a pas trente ans, et qui s'est nommée *Société littéraire d'émulation*, a tenu, le 20 nivôse, une assemblée présidée par *Baour-Lormian*, qui y a récité une nouvelle imitation de la célèbre invocation à Vénus, qui commence le poëme de Lucrèce.

Voici un passage de ce morceau :

Tous les êtres vivans, ivres de tes appas,
Par un charme vainqueur s'attachent à tes pas ;
Ils te trouvent par-tout ; par-tout ils te désirent :
Ton souffle pénétrant remplit l'air qu'ils respirent.
Au centre des fôrets, dans le creux des vallons,
Au milieu des déserts, sur la cime des monts
Tout nourrit de l'amour l'incurable blessure ;
Le besoin de créer tourmente la nature.

Parmi plusieurs lectures agréables qui ont reçu de justes applaudissemens, et quelques autres moins dignes d'occuper un public éclairé, on a particulièrement goûté un *Poëme sur l'Emulation*, du citoyen *Alibert*, et une *Epître à la Folie*, du citoyen *Buhan*.

Voici deux portraits que nous fournit ce dernier morceau :

Nouveau, mais docte politique,
Entendez-vous cet épicier ?
C'est à lui de concilier
L'Empereur et la République.

Au grand art de négocier
Notre diplomane s'applique,
Depuis qu'un soir, dsns sa boutique,
Autour d'un cornet de papier
Il lut un paragraphe entier
De Saint-Pierre le Pacifique.

Voici l'autre :

Bravant le peuple qui le berne,
Cléon, Diogène moderne,
S'étonne de son grand savoir :
Il se regarde en son miroir,
Et souffle aussitôt sa lanterne.

Volta, professeur de physique de l'université de Pavie, travaille maintenant à Côme à un ouvrage étendu sur l'influence métallique, ou *Galvanisme*. Il a fait un grand nombre d'expériences nouvelles, desquelles il croit pouvoir conclure que les phénomènes du Galvanisme sont occasionnés par la seule électricité.

LIVRES

LIVRES DIVERS.

HISTOIRE NATURELLE.

ELÉMENS d'Histoire naturelle, ouvrage couronné par le Juri des Livres élémentaires, et adopté par le Corps législatif pour les Ecoles nationales, par AUBIN-LOUIS MILLIN, *Conservateur du Muséum des Antiques à la Bibliothèque Nationale, Professeur d'Histoire et d'Antiquités, des Sociétés d'Histoire naturelle et Philomatique de Paris, de l'Académie des Curieux de la Nature à Erlang; de l'Académie de Dublin, de la Société Linnéene de Londres, de celle de Médecine de Bruxelles, et de celle des Sciences physiques de Zurich.* Seconde édition, augmentée et corrigée. Prix, cinq francs. A Paris, chez l'auteur, à la Bibliothèque nationale, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 11, et à Strasbourg, chez François-Georges Levrault, l'an cinquième, 1797.

L'auteur s'étoit déterminé, ainsi qu'on l'a pu voir dans la préface de la première édition, à publier cet ouvrage avant que le juri des livres élémentaires eût porté son jugement; le juri a décidé depuis que son ouvrage étoit le seul, dans sa série, qui

méritât le prix, et ce prix a été décerné par le Corps législatif, qui a mis son livre au nombre des ouvrages élémentaires destinés à être imprimés aux frais de la nation.

Il a pensé qu'il devoit, dans cette nouvelle édition, profiter des avis qu'il avoit reçus, des observations qu'il avoit faites, pour faire acquérir à son ouvrage tout le degré d'utilité qu'il étoit susceptible de lui donner. Il l'a revu et travaillé entièrement.

Il n'a point augmenté l'étendue des articles, parce que la précision et la clarté lui ont toujours semblé le seul but auquel il devoit s'efforcer d'atteindre, et que son projet est de donner des notions élémentaires, et non pas un traité complet.

Mais tous les articles ont été corrigés, un mot inutile effacé, une expression plus juste ou plus propre mise à la place d'une autre, une erreur rectifiée, lui ont paru des améliorations plus importantes que des extensions toujours faciles.

Ce volume est cependant plus gros d'un tiers que le précédent; cette augmentation est due au nombre d'articles qu'il a cru devoir ajouter. Il n'avoit indiqué, dans sa première édition, que les animaux indigènes qui servent à nos besoins; il a donné, dans celui-ci, des notions sur les animaux exotiques les plus singuliers à connoître par leur forme, leurs mœurs et leurs usages.

Il a cru devoir rappeler en tête de chaque page le principal article qui s'y trouve, afin de faciliter la recherche; il n'a rien négligé, enfin, pour rendre cet ouvrage plus utile et plus complet.

L'usage de ces sortes d'élémens est universellement répandu dans les bons gymnases et les universités d'Allemagne. Ils dirigent l'intelligence des élèves, soutiennent leur attention, et soulagent leur mémoire; ils les aident dans la rédaction des cahiers qu'ils écrivent sous la dictée des professeurs, les préparent à recevoir ses leçons, et les trouvent toujours au courant. L'auteur a lui-même reconnu l'excellence de cette méthode dans les cours qu'il donne à la bibliothèque nationale sur les antiquités (1), pour lesquels il a aussi composé de petits traités élémentaires, et il ne cessera de la recommander.

Il termine cette préface par témoigner sa reconnoissance aux personnes qui ont bien voulu lui donner quelques avis et l'aider de leurs conseils, principalement à son illustre ami *Jean Herman*, professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, à qui il doit beaucoup de corrections importantes, et au savant entomologiste *Latreille*, de qui il a reçu d'excellens avis sur la partie de son ouvrage qui traite des insectes.

JURISPRUDENCE.

JOSEPHI-MARIÆ SCORZAFAVE, Jureconsulti, Elementa juris Romani quibus præponitur Epitome Historica de origine et progressu juris Romani. — Elémens du droit Romain, avec

(1) Ces cours ont lieu les 2, 5 et 8 de chaque décade, à une heure.

un abrégé historique de son origine et de ses progrès, le tout tiré des meilleures sources, à l'usage de ses disciples et de la jeunesse qui se livre à l'étude du Droit. A Naples, 1796, vol. *in*-8°., 310 pages.

M. Joseph-Maria Scorzafave, auteur de ces excellens élémens du droit romain, a à peine trente ans; ce livre est un excellent guide pour les étudians, et il s'en sert avec le plus grand succès dans ses cours. Son plan est le même que celui de Tribonien, seulement pour ce qui regarde le droit privé. Son ouvrage est divisé en quatre livres: le premier traite des personnes, de leur droit, soit dans l'état de nature, soit dans l'état de société; le second et le troisième exposent la théorie des lois civiles, l'un relativement aux propriétés, l'autre relativement aux obligations forcées ou volontaires; le quatrième expose enfin l'entière théorie des jugemens: c'est une exposition de toutes les lois qui peuvent conduire à réclamer ses propriétés injustement perdues, ou qui sont la suite des obligations contractées.

L'ouvrage est précédé d'un excellent abrégé de l'histoire du droit romain partagé en trois périodes, qui ont pour titre les *Douze Tables*, l'*Edit de Salvius Julien*, les *Compilations de Justinien*.

GÉOGRAPHIE.

Carte de la Suisse et de ses Alliés, levée trigonométriquement et dessinée en projection

sténographique, d'après des principes nouveaux, sous l'entreprise de J. R. Meyer, à Aarau, par J. H. Weiss, en seize feuilles, accompagnées d'une Carte générale.

La Suisse, intéressante sous tant de rapports, et digne d'être décrite dans le plus grand détail, manque cependant, encore de nos jours, d'un recueil de bonnes cartes géographiques; et si le public rend un hommage mérité à l'excellence de quelques ouvrages détachés en ce genre, l'on convient généralement que la plupart des géographes helvétiens ont livré des orignaux imparfaits, d'après lesquels se sont multipliées de fautives copies.

M. Meyer conçut le dessein de faire un plan en relief de toute la Suisse, d'après les principes de l'ouvrage que M. le général Pfyffer avoit établi à Lucerne. Il trouva, dans la personne de M. Weiss, l'homme qui réunissoit les divers talens nécessaires à la réussite d'une telle entreprise, lequel, après avoir exécuté le relief qui se trouve dans la bibliothèque publique de Berne et celui que possède M. Meyer à Aarau, continua de lever sur les lieux une suite de cartes qui fussent une représentation exacte et perfectionnée de ces reliefs, représentant à vue d'oiseau dans le plus scrupuleux détail tout ce que contient l'enceinte de l'heureuse Helvétie.

Il est aisé de concevoir qu'un tel ouvrage a exigé, en toutes ses parties, un travail absolument

neuf, et que M. Weiss a fait abstraction de toutes les cartes et plans existans avant les siens.

On n'a rien négligé pour rendre cet ouvrage également intéressant pour le patriote, le géologue et le simple curieux ; la hauteur des principales montagnes au-dessus du niveau des lacs est marquée sur les cartes mêmes ; les pentes des monts, les vallées, les forêts et les glaciers sont dessinés dans le plus grand détail.

Douze années de voyages continuels et de travaux pénibles ont enfin amené l'ouvrage au point de pouvoir en présenter au public les premières épreuves, et former la souscription.

Chacune des seize feuilles a environ vingt-six pouces de longueur, dix-neuf pouces de hauteur, et l'échelle environ dix-huit lignes pour une lieue d'une heure de chemin.

La carte générale aura trente-huit pouces de longueur sur vingt-six pouces de hauteur, ces dimensions prises sur l'ancien pied de France.

Le prix de la souscription pour quinze feuilles est de cinq louis d'or payables à parties égales en cinq termes, un louis d'or en souscrivant, et ensuite, chaque fois que les souscripteurs auront reçu trois feuilles, ils payeront un nouveau terme.

Le prix de la dernière feuille, avec la carte générale, sera au-dessous de la proportion des précédentes : on le fixera à la satisfaction des souscripteurs.

Depuis que les premières annonces ont été données, la plupart des souscripteurs ont désiré que les

frontières, les routes principales et les chef-lieux soient enluminés ; à cet égard on a été obligé de rehausser la souscription de quelque chose.

Les souscripteurs auront les premières et meilleures épreuves.

La souscription restera ouverte jusqu'au jour de la première livraison ; cette livraison se fera au commencement de l'année 1797, sauf que les graveurs ne fassent des incidens, et la totalité dans l'année 1799.

Une des premières épreuves est déposée dans chaque bureau de souscription, pour donner une juste idée de l'ouvrage à tous ceux qui voudront s'y intéresser.

On prie d'affranchir toutes lettres et avis pour les entrepreneurs, ainsi que pour les personnes qui reçoivent souscription.

Les expéditions et envois des exemplaires se feront aux frais des souscripteurs.

On souscrit à Strasbourg, chez P. G. Levrault, imprimeur-libraire, et à Paris, chez Fuchs, libraire, maison de Cluny, rue des Mathurins.

HISTOIRE.

MÉMOIRES de GIBBON, suivis de quelques ouvrages posthumes et de quelques lettres du même auteur, recueillis et publiés par lord SHEFFIELD, traduits de l'anglais, deux gros volumes *in*-8°., imprimés sur papier carré collé, avec des caractères de Didot, et enrichis d'une

Silhouette en pied de Gibbon. Prix, 6 francs pour Paris, et 8 liv. 10 s. pour les départemens, franc de port. A Paris, chez le Directeur de la Décade philosophique, rue Thérèse, Butte-des-Moulins. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Cet ouvrage intéressant pour la littérature en général est indispensablement nécessaire à ceux qui possèdent l'histoire du déclin et de la chûte de l'Empire romain de ce célèbre écrivain.

Révolutions romaines, par Vertot, quatre volumes *in*-8°.; — *de Suède*, deux volumes; — *de Portugal*, un volume, ensemble sept volumes *in*-8°., papier vélin. Chez Renonard l'aîné, rue Sainte-Apolline, n°. 25. Prix, 60 l. brochés.

Il manquoit à la littérature une édition élégante et correcte de ces chef-d'œuvres de l'un de nos plus éloquens historiens. Celle-ci est très-bien imprimée par P. Causse, de Dijon. Les citations, qui sont nombreuses dans les révolutions romaines, ont été rectifiées et indiquées avec précision. En tête du premier volume est la vie de Vertot, son portrait, gravé par Langlois l'aîné, et une notice raisonnée de tous ses ouvrages tant publiés qu'inédits.

Musique.

Partition de Paul et Virginie, du théâtre

Feydeau, musique de LESUEUR, *ci-devant de plusieurs Académies de Belles-Lettres, Sciences et Arts, auteur de la musique de Télémaque et de celle de la Caverne.* A Paris, chez Nadermann, marchand de musique, rue de la Loi, à la Clef-d'Or, passage de l'ancien café de Foi.

Tous les amateurs de la belle musique ont applaudi souvent aux preuves que le citoyen Lesueur a données de son talent, et cette partition ne peut manquer d'être bien accueillie.

THÉATRES.

Choix de Pièces du Théâtre français.

Après les plus célèbres poëtes dramatiques, quelques auteurs ont obtenu une place honorable par une ou deux pièces tout au plus qui ont soutenu l'épreuve du temps et l'examen sévère des connoisseurs ; mais ces pièces sont confondues parmi d'autres restées dans l'oubli. Un choix qui les rassemblercit manque à la littérature, et c'est l'objet du recueil intéressant qu'on propose aujourd'hui par souscription.

Ce choix sera très-sévère ; il ne consistera qu'en neuf tragédies et quarante-une comédies, tant en cinq actes qu'en trois et en un, et formera au plus douze volumes *in*-8°. d'environ cinq cents pages chacun.

Chaque pièce sera précédée de la vie de l'auteur, d'une courte notice de ses principaux ouvrages, et sera suivie d'un discours raisonné sur le style, la disposition du plan et le caractère des personnages. On y discutera les pièces des poëtes qui auront traité les mêmes sujets.

Comme cette collection est destinée à faire suite aux belles éditions de *Corneille*, *Racine*, *Voltaire*, *Crébillon*, *Molière* et *Regnard*, on n'y admettra aucune pièce de ces maîtres du théâtre; on en exceptera également celle de tout auteur vivant.

Le temps présent est l'Arche du Seigneur.

Dans le dernier des volumes consacrés aux tragédies, on donnera une notice raisonnée de celles qui ont eu un succès marqué dans la nouveauté, telles que Scévole, par Duryer, Astrate, par Quinault, etc., etc. On en citera les meilleurs morceaux; on en fera autant pour les comédies.

Ce recueil sera très-bien imprimé sur du carré fin d'Angoulême : on payera 10 livres à chaque livraison de deux volumes, et, en se faisant inscrire, quinze livres, qui seront imputées sur les trois derniers qu'on recevra sans rien débourser.

Ceux qui désireront leur exemplaire en beau papier vélin payeront 3 liv. de plus par volume.

On ne pourra plus souscrire après le premier prairial pour Paris, et le premier messidor pour les départemens. On ne tirera qu'autant d'exemplaires

qu'il y aura de souscripteurs, et l'on n'imprimera que lorsque le nombre de ces derniers sera porté à cinq cents : l'ouvrage est tout prêt.

La première livraison paroîtra le premier thermidor, et les autres se suivront tous les deux mois avec la plus scrupuleuse régularité.

On souscrit à Paris, rue des Francs-Bourgeois, place Saint-Michel, n°. 133, chez BLINDE-SAINMORE, *rédacteur de ce recueil.*

ROMAN.

LES INFORTUNES de MARIA, esclave persanne. A Paris, chez Deroy, libraire, rue du Cimetière-André-des-Arts, n°. 16, un volume *in*-16 broché. Prix, 1 liv., franc de port, 1796, cinquième année républicaine.

Cet ouvrage est écrit en forme de journal ; c'est Maria elle-même qui parle ; c'est avec son père qu'elle s'entretient ; père chéri, dont la séparation nourrit toutes ses douleurs, dont le doux souvenir alimente toutes ses espérances.

Maria s'égare un jour qu'elle se promenoit avec trois de ses femmes. Un parti de Curdes se présente presque subitement, les enlève toutes ; leur chef se l'approprie ; mais, occupé d'autres objets, il se contente de la traîner à sa suite de contrée en contrée, et finit par la vendre en Perse à Osman, Bassa de Mosul.

Son nouveau maître, plein de vertus fondées sur

des principes, conçoit pour elle la passion la plus respectueuse ; il se l'attache par ses bienfaits. Bien loin de la traiter en esclave, il lui déclare ses sentimens, il lui fait part de ses projets, et lui offre sa main. Sans dédaigner ses hommages, la sensible Maria lui oppose la religion de ses pères : née chrétienne, elle fonde ses refus sur la différence des cultes, elle le conjure de la renvoyer à son père. Il accède à sa demande ; mais la violence qu'il se fait triomphe de sa santé, et le réduit à la dernière extrémité. Dans les accès d'une fièvre ardente, il prononce sans cesse le nom de Maria ; il ne veut continuer à vivre que pour la combler de nouveaux bienfaits, sans espérer la moindre récompense. Tous les habitans de Mosul tremblent pour les jours de leur bienfaiteur et de leur ami.

Maria est forcée de se rendre ; elle ne peut croire que son Dieu lui ordonne de laisser ainsi périr un homme si vertueux et si cher à ceux qui l'entourent. Mais une nouvelle catastrophe vient plonger Maria dans de nouvelles infortunes.

Le Sultan nomme Osman à un gouvernement éloigné. L'ordre est précis. Les lois du pays n'admettent point de remise. Osman part, en chargeant son intendant d'avoir soin de Maria, et de la lui amener au plus tôt.

Maria passe tout-à-coup des bras du plus aimable des hommes sous le pouvoir d'une altière rivale, et qui, pis est encore, sous le joug d'un vil ravisseur. Enfin, après bien des alarmes et des dangers, les deux amans se retrouvent à Angora ;

ils s'y épousent publiquement ; le consul de France préside à cette cérémonie, et leur union sert de modèle à tous les bons ménages de ces lieux.

Les amours de Clitophon et de Leucippe, par Achilles Tatius, traduit du grec, avec des notes, in-12, papier vélin. Chez Jansen, Cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, et chez Perroneau, rue des Grands-Augustins, numéro 16. Prix, 6 liv.

Cette traduction est une des premières productions littéraires de l'abbé Desfontaines. Cette édition est extrêmement soignée, accompagnée de planches bien gravées, et agréablement dessinées par le citoyen Robin. Il est à désirer que le citoyen Jansen donne aussi la collection des romans grecs.

Mélanges.

Le Voyageur à Paris, tableau pittoresque et moral de cette capitale, avec cette épigraphe:

Ament meminisse periti.

trois volumes *in-12*, petit format. Paris, Chaignieau aîné, imprimeur-libraire, rue de Chartres, n°. 343; Devaux, libraire, même rue, n°. 382, an cinquième, 1797.

Pour donner une idée de la manière de l'auteur, nous transcrirons quelques-uns des articles, rédigés dans un ordre alphabétique.

Ils sont pris, en général, des ouvrages de Sainte-Foix, Dulaure, Mercier, etc., et l'auteur n'en fait pas mystère.

Ariettes. La brillante, mais triste ariette a remplacé, dans la capitale, le joyeux vaudeville, que chaque convive appeloit jadis à son tour.

> On ne rit plus, on sourit aujourd'hui ;
> Et nos plaisirs sont voisins de l'ennui.

Qu'importoit cependant le motif de cette grosse gaieté ? On s'animoit par des refreins ; on trinquoit ; on embrassoit les femmes. Eh ! n'est-on pas trop heureux de se former un instant l'image du bonheur ?

Longchamp. Un cordelier, nommé *Richard*, nouvellement arrivé de la Terre-Sainte, prêchoit avec tant de succès dans une petite église située à l'extrémité du bois de Boulogne, qu'un jour, au sortir de ses sermons, les Parisiens, d'un commun accord, livrèrent aux flammes les objets de luxe que le censeur avoit proscrits. Telle fut l'origine de ces promenades de la semaine sainte, que l'on a vues si suivies, tant que les ténèbres ont été à la mode. Le bon Richard, en prêchant contre le luxe, ne se doutoit pas qu'il en fondoit la fête.

Orthographe publique. Sans y chercher la grossière ignorance, nous avons le brevet d'ineptie présenté par un instituteur d'école primaire au département de Paris : *Etas de seu qui on as sistez à mais le sont.*

Promenoirs du palais ci-devant royal. Rarement on y voit l'homme raisonnable, à moins qu'il ne soit observateur ou étranger. Les filoux y sont trop nombreux, et les agioteurs trop fiers de leur nullité.

Tailles. Souvenons-nous, dit *Voltaire*, que presque personne ne savoit écrire il y a cinq cents ans. Les tailles, dont se servent encore les boulangers, étoient nos hiéroglyphes et nos livres de compte. Il n'y avoit point d'autre arithmétique pour lever les impôts, et le nom de *taille* en dérive.

Quels sont les motifs qui ont pu porter l'auteur de ce recueil à y insérer les articles *ami*, *auteur*, *barbe*, *breloques*, *calembourgs*, *clystère*, *nones*, *papier*, *pétaudière*, *schalls*, *surnoms*, *tables*, *truffes*, *veillées*, *voltige*, qui n'intéressent pas plus la topographie ou la moralité de Paris que de toute autre ville, en quelque lieu qu'elle puisse être ?

Il a aussi commis plusieurs erreurs. Nous avons remarqué celles-ci :

Ce n'est point dans des *buffets* que sont conservées les médailles du muséum de la bibliothèque nationale, mais bien dans huit *armoires*, renfermant environ un millier de tiroirs, chacun de l'épaisseur de sept à huit lignes : on nomme ces armoires des *médaillers*.

Il n'est pas vrai non plus que jamais l'on ait exposé aux regards du public, dans aucun de ces préten-

dus *buffets*, un *vase d'or* à double fond, trouvé à Rennes en 1774.

Ce n'est point en face du pont ci-devant de Louis XVI que se trouve le *dépôt de Nesle*, mais au bout du Pont-Royal ; l'entrée est par la rue de Beaune.

Louis XI ne peut point avoir fondé le couvent des filles de l'*Ave-Maria en* 1680 ; car il mourut en 1483.

Nous ne savons de quelle reine *Blanche* l'auteur a voulu parler au sujet de la défense qui fut faite, en 1420, aux filles publiques de porter des ceintures dorées, etc. De toutes les princesses de ce nom, il n'en est qu'une bien connue dans l'histoire ; *c'est la reine Blanche, mère de Louis IX, morte en* 1252.

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Étranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toute sorte d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau, c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier et le quinze de chaque mois.

OUVRAGES DU CIT. MILLIN,

ANTIQUITÉS NATIONALES, ou *Recueil de Monumens, pour servir à l'Histoire générale et particulière de la France*, tels que *Tombeaux, Inscriptions, Statues, Vitraux, Fresques*, etc. tirés des Abbayes, Monastères, Châteaux et autres lieux devenus Domaines nationaux.

Il paroît déja 4 volumes *in*-4°. à 42 livres le volume, et 4 volumes *in-fol.* à 72 liv. le volume, en feuilles. (*On ne tire ce dernier format qu'à 200 exemplaires.*) Chaque volume est composé de 4 à 500 pages et d'environ 60 Estampes.

Les Monumens décrits dans cet ouvrage sont presque tous aujourd'hui détruits ou dégradés; l'auteur a encore beaucoup de Mémoires et de Dessins. Le cinquième volume est sous presse.

ÉLÉMENS D'HISTOIRE NATURELLE. Ouvrage couronné par le Juri des livres élémentaires, et adopté par le corps législatif pour les écoles nationales. Seconde édition, *in*-8°. de 600 pages; prix, cinq francs.

Cette nouvelles édition est revue corrigée et très-augmentée.

MINÉRALOGIE HOMÉRIQUE, ou *Description des Minéraux dont il est question dans les Poëmes d'Homère*; ouvrage où se trouvent des détails sur l'histoire des Arts dans la haute Antiquité; *in*-8°. 1 liv. 10 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Monumens Antiques*, 1 l. 4 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Pierres gravées*, *in*-8°. 1 liv. 4 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Médailles*, *in*-8°. 1 liv. 10 s.

On a tiré de ces trois Ouvrages douze exemplaires sur papier vélin : le prix est de 5 liv.

TABLE

Des articles contenus dans ce numéro.

PHYSIQUE.

Navigation Aérienne, 289

PHILOSOPHIE MÉDICALE.

J.-L. Alibert. *Du pouvoir des consolations sur l'homme souffrant*, 300

BOTANIQUE.

C.-H. Persoon. *Tentamen dispositionis methodicæ fungorum in classes, etc.* 308

HISTOIRE.

F. Grigny. *Etat des villes de la Gaule-Belgique, etc.* 314

ARCHÆOLOGIE.

Chardon-la-Rochette. *Lettre de Don Gaetano d'Ancora, Napolitain, etc.* 344

LITTÉRATURE GRECQUE.

Idylles de Théocrite, traduites en français par J. Gail, 354

MÉLANGES.

Sur les manuscrits d'Italie, 361

POÉSIE.

Ségur jeune. *Minuit*, 365

Ségur aîné. *Les Jarretières*, 367

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Théâtre des Arts, 368

Institut national, 376

Séance du Lycée des Arts, 392

Société d'émulation de Rouen, 396

Société d'Histoire Naturelle à Bordeaux, 399

Société Philomatique, 407

Théâtre du Vaudeville, 411

Ménagerie du Muséum d'Histoire Naturelle, 413

Société de jeunes littérateurs, 415

Volta. *Influence métallique, ou Galvanisme*, 416

LIVRES DIVERS.

Histoire naturelle.

A. L. Millin. *Elémens d'Histoire Naturelle, etc.* 417

Jurisprudence.

J. M. Scorzafave. *Elementa juris Romani quibus præponitur, etc.* 419

Géographie.

J.-H. VVeiss. *Carte de la Suisse et de ses Alliés, etc.* 420

Histoire.

Sheffield. *Mémoires de Gibbon, etc.* 423

Vertot. *Révolutions romaines*, 424

Musique.

Lesueur. *Partition de Paul et Virginie*, ibid.

Théâtre.

Choix des Pièces du Théâtre français, 425

Romans.

Les infortunes de Maria, 427

Achilles Tatius. *Les amours de Clitophon et de Leucippe*, 429

Mélanges.

Le Voyageur à Paris, ibid.

(N°. 20.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHENIER,

DAUBENTON, DELILLE, DESFONTAINES, DOLOMIEU, FONTANES, FOURCROY, HALLÉ, HAUY, HERMAN, LACEPEDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARK, LANGLÈS, LAPLACE, LEBRUN, LEROY, L'HERITIER, MENTELLE, MORELLET, NOEL, OBERLIN, PASTORET, SICARD, SUARD, etc. etc. contribuent, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant, une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte, enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an, de 600 pages chacun, et de gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, au Bureau du Magasin Encyclopédique, rue S. Honoré, N°. 94, vis-à-vis le passage S. Roch.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

PHYSIQUE.

SUR LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

Paris, 10 Pluviôse.

J'ai remarqué, citoyen, dans votre Numéro XVI du Magasin encyclopédique, que le docteur *Francisco Salva* avoit lu, à une séance de l'académie de Barcelonne, un mémoire sur l'application de l'électricité à la télégraphie, lequel avoit obtenu les suffrages du ministre d'Espagne. Ce n'est point pour revendiquer à nos alliés cette invention très-simple, consignée dans un mémoire que je remis, il y a six ans, à l'infortuné *Mathon de la Cour*, membre distingué de l'académie de Lyon, que je vous prie d'insérer les détails suivans sur les procédés que j'imaginai alors, mais bien pour établir la supériorité du télégraphe visuel, quoiqu'imparfait encore à plusieurs égards.

Voici à quelle occasion j'imaginai une correspondance électrique.

Il y a sept ans que des fripons cherchèrent à connoître, avant la clôture et à la distance de cent lieues, les numéros sortis au tirage de la loterie, pour être à temps de prendre des billets et de jouer à

coup-sûr. Ils avoient organisé des relais avec des coureurs de race; ils réussirent d'abord, et furent bientôt découverts. Il en résultoit, pour le gouvernement, la nécessité de clôre au même instant les bureaux par-tout après le tirage, ou d'avoir des moyens de correspondance beaucoup plus prompts que ceux des joueurs.

J'avois sous les yeux l'électricité de *Priestley*, et mon projet de suite c'étoit un conducteur de numéros par commotions, qui pouvoit rendre aussi les paroles en s'exprimant par chiffres.

Voici quel étoit le procédé.

On établissoit une suite d'appareils électriques du plus fort calibre, et au *maximum* de distance que l'expérience pourroit fournir, un conducteur devoit lier chaque appareil l'un à l'autre; à chaque station devoit être un cadran partagé en neuf divisions subdivisées en dix parties chacune, chaque division étant parcourue en une demi-minute par le mécanisme des rouages intérieurs. Cela posé, et toutes les aiguilles fixées au même point de zéro dans l'état de repos, la première commotion devoit être un avertissement; la seconde devoit exprimer à quelle dixaine appartenoit le numéro, et, pour cela, laisser écouler depuis la première commotion un nombre de divisions du cadran égal à celui des dixaines; une fois la dixaine connue, on devoit donner autant de commotions dans la demi-minute que mettoit l'aiguille à parcourir une division qu'il y avoit d'unités à ajouter. Par exemple, pour le

numéro 43 on laissoit parcourir quatre divisions, ou écouler deux minutes depuis l'avertissement, et l'on donnoit trois commotions dans le courant de la cinquième ; on en faisoit autant pour chacun des cinq numéros sortis. De cette facilité de connoître les numéros dérive nécessairement celle de tous les idiômes par chiffres qui sont très-variés, et on avoit ce que nous appelons un télégraphe.

L'instant d'invention passé, je sentis l'énormité de la dépense pour le but, le peu de sûreté des moyens, la fragilité et l'altération des conducteurs. Je vis que la plus grande distance établie par les expériences curieuses faites en Angleterre pour l'unité de commotion n'excédoit pas huit cents toises ; je sentis la supériorité du rayon visuel qui franchit tout, et je n'aperçus plus, dans mon projet, qu'une récréation mathématique et un télégraphe de cabinet. J'ignore les procédés de *Dom Francisco Salva ;* mais il paroît qu'ils ne peuvent être envisagés qu'ainsi. Jusqu'à présent, son expérience s'étant bornée à l'enceinte du palais, et ayant été faite fort en petit, j'en appelle à tous ceux qui ont travaillé sur l'électricité ; je ne crois point qu'avec des appareils énormes, multipliés à l'infini, et, en supposant même qu'on sauve les conducteurs des altérations apportées par les élémens, les métaux et la malveillance, on parvienne à correspondre d'une manière aussi simple, aussi sure, que par le télégraphe usité en France, qui pourra être simplifié encore, mais sera toujours une des in-

ventions précieuses que ce siècle devra à la Nation française.

Salut et estime,

REVERONY-SAINT-CIR, *ex-professeur-adjoint pour la fortification à l'Ecole polytechnique.*

BOTANIQUE.

CAROLI LUDOVICI WILLDENOW MD. Phytographia seu descriptio rariorum minus cognitarum plantarum. — Phytographie, ou *description de plantes rares peu connues, par* CHARLES LOUIS WILLDENOW, *professeur en Médecine ; Fascicule premier, avec des planches gravées en taille-douce.* A Erlang, chez Wolfgang Waltffer, 1794, *in-folio.*

LE docteur Willdenow a déja donné des preuves de sa science en botanique par la publication de plusieurs ouvrages intéressans sur cette belle partie de l'histoire naturelle. Il entreprend, dans cette phylographie, de nous faire connoître un grand nombre de plantes rares et peu connues. Ce premier fascicule en offre cinquante-cinq ; il ouvre par la *Boerhaavia*, qui est la Tassole du citoyen Lamarck, en décrit cinq espèces différentes, dont quatre ont

été connues de Linnéus, et une nouvelle qu'il nomme individuellement *Boerhaavia excelsa;* après avoir donné des phrases descriptives autres que celles des botanistes ses prédécesseurs, il observe que le genre des Boerhaavies appartient à la triandrie, attendu que plusieurs espèces ont trois étamines. Dahl assure qu'on peut le réunir au genre des valérianes, parce qu'il n'en diffère que par l'utricule monosperme, et que les valérianes ont la semence nue aigrettée. Le genre des tassoles approche encore de la *Fedia* d'Adanson; celle-ci en diffère seulement par l'utricule, qui est triloculaire. Les tiges et les jeunes branches de la *Boerhaavia*, dépouillées de leur écorce et appliquées pendant quelques heures sur la peau, sont un puissant caustique, néanmoins les bestiaux mangent cette plante sans danger. Il y a la tassole tubéreuse, qui croît au Pérou, dont la racine est grosse, bonne à manger; les feuilles sont laxatives. Les autres espèces de ce genre se trouvent dans l'Amérique méridionale, aux Antilles, aux Indes orientales et occidentales.

L'auteur fait mention du *Periploca emetica*, plante des Indes, que Retzius, botaniste Suédois, a décrite dans ses observations, et qu'il nous fait connoître comme étant l'*Ipecacuanha* des Orientaux; le docteur Willdenow en donne la figure. Il parle ensuite du *chanvre des Indes*, que Sonnerat a fait connoître au citoyen Lamarck. La principale vertu de cette plante consiste à porter à la tête, à déranger le cerveau, à lui procurer une espèce d'ivresse qui fait oublier le chagrin, et donne une sorte

de gaieté; les Indiens expriment le suc de ses feuilles et de ses graines, et en font avec l'écorce une boisson qui agite beaucoup les sens. Lorsqu'ils veulent augmenter la force de cette boisson, pour se procurer l'ivresse, ils en sucent des feuilles sèches avec du tabac, ou bien ils en fument une pipe; enfin, pour éprouver des rêves agréables ou pour se livrer à un profond sommeil, il suffit d'ajouter au suc dont il s'agit un peu de muscade, de girofle, de camphre et d'opium.

Willdenow est d'avis que l'on peut rapporter l'armoise bisannuelle à l'armoise d'Espagne de Jacquin, à l'armoise annuelle et Zélandoise de Lamarck, attendu qu'il paroît à l'œil de l'observateur qu'elles ne diffèrent entr'elles que par quelques variétés peu tranchantes. J'ai cultivé l'armoise Zélandoise dans le jardin national des plantes de Nanci. Le capitaine Cook, qui trouva abondamment cette plante dans la nouvelle Zélande, en fit une espèce de bière qui fit beaucoup de bien à son équipage, et le soulagea dans une circonstance où il se trouvoit extrêmement fatigué.

Cette phytographie mérite d'être continuée.

WILLEMET.

ORNITHOLOGIE.

Observations sur la Bernache, par le citoyen Boucher.

Parmi les oiseaux de passage qui ont paru cet hiver sur nos côtes, on a remarqué beaucoup de bernaches ; elles y étoient assez rares depuis l'année 1740, où les habitans du Crotoy se rappellent d'en avoir vu des bandes nombreuses.

Curieux de connoître cet oiseau, que le célèbre Buffon n'a décrit qu'imparfaitement, j'ai tâché de m'en procurer de vivans. Le 19 nivôse, an cinquième (8 janvier 1797), on m'en apporta cinq, pris dans des filets. J'en ai conservé trois, deux s'étant sauvés, parce que leurs aîles n'étoient pas assez rognées. Ils sont devenus presqu'aussi familiers que les autres animaux de la basse-cour, et vivent avec eux de son et de grain.

Voici quelques observations sur cet oiseau qui pourront intéresser les ornithologistes.

La bernache (*anas bernicla*, Lin.) se rapproche du genre de l'oie ; elle est un peu plus petite qu'elle, et cependant plus forte que le canard domestique ; sa démarche est plus leste, et sa tournure moins lourde.

On la voit pâturer comme l'oie, se baigner fréquemment, et soigner son plumage, dont la couleur, noire et blanche, est tranchée d'une manière remarquable.

Je ne puis mieux la comparer qu'à l'habit de chœur des prêtres en hiver, ou au costume des religieuses : aussi appelle-t-on communément cet oiseau *nonnette.*

La tête est blanche, avec une calotte noire, mais qui se prolonge sur tout le cou, et finit par une large plaque arrondie de même couleur sur l'estomac. Le bec est court comme celui de l'oie, d'ailleurs noir, ainsi que les yeux.

Le ventre blanc, avec quelques ondulations noirâtres sur les côtés.

Les ailes grises, avec des bandes plus foncées, formées par le noir qui domine à l'extrémité des plumes ; les grandes pennes sont noires, ainsi que la queue et les pattes, dont les doigts sont unis par une membrane.

Les mâles sont plus gros que les femelles et plus forts ; l'épaisseur de leur cou les fait encore distinguer ; mais cette remarque est assez générale sur tous les animaux de cette famille.

Les femelles ont le noir de leur estomac moins vif et moins tranché ; c'est sans doute ce qui a fait croire à quelques naturalistes qu'il y avoit de deux espèces de bernaches ; la différence, dans toutes celle que j'ai observées, ne provenoit que de l'âge ou du sexe.

Il ne seroit pas indifférent d'ajouter aux oiseaux utiles qui peuplent nos basse-cours l'espèce de la bernache ; elle est non-seulement remarquable par son plumage, mais très-susceptible de domesticité, puisque dix ou douze jours m'ont suffi pour apprivoiser les miennes. On tireroit de ce bel oiseau le même parti que de l'oie ; il lui est d'ailleurs préférable comme aliment.

J'en ai mangé préparés de différentes manières, et j'assure que l'animal, étant engraissé, vaudroit un bon canard.

BOUCHER.

Abbeville, 8 pluviôse, an V (17 janvier 1797).

ANATOMIE.

RAPPORT fait par les citoyens DESESSART, DESCEMET, LE BLANC, PIPLET, PINSON, GIRAUD, *nommés par le Lycée des Arts pour examiner le cabinet du citoyen* BERTRAND, *mouleur et modeleur en cire.*

CONFORMÉMENT aux désirs du Lycée, nous nous sommes transportés dans le cabinet du citoyen Bertrand, maison de Cluny, place Sorbonne. Nous allons vous rendre compte de l'effet qu'a produit sur nous la vue des pièces modelées en cire qui

y sont contenues en grand nombre, et nous y joindrons quelques réflexions.

L'art de mouler et de modeler des objets, dont on vouloit sauver de l'injure des temps les formes et même les couleurs, étoit connu depuis longtemps ; il paroît qu'il a pris naissance en Italie, mais n'étoit employé que pour satisfaire le plaisir des yeux, en offrant des sujets d'agrément.

Desnoües fut le premier en France qui le fit servir aux représentations de pièces anatomiques. Ses travaux furent enlevés par les anglais. Madame Biheron, qui joignoit à de grandes connoissances et à une exécution facile dans le dessin, dans la peinture et l'art de mouler, un goût décidé pour l'anatomie, porta à un degré déjà étonnant de perfection la description des viscères contenus dans la tête, la poitrine et le ventre sous la direction de l'illustre Morand. Ses premiers travaux ont passé en Russie, mais n'ont point appauvri le cabinet de cette estimable artiste, qui l'a enrichi de pièces plus parfaites encore, et de détails plus fins et plus délicats. La collection qu'elle a laissée vient d'être mise en vente. Gautier Dagoly a aussi fait quelques représentations que l'on a vues dans le cabinet d'Alfort dépendant de l'école vétérinaire.

Cet art, devenu si important par l'application qui en a été faite, a pris de nouveaux accroissemens, et a acquis un nouveau droit à notre estime sous la main de Bertrand, de notre confrère Pinson et de Laumonier.

Déjà vous avez connoissance d'une série considéra-

ble de pièces anatomiques moulées et modelées en cire par le citoyen Bertrand. L'exacte vérité avec laquelle elles représentent la nature a décidé le Lycée, d'après le rapport de ses commissaires, à lui décerner une couronne. Nous ne répeterons point les justes éloges qui lui furent donnés alors.

Des objets plus importans et d'un mérite bien supérieur aux yeux d'hommes devoués au soulagement de l'humanité souffrante ont du fixer notre attention, parce qu'ils sont nouveaux, et parce que Bertrand est le premier qui les ait soumis au moule et à l'art du modeleur. Ce sont les pièces qui conservent l'image vraie des maladies, les pièces pathologiques. Toutes sont des représentations si exactes des parties au naturel, que, suivant l'expression des commissaires du bureau de consultation, les citoyens Bourru, Desault et Hallé, *elles portent l'illusion jusqu'à tromper, au premier coup-d'œil, ceux qui les examinent à quelques pas de distance, et qu'il seroit difficile d'imaginer rien qui puisse donner avec plus de précision une idée de la nature.* Les désordres produits par la maladie s'ont tellement imités que leur aspect caractérise le mal, au point de servir d'une instruction aussi positive que le feroit la partie malade encore vivante.

Si nous vous entretenons d'objets sérieux, au moins devons-nous n'attrister votre imagination que le moins possible : aussi pour vous donner une idée des travaux du citoyen Bertrand, nous ne nous

permettrons qu'une légère esquisse de quelques tableaux de sa galerie aussi riche que variée.

A la représentation du développement successif de l'œuf fécondé du canard, jusqu'au moment où le petit se traîne hors de sa coquille, l'artiste a joint celle de l'homme, depuis les premiers instans de sa formation jusqu'à celui où il voit le jour. Il y est accompagné de la représentation de son premier domicile, de celle des sources dont il y reçoit sa nourriture, et de celles qui la lui fournissent depuis qu'il respire. Tout y est avec les dimensions et les couleurs qu'offre la nature. Tout y parle aux yeux de l'anatomiste, du physiologiste et du philosophe.

Si nous tournons nos regards d'un autre côté de ce cabinet, quel contraste frappant! quelle leçon terrible! Nous voyons ici une jeune fille dans les bains de lys et de roses, les yeux animés d'un éclat vif et modeste, l'embonpoint fleuri, sont l'apanage de la plus belle et de la plus riante santé, et à côté la même personne avec un visage pâle et livide, des yeux enfoncés et ternes, décharnée et dans les veines de laquelle on voit, pour ainsi dire, rouler le feu dévorant qu'elle y a allumé, en forçant des sensations que la nature seule peut rendre salutaires.

Là nous voyons tous les ravages qu'entraîne l'affreux débordement des mœurs : nous y puisons en même-temps que l'effroi la connoissance de différens symptômes, des différentes dégradations des productions monstrueuses de ce virus si funeste,

même aux malheureuses et innocentes victimes, qui reçoivent de ce commerce impur la mort avec la vie.

Ailleurs, ce sont des polypes, des anévrismes, des caries, des exostoses, des becs de lièvre, et beaucoup d'autres images des dépravations auxquelles notre frêle machine est exposée.

L'étonnement et le plaisir qu'ont fait naître en nous des représentations aussi fidèles, en excitant notre admiration et notre reconnoissance pour leur ingénieux fabricateur, a réveillé dans nos cœurs un sentiment bien douloureux; il nous a rappelé le célèbre Desault, cet ami infatigable de son art et de l'humanité; c'est lui qui a remis au citoyen Bertrand les premières pièces naturelles; c'est lui qui dirigeoit et encourageoit les travaux de notre artiste. Frappé de l'étonnante fidélité de ces images, dès les premiers essais, il avoit conçu le doux espoir de former un cabinet, unique dans ce genre, qui devoit servir d'une école permanente aux élèves. Il en fit connoître les rares avantages au bureau de consultation, et réclama pour le fidèle copiste de la nature la justice et la bienfaisance nationale. Pourquoi faut-il que nous ayons à déplorer la perte d'un si constant bienfaiteur du genre-humain, enlevé à la fleur de son âge? Bertrand a pleuré avec nous son instituteur, mais il s'en est toujours montré digne en continuant à faire fructifier ses leçons dans de nouvelles entreprises.

La plupart des pièces dont on voit les doubles dans son cabinet ont été déposées dans celui de notre

école de santé. Elles y sont conservées avec celles faites depuis par notre confrère Pinson. Mais il en est qui ne se trouvent que chez lui ; telle est la représentation d'un hermaphrodite, dont l'organisation copiée sur l'original fournit des instructions capables d'éclairer sur cet écart de la nature, qui a si long-temps occupé et fatigué les naturalistes et les physiologistes.

Il ne nous appartient pas d'établir un parallèle entre les modèles en cire travaillés par les savans artistes que nous avons nommés, ni ceux qui sont exposés dans les cabinets de Florence et de Bologne ; cette tâche seroit au-dessus de nos forces, et les lois du Lycée, qui ne voit jamais des rivaux dans ceux qui courent la même carrière, mais des amis du même art, de la même science, qui, chacun de leur côté, travaillent à leur perfectionnement, ces loix sages et justes défendent toute comparaison. Nous nous bornerons à vous assurer que le cabinet du citoyen Bertrand contient des représentations et de la vérité la plus frappante et de l'intérêt le plus grand pour les officiers de santé, qu'il ne peut qu'ajouter aux avantages qu'offrent les autres cabinets ; qu'il est à desirer que les élèves et les maîtres même dans l'art de guérir puissent les visiter toutes les fois que le besoin d'instruction l'exigera. Personne n'ignore que l'instruction anatomique ne peut avoir lieu que pendant une très-courte partie de l'année, et cependant le besoin peut s'en présenter chaque jour.

Nous croyons devoir terminer ce rapport trop

limité pour l'abondance des matières par le vœu que nous avons formé.

Que le cabinet du citoyen Bertrand soit placé dans un lieu plus accessible, et ouvert à ceux qui voudront le consulter, que cet artiste recommandable par sa sagacité, son coup-d'œil assuré, sa mémoire fidelle, sa patience et son exactitude à rendre les positions respectives des parties et leur couleur si approchante de la naturelle, que l'œil le plus exercé croit un moment voir la nature elle-même; que le citoyen Bertrand, disons-nous, puisse obtenir les moyens de continuer et de perfectionner de plus en plus un travail aussi précieux.

Ce n'est pas pour lui seul, quelque méritant qu'il soit, que nous formons ce vœu, c'est pour l'art de guérir, c'est pour l'histoire naturelle, c'est pour la sculpture, pour la peinture, c'est pour une utilité qui s'étende à tous.

Plus d'une fois le Lycée des Arts a eu à regretter de ne pouvoir, par lui-même, placer les savans, les artistes dignes de l'estime et de la reconnoissance publiques dans la position qui leur convient. Nous lui proposons, en conséquence, de faire vis-à-vis du citoyen Bertrand tout ce qu'il peut, de lui donner les encouragemens qui sont en son pouvoir, en joignant aux lauriers, dont-il a déja couronné son front, une médaille, monument plus durable de ses sentimens.

PHYSIOLOGIE.

Dissertation pour servir de réponse au mémoire du docteur Valli sur la Vieillesse, *par J. L. Alibert, Elève en Médecine à l'Ecole de santé de Paris, de la Société médicale d'émulation, de la Société de Médecine de Bruxelles, etc.*

Ridendi ergo sunt jactatores illi, qui rugas et gravem se nectutem se avertere passe clamant, paucis elixirii guttis quotidie sumptis, dum inevitabili vitæ sanæ effectu, callosis factis omnibus vasis, ad fatalem ducimur terminum. Van-Swietten. Comment. in Herm. Boer. A. h. Tom. I, fol. 46.

Les vieillards sont parmi nous les dépositaires sacrés de la sagesse et de la vertu. C'est lorsqu'ils touchent au terme de leur carrière que leur prudence nous donne des conseils pour commencer et finir utilement la nôtre. Sous ce rapport, ils doivent être précieux à l'état social, et le médecin qui s'occupe avec succès de l'affermissement de leur santé et du prolongement de leur existence mérite l'estime, l'admiration et la reconnoissance du public. Ce ne sont donc pas les intentions du docteur Valli que je blâme; c'est sa théorie, c'est la manière dont il procède pour arriver au but qu'il se propose. Comme lui, je suis convaincu

convaincu que les découvertes de la chymie moderne, peuvent jeter des torrens de lumière sur les principales branches de notre art ; mais je sais aussi que l'être animé présente une foule de problèmes qui sont hors de sa portée et de son ressort, qu'il se manifeste en nous une multitude d'effets dont les causes seront à jamais inaccessibles à ses recherches, que quoiqu'il fasse enfin, l'homme n'expliquera jamais l'homme ; qu'il importe par conséquent de n'user qu'avec une sage retenue de moyens d'analyse qui nous sont fournis par les sciences accessoires, et qu'il faut sur-tout peser les résultats avec circonspection et discernement. Dans le système humain, le physique et le moral se touchent par leurs surfaces ; cette remarque est celle d'Hippocrate, celle de Sydenham, celle des observateurs les plus exacts et les plus judicieux. Lorsqu'on trace un plan d'hygiène publique, il est nécessaire de contempler l'économie vivante dans tous ses rapports avec les êtres qui lui sont coordonnés. Le docteur Valli a cru pouvoir s'abstenir de ces considérations importantes ; aussi son ouvrage ne contient-il que des vues insuffisantes, le plus souvent fausses et pernicieuses ; c'est ce que nous allons prouver par un examen approfondi de ses opinions.

Les divers effets de la vieillesse, selon cet auteur, proviennent de l'accumulation du phosphate calcaire dans l'intérieur du système osseux ; cette substance, dit-il, continuellement augmentée par la nouvelle assimilation des alimens dont elle est une des parties constituantes, se porte enfin sur les autres

organes, les durcit, les solidifie, et interrompt ainsi plus ou moins essentiellement le jeu, l'équilibre et l'harmonie de leurs fonctions. Je conviens avec le docteur Vaidi que ce phénomène est une des causes qui influe le plus directement sur les altérations du corps animal; mais est-ce le seul qui doive fixer les regards du physiologiste? La nature, qui a sans cesse besoin de la mort pour perpétuer la vie, n'a-t-elle pas environné l'homme d'autres moyens de dépérissement et de destruction? Le fluide atmosphérique dans lequel nous sommes plongés ne contribue-t-il pas à dessecher les fibres extérieures par la combustion lente et successive qu'il opère sur toute la périphérie de notre système? N'est-ce pas aussi par ce mécanisme que les extrémités nerveuses s'émoussent à la longue, se racornissent en quelque sorte, et cessent enfin de communiquer avec les objets de nos sensations? et, sans insister plus long-temps sur les agens physiques dont l'existence humaine est assiégée, le principe intellectuel qui nous anime n'a-t-il pas lui-même sa caducité, sa décrépitude et sa fin? (1) L'irritabilité ne s'affoiblit-elle pas avec l'âge, quoique les parties musculaires ne contractent aucune rigidité? Haller, du moins, n'avoit pas négligé de faire cette observation. *Non ergo in solâ*

(1) *Pour comble de malheurs on sent de la pensée*
Se déranger tous les ressorts :
L'esprit nous abandonne, et notre ame éclipsée
Perd en nous de son être, et meurt avant le corps.

VOLTAIRE.

rigiditate causam senii mortisque oportet ponere; nam ex defectu irritabilitatis, plurimi in senibus musculi languent, mollesque pendent (2).

Voyons maintenant quelles sont les indications que le docteur Valli va suivre pour obvier au genre d'altération dont il a déja parlé. Il commence d'abord par établir le régime qu'il veut approprier aux vieillards; il leur conseille l'usage du lait, comme étant la nourriture qui contient le moins de phosphate de chaux, et comme très-propre, par conséquent, à en éviter la trop prompte et trop abondante formation. Or, ceci est manifestement une erreur, et personne n'ignore aujourd'hui que cette substance le contient, au contraire, en très-grande quantité (3). Je pense néanmoins que le lait est très-convenable aux personnes âgées, non par les raisons qu'en donne le docteur Valli, mais parce que, cédant plus facilement à l'action des forces digestives, il s'assimile plus complètement à nos humeurs, et les répare avec plus de célérité que nos autres alimens; car en adoptant la théorie de l'auteur, il s'ensuivroit nécessairement qu'il faudroit l'interdire dans les derniers temps de la vie, puisque les travaux chymiques ont démontré qu'il étoit éminemment chargé de terre animale, et qu'on ne manqueroit pas de hâter ainsi l'exsiccation et l'endurcissement des organes humains. C'est cependant ce

(2) *Haller, element. physiol. tom.* 8, *lib. XXX.*

(3) Voyez *la Philosophie chymique de* FOURCROY.

qui n'arrive jamais, et les habitans des montagnes de l'Ecosse et de la Suisse, qui subsistent habituellement de laitage, arrivent pour la plupart à une vieillesse très-reculée. Le mystère de la nutrition n'est donc pas si aisé à pénétrer que le présume le docteur Valli, et il auroit dû d'ailleurs, ce me semble, s'assurer des faits avant de tirer ses conclusions.

Il indique ensuite les végétaux comme aussi très-favorables à la durée de l'existence. Je ne nie pas en effet que si l'on se décide, d'après l'inspection anatomique des dents et des autres parties qui concourent à la digestion, on n'avoue qu'ils sont spécialement adaptés à notre nature. Les anciens, d'ailleurs, les premiers Grecs sur-tout, en faisoient leur principale nourriture; Pythagore en avoit formé la base essentielle de son Hygiène. Aujourd'hui même les hommes du Mogol et du Bengale ne vivent que d'herbages et de riz. En Egypte et dans l'immense contrée de la Chine, on est encore très-réservé sur l'usage des viandes; je n'ignore pas, en outre, que plusieurs écrivains philosophes, Gassendi entr'autres, ont avancé que l'homme étoit destiné à ne manger que des fruits, et que la diète animale étoit abusive et pernicieuse à sa constitution (4); mais si l'on remarque cependant avec Gir-

(4) *Cum tales ergò homini dentes concessi à naturâ sint, quales sunt concessi non carnivoris, sed aliis quæ donis terræ simplicibus vescuntur; quidni agnoscamus eo fine*

maud que les peuples sauvages chez qui les institutions civiles n'ont pas corrompu les inclinations natives, et qui ne sont dirigés que par la loi de l'instinct, dévorent de préférence la chair des oiseaux et des quadrupèdes, ne sera-t-on pas tenté de croire que si nous ne sommes pas plus décidément carnivores que frugivores, il est du moins plus sage de se ranger de l'avis de ceux qui pensent que le mélange des alimens pris dans les deux règnes est plus convenable au maintien et à la prolongation de la vie?

C'est toujours pour aider les forces de la nature, qui tend à dévoyer le phosphate de chaux par les organes excrétoires, que le docteur Valli recommande encore les substances alimentaires prises dans la classe des poissons. J'ignore les expériences qu'il peut avoir faites sur leur vertu tonique et leur qualité nutritive; mais je sais que Cullen, qui étoit un observateur attentif, avoit remarqué que leur chair étoit en général moins transpirable que celle des autres ani-

concessos, ut abstineamus à carnibus, utamur verò de aliis rebus? potest autem res Confirmari ex eo quòd videmus omnes pueros præferre perdicibus poma, esseque universe amantissimos non carnium sed fructuum; nempe quia natura in illis est adhuc quodam modo pura, inalteraque, et qualis est, se se explicat, quousque usus carnis diuturnus ipsam immutatâ temperie depravaverit.

Gassendus. de nutr. puls. et resp. animalium, fol. 301.

maux (5); et sous ce rapport assurément elle ne sauroit être salutaire aux vieillards. Je sais en outre que ceux qui abondent en principe huileux sont extrêmement difficiles à digérer, et les voyageurs nous assurent que les Hollandais et les habitans du Groënland doivent une multitude de maladies chroniques à l'abus continuel qu'ils en font dans leurs repas domestiques. Je ne prétends pas infirmer de ce fait qu'il faille bannir les poissons de nos tables; je pense au contraire qu'ils sont très-miscibles à nos humeurs, lorsqu'on en use modérément; je ne leur refuse que la propriété chimérique que leur attribue le docteur Valli de fortifier le système vivant, et d'éloigner le terme de sa destruction.

En traçant des règles diététiques aux vieillards, l'auteur eût sans doute mieux fait de porter ses vues sur la juste proportion que sur la composition chymique des substances alimentaires; car s'il est vrai que chez certains peuples de l'Orient, qui ne se nourrissent que de poissons, de fromage ou de légumes, l'existence n'est pas d'une plus longue durée que chez les peuples du Nord, qui ne font usage que de viandes, il est évident que sa théorie est en défaut; or, c'est ce qui est constaté par l'événement et l'expérience. Buffon a donc eu raison d'avancer que la différence des nourritures n'influoit en rien sur la longévité des habitans de la terre (6).

(5) *Traité de Mat. médic. Tom. I, pag.* 396.

(6) Voyez son *Histoire naturelle de l'Homme*. On a dit, à la vérité, que Thomas Parr, célèbre paysan de Schrop-

La vie de l'homme, dit Bernardin de Saint-Pierre, *est le résultat de toutes les convenances morales, et tient plus à la sobriété, à la tempérance et aux autres vertus qu'à la nature des alimens* (7). Cette vérité n'avoit pas échappée à Cheyne, qui recommande expressément à ceux qui approchent des bornes de leur carrière de soustraire quelque chose de leurs repas accoutumés à mesure qu'ils sentent leur vigueur tomber et s'affoiblir, pour que la matière de la digestion ne soit pas inférieure aux forces assimilatrices qui doivent l'élaborer. Il rappelle à ce sujet l'exemple de Cornaro, qui vécut plus d'un siècle, et qui par un sage régime conserva jusqu'à son dernier moment toutes les facultés du corps et de l'esprit (8).

Mais hâtons-nous de pénetrer plus avant dans le procédé du docteur Valli pour retarder les ravages de la vieillesse; il n'a pas seulement recours à des moyens prophilactiques, il propose d'effectuer l'expulsion du phosphate calcaire contenu en excès

shire, qui vécut cent cinquante-deux ans et neuf mois, ne s'étoit, en grande partie, nourri que de fromage et de lait. Mais j'observe aussi que le docteur Lister a inséré dans les transactions philosophiques, *année* 1678, l'histoire d'un grand nombre de vieillards, tous âgés de plus de cent ans, et dont l'aliment habituel avoit été du bœuf salé et séché, du pain d'avoine aigre, et excessivement levé.

(7) *Etudes de la Nature.*

(8) *De infirmorum sanitate tuendâ.*

dans le corps humain, en favorisant l'excrétion cutanée à l'aide des bains et des frictions, et celle des urines par le secours des eaux froides et limpides, qu'il regarde comme les diurétiques les plus énergiques et les plus puissans. J'avoue que ceci me paroît, à moi, la partie la plus plausible de son ouvrage. Il n'est pas douteux que l'application réitérée des liquides n'assouplisse considérablement la peau, et ne retarde ainsi l'état d'induration vers lequel tendent continuellement toutes les parties du système. On y avoit habituellement recours dans les anciennes républiques de la Grèce et de Rome, où l'art de conserver la santé étoit essentiellement lié à la législation; aussi voyoit-on, dans leur sein, une multitude d'hommes qui parvenoient à l'âge le plus avancé. On demandoit à un vieillard par quel secret il avoit pu prolonger autant la durée de ses jours. Sa réponse fut laconique: *intûs vino, extûs oleo.* La salubrité des bains est donc incontestable, et c'est sans doute à cause de l'utile emploi qu'elle savoit en faire que Medée passa jadis pour avoir le don de rajeunir. L'usage des brosses n'est pas moins important; il facilite les transpirations gazeuses en imprimant du ton et de la vigueur à l'organe cutané. Quant aux boissons glaceres proposées par l'auteur comme des stimulans pour les reins et pour la vessie, j'observerai qu'elles sont au moins inutiles. Les physiologistes savent que les excrétions de ces organes sont très-abondantes dans les derniers temps de la vie, et qu'elles ont rarement besoin d'être sollicitées.

Enfin le docteur Valli termine son mémoire en proposant un spécifique contre la vieillesse, qu'il appelle assez peu philosophiquement une *maladie*. L'acide oxalique par la propriété qu'il a de décomposer promptement le phosphate de chaux lui paroit très-propre à maintenir les cartilages, les membranes, les muscles, les tendons, les vaisseaux dans l'état de souplesse et d'élasticité qui leur convient pour l'intégrité de leurs fonctions. Il a expérimenté d'ailleurs que cette substance opère un retard très-sensible dans l'ossification des jeunes animaux, et que dans les adultes elle précipite en bien plus grande proportion la terre animale par la voie des déjections alvines et des évacuations urinaires. Je n'ai garde de contester au docteur Valli la vérité des faits qu'il allègue ; mais je ne saurois dissimuler qu'il seroit très-dangereux de répéter souvent de semblables essais sur l'espèce humaine. Hoffman, Harris, Schebbear cité par Zimmermann, Zéviani, ont blamé avec raison l'usage inconsidéré des acides, parce qu'ils les regardoient comme des causes fréquentes de cette série non interrompue d'affections qui sont le tourment de la première enfance. Ne peuvent-ils pas en effet par leur action plus ou moins immédiate sur le principe calcaire donner lieu à son inégale distribution dans le système osseux, et provoquer ainsi les symptômes les plus funestes du rachitis ? Ne peuvent-ils pas suspendre ou du moins désordonner dans sa marche l'un des phénomènes les plus importans de l'économie vivante, le phénomène de la dentition ? Il faut donc respec-

ter les périodes de l'accroissement dans les individus en bas-âge. Le préservatif indiqué par l'auteur conviendroit tout au plus aux vieillards dont les humeurs tendent sans cesse à l'alkalescence, si son usage journalier en portant une impression sédative sur le système des forces, ne causoit des maux infiniment plus graves que ceux que l'on cherche à éviter.

D'après ce que je viens d'exposer, il est aisé de voir, ce me semble, que la nécessité des dégradations du corps humain est un problême dont il est impossible de fournir une solution complète et satisfaisante. Ne seroit-il pas plus sage de la rapporter, suivant la pensée de Barthez, aux lois primordiales attachées à la constitution des êtres vivans (9)? Les mêmes règles qui en ordonnent le commencement et la durée ne doivent-elles pas en diriger la fin?

Il est pourtant vraisemblable que les désordres que nous remarquons dans la vieillesse dépendent principalement de la chûte successive des forces toniques dans les organes gastriques (10). Si la matière terreuse envahit et encombre, pour ainsi parler, toutes les parties du système animal, c'est que la puissance digestive continuellement affoiblie par des causes qui nous sont inconnues, cesse de frapper du caractère qui leur convient les substances alimentaires. Ainsi donc un projet d'hygiène qui offriroit

(9) *Nouveaux élémens de la science de l'homme.*

(10) Consultez la dissertation de *Senum affectibus*, par J. C. Michaëlis, disciple de Stahl.

les moyens de l'exciter et d'en rendre l'activité plus durable, rempliroit bien mieux le but que s'est proposé le docteur Valli. C'est, par exemple, un avis très-sage et très-salutaire que celui que certains praticiens donnent aux vieillards de se transporter dans les pays chauds ou sur le sommet des montagnes. Qu'on ne s'étonne pas si le succès couronne presque toujours leurs espérances. L'air des lieux élevés est en général plus riche en oxigène; on sait déjà quelle est son influence, ainsi que celle de la lumière, sur l'irritabilité animale, et l'on ne doit pas être surpris de voir reluire la santé dans les corps les plus décrépits et les plus délabrés. Un exercice modéré et souvent interrompu ne leur est pas moins favorable. Mercurialis lui attribue ingénieusement l'effet d'un vent léger qui rallume un feu presque éteint (11). Le désir d'alonger la vie a suggéré quelques autres ressources qui ne méritent pas peut-être une sérieuse attention. Bacon conseille de fondre et de renouveler la masse entière des humeurs. On a cru long-temps qu'il étoit avantageux de faire coucher les personnes âgées avec des enfans sains et bien constitués, pour qu'elles s'imbibassent pendant le sommeil des vapeurs réparatrices d'une douce et louable transpiration. C'est ainsi que l'histoire nous a peint David courbé sous le poids des années, appelant encore à lui les jeunes filles de la volupté, pour ranimer auprès d'elles ses membres frêles et languissans; mais, il faut l'avouer, tous ces

(11) *De arte gymnastica.*

moyens physiques ne sont pas d'une grande valeur, quand on néglige les secours puissans que l'on pourroit puiser dans l'ordre moral. On ne sauroit assez se persuader combien ces derniers contribuent à l'harmonie et à la durée des fonctions humaines. Sanctorius, Gorter, Mackensie, ont sagement raisonné, lorsqu'ils ont prescrit de divertir l'ame, et de varier à propos ses passions et ses plaisirs, pour procurer au corps des excrétions plus faciles et plus abondantes. Cette maxime d'hygiène est sur-tout applicable aux vieillards. N'en doutons pas ; si leur carrière semble se rétrécir depuis quelques siècles, c'est que les chagrins, les craintes, les sollicitudes marchent sans cesse à leur suite ; c'est que partout on les laisse languir dans un état déplorable d'abandon et d'oisiveté. Il n'en étoit pas de même à Lacédémone, où l'on s'attachoit à leurs pas avec tant d'amour et de vénération. On cultivoit chez eux avec plus de soin les restes précieux d'une activité salutaire ; ils étoient occupés, et par conséquent heureux jusqu'au dernier de leurs jours. Il importe donc d'exercer, de distraire l'esprit des personnes âgées, de tenir constamment leur sensibilité en haleine, de la placer sur-tout dans les situations les plus douces et les plus consolantes ; car rien ne prolonge autant l'existence que les jouissances paisibles de l'ame, et les battemens d'un cœur tranquille et satisfait (12).

(12) *Le plaisir d'être aimé renouvelle la vie*,

Dit le poëte Saint-Lambert dans un poëme qu'il vient

Cependant, qu'est-il besoin de le dire? les précautions de notre art ne peuvent rien contre la loi commune imposée à tous les êtres de l'univers, par un régime suivi, par des secours long-temps et assidument continués, on peut sans doute rallumer pour quelques instans les dernières étincelles de la vie; mais elles s'éteignent enfin, comme ces lampes mourantes qui doivent se consumer faute d'aliment. Le temps est éternel dans ses destructions comme la nature l'est dans ses créations. *On ne jette point l'ancre dans le fleuve de la vie*, dit un célèbre écrivain de nos jours; *il emporte également celui qui lutte contre son cours, et celui qui s'y abandonne* (13). Pourquoi faut-il hélas! que l'homme s'avance si douloureusement vers le terme certain de ses peines et de ses erreurs!... Pourquoi faut-il qu'il pleure à son couchant comme il pleuroit à son aurore!... Imitons l'exemple de tant de sages vieillards dont s'honore l'antiquité. Hésiode, Homère, Démocrite, Platon, et ces patriarches si renommés qui habitoient autrefois les contrées de la Palestine, voyoient approcher la mort

de mettre au jour, et qui a pour titre: *Les Consolations de la Vieillesse.* Ce respectable et vertueux vieillard a fait, en très-beaux vers, ce que Cicéron fit autrefois en prose élégante. On se console du passé, on se rassure contre l'avenir, lorsqu'on se repose quelque temps sur cette production touchante de l'imagination et du sentiment. On y recueille par-tout les leçons précieuses de la plus sage et de la plus aimable philosophie.

(13) Bernardin de Saint-Pierre: *Fata volentem ducunt, Nolentem trahunt*, avoit dit Aulugelle.

sans effroi, et se retiroient en paix dans le sein de leurs ayeux. Anacréon sur les bords du tombeau badinoit encore avec les grâces ; une joie innocente et pure réchauffoit les glaces de son âge, et couronnoit de roses ses cheveux blancs. Tâchons donc de jeter quelques fleurs sur les épines de la vie ; mais n'ayons pas la folle prétention d'en perpétuer la durée. Galien, qui enseigna l'art de rajeunir, n'empêcha pas les rides de la vieillesse de sillonner son visage et son front. L'or potable et les élixirs de Paracelse ne surent le garantir d'un trépas subit et prématuré. La triste méthamorphose subie par Tithon, dont parle la fable, est l'emblême véritable de l'impossibilité qu'il y a de résister aux injures des ans.

Je n'ai pas voulu prétendre néanmoins que les recherches du docteur Valli fussent tout-à-fait inutiles. L'hygiène et la thérapeutique s'en enrichiront sans doute, et en feront une plus juste et plus sage application. J'ai voulu dire seulement qu'elles ne conduiroient jamais au but que l'auteur s'étoit flatté d'atteindre. J'ai voulu prouver que les changemens et les effets des substances alimentaires ou médicamenteuses dépendoient absolument du ton et de l'énergie du système animé, que des conclusions tirées pour la plupart de quelques expériences faites hors du solide vivant, ou sur des animaux dont le principe d'action diffère essentiellement du nôtre, n'étoient dans aucun cas d'une vérité bien médicinale, qu'elles ne pouvoient entrer par conséquent dans l'ensemble systématique et raisonné des faits

dont se compose notre art (14). La chymie cependant doit nous être infiniment précieuse sous plusieurs rapports. Je me plais à répéter ici que la théorie physiologique lui est en grande partie redevable des derniers progrès qu'elle a faits; à l'instant même où j'écris, nous voyons jaillir de son sein les vérités les plus lumineuses et les plus fécondes; mais ces vérités il ne faut pas les livrer à la multitude; ceux-là seulement les mettront à profit qui, dans la considération des phénomènes humains, tiendront compte des lois propres et inhérentes à la nature organisée, et sauront apprécier les modifications innombrables qu'impriment aux forces physiques l'action et l'influence suprême des forces vivantes.

Tel est du reste le sort fatal de la médecine, que dans tous les temps elle a été la proie des sciences qui l'avoisinent; on l'a couverte successivement de conjectures et d'hypothèses. Heureusement que ces systèmes ingénieux, ces rêves séduisants de l'esprit et de l'imagination ne font pas fortune aujourd'hui;

(14) Ce qui contrarie évidemment les explications chymiques du docteur Valli, c'est que nous marchons, en quelque sorte, à pas inégaux vers l'accroissement, le décroissement et la mort. Les habitans des climats chauds vieillissent plus vîte, et ne meurent pas plus tôt que nous. Il en est de même des femmes, qui sont néanmoins plus vivaces que les hommes; il est, en outre, bien digne de remarque que la probabilité de la vie, qui diminue rapidement dans la vieillesse, demeure quelque temps suspendue entre quatre-vingt-cinq et quatre-vingt-dix ans. Cette observation a été faite par Barthez, d'après les tables publiées par Kerseboom, de Parcieux, Wargentin et Buffon.

ils éblouissent un instant ; mais on s'apperçoit bientôt qu'ils n'éclairent pas On les regarde comme des palais brillans, il est vrai, mais dont les murs s'écroulent si vite, qu'il faut craindre de les habiter.

Au surplus, il paroîtra peut-être surprenant que sur un point de cette importance un jeune élève, qui n'a d'autres titres encore que son zèle et son émulation, ait osé se mesurer avec un adversaire aussi exercé que le docteur Valli ; mais ce sont précisément les droits qu'il a si justement acquis à la confiance publique, et à mon estime particulière, qui m'ont déterminé à prendre la plume. Ce qui contribue sur-tout à propager les fauses opinions dans les sciences, c'est le crédit et l'autorité dont jouissent ceux qui les émettent. Je ne crains pas d'avouer que je me sens très-fort avec les principes dont je me suis servi pour le combattre ; je les ai puisés dans l'étude et la contemplation des lois vitales, et dans les livres les plus authentiques de mon art. Cette discussion, je l'espère, ne sera pas vaine et infructueuse. *Démontrer une erreur*, dit avec raison Charles Bonnet, *c'est plus que découvrir une vérité* (15).

(15) *Essai analytique sur les facultés de l'ame.*

MEDECINE.

Exposé du traitement à suivre contre le Tænia cucurbitin.

Deux espèces de vers à anneaux, qu'on nomme improprement vers solitaires, affligent les hommes et les animaux. Ils ont l'un et l'autre des articulations; ils sont plats, blancs, et ils ont souvent plusieurs aunes de longueur. Quelquefois ils sont deux ou trois ensemble de la même espèce dans le même individu; d'autre fois ils sont accompagnés d'un ou plusieurs strongles. L'un, qui a les anneaux courts, est le tænia proprement dit *tænia prima, tænia vulgaris, tænia lata, tænia acephala, tænia capitata.* L'autre, qui a les anneaux longs, est appelé vulgairement ver cucurbitin, *tænia secunda, tænia secundi generis, tænia osculis marginalibus solitaris.*

L'un et l'autre sont plus ou moins larges, plus ou moins longs, suivant leur âge, et se terminent en une pointe si déliée qu'elle est presque imperceptible. Ils se rompent assez facilement; c'est ce qui fait qu'on en rend presque toujours des portions par l'usage des remèdes vermifuges, ou par celui des drastiques; mais lorsqu'ils ont acquis un certain degré d'accroissement, ils tourmentent les ma-

lades aux dépens de qui ils vivent, et leur causent à la fin la mort, s'ils n'ont pas pu s'en débarrasser. On croit que s'il existe le moindre filet du ver dans un corps vivant, il s'y régénère ; c'est ce qui fait que les vers solitaires sont si difficiles à extirper.

Jusqu'à l'année 1775, on ne connoissoit point de spécifique contre l'un et l'autre ver ; mais cette année le gouvernement Français acheta de la dame Nouffer, veuve d'un médecin Suisse, le secret d'un remède qu'elle tenoit de son mari, et qu'elle pratiquoit à Morat depuis vingt ans, avec le succès le plus heureux et le plus prompt contre le ver solitaire à anneaux courts. Les essais qui furent faits à Paris par les commissaires nommés par le gouvernement, par ceux de l'académie de médecine et de l'académie des sciences, confirmèrent l'efficacité du remède, et il fut publié ; mais en même temps il fut constaté par les commissaires, conformément au rapport de la dame Nouffer, que son traitement qui soulageoit les malades affectés du tænia cucurbitin, celui à anneaux longs n'étoit pas un spécifique contre cette espèce de ver.

Je savois qu'à l'Isle-de-France beaucoup d'individus périssoient d'une maladie vermineuse ; je me hâtai d'y publier à mon arrivée dans l'Isle, en 1776, par la voie du journal hebdomadaire de la colonie, la recette du traitement de la dame Nouffer ; mais il n'y réussit pas complètement et constamment. J'ai fait administrer son remède trois et même quatre fois aux mêmes malades, dans des intervalles convenables, sans succès. Plus occupé d'agriculture et

des arts que de médecine, je ne portois pas assez d'attention à des résultats infructueux qui auroient dû m'éclairer, et je me laissai entraîner à l'opinion commune, qui vouloit que le tænia de l'Isle-de-France fut le ver solitaire proprement dit, celui à anneaux courts. Je pensai donc que le même remède pouvoit être efficace en France, et non dans les pays chauds, ou que la fougère indigène n'avoit pas la même vertu que celle de France, ou que le tænia de la colonie étoit plus vivace, plus tenace que celui d'Europe.

Cependant une de mes négresses, attaquée d'un tænia, ayant pris quatre fois le remède suisse sans succès, sans même aucun amendement, quoiqu'elle eût rendu à chaque fois des portions assez longues du ver qui la tourmentoit, et qui lui occasionnoit tous les jours à peu-près à la même heure des convulsions qui lui ôtoient toute connoissance, je me déterminai à faire l'essai d'un autre traitement. Celui dont je vais faire le détail a parfaitement réussi. Elle rendit le deuxième jour, par les selles, le tænia entier, et n'eut dès ce jour aucune convulsion; elle fut entièrement guérie. En examinant avec attention le ver que le remède avoit expulsé, qui avoit plusieurs aunes de longueur, et au moins quatre lignes de largeur, et qui avoit encore vie, parce que je le mis dans de l'eau tiède, où je vis une partie de ses anneaux se développer successivement, je crus reconnoître qu'il étoit un tænia cucurbitin. Je le confrontai avec le dessin et la description qui se trouvoient dans le journal de physique

des deux espèces de vers, et je fus convaincu que le ver solitaire de l'Isle-de-France étoit le cucurbitin. Depuis, j'en ai vu une assez grande quantité qui ont été expulsés par l'effet de mon traitement, et je puis assurer que l'autre tænia n'existe pas dans cette colonie; mais celui dont je viens de parler y est très-commun, ainsi qu'à Madagascar et dans l'Inde. Il a occasionné la mort à beaucoup de personnes. On croit qu'il est dans les rivières, et l'on m'a assuré qu'on en avoit trouvé dans quelques poissons.

J'ai fait à l'Isle-de-France quantité d'épreuves du traitement que j'avois imaginé pendant plusieurs années, et toujours avec succès. Je n'ai eu occasion de faire en France que deux essais, mais qui ont été heureux : en voici la recette.

Lorsqu'on est assuré de la présence du ver cucurbitin dans le corps d'un malade, ce qu'on ne peut reconnoître que par l'inspection des portions du ver que le malade peut rendre, il faut le disposer au traitement par un lavement d'eau pure qu'il doit prendre le soir avant de se coucher, et par un souper très-léger. Le lendemain matin, suivant l'âge, le sexe et la force du malade, on lui fera prendre depuis dix grains jusqu'à quarante au plus d'ipécacuanha (1) du Brésil, en poudre, délayé dans

(1) On peut substituer l'ipécacuanha de l'Isle-de-France à celui du Brésil, mais en dose moindre, parce qu'il est plus actif. La plante qu'on nomme improprement ipé-

une demi-tasse d'eau chaude, avec une bonne cuillerée de sucre, en ayant soin de lui faire avaler toute la poudre très-exactement : ensuite, il prendra sur-le-champ une bolle d'eau d'orge tiède et sucrée, ou du thé, ou une décoction de fleurs de sureau sucrée, à son choix. Lorsque le malade vomira, il prendra chaque fois une bolle de liquide tiède, soit eau pure, soit eau panée, soit eau d'orge, soit thé léger, soit décoction de capillaire ou de fleurs de sureau, à son choix (2).

Comme il est nécessaire que le malade vomisse,

cacuanha dans cette Isle est une espèce d'apocyn rampant.

La décoction des feuilles et des racines de cette plante excite le vomissement. On fait grand usage, à l'Isle-de-France, des unes et des autres.

(2) J'ai adopté, depuis quelques années, une autre méthode de prendre de l'ipécacuanha. Je crois cette dernière, en général, plus efficace ; elle est aussi moins désagréable. On met cinq ou six ou huit grains de cette racine réduite en poudre, au plus dix grains, dans une tasse ; on y verse cinq ou six cuillerées d'eau bouillante, qu'on agite avec une cuiller à café ; ensuite on laisse reposer la liqueur ; on la décante ; on y ajoute du sucre, et on l'avale. On prend ensuite la décoction qu'on a préparée. Lorsque les vomissemens ont cessé, on prend une seconde dose d'ipécacuanha pareille à la première, et préparée de même, sans oublier de boire immédiatement après la valeur d'une bolle d'une décoction d'orge ou de thé léger, etc. On prendra, dans la même matinée, une troisième dose d'ipécacuanha semblable aux précédentes. Cette méthode est préférable à celle usitée, et plus efficace.

pour assurer sa guérison, il doit prendre une seconde fois de l'ipécacuanha, en dose moindre que la première fois, s'il n'a point de vomissement, ou s'il n'en a qu'un ou deux, quelques heures après avoir pris la première dose; mais s'il a vomi trois ou quatre fois, ce nombre est suffisant.

Il fera un dîner léger, et ne mangera que des choses saines. Il prendra un lavement d'eau pure et tiède l'après-midi, et un second le soir; son souper doit être léger.

Le lendemain, sans différer, il prendra le purgatif qui suit, et qu'on peut regarder comme le spécifique.

C'est de la gomme gutte réduite en poudre très-fine, et du mercure doux. Je donne aux adultes de quinze à dix-huit grains de l'un et de l'autre, délayés ensemble avec un peu d'eau tiède et une cuillerée de sucre (3). Immédiatement après avoir pris ce remède, le malade avalera une bolle d'eau d'orge

(3) Je crois l'addition du sucre nécessaire, tant pour corriger la gomme gutte que pour servir d'appât au ver. D'après les préjugés que l'on a eu en France, on regardera cette dose de gomme gutte comme beaucoup trop forte et même comme dangereuse. J'observe que j'ai fait prendre quelquefois, à l'Isle-de-France, jusqu'à vingt grains de gomme gutte et de mercure doux à des hommes forts et robustes, et sans accidens. J'observe que cette gomme-résine, lorsqu'elle agit le plus fort, n'a d'autre effet que d'exciter des vomissemens. Dans ce cas elle ne présente aucun danger, puisqu'elle est, en grande partie, expulsée du corps à chaque vomissement.

tiède sucrée, dans laquelle on aura fait fondre un peu de sucre. Lorsqu'il reste au fond du vase de la gomme gutte ou du mercure doux, on y verse, et même à plusieurs reprises, de l'eau d'orge tiède et sucrée, qui doit être prête, afin que le malade avale entièrement la dose du remède.

S'il le vomit, avant d'avoir été purgé, il doit se résoudre à en prendre une seconde dose moins forte que la première.

Il boira souvent, pendant la matinée, de l'eau d'orge un peu sucrée, ou du thé, ou quelqu'unes des décoctions ci-dessus citées, pour aider les vomissemens, s'ils surviennent, ou pour faciliter les évacuations, et pourra prendre, vers les dix heures du matin, un bouillon fait et dégraissé ; soit que le malade ait rendu le ver ou non, il doit prendre un lavement d'eau pure l'après-midi, et un autre le soir ; son dîner doit être celui d'un jour de médecine, et son souper léger.

Ce traitement suffit ordinairement pour expulser le ver, le plus souvent entier, quelquefois par portions ; mais comme sa pointe la plus déliée peut être restée dans le corps du malade, on doit lui donner le troisième jour, sans différer, de l'huile de Palma-Christi pure, le matin à jeun. Cet excellent purgatif, qui est très-usité dans les Isles-de-France et de la Réunion, est un puissant vermifuge. Si le ver n'a pas été chassé par les premiers remèdes, il est du moins dans un état de foiblesse qui ne lui permet pas de résister à l'action du troisième.

J'ai observé qu'on ne donnoit pas en général, dans notre Isle, des doses assez fortes de cette huile. Dans ce cas-ci, j'en fais prendre six cuillerées à bouche aux adultes, quelquefois sept, rarement huit. L'huile de Palma-Christi que l'on prépare à l'Isle-de-France a subi trois fois l'action du feu ; peut-être est-ce la raison pour laquelle cette huile est moins active que celle que l'on prépare dans d'autres pays.

Suivant la méthode que j'ai adopté d'administrer l'huile de Palma-Christi, le malade ne doit rien prendre immédiatement après l'avoir avalée ; mais il boira, une heure après, une bolle d'eau d'orge légèrement sucrée, ou de thé, ou de capillaire. Il répétera l'usage de cette boisson d'heure en heure dans la matinée. Il pourra prendre un ou deux bouillons faits et dégraissés avant le dîner ; on lui donnera un lavement d'eau pure l'après-midi, et un autre le soir.

Il m'est arrivé quelquefois de donner avec le même succès au malade, dans la même matinée, l'ipécacuanha, ensuite le spécifique désigné plus haut, lorsque les vomissemens étoient cessés. Par ce moyen, le traitement étoit plus court, puisqu'il ne duroit qu'un jour ; mais le malade en étoit plus fatigué.

Je crois que cette dernière manière d'attaquer le ver cucurbitin est la plus efficace. Si l'on n'est pas assuré de l'avoir rendu entièrement, on doit sans hésiter prendre le lendemain la dose d'huile de Palma-Christi indiquée ci-dessus, et des lavemens l'après-midi et le soir.

Je ne dois pas dissimuler qu'il y a des malades qui ont été attaqués du même ver quelques mois

après l'avoir rendu par l'effet du traitement ci-dessus. On peut soupçonnner qu'il s'est formé un second ver, ou bien que le même n'a pas été rendu entier, et que sa pointe la plus déliée, cachée dans les replis des intestins, y est restée, et qu'elle y a pris croissance. Je le présume ainsi, parce qu'alors je ne donnois pas des doses aussi fortes du purgatif qu'à présent. C'est même ce qui m'a engagé à les augmenter dans les proportions que j'ai indiquées. Je crois donc qu'il est à-propos que le malade soit beaucoup purgé ; je n'en ai vu aucun mauvais effet ; mais je conviens qu'il ne faut rien outrer, et que les doses du purgatif doivent être proportionnées aux forces du malade.

Si l'on trouvoit que le remède agît trop, on feroit prendre plusieurs fois au malade, par intervalle, une décoction de thé plus sucrée qu'à l'ordinaire, dans laquelle on mettroit du suc de citrons.

Ce même traitement est le plus efficace que je connoisse contre les autres espèces de ver. Je ne l'ai pas éprouvé contre le ver solitaire à anneaux courts, parce que je n'en ai pas eu l'occasion. Il seroit à désirer qu'on en fît l'essai ; s'il réussissoit également, il seroit un vermifuge général, et l'on n'auroit plus de méprises à craindre. Peut-être seroit-il à-propos d'employer contre ce dernier ver la racine de fougère, le second jour du traitement, avant le purgatif, de la manière que le prescrit la dame Nouffer.

Depuis la date de cet écrit, j'ai essayé de faire prendre au malade, le troisième jour du traitement, une heure avant de lui donner de l'huile de Palma-

Christi, une forte décoction d'absinthe, à la dose d'une demi-pinte, et j'ai obtenu le même succès que ci-devant. Je pense que cette addition doit produire un bon effet, lorsque le malade n'a pas rendu le ver entier le second jour du traitement.

COSSIGNY.

Paris, le 28 nivôse, an cinquième de la République.

HISTOIRE.

EXTRAIT d'un Mémoire inédit de FRÉRET sur la condamnation de SOCRATE.

EN annonçant que nous reviendrions sur l'ouvrage manuscrit de Fréret, intitulé : *Observations sur les causes et sur quelques circonstances de la condamnation de Socrate*, nous croyons avoir pris l'engagement de le faire connoître par cet extrait. Rapportons d'abord le commencement du mémoire sans en altérer les expressions.

« Les événemens les plus célèbres ne sont pas toujours ceux qui sont les mieux connus, et desquels on a maintenant une plus juste idée ; leur célébrité même fait que le plus souvent on n'en examine pas les circonstances avec une certaine attention. On suppose qu'un semblable examen a déja été fait plusieurs fois, et, dans cette suppo-

sition, on reçoit sans scrupule l'opinion commune que l'on croit être le résultat de cet examen.

La condamnation de Socrate par les Athéniens est un de ces événemens dont tout le monde parle, et dont presque personne n'a examiné les circonstances. On suppose que la mort de Socrate fut l'ouvrage de la haine et de la jalousie des sophistes qui, ayant trouvé, dit-on, le secret d'inspirer leur sentiment au plus grand nombre des citoyens d'Athènes, le firent condamner comme ennemi des Dieux et comme corrupteur de la jeunesse.

Cette opinion m'ayant toujours paru destituée de vraisemblance, j'ai cru devoir en examiner les fondemens avec la plus grande attention, afin de m'instruire par les circonstances de cet événement, et par le degré de certitude des témoignages sur lesquels on s'appuye, si cette opinion commune est du nombre de celles dont la critique nous oblige de reconnoître la vérité, quoiqu'elle ne puisse pas nous en faire comprendre la possibilité morale. C'est de cet examen que j'entreprends de rendre compte dans les observations suivantes ».

Après avoir fixé la mort de Socrate au printemps de l'an 399 avant J. C., Fréret s'efforce de prouver qu'on ne doit l'attribuer ni à la haine des sophistes, ni à ses opinions philosophiques, mais à son attachement au parti oligarchique, et à ses liaisons avec Critias, l'un des trente tyrans. Pour établir un pareil sentiment, ce savant entre dans beaucoup de détails, et même dans d'assez longues digressions. Toutes sont curieuses et instructives, et si elles

n'étoient pas aussi étendues, nous les rapporterions ici. L'auteur du Voyage du jeune Anacharsis a profité de quelques-unes de ces recherches, les a augmentées ou rectifiées, et mises dans le jour le plus favorable avec les charmes ordinaires de son style. Mais trop riche de lui-même, Barthélemy, loin de cacher ce qu'il devoit à Fréret, s'est empressé de citer son manuscrit, qu'il avoit seul entre les mains (1). On sera bien aise de savoir en quoi les idées de l'un et de l'autre se ressemblent, ou diffèrent entr'elles. C'est pourquoi nous allons transcrire le résultat des observations du dernier.

« Je crois, dit-il lui-même, devoir les dégager » des discussions dans lesquelles je n'ai pu me dis» penser d'entrer, et les réduire à des propositions » simples. Je me flatte d'avoir montré,

» 1°. Que la comédie des Nuées d'Aristophane n'a pu préparer les Athéniens à la condamnation de Socrate, parce qu'elle a précédé cet événement de vingt-quatre ans, et parce qu'ayant été remise au théâtre deux fois différentes, elle fut sifflée toutes les deux fois, ce qui montre qu'elle ne fit pas grande impression sur les esprits.

2°. Que ni Mélitus, ni Anytus ne purent être ceux qui engagèrent, par une somme d'argent, Aristophane à déchirer Socrate en plein théâtre. Mélitus étant encore assez jeune vingt-quatre ans après la représentation de cette comédie, ne devoit

(1) Voyage du jeune Anacharsis, C. LXVII, T. V, p. 479—481, etc.

être alors qu'un enfant qui, quand il auroit été d'une famille riche, n'auroit pu disposer d'une somme capable de tenter Aristophane. Anytus n'avoit que quatorze ans après la première représentation des Nuées, il étoit encore en bonne intelligence avec Socrate, au moins s'il en faut croire Platon.

3°. Que les sophistes, qui sont du moins aussi maltraités que Socrate dans les comédies d'Aristophane, n'étoient pas assez intimement lié avec ce poëte pour l'engager à maltraiter Socrate à leur prière. Si cela eût été, il auroit gardé un peu plus de ménagement avec eux : les choses qu'il leur reproche sont précisément celles pour lesquelles Diagoras et Protagore furent condamnés, et celles dont ils étoient soupçonnés avec beaucoup de fondement.

4°. Que ces sophistes qui étoient détestés par Anytus, selon Platon, ne pouvoient-être ceux qui l'ont animé contre Socrate. Que d'ailleurs ils étoient en petit nombre, très-suspects aux partisans de la démocratie, et si peu accrédités qu'ils n'avoient pu sauver à leur chef Protagore la flétrissure d'un jugement qui le condamnoit à l'exil, comme un ennemi des dieux, et en vertu duquel son livre fut brûlé publiquement comme un ouvrage pernicieux.

5°. Que le passage d'Ælien, qui contient plusieurs fausseté démontrées, ne mérite aucune créance sur le reste, et ne peut servir de fondement solide à aucun système. Ælien étoit un compilateur qui, sans choix, sans discernement et même sans aucune

exactitude, écrivoit ce qu'il se souvenoit d'avoir lu dans des livres très-communs alors; et ce n'est que la perte de ces ouvrages plus anciens que lui qui peut donner quelque mérite à ses compilations (2).

6°. Que la démocratie ayant été rétablie à Athènes après la mort de Critias, les partisans du gouvernement populaire étoient avec raison dans une crainte continuelle que les ennemis de cette forme de gouvernement, qui étoient les plus riches et les plus habiles des citoyens, ne vinssent à bout de rétablir l'oligarchie ou l'aristocratie : entreprise dans laquelle ils auroient été aidés par les Lacédémoniens, alors les maîtres de toute la Grèce. Que parconséquent un homme comme Socrate, respecté par sa vertu et par son mérite, qui avoit donné des preuves éclatantes de sa fermeté, et qui d'ailleurs tournoit ouvertement en ridicule le point reconnu par tous les anciens éclairés pour la base de la démocratie, l'élection des magistratures par le sort devoit leur être très-odieux et très-suspect.

7°. Que Socrate, selon le témoignage formel de l'orateur Æschines, dans une harangue prononcée en public, avoit été condamné comme maître de Critias, et comme ayant instruit celui qui avoit détruit le gouvernement populaire. Xénophon reconnoissoit que l'éducation de Critias, jointe aux

(2) Ce jugement est beaucoup trop sévère : Ælien a rapporté une foule de traits dont la vérité peut se démontrer par les témoignages les plus authentiques. *Voyez* les notes de Perizonius.

railleries de Socrate contre la forme des élections par le sort, étoit ce que l'on avoit principalement allégué pour prouver la séduction de la jeunesse dont il étoit accusé. Enfin Platon lui-même, qui n'avoit osé parler de Critias son parent dans l'apologie composée sous le nom de Socrate, reconnoissoit dans sa lettre aux parens de Dion que ce philosophe avoit été la victime des ressentimens des citoyens maltraitées sous le gouvernement des trente, et des partisans outrées de la démocratie.

8°. J'ai montré pourquoi les ennemis de Socrate n'osèrent énoncer ouvertement le crime dont ils le trouvoient coupable. L'amnistie jurée si solemnellement trois ans auparavant ne leur permettoit pas d'intenter contre lui une semblable accusation. Mais comme les Héliastes qui devoient le juger étoient tous des hommes du peuple et partisans zélés de la démocratie, les ennemis de Socrate étoient bien surs qu'il suffiroit d'accuser Socrate pour qu'il leur parût coupable.

9°. Je crois avoir montré que l'accusation d'impiété proposée contre Socrate ne devoit pas paroître aussi déraisonnable aux yeux des Athéniens qu'elle nous le semble aujourd'hui, non-seulement parce qu'il attaquoit les fables des poëtes, regardées alors comme les dépositaires des traditions religieuses, et parce qu'il parloit contre les dépenses excessives des sacrifices, mais encore parce qu'il se donnoit lui-même pour un homme inspiré et dirigé par les conseils d'un génie attaché à lui. Par-là Socrate introduisoit une nouvelle espèce de divination diffé-

rente de celle des augures et de celle des oracles. Par-là, il ouvroit la porte au fanatisme, et il y avoit tout à craindre pour l'Etat si un semblable systême se fût répandu.

10°. J'ai fait voir que Socrate s'étoit très-mal défendu, ou, pour mieux dire, qu'il ne s'étoit point défendu du tout, puisqu'au lieu de se justifier et d'instruire ses juges sur la fausseté des accusations proposées contre lui, il leur avoit parlé uniquement de la certitude de ses inspirations et du témoignage que l'oracle de Delphes avoit rendu à l'excellence de son esprit.

11°. Enfin j'ai démontré la fausseté du regret des Athéniens sur la mort de Socrate. Suivant l'auteur de l'argument de l'harangue d'Isocrate sur Busiris, ils défendirent par une loi expresse que l'on prononçât devant eux le nom de Socrate et Euripide, pour satisfaire à son amitié, sans s'exposer à la peine portée par cette loi, glissa dans son Palamède quelques vers qui faisoient allusion si marquée à la mort de Socrate, que les spectateurs ne purent retenir leurs larmes et leurs gémissemens lorsqu'ils les entendirent. Mais Euripide étoit mort avant Socrate, et la mort de celui-ci précéda de dix ans la condamnation de ce philosophe (3).

« Qu'il me soit permis, continue Fréret, de remarquer ici en finissant combien il est difficile de concilier la conduite que tint Socrate lors de son

(3) Dans le texte, ce dernier article est transposé; je le mets ici à la place qu'il doit avoir.

accusation

accusation avec les principes que Platon lui attribue dans le dialogue intitulé Criton. Un homme plein d'amour pour la république et respectant le gouvernement établi au point de soutenir, comme Socrate le fait dans ce dialogue, que l'on ne peut sans crime se soustraire à l'exécution d'un arrêt de mort prononcé même injustement contre soi, pouvoit-il parler aux juges qui représentoient le gouvernement, et qui en exerçoient toute l'autorité, comme le fait Socrate dans son apologie ; pouvoit-il leur dire que de quelque manière qu'ils jugeassent de sa doctrine et de sa conduite, il ne changeroit ni l'une ni l'autre, parce qu'il croyoit qu'elles étoient conformes à la vérité et à la justice ; qu'il aimoit et respectoit la république, mais que quelque défense qu'elle lui fît de continuer à enseigner sa doctrine, il ne cesseroit point de le faire, parce qu'elle lui paroissoit bonne, et parce qu'il valoit mieux obéir aux ordres de Dieu qu'à ceux des hommes. On sait, pour peu que l'on ait lu les dialogues de Platon, ce que c'étoit que ce dieu de Socrate ; ce n'étoit autre chose que l'instinct, le pressentiment, ou, si l'on veut, l'inspiration de ce génie duquel il parloit à tout moment. Socrate croyoit donc qu'il y a en nous un principe intérieur de conduite dont les mouvemens ne doivent point être assujettis aux ordres du gouvernement. Il ne s'agit point ici d'examiner les conséquences d'un pareil dogme par rapport à la société, mais seulement de le comparer avec celui que débite Socrate dans le Criton ; dogme par lequel nous sommes obligés

non-seulement à une soumission respectueuse, mais encore à une approbation intérieure des moindres ordres émanés de l'autorité suprême ou de la patrie.

Socrate, plein d'amour et de respect pour la république, devoit-il manquer d'indulgence pour ceux qui la composoient, et refuser d'employer les moyens que ses amis croyoient propres à instruire les juges, à les persuader et à empêcher de commettre une injustice en le condamnant? Devoit-il, par un motif d'orgueil et de fierté philosophique, refuser d'employer les moyens qu'on lui proposoit, sous prétexte qu'ils auroient été peu honorables pour lui? Dans les principes de cette perfection morale que lui attribue le Criton, n'étoit-ce pas se rendre complice de l'injustice que de ne pas faire tout ce qui étoit en lui pour l'empêcher? Au fond, Socrate ne se conduisoit pas par les principes qu'on lui fait débiter dans le Criton, mais par ceux qu'il déclara à Hermogènes, de qui Xénophon le tenoit; il ne daigna pas se défendre, parce qu'il crut reconnoître par les inspirations de son démon que son accusation étoit le terme fatal que les dieux avoient marqué pour la fin de sa vie.

L'idée que nous prenons dans les premières années de nos études de la sagesse et du mérite de Socrate nous fait une illusion que les réflexions d'un âge plus mûr ont peine à dissiper. Nous répugnons à nous persuader que toute sa vertu et toute sa raison ne l'avoient pu préserver d'une espèce de fanatisme religieux qu'il portoit jusques dans la

pratique des actions les plus importantes, et qui l'empêcha de suivre dans son accusation la conduite que la raison et les conseils de ses amis lui dictoient».

L'extrait qu'on vient de lire est l'exposé fidèle des idées de Fréret, adoptées en quelques points par Barthélemy. Nous nous proposons de les examiner dans le journal prochain avec toute l'attention que méritent les opinions de ces deux illustres savans.

LITTERATURE GRECQUE.

Addition aux Eclaircissemens sur quelques articles de Suidas. Tome I. Deuxième année Page 92 et suivantes du *Mag. Encyclop.*

Par égard pour le compositeur qui s'exerçoit, pour la première fois, sur un article aussi chargé de grec, je m'étois abstenu de donner l'épigramme de Simmias, qui fait le sujet de l'article 3, et de publier celle d'Antoine Thallus, dont il est parlé dans l'article 5. Mais des personnes, qui recueillent avec soin tous ces restes précieux de l'antiquité, m'ont fait des reproches obligeans sur cette omission; elles m'ont en même-temps témoigné beaucoup d'envie de connoître en entier l'épigramme de Philodème, dont Saumaise et Brunck n'ont donné que

le commencement ; le premier, dans ses *Hist. Aug. Script.* page 424, édition de 1620, et le second, dans ses *Var. Lect. in Analecta*, page 145. Jaloux de satisfaire ces amateurs éclairés et ceux qui partagent leurs goûts, je me rends avec plaisir à cette double invitation, et je vais d'abord reprendre, *sous œuvre*, les deux articles en question.

(Article 3, page 100.) Dans la première édition de Suidas, article Πῶσσονγες, on lit le fragment suivant : Πᾶν δὲ καὶ ἐυδένδεσ σηείβων δρυὸς εἵρυσα χειρὶ πῶσσασαν Βρομίας οἰνάδος ἐν πεγάλοις. Portus s'est bien apperçu que c'étoient deux vers élégiaques ; mais le premier mot étant corrompu, comme nous le verrons bientôt, susceptible de deux sens selon qu'il est diversement accentué ; et le sujet de l'épigramme lui étant inconnu, il n'est pas étonnant qu'il se soit égaré dans ses conjectures.

Voici comment il a corrigé le premier vers, et traduit le tout :

Πὰν δὲ καὶ ἐυδένδεσ σηείβων δρυὸς εἵρυσι χειρὶ
πῶσασασαν κ. τ. λ.

PAN vero, per robustum incedens quercum, traxit manu præ-metu-latentem FERAM, Bromii vineti in foliis.

Kuster ayant trouvé ἔυδενδεον dans un excellent MSt. de Suidas, qui existe dans notre bibliothèque nationale, s'est empressé de le rétablir dans le texte ; et, après avoir sagement substitué δρίος à δρυὸς (1), il a réformé ainsi le premier vers :

Παν δὲ καὶ ἔυδενδεον σηείβων δρίος εἵρυσα χειρὶ
πῶσσασαν κ. τ. λ.

TOTUM vero saltum perambulans manu protraxi LEPOREM, *etc.*

Cette version paroissoit très-raisonnable, et surtout très-vraisemblable ; cependant elle étoit fausse. En effet, notre illustre Brunck ayant saisi l'occasion que lui offroit le mot Ὀγκα du v. 166 des *Sept Chefs devant Thèbes* d'Eschyle, pour redonner une ancienne inscription, conservée par le Scholiaste d'Euripide sur les Phéniciennes, et qu'il avoit oublié d'insérer dans les *Analecta*, en profita aussi pour gourmander certain journaliste de Francfort, qui lui avoit fait une querelle d'allemand sur quelques prétendues omissions. Mais revenant bientôt à sa bonté naturelle — car, comme on l'a déja remarqué de Casaubon, de Saumaise, de Reiske et de Toup, ce critique, qui paroit quelquefois si morose dans ses écrits, est du commerce le plus doux dans la société, — et ne voulant renvoyer son homme ni mécontent, ni fâché, il le régala d'une épigramme inédite de Simmias, qui se trouva heureusement être celle que Suidas avoit dépecée, et dont les copistes avoient défiguré la tête. On vit alors que le *Monstre des Forêts* de Portus et le *Lièvre* de Kuster étoient tout bonnement une *Sauterelle*, ou plutôt un *Grillon*. Dans le MSt. Vatican, cette épigramme est comprise, on ne sait pourquoi, parmi les Sépulcrales : peut-être a-t-on pensé qu'une cage ne différoit guère d'un tombeau.

ΣΙΜΜΙΟΥ

εἰς Ἀκρίδα.

Τάνδε, καὶ ἐυδένδρου σκιεβὰν δρίος, ἱέρυσα χερ
πῶσσουσαν βρομίας οἰνάδος ἐν πετάλοις.
ὄφρα μοι ἐυερκεῖ καναχὰν δόμῳ ἔνδοθι θείη,
στερνὰ δὲ ἀγλώσσου φθεγγομένα σκάμματος.

Epigramme de Simmias sur un Grillon.

» En traversant un bois touffu, ma main a surpris » ce petit animal blotti sous les feuilles de la vigne, » présent de Bacchus. Je veux l'enfermer dans une » maisonnette bien close, afin qu'il me réjouisse par » son chant, quoique sa bouche soit muette ».

Le Grillon produit son *cri-cri* par le frottement continuel de son corcelet. Aristote (*a*), et Pline (*b*) qui, en le traduisant, éclaircit un passage assez obscur, prétendent que ce bruit naît du frottement des ailes contre les cuisses. *Locustas pennarum et femorum attritu sonare creditur sane* (*c*).

Le Grillon a une langue. Il faut donc se garder de prendre l'ἀγλώσσου dans le sens littéral comme dans le griphe d'Eubule, que nous a conservé Athénée (*d*).

(*a*) *Hist. Anim.* IV. IX.

(*b*) XI. LI.

(*c*) Voyez aussi l'Epigramme CXII, vs. 4 de Méléagre.

(*d*) X. XVIII.

Ἔστι λαλῶν ἄγλωσσος. κ. τ. λ.

Quelqu'un parle, et n'a point de langue.

On devinera facilement quel est ce *parleur* incommode dont on ne peut toujours étouffer la voix.

(Article 5, page 101.) A la fin de l'article Νυμφεῖος οἶκος, on lit dans la première édition de Suidas ce passage corrompu : νημάτια ὦ νυμφιος ἀνήπτεγο λαμπάδι πασῆς γέγω πυρκαΐης ἀναλάμων ἐγυχες. Portus a fort bien vu que c'étoit un distique, et il l'a ingénieusement rétabli, en corrigeant, dans le premier vers, ἡμαγι ὦ νυμφιος, et, dans le second, ἀ θαλάμων. Kuster a adopté ces corrections ; mais Toup (*e*) veut qu'on lise, dans le premier vers, ἧ au lieu de ὦ. Heureusement le MSt. Vat. met fin à toutes les conjectures.

Voici l'épigramme sépulcrale à laquelle ce distique appartient : elle est inédite.

Ἀνωνίου Θάλλου.

εἰς Κλεάνασσαν ἐν ᾧ θαλάμῳ πυρποληθεῖσαν (2).

Δυσδαίμων Κλεάνασσα, σὺ μὲν γάμῳ ἕπλεο κεδνῷ,
ὥριον, ἀκμαίης οἷα γέφ' ἡλικίης.
ἀλλὰ γοῖς θαλάμοισι γαμόστολος οὐχὶ Υμέναιος,
ἀλλ' Ἥρης Ζυγίης λαμπάδες ἠγίασαν·
πένθιμος ἀλλ' Ἀΐδης ἐπεκώμασεν, ἀμφὶ δ' Ἐρινύς
φοίνιος ἐκ στομάων μόρσιμον ἧκεν ὄπα.
ἡμαγι δ' ᾧ νυμφειος ἀνήπτεγο λαμπάδι πασῆς,
γέγω πυρκαΐης, ἀ θαλαμων ἐγυχες.

(*e*) *Emend. in Suid.* II, page 276 de l'édition de Léipsig, et 420 de la dernière édition d'Oxford, 1790.

Epigramme d'Antoine Thalbus sur Cléanasse, brûlée dans le lit nuptial.

» Infortunée Cléanasse ! parvenue aux jours les » plus florissans de la jeunesse et de la santé, tu » allois recevoir un jeune époux dans tes bras ; » mais Hymen n'avoit pas présidé aux apprêts de » ton union ; les flambeaux de Junon-Conjugale n'é- » toient point venus à ta rencontre. On n'entendoit, » au contraire, autour de ta demeure, que les ris » insultans de l'auteur de tant de larmes, de l'inexo- » rable Pluton, et les cris de mort de la sanglante » Erinnys. Ainsi, le jour où une torche imprudente » incendia ta couche nuptiale, ce jour-là même, au » lieu du lit d'un époux tu trouvas le fatal bûcher ».

Cette épigramme est une imitation de la CXXV^e^ de Méléagre, qui est elle-même une imitation de la IIIe d'Erinne. Cette dernière a été élégamment traduite dans les *Mélanges de Littérature étrangère* du citoyen Millin, Tome I, page 89.

Avant que de donner l'épigramme de Philodème, je dois avertir que ce poëte élégant est l'aimable Epicurien dont Cicéron parle avec éloge dans sa harangue virulente contre Pison (*f*). *Est quidam Græcus, qui cum isto* (*Pisone*) *vivit, homo, vere ut dicam, sic enim cognovi, humanus, sed tamdiu, quamdiu cum aliis est aut ipse secum : is cum istum adolescentem jam tum*

(*f*) *Orat. in L. Pison.* 28. 29.

cum hac diis irata fronte vidisset, non fugit ejus amicitiam, cum esset præsertim appetitus : dedit se in consuetudinem sic ut prorsus una viveret, nec fere ab isto unquam discederet. . . . . est autem hic, de quo loquor, non philosophia solum, sed etiam litteris, quod fere ceteros Epicureos negligere dicunt, perpolitus. Poema porro facit ita festivum, ita concinnum, ita elegans, nihil ut fieri possit argutius : in quo reprehendat eum licet, si qui volet, modo leviter, non ut impurum non ut improbum, non ut audacem, sed ut Græculum, ut assentatorem, ut poetam. Devenit, aut potius incidit in istum eodem deceptus supercilio Græcus atque advena quo tam sapiens, et tanta civitas : revocare se non poterat familiaritate implicatus : et simul inconstantiæ famam verebatur :. rogatus, invitatus, coactus, ita multa ad istum de isto scripsit, ut omnes libidines, omnia stupra, omnia CŒNARUM CONVIVIORUMQUE genera, adulteria denique ejus delicatissimis versibus expresserit. . . . . et simul de ipso, qui scripsit, detrahi nolo : qui si fuisset in discipulo comparando meliore fortuna, fortasse austerior et gravior esse potuisset.

« Il y a un certain Grec qui vit avec lui (Pi-» son), homme, à mon gré, plein de politesse et » d'amabilité, toutes les fois qu'il est rendu à lui-» même ou à d'autres sociétés. Il apperçut dans

» Pison, encore adolescent, ce front qui déja dé-
» claroit la guerre aux Dieux. Loin de se refuser à
» son amitié, sur-tout se voyant fortement désiré,
» il forma une liaison si étroite, qu'il passoit sa
» vie avec lui, et ne le quittoit, pour ainsi dire,
» jamais. — L'homme dont je parle a l'esprit ex-
» trêmement orné ; non-seulement il a cultivé la
» philosophie, mais encore il s'est adonné aux
» lettres, qui sont, dit-on, négligées par la presque
» totalité des autres Epicuriens. Il tourne une épi-
» gramme avec tant d'enjouement, de goût, d'élé-
» gance, qu'il est impossible d'y mettre plus d'art.
» On y reprendra, si l'on veut, pourvu que ce soit
» avec beaucoup de ménagement, cette envie de
» plaire et de louer qui distingue les Grecs, cette
» complaisance extrême qui flatte toutes les pas-
» sions, et la liberté dont abusent quelquefois les
» poëtes ; mais on n'y trouvera ni obscénité dans
» l'expression, ni *improbité*, ni licence outrée. Il
» parvint, ou, plutôt, il fut conduit par le hasard
» à faire la connoissance de Pison. Grec, étranger,
» pouvoit-il ne pas être séduit par ce *sourcil* qui
» en avoit imposé à une cité si sage et si grande?
» Pouvoit-il se dégager d'un lien déja si resserré, et
» ne devoit-il pas craindre de passer pour incons-
» tant ? Prié, invité, forcé, il a célébré cet homme si
» souvent et de tant de manières, que toutes ses fantai-
» sies, ses séductions, SES REPAS, SES BANQUETS
» de toute espèce, ses adultères, enfin, sont peints
» des couleurs les plus vives dans des vers pleins de
» délicatesse . . . . , et pourtant je ne veux point

» me porter le détracteur de celui qui les a faits! » Si la Fortune l'avoit mieux servi dans le choix d'un » disciple, peut-être nous montreroit-il aujourd'hui » plus d'austérité, plus de gravité ».

Dans ces passages, et dans beaucoup d'autres que je regrette de ne pouvoir rapporter, on reconnoît l'estime singulière que Cicéron avoit pour Philodème, au soin qu'il prend de ne rien dire d'offensant pour lui dans une harangue où il se livre à l'emportement le plus violent, où les invectives les plus fortes que puisse lui fournir une langue très-riche paroissent trop foibles à son ressentiment. Il ne pouvoit s'empêcher de blâmer une liaison qui lui sembloit mal assortie; mais il le fait avec tout le ménagement possible; et toute sa fureur contre Pison vient se briser devant le respect qu'il porte aux talens rares et aux qualités aimables de Philodème.

Venons à présent à l'épigramme qui, dans le MSt., fait partie des *Sympotiques* ou *de Table*.

Φιλοδήμου.

Κύριον εἰς λιμὴν σε καλιάδα, Φίλτατε Πείσων,
ἐξ ἐνάτης ἕλκει μυσοφίλης ἔταῖρος,
ΕΙΚΑΔΑ δειπνίζων ΕΝΙΑΥΣΙΟΝ. εἰδ' ἀπολείψῃς
ἔθνεα καὶ Βρομίῳ Χιογενῆ πρόποσιν,
ἀλλ' ἑτάρως ὄψει παυκληθέας, ἀλλ' ἱπάκοον
Φαιήκων, χμίης πυλὺ μελιχρότερα.
ἢν δὲ ποτε σπείψῃς καὶ ἐπ' ἠμέας ἄμμιγα, Πείσων,
ἄξομεν ἐκ λιμῆς ΕΙΚΑΔΑ πιοτέρην.

Epigramme de Philodème.

» Demain, cher Pison, un disciple d'Epicure, » chéri des Muses, vous entraînera, dès la neu- » vième heure, vers une chaumière modeste, où » il doit célébrer, dans un banquet, l'EICADE » ANNUELLE. Vous n'y savourerez, il est vrai, » ni les mamelles succulentes de la truye, ni le vin » de Chio, doux présent de Bacchus; mais vous y » verrez des amis parfaitement sincères; mais vous » y entendrez des sons plus doux que tout ce qu'on » nous vante de la terre des Phéaciens. Daignez, » Pison, jeter sur nous un regard favorable, et votre » présence seule donnera de l'éclat à la fête, et nous » tiendra lieu des mets les plus exquis ».

Cette épigramme a besoin d'être accompagnée de quelques notes qui en facilitent l'intelligence : heureusement elles seront plus historiques que grammaticales, car ce n'est guère ici la place des dernières; elles la trouveront ailleurs.

VS. I. Καλιάδα. Ce mot désigne *une petite maison rustique*, proprement, *une cabane, une baraque de bois.* Je crois que de tous les auteurs grecs qui sont venus jusqu'à nous, Philodème est le premier qui l'ait employé : on le trouve ensuite dans Plutarque et dans Denys d'Halicarnasse, qui s'en servent encore pour désigner les *chapelles* élevées aux Dieux et aux Héros. Καλιά, au contraire, est très-ancien, et Hésiode en a fait usage.

Les Epicuriens, à l'exemple de leur maître, se réunissoient dans des jardins, dans des maisons de campagne pour y philosopher en présence de la Nature, et pour y resserrer, dans des banquets, la douce fraternité qui les unissoit. Un poëte, cité par Athénée (*g*), a dit fort élégamment :

Οὐ χρὴ συμποσίοιο φίλους ἀπέχεσθαι ἑταίρους
δήρον. ἀνάμνησις δὲ πέλει χαριεστάτη ἄυτη.

« Il ne faut pas que des amis, liés par les mêmes » goûts, s'abstiennent long-temps des banquets : » c'est-là que l'amitié se renouvelle avec plus de » charme (3) ».

VS. 2. ἐξ ἐνάτης. Les Romains ne faisoient par jour qu'un grand repas. Dans le siècle de Cicéron et de Philodème, il avoit lieu vers la IXe. heure. Le premier écrivoit à Pœtus : *Accubueram hora nona ; je m'étois mis à table à la neuvième heure* (*h*). En hiver, on le reculoit d'une heure ; mais les gourmands se mettoient à table à IX. Cette heure répond à la XXIe. des Italiens. Le soleil se couchoit avant XII.

Ibid. On lit dans le MSt. ἕηαεις, mais le vers suivant prouve que Saumaise a eu raison de substituer ἕηαρος. Les disciples d'un même maître s'ap-

(*g*) Liv. V, ch. 2.

(*h*) *Epist. Fam.* IX. 26.

peloient ἑταῖροι, *compagnons*. Ils formoient une véritable association, un *Club*.

VS. 3. ΕΙΚΑΔΑ. Nous lisons dans Diogène-Laërce (*i*), que, selon la Chronique d'Apollodore Epicure naquit la 3e. année de la 109e. Olympiade, le 7 de Gamélion, sous l'Archonte Sosigenes, c'est-à-dire, le 11 janvier de l'an 341 avant l'ére chrétienne. Selon un Anonyme, qui a écrit sur les Olympiades, et dont Meursius invoque souvent le témoignage dans son traité des *Archontes Athéniens* (*k*), ce philosophe naquit le 20 du même mois. Ἐπίκουρος ἐγεννήθη, Γαμηλιῶνος ΕΙΚΑΔΙ. Corsini a suivi cette dernière opinion (*l*). Mais, sans discuter ici ce point de chronologie, il suffit de savoir que les Epicuriens célébroient, tous les ans, dans le mois de Gamélion, la naissance de leur maître. Epicure, dans son testament qui nous a été conservé par Diogène-Laërce (*m*), ordonne à ses héritiers de fournir aux frais de cette fête, qui se célébroit, de son vivant, le premier DÉCADI du mois de Gamélion. τῇ πρώτῃ ΔΕΚΑΤΗΙ τῇ Γαμηλιῶνος Cicéron, qui donne les principales dispositions de ce testament (*n*), dit simplement : *Diligenter caveat et sanciat ut Amynomachus et Timocrates heredes sui, de Hermachi sententia, dent quod satis*

(*i*) X. 18.

(*k*) IV. 10.

(*l*) Fasti Att. IV. pag. 35.

(*m*) l. l.

(*n*) *De Finib.* II. 102.

sit ad diem agendum natalem suum quotannis mense Gamelione. Il ne fixe point, comme on voit, le jour de Gamélion où l'on célébroit cette fête; mais Pline l'ancien dit positivement que c'étoit le 20e. (*o*) *Natali ejus VICESIMA LUNA sacrificant.* Il est donc plus que probable qu'au temps de Philodème on la célébroit le 20 de Gamélion. Epicure, par son testament, avoit encore chargé ses héritiers de fournir aux frais de l'assemblée, qui se tenoit le vingtième de chaque mois, et à laquelle assistoient tous ceux qui avoient philosophé avec lui, pour célébrer sa mémoire et celle de Métrodore. ἵνα δὲ καὶ εἰς τὴν γινομένην σύνοδον, ἑκάστης μηνὸς ταῖς ΕΙΚΑΣΙ, τῶν συμφιλοσοφούντων ἡμῖν. Ce que Cicéron a traduit ainsi : *Itemque omnibus mensibus vicesimo die Lunæ dent ad eorum epulas qui una secum philosophati sint, ut et sui et Metrodori memoria colatur* (*p*). Pline a dit aussi (*q*) : *Feriasque omni mense custodiunt, quas ICADAS vocant.* C'est delà, pour le dire en passant, que les Epicuriens étoient appelés ΕΙΚΑΔΙΣΤΑΙ, EICADISTES (*r*). Mais l'épithète ΕΝΙΑΥΣΙΟΝ, ANNUELLE, qui accompagne le mot ΕΙΚΑΔΑ, prouve qu'il s'agit, dans cette invitation, de la *Fête annuelle* du mois de Gamélion.

(*o*) XXXV. 2.

(*p*) l. l.

(*q*) l. l.

(*r*) *Athen.* VII. 13.

VS. 4. ἔδαλμα. *Turgentes porcæ papillæ.* Les Romains étoient si friands de ce mets; ils en faisoient un si grand abus, que les Censeurs furent obligés de faire des lois pour en défendre l'usage. Mais probablement elles étoient ou mal exécutées, ou déja tombées en désuétude dans le siècle qui précéda celui de Pline, puisque cet auteur remarque que Publius, si connu par ses Mimes, dès le moment où il eût recouvré sa liberté ne donna aucun repas dont ce mets ne fît partie.

Hinc Censoriarum legum paginæ, interdictaque cœnis ABDOMINA, glandia, testiculi, vulvæ, sincipita verrina: ut tamen Publii mimorum poetæ cœna, postquam servitutem exuerat, nulla memoretur sine abdomine, etiam vocabulo Suminis ab eo imposito (*s*).

Cependant on en faisoit sans doute un usage moins fréquent, puisque Plutarque, contemporain de Publius, le met au rang des choses rares et de luxe : πρόγμαλος σπανίς καὶ πολυτελὲς . . . . . οἷον ΟΥΘΑΤΟΣ (*t*).

Il falloit, pour les gourmets, que ces mamelles fussent pleines de lait. On égorgeoit donc la jeune truye le lendemain du jour où elle avoit fait ses petits, et avant qu'elle les eût allaités. *Occisæ uno die post partum, hujus et SUMEN EST OPTIMUM, si modo fetus non hauserit* (*u*).

(*s*) Lib. VIII, Cap. LI.

(*t*) *De Sanit. tuenda*, Tom. VI, pag 474.

(*u*) Plin. XI. 38.

Apicius,

Apicius, Liv. VII, ch. 2 de son livre, nous a transmis la manière dont on les apprêtoit. Juvénal nous apprend encore qu'on appaisoit la bonne Déesse avec ces mamelles, accompagnées d'une grande coupe remplie de vin (*x*).

Atque Bonam teneræ placant abdomine poreæ,
Et magno cratere Deam (*x*).

VS. 6. *Φαιήκων γαίης.* Le Poëte fait allusion à ces vers qu'Homère met dans la bouche d'Alcinoüs, roi des Phéaciens :

ἀιεὶ δ' ἡμῖν δαὶς τε φίλη, κιθαρίς τε, χόροιτε,
εἵματά τ' ἐξημοιβὰ, λοετρά τε θερμὰ καὶ εὐναὶ (*y*).

« Les banquets, la cithare, les danses, des vêtemens souvent renouvelés, des bains chauds, les plaisirs du lit, telles sont nos délices de tous les jours ».

Je terminerai cet article par deux autres épigrammes inédites—Comme la précédente, elles n'ont aucun rapport à Suidas ; mais plus d'un lecteur sera bien aise de les trouver ici. — La première est de Méléagre, et fait partie des Erotiques.

ΜΕΛΕΑΓΡΟΥ.

Γ''ξον ἔχεις τὸ φίλημα, τὰ δ' ὄμματα, Τιμάριον, πῦρ.
ἦν ἰσίδῃς καίεις, ἦν γε θίγῃς δάδεσσας.

(*x*) Sat. II. 86.

(*y*) Od. VIII. 248—9.

Epigramme de Méléagre.

« Ton baiser, Timarion, est un gluau; tes » yeux sont un brasier. Si tu me regardes, tu me » brûles; si tu me touches, tu m'enchaînes ».

La seconde est anonyme; elle fait partie du même livre, et avoit été oubliée sur la même page du MSt. Vatican; mais c'est par erreur qu'elle a été comprise parmi les Erotiques. Elle appartient évidemment à la *Muse de Straton*, et le titre qu'elle porte ne lui convient pas.

ΕΙΣ ΓΥΝΑΙΚΑ.

Ἤθελον, ὦ κιθαρῳδέ, παρασταὶς ὡς κιθαρίζεις,
τὴν ὑπάτην χρῶσαι, τὴν δὲ μέσην χαλάσαι.

Au lieu de traduire l'épigramme grecque, je rappelerai une ancienne épigramme française faite dans le même esprit.

Je voudrois bien, belle brunette,
Voyant votre sein rondelet,
Jouer dessus de l'épinette,
Et au-dessous du flageolet.

Je reviendrai sur Suidas dans les numéros suivans, et j'indiquerai les sources où ce Lexicographe a puisé beaucoup de fragmens d'épigrammes grecques qui ont échappé aux recherches de Kuster et de Toup.

CHARDON-LA-ROCHETTE.

P. S. Cet article étoit déja imprimé lorsque l'obligeant citoyen Van Praet, conservateur de la Bibliothèque Nationale, a eu la bonté de me communiquer l'ouvrage de Philodème *sur la Musique* (*), qu'il venoit de recevoir pour le vaste dépôt confié à ses soins. J'ai lu, avec le plus vif intérêt, la savante préface que l'éditeur a mise en tête, et qui roule entièrement sur Philodème. L'épigramme, que je croyois inédite, s'y trouve à la page x; mais le savant éditeur me permettra de lui faire deux observations sur le dernier distique.

1°. Il a changé σηρέψης en ηρέψης, et ce n'est pas une faute d'impression, car nous verrons tout-à-l'heure qu'il reproduit cette leçon dans sa note. Cependant le premier de ces mots se lit bien clairement dans le MSt. Vatican, où nous avons puisé tous les deux; ensuite il ne peut avoir aucun doute sur sa *propriété;* le seul Euripide lui en fournit plusieurs exemples. Je me contenterai de lui indiquer le vs. 68 de l'Iphigénie en Tauride.

ὀφῶ, σκοπῶμαι δ', Ο'ΜΜΑ ΠΑΝΤΑΧΟΥ ΣΤΡΕΦΩΝ.

Cette observation pourra d'abord paroître minu-

(*) Herculanensium voluminum quæ supersunt Tomus I, Philodemi de Musica IV. Neapoli, 1793, ex Regia Typographia, in-fol.

L'éditeur de ce premier volume des Papyrus trouvés à Herculanum il y a près d'un demi-siècle, est D. Carlo Rosini, l'un des quatre académiciens d'Herculanum chargés de publier les Papyrus.

tieuse ; mais, lorsqu'il s'agit d'une pièce publiée pour la première fois, on ne sauroit exiger trop d'exactitude.

2°. L'éditeur traduit ainsi ce dernier distique : *Quod si quando in nos etiam oculos convertes, Pison, e vili tugurio pinguiorem Eicada reportabimus ;* et, jusques-là, je suis d'accord avec lui ; mais il ajoute immédiatement après : *Quibus sane verbis Pisonem adolescentulum, suæ disciplinæ a Lucio patre traditum* παιδεραστικῶς *adloquitur.* Ensuite, pour prouver cette assertion, il fait la note suivante ; *Quid enim aliud innuere potest ista efflagitatio* τὸ τρέπειν ὄμματα, ut oculos convertat, *is qui domum subire et convivio excipi non fuerit dedignatus, nisi modestam rei turpis sollicitationem? Quod cum Lucio patri minime quadret, hinc adolescentulo Pisoni filio carmen inscriptum suspicari licet. Quis enim ignorat quanta inverecundia Græci, et quidem Philosophi, ingenuos pueros deperirent?*

Ici j'avoue que je ne puis adopter cette interprétation, qui me paroît forcée ; la mienne me semble plus naturelle et plus vraie. Philodème invite Pison à la fête commémorative de leur maître en philosophie ; il ne doute pas de la bonne volonté de Pison ; il connoît toute son amitié pour lui ; mais il lui demande, pour les autres convives et pour lui-même, *ce regard de bienveillance* qui fait seul

le charme d'une fête. On dira, si l'on veut, que c'est la prière d'un courtisan. A la bonne heure; Cicéron nous a déja appris que Philodème l'étoit. Il l'a même excusé, et certes avec raison; car Cicéron déposoit aussi le manteau de philosophe lorsqu'il souffroit autour de lui cette foule de cliens qui venoient chaque matin le saluer à longs flots, et qui lui prodiguoient, pendant le reste du jour, les adulations les plus serviles. Les Grecs, qui vivoient à Rome au milieu d'un peuple fier et jaloux, ne pouvoient se faire pardonner leur supériorité bien marquée dans tous les arts qui tenoient à l'élégance et à cette fleur d'imagination que les Grecs sembloient posséder exclusivement qu'à force de prévenances et de politesse outrée.

Du reste, c'est le texte et non les mœurs de Philodème que je défends ici. Je dois dire cependant, pour rendre hommage à la vérité, que je serois aussi peu surpris et aussi peu scandalisé de voir Philodème adresser un billet galant au jeune Pison, que je ne le suis d'entendre le divin Platon s'écrier:

Τὴν ψυχὴν, Ἀγάθωνα φιλῶν, ἐπὶ χείλεσιν ἔσχον.
ἦλθε γὰρ ἡ τλήμων, ὡς διαβησομένη.

« Lorsque je colle ma bouche sur celle d'Aga-» thon, mon ame vient sur mes lèvres, haletante » et prête à s'envoler vers lui ».

Tout le monde sait que cette galanterie, qui nous

paroît aujourd'hui si extraordinaire, n'avoit rien d'indécent dans les mœurs grecques et romaines, lorsqu'elle ne passoit point les bornes de l'honnêteté. Je suis fâché que l'éditeur, que j'aime et que j'estime, parce que son savoir et ses vertus douces et modestes honorent à-la-fois les lettres et le sacerdoce, me force d'ajouter un nom de plus à la liste des *Grands Hommes soupçonnés de Pédérastie*, que l'on trouvera à la tête de la *Muse de Straton*.

Le savant éditeur nous apprend que le successeur d'Epicure est constamment appelé, dans Philodème, *Hermarchus*. Il faut donc restituer, dans le dernier passage de Cicéron que j'ai cité, *de Hermarchi sententia*, et rétablir la véritable orthographe de ce nom dans Cicéron et dans Diogène-Laërce.

NOTES.

(1) Kuster, dans sa note, propose aussi de substituer *δξίος* à *δξυός* dans une autre épigramme du même auteur, qui est la IVe. dans les Analectes, Tome I, page 204 (dans Planudes, III. XXIV. 19); mais Kuster oublioit que le premier distique de cette épigramme est cité par Suidas au mot *Δξίος*, et que la véritable leçon y est conservée, comme elle l'a été dans le MSt. Vat.

(2) Le MSt. ajoute *μᾶλλον δὲ ἀναρπασθεῖσαν*, *ou plutôt enlevée*. Mais c'est sans doute une addition du copiste, qui prouve, comme quelques autres, ou beaucoup d'inattention, ou beaucoup d'ignorance.

(3) Tel est le sens que je donnois à ces deux vers, qui ne me présentoient aucune obscurité; mais je crains de ne m'être étrangement abusé, car, en ouvrant la nouvelle traduction d'Athénée, j'y trouve, Tome II, page 220, la traduction et la note suivantes. Je les joins ici pour mon instruction et pour celle des lecteurs.

« Il ne faut pas que des amis qu'on revoit avec plaisir dans » les festins s'absentent souvent; car le souvenir d'un ami est » toujours très-agréable.

» Casaubon veut encore changer ici. Je garde *symposioisi*. » Le mot *philos* est tantôt actif, tantôt passif. Horace l'a em- » ployé dans le même sens; Pindare l'a fait aussi passif, » page 191 du texte grec. Ainsi, *symposioisi philos* signifie » celui qui est bien reçu aux festins quelconques. *Theoisi* » *philos*, est *aimé des Dieux* ».

Cependant ce qui me rassure un peu, c'est que le savant et

modeste Adam, qui avoit bien médité son Athénée, a traduit : « Il ne faut pas que les amis soient long-temps sans » manger ensemble : rien n'est plus agréable que de se ras- » sembler souvent..... », page 348 de son MSt.

(4) Léonidas d'Alexandrie, qui florissoit environ un demi-siècle après Pline, se plaint assez plaisamment, dans son épigramme XXXII qui, dans le MSt., fait partie du même livre, de ce qu'on lui sert, comme dit notre proverbe français, *de la moutarde après-dîné*, c'est-à-dire, des mamelles de truye et des tranches de porc, lorsque son ventre ne veut plus se rendre à ses sollicitations pressantes.

Μὴ πάλι μοι μετὰ δόρπον, ὅτ' ἐκτὸς γαστέρα πείθω,
Οὐθατα καὶ χοίρων ἄρτι τίθει τεμάχη.
οὐδὲ γὰρ ἐργοπόνοισι μετὰ σταχὺν ὄμβρος ἀκαιρος
Χρήσιμος, ἀναύλοις ἐν λιμένι Ζέφυρος.

Un Poëte latin de notre nation, inédit et inconnu, de la fin du seizième ou du commencement du dix-septième siècle, a traduit ainsi cette épigramme :

Ne mihi, cum fartus venter parere recusat
UBERA / SUMINA } *continuo, frustave pone* SUUM.
Quippe nec agricolis, post messem, est serior imber
Utilis, aut *portu compositis* / *portus compotibus* } *Zephyrus.*

LITTERATURE.

Lettre au citoyen A. L. Millin, rédacteur du Magasin encyclopédique des Sciences, des Lettres et des Arts, sur la seconde édition de la Jérusalem délivrée, *traduite en vers français par le citoyen Baour-Lormian.*

Citoyen,

Votre journal est le seul par la voie duquel les littérateurs et les savans de tous les pays correspondent encore, et commercent, en quelque sorte, de travaux et de gloire, malgré les obstacles sans nombre que leur opposent les circonstances difficiles où nous nous trouvons; permettez que je le choisisse de préférence pour y présenter quelques réflexions sur la seconde édition de la *Jérusalem délivrée*, traduite en vers français par le citoyen Baour-Lormian. Cet ouvrage ne me paroît pas assez apprécié, et c'est sans doute parce qu'il est trop peu connu. On en a fait mention dans le temps, il est vrai; mais ceux qui en ont parlé avoient leurs raisons pour en dire du mal; aussi leurs critiques, dictées par des ressentimens ou des haines particulières, ne portent absolument sur rien. J'en

excepterai seulement la lettre anonyme insérée dans le vingt-quatrième numéro du Mercure français, qui me paroît écrite par un homme profondément instruit dans l'art de juger les productions du goût et du génie. Je ne puis cependant m'empêcher d'observer que sa censure n'est pas toujours exacte et judicieuse. Il me seroit facile de prouver ce que j'avance, si je ne craignois de m'écarter trop de mon objet principal, et de m'engager dans une discussion qui deviendroit fatigante pour le lecteur. Au surplus, les corrections heureuses que le citoyen Baour-Lormian vient de faire à sa traduction ont fait disparoître le plus grand nombre de défauts qui lui avoient été d'abord reprochés; et si son travail présente encore aujourd'hui quelques légères imperfections, on peut les comparer à ces taches dispersées çà et là sur un beau corps ou sur un ensemble régulier.

Ac pulchro veluti deprehendas in corpore nævos.

Pour donner une juste idée du style de l'auteur, passons à divers détails puisés dans divers tableaux.

Herminie revêt l'armure de Clorinde, et s'apprête à voler au secours de Tancrède, blessé par Argant; combattue long-temps par la tendresse et le devoir, elle s'écrie enfin :

Amour! daigne conduire une jeune princesse!....
Guide ses pas errans sur les bords du tombeau;
Fais briller à ses yeux l'éclat de ton flambeau!

Tu le sais ; à ta voix des êtres plus timides
S'ils brûlent de tes feux deviennent intrépides...
Et moi, je ne veux pas affronter les hasards ;
Puissai-je seulement sortir de ces remparts,
Obtenir un seul mot de l'objet qui m'enflamme,
Lui peindre les ennuis, le trouble de mon ame,
Le revoir, m'enivrer d'un moment aussi doux ;
Que la mort vienne après.... je me ris de ses coups....
Comme une fleur sortant des mains de la nature,
Herminie à ces mots dépouille sa parure....
Belle de ses attraits, sans voile, sans atours,
Elle n'a pour témoin que l'essaim des amours.
Que de charmes trahis par la gaze infidelle,
Dont les plis transparens voltigent autour d'elle !
Que d'appas plus secrets ! chaque ornement ôté
Fait éclore une grâce et naître une beauté !

Suivons dans sa fuite cette amante infortunée ; hors des murs de Solime elle s'arrête, et envoye son écuyer dans le camp des Chrétiens pour l'annoncer à Tancrède ; restée seule, et flottant entre l'amour, l'espérance et la crainte, elle peint, dans ces mots, l'incertitude affreuse qui la déchire.

Tidore, en ce moment au milieu des soldats,
Se ménage peut-être un accueil favorable.
On le mène à Tancrède.... O bonté secourable !
Il lui parle ; il le voit.... Ce héros malheureux
Daigne accepter mes soins, et rend grâces aux Dieux.
Mais non, il les rejette... Eh ! pourquoi, cher Tancrède,
Refuser d'adoucir le mal qui me possède ?....
Je me suis abusée..... ô pénibles tourmens !...
Il revient..... de mon cœur j'en crois les mouvemens.....
C'est lui !.... je l'entrevois !.... Non, le cruel Tidore
A mes yeux inquiets ne s'offre point encore.

Quel est le poëte dramatique qui ne s'honoreroit

d'avoir écrit ce morceau ! Quelle douce sensibilité ! quel désordre touchant ! Le lecteur descend jusque dans le cœur d'Herminie ; il en compte jusqu'aux moindres émotions ; il partage son délire, et les larmes du sentiment s'échappent de ses yeux.

Citons un couplet d'un autre genre. Les chevaliers que Renaud a délivrés des fers d'Armide racontent à Godeffroi par quels moyens l'enchanteresse les avoit séduits, et décrivent les bords enchantés où elle les avoit amenés.

Armide d'un regard, d'un geste, d'un sourire,
De ces indignes feux nourrissoit le délire.
Nous parvînmes enfin à de rians côteaux,
Où fument aujourd'hui les célestes carreaux ;
Bords charmans, où la terre étoit jadis parée
Comme aux jours fabuleux de Saturne et de Rhée.
A présent dans ces lieux, sur ce sol infecté,
Couvert d'un noir limon dort un lac empesté ;
Sur ces flots sulphureux l'homme, le fer, l'argile,
Le corps le plus pesant, tout repose immobile ;
Des marais dont la fange empoisonne les airs,
Enfantent le tonnerre et forment les éclairs ;
Tandis que, couronnés de glaces éternelles,
Des rocs semblent s'unir aux voûtes immortelles.
A leurs pieds des forêts, horreur de ces climats,
Balancent leurs rameaux, hérissés des frimats,
Et des tyrans de l'air, la cohorte sanglante,
Y traîne en sons plaintifs une voix effrayante.
Du sein du lac s'élève un magique palais,
Dont un mobile pont facilite l'accès ;
C'est-là que nous conduit la perfide princesse.
Dans cet heureux séjour tout respire l'ivresse ;
Le ciel est toujours pur ; dans des bois toujours verts
Des oiseaux amoureux on entend les concerts ;

Tout porte dans les sens la fraîcheur et la vie.
Tantôt en vingt détours un fleuve se replie ;
Il coule mollement, et promène ses eaux
Sous des myrthes fleuris et courbés en berceaux ;
Quelquefois jaillissant en gerbes colorées,
Il baigne du jasmin les tiges altérées ;
La rose, le lilas, de leurs douces vapeurs
Parfument les gazons, étalent leurs couleurs ;
Par-tout l'or et le marbre imitent la nature ;
Par-tout l'œil enchanté méconnoît l'imposture.
Le fils de l'Iriope, au bord des clairs ruisseaux
Cherche encor les appas qui causèrent ses maux.
Des enfans du Matin, de Zéphyre et de Flore,
Y boivent les rayons du Dieu qui les colore,
Et cet oiseau, qu'émaille et la pourpre et l'azur,
Plonge son bec de rose au crystal le plus pur,
Tandis que du plaisir les vives étincelles
Font tressaillir d'ardeur les plumes de ses ailes.

Ce morceau, inspiré par les grâces, paroît écrit sous la dictée de l'amour. Où retrouver un coloris plus frais, une versification plus enchanteresse, des formes plus attrayantes, une harmonie plus soutenue !....

Les bornes de votre journal, citoyen, ne me permettant pas de multiplier les citations, je me contenterai d'indiquer au lecteur les Chants VIII, XIV, XV et XVI, ce dernier sur-tout ; la peinture des jardins, les regrets d'Armide abandonnée, la destruction de son palais par les démons, tous ces tableaux, de diverses teintes, entraînent l'ame et l'enchantent.

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire encore un fragment du Chant XVIII.

Renaud, dégagé des liens d'Armide, entre dans la forêt enchantée, dont les démons défendent l'entrée aux Chrétiens.

Il s'avance toujours étonné, confondu,
D'un pas tantôt rapide et tantôt suspendu.
Un fleuve tout-à-coup à ses yeux se présente.
Des fleurs, se balançant sur leur tige inconstante,
En émaillent les bords; ses flots voluptueux
Embrassent la forêt dans leur cours tortueux;
Sur un sable argenté mollement il se roule,
Par des canaux nombreux fuit, serpente, s'écoule;
Et le bois l'ombrageant de ses mille berceaux,
Par un échange heureux s'abreuve de ses eaux.

Renaud, irrésolu, cherche en vain un passage;
Mais tandis qu'au hasard il va, sur le rivage,
Parcourant d'un coup-d'œil ces magiques tableaux,
Soudain un pont s'élève; il couronne les flots,
Et sur des arches d'or ouvre une large voie
Au guerrier tressaillant de surprise et de joie.
Mais à peine ses pieds ont touché l'autre bord,
L'onde mugit; le pont, cédant à son effort,
S'ébranle, croule, et tombe au milieu de l'abyme;
Le fleuve courroucé s'attache à sa victime,
Entraîne ses débris, gronde, et, tel qu'un torrent
Hors de son lit jaloux, s'échappe en bouillonnant.
Le héros, au-dessus d'une nouvelle crainte,
Tente de la forêt la ténébreuse enceinte.
Des prodiges sans nombre y frappent ses regards;
Les plus brillantes fleurs naissent de toutes parts;
Sur ses pas à l'envi mille sources jaillissent;
Les roses et les lys par-tout s'épanouissent;
Un ruisseau les arrose; un lympide canal
En double la beauté dans son mouvant crystal;

Tout concourt à parer ce champêtre Elysée.
Là, des arbres touffus, humides de rosée,
Chargent d'un fruit vermeil leurs rameaux ondoyans,
Et le miel le plus pur distille de leurs flancs.
Ici, des sons légers se confondent, s'unissent
Aux accens douloureux de cent voix qui gémissent,
Et les soupirs du cygne et le chant des oiseaux
S'accordent au murmure et des airs et des eaux.
Ce pâle demi-jour, qui pénètre les ombres,
Ce concert invisible et ces retraites sombres
Dans le cœur le plus froid éveillent le désir;
Mais Renaud, insensible à l'attrait du plaisir,
S'avance. . . . . .

Tous ces extraits sont plus que suffisans pour faire apprécier le talent du citoyen Lormian. A ces éloges nous joindrons quelques légères observations; nous l'engagerons à devenir, pour lui-même, un sévère censeur: ses narrations, en général, ne nous ont point paru assez rapides; ses combats ne sont point assez variés; souvent même son dialogue est un peu haché; on y remarque aussi quelques rimes inexactes: l'intérêt des arts, et notre impartialité, nous imposent ces réflexions.

Au surplus, ce qui m'a frappé sur-tout dans la traduction du citoyen Baour-Lormian, c'est la pureté de style et la correction avec laquelle il a, en général, rendu toutes les idées de l'original. Si je ne me trompe, citoyen, nous voyons naître dans ce moment deux sortes de poëtes en France: les uns, manquant de fonds et de génie, s'efforcent d'introduire dans notre versification le néologisme

révolutionnaire ; ils cherchent à captiver l'oreille par une vaine création de mots qui n'en impose qu'au vulgaire, et que le bon sens réprouve toujours : les autres, au contraire, fidèles à la langue des la Harpe, des Delille, des Ducis, des le Brun, des Saint-Lambert, suivent avec succès la route qui leur a été tracée par ces grands maîtres. Fontanes, Andrieux, Légouvé, Ferlus, et vous aussi, jeune Lormian, vous êtes de la bonne école! vous êtes de ceux que Voltaire appeloit *pusillus grex* (1). Qu'on ne s'y trompe pas, la réputation de nos modernes novateurs ne sauroit être de longue durée ; souvent, d'ailleurs, c'est plutôt à leurs opinions qu'à leurs vers que l'on applaudit ; car le goût ne change pas au gré des temps et des circonstances, et les écrits qu'il approuve sont ceux où les mots ne viennent que pour la pensée, et où la pensée ne se montre que pour la raison.

J. L. Al.

(1) Ceux qui savent apprécier les beaux vers liront toujours avec un nouvel intérêt *le Jour des Morts*, et plusieurs autres morceaux pleins de goût et de sentiment de Fontanes, ce chantre immortel des mœurs et de la vertu ; *les Français aux bords du Scioto*, *le Sénat de Capoue*, *l'Hôpital des Fous*, d'Andrieux ; *la Sépulture*, de Légouvé ; *l'Epître sérieuse sur la Gaieté*, *l'Epître sur la Satyre*, *le Discours en vers sur l'Education*, de Ferlus. Quant au citoyen Baour-Lormian, tout nous engage à concevoir de son talent les plus grandes espérances. Il vient, dit-on, de traduire l'*Aminte* du Tasse avec une supériorité marquée. Nous désirons qu'il ne tarde pas à enrichir le public de cette nouvelle production.

ROMANS.

ROMANS.

Peregrinus Protée, ou les dangers de l'enthousiasme, traduit de l'allemand de Wieland. A Paris, de l'imprimerie du Magasin encyclopédique, rue Honoré, n°. 94, an V, 1797, *in*-18, deux volumes.

C'est Lucien qui nous a fait connoître Peregrinus Protée, enthousiaste d'un genre singulier; il le représente comme ayant un désir immodéré des louanges que distribue la multitude; enfin pour les obtenir il termina ses jours dans un bûcher, où il se précipita lui-même avec solemnité en présence de tout le peuple, qui le regarda comme un être surnaturel.

A en croire Lucien, ce martyr d'une ridicule vanité étoit très-loin de mériter l'estime des hommes, ses vices égaloient ses ridicules: surpris en adultère dans Parium, sa patrie, il avoit été puni de la peine du fouet; suborneur d'un jeune garçon, il avoit été obligé d'étouffer cette affaire en donnant de l'argent; parricide, il s'étoit dérobé à l'accusation en distribuant ses biens aux habitans de Parium; ne vivant que du produit de ses mensonges et des libéralités de quelques enthousiastes tels que lui, il s'étoit attaché aux Chrétiens; ceux-ci

le soutinrent quelques temps, puis l'abandonnèrent ; enfin il termina ses jours dans un âge avancé par le bûcher, comme Hercule.

M. Wieland (1) a publié une excellente traduction de Lucien ; il venoit d'achever la diatribe où cet auteur couvre de ridicule la vie et la mort de Peregrinus. Frappé du caractère de cet homme singulier, il imagina que Lucien avoit peut-être exagéré ses foiblesses, soit pour amuser les lecteurs, soit qu'il eût été mal instruit. Il crut que si l'on connoissoit les motifs des actions qui lui étoient si sévèrement reprochées, et que son détracteur présentoit sous un jour si odieux, il ne seroit pas difficile de les justifier. Mais où trouver les bases de cette apologie? L'antiquité ne fournissoit rien en ce genre. Wieland passa toute une après-dîner et une partie de la nuit à parcourir les auteurs où il se flattoit de puiser les éclaircissemens quliui manquoient. Ces éclaircissemens lui devenoient plus nécessaires à mesure qu'il multiplioit ses recherches, et qu'elles frustroient ses espérances. Ce qui n'avoit été dans le principe qu'un amusement de son imagination, finit par l'intéresser vivement. Il se coucha, rempli de l'idée de Peregrinus injustement decrié. Cette idée se reproduisit durant son sommeil. Il rêva que l'ombre de Peregrinus venoit le

(1) Ceux qui désirent quelques détails sur la vie et les écrits de ce littérateur célèbre peuvent lire la notice composée par le citoyen Dubois, et insérée dans le N°. 4, deuxième année du Magasin encyclopédique, Tome I, p. 517.

trouver dans son cabinet, et lui racontoit son histoire, de laquelle il résultoit clairement que Lucien l'avoit traité avec la dernière injustice. A son réveil, l'esprit encore échauffé de ce songe, il se rappeloit tout ce qu'il croyoit avoir entendu de la bouche de Peregrinus, et en composa l'ouvrage suivant, où il le fait parler lui-même (2).

Peregrinus est né à Parium, colonie romaine dans la Scythie, le nom de Protée est celui de son ayeul maternel, qui a pris soin de son enfance; livré d'abord au soins d'un pédant, il fait peu de progrès dans les lettres; mais la découverte qu'il fait de plusieurs livres curieux, dans la bibliothèque de son grand-père, développe son intelligence, et donne une direction à ses études.

Ce vieillard avoit eu quelques relations avec Apollonius de Thyane, et il avoit puisé dans sa conversation une passion déclarée pour la philosophie Pythagoricienne. Il avoit formé une collection considérable de livres sur les dieux, les esprits, les apparitions, les génies, les talismans, les anneaux constellés, le langage des oiseaux, la pierre philosophale, enfin sur tout ce qui faisoit la fortune des charlatans; mais l'indolent Protée avoit laissé ensuite tous ses ouvrages ensevelis dans la poussière de son cabinet.

(2) L'ouvrage de Wieland est en forme de dialogue; Lucien et Peregrinus sont les interlocuteurs, et la scène est dans les Champs-Elysées. On a cru rendre service aux lecteurs français d'élaguer tout ce qui, dans l'original, interrompt la suite du récit.

Protée demande un jour à Peregrinus de lui lire le *banquet de Platon* ; à peine la lecture est-elle commencée, Protée s'endort ; mais Peregrinus relit trois fois ce morceau, sur-tout l'endroit où Socrate fait part à la compagnie des leçons sur l'amour et sur l'art d'aimer qu'il dit avoir reçues de Diotime ; l'ame de Peregrinus est échauffée, et dans la joie que lui causent sa liberté et sa grandeur elle croit se sentir élevée au rang des dieux.

Il avoit alors dix-huit ans ; son grand-père meurt, et lui laisse assez de bien pour mener une vie indépendante ; il veut voyager pour trouver des hommes enflammés comme lui du divin amour de la perfection ; mais avant de partir il va à la ville pour quelques affaires ; il y voit Calippe, la nièce de son père, que Protée avoit mariée à Menecrates, vieillard riche, maussade et libertin. Peregrinus est introduit en secret chez sa belle cousine, qui veut lui confier ses chagrins ; il y retourne, une esclave favorise leurs tête-à-tête ; ils deviennent chaque jour plus dangereux, enfin sa force est épuisée, l'amant Platonicien est près d'être vaincu quand Menecrates entre ; point d'espoir de se sauver, ils s'élance par une fenêtre sur un petit toît, et s'échappe aux dangers qui menacent sa personne et sa vertu, telle est l'aventure que Lucien a brodée et malignement terminée par des coups de bâton et par le supplice du raifort, qu'on faisoit subir aux adultères, pour la rendre plus piquante.

Peregrinus rencontre un jour au pied du Pentelicus un jeune garçon de quinze ans d'une beauté

extraordinaire ; il se rappelle l'anecdote de Socrate quand il fit dans les rues d'Athènes une semblable découverte, dont l'objet devint ensuite, grâce à ses préceptes, le célèbre Xénophon. Peregrinus veut imiter Socrate ; mais ce sage avoit alors cinquante ans, et lui il n'en avoit que vingt ; son imagination lui faisoit déjà voir dans son jeune élève un second Pythagore ou un autre Apollonius, sans penser qu'il pouvoit-être aussi-bien un Alcibiade ou un Nicias ; il espéroit déjà se former un collaborateur dans les secrets de la magie transcendante ; mais il s'apperçoit bientôt des défauts de son petit élève ; il le renvoie, et le jour même un vieillard mal vêtu, qui se dit son père, se plaint avec chaleur de ce qu'il a suborné son fils ; il veut intenter une accusation ; Peregrinus quoiqu'innocent, mais redoutant l'éclat, les conjectures, les propos malins, lui compte une somme assez forte qu'il exige pour se taire ; c'est l'aventure que Lucien a encore si calomnieusement défigurée.

Le rebut de l'humanité venoit de tenir la réputation de Peregrinus dans ses mains ; il ne peut s'accoutumer à cette idée ; elle lui rend insupportable le séjour d'Athènes.

Lucien passe ensuite au recit des liaisons de Peregrinus avec les chrétiens, mais cet intervalle a été rempli par plusieurs événemens que Peregrinus raconte aujourd'hui.

Peregrinus aborde à Smyrne ; il se lie avec le vieillard Menippe, qui lui raconte plusieurs traits de la vie d'Apollonius bien différemment de la manière dont

on les rapporte. On prétend qu'il triompha d'une Lamie qui avoit séduit un beau jeune homme, et que d'un mot il fit disparoître sa prétendue vaisselle d'or et tous les charmes dont elle étoit environnée ; il est vrai seulement qu'Apollonius, par la véhémence et la force de ses discours, arracha ce jeune homme aux séductions d'une adroite courtisane.

Peregrinus est affligé qu'Apollonius n'ait point laissé de disciple ; Ménippe lui apprend qu'il y a dans le pays d'Halicarnasse une célèbre magicienne, nommée Théoclée, que l'on dit fille d'Apollonius ; Peregrinus part aussitôt pour Halicarnasse.

Il n'entend parler que de Théoclée et de la demeure qu'elle avoit choisie dans un bois solitaire consacré à Vénus-Uranie, entre des rochers où elle est servie par des nymphes invisibles. Peregrinus au nom de Vénus-Uranie, dont la contemplation étoit depuis si long-temps l'objet de tous ses vœux, brûle d'impatience de voir Théoclée ; il lui écrit, il lui peint ses désirs d'être initié aux mystères de la magie la plus sainte et la plus sublime ; il ajoute qu'il s'est conservé pur de tout amour terrestre depuis bien des années pour se rendre digne de la Vénus céleste, qui est la source et la plénitude de la beauté !

Auprès de la demeure de Théoclée étoit un bois de myrthes sauvages, où attendoient ceux qui avoient des questions à faire. Peregrinus, après avoir passé une grande partie du jour dans des extases, s'endort ; à son réveil il trouve sur son sein une lettre avec ces mots : *A Peregrinus Protée de Parium.* Il y

lit que son hommage plaît à la déesse, et de se trouver à minuit à l'entrée du bosquet.

L'heure sonne; il pénètre dans ce séjour céleste, où les parfums les plus suaves et un mélange heureux de lumière et d'ombre au clair de la lune produisent une impression magique; il voit la prêtresse; elle avoit entre 40 et 50 ans; il lui trouve quelque ressemblance avec le buste d'Apollonius; mon père, lui dit-elle, m'a apparu en songe; il m'a informé du but de ton voyage, et m'a conseillé de te seconder dans l'accomplissement de tes désirs; elle raconte à Peregrinus plusieurs aventures de sa vie que lui seul peut connoître, celles avec la belle Calippe et avec le jeune Gabrias.

Elle le quitte; Peregrinus n'est plus entouré que de prestiges; un amour couronné de roses et une tige de lys à la main le conduit dans une grotte fraîche et agréable, où il trouve un repas confortatif et délicieux. Théoclée vient le partager, une jeune nymphe joue du luth pendant le repas, et chante Vénus-Uranie; il voit par-tout des tableaux relatifs à l'histoire de Vénus; il ouvre un coffret d'ivoire, il y trouve un rouleau de parchemin écrit en lettres pourprées, et ce titre en lettres d'or. *Apollonius de Thyane sur les Théophanies :* Théoclée lui laisse tout un jour pour le lire, le méditer sans paroître à ses yeux; enfin, elle lui apprend que Vénus consent à le recevoir dans son temple; elle instruit le Néophyte pour cette sublime Théophanie à laquelle il ne doit pas se préparer par des fumigations, des opérations magiques, comme le prétendent cer-

tains Théurgistes, mais seulement par le désir passionné d'une ame dégagée de tout autre intérêt, de tout autre désir.

Le lendemain au déclin du jour il est introduit dans une salle où des jeunes garçons et des jeunes filles le dépouillent de ses vêtemens, et lui en donnent d'autres. Théoclée dans son grand costume de prêtresse ne lui avoit jamais paru si belle ni si éblouissante ; elle auroit pu elle-même être prise pour une déesse. Elle ouvre la porte du temple avec une clef d'or, quatre Mystagogues introduisent Peregrinus; Théoclée lui ceint le front d'un ruban avec des étoiles de topazes pareil au sien, une jeune fille le couronne de myrthes, une autre lui donne une branche de lys dans la main droite, une troisième une branche de rosier dans la main gauche ; Théoclée lui touche les yeux et l'enferme dans le temple.

Le cœur bat à Peregrinus ; il voit dans un temple magnifique la déesse au milieu d'une gloire radieuse un amour devant elle lui présente un flambeau ; une puissance irrésistible l'entraîne ; il se prosterne à ses pieds, plus il la contemple, plus il se sent embrâsé de la passion la plus pure ; il s'apperçoit que le flambeau de l'amour est prêt à s'éteindre ; il sort pour ne pas demeurer dans les ténèbres.

Pendant toute la nuit, dormant ou éveillé, Peregrinus ne fait plus que rêver à l'objet de son adoration ; tantôt il se croit prosterné aux pieds de la déesse ; tantôt il erre à ses côtés dans les bosquets d'Amathonte ; tantôt il se sent transporté avec elle dans la sphère céleste de la beauté et

de l'amour; il croit entendre des choses pour lesquelles l'homme n'a point de langage, et, dans un état de véritable démence, jamais il ne s'étoit cru plus sain ni plus heureux.

Il passe une partie du lendemain avec la prêtresse dans le bois, chaque soir il entre dans le temple, chaque jour il voit Théoclée, et sa passion sublime accroit chaque jour; elle s'irrite par le refus qui lui est fait un jour d'entrer daus le temple; sa gaieté s'altère, son teint se fane: Théoclée s'en apperçoit; il lui avoue que ses sens ne demeurent pas impassibles aux délicieux effets de la présence de Vénus, qui pénètre de joie la nature entière. Théoclée le rassure en lui disant que l'amour que Vénus lui a inspiré est son propre ouvrage, et qu'elle ne peut pas exiger de lui des choses impossibles et surnaturelles; que l'amour pur de Vénus-Uranie annoblit, exalte les sens, mais qu'il ne les anéantit pas.

Le temple est encore ouvert à Peregrinus; cette fois il trouve le flambeau de l'amour éteint et le sanctuaire obscur; mais aussitôt Vénus paroit elle-même dans le fond du sanctuaire au milieu des grâces. Théoclée part pour Halicarnasse, et félicite Peregrinus de son bonheur et des faveurs signalées de Vénus; la spiritualisation de Peregrinus commence à l'embarrasser; il désire, il espère des communications plus parfaites; déjà il se croit le rival d'Adonis.

Peregrinus ne connoit donc plus de bornes à ses espérances; dans son ardente imagination il parcourt avec Vénus l'immensité de l'univers; il trouve les

mystères des nombres de Pythagore, il entend l'harmonie des sphères, il pénètre le sens le plus caché des hiéroglyphes ; rien de ce qu'un génie peut savoir ne lui est inconnu, rien de ce qu'il peut faire ne lui est impossible ; elle descend du ciel, elle embellit le monde de tout ce que les arts, les muses et les grâces peuvent fournir pour le charme de l'existence. Il s'avance vers le bosquet de rosiers ; il pénètre dans le temple ; l'amour n'y étoit pas, un rideau de pourpre couvroit l'arc-en-ciel radieux ; deux amours l'entr'ouvrent, Vénus se manifeste encore non sur son piédestal, mais sur une estrade à laquelle on montoit par deux gradins ; elle semble s'animer, les yeux de Peregrinus étincellent ; il s'avance ; elle ouvre les bras, il s'y précipite ; il sent son sein palpiter, tout ses sens sont dans l'ivresse ; il s'évanouit, et en revenant à lui il se trouve dans les bras de Vénus sur un lit de repos, et il soutient dignement l'honneur de son apothéose.

Les grâces lui versent du nectar dans des coupes d'or. Peregrinus, tout dieu qu'il est, éprouve le besoin du sommeil, il s'endort ; mais à son réveil Vénus a disparu, des petits amours le conduisent au bain, les nymphes se chargent de sa toilette, les bosquets lui offrent à chaque pas les scènes de ceux de Cythère, d'Amathonte et d'Idalie ; il entend le murmure de l'onde ; il s'approche, il surprend Vénus sortant du bain et servie par les grâces, un amour le conduit mystérieusement dans un petit temple consacré à la volupté, et là Venus l'initie entièrement à ses mystères.

Peregrinus, qui devoit son illusion à la surabondance de ses esprits animaux, trouve dans son épuisement la fin du charme qui le captive ; comme désenchanté il fixe Vénus-Uranie, elle ne lui paroît que la plus sémillante des laïs ; il crut surprendre un sourire moqueur sur les lèvres d'une des grâces : Vénus s'en apperçoit ; mais elle sort avec sa suite, avec un sourire charmant sans rien laisser paroître qui puisse la trahir.

Le bonheur de Peregrinus est anéanti ; il est humilié d'avoir été la dupe de Théoclée et de la prétendue Vénus. Enfin, la fille d'Apollonius est de retour ; elle apperçoit sa tristesse ; elle lui en demande la cause : Peregrinus lui reproche que sa Vénus est une. . . . . Théoclée ne le laisse pas achever ; elle trouve étonnant qu'il se plaigne d'une imposture qui lui a causé tant de jouissances, et dont il est peu d'hommes qui ne voulussent avoir été l'objet. Peregrinus sent renouveler les impressions magiques que l'adroite prêtresse avoit faites sur lui ; elle recouvre son premier empire. Des affaires importantes ont appelé à Milet la maîtresse du lieu ; Peregrinus éprouve un sentiment qui l'attache à Théoclée ; il lui demande comment tout ce qui l'a séduit est arrivé, comment tant d'acteurs se trouvent rassemblés dans ces bosquets, où il n'a pas la présomption d'avoir été le seul objet de tant de peines et de dépenses.

Théoclée l'instruit que la maîtresse de cette *villa* est une dame romaine, *Quintilia Mamilia*, jeune veuve d'un riche chevalier, qui y a tout réuni

pour y jouir de plaisirs nouveaux et singuliers en y répandant des prestiges; que son vieux serviteur les a instruites de son nom, de ses aventures; que, par son esprit disposé à l'enthousiasme, il leur a paru propre à leur dessein; que Mamilia l'ayant vu endormi, a pris pour lui un goût vif, et qu'elle a déposé elle-même cette lettre qu'il a trouvée sur son sein. Le reste lui est connu.

La manière vive, brillante, les anecdotes et les traits piquans dont Théoclée assaisonne son récit, excitent l'admiration et la surprise de Peregrinus, et lui montre ce beau séjour que les arts ont embelli et rendu magique; il voit la demeure de Mamilia cachée derrière des arbres touffus. Mamilia reste trois jours absente; il a sous les yeux la fille d'Apollonius, dont la dignité sacerdotale s'est évanouie, et la prêtresse de *Vénus Mamilia* reçoit de lui le même culte que la déesse, mais sans prendre sa place.

La belle Romaine, de retour, est rétablie dans ses droits; Peregrinus se partage entr'elle et Théoclée. Mamilia fait succéder les plaisirs, les fêtes; sa richesse est employée à fixer Peregrinus, et l'on juge de sa beauté, puisqu'elle avoit si bien joué le rôle de Vénus; mais l'illusion est détruite, et il trouve plus de charmes dans les conversations de Théoclée. Ses jours s'écoulent ainsi: Peregrinus se voit à regret plongé dans l'étable de Circé; chaque jour il se promet d'en sortir; jamais il ne peut prendre sur lui d'exécuter ce projet.

Un jour il rencontre dans un bois Myrto, une des jeunes filles chargées du rôle de Nymphe; elle l'arrête; elle lui conte plusieurs anecdotes de Mamilia, qui la lui font regarder comme une *Vénus-Pandemos*, après l'avoir prise pour *Vénus-Uranie*; elle lui fait aussi l'histoire de Théoclée; la prétendue fille d'Apollonius est depuis vingt ans une des danseuses des plus connues dans la Grèce sous les noms de Chelidonion, de Dorcas, de Philinna, d'Anagallis, etc.; elle ne s'appelle Théoclée que depuis qu'elle joue dans Halicarnasse le rôle de prophétesse; et ne pouvant plus trouver de quoi fournir à ses folles dépenses dans ses liaisons avec les hommes puissans qui l'ont autrefois comblée de bienfaits, elle s'est attachée à Mamilia.

Une nouvelle intrigue amène probablement Mamilia à Milet; Peregrinus reste avec Théoclée, voit exécuter en pantomime, par des enfans pleins de grâces, les aventures de Psyché; il paroît enchanté, mais il regrette de n'avoir pas vu la *célèbre Anagallis*. Tu la verras bientôt, lui dit Théoclée, qui le comprend; elle sort, et reparoît vêtue en Psyché. Jamais Peregrinus n'a rien vu de plus enchanteur; rien ne peut donner une idée de sa noblesse, de sa vivacité, de sa grâce, de son expression. Enfin, les nymphes et les amours disparoissent, et Psyché, redevenue Anagallis, se précipite dans les bras de Peregrinus.

Mamilia, de retour, veut jouir d'un spectacle nouveau; elle ordonne une fête digne d'un Héliogabale: montée sur un char avec Peregrinus, des

nymphes, des faunes, des satyres le suivent en dansant; c'est celui de Bacchus et d'Ariane; elle abandonne le vainqueur de l'Inde à une des Bacchantes, et c'est Théoclée; Bacchus, devenu plus dieu qu'il ne convenoit à un mortel, n'en est aussi que plus près d'être déchu des honneurs de l'Olympe. Ariane, un flambeau à la main, et suivie de toute la troupe bacchique, surprend son infidèle dans les bras de sa rivale; les éclats de rire de cette troupe effrénée, la confusion que Peregrinus éprouve dissipent enfin le charme. Après la fête, Peregrinus se couvre de l'habit le plus simple; et, craignant que Mamilia ne le fasse poursuivre, sans s'arrêter dans Halicarnasse ni à Milet, il gagne Alabanda.

Ici se terminent les aventures de Peregrinus dans la *villa Mamilia*. Une autre scène non moins étonnante, non moins singulière va s'ouvrir; il va rendre compte de ses liaisons avec les Chrétiens, et la même richesse d'imagination qui a peint l'enthousiasme produit par des femmes savantes dans l'art des voluptés, va retracer les illusions et les prestiges dont des hommes adroits peuvent faire usage pour étendre le prosélytisme, et devenir chefs de secte. C'est une idée singulière de mêler à un roman l'histoire philosophique de l'établissement du Christianisme, et cependant nous pouvons assurer que cette partie de l'ouvrage n'est pas moins attachante que l'autre; elle sera l'objet du second et dernier extrait.

A. L. M.

MÉLANGES.

PERMETTEZ-MOI, citoyen, d'insérer dans votre Journal quelques lignes pour rectifier deux erreurs commises par deux journalistes estimables, et qui, par cela seul qu'ils méritent toute confiance, pourroient donner à d'autres des idées fausses.

On lit, dans *la Clef du Cabinet des Princes*, numéro 8, page 51 :

« On a remarqué, dans le rapport des travaux de la troisième classe (il est question de l'Institut national et de sa quatrième séance publique, dont on rend compte), fait par le citoyen Mongez, la découverte d'un nouveau fragment de *Sulpicius ;* on la doit au citoyen *Kok*, membre-associé. Ce fragment éclaircit quelques difficultés jusqu'alors insolubles parmi les érudits, et tous ceux de l'Europe doivent de la reconnoissance au restaurateur de ce passage ».

Ce n'est pas le cit. Kok, mais le cit. Schweighæuser qui a fait confronter par son fils, à Paris, un manuscrit très-moderne d'un certain *Simplicius*, auteur du cinquième siècle, commentateur d'Epictète, par rapport à un passage dans lequel, jusqu'ici, on n'avoit pas trouvé de sens. Schweighæuser père traduisit en latin ce passage, qui est à-peu-près de deux pages, et l'envoya par

son fils au citoyen Bitaubé ; celui-ci le traduisit en français, et le fit lire au jeune Schweighæuser dans la séance de l'Institut. Le passage roule sur des faits assez analogues à notre révolution.

Il a été inséré dans le N°. 18 de notre Magasin, et nous en avons encore dit un mot dans le N°. 19, en rendant compte de la séance de l'Institut.

Sulpicius, au lieu de Simplicius.
Fragment nouveau, au lieu de lacune.
Difficultés insolubles, au lieu de passage non entendu.
Kok, au lieu de Schweighæuser.

Ces inadvertances méritent bien d'être corrigées.

C'est dans le *Journal des Savans*, du 16 nivôse, n°. 1, que se trouve l'autre passage, sur lequel je dois encore faire quelques observations nécessaires.

L'auteur du coup-d'œil sur l'état des lettres, des sciences et des arts en Europe, dit, page 26, en parlant des divers plans d'instruction publique en France :

« La Convention fut plus heureuse ; elle a fondé de grands établissemens, les écoles primaires, les écoles centrales, les écoles spéciales, le conservatoire de musique, l'école polytechnique, le bureau des longitudes, l'Institut national des arts et des sciences. Il ne faut pas se dissimuler que quelques-uns de ces établissemens ont encore besoin de lois pour les compléter

compléter et les perfectionner ; qu'il y a peut-être des changemens nécessaires à certains égards, sur-tout pour mettre les enfans et les jeunes gens à portée de recueillir entièrement les fruits que l'établissement des écoles supérieures leur assure ; mais enfin les principaux fondemens sont jetés, et nous aurons sûrement bientôt une éducation publique. Les *pensionnats, les gymnases commencent à se rétablir, et l'on doit savoir gré au citoyen Oberlin, membre de l'Institut national, et à ses coopérateurs, de l'exemple qu'ils viennent de donner de l'établissement, à Strasbourg, d'un gymnase formé sur d'excellentes vues* (1).

Le *gymnase* de Strasbourg n'est point un établissement que le citoyen Oberlin et ses coopérateurs *viennent* de former ; sa fondation date de 1538, et elle est due à Jean Sturm, qui avoit été professeur royal à Paris, et auteur d'un des premiers ouvrages sur l'éducation littéraire, intitulé : *De ludis litterarum recte aperiendis.*

La fondation successive d'une académie et d'une université ne firent point abolir le gymnase ; il subsiste encore au grand avantage des lettres ; il est divisé en sept classes ; l'enseignement qu'on y donne ressemble à celui qu'on recevoit dans les anciens colléges, et sert à préparer les jeunes gens aux études académiques.

(1) Voyez le PROSPECTUS distribué par le citoyen Oberlin, en date du 4 vendémiaire, an V.

Ce n'est qu'à Strasbourg, dans la France, que ces établissemens portent le nom de *gymnase*, parce que c'est celui qu'ils ont en Allemagne ; ils n'ont rien de commun avec les *pensionnats*, et l'auteur de l'article commet une erreur en les confondant ensemble, et en disant *les pensionnats et les gymnases commencent à se rétablir.*

Le citoyen Oberlin n'a donc point donné d'excellentes vues sur l'établissement d'un gymnase établi ; il ne les a pas communiquées dans un prospectus.

Ce prétendu prospectus est un programme que le préfet de ce gymnase publie tous les six mois pour proclamer les noms des élèves qui ont remporté les prix, et indiquer l'objet des cours et le nom des professeurs pendant le semestre suivant. Le citoyen Oberlin, toujours animé de l'amour des lettres et du bien public, les fait précéder chaque fois de vues utiles à l'instruction ; mais ce n'est pas pour recommander à la bienfaisance publique un établissement naissant.

J'ai cru nécessaire de rectifier ces erreurs, qui, je le répète, ne pourroient avoir des inconvenances que parce qu'elles se trouvent dans des journaux très-estimables.

ACADEMICUS.

POÉSIE.

EPITRE A LA FOLIE.

Audire atque togam jubeo componere quicquis
Ambitione malâ, aut argenti pallet amore;
Quisquis luxuriâ, tristive superstitione,
Aut alio mentis morbo calet; hùc propiùs me,
Dùm doceo insanire omnes, vos ordine adite.

Hor. sat. 3, lib. 2.

MÈRE des Jeux, de la Saillie,
Que j'adorai dès mon printems,
O toi qui charmes les instans
Du rêve trompeur de la vie!
Viens encor dicter mes accens,
O ma Muse! aimable Folie!
Et reçois mon dernier encens.

En vain la raison te dédaigne
Et t'outrage dans ses discours;
De nos plaisirs, hélas! trop courts,
C'est en vain qu'elle nous enseigne
A gêner le rapide cours;
Vers toi nous revenons toujours;
Et même sur notre visage
Lorsque enfin les rides de l'âge
Gravent le nombre de nos jours,
L'insensé vieillard qui t'insulte
Dans tes liens est arrêté,
Et n'a fait que changer de culte
Sans changer de divinité.

Quel est ce philosophe austère
Exempt de soins et de désirs?
Dans sa retraite solitaire
Il rit de nos bruyans plaisirs.
Poursuivant par-tout la sagesse,
Et se moquant de nos erreurs,
Il ose braver les douleurs,
Mépriser jusqu'à la tendresse;
Et veut, par un stoïque effort,
Dont l'honneur flatte son envie,
Apprendre à dédaigner la vie
Pour savoir dédaigner la mort.
De quel ton sévère il censure
Les travers de nos jeunes gens!
Que ses regards sont diligens
A remarquer dans leur parure
L'oubli de la simple nature,
L'art, toujours fier de l'effacer!
Et comme sa raison s'irrite
De voir les talens s'éclypser
Sous le clinquant d'un faux mérite!

J'aime son zèle vertueux:
De ces jeunes présomptueux
J'aime qu'il fronde la folie;
Mais je veux aussi qu'à son tour,
Il écoute l'homme du jour,
Qui, contre sa philosophie,
Sous les auspices de l'amour,
Lance le trait de la saillie.

Pourquoi, dira-t-il, ce vieillard
Vient-il insulter à notre âge?
Si, plus que nous, il paroît sage,
C'est que nous sommes nés plus tard.

Mais, dans nos cœurs, quand la vieillesse
Du breuvage de la sagesse
Versera le triste poison,
N'allons pas, armés d'un faux zèle,
Prendre pour règle et pour modèle
Sa trop fastueuse raison.
Dans ce monde personne n'aime
La vertu qui parle si haut,
Et c'est une folie extrême
D'être plus sage qu'il ne faut.

De la nature bienfaisante
Il veut découvrir les secrets !
Lui-même il trompe les projets
De cette mère prévoyante.
Du bonheur sur nos passions
Sa main a fondé l'édifice ;
Elle le soumit au caprice
De leurs douces illusions ;
Et celui dont l'ame insensible
Oppose une force invincible
A l'empire de leur erreur,
Qui, fier de sa sombre froideur,
S'énorgueillit d'être impassible,
Et ne sentit jamais son cœur,
Par une erreur bien moins aimable
S'interdit la route agréable
Qui l'alloit conduire au bonheur.

Ainsi, s'aveuglant sur soi-même,
Chacun, avec un soin extrême,
Remarque les vices d'autrui :
Ceux que nous observons en lui
Il les nomme raison, sagesse ;
Il veut à l'hôpital des fous
Loger toute l'humaine espèce ;

Et, comme il a pitié de nous,
Lui seul, doué de sapience,
Il daigne avoir la complaisance
De venir nous y garder tous.

La prude y loge la coquette,
Qui veut l'y conduire à son tour;
L'insensible veut qu'on y traite
Tous ceux qu'a pu blesser l'amour;
Et, par un généreux retour,
Les amans prétendent encore
Que celui qui n'a point aimé,
Entre quatre murs enfermé
S'y vienne enivrer d'ellébore.

Celui qui n'ouvre point les yeux
Sur les honneurs, sur la richesse,
Ose, du haut de sa sagesse,
Y condamner l'ambitieux.
Le vieillard y met le jeune homme;
Le prodigue y met l'économe;
L'infidelle, son vieux époux;
L'homme du jour, tous les jaloux;
Le guerrier, les mortels craisibles;
Le rustre, l'homme du bon ton;
Le jacobin, les cœurs sensibles;
Et les spadassins, le Gascon;
Les mamans, la perruque blonde;
Le spéculateur, le savant;
L'agioteur, le commerçant;
Le philosophe, tout le monde.

Il a raison : tous, ici-bas,
N'avons-nous pas notre folie ?

Aglaé, pour être jolie,
Choisit chez Fargeon ses appas (1):
Et le teint menteur qu'elle étale,
Et qui, par fois, cause l'humeur
De Célimène sa rivale,
N'illustre que son parfumeur.
Cependant Aglaé raisonne.
Si, pour augmenter ses attraits,
Aglaé prodigue les frais
Et dépense plus que personne,
Aussi leur éclat suborneur
Fixe plus d'amans sur ses traces;
Elle achète plus cher ses grâces
Pour vendre plus cher son honneur.

Ce parvenu que la fortune
A, depuis peu, favorisé,
Veut de son opprobre passé
Bannir la mémoire importune:
Vantant par-tout sa probité,
Dont à tous coups il nous assomme,
Lui-même il est presque tenté
De croire qu'il est honnête homme.
Harpagon se croit généreux;
En dépit d'une vie infâme
Faublas veut paroître amoureux;
Phryné veut être honnête femme;
Et Dorilas, en cheveux blancs,
Afin de conserver sa race,
Ose, sans craindre une disgrace,
Prendre une femme de quinze ans.

(1) *Fargeon, fameux parfumeur.*

Monsieur Damon, malgré Minerve,
Prétend faire d'excellens vers;
Il exige que l'Univers
Admire les fruits de sa verve;
Et quand l'auditeur irrité
Siffle son drame ou son poëme,
Satisfait, il rit en lui-même
Du jugement qu'on a porté.
Plaignant la commune ignorance,
Il veut, pour unique vengeance,
Digne d'un grand homme insulté,
Du public punir l'insolence
En lui montrant la vérité;
Et, quoiqu'il eût bien mérité
Que, pour prix de son imprudence,
Notre auteur trop peu respecté
Gardât désormais le silence,
Il veut agir avec clémence;
Et bientôt, dans un long traité
De ses vers prouvant l'excellence,
Damon va publier d'avance
L'arrêt de la postérité.

Bravant le peuple qui le berne,
Cléon, Diogène moderne,
S'étonne de son grand savoir;
Il se regarde à son miroir,
Et souffle aussitôt sa lanterne.

Ce commis d'un petit marchand
Peut seul restaurer nos finances;
Des attaques et des défenses
Qui doivent illustrer Jourdan,
Un poëte dresse le plan.

Nouveau, mais docte politique,
Entendez-vous cet épicier ?
C'est à lui de concilier
L'Empereur et la République.
Au grand art de négocier
Notre diplomane s'applique,
Depuis qu'un soir, dans sa boutique,
Autour d'un cornet de papier,
Il lut un paragraphe entier
De Saint-Pierre le Pacifique (2).

Mais tandis que sur ton autel,
Puissante et divine Folie !
Dans ce monde chaque mortel
En dépit de lui sacrifie ;
Tu permets qu'en mille façons
L'orgueilleux t'insulte et t'outrage,
Et veuille seul paroître sage
Au sein des petites-maisons !
Si du moins se rendant justice,
Et reconnoissant ta faveur,
Il convenoit que son bonheur
N'est dû souvent qu'à ton caprice !
Mais non : lorsqu'il vit sous ta loi,
Telle est son ingrate foiblesse,
Qu'il rend grâces à la sagesse
Des bienfaits qu'il reçut de toi.

Daigne enfin venger tes injures.
Du miroir de la vérité
Frappe les yeux de ces parjures.

(2) *L'abbé de* Saint-Pierre, *auteur du respectable rêve connu sous le nom de* Projet de Paix perpétuelle.

En vain à ton autorité
Ils se soumettent sans murmures,
Si leur indocile fierté
Ne t'offre, dans l'obscurité,
Qu'un culte secret qui t'outrage,
Et si leur clandestin hommage
Insulte à ta divinité.

Le premier je donne l'exemple,
Et je veux enfin, dans ton temple,
Que, dès ce jour, tous tes sujets
Abjurant une honte vaine,
Comme moi, de leur souveraine
Viennent confesser les bienfaits.
Mais que dis-je? et quel est l'excès
Du zèle aveugle qui m'inspire?
Au lieu d'étendre ton empire;
Par mes ambitieux projets,
Insensé! je vais le détruire!
Qu'importent des vœux superflus
Au culte heureux de ma déesse?
Le fou, qui croit à sa sagesse,
Te rend un hommage de plus.
Oui; le pouvoir qu'il te refuse,
Par la douce erreur qui l'abuse
Dans son cœur même est affermi:
Aux humains laisse leur manie;
S'ils convenoient de leur folie,
Ils seroient sages à demi.

J. M. Pascal-Buhan.

ÉPITRE AUX FEMMES (1).

La colère suffit, et vaut un Apollon.

BOILEAU, Satyre I.

O femmes! c'est pour vous que j'accorde ma lyre;
O femmes! c'est pour vous qu'en mon brûlant délire,
D'un usage orgueilleux bravant les vains efforts,
Je laisse enfin ma voix exprimer mes transports.

(1) *Dans tous les temps, les hommes ont cherché à nous éloigner de l'étude et de la culture des beaux-arts; mais aujourd'hui cette opinion est devenue plus que jamais une espèce de mode. Dans quelqu'endroit qu'on aille, de quelque côté qu'on se tourne, on a l'oreille fatiguée par les discussions qui s'élèvent à ce sujet, dans lesquelles, suivant l'usage, l'esprit de parti agit plus que le raisonnement. J'ai long-temps résisté au désir de répondre à ces sortes d'attaques, m'imaginant que, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, elles ne pouvoient avoir aucune suite; mais, lassé de voir toujours les femmes en butte à des plaisanteries qui, trop souvent, se changent en sophismes, je me décide enfin à prendre la défense de mon sexe. J'ai eu pour objet, dans cette épître, que j'adresse aux femmes, de soutenir leurs droits sans nuire à ceux des hommes. Si, malgré cela, il en est quelques-uns qui se formalisent de la manière dont j'y parle d'eux en général, je les prie de vouloir bien réfléchir qu'en fait de critiques de ce genre, il y a long-temps que les hommes nous ont payées d'avance.*

Assez et trop long-temps la honteuse ignorance
A jusqu'en vos vieux jours prolongé votre enfance;
Assez et trop long-temps les hommes, égarés,
Ont craint de voir en vous des censeurs éclairés;
Les temps sont arrivés, la raison vous appelle;
Femmes, réveillez-vous, et soyez dignes d'elle.

Si la nature a fait deux sexes différens,
Elle a changé la forme, et non les élémens;
Même loi, même erreur, même ivresse les guide;
L'un et l'autre propose, exécute, ou décide;
Les charges, les pouvoirs, entre eux deux divisés,
Par un ordre immuable y restent balancés;
Tous deux pensent régner, et tous deux obéissent;
Ensemble ils sont heureux, séparés ils languissent;
Tour-à-tour l'un de l'autre enfin guide et soutien,
Même en se donnant tout ils ne se doivent rien.

L'homme injuste pourtant, dédaignant ces partages,
(Hélas! il en est plus d'injustes que de sages),
L'homme injuste, jaloux de tout assujétir,
Sous la loi du plus fort prétend nous asservir;
Il feint, dans sa compagne et sa consolatrice,
De ne voir qu'un objet créé pour son caprice;
Il trouve, dans nos bras, le bonheur qui le fuit:
Son orgueil s'en étonne, et son front en rougit.
Esclave révolté des lois de la nature,
Il ne peut, il est vrai, consommer son injure;
Mais que, par le mépris dont il veut nous couvrir,
Il nous vend cher les droits qu'il ne peut nous ravir!
Nos talens, nos vertus, nos grâces séduisantes
Deviennent à ses yeux des armes dégradantes,
Dont nous devons chercher à nous faire un appui
Pour mériter l'honneur d'arriver jusqu'à lui;

Il étouffe en nos cœurs le germe de la gloire ;
Il nous fait une loi de craindre la victoire ;
Pour exercer en paix un empire absolu,
Il fait de la douceur notre seule vertu....
Qu'ai-je dit ? la douceur ? Ah ! nos ames sensibles
Ne lui refusent pas ces triomphes paisibles ;
Mais ce n'est pas assez pour son esprit jaloux :
C'est la soumission qu'il exige de nous....
Ingrat ! méconnois-tu la sagesse profonde
Qui dirige en secret tous les êtres du monde ?
Méconnois-tu la main qui traça dans ton cœur
De ton amour pour nous le principe vengeur ?
Voyons-nous dans nos bois, nos vallons, nos montagnes,
Les lions furieux outrager leurs compagnes ?
Voyons-nous dans les airs l'aigle dominateur
De l'aigle qu'il chérit réprimer la grandeur ?
Non ; tous suivent en paix l'instinct de la nature :
L'homme seul est tyran ; l'homme seul est parjure.

Cependant le réveil des sens impérieux
Rétablit un instant l'équilibre à ses yeux ;
Le désir, le besoin triomphent du système :
L'homme redevient homme aussitôt qu'il nous aime ;
Défenseur généreux, être sensible et bon,
Il retrouve à-la-fois son cœur et sa raison ;
Et, laissant à nos pieds le vain titre de maître,
Il obéit aux lois qu'il vient de méconnoître.
C'est là, dans les transports d'un amoureux lien,
Qu'il voit que sur nos cœurs sa force ne peut rien ;
Que notre volonté seulement nous commande ;
Que l'on n'obtient de nous qu'alors qu'on nous demande,
Et que la liberté dont nous nous honorons
N'est point remise aux mains que nous-même enchaînons.

Femmes, ne croyez point que ce soit tout encore.
Trop souvent ce bonheur s'éclypse à son aurore ;

Et ces droits que l'amour vous remet aujourd'hui,
Demain, malgré vos soins, s'envolent avec lui.
C'est par des traits plus sûrs qu'il faut montrer aux hommes
Tout ce que nous pouvons et tout ce que nous sommes;
C'est à les admirer qu'on veut nous obliger;
C'est en les imitant qu'il faut nous en venger.
Science, poésie, arts qu'ils nous interdisent,
Sources de voluptés qui les immortalisent,
Venez, et faites voir à la postérité
Qu'il est aussi pour nous une immortalité!
Déja plus d'une femme, osant braver l'envie,
Aux dangers de la gloire a consacré sa vie;
Déja plus d'une femme, en sa fière vertu,
Pour les droits de son sexe, ardente, a combattu.
Et d'où naîtroit en nous une crainte servile?
Ce feu qui nous dévore est-il donc inutile?
Le dieu qui, dans nos cœurs a daigné l'allumer,
Dit-il que sans paroître il doit nous consumer?
Portons-nous sur nos fronts, écrit en traits de flamme,
L'homme doit régner seul, et soumettre la femme?
Un ascendant secret vient-il nous avertir
Quand il faut admirer, quand il faut obéir?....
La nature pourtant aux êtres qu'elle opprime
Donne de leur malheur le sentiment intime:
L'agneau sent que le loup veut lui ravir le jour;
L'oiseau tombe sans force à l'aspect du vautour....
Disons-le: l'homme, enflé d'un orgueil sacrilège,
Rougit d'être égalé par celle qu'il protège;
Pour ne trouver en nous qu'un être admirateur,
Sa voix, dès le berceau, nous condamne à l'erreur;
Moins fort de ce qu'il sait que de notre ignorance,
Il croit qu'il s'agrandit de notre insuffisance,
Et, sous les vains dehors d'un respect affecté,
Il ne vénère en nous que notre nullité.
C'en est trop; secouons des chaînes si pesantes;
Livrons-nous aux transports de nos ames brûlantes;

Livrons-nous aux beaux-arts. Eh ! qui pourroit ravir
Le droit de les connoître à qui peut les sentir ?

Ecoutons cependant ce que nous dit le sage :
« Femmes, est-ce bien vous qui parlez d'esclavage ?
» Vous, dont le seul regard peut nous subjuguer tous,
» Vous qui nous enchaînez tremblans à vos genoux !
» Vos attraits, vos pleurs feints, vos perfides caresses
» Ne suffisent-ils pas pour vous rendre maîtresses ?
» Eh ! qu'avez-vous besoin de moyens superflus ?
» Vous nous tyrannisez, que vous faut-il de plus » ?
Ce qu'il nous faut de plus ! un pouvoir légitime.
La ruse est le recours d'un être qu'on opprime.
Cessez de nous forcer à ces indignes soins ;
Laissez-nous plus de droits, et vous en perdrez moins ;
Oui, sans doute, à nos pieds notre fierté vous brave :
Un tyran qu'on soumet doit devenir esclave.
Mais ce cruel moyen de nous venger, hélas !
Nous coûte bien des pleurs que vous ne voyez pas !
Il est temps que la paix enfin nous soit offerte ;
De l'étude, des arts, la carrière est ouverte ;
Hommes, nous y volons : c'est-là que l'Univers
Jugera si nos mains doivent porter des fers.

Mais déja mille voix ont blâmé notre audace ;
On s'étonne, on murmure, on s'agite, on menace ;
On veut nous arracher la plume et les pinceaux ;
Chacun a contre nous sa chanson, ses bons mots ;
L'un, ignorant et sot, vient, avec ironie,
Nous citer de Molière un vers qu'il estropie ;
L'autre, vain par système, et jaloux par métier,
Dit d'un air dédaigneux : *Elle a son teinturier.*
De jeunes gens à peine échappés du collége
Discutent hardiment nos droits, leur privilége ;
Et leurs arrêts, dictés par la fatuité,
La mode, l'ignorance et la futilité,

Répétés en échos par ces juges imberbes,
Après deux ou trois jours sont passés en proverbes.
En vain l'homme de bien (car il en est toujours),
En vain l'homme de bien vient à notre secours,
Leur prouve de nos cœurs la force, le courage,
Leur montre nos lauriers conservés d'âge en âge,
Leur dit qu'on peut unir grâces, talens, vertus;
Que Minerve étoit femme aussi-bien que Vénus;
Rien ne peut ramener cette foule en délire;
L'honnête homme se tait, nous regarde, et soupire.
Mais, ô dieux! qu'il souffre et qu'il gémit bien plus
Quand il voit les effets de ce cruel abus;
Quand il voit le besoin de distraire nos ames
Se porter, malgré nous, sur de coupables flammes;
Quand il voit ces transports que réclamoient les arts
Dans un monde pervers offenser ses regards,
Et sur un front terni la licence funeste
Remplacer les lauriers du mérite modeste!
Ah! détournons les yeux de cet affreux tableau!
O femmes! reprenez la plume et le pinceau.
Laissez le *moraliste*, employant le sophisme,
Autoriser en vain l'effort du despotisme;
Laissez-le, tourmentant des mots insidieux,
Dégrader notre sexe et vanter nos beaux yeux;
Laissons l'anatomiste, aveugle en sa science,
D'une fibre avec art calculer la puissance,
Et du plus ou du moins inférer sans appel
Que sa femme lui doit un respect éternel.
La nature a des droits qu'il ignore lui-même:
On ne la courbe pas sous le poids d'un système;
Aux mains de la foiblesse elle met la valeur;
Sur le front du superbe elle écrit la terreur;
Et, dédaignant les mots de sexe et d'apparence,
Pèse dans sa grandeur les dons qu'elle dispense.

Mais

Mais quel nouveau transport ! quel changement soudain !
Armé du sentiment l'homme paroît enfin ;
Il nous crie : « Arrêtez, femmes, vous êtes mères !
» A tout autre plaisir rendez-vous étrangères ;
» De l'étude et des arts la douce volupté
» Deviendroit un larcin à la maternité ».
O nature ! ô devoir ! que c'est mal vous connoître !
L'ingrat est-il aveugle, ou bien feint-il de l'être ?
Feint-il de ne pas voir qu'en ces premiers instans
Où le ciel à nos vœux accorde des enfans,
Tout entières aux soins que leur âge réclame,
Tout ce qui n'est pas eux ne peut rien sur notre ame ?
Feint-il de ne pas voir que de nouveaux besoins
Nous imposent bientôt de plus glorieux soins,
Et que, pour diriger une enfance timide,
Il faut être à-la-fois son modèle et son guide ?
Oublieront-ils toujours, ces vains déclamateurs,
Qu'en éclairant nos yeux nous éclairons les leurs ?
Eh ! quel maître jamais vaut une mère instruite !
Sera-ce un pédagogue enflé de son mérite,
Un mercenaire avide, un triste précepteur ?
Ils auront ses talens, mais auront-ils son cœur ?
Disons tout. En criant : *Femmes, vous êtes mères !*
Cruels ! vous oubliez que les hommes sont pères !
Que les charges, les soins sont partagés entre eux ;
Que le fils qui vous naît appartient à tous deux ;
Et qu'après les momens de sa première enfance
Vous devez plus que nous soigner son existence ?
Ah ! s'il étoit possible (et le fut-il jamais ?)
Qu'une mère un instant suspendît ses bienfaits,
Un cri de son enfant dans son ame attendrie
Réveilleroit bientôt la nature assoupie.
Mais l'homme, tourmenté par tant de passions,
Accablé sous le poids de ses dissentions,
Malgré lui, malgré nous, à chaque instant oublie
Qu'il doit plus que son cœur à qui lui doit la vie,

Et que d'un vain sermon les stériles éclats
Des devoirs paternels ne l'acquitteront pas.

Insensés! vous voulez une femme ignorante ;
Eh bien ! soit ; confondez l'épouse et la servante :
Voyez-la, mesurant ses leçons sur ses goûts,
Elever ses enfans pour elle, et non pour vous ;
Voyez-les, dans un monde à les juger habile,
De leur mère porter la tache indélébile ;
Au sage, à l'étranger, à vos meilleurs amis,
Rougissez de montrer votre femme et vos fils ;
Dans les épanchemens d'un cœur sensible et tendre,
Que personne chez vous ne puisse vous comprendre ;
Traînez ailleurs vos jours et votre obscurité ;
On ne vous plaindra pas, vous l'aurez mérité.

Regardons maintenant celui dont l'ame grande
Cherche dans sa compagne un être qui l'entende ;
Regardons-les tous deux ajouter tour-à-tour
Le charme des talens au charme de l'amour.
Qu'un tel homme est heureux au sein de sa famille!
Il voit croître aux beaux-arts et son fils et sa fille ;
Ecoutant la nature avant de la juger,
Il cherche à l'ennoblir, et non à l'outrager ;
Chez lui l'humanité ne connoît point d'entrave ;
L'homme n'est point tyran, la femme point esclave ;
Et le génie en paix, planant sur tous les deux,
De l'inégalité décide seul entre eux.
O jours trop tôt passés de mon heureuse enfance!
C'est ainsi que mon cœur sentit votre existence ;
C'est ainsi qu'en mon sein vous avez imprimé
Ces immuables droits dont mon bras s'est armé.
Un père généreux, agrandissant mon être,
M'enseigna de bonne heure à n'avoir point de maître ;

Et du titre de femme en décorant mon front
Il m'en fit un honneur, et non pas un affront.
O toi qui m'animas de cette pure flamme,
De ce séjour de paix où repose ton ame
Jette sur mes travaux un regard bienfaisant,
Et bénis ces transports d'un être indépendant !

Ne croyez pas pourtant, épouses, mères, filles,
Que je veuille jeter le trouble en vos familles,
D'une ardeur de révolte embrâser vos esprits,
Et renverser des lois que moi-même je suis.
Il est des nœuds sacrés et d'honorables chaînes;
Il est de doux plaisirs et de plus douces peines;
Et cet échange heureux des soins de deux époux
Fait leur bien mutuel et le charme de tous.
C'est l'ordre qui m'irrite, et non pas la prière;
C'est l'ordre que repousse une ame haute et fière;
Mais céder à la voix d'un généreux ami,
C'est s'obliger soi-même et jouir plus que lui.

Ne croyez pas non plus qu'en ma verve indiscrète
J'aille crier par-tout : *Soyez peintre ou poëte.*
Je sais que la nature, avare en ses bienfaits,
Nous donne rarement des talens purs et vrais;
Mais telle que retient la critique ou l'envie
Sent au fond de son cœur le germe du génie;
Et c'est là que mon vers, armé d'un trait vainqueur,
Veut porter, malgré tout, un transport créateur.
Et quand il se pourroit qu'à ma voix enflammée
Une autre vainement cherchât la renommée,
Lui doit-on pour cela d'injurieux discours ?
L'homme dans ses travaux réussit-il toujours ?
Ne vaut-il donc pas mieux d'une ardente jeunesse
Charmer par les talens la dangereuse ivresse,

Que de la condamner au plaisir dégradant
D'inventer ou proscrire un vain ajustement?
Oui, l'étude est pour nous un bonheur nécessaire :
On apprend à juger, si l'on n'apprend à faire ;
Et malheur à celui qui, pouvant s'agrandir,
Se courbe sous la main qui prétend l'asservir !
Moi-même, osant braver les dangers de la scène,
J'ai marché vers le but où ma main vous entraîne ;
Moi-même, sur Sapho rappelant quelques pleurs,
J'ai suivi ses leçons et chanté ses douleurs ;
Moi-même à mes côtés j'ai vu la sombre envie
Sur mes tranquilles jours porter sa main impie....
Eh ! que font à mon sort ces êtres tortueux ?
Mon bonheur est à moi, leurs travers sont pour eux.
Que dis-je ? ils m'ont servie, et plus que des louanges.
Ces ris, ces mots piquans, ces critiques étranges,
En éclairant mes yeux sur mes propres défauts,
Retranchoient à mes torts bien plus qu'à mon repos.

O femmes ! qui brûlez de l'ardeur qui m'anime,
Cessez donc d'étouffer un transport légitime ;
Des hommes dédaignez l'ambitieux courroux ;
Ils ne peuvent juger ce qui se passe en vous.
Qu'ils dirigent l'Etat, que leur bras le protège ;
Nous leur abandonnons ce noble privilège ;
Nous leur abandonnons le prix de la valeur ;
Mais les arts sont à tous, ainsi que le bonheur.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le *Major Palmer*, donné à la rue Feydeau, est un composé de *Nina*, du *Déserteur et de la discipline militaire du Nord*; comme dans Lisbeth et Anacréon, c'est encore un enfant fait un peut trop tôt qui en forme le sujet. Le *Major Palmer* a trompé la tendresse *d'Amélie* qu'il a laissée mère; celle-ci a perdu l'usage de sa raison : Palmer est conduit dans le lieu où Amélie a enseveli sa honte et sa douleur; une bombe a produit sur elle un effet subit, elle a recouvré sa raison; Palmer revient à des sentimens plus généreux; il répare sa faute, mais il s'oublie près d'Amélie : son régiment le surprend; il est arrêté, jugé, condamné comme déserteur, et cependant le roi de Prusse lui pardonne, parce que dans le dernier combat il a vaincu les Autrichiens; l'intrigue est compliquée et peu naturelle, mais il y a des situations attachantes, et l'ouvrage a réussi.

On a donné aussi sur ce même théâtre, le 22 pluviôse, la première représentation d'un petit acte, intitulé *la Famille suisse*. Cette famille n'est composée que d'un père, d'une mère et d'une fille. Le père, marié d'abord à une Américaine dont il apprit la mort, contracta un second mariage avec

une jeune Helvétienne ; mais apprenant ensuite que cette Américaine vivoit, il crut de son devoir de retourner avec elle, et il abandonne la dernière quoiqu'enceinte. Libre enfin, après quinze années, par la mort de l'Américaine, il revient dans la Suisse, plus amoureux que jamais, pour se réunir à ce qu'il aime.

Cette pièce ne consiste réellement que dans deux situations neuves et touchantes, propres à développer les talens du musicien. La jeune fille est recherchée par un jeune homme connu par ses richesses. La mère, qui craint pour sa fille les séductions dont elle-même se croit la victime, veut l'éloigner, et exhorte sa fille à ne pas l'écouter. La jeune fille touchée, lui chante une romance que chantent entr'eux les bergers du canton. C'est l'histoire d'une jeune fille abandonnée et cruellement trahie par son amant. Cette histoire est celle de la mère, sous le nom de *Laure*, qu'elle portoit à cette époque.

La seconde est la rencontre du mari et de la femme dans la grotte, où tous deux se sont donnés une foi mutuelle. Le mari dans la grotte se rappelle ces momens heureux; la femme avance pas à pas vers cette même grotte, occupée des mêmes circonstances, et le cœur plein des mêmes sentimens. Ils se touchent au moment où se supposant en présence l'un de l'autre, ils se tendent la main, comme ils se rappellent l'avoir fait au moment de leur union. La pièce a parfaitement réussi. Nous pensons même que cette dernière scène sera vue

avec plus d'intérêt encore aux représentations suivantes. Elle dépend beaucoup du jeu, et les deux acteurs qui en sont chargés sauront répandre dans la totalité les nuances et l'ensemble qui convient à la situation.

La musique a plu généralement. Le compositeur a su prendre les différens tons convenables. Par-tout un chant facile, une mélodie pure et des accompagnemens riches, mais simplifiés suivant la nature du chant.

Le rôle de père est rempli par le citoyen *Gaveaux*, celui de mère, par la citoyenne *Scio*, et celui de la jeune fille, par la citoyenne *Gavaudan*. Le nom des deux premiers suffit à leur éloge. La jeune Gavaudan a intéressé généralement, et par la naïveté de son jeu, et par la méthode de son chant.

Les auteurs ont été demandés ; l'auteur des paroles est le citoyen *Saint-Just-d'Hancourt*, et celui de la musique, le citoyen *Boyeldieu ;* l'un, déja connu par la pièce de *Sélico*, jouée avec succès sur un autre théâtre ; et l'autre, estimé et connu par plusieurs romances. Cette pièce peut lui faire espérer un rang honorable dans le genre dramatique.

L'Amour a l'épreuve, comédie en un acte et en vers, jouée le 24 pluviose au théâtre de la rue de Louvois. Est-elle réellement nouvelle ou simple-

ment remise au théâtre, et par conséquent neuve aux yeux des personnes qui n'alloient pas jadis au spectacle ? c'est ce que nous n'avons pu déterminer ; car une pièce à-peu-près semblable a été jouée par les comédiens français en 1784, et d'ailleurs le public a semblé vouloir accréditer nos doutes, en la recevant comme une ancienne connoissance, que l'on écoute sans intérêt, et que l'on finit par quitter sans façon.

Quoi qu'il en soit, ayant été admise aux honneurs de l'affiche, elle a droit à ceux de l'analyse.

Linval encore en âge d'être aimé, et peut-être aimable lui-même, plus qu'il n'appartient à un tuteur, trouve une lettre écrite par *Dorlis à Marton*, soubrette de *Rosalie*, sa cousine et sa pupile.

Dorlis a vu Rosalie plusieurs fois en maison tierce ; il ressent pour elle le plus violent amour ; il supplie Marton de lui être propice, et de lui ménager une entrevue. Instruit de ce qui se passe, Linval questionne Marton, qui répond avec assurance jusqu'au moment où, lui rendant la lettre de Dorlis, elle reste confondue. Il se ménage un entretien avec sa pupile, lui parle de la marier, l'invite à consulter son cœur, et finit par apprendre, non sans quelque dépit, que Rosalie aime Dorlis.

Alors, il les met à l'épreuve ; il écrit à son rival, et lui promet cette entrevue si désirée, à condition toutefois qu'il ne dira rien de son amour. Dorlis consent à tout pour voir Rosalie : d'un autre côté le tuteur instruit sa pupile de ses sentimens pour elle, et l'engage à renoncer à Dorlis.

Mais après une lutte assez vive entre l'honneur, l'amour et la reconnoissance, témoins de leurs combats et de leur désespoir, feignant de prendre pour lui-même la main de Rosalie, il la met dans celle de Dorlis, et les unit tout deux.

Cette pièce assez bien écrite, offre pourtant des longueurs et des scènes embarrassées.

Le citoyen Devigny a joué le rôle de tuteur avec noblesse et dignité ; le citoyen Dupont, celui de Dorlis avec une ingénuité touchante ; la citoyenne Joly, celui de Marton, avec aisance et finesse. Pour la citoyenne Mezeray, elle étoit dans son rôle ; celui des graces embellies par les talens.

L'AUTEUR de la *Méprise en voyage*, jouée le 19 pluviôse pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville, avoit eu soin de prévenir les spectateurs qu'il ne leur offroit qu'une bluette, *une intrigue légère et un peu de gaieté*, voilà tout ce qu'il leur promettoit. Quoique ceux-ci n'exigeassent rien de plus, il les a laissé néanmoins avec quelques désirs à cet égard. En effet, cette production est souvent très-près du comique et de la bonne plaisanterie, mais rarement elle touche ce but, et l'on sait qu'au Vaudeville on pardonne plus facilement d'être au-delà que de rester en de-çà.

Cette pièce ne devoit pas tomber, mais elle n'est pas du nombre de celles qui peuvent obtenir un succès complet.

Encore une fille séduite, encore un enfant né du fruit de cette séduction ; c'est le sujet du *Mari jaloux* que le citoyen Desforges a composé pour faire pendant à la *Femme jalouse. Tersanges* apprend que son épouse *Constance* prend soin d'une jeune fille qu'elle fait élever en secret à Auteuil ; il y surprend sa femme, il soupçonne que c'est le fruit d'un amour illégitime de Constance pour Tersanges qui l'avoit demandée en mariage, et qui n'ayant pas pu être son époux est demeuré son ami ; il arrache cette fille à son asyle, il veut faire connoître à tous la honte de son épouse ; mais quel est sa confusion en apprenant que cet enfant est né d'une malheureuse victime de son infidélité, que Constance a recueilli, et à qui elle sert de mère : la pièce n'a pas eu un succès très-décidé, le soupçon du mari a paru trop offensant, et les situations ont semblé trop forcées. On a vu avec plaisir la citoyenne Lescot, qu'on a applaudie au théâtre du Vaudeville, jouer la comédie d'une manière à donner de grandes espérances.

Le citoyen *Andrieu* a lu au *Lycée républicain* un conte ou plutôt un trait historique de la vie du roi de Prusse ; on y retrouve sa grace, sa facilité ; il a été très-applaudi.

La citoyenne *Pipelet* l'a été également au *Lycée républicain* et au *Lycée des étrangers*, où elle a lu son *Epître aux Femmes*, imprimée dans ce nu-

méro, avec une vivacité pleine de grace; cet ouvrage, plein de sentiment et d'esprit, a réuni tous les suffrages.

Dans la séance de la société de santé qui a eu lieu au Louvre le 27 pluviôse dernier, le citoyen *des Genettes* prenant la parole a dit :

Je suis chargé, citoyens, de vous faire un rapport sur *René-Joseph-Hyacinthe Bertin*, docteur en la faculté de médecine de l'université de Montpellier, âgé de 30 ans, et proposé pour être membre résident de la société.

Il est le fils de *Joseph-Exupère Bertin*, docteur-régent et ancien professeur de la faculté de médecine, et membre de l'académie des sciences de Paris, auteur d'une ostéologie très-étendue, d'un grand nombre de beaux mémoires d'anatomie, dont les principaux qui ont paru sont sur les reins, l'estomac du cheval, la circulation du sang dans le fœtus humain, et de plusieurs traités complets et inédits.

Le candidat qui est l'objet de ce rapport, après avoir servi avec zèle et distinction pendant trois ans comme médecin ordinaire dans les hôpitaux de l'armée de l'Ouest, a sollicité sa démission pour se mettre à portée de recueillir les débris de l'héritage littéraire de son père, et de se livrer aux travaux et aux recherches qui peuvent, en l'améliorant, le rendre plus utile au public.

Je suis autorisé et invité par lui à vous annoncer qu'il a dans sa possession un traité des muscles et un traité des sens; mais je ne dois pas vous laisser ignorer ses regrets sur un traité des vaisseaux et un autre des nerfs soumis à l'approbation de la faculté de médecine et de l'académie des sciences de Paris, égaré entre les mains de leurs commissaires, et qui, s'ils n'ont pas été entièrement perdus pour les sciences, le sont au moins pour la gloire de leur auteur.

J'estime que la société doit s'empresser d'accueillir *Réné-Joseph-Hyacinthe Bertin*; nous lui dirons, quand il viendra prendre place parmi nous : « Votre mérite personnel vous a suffisamment » recommandé; mais nous avons voulu honorer en » même-temps le talent utile et précieux de votre » père : c'est à vous maintenant à en publier reli- » gieusement les derniers fruits, et à consacrer ainsi » un monument durable à sa mémoire ».

Dans la séance du 18 pluviôse, le citoyen Ehrmann a présenté au Conseil des cinq cents un hymne composé par le citoyen *Schaller*, pour chanter *la mort du général Marceau.*

Le *Journal de Paris*, n°. 139, du 19 pluviôse, page 557, dit :

« Ehrmann fait hommage au Conseil d'un hymne » en vers teutoniques, composé par le citoyen

» *Chalept : Pour chanter la mort de Louis XVI.* » — Mention honorable, et renvoi à la bibliothèque ».

Le citoyen Ehrmann s'est empressé de faire rectifier cette erreur.

Voici la liste de quelques hommes célèbres morts depuis peu.

Le docteur *Thomas Reïd*, connu par un très-bon ouvrage sur les facultés intellectuelles et morales de l'ame humaine, et professeur de philosophie morale à Glascow, est mort au mois d'octobre dernier dans sa quatre-vingt-septième année.

Henri Callisen, docteur en médecine, et professeur d'anatomie à Copenhague, y est mort le 31 octobre dernier des suites d'une fièvre scarlatine.

Le docteur *Eberhardt*, membre de plusieurs académies, principalement connu par son *Apologie de Socrate*, est mort à Stockholm au mois de janvier avant-dernier, âgé de soixante-neuf ans.

Le docteur *J. S. T. Gehler*, connu par son *Vocabulaire de Physique*, est mort à Léipsick le 16 octobre dernier. Il corrigeoit, dans son lit de mort, les dernières feuilles du *Supplément* de cet estimable ouvrage.

Ewald Hollebeck, professeur de théologie à Leyde, savant modeste et peu productif, qui s'étoit principalement fait connoître par son zèle pour introduire en Hollande le genre de prédication pratiqué chez les Anglais, est mort à Leyde le 24 octobre dernier, âgé de soixante-dix-sept ans.

Jacques Fordyce, estimable théologien anglais, connu, entr'autres ouvrages, par ses *Sermons à l'usage des jeunes personnes du sexe*, qui ont été traduits en français, est mort à Londres le premier octobre dernier, à l'âge de soixante-seize ans.

LIVRES DIVERS.

BOTANIQUE.

DISSERTACION botanica sobre los generos Tovaria, Actinophyllum, Araucaria. — *DISSERTATION botanique sur les genres* Tovaria, Actinophyllum, Araucaria *et* Salmia, *avec l'addition de quelques plantes que* Linnéus *a décrites comme appartenantes à d'autres genres, par Don JOSEPH PAVON, in-4°.*, douze pages.

Il est certain que depuis l'invention des méthodes et la publication des genres dont elles se composent,

par les célèbres botanistes, Tournefort, Linnéus, Jussieu, la découverte d'une infinité de nouvelles plantes a forcé de former de nouveaux genres ou de rectifier plusieurs des anciens; c'est ce qu'entreprend M. Pavon, botaniste distingué par ses connoissances, et qui a voyagé dans l'Amérique pour les progrès des sciences. Son but est de réunir ici quelques genres que Linnéus a regardé comme différens, et de donner les caractères de quatre nouveaux. Il ne s'attache qu'aux parties constantes dans la fructification, sans tenir compte de celles qui varient selon les espèces, et qui ne peuvent produire que de la confusion; aussi il ne considère pas si les divisions du calyce sont plus ou moins aigües, si les pétales sont plus ou moins ouverts, ni le prolongement plus ou moins considérable des filets et des styles; mais le calyce couronnant ou soutenant le fruit, celui-ci permanent ou caduque, sa nature, la situation du style sont les caractères qui constituent la véritable différence entre les genres.

M. Pavon passe ensuite à la description de ses quatres genres; il a nommé le premier *Tovaria* en l'honneur de don Simon Tovar, médecin et botaniste de Séville; cette plante est de l'ordre des Lysimaques de Jussieu, de la classe de l'Heptandrie de Linnéus. *L'actinophyllum* renferme cinq espèces toutes arborescentes. La *Araucaria* est un genre dont M. Pavon ne décrit qu'une espèce, *Araucaria imbricata* qu'il distrait des genres *dombeya* et *pinus*, auxquels les citoyens Lamarck et Molina l'avoient attribuée; il la nomme *Araucaria*, parce qu'il l'a

trouvée chez les Araucaniens en 1782, pendant un petit voyage de quelques jours qu'il fit dans les montagnes sans son compagnon Hippolyte de Ruiz. Le dernier genre *salmia* ne renferme aussi qu'une plante, *salmia spicata*. M. Pavon l'avoit nommée *Broussonetia* dans une dissertation qu'il a lue à l'académie de Madrid ; ayant appris que M. Cavanilles la nommoit *salmia* dans ses *Icones*, il a adopté ce nom pour éviter la confusion.

L'auteur termine ces descriptions par quelques observations générales sur les *genres*.

Cette dissertation, quoique courte, est importante par son objet, et annonce un esprit très-exercé dans la connoissance des plantes.

ORNITHOLOGIE.

HISTOIRE naturelle des Oiseaux d'Afrique, par FRANÇOIS LEVAILLANT, quatrième livraison. A Paris, de l'imprimerie de H. J. Jansen et compagnie, près du Muséum.

Cet ouvrage, composé d'environ 600 planches, formant à-peu-près 800 espèces, paroît régulièrement tous les mois par cahiers de six planches, avec leurs descriptions, *in-folio* et *in-4°.*, avec figures coloriées et en noir. Il y a sous presse une édition *in-12* avec figures, pour faire suite à l'*Histoire naturelle des Oiseaux*, par Buffon.

Cette

Cette livraison contient également dix oiseaux ; elle est aussi soignée que les précédentes.

MÉDECINE.

ESSAI sur la nouvelle doctrine médicale de BROWN, *en forme de lettre, par* EMMANUEL RIZO, *de Constantinople, docteur en médecine en l'université de Padoue.* Paris, 1797, chez Laurens, imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques, nº. 32, *in*-8º.

Nous ferons connoître cet opuscule par un extrait.

PHARMACIE.

PHARMACIÆ elementa Chemicæ recentioris fundamentis innixa, auctore FRANCISCO CARBONEL, *Botanico Barcinonensi. — Elémens de Pharmacie appuyés sur les bases de la Chymie moderne, par* FRANÇOIS CARBONEL, *Chymiste et Botaniste de Barcelone.* A Barcelone, chez la veuve Pifferer, 1796, *in*-4º.

Cet ouvrage est bien fait ; il contient les principes fondamentaux de la science pharmaceutique, et il est très-utile à ceux qui veulent s'y livrer.

MORALE.

DE l'influence des Passions sur le bonheur des Individus et des Nations, par madame la baronne STAEL DE HOLSTEIN, *avec cette épigraphe :*

Quæsivit cœlo lucem ingemuitque repertâ.

seconde édition, revue et corrigée, deux volumes *in*-12. Prix, 2 liv., et 3 liv., franc de port, par la poste. A Paris, chez Dufart, imprimeur-libraire, rue des Noyers, n°. 22; Desenne, libraire, Palais-Egalité.

Cette petite édition est d'un format commode.

HISTOIRE.

LES CINQ HOMMES, avec cette épigraphe :

Ut necesse est in librâ ponderibus impositis deprimi, sic animum perspicuis cedere.
CIC.

par JOSEPH DESPAZE, petit *in*-12. A Paris, chez l'auteur, hôtel des Landes, rue de la Loi; chez Desenne, Palais-Egalité.

L'auteur a eu pour but, dans cet ouvrage, de tracer un tableau rapide des opérations du Directoire depuis son installation, d'en analyser l'esprit

et la marche, d'exposer aux yeux du Peuple les Directeurs en masse et en particulier, et de le ramener à des sentimens d'estime et de reconnoissance à leur égard. On conçoit quel courage il a fallu pour concevoir un pareil projet; quels talens exigeoit son exécution. Comment, en effet, se placer entre les gouvernans et les gouvernés sans faire pencher la balance par aucun esprit de parti? Au surplus, nous ne nous permettrons pas de juger ici cette production sous le rapport politique; mais, si on l'envisage du côté du style et des idées philosophiques qu'elle renferme, on ne pourra s'empêcher d'y reconnoître l'homme de goût et le littérateur distingué.

Juicio de la Historia de Espana, escrita per A. P. Juan de Mariana. — Jugement de l'Histoire d'Espagne de Juan de Mariana, par Don Gaspar Ibanez de Segovia, marquis de Mondéjar. Madrid, chez Fernandez et compagnie, 1796, *in*-8°.

Cet ouvrage, divisé en deux cents quatre paragraphes, relève avec beaucoup de justesse, d'érudition et de critique plusieurs erreurs échappées à Mariana. Cependant cette critique ne diminue rien de l'estime due à cet habile historien, à qui on ne peut faire un reproche de n'avoir pas connu les monumens historiques qui ont été publiés depuis lui.

Ce volume peut se joindre à l'édition *in*-8°. de Mariana; les chapitres correspondans y sont cités, et on y trouve des index très-importans des personnes de marque et des faits mémorables.

Histoire des Révolutions célèbres qui ont changé la face des Empires. On y a joint celle des Conspirations et Conjurations tant anciennes que modernes qui ont précédé ces sortes de Révolutions. Lyon, Bruyset, libraire, 1796. Paris, Villier, libraire, quai des Augustins, n°. 41. Prix, 6 liv., et 7 liv. 10 s. pour les départemens.

Le premier volume contient la conjuration d'Arbacès contre Sardanapale; — celle de Philotas, contre Alexandre; — celle de Catilina; — celle de Cinna, contre Auguste; — de Séjan, contre Tibère; — d'Antipater, contre Hérode; — de Sabinus, contre Vespasien; — de Phocas, contre Maurice; — d'Aiesha, contre Ali; — de Michel-le-Bègue, contre Léon l'Arménien; — d'Alexis Comnène, contre Nicéphore Botattia; — d'Andronic, contre Alexis II; — de Michel Paléologue, contre Jean Lascaris; — d'Apocanque, contre Jean Paléologue; — des fils de Louis-le-Débonnaire, contre leur père; — de l'Impératrice Constance, contre l'Empereur Henri VI; — des Suisses, contre la maison d'Autriche.

Le second volume contient la conjuration des Bohémiens, contre l'Empereur Venceslas; — celle de Trolle, contre Sténon; — celle de Valstein, contre

l'Empereur Ferdinand ; — celle de quelques seigneurs Hongrois, contre l'Empereur Léopold et son successeur ; — des Anabaptistes, contre plusieurs souverains d'Allemagne ; — contre le Czar-Pierre Alexovitz ; — les conjurations de Perse ; — la conjuration contre l'île de Malte.

Enfin, le troisième volume contient la conjuration du Comte Julien, contre Roderic, roi d'Espagne ; — celle de Henry, contre de Transtamare, contre Don Pédro, roi de Castille ; — celle des Castillans, contre Henri IV ; — celle de Portugal ; — celle de Rienzi ; — celle du marquis de Bedmare, contre la République de Venise ; — la conjuration de François Pazzi, contre les Médicis ; — les vêpres Siciliennes ; — diverses conjurations de France.

L'auteur dit dans la préface que dans la conjuration *de Philotas* et celle *de Catilina* il a moins cherché à être le copiste de *Quintcurce* et de *Salluste*, que leur imitateur, pensant bien qu'en travaillant d'après ces grands hommes, une simple traduction ne présenteroit qu'imparfaitement les beautés de leurs ouvrages. Il annonce de même, qu'après bien des délibérations, il s'est déterminé à reproduire sous une autre forme *les conjurations de Venise et de Portugal ;* mais que n'ayant pas la ridicule vanité de croire qu'il pouvoit égaler les *Saint-Réal* et *les Vertot*, il a pris le parti de profiter de leur travail, et que sans les copier exactement, excepté en quelques endroits, il s'est approprié tout ce qu'ils avoient de meilleur.

Il ajoute, que jugeant qu'il seroit plus convenable de donner de suite toutes les conjuration d'un même pays, il a renfermé dans le premier volume, à partir de la conjuration *de Sabinius* contre *Vespasien*, toutes celles que lui a fourni l'histoire romaine, tant pour l'empire d'Orient que pour celui d'Occident.

Le second volume contient, comme on peut le voir par la table ci-contre, toutes les conjurations qui ont été formées en Allemagne et dans les pays du Nord. Le troisième tome renferme celles d'Espagne, de Portugal, d'Italie et de la France.

Ce recueil offre de grands tableaux ; le cultivateur aisé, et qui veut se délasser un moment des travaux de la campagne, le guerrier qui veut encore alimenter dans sa retraite de précieux souvenirs, le philosophe qui veut avoir en abrégé les grands événemens de l'histoire, le politique qui étudie également les motifs, les causes et les événemens, trouveront dans cet ouvrage une ample matière à réfléchir ; et l'ambitieux verra que plus d'un Philotas et plus d'un Séjan ont été déçus de leurs prétentions frivoles, et n'ont trouvé que la mort en place de l'élévation monstrueuse après laquelle ils soupiroient vainement.

Histoire des Suisses, traduite de l'allemand de G. Muller (le tome I par N. Boileau, les suivans par A. Labaume), six volumes *in*-8°., avec des frontispices gravés. Prix, 24 l.

A Paris, chez Mourer et Pimparé, libraires, rue Saint-André-des-Arts, n°. 42.

Les tomes 7 et 8 paroîtront incessamment. Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Biographie.

Jo-Jac Hottingeri, Acroama de J.-J. Steinbrychelio. — Discours de Jean-Jacques Hottinger sur J.-J. Steinbrychel. Zurich, 1796, *in*-12, 70 pages.

Ce petit éloge de J.J. Steinbrychel par Jean-Jacques Hottinger est écrit avec une grande pureté. On ne peut lui reprocher que trop de diffusion, et de s'appesantir plus qu'il ne le devroit sur les détails de la vie scholastique de Steinbrychel, qui s'est fait un nom parmi les philologues, et à qui M. Hottinger a succédé dans plusieurs de ses places académiques.

Jean-Jacob Steinbrychel est né en 1729; il montra d'abord peu de dispositions pour l'étude des lettres, au point qu'un jour son père alloit brûler ses livres d'instruction comme lui étant inutiles. Le jeune enfant s'indigne de cette injure, s'applique avec plus d'ardeur, et ses progrès ont été rapides. Steinbrychel étudia sous Breittinger; la philosophie, les langues anciennes lui devinrent familières, et il acquit une grande réputation dans leur enseignement: il réussissoit aussi dans la poésie; et Sulzer, un des oracles du goût, un des meilleurs critiques

du siècle, donne beaucoup d'éloges à une traduction allemande de quelques odes de Pindare, que Lessing jugea digne d'insérer dans ses épîtres critiques.

Après une vie laborieuse et pénible, entièrement consacrée à l'éducation de la jeunesse, Steinbrychel est mort en 1796, avec la force d'un sage et la tranquillité d'un homme de bien.

El Siglo pitagorico y vida de D. Gregorio Guadane. — Le Siècle pythagorique, et vie de Don Grégoire Guadane, par Antoine Henriquez Gomez. Madrid, 1796, *in*-8°.

Cet ouvrage est écrit avec goût, moral et amusant.

Mélanges.

Le Spectateur du Nord, Journal politique, littéraire et moral.

Ce journal doit contenir des extraits tirés des journaux français et allemands, des considérations politiques, et plusieurs morceaux littéraires.

On s'abonne à Paris, chez Jansen, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois. Prix, 30 livres, franc de port.

Il en paroîtra chaque mois un numéro de dix feuilles.

Opuscules de B. Franklin, en anglais et en français, un petit volume *in*-8°., papier vélin. Chez Renouard l'aîné, rue Sainte-Apolline, numéro 25. Prix, 5 liv. broché.

Ce volume, très-joliment imprimé, contient le bon homme Richard en anglais et en français, et plusieurs opuscules de Franklin, qui, jusqu'alors, n'étoient guères connus que de ses amis, telles que les lettres sur le sifflet, sur les mouches éphémères, son dialogue avec la goutte, les observations sur l'Amérique et les sauvages, etc. On y trouve aussi le portrait de Franklin, gravé par Al. Tardieu, dont la ressemblance est frappante.

Continuation du Journal des Savans, in-4°.

Ce Journal, interrompu depuis plusieurs années, vient de reparoître; le premier Numéro contient un tableau de la Littérature en Europe; il paroît tous les quinze jours. On s'abonne chez Baudouin, à l'imprimerie du Corps législatif. Le prix de l'abonnement est de 21 liv. par an.

Fin du Tome V.

TABLE DES ARTICLES.

PHYSIQUE.

CAZALET, sur l'Electricité, Page 105
Navigation aërienne, 289

ARITHMÉTIQUE.

Develay, Arithmétique d'Emile, 182

ASTRONOMIE.

Jérôme Lalande, Histoire de l'Astronomie, pour l'an IV de la République, 1796, 145

HISTOIRE NATURELLE.

Société d'Histoire naturelle à Bordeaux, 399
A. L. Millin, Elémens d'Histoire naturelle, 417

BOTANIQUE.

Ventenat, sur la *Strelitzia reginæ*, 47
Dissertation Botanique, par *Don Joseph Pavon*, 558
G. H. Persoon, *Tentamen dispositionis methodicæ fungorum*, 308

ZOOLOGIE.

Ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle, 413

ORNITHOLOGIE.

Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique, par *François Levaillant*, 550

CHYMIE.

De Bugny, Observations sur les Couleurs, 52
Bouillon-Lagrange, sur l'Acide du Liége, 58

ANATOMIE.

Cours d'anatomie pittoresque de *Sue*, 140
Elémens d'Anatomie, par *Sue*, ibid.

PHYSIOLOGIE.

Volta, Influence métallique, ou Galvanisme, 410

MÉDECINE.

J. L. Alibert, du Pouvoir des Consolations sur l'homme souffrant, 300
Société de Santé, 555
Essai sur la doctrine médicale de *Brown*, par *Emmanuel Rizo*, 561
Discours du citoyen *Coste*, 137

CHIRURGIE.

Concours pour une place de Chirurgien de deuxième Classe à l'Hôpital militaire d'instruction de Paris, 135
Ouverture d'un cours d'Accouchemens à l'Ecole de Santé de Paris, 141

PHARMACIE.

Elémens de Pharmacie, par *François Carbonel*, 561

JURISPRUDENCE.

J. M. Scorzafave, *Elementa Jur. Rom.* etc. 419

GÉOGRAPHIE.

J. H. Weiss, Carte de la Suisse et de ses Alliés, etc. 420

TOPOGRAPHIE.

Traullé aîné, sur les Vallées de la Somme, 7
Le Voyageur à Paris, 429

HISTOIRE.

F. Grigny, état des villes de la Gaule-Belgique, etc. 314
Histoire des Suisses, 567
Histoire des Révolutions célèbres, 564
Jugement de l'Histoire d'Espagne de *D. Juan de Mariana*, par *Don Gaspar Ibanez de Ségovia*, 563
Les Cinq Hommes, 562
Vertot, Révolutions romaines, 424

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

J. Brez, Histoire des Vaudois, 193

ARCHÆOLOGIE.

L. T. H. Sur les Marais d'Ecourt-Saint-Quentin, 242

Chardon-la-Rochette, lettre de *Dona Gaetano d'Ancora*, Napolitain, etc. 344
Démolition d'une des Portes de Nîmes, 141

PALÆOGRAPHIE.

S. C. Essai sur les Inscriptions anciennes, 59

BIOGRAPHIE.

Sheffield, Mémoires de *Gibbon*, 423
Discours de *J. J. Hottinger* sur *J. J. Steinbrychel*, 567
Le Siècle Pythagorique, par *Antoine Henriquez Gomez*, 560
Mort du citoyen *Grenet*, 299
Mort du citoyen *Lemoine*, 137
Mort du citoyen *Voiron*, ibid.
Mort de quelques Hommes célèbres, 557

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Séance de l'Institut national, du premier nivôse, an V, 129
Séance publique de l'Institut, 267
Sociétés de jeunes Littérateurs, 415
Institut national, 376
Séance du Lycée des Arts, 392
Société d'émulation de Rouen, 396
Ouverture du Lycée des Etrangers, 281
Nomination du citoyen *Jeaurat* à l'Institut, 279
Lettres de *Huet*, 278
Ouvrages du citoyen *Delille*, 140
Séance de la Société médicale d'émulation, du 5 nivôse, 134
Sur les Manuscrits envoyés d'Italie, 361

Société philomatique, 407
S. C. Sur les Manuscrits de *Peiresc*, 104
*S. L****. Mon dernier mot sur la correspondance littéraire de *Peiresc*, etc. 235

Beaux-Arts.

Tableaux recueillis en Italie, rendus à Toulon, 136

Architecture.

Sur l'embellissement du Jardin national, 186

Grammaire.

Quatremère-Disjonval, sur l'origine de la forme des lettres en général, et des lettres grecques en particulier, 81

Morale.

De l'influence des Passions sur le bonheur des Individus et des Nations, par madame la baronne *Staël de Holstein*, 561
J. Barthélemy, Carite et Polydore, 288
Principes et questions de morale naturelle, 287
Maximes et Œuvres de *François Duc de la Rochefoucault*, 142

Littérature.

James Harris, Recherches sur l'origine et les progrès de la Critique, traduit de l'anglais par *A. L. Millin*, 207
E. V. Mulot, Réflexions sur l'état actuel de l'Instruction publique en France, 90

Littérature grecque.

Idylles de *Théocrite*, traduites du grec en français par *J. Gail*, 354
Addition aux Eclaircissemens sur quelques articles de *Suidas*, par *Chardon-la-Rochette*, 443
Schweighœuser, Notice sur un passage de *Simplicius*, 219

Poésie latine.

J. B. Grainville, Description de Rome, Elégie traduite de *du Bellay*, 106

Poésie française.

Delille, Amélie et Volnis, 117
Prospectus des Diners du Vaudeville, 246
Ségur jeune, Minuit, 365
Ségur aîné, les Jarretières, 367
Epître à la Folie, 531
Epître aux Femmes, 539
Le Brun, Premier chant d'un Poëme intitulé : *La Veillée du Parnasse*, 251
Delille, Hymne à la Beauté, 259

Romans.

Achilles Tatius, Les amours de Leucippe et Clitophon, 429
Peregrinus Protée, *ou* les dangers de l'enthousiasme, traduit de l'allemand de Wieland, 513
Les infortunes de Maria, esclave persanne, 427

Théatres.

Théâtre des Arts, Anacréon, 368

Pas exécuté par le citoyen Vestris père, 136
Théâtre de l'Opéra-comique national, Lisbeth, 263
Théâtre de la rue Feydeau, la Famille Suisse, 549
Le Major Palmer, ibid.
Théâtre de la République, Lovelace Français, 124
Théâtre Français, l'Amour à l'épreuve, 551
Le Mari jaloux, 554
Théâtre du Vaudeville, le Mari supposé, 262
Arlequin jaloux et gourmand, 127
Persico, 411
La Méprise en voyage, 553
Choix des Pièces du Théâtre Français, 425

MUSIQUE.

Chambre Philharmonique, 280
Lesueur, Partition de Paul et Virginie, 424
Ouvrage du citoyen Piccini, 139

MÊLANGES.

S.-C. Œuvres complètes de Freret, 223
Œuvres de Moncrif, 143
Observations sur un passage du Journal intitulé : *La Clef du Cabinet des Souverains*, 527
Le Spectateur du Nord, 568
Opuscules de *B. Franklin*, 569

Fin de la Table du Tome V.

OUVRAGES DU CIT. MILLIN,

Antiquités Nationales, ou *Recueil de Monumens, pour servir à l'Histoire générale et particulière de la France*, tels que *Tombeaux, Inscriptions, Statues, Vitraux, Fresques*, etc. tirés des Abbayes, Monastères, Châteaux et autres lieux devenus Domaines nationaux.

Il paroît déja 4 volumes *in*-4°. à 42 livres le volume, et 4 volumes *in-fol.* à 72 liv. le volume, en feuilles. (*On ne tire ce dernier format qu'à 200 exemplaires.*) Chaque volume est composé de 4 à 500 pages et d'environ 60 Estampes.

Les Monumens décrits dans cet ouvrage sont presque tous aujourd'hui détruits ou dégradés; l'auteur a encore beaucoup de Mémoires et de Dessins. Le cinquième volume est sous presse.

Élémens d'Histoire Naturelle. Ouvrage couronné par le Juri des livres élémentaires, et adopté par le corps législatif pour les écoles nationales. Seconde édition, *in*-8°. de 600 pages; prix, cinq francs.

Cette nouvelles édition est revue corrigée et très-augmentée.

Minéralogie Homérique, ou *Description des Minéraux dont il est question dans les Poëmes d'Homère*; ouvrage où se trouvent des détails sur l'histoire des Arts dans la haute Antiquité; *in*-8°. 1 liv. 10 s.

Introduction *à l'étude des Monumens Antiques*, 1 l. 4 s.

Introduction *à l'étude des Pierres gravées*, *in*-8°. 1 liv. 4 s.

Introduction *à l'étude des Médailles*, *in*-8°. 1 liv. 10 s.

On a tiré de ces trois Ouvrages douze exemplaires sur papier vélin: le prix est de 5 liv.

TABLE

Des articles contenus dans ce numéro.

PHYSIQUE.

Reverony-Saint-Cyr. *Sur le Télégraphe électrique*, 433

BOTANIQUE.

C.-L. Wildenow. MD. *Phytographia, etc.* 436

ORNITHOLOGIE.

Boucher. *Observations sur la Bernache*, 439

ANATOMIE.

Rapport fait au Lycée des Arts par le citoyen Desessarts sur le cabinet du citoyen Bertrand, 441

PHYSIOLOGIE.

J.-L. Alibert. *Dissertation sur la Vieillesse*, 448

MÉDECINE.

Cossigny. *Exposé du traitement à suivre contre le Tænia cucurbitin*, 465

HISTOIRE.

Fréret. *Procès de Socrate*, 474

LITTÉRATURE GRECQUE.

Chardon-la-Rochette. *Eclaircissemens sur Suidas*, 483

LITTÉRATURE.

J.-L. Alibert. *Sur la Jérusalem délivrée, trad. en vers*, 505

ROMANS.

A. L. Millin. *Extrait de Peregrinus Protée*, ou *les dangers de l'enthousiasme*, traduit de l'allemand de Wieland, 513

MÉLANGES.

Academicus. *Erreurs à rectifier dans quelques Journaux*, 527

POÉSIE.

J.-M. Pascal Buhan. *Epître à la Folie*, 531

Constance D. T. Pipelet. *Epître aux Femmes*, 539

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Théâtre de la rue Feydeau, 549

Théâtre de Louvois, 551

Théâtre du Vaudeville, 553

Lycée républicain, 554

Séance de la Société de Santé, 555

Hymne sur la mort du général Marceau, 556

Liste de quelques hommes célèbres morts depuis peu, 557

LIVRES DIVERS.

Botanique.

D. Joseph Pavon. *Dissertacion botanica, etc.* 558

Ornithologie.

F. Levaillant. *Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique*, 560

Médecine.

Emmanuel Rizo. *Essai sur la nouvelle doctrine médicale de Brown, etc.* 561

Pharmacie.

F. Carbonel. *Pharmaciæ elementa, etc.* ibid.

Morale.

La baronne Stael de Holstein. *De l'influence des passions, etc.* 562

Histoire.

J. Despaze. *Les cinq hommes*, ibid.

D. Gaspar Ibanez de Segovia. *Juicio de la Historia de Espana, etc.* 563

Histoire des Révolutions célèbres, etc. 564

Histoire des Suisses traduite de l'allemand de G. Muller, 566

Biographie.

Jo-Jac. Hottingeri, Acroama de J.-J. Steinbrychelio, 567

A. Henriquez Gomez. *El siglo pitagorico y vida de D. Gregorio Guadane*, 568

Mélanges.

Le Spectateur du Nord, ibid.

Opuscules de B. Franklin, 569

Table, 570